



HAL
open science

Analyse interactionnelle de la somniloquie chez quatre sujets souffrant ou non de la maladie de Parkinson

Etienne Baldayrou

► **To cite this version:**

Etienne Baldayrou. Analyse interactionnelle de la somniloquie chez quatre sujets souffrant ou non de la maladie de Parkinson. Linguistique. Université Grenoble Alpes [2020-..], 2023. Français. NNT : 2023GRALL008 . tel-04210768

HAL Id: tel-04210768

<https://theses.hal.science/tel-04210768>

Submitted on 19 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de



DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

École doctorale : LLSH- Langues, Littératures et Sciences Humaines

Spécialité : Sciences du langage Spécialité Linguistique Sociolinguistique et Acquisition du langage

Unité de recherche : Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Étrangères et Maternelles

Analyse interactionnelle de la somnolence chez quatre sujets souffrant ou non de la maladie de Parkinson

Interactional analysis of sleep talking in four subjects with or without Parkinson's disease

Présentée par :

Etienne BALDAYROU

Direction de thèse :

Claudine MOÏSE

PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, Université Grenoble Alpes

Rapporteur et rapportrice :

Alain DEVEVEY

MAITRE DE CONFÉRENCES HDR, Université de Franche-Comté

Patricia LAMBERT

PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, ENS de Lyon

Présidente du jury

Hélène LOEVENBRUCK

DIRECTRICE DE RECHERCHE, CNRS délégation Alpes

Thèse soutenue publiquement le **20 juin 2023**, devant le jury composé de :

Isabelle ARNULF

PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS - PRATICIENNE HOSPITALIÈRE,
Sorbonne Université

Examinatrice

Violaine BIGOT

PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, Université Grenoble Alpes

Examinatrice

Alain DEVEVEY

MAITRE DE CONFÉRENCES HDR, Université de Franche-Comté

Rapporteur

Jérôme JACQUIN

MAITRE DE CONFÉRENCES, Université de Lausanne

Examineur

Patricia LAMBERT

PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS – ENS de Lyon

Rapportrice

Hélène LOEVENBRUCK

DIRECTRICE DE RECHERCHE, CNRS délégation Alpes

Présidente du jury

Claudine MOÏSE

PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, Université Grenoble Alpes

Directrice de thèse



Résumé

Malgré les progrès importants réalisés ces dernières années dans la connaissance du sommeil normal et pathologique, la somniloquie reste à ce jour très peu étudiée. Pourtant, parler en dormant s'avère un phénomène captivant lorsque l'on sait que les aires corticales dévolues au langage devraient être inactives au cours du sommeil. Le langage endormi pourrait constituer une véritable porte d'entrée dans le monde onirique de ces dormeur·euse·s atypiques car ces vocalisations nocturnes ne semblent pas être des productions sonores anarchiques, déconnectées du contenu mental du sujet, mais une véritable extériorisation vocale des contenus mentaux. Les rares travaux réalisés dans le domaine de la somniloquie se basent sur des enregistrements réalisés dans des laboratoires du sommeil sur une ou deux nuits consécutives. Or, confortablement installés chez eux dans leur environnement familial, certains sujets somniloques sont amenés à parler quotidiennement dans leur sommeil. Inscrite dans le domaine des Sciences du Langage, et privilégiant une approche interactionniste, la base novatrice de la thèse consiste à analyser sur une durée de plusieurs semaines les épisodes de somniloquie de quatre sujets souffrant ou non de la maladie de Parkinson. Réalisée à partir d'enregistrements audio quotidiens obtenus directement au chevet des somniloques au plus près de leurs conditions habituelles de production, l'étude vise à dégager des spécificités propres au langage endormi et à mettre au jour des similitudes ou des différences entre les sujets. Plus précisément, ce travail de recherche propose d'analyser la nature des interactions oniriques, leur structuration ainsi que leur enchaînement. Il s'agit aussi, à l'aide d'une description du phénomène de la violence verbale dans la somniloquie, de considérer les relations interpersonnelles d'horizontalité et de verticalité qui s'établissent entre le somniloque et les potentiel·le·s interlocuteur·rice·s du rêve. Enfin, de révéler certaines marques de subjectivité du·de la locuteur·rice/énonciateur·rice somniloque. Les conclusions confirment l'important degré d'élaboration du discours dont sont capables ces locuteur·rices bien qu'ils·elles soient endormi·e·s et invitent à reconsidérer les théories actuelles de la communication, entre autres les notions d'émetteur et de récepteur.

Mots-clés : violence verbale, recherche, somniloquie, adulte, Parkinson, sommeil

Summary

Despite recent years' progress regarding normal and pathological sleep, somniloquy is to this day under-researched. However, sleep-talking remains a captivating phenomenon when we know that the cortical areas devoted to language should be inactive during sleep. Sleeping language could constitute a real gateway to the dreamlike world of these atypical sleepers because these nocturnal vocalizations do not seem to be anarchic sound productions, disconnected from the mental content of the subject, but a real vocal externalization of mental contents. The rare research conducted in the field of somniloquy is based on recordings registered in sleep laboratories during one or two consecutive nights. However, when comfortably installed at home in their familiar environment, some somniloquist subjects can speak daily in their sleep. Grounded in the field of Language Sciences and in an interactionist approach, this thesis takes an innovative stance by its analysis, over a period of several weeks, of the somniloquy episodes of four subjects suffering or not from Parkinson's disease. This research is based on daily audio recordings obtained directly at the somniloquists' bedside, to reproduce as closely as possible their usual production conditions. The study aims at identifying specificities of sleeping language and at revealing similarities or differences between the subjects. More precisely, this research offers to analyze the nature of dream interactions, their structuring as well as their sequence. With the help of the phenomenon of verbal violence description, it also considers the vertical and horizontal interpersonal relations which are established between the somniloquist and their potential virtual interlocutors. Therefore, bringing to light the marks of subjectivity of the speaker/somniloquist. The conclusions confirm the important degree of discourse elaboration of which these speakers are capable although they are asleep and invite to reconsider the current theories of communication, among others the notions of sender and receiver.

Keywords: verbal abuse, research, sleep talking, adult, Parkinson, sleep

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré, de près ou de loin, à la réalisation de cette thèse. Mes remerciements vont en priorité aux participant·e·s de l'étude Paul, Sabrina, Paulette et André qui ont accepté de s'enregistrer et de me confier une partie de leur intimité pendant plusieurs nuits et sans que cette thèse n'aurait jamais vu le jour.

Claudine Moïse, pour son entière confiance et son soutien total depuis le début de la thèse et, au-delà, depuis la réalisation de mon mémoire, notamment durant les moments difficiles, ainsi que pour le partage de son approche de la sociolinguistique. Ses réflexions et ses paroles, d'une grande sagesse et d'une grande justesse, ont souvent été d'une aide et d'un réconfort importants pour moi. Ce fut un immense plaisir, un grand honneur et une grande responsabilité de l'avoir comme directrice de thèse. Mais aussi pour tous les moments de partage avec ses doctorants, Samuel, Xinjeletu, Grigory, Roland, Claire, Laurence, Mahault, Guylaine, et Guillonne chez qui nous avons passé d'excellents séminaires.

Alain Devevey, d'avoir accepté d'être rapporteur de ma thèse, pour sa confiance sans faille depuis notre rencontre au concours d'admission du CFUO de Besançon, durant ma formation et les années qui l'ont suivie. Lui, qui par sa vision particulière et différente du langage, de la « pathologie » ainsi que de l'orthophonie, a profondément marqué et continue encore aujourd'hui à marquer et à enrichir ma pratique clinique et mes réflexions. Mais aussi de m'avoir permis d'être formé par des professionnelles fabuleuses comme Geneviève Merelle et Christine Bret-Legrand qui m'impressionnent par leur courage. Ou encore de m'avoir permis de rencontrer Jordan Da Silva, Sophie Salterelli, Laurence Kuntz, Perrine Midez et d'autres orthophonistes tout aussi fabuleux·euses. Patricia Lambert, d'avoir accepté d'être rapportrice de mon travail, pour l'engouement qu'elle a pu témoigner malgré les difficultés rencontrées lors de l'élaboration du jury. Hélène Loevenbruck, qu'une petite voix intérieure et mystérieuse m'intimait de contacter depuis longtemps, d'avoir accepté d'être présidente du jury et de s'être intéressée avec engouement à mes travaux, et ce, dès notre première rencontre. Isabelle Arnulf, d'avoir accepté de faire partie de mon jury, mais aussi pour nos échanges, son partage d'information, et pour m'avoir permis d'intégrer en 2012 ce projet passionnant et prometteur autour de la somniloquie. Jérôme Jacquin, d'avoir accepté de faire partie de mon jury, ainsi que ses remarques constructives et ses travaux inspirants.

Je tiens également à remercier toutes les personnes de mon entourage professionnel qui m'ont témoigné des marques de sympathie ou de soutien au cours de ces dernières années. Serge Merelle pour sa confiance depuis mon arrivée à Quingey et son encadrement qui me

permettent peu à peu de devenir le clinicien-chercheur que je souhaite être, mais également pour m'avoir permis de concilier thèse et travail notamment lors des derniers mois de rédaction.

Élise Maugras, ma cadre de santé, qui bien que nouvellement arrivée, a fait preuve de beaucoup de compréhension et de bienveillance à mon égard et sans qui je n'aurais pu mener à terme cette thèse. Merci à elle pour les heures de relecture, les corrections minutieuses apportées et le soutien témoigné lors des derniers mois de rédaction.

Élodie Baroux-Petitperrin, pour son soutien durant certains mois difficiles, ainsi que Fanny Simonnet ancienne collègue et aujourd'hui amie. Merci à Nadine Andrade, Jessica Rousset, Régis Leducq et Emmanuelle Rapine d'être là quotidiennement à mes côtés, pour leur écoute ainsi que nos nombreux échanges. Sans eux, Quingey ne serait pas Quingey.

Merci également à mes collègues orthophonistes d'avoir pallié mon absence ces dernières semaines, ainsi qu'à mes patient·es pour leur compréhension et tout ce qu'ils m'apportent eux aussi au quotidien. Et enfin à Geneviève Merelle, collègue et aujourd'hui amie qui continue à marquer et enrichir également ma pratique clinique.

À toutes ces autres personnes rencontrées durant cette thèse, notamment Ludwig Crespin pour les échanges que nous avons pu avoir et ceux à venir encore plus passionnants, ou encore la génialissime et prometteuse doctorante Véronique Durocher. Tous les membres du LIDILEM, et plus particulièrement Alice Henderson et Claire Hugonnier, deux personnes en or que j'ai eu la chance de rencontrer ces dernières années.

Je tiens également à remercier Bénédicte Chapel, Ginevra Ugucconi, Eugénie Devevey pour leurs relectures attentives et d'avoir donné de leur temps pour moi.

Mes ami·e·s, et plus particulièrement Jérémy, Quentin, Corentin et Céline pour leur soutien ces derniers mois.

Ma famille et belle-famille, et plus particulièrement mes parents, mon frère et ma grand-mère pour leur soutien et leur compréhension durant toutes ces années de thèse malgré la distance et, au-delà, durant toutes mes années de scolarité, notamment dans les moments difficiles.

Lysiane, pour son amour durant toutes ces années très difficiles. Merci à elle d'être toujours là malgré les difficultés que représente le fait d'avoir un compagnon doctorant. Nous avons commencé cette aventure tous les deux, nous la terminons à quatre.

Et enfin, mes enfants, Lou et Nino, qui n'ont connu qu'un papa doctorant depuis leur naissance. Pour leur compréhension, leur amour et leur indéfectible soutien durant toutes ces années, malgré mes heures d'absence, si proche et à la fois si loin d'eux, seul dans mon bureau.

Table des matières¹

Résumé.....	1
Summary	3
Remerciements.....	5
Table des matières.....	7
Introduction.....	13
Chapitre 1.....	19
Le somniloque : un sujet dormant, rêvant, parlant.....	19
1 Le somniloque : un sujet dormant.....	20
1.1 Les stades du sommeil.....	22
1.1.1 Le sommeil lent	23
1.1.2 Le sommeil paradoxal	25
1.2 L'activité cérébrale inhérente au sommeil.....	27
1.2.1 L'activité cérébrale au cours du sommeil lent	27
1.2.2 L'activité cérébrale au cours du sommeil paradoxal	28
1.3 Les fonctions supposées du sommeil	29
1.4 Le sommeil dans la maladie de Parkinson	31
1.5 Les parasomnies	32
1.5.1 Le somnambulisme.....	33
1.5.2 Le trouble comportemental en sommeil paradoxal	36
2 Le somniloque : un sujet rêvant.....	41
2.1 Définition du rêve.....	42
2.2 Les théories contemporaines du rêve	43
2.2.1 Les théories non adaptatives.....	45
2.2.2 Les théories adaptatives.....	46
2.2.3 Les aspects sociaux du rêve.....	47
2.3 Les rêves atypiques.....	49
2.3.1 Les cauchemars et les mauvais rêves	50
2.3.2 Le rêve au cours des parasomnies	53
2.3.3 Le rêve dans la maladie de Parkinson	54
2.3.4 L'activité onirique en période de crise : l'exemple de la Covid-19.....	57
3 Le somniloque : un sujet parlant.....	59
3.1 La somniloquie : définition	59
3.2 Historique de l'étude de la somniloquie.....	60
3.3 La somniloquie : une fenêtre sur le rêve ?.....	65
4 Conclusion.....	66
Chapitre 2.....	69

¹ La table des matières remplace le sommaire

Une étude dans l'intimité nocturne de quatre dormeur·euse·s somniloques souffrant ou non de la maladie de Parkinson idiopathique	69
1 Les origines de ma réflexion.....	69
1.1 Un partenariat entre des linguistes, des orthophonistes, une neurologue et une neuropsychologue...	69
1.1.1 Une étude princeps en 2017 sur la violence au cours du sommeil comme source d'inspiration ...	70
1.1.2 Différentes méthodes d'investigation du phénomène de la somniloquie	71
1.2 Un virage méthodologique important.....	73
2 Les prémices de mon expérimentation	74
2.1 La rencontre avec Sabrina et la réalisation des tout premiers enregistrements en février 2017	74
2.2 Le choix de l'application pour enregistrer les premiers épisodes de somniloquie.....	75
2.3 Aspects éthiques de ma recherche : d'une participation à un colloque à l'élaboration d'un consentement éclairé.....	77
2.4 Les dormeur·euse·s somniloques : des êtres particulièrement vulnérables ?.....	77
3 Le recrutement et la présentation des trois autres participant·e·s et du deuxième sous-corpus de Sabrina.....	79
3.1 Paulette	79
3.2 André	82
3.3 Paul.....	84
3.4 Le deuxième sous-corpus de Sabrina	85
3.5 Les modalités du retour des conclusions de l'étude auprès des participant·e·s	85
3.6 Synthèse des informations sur les sujets de l'étude et le protocole.....	85
3.7 Réflexions ethnographiques sur mon étude.....	86
4 De la réalisation des enregistrements à la constitution du corpus.....	88
4.1 Méthodes d'enregistrement des somniloquies.....	88
4.2 Présentation du corpus.....	91
4.2.1 Le sous-corpus de Paul.....	91
4.2.2 Les deux sous-corpus de Sabrina.....	92
4.2.3 Le sous-corpus de Paulette	94
4.2.4 Le sous-corpus d'André.....	95
4.3 Synthèse des principales données du corpus.....	96
5 Synthèse.....	98
Chapitre 3.....	101
Le discours somniloque, un discours fondamentalement en interaction.....	101
1 La construction de l'interaction somniloque	102
1.1 L'organisation locale de l'interaction somniloque	102
1.1.1 L'analyse des tours de parole dans la somniloquie.....	102
1.1.2 Tours pleins et régulateurs dans le sommeil.....	112
1.2 L'organisation globale des interactions : ouverture, corps, clôture	113
1.2.1 Les séquences d'ouverture dans la somniloquie.....	113
1.2.2 Les séquences de clôture dans la somniloquie	117
1.3 Synthèse sur la construction de l'interaction somniloque.....	118

2	Structuration des interactions et circulation de la parole dans la somniloquie	119
2.1	L'organisation structurale des conversations en rang.....	119
2.2	Analyse de la cohérence interne par sujet	120
2.2.1	Paul	120
2.2.2	Sabrina	122
2.2.3	André	124
2.2.4	Paulette	127
3	Analyse de la cohérence thématique au sein de la somniloquie	128
3.1	La cohérence thématique dans le sous-corpus de Paul.....	129
3.2	La cohérence thématique dans le premier sous-corpus de Sabrina	131
3.2.1	La cohérence thématique au sein d'IPU isolées	131
3.2.2	La cohérence thématique au sein de blocs d'IPU	132
3.3	La cohérence thématique dans le deuxième sous-corpus de Sabrina	133
3.4	La cohérence thématique dans le sous-corpus de Paulette.....	133
3.5	La cohérence thématique dans le sous-corpus d'André	134
3.6	Synthèse sur la cohérence thématique au sein de la somniloquie	139
4	L'analyse des genres discursifs dans la somniloquie.....	140
4.1.1	Les marqueurs de reformulation.....	152
4.1.2	Le phénomène d'auto-réparations auto-initiées comme manifestation de l'interaction somniloquie 154	
5	Conclusions sur l'interaction somniloquie	158
	Chapitre 4	161
	Analyse des marqueurs discursifs principaux rencontrés au cours de la somniloquie	161
1	Analyse des marqueurs discursifs	162
1.1	L'analyse du marqueur discursif <i>quoi</i> dans la somniloquie	163
1.1.1	Fréquence des <i>quoi</i>	163
1.1.2	Contexte d'énonciation des <i>quoi</i>	164
1.2	L'analyse du marqueur discursif <i>hein</i> et des marqueurs de recherche d'approbation discursive comme manifestation de co-construction du discours somniloquie	166
2	Les marqueurs phatiques comme témoins de la co-construction du discours somniloquie.....	168
3	L'analyse des interjections dans la somniloquie.....	170
3.1	Les interjections primaires <i>ah, oh, hé</i>	172
3.2	Les autres interjections primaires émotives	173
3.3	Le cas particulier des onomatopées.....	173
3.4	Les interjections secondaires.....	175
3.4.1	L'interjection secondaire <i>bon</i>	175
3.4.2	L'interjection secondaire <i>eh bien</i>	176
3.4.3	le marqueur discursif <i>ben</i>	176
	- Effets de sens psychologiques créés par <i>ben</i>	179
3.4.4	Les <i>jurons</i>	181
4	Le marqueur discursif <i>quand même</i>, marqueur quasi-exclusif d'André	181

5	Les marqueurs discursifs d'interruption des somniloques	182
6	Les marqueurs de planification du discours.....	184
6.1	Le marqueur <i>donc</i>	184
6.2	Le marqueur <i>alors</i>	185
6.3	Le marqueur <i>(et) p(u)is</i>	186
7	Le cas particulier de <i>mais</i> : des concepts de marqueur et connecteur discursifs à celui d'opérateur discursif.....	188
7.1	Sous-corpus de Paul	189
7.2	Sous-corpus 1 de Sabrina	190
7.3	Sous-corpus 2 de Sabrina	191
7.4	Sous-corpus de Paulette.....	191
7.5	Sous-corpus d'André	191
7.6	Synthèse de l'utilisation du <i>mais</i> dans la somniloque.....	192
8	Conclusions sur les petits mots du discours dans la somniloque	192
	Chapitre 5.....	195
	La relation horizontale et la gestion de la relation interpersonnelle dans la somniloque	195
1	Les marqueurs non verbaux et paraverbaux de la relation horizontale chez les somniloques	196
1.1	Réflexion autour de la notion de distance, des gestes, de la posture, du regard et du débit dans le sommeil 196	
1.2	Analyse de l'intensité vocale dans la somniloque : chuchotement vs. voisement	197
	- Synthèse sur l'intensité vocale dans la somniloque	201
2	Les termes d'adresse dans la somniloque	202
2.1	Les prénoms	204
2.2	Les hypocoristiques.....	205
2.3	Les labels.....	206
2.4	Les termes relationnels.....	207
2.5	Les affectifs et axiologiques à valeur positive ou négative	208
2.6	Les formes en madame/monsieur.....	209
2.7	Autres appellatifs.....	210
2.8	Fonctions des appellatifs employés.....	211
2.9	Synthèse sur l'utilisation des formes d'adresse dans la somniloque.....	212
3	L'analyse des pronoms personnels et des adjectifs possessifs comme indices de la relation horizontale	213
3.1	Analyse des marques et des formes des personnes relatives à l'interlocuteur-riche	214
3.2	Les adjectifs possessifs en lien avec les interlocuteur-riche-s.....	221
3.3	Synthèse sur l'emploi des pronoms personnels et des adjectifs possessifs déterminant l'interlocuteur-riche	222
4	Analyse de certaines personnes de la délocution dans la somniloque	222
4.1	<i>On</i> dans la somniloque	223
4.2	Il(s), elle(s) et leurs formes de substitution dans la somniloque	225
4.3	Synthèse de l'analyse de certaines des marques et formes de la délocution dans la somniloque	226

5	La tournure impérative comme indicateur de la relation horizontale.....	226
6	Les thèmes discursifs dans la somniloquie.....	227
6.1	Des thèmes communs dans la somniloquie.....	231
6.2	Des thèmes spécifiques à certains sujets.....	237
6.2.1	Thèmes spécifiques développés par Paul.....	237
6.2.2	Thèmes spécifiques développés par Sabrina.....	238
6.2.3	Thèmes spécifiques développés par André.....	239
6.3	Synthèse sur les thèmes discursifs dans la somniloquie.....	240
7	Conclusion sur la relation horizontale et la gestion de la relation interpersonnelle dans le sommeil	241
	Chapitre 6.....	243
	La relation verticale dans le sommeil : gestion des faces, de la violence verbale et de la politesse linguistique dans le sommeil.....	243
1	La relation verticale : éléments de définition.....	243
2	La violence verbale dans le sommeil.....	245
3	Le modèle de Brown et Levinson et la notion de <i>face</i> d’Erving Goffman.....	248
4	Le phénomène de politesse linguistique.....	250
5	Analyse des actes menaçants pour les faces et du phénomène de politesse linguistique dans la somniloquie.....	251
5.1	Les actes menaçants pour la face négative des somniloques.....	251
5.2	Les actes menaçants pour la face positive des somniloques.....	251
5.3	Les actes menaçant la face négative du ou des interlocuteurs oniriques.....	256
5.3.1	Les questions.....	256
5.3.2	Les requêtes/injonctions.....	258
5.4	Les actes menaçant la face positive du ou des interlocuteurs oniriques.....	264
5.4.1	Les actes condamnant l’être.....	264
5.4.2	Les actes condamnant le faire.....	269
5.5	Le cas particulier d’André.....	272
5.5.1	Une organisation différente des somniloques.....	272
5.5.2	La frontière entre la violence verbale et la violence physique.....	277
5.5.3	Des procédés différents pour asseoir sa domination.....	278
5.6	Des actes menaçants formulés à l’encontre des somniloques ?.....	279
5.7	Synthèse de la gestion de la relation verticale chez Paul.....	280
5.8	Synthèse de la gestion de la relation verticale chez Sabrina.....	281
5.9	Synthèse de la gestion de la relation verticale chez Paulette.....	283
5.10	Synthèse de la gestion de la relation verticale chez André.....	284
6	Le cas particulier des jurons dans la somniloquie.....	285
6.1	Le juron <i>putain</i>	286
6.2	Le juron <i>merde</i>	287
6.3	Synthèse sur l’utilisation des jurons dans la somniloquie.....	288
7	Conclusion sur la relation verticale dans la somniloquie.....	288

Chapitre 7.....	291
Approche de quelques lieux de manifestation de la subjectivité dans la somniloquie	291
1 L'espace-temps du somniloquie	292
1.1 Approche de la situation temporelle dans la somniloquie.....	292
1.1.1 Adverbes et locutions adverbiales	292
1.1.2 La situation temporelle dans la somniloquie	294
1.2 Approche de la localisation spatiale dans la somniloquie.....	298
1.2.1 Mouvements et localisation dans la somniloquie	299
1.2.2 Localisation et positions dans la somniloquie	306
1.3 Synthèse sur la localisation spatiale et temporelle dans la somniloquie	322
2 Marques et formes des locuteur·rice·s-énonciateur·rice·s dans la somniloquie	323
2.1 Les adjectifs et les pronoms possessifs	323
2.2 Répartition des pronoms personnels de la première personne selon les sujets	324
2.2.1 Paul	324
2.2.2 Sabrina	325
2.2.3 Paulette	326
2.2.4 André	326
2.3 Les combinaisons du <i>je</i>	327
2.3.1 L'exemple du sous-corpus de Paul et du sous-corpus 2 de Sabrina	327
2.3.2 Les combinaisons du <i>je</i> chez Paulette et André ou dans le sous-corpus 1 de Sabrina	328
3 La négation dans la somniloquie.....	330
3.1 Le cas particulier du <i>non</i> dans mon corpus	330
3.2 Le cas particulier des <i>pas</i> et des <i>ne...pas, ne...x</i> dans la somniloquie	334
3.2.1 Les facteurs de variation linguistique.....	335
3.2.2 Les facteurs stylistiques et sociaux.....	337
3.3 Analyse des autres marques de négation dans la somniloquie.....	342
3.4 Synthèse de la négation dans la somniloquie	343
Conclusion	345
Liste des tableaux.....	351
Liste des figures.....	353
Annexe 1	355
Annexe 2	361
Annexe 3	363
Références bibliographiques.....	365

Introduction

Parmi les manifestations particulières et étranges du langage que j'ai pu observer au cours de mes études ou de ma pratique clinique en tant qu'orthophoniste, la somniloquie, rencontrée dans la littérature sous les termes en anglais de *sleep talking*, *somniloquy* ou encore *sleep-speech*, constitue l'une des plus énigmatiques et des plus fascinantes. En effet, comment expliquer que des profondeurs de la nuit, des sons, des paroles, voire des énoncés complexes, puissent émerger d'un cerveau et d'organes en apparence endormis, en l'absence d'un·e interlocuteur·rice physiquement présent·e disposé·e à les accueillir et d'une pleine conscience² pour en orchestrer la réalisation ? Une fois ce paradoxe soulevé, force est de constater que la faculté à parler dans son sommeil est une prouesse que les êtres humains réaliseront certainement au moins une fois au cours de leur vie, voire chaque nuit pour 1,4 % d'entre eux (Arkin, 1966 ; MacNeilage et al., 1972) et dont les origines exactes sont aussi difficiles à déterminer que celles du langage, puisqu'intimement liées.

Mais les questions relatives à l'émergence de la somniloquie sont probablement aussi illusoire que celles relatives à l'émergence du langage dès lors que l'on admet, à la manière de François Rastier que le langage est une « création culturelle », et que « son histoire n'est autre que celle des langues et se confond avec celle des sociétés humaines » (2007, p. 1485). Ainsi, bien qu'étroitement liée, à l'origine, à la rencontre entre une coordination pneumo-phonique adéquate et un organe³, il n'en demeure pas moins que l'apparition du langage résulte essentiellement d'une « création sociale et de la transmission de systèmes de signes vocaux » (Rastier, 2003, p. 1) faisant de la société l'organe clé du langage qui n'est alors plus assimilé à un simple « instrument » mais à un « milieu » dans lequel l'espèce humaine évoluerait constamment depuis sa naissance voire in utero. Dès lors, assimiler le langage à « un milieu » n'est pas sans conséquence sur mon approche et ma conception de la somniloquie et d'une manière plus large du langage éveillé et onirique. Véritable milieu dans lequel les dormeur·euse·s évoluent au cours de leur vie éveillée, le langage ne peut donc occuper lui aussi qu'une place centrale dans nos rêves, faisant ainsi de l'activité onirique un monde éminemment social, caractéristique rejoignant les principales théories contemporaines du rêve qui émergent depuis les années 1990 sous la houlette de chercheuses et de chercheurs comme Antti Revonsuo,

² Certain·e·s dormeur·euse·s atypiques, appelé « rêveur·euse·s lucides », peuvent retrouver une partie de leur conscience dans leurs rêves (Appel et al., 2018 ; Baird et al., 2021)

³ Le rôle premier et vital des cordes vocales est d'assurer, par leur fermeture, l'intégrité des voies aériennes supérieures lors du mécanisme de déglutition.

Jarno Tuominen, Katja Valli, Michael Schredl, George William Domhoff et tant d'autres encore dont il sera question dans les parties suivantes.

Problématisation et enjeux de la recherche

Bien que notre connaissance du sommeil et des rêves n'ait cessé de progresser au cours des dernières décennies, ces deux phénomènes sont loin d'avoir livré tous leurs secrets. Fait intéressant, de nouvelles disciplines jusque-là absentes des réflexions tentent également ces dernières années d'apporter leur pierre à l'édifice, comme cela a été le cas récemment pour les Sciences Sociales et plus précisément la sociologie en 2018 (Lahire, 2018).

Or, la linguistique apparaît aujourd'hui encore comme une discipline absente des recherches sur le sommeil et les rêves, alors même que l'activité langagière semble occuper une place centrale voire fondamentale au cours de notre vie onirique. Toutefois, une étude réalisée en 2017 par Isabelle Arnulf, Ginevra Ugucconi, Frédérick Gay, Etienne Baldayrou, Jean-Louis Golmard, Frédérique Gayraud et Alain Devevey a introduit des bases intéressantes. Elle a démontré l'intérêt d'une approche linguistique de ces deux phénomènes en étudiant des épisodes de somniloquie produits chez des sujets souffrant de somnambulisme ou de trouble comportemental en sommeil paradoxal⁴ (désormais RBD, ou TCSP en français) idiopathique (sans cause connue) et présentant ou non une maladie de Parkinson idiopathique (désormais MPI) ou un syndrome parkinsonien atypique⁵, maladies au cours desquelles des épisodes de somniloquie sont très fréquents. Cependant, cette étude est basée sur des enregistrements réalisés dans des laboratoires du sommeil, à l'hôpital et sur une ou deux nuits consécutives, conditions expérimentales qui doivent probablement influencer la teneur des somniloquies. Or, le langage endormi se manifeste chez certains sujets d'une manière quotidienne, chez eux, dans leur environnement familial. C'est donc ce discours atypique, obtenu à partir d'enregistrements réalisés directement au domicile de quatre sujets atteints ou non de MPI, que ce travail de recherche se propose d'analyser en privilégiant une approche interactionniste.

Plus précisément, **cette thèse vise à mieux identifier les caractéristiques de la somniloquie et à révéler d'éventuelles spécificités et/ou similitudes dans le discours des somniloques, qu'ils soient ou non atteints d'une MPI.** Ainsi, comment s'organisent les somniloquies d'un

⁴ Le RBD est un trouble du sommeil paradoxal caractérisé par une extériorisation des rêves et une perte de l'atonie musculaire habituellement caractéristique de ce stade.

⁵ Les syndromes parkinsoniens atypiques sont au nombre de quatre : Démence à corps de Léwy, Dégénérescence corticobasale, Paralyse Supranucléaire Progressive et Atrophie multisystématisée. Proches de la symptomatologie de la maladie de Parkinson, ces derniers sont caractérisés par une résistance aux traitements dopaminergiques et une évolution de la maladie malheureusement plus rapide et défavorable.

point de vue global et local ? De quelles manières se structurent les interactions oniriques ? Comment la parole endormie circule-t-elle dans le sommeil ? Existe-t-il une cohérence thématique ainsi que des genres discursifs typiques ? Quels sont les thèmes abordés et sont-ils communs ou bien spécifiques aux somniloques ? La somniloquie est-elle une parole co-construite ? Si oui quels sont les marqueurs éventuels de cette co-construction ? Que nous apprennent les somniloquies sur la nature de la relation interpersonnelle entre les différents protagonistes de l'interaction onirique ? Quel est le degré de familiarité et de proximité entre eux ? Existe-t-il un rapport de domination ou de soumission au sein de ces interactions oniriques extériorisées ? Si oui, de quelle nature est-il et comment se manifeste-t-il ? Les somniloques sont-ils violents verbalement et de quelle nature est cette violence verbale ? Ne formulent-ils pas également des paroles qui témoignent de procédés relevant de la politesse linguistique ? Enfin, de quelles manières se manifestent les traces de subjectivité des locuteur·rice·s/énonciateur·rice·s somniloques dans leur discours ?

Autant de questions qui guideront l'entreprise intellectuelle de ce travail de recherche et auxquelles je tenterai de répondre tout au long des différents chapitres.

La somniloquie apparaît aujourd'hui comme un des moyens d'analyse et d'étude des rêves, dépourvue des biais habituellement inhérents à leurs récits lors du réveil. Par conséquent, elle offre un aperçu direct sur le rêve et constitue une « voie royale » pour l'étudier au plus près de sa source pour reprendre l'expression d'Isabelle Arnulf utilisée initialement pour caractériser le RBD (Arnulf, 2014, 2019). In fine, elle constitue également une formidable occasion pour la linguistique de s'imposer comme une discipline incontournable dans la compréhension des fonctions sociales des rêves.

Organisation de la thèse

La thèse comporte sept chapitres. Les deux premiers contextualiseront mon objet de recherche et l'étude réalisés. Les cinq chapitres suivants tenteront d'apporter des réponses ou des éléments de réponse aux questions précédemment énoncées et de participer à une meilleure compréhension du discours somniloque.

Dans le premier chapitre, partant du constat que le somniloque est un sujet dormant, rêvant et parlant, je réalise un état de l'art sur le sommeil, le rêve et le langage endormi et ce, chez les personnes atteintes ou non de MPI. Plus précisément, dans la sous-partie sur le sommeil, je décris ses différents stades et l'activité cérébrale inhérente à chacun d'entre eux, ses fonctions supposées ainsi que ses spécificités dans la MPI. Je traite également des troubles qui peuvent l'affecter et plus particulièrement du somnambulisme et du RBD, pathologies du

sommeil au cours desquelles des épisodes de somniloquie sont fréquemment formulés. Puis, j'aborde le rêve par une définition et une approche centrées sur ses aspects sociaux au prisme des théories contemporaines, avant de proposer une description des rêves atypiques et de pointer les spécificités de l'activité onirique au sein de la MPI. Enfin, je décris les rares études qui ont été réalisées dans le domaine de la somniloquie jusqu'à aujourd'hui.

Le deuxième chapitre a pour ambition de préciser et d'explicitier les fondements méthodologiques de mon étude. Je détaille dans un premier temps les origines de ma réflexion issue du partenariat innovant entre des chercheuses et des chercheurs ainsi que des étudiants·es de disciplines différentes. Puis, partant des conclusions de l'étude réalisée à la suite de ce partenariat, je décris les différentes méthodes d'investigation de la somniloquie qui s'offrent à l'analyste et celle retenue dans le cadre de mes travaux. J'expose ensuite les étapes successives de mon expérimentation en détaillant plus précisément les circonstances de mes rencontres avec les quatre participant·e·s de l'étude ainsi que leur recrutement, avant de détailler et de questionner les spécificités de mon enquête de terrain, les aspects éthiques et réflexifs de ma recherche au regard du concept de vulnérabilité. Enfin, je termine cette partie par une description détaillée de mon corpus.

Dans le troisième chapitre, je tente de décrire la nature et les caractéristiques de l'interaction somniloque. À cette fin, j'analyse plus précisément l'organisation locale et globale des interactions. Puis, je tente de mieux circonscrire le phénomène de circulation de cette parole endormie avant d'analyser plus spécifiquement la cohérence thématique et les genres discursifs rencontrés au sein des épisodes de somniloquie.

Le quatrième chapitre, quant à lui, s'intéressera aux principaux marqueurs discursifs repérés au sein du discours somniloque et plus particulièrement aux marqueurs de recherche d'approbation discursive, aux phatiques, aux interjections et aux onomatopées, qui témoignent du caractère co-construit des somniloquies. J'analyserai également les marqueurs spécifiques du discours de certains somniloques, les marqueurs discursifs d'interruption des somniloquies et de planification du discours ainsi que le marqueur *mais* l'un des plus fréquemment formulés au sein de mon corpus.

Dans le cinquième chapitre, je traiterai plus précisément des éléments susceptibles de renseigner la nature de la relation horizontale. Pour y parvenir, j'analyserai les chuchotements comme des indicateurs non verbaux de cette relation et les termes d'adresse, les pronoms personnels et adjectifs possessifs, en lien avec les personnes de l'interlocution et de la délocution, comme des marqueurs verbaux au service de la description de cette même relation. Je décrirai également les thèmes communs rencontrés au sein de la somniloquie ainsi que ceux

spécifiques aux somniloques, pour tenter de mieux appréhender, in fine, le degré de familiarité et de proximité (ou de distance) entre les différents protagonistes de l'interlocution onirique.

Toujours dans un souci de mieux circonscrire la relation interpersonnelle en jeu dans les somniloques, le sixième chapitre sera spécifiquement axé sur la relation verticale. Plus précisément, je m'intéresserai à l'étude des enjeux de pouvoir et de domination véhiculés dans le langage endormi. Sa description, inclura la prise en compte des actes de langage formulés et plus particulièrement ceux menaçants pour la ou les faces des différents protagonistes de l'interlocution somniloque. Cette description s'intégrera plus généralement au sein d'une analyse des phénomènes de violence verbale et de politesse linguistique au sein du langage endormi.

Le septième chapitre, enfin, s'intéressera aux marqueurs de subjectivité dans le discours somniloque. Bien que ce phénomène soit plus ou moins explicitement abordé au cours des différents chapitres, cette partie tentera de mettre au jour certaines traces du locuteur·rice/énonciateur·rice au sein de la somniloquie grâce à l'analyse de certains déictiques. Plus précisément, je tenterai de mieux cerner et de préciser par l'identification de leur présence et de leur nature, dans quel espace-temps évoluent les somniloques au cours de leurs rêves. Puis, je m'intéresserai spécifiquement aux marques et formes du locuteur·rice/énonciateur·rice somniloque dont les pronoms personnels de première personne, les combinaisons du *je*, et les adjectifs possessifs. Enfin, je proposerai une analyse de la négation dans la somniloquie, phénomène récurrent et particulièrement mis en exergue lors des études antérieures (Arnulf et al., 2017).

Chapitre 1

Le somniloque : un sujet dormant, rêvant, parlant

« Une découverte ça n'augmente pas forcément nos connaissances, ça augmente notre conscience de notre inconnaissance »

(Etienne Klein, dans *Le mystère de la matière noire*, Denjean, 2011)

Partant du constat, voire du truisme, que les somniloques sont avant tout des sujets en train de dormir, de rêver et de parler, ce premier chapitre s'organisera autour de ces trois notions essentielles que sont le sommeil, le rêve et le langage endormi.

Ainsi, je débiterai ce chapitre par une description du sommeil, de ses fonctions supposées, de ses différents stades et de l'activité cérébrale qui leur est associée. J'aborderai également son versant pathologique au travers du somnambulisme et du RBD⁶, ainsi que ses spécificités dans la MPI.

Puis, je proposerai une définition du rêve au regard des théories contemporaines qui lui assignent une fonction éminemment sociale. Je tenterai également de mieux circonscrire la nature des interactions et des avatars oniriques ainsi que les rêves atypiques qui peuvent parfois affecter des dormeurs présentant ou non une MPI, lors de certains troubles du sommeil.

Enfin, je réaliserai un historique des rares études sur la somniloquie jusqu'à nos jours, en détaillant plus précisément les conclusions de l'étude réalisée en 2017 par Isabelle Arnulf, Ginevra Ugucioni, Frédérick Gay, Etienne Baldayrou, Jean-Louis Golmard, Frédérique Gayraud et Alain Devevey (Arnulf et al., 2017).

⁶ Pour rappel voir p. 14

1 Le somniloque : un sujet dormant

« De sorte que la moitié de la vie se passant en sommeil, par notre propre aveu ou quoi qu'il nous en paraisse, nous n'avons aucune idée du vrai, tous nos sentiments étant alors des illusions. Qui sait si cette autre moitié de la vie où nous pensons veiller n'est pas un autre sommeil un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir ? »

(Pascal, Les Pensées, La condition contradictoire de l'homme, 1670, p. 257)

Dans un article exhaustif consacré à l'histoire de la médecine du sommeil, Michael J. Thorpy (2011) part du constat précédemment énoncé que peu de phénomènes physiologiques ont reçu autant d'attention que le sommeil de la part des artistes, des érudits ou des scientifiques de quelque discipline ou courant que ce soit. En effet le sommeil, mais également les rêves, ont passionné l'espèce humaine au travers de son histoire et continuent encore aujourd'hui à susciter un vif intérêt. Phénomène que tout être humain expérimente personnellement au cours de sa vie et qui occupe environ un tiers de son existence, le sommeil humain a pourtant connu de profonds changements dans sa structure, et des modifications dans son organisation semblent s'être opérées au cours l'évolution.

En 2015, David R. Samson et Charles L. Nunn dans leur article intitulé « Sleep intensity and the evolution of human cognition » expliquent comment la transformation morphologique d'Homo Erectus liée entre autres à sa bipédie a fortement augmenté son risque de chute du haut des arbres lors de ses phases de sommeil, l'obligeant alors à quitter leur cime et à dormir au plus près du sol malgré les nombreuses menaces que cela représentait pour son intégrité. Ce changement aurait ainsi entraîné de profondes modifications dans l'architecture de son sommeil mais également de sa cognition, hypothèses conceptualisées par ces deux mêmes auteurs sous le terme « d'hypothèse d'intensité du sommeil » (« sleep intensity hypothesis »). Ils postulent notamment que pour assurer au mieux l'intégrité des premiers hominidés dormant au sol, ce nouveau sommeil devait être le plus bref et le plus profond possible, et favoriser au mieux les besoins homéostatiques nécessaires, caractéristiques qui expliqueraient de surcroît la différence importante de temps de sommeil observée entre l'espèce humaine et les autres êtres vivants. Par ailleurs, il est fort probable que les risques induits par ce nouvel environnement nocturne terrestre aient été contrebalancés par la domestication concomitante du feu, fournissant ainsi entre autres aux premiers hominidés chaleur et protection contre toutes sortes de menaces. Ainsi, la réduction de la durée totale de sommeil au profit de sa qualité ainsi que toutes les

implications bénéfiques liées à la domestication du feu auraient permis à Homo Erectus de gagner jusqu'à 37% de temps éveillé en plus par rapport à ses ancêtres (Samson et Nunn, op.cit.). Ceci aurait participé à l'émergence et au renforcement des liens sociaux et, à mon sens, aurait largement participé au développement de la culture et donc du langage tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Mais un autre changement semble également avoir bouleversé la structure et l'organisation du sommeil entre le 18^e et le 19^e siècle. L'historien Roger Ekirch dans son livre de 2021 intitulé « La grande transformation du sommeil. Comment la révolution industrielle a bouleversé nos nuits », bouscule la conception contemporaine du sommeil qui le représente habituellement sous la forme d'un seul et même bloc d'une durée de 8 heures environ. En effet, à partir de l'étude d'ouvrages littéraires d'auteurs tels que Stevenson à la fin du 19^e siècle, de récits de religieux du 6^e siècle, des écrits de Tite-Live, de Virgile ou d'Homère, ainsi que de l'étude de cultures non occidentales au 20^e siècle, ou plus récemment d'une étude réalisée en 1996 par Thomas A. Wehr, l'historien postule que jusqu'à l'époque préindustrielle et depuis probablement des millénaires, le sommeil était en réalité un processus physiologique bi-phasique, c'est-à-dire fragmenté en deux périodes différentes de sommeil, séparées toutes les deux par une période de réveil. Au cours de cette période d'éveil, la majorité des personnes ne semblaient pas quitter leur lit et mettaient à profit cette période pour effectuer des prières, converser avec leur conjoint, commenter leurs rêves, méditer, ou avoir des rapports intimes alors que d'autres profitaient également de ce temps d'éveil pour effectuer certaines tâches ménagères ou dispenser des soins au bétail dans les régions les plus rurales. Ce sommeil bi-phasique se serait alors progressivement raréfié à partir de la fin du 18^e siècle d'abord exclusivement au sein des classes sociales les plus favorisées avant de s'étendre au sein des autres classes sociales au début du 19^e siècle à la faveur de l'apparition, de la généralisation et du progrès de l'éclairage tant domestique que publique mais également en raison d'une modification du rythme de travail, pour au final se rapprocher du sommeil tel que nous le connaissons et l'expérimentons quotidiennement aujourd'hui.

Mais l'étude du sommeil connaîtra un essor déterminant avec l'apparition en 1929 de l'électro-encéphalogramme (EEG), des travaux de chercheurs et de chercheuses comme Eugène Aserinsky, Nathaniel Kleitman (1953), William Dement (Dement et Kleitman, 1957) ou encore du lédonien Michel Jouvet (1962) dans les années 50 et 60 et l'apparition dans les années 70 de laboratoires d'analyses du sommeil réalisant des enregistrements polysomnographiques, examens permettant d'étudier la physiologie du sommeil. Par ailleurs, du début des années 1960 et jusqu'à 1968, la lecture des tracés du sommeil ne s'effectuait qu'à partir de la classification

en 5 stades d'Alfred L. Loomis, Edmund N. Harvey et Garret A. Hobart ou les stades 1 à 4 de William Dement et Nathaniel Kleitman. Ce n'est qu'à partir de 1968 et la parution du manuel de codage d'Allan Rechtschaffen et d'Anthony Kales que tous les laboratoires et chercheurs et chercheuses ont utilisé les stades 1 à 4 du sommeil lent et du sommeil paradoxal. Aujourd'hui, les stades 1 et 2 portent le nom N1 et N2, et les stades 3 et 4 du sommeil lent ont été fusionnés en un seul stade intitulé N3 (Dement et Kleitman, 1957 ; Loomis et al., 1936 ; Rechtschaffen et Kales, 1968 cités par Billiard, 2018).

1.1 Les stades du sommeil

Le sommeil est défini comme un état physiologique périodique, spontané et réversible de repos au cours duquel le traitement des informations sensibles et l'émission des réponses motrices sont fortement réduites mais non abolies. Cet état est expérimenté normalement chaque jour par toute personne et constitue une part importante de notre existence puisque l'être humain passera environ un tiers de son existence à dormir.

Depuis l'article d'Alexander A. Borbély intitulé « a two process model of sleep regulation » rédigé il y a 41 ans, le sommeil humain est traditionnellement représenté comme dépendant de deux facteurs : le processus circadien, définissant le rythme diurne et l'aspect rythmique du cycle veille-sommeil dont la température et le taux de mélatonine constituent les marqueurs ; et le processus homéostatique qui augmente au cours de l'éveil et diminue au cours du sommeil, reflétant l'augmentation du besoin de sommeil au cours de l'état de veille (Borbély, 1982). Néanmoins, de nouvelles études affinent et complexifient nettement aujourd'hui ce modèle (voir Borbély et al., 2016 pour une revue exhaustive). Elles portent entre autres sur la différenciation cérébrale, l'interaction continue entre les deux processus précédemment décrits, l'interaction entre le noyau suprachiasmatique⁷ (NSC), le besoin de dormir et le fonctionnement de l'horloge circadienne, ou encore sur l'existence d'un oscillateur circadien à l'extérieur du NSC jouant un rôle dans la synchronisation veille-sommeil.

L'utilisation de l'EEG couplée au développement des techniques d'enregistrement physiologique du sommeil prenant en compte l'activité de certains muscles et de l'activité respiratoire grâce aux électro-myocardiogrammes (EMG) et aux électro-oculogrammes (EOG) ont permis de diviser le sommeil en sommeil lent (SL), lui-même divisé en trois parties (N1, N2, N3) et en sommeil paradoxal (SP).

⁷ Structure médiane localisée au niveau de l'hypothalamus dans le tronc cérébral, à proximité du chiasma optique et jouant un rôle dans le contrôle des rythmes veille-sommeil

Alors que le SL occupe jusqu'à 75 % du temps total de sommeil, essentiellement au cours du stade N2, le SP ne représente que 25% du temps total de sommeil, mais sa durée tend à augmenter au fur et à mesure de la nuit. Ces stades sont caractérisés par leur alternance : N1->N2->N3->(N2)⁸->SP dont l'enchaînement constitue un cycle complet de sommeil d'une durée généralement comprise entre 60 et 90 minutes, phénomène qui peut se répéter 4 à 5 fois au cours d'une nuit « typique » comme l'indique l'hypnogramme⁹ suivant :

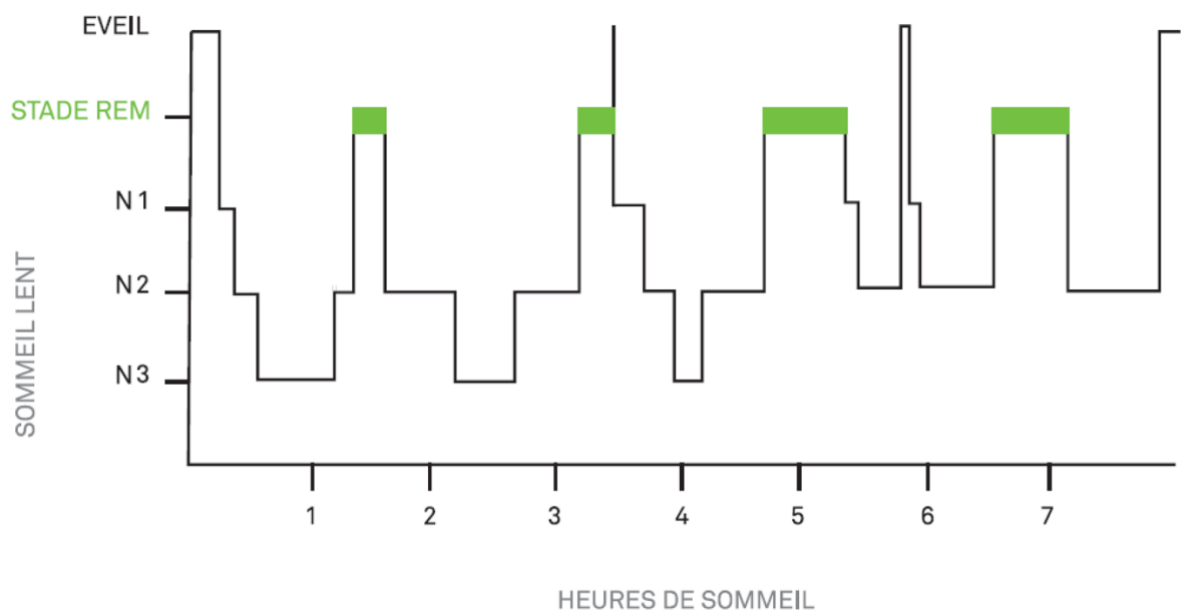


Figure 1 : Hypnogramme d'un sujet jeune¹⁰

1.1.1 Le sommeil lent

Le SL, ou *non rapid eye movement* (NREM), se divise lui-même en 3 sous-stades : N1, N2 et N3.

- Le stade N1

Ce stade correspond à celui de l'endormissement. Il ne dure que très peu de temps, de 1 à 5 minutes au total, ne représente que 5 % du temps total de sommeil mais peut faire de nouvelles apparitions au cours de la nuit en tant que stade de transition veille-sommeil et parfois

⁸ Parfois le stade N2 peut surgir brièvement à nouveau et précéder le sommeil paradoxal.

⁹ Graphique de synthèse sur lequel apparaît les différentes phases du sommeil et de veille d'un individu

¹⁰ L'image provient du site de l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance, disponible à l'adresse suivante : <https://institut-sommeil-vigilance.org/tout-savoir-sur-le-sommeil/>

avant la survenue du SP. Au cours de ce stade du sommeil, le dormeur reste encore particulièrement sensible aux stimuli environnementaux. Sa respiration, rapide et irrégulière à l'état d'éveil, tend à se produire d'une manière plus régulière. Son tonus musculaire, élevé lors de sa vie éveillée, reste présent mais diminue et les mouvements oculaires deviennent lents et d'une fréquence inférieure à 1 Hz. L'amplitude de l'EEG s'affaiblit également ($<50 \mu\text{V}$), de même que les ondes *alphas* (8-12 Hz) alors caractéristiques de l'éveil calme les yeux fermés, s'effacent rapidement au profit des ondes *thêtas* (4-8 Hz) (Dauvilliers et Billiard, 2004 ; Ugucioni, 2015).

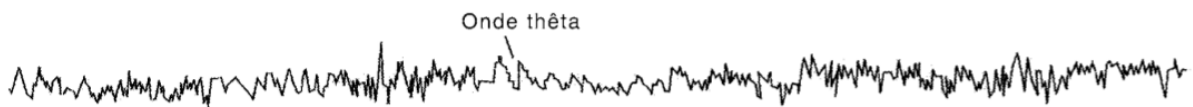


Figure 2 : Caractéristiques du stade N1 à l'EEG¹¹

- Le stade N2

Ce stade est également marqué par une activité mixte d'ondes majoritairement thêta (2-7 Hz) et d'environ 20 % d'ondes lentes delta à prédominance frontale (0,5-4 Hz). Alors que le tonus musculaire est toujours présent, les mouvements oculaires disparaissent, la fréquence cardiaque et la température chutent. L'EEG est marqué par deux grapho-éléments typiques dont les complexes K, ondes bi- ou diphasiques alternant une première composante négative très rapide (350-550 ms) suivie d'une deuxième composante positive plus lente et plus durable (900 ms), et l'apparition de fuseaux de sommeil (*spindles*), ondes appartenant à la bande fréquence sigma comprise entre 10 et 14 Hz (Colrain, 2005 ; Dauvilliers et Billiard, 2004 ; Halász, 2005; Loomis et al., 1938). Ces fuseaux de sommeil, encore appelés fuseaux rapides, constituent le deuxième graphoélément typique de ce stade et ont une durée très brève comprise en 0,5 et 1 seconde.

Les fuseaux de sommeil et les complexes K joueraient un rôle crucial dans le maintien du sommeil par une inhibition des stimuli jugés non dangereux (Colrain, op.cit. ; Halász, op.cit.) et dans les processus de consolidation de la mémoire associés au stade N2 (Cash et al., 2009 ; Stickgold, 2005). Sa durée est d'environ 25 minutes lors du premier cycle de sommeil et tend à diminuer les cycles suivants. Il constitue le stade du sommeil le plus long en termes de durée

¹¹ Les captures d'écran d'EEG des figures 2, 3, 4 et 5 proviennent de l'article d'Yves Dauvilliers et Mathieu Billiard (2004).

et occupe jusqu'à 55 % du temps total de sommeil.

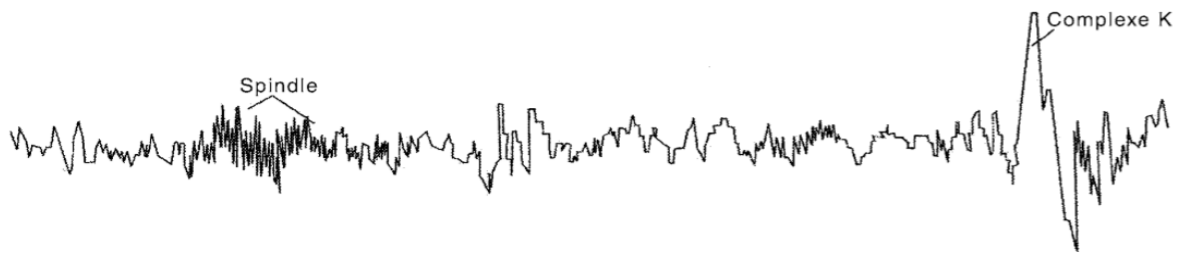


Figure 3 : Caractéristiques du stade N2 à l'EEG

- Le stade N3

Le stade N3 comprend les stades 3 et 4 et correspond au sommeil lent profond encore appelé sommeil à ondes lentes (slow wave sleep – SWS). Comme son nom l'indique, ce stade du sommeil est celui où le dormeur est le plus difficile à réveiller. Il est composé d'ondes delta, d'allure monophasique dont la fréquence est comprise en 0,5 et 2 Hz et d'amplitude supérieure à 75 μ V. Ces ondes sont présentes à raison de 20 à 50 % lors du stade 3 et de plus de 50 % dans le stade 4. Le tonus musculaire est également réduit et les mouvements oculaires sont inexistant.

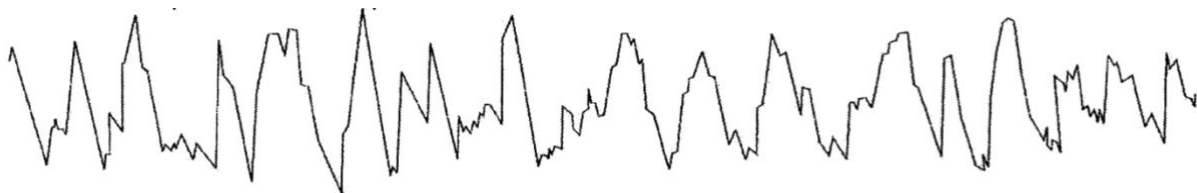


Figure 4 : Caractéristiques du stade N3 à l'EEG

1.1.2 Le sommeil paradoxal

Environ 90 minutes après l'endormissement, les ondes delta du stade N3 laissent place à une activité EEG mixte proche du stade N1 et du bas voltage typique de l'éveil, comprenant des ondes alpha et des trains d'ondes thêta appelées « dents de scie ». Le tonus musculaire est parfaitement aboli au contraire de l'activité cérébrale qui se rapproche de celle à l'état d'éveil, de sorte que le cerveau apparaît en ébullition dans un corps complètement endormi, dissociation à l'origine de la terminologie « paradoxale » de ce stade. Mais le SP est également caractérisé par l'alternance de deux micro-états : une période « tonique » et une période « phasique ». L'atonie musculaire est en effet perturbée par des *twitches* qui correspondent à de brèves

décharges musculaires localisées au niveau de la face et des extrémités dont le rôle pourrait être bénéfique dans le développement du système sensorimoteur (Blumberg et al., 2013 ; Tiriac et Blumberg, 2016), ainsi que par des bouffées de mouvements oculaires rapides (Aserinsky et Kleitman, 1953 ; Dement et Kleitman, 1957) ou encore une contraction des muscles de l'oreille moyenne. Alors que la respiration est stable en sommeil lent (Remmers, 1990), elle devient irrégulière en sommeil paradoxal. Des ondes ponto-géniculo-occipitales (PGO) témoins d'une activité centrale sont observées (Ioannides et al., 2004 ; Orem, 1980) ainsi qu'une érection du pénis et un engorgement clitoridien.

Si la période « tonique » apparaît comme une période de quiescence par rapport à la période « phasique », il semblerait que le phénomène de vigilance à l'environnement soit plus efficace durant la période dite « tonique » (Ermis et al., 2010 ; Price et Kremen, 1980).



Figure 5 : Caractéristiques du SP à l'EEG

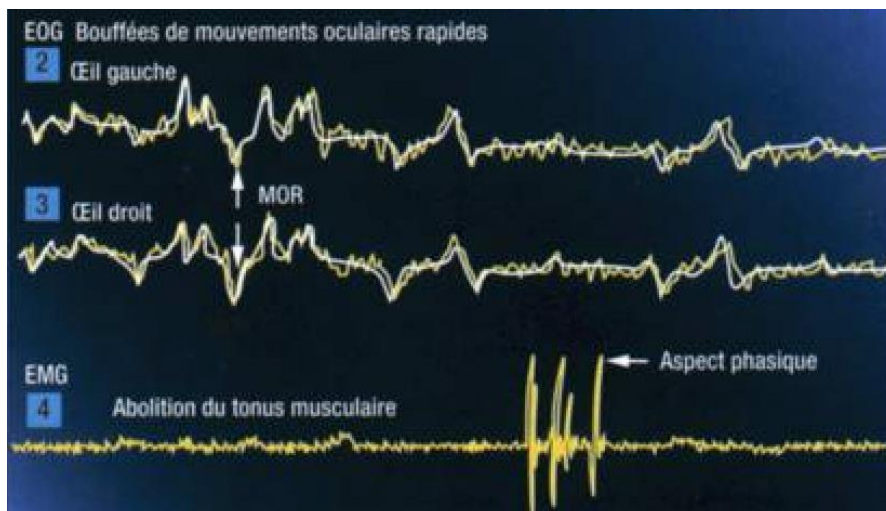


Figure 6 : EOG et EMG au cours du SP¹²

Alors que le sommeil était considéré encore récemment comme affectant simultanément et uniformément l'ensemble du cerveau et entretenant des différences fondamentales et non conciliables avec l'état de veille, de nombreuses recherches questionnent le fondement de cette distinction et pointent par exemple l'apparition d'ondes spécifiques du sommeil lent à l'état de

¹² L'image provient du site proposé par les équipes sommeil du centre de recherches en Neurosciences de Lyon et disponible à l'adresse suivante : <https://sommeil.univ-lyon1.fr/articles/savenir/3type/stade5.php>

veille (Finelli et al., 2000 ; Leemburg et al., 2010 ; Vyazovskiy et al., 2011 ; Vyazovskiy et Tobler, 2005) ou au cours du sommeil paradoxal (Funk et al., 2016), ainsi qu'une production et une régulation « locale » du sommeil (pour une revue exhaustive de ces questions voir Siclari et Tononi, 2017). Cette régulation « locale » du sommeil trouve un exemple concret et particulièrement intéressant pour mon étude, dans le cas précis de l'asymétrie interhémisphérique observée lors de l'augmentation accrue de la vigilance du dormeur (« *night watch* ») au cours d'une première nuit dans un environnement étranger (« *first-night effect* ») (Tamaki et al., 2016). Par ailleurs l'apparente déconnection avec le monde extérieur, caractéristique manifeste du sommeil et du rêve, pourtant déjà remise en question par des études antérieures (Portas et al., 2000), est aujourd'hui encore plus sérieusement remise en cause. Des études sur le sommeil lent et paradoxal ainsi que sur les rêveur·euse·s lucides avec lesquelles les examinateur·rice·s réussissent à communiquer et dialoguer au cours du SP (Konkoly et al., 2021), démontrent que les entrées sensorielles ne disparaissent pas complètement même lorsque les sujets sont endormi·e·s (Baird et al., 2021). Ces études ouvrent la voie à une nouvelle façon d'explorer le sommeil et les rêves et il est intéressant de voir à quel point les résultats permettent de faire des progrès significatifs dans notre compréhension de ces deux phénomènes, ce à quoi l'étude de la somniloquie peut légitimement prétendre à mon sens.

1.2 L'activité cérébrale inhérente au sommeil

La compréhension de la neuroanatomie du sommeil est aujourd'hui rendue plus facilement accessible grâce aux progrès récents des techniques de neuroimagerie non invasives parmi lesquelles la tomographie par émission de positrons (PET) ou de photons uniques (SPECT), la spectroscopie proche infrarouge (NIRS) et l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) (Peigneux, 2015). Ces techniques offrent, entre autres, la possibilité d'accéder plus aisément au fonctionnement des niveaux corticaux et sous-corticaux des différentes structures cérébrales ce que ne permettent pas les explorations réalisées à l'aide de l'EEG (Dang-Vu et al., 2010).

1.2.1 L'activité cérébrale au cours du sommeil lent

Les études initialement réalisées à l'aide de la tomographie par émission de positrons utilisant le traceur « ¹⁸FDG¹³ » démontrent une diminution importante du métabolisme cérébral global du glucose au cours du sommeil lent par rapport à l'état d'éveil (Buchsbaum et al., 1989;

¹³ « [18F]2-fluoro-2-deoxy-D-glucose »

Maquet et al., 1990) et plus particulièrement au cours du stade N3 puisque celle-ci n'est observée que très légèrement au cours du stade N2 (Maquet et al., 1992).

Puis, l'utilisation du traceur¹⁴ H₂O¹⁵ pour mesurer le débit sanguin cérébral régional a permis d'affiner ces différences et met en avant que cette diminution de près de 40 % de l'activité cérébrale par rapport à l'éveil au cours du stade N3 (Maquet et al., op.cit.) est essentiellement localisée au niveau du cortex préfrontal, du cortex cingulaire antérieur, du précunéus (pour le niveau cortical), et du tronc cérébral, du thalamus, des ganglions de la base et du cortex antérieur basal (pour le niveau sous-cortical) (Andersson et al., 1998 ; Braun et al., 1997 ; Hofle et al., 1997 ; Kajimura et al., 1999 ; Maquet et al., 1997 cités par Dang-Vu et al., 2010 ; Peigneux, 2015).

Cette diminution globale et régionale de l'activité cérébrale habituellement caractéristique du SL est nuancée depuis l'utilisation conjointe de l'EEG et de l'IRMf. En effet, ils démontrent une augmentation de l'activité cérébrale associée aux ondes lentes dans des régions telles que le gyrus parahippocampique, le cervelet et le tronc cérébral, et la présence d'ondes deltas liées à des réponses au niveau frontal (Dang-Vu et al., 2008). Ils révèlent également que l'apparition de fuseaux de sommeil phasiques est accompagnée d'une augmentation de l'activité cérébrale au niveau du réseau cortico-sous-cortical comprenant le thalamus, les zones paralimbiques les gyri temporaux supérieurs (Schabus et al., 2007). Enfin, il semblerait également que même au cours du sommeil lent, le cerveau soit capable de traiter des informations externes ainsi que d'en analyser la pertinence (Dang-Vu et al., 2010 ; Schabus et al., 2012).

Ces recherches récentes remettent en cause la *quiescence* qui est traditionnellement associée au stade N3 du sommeil lent (Dang-Vu et al., op. cit., p. 1).

1.2.2 L'activité cérébrale au cours du sommeil paradoxal

Le SP quant à lui, contrairement au sommeil lent, est marqué par une activité neuronale élevée et désynchronisée (Jones, 1991 ; Steriade et McCarley, 1990) corrélée à des besoins énergétiques importants (Maquet et al., 1990) ainsi qu'à une augmentation du flux sanguin cérébral (Madsen et al., 1991 ; Madsen et Vorstrup, 1991). Comme le précisent Thien Thanh Dang-Vu et ses collègues Martin Desseilles, Dominique Petit, Stéphanie Mazza, Jacques Montplaisir et Pierre Maquet en 2007 dans leur article intitulé « Neuroimaging in sleep medicine », le SP est également caractérisé par une activation plus importante par rapport à l'éveil de zones cérébrales telles que le thalamus, l'hippocampe et la pontine tegmentum

¹⁴ « [¹⁵O]-labeled water »

lesquelles jouent un rôle important dans les mécanismes de survenue du SP chez l'animal (Datta, 1995, 1997 ; Marini et al., 1992). Cette même activation affecte également d'autres structures telles que le cortex cingulaire antérieur, les aires temporo-occipitales et l'amygdale qui occupe un rôle prépondérant au cours du SP notamment dans sa modulation par la production des ondes PGO (Calvo et al., 1987, 1996) ainsi que dans la modulation de la fréquence cardiaque (Desseilles et al., 2006) et des différents systèmes de mémoire (Bechara et al., 1995; Dang-Vu et al., 2006; Maquet et al., 1996 ; Maquet, 2001; Maquet et al., 2003 ; Peigneux et al., 2001 ; Rauchs et al., 2005).

A contrario, il existe une sous-activation du cortex préfrontal dorso-latéral et inférieur, du gyrus cingulaire postérieur et du précunéus (Braun et al., 1997 ; Maquet et al., 1996, 2000, 2005 ; Nofzinger et al., 1997), elle aussi potentiellement modulée par l'amygdale (Amaral et Price, 1984). L'aire 40 selon la classification de Brodmann, active dans la volition¹⁵ à l'état d'éveil (Desmurget et al., 2009 ; Goldberg et al., 2008) est elle aussi inactive au cours du SP (Braun et al., op.cit ; Maquet et al., 1996). Par ailleurs, il a également été démontré des différences significatives de l'activité cérébrale à l'état d'éveil au sein des cortex postérieurs en termes d'activation et de désactivation de certaines voies. Elles seraient à même d'expliquer pourquoi le SP assurerait un traitement interne de l'information dans un système fermé (entre les aires extrastriées et leurs projections paralimbiques), coupé du monde extérieur tant dans ses afférences (via le cortex strié) que ses efférences (via le cortex frontal) (Braun et al., 1998).

1.3 Les fonctions supposées du sommeil

Du fait de l'état physiologique associé au sommeil qui entraîne entre autres une altération de la conscience ainsi que des possibilités d'adaptation et de réaction face à d'éventuelles menaces, les dormeur·euse·s se retrouvent dans un état de vulnérabilité, à la merci d'éventuels prédateurs et de menaces bien que nos habitations contrairement à celles de nos ancêtres constituent aujourd'hui des abris relativement sûrs. Il est donc fort probable que les bénéfices induits par le sommeil surpassent le danger qu'il représente pour l'intégrité des dormeur·euse·s. Par ailleurs, l'expérience personnelle et désagréable d'un manque même léger de sommeil ainsi que des possibles troubles cognitifs résiduels à ce manque, heureusement réversibles par un nouvel apport de sommeil, suffit à se rendre compte de son importance pour notre intégrité (Goel et al., 2013 ; Rasch et Born, 2013).

Bien que cet état soit expérimenté normalement chaque jour par toute personne et constitue une

¹⁵ Acte de volonté

part importante de notre existence, son rôle exact n'est à ce jour pas clairement élucidé mais de nouvelles pistes de réflexion continuent à émerger. James M. Krueger, Marcos Frank, Jonathan Wisor et Sandip Roy dans leur article de 2016 intitulé « Sleep function : toward elucidating an enigma », attribuent six fonctions principales au sommeil, parmi lesquelles :

- **Une fonction immunitaire,**

permettant aux individus d'allouer plus d'énergie à leur immunité et une meilleure résistance aux infections comme en témoigne l'augmentation de la prise de médicaments anti-pathogènes chez les sujets souffrant d'une mauvaise qualité du sommeil (Berticat et al., 2016). Par ailleurs, cette fonction immunitaire serait également présente dès le plus jeune âge, puisqu'une mauvaise qualité de sommeil chez l'enfant dès les premières années de sa vie entraînerait la multiplication de cytokines pro-inflammatoires¹⁶ retrouvées chez les adultes dans certaines pathologies fréquentes (Radmanish et al., 2022)

- **Une fonction glymphatique,**

qui servirait à nettoyer les déchets du système nerveux central (Chong et al., 2022 ; Goldman et al., 2020). Sa dysfonction pourrait entraîner des troubles du sommeil et entretenir un lien causal avec les maux de tête (Yi et al., 2022) mais également avec le RBD et la maladie de Parkinson (Si et al., 2022).

- **Une fonction de réduction de l'utilisation calorifique,**

qui postule que le sommeil assure une fonction de restauration des réserves d'énergie dépensées au cours de l'éveil (Krueger et al., 2016).

- **Une fonction de restauration des réserves d'énergie cérébrale,**

selon laquelle, au cours du sommeil il existerait un métabolisme qui lui serait propre, marqué par une diminution de l'utilisation de glucose notamment au cours du SL (Braun et al., 1997 ; Heiss et al., 1985 ; Kennedy et al., 1982 cités par Krueger et al., op.cit).

- **Une restauration de la dégradation des performances au cours de l'éveil,**

fonction illustrée particulièrement lorsqu'une dette de sommeil s'accumule et que les performances antérieures des dormeur·euse·s sont restaurées, et ce d'une manière proportionnelle à la quantité de sommeil de la ou des nuit(s) suivante(s) (Banks et al., 2010).

¹⁶ Substances synthétisées par certaines cellules immunitaires régulant l'activité de certaines autres cellules, d'après : <https://www.inserm.fr/actualite/sommeil-et-immunite-des-liens-etroits-des-les-premieres-annees-de-vie/>

- **Une fonction de connectivité et de plasticité cérébrale,**

plus spécifiquement une fonction de suppression des souvenirs obsolètes, de consolidation de nouvelles traces mnésiques, de solidification des circuits neuromusculaires, de réduction de la transmission synaptique glutaminergique et d'un entretien cellulaire prophylactique (Abel et al., 2013 ; Blumberg et al., 2013 ; Crick et Mitchison, 1983 ; Inostroza et Born, 2013 ; Smith et Peters, 2011 ; Vyazovskiy et al., 2011 cités par Krueger et al., 2016).

1.4 Le sommeil dans la maladie de Parkinson

La maladie de Parkinson est la deuxième maladie neuro-évolutive la plus fréquente après la maladie d'Alzheimer et celle qui connaît actuellement la croissance la plus importante (Dorsey et al., 2018). Elle est accompagnée de troubles moteurs regroupés sous la terminologie de triade symptomatique qui peut comprendre des tremblements de repos, une akinésie¹⁷ ou une hypertonie/rigidité (Dujardin et Defebvre, 2007). Mais, de nombreux troubles non-moteurs – entre autres une dysautonomie¹⁸, des troubles neuropsychiatriques, un déclin cognitif – précèdent de plusieurs années voire de plusieurs décennies les troubles moteurs, parmi lesquels les troubles du sommeil apparaissent très fréquemment puisqu'observés chez 60 à 90 % des personnes malades (Chaudhuri et al., 2006 ; Lees et al., 1988 ; Nausieda et al., 1982). Parmi ces troubles du sommeil sont observés l'insomnie, les troubles respiratoires du sommeil, la somnolence diurne excessive, le trouble comportemental en sommeil paradoxal, le syndrome des jambes sans repos et les perturbations du rythme circadien (Albers et al., 2017 ; Di Fabio et al., 2013 ; Gagnon et al., 2002 d'après Schütz et al., 2022). Une étude polysomnographique réalisée en 2005 auprès de 46 malades de Parkinson, a mis en avant chez ces derniers une déstructuration progressive du sommeil, indépendante du degré de déficience motrice, de la quantité de médicaments dopaminergiques ou de l'utilisation de sédatifs, mais très nettement corrélée à l'avancée de la maladie. En effet, les patient·e·s avec une durée de maladie plus longue présentaient une réduction de l'efficacité du sommeil ainsi qu'une diminution des pourcentages de sommeil lent et paradoxal (Diederich et al., 2005).

Les troubles du sommeil sont donc aujourd'hui reconnus comme faisant partie intégrante de la maladie de Parkinson. Ils constituent l'un des troubles non-moteurs les plus fréquents et impactent fortement la qualité de vie des personnes qui en souffrent.

¹⁷ Incapacité ou difficulté à initier un mouvement

¹⁸ Dysfonctionnement du système nerveux autonome responsable d'une fréquente hypotension orthostatique chez ces patient·e·s

Par ailleurs, en accord avec la théorie de Braak (Braak et al., 2003) qui postule entre autres que les corps de Léwy¹⁹ apparaissent dans le bulbe olfactif, le bulbe rachidien, et le tegmentum pontique avant de gagner le territoire du mésencéphale ainsi que de la substance noire dont l'atteinte est responsable des troubles moteurs, il semblerait que les troubles du sommeil et plus particulièrement le RBD et la somnolence constituent des manifestations prodromiques de la MPI (voir Al-Qassabi et al., 2017). Parmi eux, le RBD constitue le facteur de phénoconversion le plus important puisque quasiment la totalité des patients qui en souffrent développeront une maladie de Parkinson dans les 15 ans qui suivront son apparition (Iranzo et al., 2014). Ce trouble du sommeil qui touche de 30 à 50 % des parkinsoniens (Olson et al., 2000 ; Schenck et Mahowald, 2002), fait partie du groupe des parasomnies du sommeil paradoxal dont il sera question dans la suite de cette partie.

1.5 Les parasomnies

D'après la classification internationale des troubles du sommeil, les parasomnies sont définies comme « des événements ou des expériences physiques indésirables qui se produisent lors de l'entrée dans le sommeil, pendant le sommeil, ou pendant les éveils du sommeil » (American Academy of Sleep Medicine, 2005) et dont le moment de survenue conditionne l'étiologie (voir tableau ci-dessous) :

Sommeil lent	Sommeil paradoxal	Autres parasomnies
<ul style="list-style-type: none"> - Éveils confusionnels - Terreurs nocturnes - <u>Somnambulisme</u> - Sexsomnies - Troubles alimentaires liés au sommeil 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>RBD</u> - Paralysie du sommeil - <u>Cauchemars</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - Syndrome de la tête qui explose - Hallucinations liées au sommeil - Énurésies du sommeil - Parasomnies liées à une affection - Parasomnies iatrogènes - Parasomnie d'étiologie inconnue

Tableau 1 : Types des principales parasomnies selon le stade de survenue²⁰

Dans le cadre de ce travail doctoral, je m'intéresserai principalement au somnambulisme²¹

¹⁹ Agrégats anormaux de la protéine alpha-synucléine

²⁰ D'après l'ICSD-3 (American academy of sleep medicine, 2014)

²¹ Bien qu'il n'ait pas été diagnostiqué dans un centre du sommeil, il est fort probable que Sabrina, l'une des participante de l'étude, souffre de somnambulisme

(désormais SW pour *sleepwalking*), parasomnie du SL, et au trouble comportemental en sommeil paradoxal²², parasomnie survenant au cours du SP, car il est fréquent qu'elles soient accompagnées d'épisodes de somniloquie. J'aborderai également les cauchemars en lien avec la partie suivante qui traitera de l'activité onirique.

Si ces deux types de parasomnies sont distinctes, certaines personnes peuvent présenter des signes associant un RBD et des parasomnies du sommeil lent dans le cas particulier du syndrome de recouvrement qui peut être idiopathique, mais qui reste fréquemment associé à la présence de synucléopathies²³, ou plus rarement à la narcolepsie, la maladie de Creutzfeldt-Jakob ou à des lésions médullaires ou pontiques (Comella et al., 1998 ; Dauvilliers et al., 2007 ; Di Fabio et al., 2013 ; Limousin et al., 2009 ; Oberholzer et al., 2011 ; Ondo et al., 2001 ; Poryazova et al., 2007 ; Puligheddu et al., 2017 ; Tan et al., 2002 cités par Castelnovo et al., 2018).

1.5.1 Le somnambulisme

- Caractéristiques cliniques

Le somnambulisme, avec les éveils confusionnels et les terreurs nocturnes, fait partie du spectre des parasomnies du sommeil lent qui consistent selon l'ISCD en des épisodes de mouvements complexes anormaux associés à divers degrés d'activation du système nerveux autonome, une réactivité limitée ou inappropriée à l'environnement, une imagerie onirique et une cognition absentes ou limitées, ainsi qu'une amnésie totale ou partielle (American academy of sleep medicine, 2014). Toutefois, de nombreux somnambules sont capables de se rappeler occasionnellement certains éléments de leur épisode (Zadra et Pilon, 2012) et il est aujourd'hui démontré que l'imagerie mentale est présente durant les épisodes voire module leur comportement moteur (Broughton et Shimizu, 1995 ; Oudiette et al., 2009 ; Pillmann, 2009 ; Schenck et Mahowald, 1995, 2002 ; d'après Zadra et al., 2013).

Ces trois sous-types de parasomnies du SL apparaissent aujourd'hui plus comme un continuum hiérarchique que de véritables entités différenciées (Derry et al., 2009). En effet, nombre de somnambules souffrent également d'éveils confusionnels ainsi que de terreurs nocturnes et de nombreuses similitudes physiopathologiques sont observées avec ces dernières (Derry et al., 2009 ; Lopez et al., 2013 cités par Castelnovo et al., 2018, ou encore Moreno, 2015 ; Petit et

²² Appelé RBD pour *Rapid Eye Movement Behavior Disorder*

²³ Ensemble de maladies neuro-évolutives comprenant la maladie de Parkinson, l'atrophie multisystématisée, la démence à Corps de Léwy

al., 2015). Mais la spécificité du SW réside dans le fait qu'en plus des critères précédemment énoncés, il associe également une déambulation et des comportements moteurs et verbaux complexes d'une durée pouvant osciller de quelques secondes à plus de 30 minutes (Zadra et al., 2013). Ces mouvements peuvent être d'une nature routinière et en l'occurrence relativement adaptés, mais parfois inadaptés ou insensés, voire dangereux au point de compromettre l'intégrité du somnambule.

- **Étiologie et prévalence**

Cette parasomnie semble être plus fréquente chez les enfants ainsi que les adolescents mais tend rapidement à diminuer à l'adolescence (Klackenberg, 1982 ; Laberge et al., 2000) voire à disparaître à l'âge adulte bien que 2 à 4 % d'entre eux restent somnambules (Hublin et al., 1998 ; Ohayon et al., 1999, 2012). Sa prévalence est relativement faible chez les enfants de 2,5 – 4 ans (3%), mais augmente fortement chez les 7 – 8 ans (11%) pour atteindre 13,5 % chez les enfants de 10 ans, avant de légèrement diminuer à nouveau vers les 12 ans (12,7%) (Petit et al., 2010, 2015 d'après Zadra et al., 2013). Une proportion plus importante d'enfants et d'adolescents est également observée dans une revue systématique avec méta-analyse ultérieure réalisée par Helen M Stallman et Mark Kohler en 2016 comprenant un total de 51 études réalisées auprès de 100 490 somnambules. Au cours de cette méta-analyse la prévalence est de 6,9% au cours de la vie, pourcentage qui ne varie pas significativement entre les enfants et les adultes ce qui tend à démontrer selon les auteurs que peu de personnes deviennent subitement somnambules à l'âge adulte, excepté lorsqu'il est induit par des médicaments ou par une maladie neuro-évolutive (Poryazova et al., 2007 ; Stallman et al., 2018).

- **EEG et neuroimagerie du somnambulisme**

La présence plus élevée d'ondes deltas hypersynchrones à haute tension (\geq à 150 μ V) par rapport aux sujets contrôles semble être l'une des caractéristiques EEG initialement démontrée chez les somnambules (Jacobson et al., 1965 ; Pilon et al., 2006), de même que la présence et/ou la superposition et/ou la dissociation de différents profils d'ondes et de rythme (ondes lentes, ondes lentes diffuses, ondes alphas, deltas, rythme alpha) (Zadra et al., 2004). Mais comme le précisent Antonio Zadra, Alex Desautels, Dominique Petit et Jacques Montplaisir en 2013, bien que le SW soit initialement considéré comme un trouble de l'éveil (Broughton, 1968 ; Schenck et al., 1998 ; Zadra et al., op.cit.), de nombreuses études démontrent qu'il pourrait être consécutif à un dysfonctionnement de la régulation du sommeil à ondes lentes

en raison d'anomalies intrinsèques lors de ce stade et de la réponse atypique des somnambules lors d'une privation de sommeil. En effet, malgré la préservation de leur architecture du sommeil (Denesle et al., 1998 ; Gaudreau et al., 2000 ; Guilleminault et al., 1998, 2001 ; Schenck et al., 1989, 1998 ; Zadra et al., 2013), il semblerait que les somnambules présentent sur les relevés EEG un nombre anormalement accru de réveils spontanés et d'éveils localisés exclusivement dans le SL (Blatt et al., 1991 ; Espa et al., 2000 ; Gaudreau et al., 2000) et que l'intensité de leur sommeil soit affectée. Cela serait attesté par la diminution globale de l'activité des ondes lentes au cours des premiers stades du sommeil (Gaudreau et al., op.cit ; Guilleminault et al., 2001). De plus, leur réponse à une dette de sommeil importante (> 25 heures) entraîne des réponses spécifiques par rapport aux sujets contrôles, ce qui participe aujourd'hui au diagnostic de cette parasomnie. En effet, une privation de sommeil entraîne un rebond du nombre d'épisodes de somnolence la nuit suivante jusqu'à 5 fois plus important ainsi qu'une complexité et une agitation plus marquées (Joncas et al., 2002 ; Pilon et al., 2008 ; Zadra et al., 2008). Toutefois, des théories plus récentes basées sur l'activation locale du sommeil amènent les auteurs à considérer le SW comme l'expression simultanée d'un état de sommeil et de veille (Desjardins et al., 2017).

Ainsi, le SW serait la conséquence d'un éveil soudain mais incomplet au cours du stade N3 et résulterait d'un état dissocié veille-sommeil comprenant des ondes lentes dans les aires associatives couplé à une activité des aires motrices et cingulaires (Bassetti et al., 2000 ; Terzaghi et al., 2009, 2012 ; Vecchierini, 2017), de sorte que le système moteur apparaît comme « éveillé » à l'inverse du système cognitif qui est comme « endormi ». Par ailleurs, de récentes études nuancent la soudaineté de la survenue de l'éveil lors des épisodes et montrent qu'elle serait précédée d'un processus d'éveil graduel et complexe qui se produirait, d'après les analyses de l'EEG, préférentiellement dans les zones postérieures du cerveau (Desjardins et al., op.cit.).

- **Facteurs favorisants**

De la même manière que pour l'ensemble des parasomnies affectant le SL, le somnambulisme peut être déclenché par des facteurs entraînant une fragmentation du sommeil tels que le bruit, la douleur ou par une augmentation de la pression homéostatique (liée à un manque de sommeil ou une cause iatrogène telle que le Zolpidem (Stallman et al., 2018)).

Il semble également exister une association entre la consommation d'alcool ainsi que la survenue et la gravité des épisodes de somnambulisme (Howell et Schenck, 2012 ; Lam et al., 2009 ; Ohayon et al., 1999 cités par Cochen De Cock, 2016).

De plus, il est aujourd'hui reconnu que le somnambulisme s'accompagne d'une somnolence diurne excessive (Montplaisir et al., 2011 ; Oudiette et al., 2009). L'association fréquente et ancienne du somnambulisme à certaines psychopathologies concomitantes (Crisp et al., 1990 ; Kales et al., 1980 ; Ohayon et al., op.cit., 2012 ; Sours et al., 1963) est aujourd'hui critiquée car il semblerait que la majorité des somnambules ne souffrent pas plus significativement d'anxiété et de dépression (Labelle et al., 2013). Ce résultat est étonnant tant les conséquences qu'entraînent le somnambulisme sur le niveau de fatigue la journée, l'anxiété anticipatoire de la survenue d'épisodes ou les difficultés dans la vie familiale doivent avoir un impact sur le vécu thymique des sujets qui en sont victimes.

1.5.2 Le trouble comportemental en sommeil paradoxal

En 1986, Carlos H. Schenck , Scott R. Bundlie, Milton G. Ettinger et Mark W. Mahowald, dans un article paru dans la revue *Sleep*, décrivent le cas de quatre hommes et une femme âgés de 67 à 72 ans présentant depuis plusieurs mois à plusieurs années des comportements nocturnes agités menaçant leur intégrité physique ou celle de leur épouse/époux et pouvant être assimilés à une extériorisation de leurs rêves. Les auteurs font alors l'analogie avec le trouble en sommeil paradoxal observé 21 ans plus tôt chez des chats soumis expérimentalement à des lésions pontiques et qui se mettaient à soulever la tête comme s'ils regardaient quelque chose, ou bien à avoir des comportements agressifs la nuit bien que placides la journée (Jouvet et Delorme, 1965). Mais ce ne sera que dans une étude ultérieure que le terme de « *Rapid eye movement Behavior disorder* » sera introduit par ces mêmes auteurs (Schenck et al., 1987). Depuis, de nombreux progrès ont été réalisés dans la connaissance de cette parasomnie et un groupe international d'étude du RBD²⁴ a même été constitué le 29 septembre 2009 lors du sixième symposium international sur la narcolepsie.

- Caractéristiques cliniques

Classiquement, le RBD est défini comme une parasomnie du SP caractérisée par la manifestation de comportements anormaux qui s'accompagnent d'une perte de l'atonie habituellement rencontrée dans ce stade du sommeil (American Academy of Sleep Medicine, 2014).

Le RBD doit comprendre des épisodes répétés de vocalisations ou de mouvements moteurs complexes survenant en SP couplés à une absence de l'atonie en SP qui doit être objectivée par

²⁴ L'IRBDSG (*International RBD Study Group*)

un enregistrement polysomnographique. Toutefois, une suspicion basée sur l'histoire clinique des patient·e·s peut suffire à un diagnostic clinique d'autant plus si leurs rêves agités s'inscrivent dans un tableau plus général de synucléopathie (ex. Maladie de Parkinson, Atrophie multisystématisée). Le DSM-5 précise également qu'un réveil faisant suite à un épisode de RBD n'entraîne pas de confusion ou de désorientation chez les personnes qui en ont été victimes. Cette parasomnie est accompagnée d'une mise en acte de leurs rêves associée à une abolition imparfaite du tonus musculaire qui pourrait être liée à une atteinte pontique, à un dysfonctionnement des noyaux inférieurs du tronc cérébral modulant le tonus musculaire du SP et leurs connexions anatomiques (Boeve et al., 2007 ; Peever et al., 2014; Schenck et Mahowald, 1992). Le RBD est fréquemment à l'origine de blessures sévères pour les dormeur·euse·s ou leur partenaire de chambre et altère fortement leur qualité de vie (Olson et al., 2000). Il peut être idiopathique ou coexister avec une atteinte neurologique associée, dont il constitue un symptôme.

- **RBD idiopathique**

Touchant entre 0,3 et 7,7 % de la population selon les méthodes d'investigation (enregistrement polysomnographique vs. questionnaires) (Chiu et al., 2000 ; Kang et al., 2013; Pujol et al., 2017 cités par Pérez-Carbonell et Iranzo, 2019), le RBD idiopathique (désormais iRBD) se caractérise par l'absence d'une cause identifiée telle que les synucléopathies : maladie de Parkinson, atrophie multisystématisée (Sixel-Döring et Trenkwalder, 2019) ou démence à corps de Lewy (Boeve, 2019) parmi les causes neurologiques les plus fréquemment associées. Mais le RBD peut également se rencontrer dans des maladies neuro-évolutives qui ne sont pas des synucléopathies. Ces dernières ont été synthétisées par Luigi Ferini-Strambi, Francesca Marta Casoni et Marco Zucconi en 2019. Les auteurs distinguent la paralysie supra nucléaire progressive, le parkinson Guadeloupéen, la dégénérescence corticobasale, la maladie d'Alzheimer, l'atrophie olivo-ponto-cérébelleuse²⁵, la démence fronto-temporale, la maladie de Creutzfeldt-Jakob, la sclérose latérale amyotrophique, la maladie de Huntington, ou de Wilson. Toutefois, d'autres causes peuvent être identifiées telles que les syndromes neurologiques paranéoplasiques²⁶ et les maladies auto-immunes (Iranzo, 2019) ou suite à des lésions du cerveau et plus précisément après une atteinte du tronc cérébral en particulier lors de

²⁵ Maladie héréditaire et sporadique entraînant principalement une ataxie progressive caractérisée par un défaut de coordination des mouvements, des troubles de l'équilibre, des mouvements involontaires, des atteintes oculaires et une faiblesse musculaire

²⁶ Apparition conjointe d'un syndrome neurologique et d'un cancer actif ou infraclinique

l'implication des ponts dorsaux ou des projections du noyau dorsal sublatéral du pont dorsal et du noyau médullaire magnocellulaire (McCarter et St. Louis, 2019). Le RBD peut également se rencontrer dans la narcolepsie (Plazzi, 2019) ainsi que certaines maladies psychiatriques telles la dépression ou les troubles anxieux ou être lié à la prise de médicaments comme les antidépresseurs (Lam et al., 2019).

Le risque de développer une synucléopathie consécutive au diagnostic d'un iRBD augmente avec le temps : de 33 % à 5 ans, de 76 % à 10 ans et de 91% à 14 ans (Iranzo et al., 2014), pour un âge moyen de début situé aux alentours de 75 ans, et des facteurs de risques de conversion à court terme (entre 2 et 5 ans) tels que la perte de l'odorat, une altération de la vision des couleurs, des troubles moteurs subtils, un affaiblissement des compétences neuropsychologiques ainsi que certaines particularités au DAT-SPECT²⁷ (Iranzo et al., 2016, cités par Pérez-Carbonell et Iranzo, 2019).

- **RBD et maladie de Parkinson**

Le RBD dans la maladie de Parkinson touche entre 30 et 50% des patient·e·s contre plus de 70 % dans le cas de l'atrophie multisystématisée ou de la démence à corps de Léwy (Olson et al., 2000 ; Schenck et Mahowald, 2002). Une étude plus récente réalisée en vidéopolysomnographie (vPSG) a démontré la présence de RBD chez « seulement » 25% des patient·e·s nouvellement diagnostiqué·e·s (Sixel-Döring et al., 2014) alors qu'une méta-analyse de 2017 réalisée à partir de 8 études et auprès de 2462 patient·e·s nouvellement diagnostiqué·e·s, détermine sa prévalence moyenne à 23,6% avec un intervalle compris entre 4,3 et 69,4 % selon les travaux (Zhang et al., 2017). Toutefois, le RBD ne constitue pas un signe d'appel pour tous les malades de Parkinson et peut se développer au début de la maladie ou quelques années plus tard (Gjerstad et al., 2008 ; Lavault et al., 2010).

Une autre méta-analyse réalisée en 2021 par Dan Xie, Qiuyan Shen, Junying Zhou et Yanming Xu a démontré que les malades parkinsoniens souffrant de RBD présentent un risque plus élevé de développer des troubles non-moteurs plus sévères tels la dépression, la constipation, des hallucinations ou des troubles cognitifs par rapport à ceux qui n'en souffrent pas. L'étude insiste également sur le fait que le RBD se rencontre plus fréquemment chez des malades âgés, chez les individus de sexe masculin et qu'il augmente le risque de développer des troubles moteurs plus sévères. Il constitue également un risque accru de développer un trouble du contrôle des

²⁷ Examen d'imagerie diagnostique dont le rôle est d'explorer la densité des transporteurs de dopamine

impulsions²⁸ (TCI) (Fantini et al., 2018 ; Lu et al., 2020) et plus précisément une altération du processus de prise de décision (Marques et al., 2022), dimension neuropsychologique fréquemment à même de favoriser les TCIs (Linnet et al., 2011 ; Poletti et Bonuccelli, 2012 cités par Marques et al., op.cit.). Les techniques de neuroimagerie montrent la présence d'un déficit de la voie dopaminergique nigrostriée chez les malades parkinsoniens (Arnaldi et al., 2016 ; Cao et al., 2020 ; Chung et al., 2017). De plus, l'utilisation du MRPI²⁹ habituellement privilégiée dans le diagnostic de la PSP semble aujourd'hui constituer un marqueur efficace du RBD chez des nouveaux malades parkinsoniens (Urso et al., 2022).

Si la présence d'un RBD influence les manifestations cliniques de la maladie, elles peuvent être également différentes selon son moment de survenue (Ferri et al., 2014 ; Gong et al., 2014 ; Nomura et al., 2017 cités par Mao et al., 2020) et l'introduction de levodopa peut contribuer à l'augmentation de la fréquence du RBD après le début de la maladie (Cao et al., 2022). Par ailleurs, l'activité motrice des sujets RBD atteints d'une maladie de Parkinson, traditionnellement marquée à l'état d'éveil par une lenteur, une rigidité et une akinésie, semble restaurée lors des épisodes de parasomnie. L'articulation retrouve une meilleure qualité et les expressions faciales, moins marquées à l'état de veille, tendent également à se normaliser (De Cock et al., 2007).

- **Vidéopolysomnographie et neuroimagerie du RBD**

Les caractéristiques polysomnographiques des sujets RBD partagent de nombreuses similitudes avec le SP dont la présence d'ondes EEG de fréquences mixtes (alpha et thêta) et de basses amplitudes avec des mouvements oculaires rapides. A contrario, des bouffées de fréquence alpha surviennent chez le RBD (Manni et al., 2009) et l'atonie caractéristique de ce stade du sommeil disparaît dans le cadre de cette parasomnie libérant ainsi un excès de tonus musculaire repérable à l'EEG ou à l'EMG au cours de la période phasique du SP. Toutefois, les critères actuels de l'ICSD-3 pour le diagnostic du RBD précisent qu'« un RBD peut être diagnostiqué provisoirement sur la base d'un jugement clinique » lorsqu'une vidéopolysomnographie n'est pas réalisable ou que l'atonie physiologique n'est pas suffisante en termes de seuil, mais que les antécédents du patient relatent la présence d'une histoire clinique de RBD avec mise en actes de ses rêves.

Au niveau clinique, les comportements observés en vidéo montrent qu'ils surviennent par

²⁸ Ensemble de pulsions et de comportements excessifs et/ou hasardeux irrépressibles

²⁹ Le *Magnetic Resonance Parkinsonism Index* est un marqueur de neuroimagerie permettant de calculer une éventuelle atrophie mésencéphalique

salves et représentent 9% du SP (Leclair-Visonneau et al., 2010). La gestuelle est complexe, diffère fréquemment d'une nuit à l'autre et s'oriente quasi-systématiquement vers un but – se défendre – avec des mouvements brusques et irréguliers des racines ou des extrémités (Frauscher et al., 2007). Les personnes restent fréquemment allongées, ou en position assise, les yeux fermés avec des mouvements oculaires rapides qui sont codés dans la même direction que les mains ou les bras, de la même manière que si elles regardaient ce qu'elles font en rêve (Leclair-Visonneau et al., op.cit.). Mais a contrario des somnambules, elles utilisent l'environnement d'une manière inappropriée et la station debout reste exceptionnelle, ce qui peut traduire le cas échéant la présence d'un syndrome de recouvrement (Oudiette et al., 2009). Ces caractéristiques cliniques observables lors des épisodes de mise en acte du rêve sembleraient rendues possibles en partie par des activations corticales locales inhérentes au SP et plus particulièrement lors de sa période *phasique* (voir Proserpio et al., 2019 pour une revue exhaustive). Ces activations concerneraient le cortex moteur dont l'activité au cours de la période phasique du SP se rapproche de celle observée à l'état d'éveil, mais également le système limbique avec une activation sélective de l'amygdale elle-même impliquée dans le contenu émotionnel des rêves et dans des processus de réactivation et de consolidation mnésique, et enfin le système visuel dont l'activité semblerait aussi très proche de celle en jeu lors des périodes d'éveil. Par ailleurs, certaines études ont également démontré une atteinte du système dopaminergique nigrostrié³⁰ (Albin et al., 2000 ; Eisensehr et al., 2003 ; Iranzo et al., 2011 ; Zoetmulder et al., 2016 cités par Cao et al., 2022). De plus, les techniques d'imagerie par résonance magnétique ont permis ces dernières années de mieux comprendre les processus neuro-évolutifs liés au RBD et de localiser des altérations au niveau du tronc cérébral³¹ et plus précisément au niveau des parties du tegmentum du mésencéphale, du pont rostral, du noyau pédonculopontin, de la formation réticulaire pontique ainsi que dans les pédoncules cérébelleux supérieur et moyen (Garcia-Rill et Schenck, 2019 ; Ghazi Sherbaf et al., 2018 ; Holtbernd et al., 2021 ; Scherfler et al., 2011). De même, une diminution du niveau de dopamine présynaptique aurait des implications dans la phénoconversion du iRBD en synucléopathie (voir Kogan et al., 2019).

³⁰ Système intervenant dans la sécrétion de la dopamine et l'initiation des mouvements volontaires

³¹ L'ensemble des zones cérébrales mentionnées sont situées au sein du tronc cérébral

2 Le somniloque : un sujet rêvant

“A theory of dreaming as a social simulation should predict what kind of avatars are represented in our dreams, what types of interactions we engage in with them, and in particular, why it would be useful to simulate such avatars and interactions in our dream – what functions, if any, do they serve for us”

(Revonsuo et al., 2015a, p.3)

Par ces quelques mots extraits de l'article « The avatars in the Machine. Dreaming as a Simulation of Social Reality », Antti Revonsuo, Jarno Tuominen et Katja Valli résument une partie de l'entreprise intellectuelle à laquelle s'attache ce travail doctoral ainsi que ses enjeux et ancrent littéralement l'approche contemporaine des rêves dans une approche sociale. En effet, il est particulièrement intéressant d'observer à quel point une analogie troublante peut être opérée entre les objectifs fixés par ces auteur·trice·s et les objectifs de mon étude basée sur l'analyse et la description du langage nocturne. Car la somniloquie, du fait de son caractère fondamentalement interactionnel (Arnulf et al., 2017 ; Devevey, 2018), suppose elle aussi l'implication *d'avatars*, que je nommerai désormais *interlocuteur·rice·s oniriques*, et la mise en scène de nombreuses interactions dont il s'agira également de préciser les natures et les teneurs exactes.

Le rêve est un mode particulier et familier du fonctionnement cognitif que nous expérimentons tous intimement et quotidiennement nuit après nuit. De tout temps, son étude a passionné nombre de chercheur·euse·s issu·e·s de disciplines différentes comme la psychologie, la psychiatrie, la philosophie, la neurologie, et donné lieu à de nombreuses théories explicatives, bien que l'approche psychanalytique du rêve et son interprétation élaborée et développée par Sigmund Freud³² se soit très nettement et rapidement imposée au fil du temps. Cette approche occupe par ailleurs encore aujourd'hui, plus ou moins implicitement par ailleurs, une place importante dans l'approche traditionnelle du rêve comme en atteste la parution d'ouvrages récents particulièrement médiatisés tels que *La nouvelle interprétation des rêves* écrit par Tobie Nathan en 2011 (Nathan, 2011), ou l'étude socio-psychologique réalisée par Carey K. Morewedge et Michael I. Norton en 2009. Elle démontre l'intérêt que portent les personnes à la compréhension du motif de leurs rêves comme langage de leur inconscient, particulièrement

³² Freud considérait le rêve comme un mécanisme de protection du sommeil et l'expression d'un désir inconscient, dont l'analyse permettait de dépasser son caractère manifeste afin accéder au rêve « vrai », latent, et à sa signification

convaincues de l'influence de l'activité onirique sur leur vie quotidienne (Morewedge et Norton, 2009) et ce, quelle que soit la culture.

Toutefois, d'autres approches à même d'éclairer le débat et nos connaissances sur les rêves et ses fonctions supposées ont vu le jour dès la fin du 20^e siècle, à la lumière des progrès technologiques et plus récemment du développement de laboratoires d'analyse du sommeil. Les progrès dans ce domaine sont tels ces dernières années, que les chercheur·euse·s sont capables en temps réel, de déterminer avec précision grâce à l'activité électrique du cerveau si un sujet est en train de rêver à partir de l'activation de zones corticales postérieures spécifiques (Siclari et al., 2017) ou encore de communiquer en direct avec des rêveur·euse·s lucides au cours du SP (Konkoly et al., 2021).

La suite de cette partie abordera tout d'abord le rêve *typique*, ses fonctions supposées, ainsi que les théories contemporaines qui tentent d'en expliquer les mécanismes sous-jacents, en s'intéressant plus particulièrement aux théories dites *sociales* du rêve.

Puis, une attention plus particulière sera accordée au rêve *atypique* et plus précisément à l'activité onirique au cours des parasomnies ou lors de crises mondiales majeures telles que la pandémie de COVID-19, car ces dérèglements de la machine onirique constituent de « formidables » occasions pour mieux comprendre le fonctionnement du rêve *typique*. Toutefois, son versant *atypique* constitue également un enjeu auquel les théories contemporaines doivent nécessairement répondre pour affirmer leur fondement comme le rappellent en 2015 Antti Revonsuo, Jarno Tuominen et Kajta Valli dans leur article intitulé « The Simulation Theories of Dreaming : How to Make Theoretical Progress in Dream Science » (Revonsuo et al., 2015b).

2.1 Définition du rêve

Alors que le SP a longtemps été considéré comme le stade exclusif du rêve, il apparaît clairement aujourd'hui que l'activité onirique n'est pas l'apanage du SP et que 70% des réveils en SL sont suivis de récits de rêves. L'activité onirique associée au SP est plus vivante, plus chargée émotionnellement et empreinte d'un degré de bizarrerie plus important qu'au cours du SL, lui-même marqué par des scénarios oniriques plus proches de la vie éveillée et avec une charge émotionnelle moindre (Antrobus, 1983 ; Casagrande et al., 1996 ; Foulkes, 1967 ; Foulkes et Schmidt, 1983 ; Rechtschaffen et al., 1963 ; Waterman et al., 1993 cités par Scarpelli et al., 2022).

En 2015, Antti Revonsuo, Jarno Tuominen et Kajta Valli proposent, à la lumière des conclusions des études de Johan Allan Hobson, Thomas Metzinger, Tore Nielsen et Jennifer Michelle Windt,

de définir le rêve comme : « a complex, multimodal simulation of the sensory perceptual world, inhabited by a stimulated self or a self model » (Hobson, 2009 ; Metzinger, 2013 ; Nielsen, 2010 ; Windt, 2010, cités par Revonsuo et al., 2015b, p. 5), faisant ainsi de l'univers onirique une simulation de la réalité éveillée entièrement créée par les dormeur·euse·s. Autrefois sujette à de fortes controverses, cette définition du rêve en tant que simulation du monde éveillé dont les prémices remontent à 1985 et l'étude de William David Foulkes (Foulkes, 1985), assure aujourd'hui une convergence des points de vue et s'impose peu à peu à l'ensemble de la communauté des chercheur·euse·s (Nielsen, op.cit.).

2.2 Les théories contemporaines du rêve

De nombreuses théories contemporaines ont vu le jour à la fin du siècle dernier. Martin Dresler dans son article intitulé « The multifunctionality of dreaming and the oblivious avatar » détaille quatre fonctions supposées du rêve. Il jouerait (au même titre que le sommeil) un rôle prépondérant pour les mécanismes mnésiques de consolidation des mémoires procédurale³³, sémantique³⁴, épisodique³⁵ par le biais de la répétition des habiletés motrices et de la relecture des souvenirs, mais aussi d'intégration et d'assimilation de certains fragments mnésiques au sein de schémas de la mémoire autobiographique (Dresler, 2015). Sa fonction ne se limiterait pas au traitement d'aspects mnésiques et servirait également une fonction de créativité et de résolution de problèmes comme l'indique l'amélioration des performances des dormeur·euse·s le matin au réveil par rapport à la veille ou à la suite d'une sieste. Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle le rêve joue un rôle prépondérant dans la régulation des émotions s'impose de plus en plus sérieusement (Scarpelli et al., 2019) notamment grâce à la création d'associations entre les souvenirs émotionnels et la mémoire à long terme, la résolution de problème émotionnels ou la fonction d'extinction de la mémoire de la peur (Lemyre et al., 2022). Enfin, le rêve servirait une fonction de préparation et de simulation de la vie éveillée afin de pouvoir faire face aux différents événements que les dormeur·euse·s pourraient être amené·e·s à rencontrer la journée à venir, et plus particulièrement les événements menaçants (voir *infra*).

Lors d'une conférence organisée dans le cadre des 9^e rencontres « Recherche et Création » le mardi 12 juillet 2022 par l'Agence Nationale de la Recherche et intitulée « Contes, mondes et récits », la neurologue Isabelle Arnulf a réalisé une communication orale au cours de laquelle elle attribue au sommeil et au rêve les rôles de digestion des émotions, d'anticipation des

³³ Mémoire qui traite des automatismes et des habitudes motrices ou cognitives telles que faire du vélo par exemple

³⁴ Type de mémoire qui assure le stockage des connaissances sur le monde, des faits et des concepts

³⁵ Processus mnésique qui permet à l'être humain de se souvenir d'événements passés liés à leur contexte

problèmes et de création. Citant les travaux de Els van der Helm, Justin Yao, Shubir Dutt, Vikram Rao, Jared M. Saletin et Matthew P. Walker (2011), elle explique comment le sommeil et les rêves diminuent sensiblement l'activité de l'amygdale³⁶ et la réactivité comportementale chez des sujets exposés la veille à des images à forte charge émotionnelle tout cela grâce au cortex frontal. Par ailleurs, nos émotions semblent se retrouver d'une manière très dense et très fréquente lors des dix premières minutes du SP. Les émotions négatives précèderaient les émotions positives avant d'alterner suggérant ainsi un phénomène de réexposition-digestion d'émotions négatives au cours du sommeil et du rêve grâce notamment aux mouvements oculaires caractéristiques du SP (Maranci et al., 2022).

Le sommeil et le rêve pourraient également servir une fonction d'anticipation des problèmes comme l'ont démontré Isabelle Arnulf, Laure Groslière, Thibault Le Corvec, Jean-Louis Golmard, Olivier Lascols et Alexandre Duguet dans une étude de 2014. Étudiant les récits de rêves d'étudiant·e·s de médecine la veille de leur concours d'Épreuves Classantes Nationales (ECN) les auteur·trice·s ont démontré que les étudiant·e·s de médecine ayant rêvé d'un échec aux épreuves pour diverses raisons (retard, trou noir, maladie, ...) avaient mieux réussi leur examen que celles et ceux qui n'en avaient pas rêvé. Ces scénarios d'échecs, de pensées et préoccupations négatives confèreraient ainsi un gain cognitif et trouveraient un écho dans la théorie de *simulation de la menace* développée par Antti Revonsuo, dont il sera question dans la suite de cette partie (Revonsuo, 2000).

Enfin, le sommeil et le rêve et plus particulièrement les rêveries hypnagogiques³⁷ en stade N1, pourraient servir une fonction de création. En effet, Célia Lacaux, Thomas Andrillon, Céleste Basoul, Yannis Idir, Alexandrine Fonteix-Galet, Isabelle Arnulf et Delphine Oudiette (Lacaux et al., 2021) ont démontré que des sujets soumis à un exercice de logique trouvaient plus facilement une règle implicite s'ils s'assoupièrent en stade N1 que ceux qui ne dormaient pas ou atteignaient le stade N2 (Lacaux, 2022).

Si ces différentes fonctions fondent leur légitimité à partir de nombreuses études (voir Dresler, 2015), la dissociation entre les fonctions spécifiques du sommeil et celles inhérentes au rêve n'est pas toujours très claire. Il apparaît en effet pour Antti Revonsuo que nombre de fonctions citées précédemment correspondent à celle du sommeil (Revonsuo et al., 2015b) bien que sommeil et rêve entretiennent des liens étroits en raison de l'intervention des propriétés phénoménales du rêve sur les propriétés neurophysiologiques du sommeil (Dresler, 2015). Le

³⁶ Noyau pair du cerveau fortement impliqué dans la gestion des émotions

³⁷ État de conscience altéré à mi-chemin entre l'éveil et le sommeil au cours duquel des hallucinations auditives et visuelles peuvent être expérimentées

rêve étant un phénomène fondamentalement subjectif de la même manière que le sommeil, il ne peut être étudié exclusivement par des méthodes physiologiques.

D'autres théories actuelles, qui prêtent également au rêve une fonction de simulation de la réalité éveillée, tentent de pallier ces limites et essaient de s'imposer en tant que théorie scientifique du rêve (Revonsuo et al., 2015b). Bien qu'elles partagent ce but commun, elles se divisent sur la question d'un rôle éventuellement adaptatif au cours de l'évolution. En effet, parmi ces théories aujourd'hui les plus documentées et mieux à même d'expliquer la nature et la fonction des rêves, la SST (*Social Simulation Theory*, Théorie de la Simulation Sociale) et la TST (*Threatening Simulation Theory*, Théorie de simulation de la menace) confèrent au rêve un rôle adaptatif dans l'évolution contrairement à la CH (*Continuity Hypothesis*, Hypothèse de Continuité du rêve).

2.2.1 Les théories non adaptatives

Parmi les théories non adaptatives, la CH considère le rêve comme une continuité des processus à l'œuvre à l'état éveillé. Cette même théorie se décline en deux variantes, l'ICH (*The Incorporation Continuity Hypothesis*) qui postule une incorporation dans le rêve des activités et des événements vécus la journée de sorte que le rêve apparaît comme un miroir de notre vie éveillée (Schredl et Hofmann, 2003) ; et la CCH (*Cognitive Continuity Hypothesis*) qui elle postule que les rêves sont influencés par des intérêts personnels et des préoccupations qui reflètent ceux de l'état d'éveil (Hall et Nordby, 1972).

Une application particulièrement concrète, intéressante et récente du principe de cette théorie pour mon étude de la somniloquie enregistrée hors laboratoire du sommeil peut être observée dans les travaux de recherche réalisés en 2021 par Claudia Picard-Deland, Tore Nielsen et Michelle Car. En effet, les auteurs, souhaitant investiguer la question de l'influence du contexte d'enregistrement et plus particulièrement des expérimentations réalisées en laboratoires du sommeil sur le contenu des rêves la nuit suivante, ont démontré que plus d'un tiers des rêves recueillis incorporaient un élément en lien avec l'expérimentation (Picard-Deland et al., 2021). Toutefois, après avoir observé que les récits de ces rêves particuliers se produisaient essentiellement lors des réveils en sommeil paradoxal (44,2 %) et lors des siestes matinales (48,4 %), ils ont démontré que deux facteurs physiologiques (le stade du sommeil et le moment du sommeil) conditionnaient la réalisation de ce type particulier de rêves. Afin d'expliquer cette tendance, ils s'appuient sur des études ultérieures dont celle réalisée entre autres par Tore A. Nielsen et Russel A. Powell théorisant le *day-residue effect* qui montre que les rêves intègrent dans leur contenu des événements directement survenus la veille et donc très récents (de 65 à

70 %) (Nielsen et Powell, 1992). Si la temporalité du *day-residue effect* reste très courte, les auteurs distinguent le *dream-lag effect* qui correspond à l'incorporation dans nos rêves d'évènements survenus dans les 5 à 7 jours précédant leur réapparition onirique (Nielsen et al., 2004). Seuls les évènements personnellement significatifs et fréquemment émotionnels sont remémorés a contrario des principales activités routinières (emploi, scolarité) ou de préoccupations majeures du dormeur (stress des examens) (Eichenlaub et al., 2018). Par ailleurs, cet « effet de retard en rêve » semble s'observer au cours du SP mais être absent du SL (Blagrove et al., 2011 ; Van Rijn et al., 2015). Cette hypothèse est nuancée par les conclusions de l'étude de Claudia Picard-Deland, Tore Nielsen et Michelle Carr (2021), qui retrouve en rêve quelques éléments en lien avec l'expérimentation également au cours du SL, bien que moitié moins qu'au cours du SP.

L'influence des activités ou des pensées précédant le coucher sur l'activité onirique la nuit suivante, a été montrée à plusieurs reprises dans la littérature (Bryant et al., 2011 ; Cartwright, 1991 ; Cipolli et al., 2004 ; De Koninck et Brunette, 1991 ; Nikles et al., 1998 ; Saredi et al., 1997 ; Taylor et Bryant, 2007 cités par Feng et Wang, 2022). Ces derniers auteurs, ont démontré beaucoup plus récemment que la rumination de pensées intrusives avant le coucher augmentait sensiblement la possibilité que les rêves soient accompagnés d'émotions négatives et d'évènements traumatisants, apportant ainsi du crédit à l'hypothèse de continuité du sommeil. Enfin, dans leur article récent intitulé « Social contents in dreams : An empirical test of the Social Simulation Theory » Jarno Tuominen, Tuula Stenberg, Antti Revonsuo et Katja Valli présentent une théorie alternative non adaptative intitulée *Predictive Processing* qui consiste à considérer le rêve comme un épiphénomène non fonctionnel imbriqué au sein d'une fonction adaptative plus large de la conscience (Tuominen et al., 2019a).

2.2.2 Les théories adaptatives

Parmi les théories adaptatives existantes, la SST (pour rappel : *Social Simulation Theory*, Théorie de la Simulation Sociale) confère au rêve une fonction de perception sociale, de cognition sociale, de simulation de liens et d'interactions dont le but est d'apporter des avantages à notre vie sociale éveillée par le biais de cette simulation nocturne quotidienne (Revonsuo et al., 2015b). Elle s'est construite et a été formulée à partir de deux hypothèses distinctes : l'hypothèse dite du « biais social » (*Social Bias*) et l'hypothèse du « renforcement » (*Strengthening Hypothesis*). L'hypothèse du « biais social » stipule que les rêves sont spécifiquement plus orientés - voire surreprésentés - vers un contenu social par rapport à l'activité éveillée, là où l'hypothèse du « renforcement » (*Strengthening Hypothesis*), postule

que les rêves sont spécialisés dans la simulation d'interaction non négatives avec des relations proches dans un souci de maintien et de renforcement des liens sociaux. Elle intègre depuis peu une troisième hypothèse intitulée *The Compensation Hypothesis* selon laquelle l'activité onirique servirait éventuellement à compenser un déficit de relation sociale à l'état d'éveil (Tuominen et al., 2019b ; Tuominen et al., op.cit.).

Enfin, la TST ou théorie de simulation de la menace, développée en 2000 par Antti Revonsuo dont les fondements reposent sur le fait que les événements traumatisants se retrouvent plus fréquemment dans les rêves qu'au cours de la vie éveillée (Valli et al., 2008) et qu'un environnement menaçant augmente la fréquence des menaces en rêves (Lafrenière et al., 2018), postule que les rêves jouent plus spécifiquement un rôle de simulation d'événements menaçants ou dangereux pour le·la dormeur·euse pour pouvoir mieux y faire face à l'état d'éveil (Tuominen et al., 2019a).

Que ces différentes théories soient ou non adaptatives, toutes s'accordent, à des degrés divers, sur le fait que ce monde onirique virtuel ne semble pas se limiter « simplement » à la simulation d'un monde physique mais simulerait également un monde éminemment social.

2.2.3 Les aspects sociaux du rêve

Antti Revonsuo, Jarno Tuominen et Katja Valli proposent dans leur article intitulé « The avatars in the Machine. Dreaming as a Simulation of Social Reality » (2015a) une description détaillée des aspects sociaux en jeu au cours du rêve. Il apparaît aujourd'hui clairement que les aspects sociaux et les interactions ont une prévalence plus élevée dans les rêves qu'au cours de la vie éveillée (Tuominen et al., 2019a). En effet, les rêveur·euse·s se retrouveraient dans 95% de leurs rêves au contact d'avatars humains autonomes avec qui ils·elles interagiraient et donc ne se retrouveraient esseulé·e·s que très rarement (Domhoff, 1996 ; Domhoff et Schneider, 2018). L'autonomie de ces avatars ne se limiterait pas uniquement à l'exploration spatiale de cette réalité simulée car ils témoignent d'une indépendance d'esprit ainsi que de sentiments, de capacités créatrices ou encore possèdent des informations inconnues des rêveur·euse·s (Tholey, 1989 cité par Nielsen et Lara-Carrasco, 2007, p. 266), amenant certains chercheurs à prêter au rêve une fonction de maintien et de renforcement de la théorie de l'esprit³⁸ (Kahn et Hobson, 2005).

³⁸ Capacité d'un individu à attribuer des états mentaux à autrui

- **Nature des avatars oniriques**

La nature des avatars oniriques est aujourd'hui mieux identifiée. En effet les rêveur·euse·s semblent nettement privilégier les avatars humains au détriment des animaux (95% vs. 5%), bien que ces pourcentages puissent varier en fonction de l'âge des dormeur·euse·s comme cela est le cas chez les enfants, ou bien de leur culture comme cela est observé dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs. L'étude de Calvin Springer Hall et Robert Léon Van Castle réalisée en 1966 a permis de démontrer que les hommes rêvent deux fois plus de personnages de sexe masculin que féminin et que les femmes rêvent presque autant d'hommes que de femmes (Hall et Van de Castle, 1966). Cette tendance sera à nouveau observée dans de nombreuses autres études réalisées ultérieurement (entre autres : Domhoff et Schneider, 2008 ; Hall et al., 1982 ; Hall, 1984 ; Schredl et Jacob, 1998, cités par Paul et Schredl, 2012), bien que ce pourcentage semble variable en fonction des personnes rencontrées dans la vie éveillée du·de la rêveur·euse (Paul et Schredl, op. cit.).

Le nombre de personnages présents dans nos rêves oscillent de 2 à 4 en fonction des études (Domhoff, op.cit. ; Hall, 1951 ; Kahn et al., 2000). La majeure partie de ces avatars oniriques se trouvent être des personnes familières lorsqu'un tiers d'entre eux sont étrangers au dormeur et 19 % restent indéfinis (Strauch et Meier, 1996). L'analyse des rêves de personnes récemment divorcées montrait qu'elles intégraient fréquemment leur ancien partenaire dans leurs rêves (Cartwright et al., 2006). L'étude récente de journaux de rêves de jeunes adultes a montré que les membres principaux de leur famille apparaissent dans 28,9 % des rêves relatés, avec une présence de la mère (13,7 %) deux fois supérieures par rapport au père ou aux autres membres de la famille. Si les relations semblent majoritairement amicales avec le père, un taux plus élevé d'agression verbale est adressé envers la mère (Nöltner et Schredl, 2022).

Ces personnages oniriques, distincts du·de la rêveur·euse, possèdent les mêmes caractéristiques visuelles que dans la vie éveillée dans près de 90% des cas alors que des différences significatives dans leur comportement verbal et non verbal semblent présentes (Revonsuo et Tarkko, 2002), laissant ainsi présager que la vie sociale en rêve est plus difficilement prédictible qu'à l'état de veille.

- **Nature des interactions oniriques**

Par ailleurs, l'analyse de nombreuses interactions oniriques insistent fréquemment sur leur caractère agressif, comme l'indique William Domhoff en 1996 qui relève, dans son étude réalisée auprès d'étudiant·e·s américain·e·s, que 47 % des rêves des hommes et 44% des rêves

des femmes contenaient au moins une interaction agressive dans lesquelles les rêveur·euse·s étaient impliqué·e·s. Ces dernier·ère·s étaient plus souvent victimes qu'agresseurs, notamment face à des animaux ou des étrangers de sexe masculin. Une autre étude réalisée en 2013 sur l'activité onirique de patients souffrants de somnambulisme ou de RBD a démontré la récurrence de rêves agressifs chez les sujets RBD de l'étude (33% vs. 8%) par rapport aux rêves des SW alors marqués par la récurrence de scénarios catastrophes et de malheurs. Cela tend à faire du SP le stade du sommeil propice aux interactions agressives (Ugucioni et al., 2013). L'attitude de réponse face à l'agression était elle aussi différente puisque les RBD contre-attaquaient alors que les sujets SW prenaient la fuite.

Cette différence entre SP et SL a également été pointée par Patrick McNamara, Deirdre McLaren et Kate Durso dans leur étude de 2007 à partir de récits de rêves. Bien que les deux profils de rêveur·euse·s se sentaient autant menacé·e·s, seul·e·s les rêveur·euse·s en SP endossaient fréquemment le rôle d'agresseur contrairement aux rêveur·euse·s en SL qui ne s'impliquaient jamais dans l'interaction et préféraient plutôt initier des relations amicales (McNamara et al., 2007). Ces conclusions sont en adéquation avec celles obtenues dans une étude antérieure qui indiquaient également que des interactions sociales agressives étaient plus fréquemment observées en sommeil paradoxal qu'en sommeil lent (McNamara et al., 2005). En revanche, dans l'étude plus récente réalisée en 2019 par Jarno Tuominen, Tuula Stenberg, Antti Revonsuo et Katja Valli, les auteurs n'observent pas de différence significative dans le niveau d'agressivité entre le SP et le SL. De même, si les interactions oniriques peuvent être agressives ou amicales, un nombre important d'entre elles semblent également être neutres (Domhoff et Schneider, 2018 ; Strauch et Meier, 1996 ; Tuominen et al., 2019a).

Une étude réalisée par Dylan F. Selterman, Alela I. Apetroaia, Suzanne Riel et Arthur Aron en 2014 a démontré que le contenu et les émotions associées à certains rêves et récits de rêves (ex. l'infidélité ou la jalousie) entraînaient des sentiments moins intimes et plus de conflits avec leur partenaire les jours suivants, démontrant ainsi l'influence probable du contenu et de la teneur de l'activité onirique sur les comportements relationnels à l'état d'éveil du·de la rêveur·euse.

2.3 Les rêves atypiques

Si le rêve est traditionnellement assimilé à un état plaisant et de quiétude, il arrive aussi que l'activité onirique dysfonctionne dans le cas de certaines parasomnies du sommeil lent ou paradoxal telles que les cauchemars, le RBD ou de maladies neuro-évolutives telles que le Parkinson ou lors de périodes de crises majeures comme la pandémie de COVID-19. Dans ces cas précis, les nuits peuvent devenir le théâtre d'une forte agitation et être désagréables pour

les dormeurs qui en sont les victimes.

2.3.1 Les cauchemars et les mauvais rêves

- Définition et diagnostic différentiel

Parmi les dérèglements de l'activité onirique, les troubles cauchemardesques sont définis par la survenue répétée de cauchemars qui provoquent une détresse cliniquement significative au niveau social, professionnel et/ou dans toutes les activités quotidiennes (American Psychiatric Association, 2013). Selon l'ICSD-3, les cauchemars, classés parmi les parasomnies du sommeil paradoxal, constituent des rêves dysphoriques qui vont être bien mémorisés par les rêveur·euse·s, dans lesquels leur survie, leur sécurité, leur intégrité physique ou l'estime de eux·elles-mêmes sont sérieusement compromises par des menaces de natures variées. Ils vont entraîner leur réveil systématique, a contrario des mauvais rêves qui eux n'entraîneront pas de réveil (Robert et Zadra, 2014). Néanmoins, cette spécificité et d'une manière générale le diagnostic différentiel entre cauchemars et mauvais rêves - parfois présentés comme un continuum du même phénomène - ne semble pas toujours faire l'unanimité dans la communauté des chercheur·euse·s (Hasler et Germain, 2009) et tend aujourd'hui à être remise en question (Gieselmann et al., 2019).

Si les cauchemars peuvent être idiopathiques, ils s'observent fréquemment dans des psychopathologies variées telles que les troubles de l'humeur et de l'anxiété ou encore lors du syndrome du stress post-traumatique au cours duquel les dormeur·euse·s revivent fréquemment en rêve un évènement traumatisant ou des éléments en lien avec celui-ci (Swart et al., 2013).

- Prévalence

Bien que les cauchemars restent un phénomène que beaucoup de dormeur·euse·s expérimentent au cours de leur vie, seuls 2 à 6 % de la population souffrent de cauchemars hebdomadaires. Ces derniers se rencontrent plus fréquemment chez les femmes que les hommes. Ils sont également plus fréquents chez les enfants et les adolescents alors que leur fréquence semble nettement diminuer avec l'âge (Belicki et Belicki, 1982 ; Bixler et al., 1979 ; Levin et Nielsen, 2007 ; Nielsen et al., 2006 ; Ohayon et al., 1999 ; Partinen, 1994 ; Salvio et al., 1992, cités par Nielsen et Levin, 2007).

- Étiologie

Les hypothèses pour expliquer l'origine des cauchemars sont nombreuses, très diverses

et multifactorielles. Nombre d'entre elles s'accordent néanmoins sur une fonction commune de régulation des émotions et plus particulièrement de la peur. Le modèle neurocognitif « AND » pour « affect network dysfunction », proposé par Tore Nielsen et Ross Levin (2007) , semble aujourd'hui le plus abouti. Selon ce modèle, le rêve servirait une fonction d'extinction de la peur (*fear extinction function of dreaming*). En rejouant au sein du scénario onirique des événements et des contextes nouveaux et en les mêlant aux souvenirs effrayants des dormeur·euse·s, la peur qui y est associée diminuerait ainsi à l'éveil. Les cauchemars seraient la résultante du dysfonctionnement de cette même fonction d'extinction de la peur, entraînant au contraire un renforcement de la peur du souvenir. (Germain et al., 2007 ; T. Nielsen, 2017 ; T. Nielsen et Levin, 2007). Toutefois, les cauchemars idiopathiques, tout comme ceux rencontrés dans le syndrome post-traumatique ou l'insomnie, pourraient survenir en raison d'une hyperexcitation la journée à l'état d'éveil (*hyperarousal*) qui se maintiendrait durant la nuit (Gieselmann et al., 2019).

Le dysfonctionnement de la fonction d'extinction de la mémoire de la peur et l'hypothèse de l'hyperexcitation pourraient être toutes les deux favorisées par des expériences traumatisantes durant l'enfance. En effet, selon la théorie de la SAH (*Stress Acceleration Hypothesis*), les expériences traumatisantes survenues très tôt dans l'enfance faciliterait la naissance d'une détresse affective et le développement des cauchemars idiopathiques (Nielsen, op.cit.). Mais d'autres facteurs tels que des pensées réprimées à l'état d'éveil, ou des facteurs physiologiques comme le syndrome d'apnée du sommeil sembleraient également jouer un rôle (Gieselmann et al., op.cit.). Par ailleurs, si les cauchemars peuvent éventuellement perturber, à des degrés divers, la torpeur des dormeur·euse·s dans les instants qui suivent leur réveil, il est également démontré qu'ils exercent une influence négative voire néfaste sur leurs capacités à l'état d'éveil à plus long terme induisant de l'agitation, de l'anxiété, de la tristesse, une diminution de la confiance en eux, une majoration des difficultés de concentration ainsi qu'une multiplication par quatre du risque de pensées et de comportements autodestructeurs (Hochard et al., 2015 ; Köthe et Pietrowsky, 2001 ; Lancee et Schrijnemaekers, 2013, études relayées par Marquis et al., 2019). Louis-Philippe Marquis et ses collaborateurs ont démontré au cours de cette dernière étude un lien, voire un chevauchement possible, entre les mécanismes cérébraux impliqués dans la dysphorie relative aux cauchemars et l'état de détresse observé à l'éveil chez des sujets qui se souviennent fréquemment de leurs cauchemars. Par ailleurs, les personnes qui souffrent de cauchemars récurrents présentent une tonalité beaucoup plus négative de leur activité onirique non cauchemardesque par rapport à des dormeur·euse·s qui n'en souffrent pas (Paul et al., 2021).

Enfin, du point de vue de la neuroimagerie, les cauchemars semblent accompagnés d'une altération de la synchronisation neuronale locale³⁹ (ReHo pour « regional homogeneity ») au niveau des régions frontales (cortex préfrontal médian et frontal inférieur), pariétales, temporales et occipitales mais également sous-corticales, notamment au niveau du thalamus. Plus récemment des modifications de cette même activité neuronale ont été démontrées au niveau de l'hippocampe, ce qui a amené à la conclusion que la formation des cauchemars n'était peut-être pas limitée exclusivement à une atteinte du circuit limbique-préfrontal (Marquis et al., 2021).

- **Contenu mental au cours des cauchemars**

Geneviève Robert et Antonio Zadra en 2014 se sont intéressés au contenu des cauchemars et des mauvais rêves et à leur diagnostic différentiel. Si les agressions physiques, les conflits interpersonnels, et le sentiment d'échec et d'impuissance constituent une triade thématique commune aux mauvais rêves et aux cauchemars, ces derniers sont marqués par une fréquence nettement plus importante de ces mêmes thèmes, au cours desquels les rêveur·euse·s se retrouvent plus souvent être chassé·e·s ou en présence d'une force maléfique. Inversement, lors des mauvais rêves les sujets semblent plus préoccupés par des problématiques liées à la santé et décrivent à l'éveil une appréhension et une inquiétude plus importantes liées aux événements oniriques vécus.

Alors que les cauchemars chez les hommes contiennent une fréquence plus élevée de catastrophes et de calamités, ceux des femmes sont marqués par une fréquence plus élevée de conflits interpersonnels. De plus, l'intensité émotionnelle qui accompagne les cauchemars est nettement plus importante que dans le cadre des mauvais rêves. Mais, bien que la peur constitue l'émotion la plus fréquente, d'autres émotions telles que la colère, la frustration et la tristesse sont également rencontrées. Par ailleurs, si les scénarios cauchemardesques et les mauvais rêves se terminent mal dans leur majorité (respectivement dans 78 et 62 % des cas) il arrive également qu'une fin heureuse survienne tant dans les cauchemars (22 %) que dans les mauvais rêves (38%). Enfin, bien que ces deux phénomènes se différencient sur de nombreux points, leurs scénarios oniriques possèdent, comme caractéristique commune, un degré de bizarrerie nettement supérieur à celui rencontré dans les rêves quotidiens (Robert et Zadra, op.cit.).

³⁹ La synchronisation neuronale consiste en une mise en phase des oscillations de l'activité d'un groupe de neurones avec celle d'un autre groupe, et ce de manière transitoire

2.3.2 Le rêve au cours des parasomnies

Le contenu des rêves au sein du RBD et des parasomnies du sommeil lent telles que le somnambulisme ou les terreurs nocturnes diffère considérablement. A un point tel qu'il peut servir aujourd'hui aux médecins du sommeil à leur diagnostic différentiel.

- Au cours du RBD

Bien que des comportements non violents tels que jouer au foot, chanter, danser, cueillir des fruits, donner un baiser, voler, faire du vélo, uriner, se masturber, ainsi que d'autres activités de la vie quotidienne puissent être observés dans cette parasomnie (Fernández-Arcos et al., 2016 ; Oudiette et al., 2009a ; Uguccioni et al., 2013 cités par Siclari et al., 2020), nombre d'entre eux sont caractérisés par le caractère menaçant qu'ils représentent pour l'intégrité des dormeur·euse·s. En effet, les rêveur·euse·s se retrouvent être fréquemment poursuivi·e·s, chassé·e·s ou attaqué·e·s par des animaux. Mais des disputes ou des agressions avec/par des êtres humains sont également fréquentes, amenant les rêveur·euse·s à contrattaquer (Uguccioni et al., op.cit.), quand bien même ces personnes paraissent d'un tempérament placide la journée (D'Agostino et al., 2012 ; Fantini et al., 2005 ; Uguccioni et al., op.cit.). Enfin, la quasi-totalité des scénarios de rêves dans le RBD se déroulent dans un endroit différent de la pièce dans laquelle dort le·la rêveur·euse (Uguccioni et al., op.cit.).

- Au cours des parasomnies du sommeil lent

Au cours du somnambulisme ou des terreurs nocturnes (qui ne présentent pas de différences significatives dans le contenu des rêves) (Oudiette et al., 2009b) le scénario onirique est court, ne comporte généralement qu'une seule scène visuelle et reste très fréquemment accompagné d'émotions négatives telles que l'appréhension, la peur voire la terreur. Les dormeur·euse·s se retrouvent dans des situations menaçant directement leur intégrité, parfois de mort imminente, et doivent s'échapper d'un lieu clos (pièce, labyrinthe, tombe, murs qui se rapprochent ou plafond qui s'écroule) ou d'un danger imminent (véhicules, incendie, animaux) (Oudiette et al., 2009a ; Oudiette et al., 2009b ; Zadra et al., 2013 cités par (Siclari et al., 2020). A l'instar des rêveur·euse·s RBD, les somnambules occupent très fréquemment un rôle de victime dans leur rêve mais ils auront plus tendance à fuir devant un danger qu'à faire face. De plus, le scénario des rêves des somnambules semble se dérouler en majorité dans la chambre ou à proximité du lit des dormeur·euse·s très probablement car ils ont les yeux ouverts contrairement aux RBD, ce qui les amènerait plus facilement à intégrer des éléments de

l'environnement (Ugucioni et al., op.cit.).

2.3.3 Le rêve dans la maladie de Parkinson

L'altération du contenu des rêves est un phénomène fréquemment décrit dans la MPI (Siclari et al., op.cit.). Dès la fin des années 70, des études pointaient déjà une altération de l'activité onirique chez ces patients et postulaient l'existence d'un lien avec le traitement dopaminergique et qu'une modification du contenu des rêves de façon précoce pouvait être la première étape vers les hallucinations, une psychose et une altération cognitive future (Moskovitz et al., 1978 ; Nausieda et al., 1982 ; Sharf et al., 1978). Toutefois, ces études n'incluaient pas le concept de RBD qui ne sera découvert que quelques années plus tard. Or, parmi les nombreux symptômes non-moteurs affectant la qualité de vie des malades parkinsoniens, cette parasomnie du sommeil paradoxal est observée chez près d'un tiers d'entre eux (Gagnon et al., 2002 ; Scaglione et al., 2005). Une méta-analyse réalisée plus récemment en 2017 à partir de 8 études et auprès de 2462 patient·e·s nouvellement diagnostiqué·e·s, affine sa prévalence moyenne à 23,6 % avec une dispersion comprise entre 4,3 et 69,4% selon les travaux (Zhang et al., 2017). Une autre étude réalisée en vidéo-polysomnographie⁴⁰ (vPSG) a démontré la présence de RBD chez 25% des patient·e·s nouvellement diagnostiqué·e·s (Sixel-Döring et al., 2014). Par ailleurs, des études longitudinales plus récentes ont effectivement démontré une corrélation entre les rêves intenses et les hallucinations, mais l'absence d'un lien entre le dérèglement de l'activité onirique et un développement futur des hallucinations (Goetz et al., 2010). Par ailleurs, les hallucinations sont assimilées par certains auteurs·trice·s à une irruption à l'état de veille de l'imagerie mentale propre au SP (Arnulf et al., 2000) et sont reconnues comme un marqueur précoce de troubles cognitifs (Santangelo et al., 2007).

Dans l'une des toutes premières études d'analyse des journaux de rêves publiée en 2007, Leora L. Borek, Robert Kohn et Joseph H. Friedman ont proposé d'étudier le contenu des rêves de malades atteints de MPI et d'analyser plus précisément la variabilité du contenu de sujets atteints ou non de RBD. Ils ont également recherché une variabilité selon le genre chez des patient·e·s avec RBD mais également chez des malades parkinsoniens. Les résultats montrent une prévalence plus élevée de rêves intenses et plus particulièrement de rêves agressifs et violents chez les patient·e·s RBD au cours desquels les rêveur·euse·s se retrouvaient plus fréquemment être chassé·e·s par des inconnu·e·s et devaient se défendre contre des agresseurs bien que parfois, le·la rêveur·euse se révélât être parfois le·la primo agresseur (Borek et al.,

⁴⁰ Examen médical à visée diagnostique consistant en l'enregistrement au cours du sommeil de certaines variables

2007). L'analyse statistique n'a pas démontré de différences significatives entre les sujets RBD masculins et féminins, probablement en raison du nombre trop restreint de sujets féminins inclus dans l'échantillon. En revanche, l'analyse qualitative de leurs rêves montrait, chez les femmes, un degré moindre de violence et l'absence de confrontation physique avec d'éventuels agresseurs. Cette tendance est à même d'expliquer les différences significatives observées au sein de l'étude dans la nature des comportements extériorisés lors de la mise en scène physique des rêves⁴¹. Ceux-ci se caractérisent par un aspect nettement moins agressif et violent que ceux observés chez les sujets masculins. Enfin, les résultats démontrent également que le genre affecte le contenu des rêves dans la MPI. En effet, alors que les hommes semblent plus rêver d'agression, de travail, d'aventures et de sport, les femmes souffrant de MPI rêvent plus de leur famille, de leurs amis et de leurs activités quotidiennes.

Quatre années plus tard, en 2011, Paulo Bughalo et Teresa Paiva ont étudié les caractéristiques des rêves de patients masculins parkinsoniens dans les premiers stades de la maladie et leurs relations avec les troubles cognitifs, le traitement dopaminergique, la dépression, les hallucinations et le RBD, en comparant les résultats à un groupe de sujets contrôles (Bughalo et Paiva, 2011). Les conclusions montrent des différences significatives entre les deux groupes avec une proportion plus importante de rêves comprenant de l'agressivité dans lesquels le rêveur·euse·s jouaient un rôle passif, ainsi qu'une présence d'animaux plus marquée et ce plus particulièrement chez les sujets parkinsoniens souffrant d'une atteinte cognitive frontale. Mais contrairement aux études précédentes, les auteur·trice·s ont également observé une fréquence plus élevée d'actes amicaux envers d'autres personnages et une fréquence plus faible de malheurs personnels. Enfin, aucune corrélation n'a pu être clairement établie entre le traitement dopaminergique, le RBD, les hallucinations et le contenu des rêves probablement en raison du stade précoce de la maladie dans lequel se trouvaient les sujets et de l'impact des dysfonctionnements frontaux observés.

Par ailleurs, l'influence concrète du RBD sur l'activité onirique des patients MPI n'est pas toujours clairement identifiée. De même, certaines études ne concluent pas à une présence significativement accrue de rêves agressifs et violents chez des patient·e·s souffrant de RBD idiopathique (D'Agostino et al., 2012). Néanmoins, cette diminution pourrait être en partie attribuée au fait que la plupart des sujets intégrés à l'étude étaient traités par Clonazépam® dont l'une des conséquences est de diminuer le niveau d'agressivité des rêves. Toutes ces conclusions différentes proviennent probablement du fait que la plupart des études se basent

⁴¹ Lors de ces épisodes, les dormeurs vivent leurs rêves et répliquent physiquement les mouvements et les actions réalisés en rêve

exclusivement sur une analyse des journaux de rêves parfois rétrospectivement et que peu investiguent le contenu des rêves en polysomnographie. Or, il a également été démontré qu'en raison d'un biais de mémoire, les récits de rêves rappelés et décrits rétrospectivement sur une longue période, parfois même sur une vie entière, étaient beaucoup plus violents et agressifs que ceux rappelés et décrits par exemple en laboratoire le matin au réveil lors d'expérimentations (Uguccioni et al., 2013).

Afin d'éclaircir l'impact possible du RBD sur l'activité onirique des patients MPI, Katja Valli, Birgit Frauscher, Taina Peltomaa, Viola Gschliesser, Antti Revonsuo et Birgit Högl ont étudié en 2015, 106 récits de rêves obtenus lors de réveils systématiques en laboratoire chez 9 malades parkinsoniens avec RBD et 6 patients MPI sans RBD. A cette fin les récits de rêve ont été classés en 5 grands domaines. (i) un domaine s'intéressant aux actions présentes dans le rêve (*action-filledness*) regroupant tous les récits rêves au cours desquels des personnages apparaissent, qu'une activité est observable ou qu'un événement est causé par un événement naturel ou un agent non spécifié ; (ii) la vivacité (*vividness*), regroupant les récits dans lesquels une activité se déroule dans l'esprit des rêveur·euse·s de type cognition ou émotion ; (iii) l'intensité des actions, des événements oniriques et des émotions vécues (classée en faible, modérée, intense), (iv) la valence émotionnelle du rêve (classée en positive, négative, équilibrée, ou absence d'émotions) (*emotional valence*) (v) et enfin le caractère menaçant des événements (*threatening events*) (Valli et al., 2015). Les conclusions de cette étude ne montrent aucune différence significative entre les sujets MPI souffrant de RBD et ceux qui n'en souffrent pas et ce pour chacun des domaines intitulés *action-filledness*, *vividness*, et *threatening events*, mais que les rêves sont plus fréquemment négatifs chez les sujets RBD avec MPI.

Plus récemment, une autre étude réalisée chez 6 sujets MPI sans RBD et 9 sujets MPI souffrant de RBD, à partir du récit de leurs rêves produit lors d'un réveil provoqué par les examinateur·trice·s a également démontré l'absence de différences significatives entre les deux profils (Marquis et al., 2021). De plus, deux travaux plus récents réalisés en 2021, ont démontré que des altérations du contenu onirique dès les premiers stades de la maladie, et plus spécifiquement une agressivité marquée augmenteraient de façon sensible la survenue d'un déclin cognitif et moteur dans les cinq ans (Otaiku, 2021). De même, la présence d'émotions négatives dans les rêves des sujets MPI peut être considérée comme un facteur prédictif de détérioration cognitive (Bugalho et al., 2021).

Enfin, si le RBD apparaît aujourd'hui comme l'un des signes précurseurs les plus importants de la MPI, il semblerait également qu'une fréquence accrue de rêves perturbants multiplierait par 3 le risque de développer une MPI au cours des 5 prochaines années (Otaiku, 2022).

2.3.4 L'activité onirique en période de crise : l'exemple de la Covid-19

L'année 2020 a été profondément marquée par la pandémie de COVID-19. Cette pandémie, outre son caractère dramatique, a constitué une occasion pour les spécialistes du sommeil et des rêves d'étudier son influence et, au-delà, l'influence d'une nouvelle crise mondiale majeure sur le contenu des rêves ainsi qu'un moyen efficace d'éprouver certaines théories contemporaines du rêve. Au sentiment collectif de peur, d'anxiété et de tristesse inhérent à cette pandémie, est rapidement venue se combiner une réduction importante de nos contacts sociaux voire un véritable isolement social pour certaines personnes du fait des mesures de restriction et des confinements successifs. Certains travaux avaient auparavant démontré que des crises mondiales majeures aux répercussions collectives importantes telles que le 11 septembre 2001 (Barrett, 2002 ; Bulkeley et Kahan, 2008 ; Hartmann et Basile, 2003; Stephen et Lockley, 2012) ou l'invasion du Koweït par l'armée irakienne (Barrett et Behbehani, 2003) avaient affecté négativement le contenu des rêves des Américain·e·s. D'autres, ont également démontré l'impact délétère de la solitude sur les rêveries éveillées et plus particulièrement sur leur contenu social (Mar et al., 2012 ; Poerio et al., 2016; Poerio et Smallwood, 2016 cités par Tuominen et al., 2021).

Forts de ces constats, de nombreux chercheur·euse·s se sont penché·e·s sur les effets potentiels de la Covid-19 sur notre sommeil et nos rêves. Il a été démontré, entre autres, l'impact délétère de la pandémie sur la qualité du sommeil de la population générale dont 40 % déclarent avoir souffert de troubles du sommeil durant cette période, prévalence encore plus importante chez les sujets atteints du COVID-19 (Jahrami et al., 2021).

De plus, les études relèvent également une augmentation du rappel de rêves et de la fréquence des cauchemars durant cette période (Scarpelli et al., 2021 ; Wang et al., 2021), dont l'intensité et le contenu semblent particulièrement corrélés au degré avec lequel les sujets ont été impactés par la pandémie tant au plan personnel, professionnel, de la santé ou de celle de leurs proches (Iorio et al., 2020 ; Schredl et Bulkeley, 2020). Néanmoins, certaines études tendent à contraster cette dernière hypothèse (Wang et al., op.cit.). Celles-ci pointent également des différences de genre comme celle menée par Deirdre Barrett réalisée en 2020 au cours de laquelle la chercheuse a démontré que les rêves des femmes étaient plus teintés d'émotions négatives, d'anxiété, de tristesse, de références à la santé, à l'intégrité du corps et à la mort par rapport aux rêves « normatifs » et à ceux des hommes (Barrett, 2020).

S'il apparaît désormais clairement que la qualité du sommeil et l'activité onirique de la population générale ont été impactés durant la pandémie, il semblerait que la fréquence et

l'intensité des cauchemars soient encore plus importantes lorsque les personnes sont infectées par le virus et que leur fréquence de rappel soit corrélée à la sévérité des symptômes du COVID (Scarpelli et al., 2022). Toutes ces observations donnent du crédit à l'hypothèse de continuité précédemment citée.

Mais quelle que soit la ou les fonctions supposées des rêves, nombre de rêveur·euse·s peuvent produire au cours de leur sommeil des bribes de conversations appelées somniloquie, dont il sera maintenant question.

3 Le somniloque : un sujet parlant

3.1 La somniloquie : définition

Loin de l'image de quiétude et de calme qui lui est traditionnellement associée, notre sommeil peut être le théâtre chaque nuit de productions vocales sonores plus ou moins bruyantes. L'ensemble de ces manifestations sonores nocturnes est regroupé sous le terme anglais de *sleep-utterances*⁴² parmi lesquelles une dichotomie est opérée selon leur caractère linguistique ou non (Arkin, 1981). L'auteur définit la somniloquie comme la production de sons ou de paroles au cours du sommeil formulés par un·e dormeur·euse alors dénué·e d'une conscience *critique, simultanée* et *subjective* de son environnement. Auparavant, Allan Rechtschaffen et ses collaborateurs en 1962, profitant de l'utilisation récente et systématique de l'électroencéphalogramme (EEG) dans l'exploration du sommeil, avaient établi que pour qu'une production soit assimilée à un épisode de somniloquie, elle devait être nécessairement formulée au cours de l'un des stades du sommeil objectivé par l'EEG et produite en dehors d'un contexte immédiat de stimulation sociale (Rechtschaffen et al., 1962). Souhaitant m'affranchir du caractère invasif de l'EEG, de ses possibles effets sur les paroles nocturnes des dormeur·euse·s et étudier la somniloquie au plus près de ses conditions naturelles de production comme cela sera détaillé dans le chapitre suivant, je retiendrai la définition plus « clinique » formulée par Arthur Arkin dans la suite de ce travail pour qualifier de somniloquie toute production vocale sonore à laquelle une valeur et/ou une fonction linguistique pourront être attribuées (Arkin, 1966). C'est ainsi que des rires, des cris, de courts voisements, des clics linguaux ou des souffles d'impatience seront également analysés car ces productions peuvent jouer un rôle clé en tant que facteur aggravant dans l'analyse de la violence verbale par exemple. Les études épidémiologiques sur la somniloquie sont rares, fragmentaires et pour une grande partie d'entre elles très anciennes. En 2019, Valentina Alfonsi, Aurora D'Atri, Serena Scarpelli, Anastasia Mangiaruga et Luigi De Gennaro ont proposé un tableau récapitulatif exhaustif des principales études épidémiologiques réalisées. De cette synthèse, il ressort que la somniloquie est un phénomène qui se rencontre fréquemment dans la population générale, jusqu'à 66,7% (Hublin et al., 1997 cités par Alfonsi et al., 2019), plus particulièrement chez les enfants, les adolescents ou les jeunes adultes (Oswald, 1962) sans qu'un effet de genre ne puisse être clairement identifié. Bien qu'un pourcentage élevé de dormeur·euse·s déclare avoir déjà somniloqué au cours de leur vie, seulement une infime proportion est amenée à parler

⁴² Littéralement traduit par *énoncés du sommeil*

quotidiennement dans son sommeil. Toutefois, ces enquêtes épidémiologiques sont complexes à réaliser et à analyser en raison de méthodes d'investigation différentes selon les études ou la prise en compte non systématique d'éventuels troubles du sommeil qui peuvent y être associés. Au niveau étiologique, il semblerait qu'il existe un effet génétique dans la somniloquie de l'enfant et de l'adulte (Abe et al., 1984 ; Hublin et al., 1997, 1998 ; Hublin et Kaprio, 2003 ; Ooki, 2008 cités par Alfonsi et al., 2019) et que le phénomène soit favorisé par des facteurs tels que le stress, la fatigue, la fièvre, la prise d'alcool ou certains médicaments (Fleetham et Fleming, 2014). À partir d'une revue de littérature exhaustive, Arthur Arkin en 1981 propose une classification clinique des syndromes somniloques, parmi lesquels il distingue :

- la somniloquie primaire idiopathique observée en l'absence de troubles du sommeil, de troubles psychologiques ou de maladies organiques.
- la somniloquie accompagnant et/ou reflétant un conflit psychique important, un stress environnemental et/ou des affections psychiatriques en l'absence de troubles du sommeil associés.
- la somniloquie associée à des troubles du sommeil, tel le somnambulisme, les terreurs nocturnes, l'énurésie, la narcolepsie, les paralysies du sommeil, le syndrome des jambes sans repos, le « syndrome de balancement rythmique nocturne » et les apnées du sommeil. Le trouble comportemental en sommeil paradoxal, initialement décrit chez le chat en 1965 par Michel Jouvet ne sera décrit chez l'être humain que 5 ans après la parution du livre d'Arthur Arkin (Schenck et al., 1986) et constitue avec le somnambulisme l'une des causes les plus fréquentes de somniloquie.
- la somniloquie associée à des états de stress post-traumatiques.
- la somniloquie liée à des céphalées.
- les épisodes liés à des crises d'épilepsies.
- la somniloquie associée à une maladie organique ou à une malformation localisée au niveau cérébral, liée à une helminthiase⁴³, à des états fébriles, à un retard mental, ou à l'absorption de substances toxiques ou de drogues ainsi que les tumeurs cérébrales.

3.2 Historique de l'étude de la somniloquie

Il est fort probable que l'être humain ait toujours somniloqué au cours de son histoire

⁴³ Ensemble de maladies parasitaires

(voir *supra*). Héraclite d'Éphèse (cité par Arkin, 1981) décrivait déjà ce phénomène en 500 avant J.C. Pour autant, force est de constater que la somniloquie n'a provoqué que peu d'intérêt. Ce manque d'intérêt provient peut-être du fait qu'elle ne constitue pas une pathologie à proprement parler et n'a pas d'effet sur la qualité du sommeil, ce qui amène peu de somniloques à consulter un spécialiste. S'il s'avère que le nombre d'études réalisées sur la somniloquie reste faible, ou plutôt bien en-deçà du nombre d'études dont elle devrait bénéficier au regard des avancées importantes que son investigation pourrait apporter à la connaissance du sommeil, des rêves et du langage, elle n'en est toutefois pas exempte et nombre d'entre elles bien que parfois anciennes, empiriques ou intuitives apportent un éclairage intéressant, voire posent les prémices d'une approche linguistique de ce phénomène.

Arthur Arkin et Allan Rechtschaffen sont considérés comme les pionniers dans l'approche « scientifique » de la somniloquie dont la description atteindra son apogée en 1981 avec la parution du livre d'Arthur Arkin intitulé *Sleep-talking : Psychology and Psychophysiology* présenté alors comme le manuel de référence sur l'étude de ce phénomène. Malgré l'exhaustivité et la qualité de ce travail, l'étude de la somniloquie retombera dans l'oubli pendant plusieurs décennies après sa publication. Étrangement, elle ne tirera pas ou peu profit des découvertes et des avancées théoriques majeures réalisées sur les rêves ni de l'apparition et du développement des centres spécialisés dans le traitement des troubles du sommeil, probablement parce qu'encore une fois les dormeur·euse·s qui en souffrent ne s'en plaignent pas et ne consultent donc pas ou peu dans ces centres.

Les études de Deirdre Barrett, Malcolm Grayson, Oh Angela, Sogolow Zach en 2015 et d'Isabelle Arnulf, Ginevra Ugucioni, Frédérick Gay, Etienne Baldayrou, Jean-Louis Golmard, Frédérique Gayraud et Alain Devevey en 2017 suscitent un faible regain d'intérêt pour la somniloquie à la suite desquelles trois nouvelles études ou articles en lien ainsi qu'une revue de littérature (Apple et al., 2019 ; Devevey, 2018 ; Margolesky et al., 2017) verront le jour, à ma connaissance.

Pour autant, attribuer la primauté et l'exclusivité de la description de ce phénomène à Arthur Arkin et Allan Rechtschaffen reviendrait à faire fi des études précédemment réalisées et du travail d'investigation réalisé par les chercheur·euse·s du 19^e siècle alors dépourvu·e·s des moyens technologiques d'analyse du sommeil, ou d'enregistrement des paroles, qui n'apparaîtront que quelques décennies plus tard et qui contribueront à une meilleure compréhension des mécanismes du sommeil et des rêves. En effet, certaines « intuitions » ou descriptions formulées par des chercheur·euse·s du 19^e et du début du 20^e siècles trouveront un écho dans des études ultérieures dont celles d'Arthur Arkin et d'Allan Rechtschaffen et poseront

véritablement, pour certaines d'entre elles, les prémices d'une approche linguistique de la somniloquie. Par ailleurs, comme le rappelle Ginevra Uguccioni citant Lucrèce, le naturaliste Georg Marcgrave, et Georges-Louis Leclerc de Buffon, la somniloquie n'est pas le propre de l'espèce humaine et a été observée chez les animaux et plus particulièrement chez les oiseaux (Uguccioni, 2015).

L'analyse de l'historique des études réalisées sur la somniloquie fait ressortir quatre périodes majeures dans l'approche de ce phénomène.

1. Une première période qui s'étend du 19^e siècle jusqu'à la moitié du 20^e siècle au cours de laquelle les études spécifiquement consacrées à la somniloquie sont très rares. Elle est alors traitée comme un épiphénomène au sein de troubles du sommeil plus généraux. S'il est vrai que cette période est marquée par une approche essentiellement empirique et intuitive de la somniloquie, les premières descriptions ainsi que les prémices d'analyses phonétique, sémantique ou syntaxique émergent. Arthur Arkin, dans l'un des premiers articles consacrés à l'analyse de la somniloquie, réalise une revue conséquente de ces études princeps (Uguccioni, op.cit). Par exemple en 1838, Robert MacNish notait déjà que les paroles nocturnes étaient parfois cohérentes et rationnelles ou bien pleines d'absurdités, marquées par une voix rarement semblable à celle produite à l'état de veille. En 1886, William Benjamin Carpenter précisait que les somniloques peuvent produire des mots sans signification apparente ou des séquences de phrases mélangées et embrouillées alors que d'autres peuvent produire des paroles tout à fait cohérentes. De ses observations il conclut également que certains somniloques restent totalement impassibles à d'éventuelles stimulations langagières émises par l'expérimentateur alors que d'autres peuvent les intégrer dans leurs productions en raison des impressions qu'elles pourraient engendrer chez eux.

L'une des rares études spécifiques sur la somniloquie réalisée, précisait que la qualité de l'articulation au cours du sommeil est corrélée au niveau d'endormissement et que les productions des somniloques se limitent parfois à de simples mots, des cris, des interjections, des grognements, des marmonnements, des chuchotements, de simples mouvements des lèvres. Elles peuvent prendre la forme de courtes phrases plus ou moins complètes et toutes ces productions sont très chargées émotionnellement (Andriani, 1892). Cette charge émotionnelle accompagnant fréquemment toute production nocturne ainsi que ce continuum qualitatif et quantitatif relatif aux propos somniloques étaient également observés par Ernst Trömner en 1911.

2. Une deuxième période qui s'étend du début des années 60 jusqu'à l'année 1981, au

cours de laquelle les études de référence encore citées aujourd'hui verront le jour, bien que peu nombreuses. C'est au cours de cette période qu'une description plus exhaustive et « scientifique » de ce phénomène est proposée grâce à l'utilisation systématique de l'électroencéphalogramme (EEG), la découverte de l'existence du sommeil paradoxal (SP), des différents stades du sommeil et à une meilleure connaissance des fonctions supposées du sommeil et des rêves (Aserinsky et Kleitman, 1953 ; Dement et Kleitman, 1957). Enfin, cette période sera ponctuée par la publication du livre d'Arthur Arkin en 1981, *Sleep-talking : Psychology and Psychophysiology*, alors présenté comme le manuel de référence dans la description de la somniloquie. Une grande partie des connaissances actuelles sur la somniloquie sont issues de travaux ayant émergé au cours de cette période.

3. Une troisième période, qui s'étendrait de la parution du livre d'Arthur Arkin à la réalisation de l'étude d'Isabelle Arnulf et de ses collaborateurs en 2017, marquée par la rareté d'études spécifiques sur la somniloquie, et ce malgré l'apparition et le développement des centres pour les troubles du sommeil et la découverte du RBD chez l'être humain (Schenck et al., 1986), pathologie pourtant caractérisée par une forte récurrence d'épisodes de somniloquie. Deirdre Barrett, dans son article de 2015 propose une description des productions nocturnes de Dion McGregor présenté alors comme « the most extensive sleep talker ever recorded » (p. 73). Basée sur un corpus de 294 « somniloquies », l'étude cherche à comparer la teneur des propos de Dion McGregor par rapport au contenu normatif des rêves issu de l'échelle d'analyse des rêves de Calvin Springer Hall et de Robert Léon Van de Castle réalisée en 1966 mais également par rapport à l'échelle de « bizarrerie » de John Allan Hobson (Hobson et al., 1987), deux échelles de référence dans l'étude des rêves. Outre le côté anecdotique à mon sens des conclusions obtenues, c'est principalement la continuité observée par l'autrice entre des éléments de la vie éveillée de Dion McGregor et le contenu de ses somniloquies qui présente un intérêt plus important pour mon objet de recherche. Ces observations renforcent, selon les auteurs, l'hypothèse de continuité développée par George William Domhoff en 1996 qui stipule que des éléments de la vie éveillée des dormeur·euse·s se retrouvent *ipso facto* dans leurs rêves les nuits suivantes.

L'une des avancées les plus conséquentes dans la compréhension du mécanisme de la somniloquie a été permise par l'étude réalisée en 2017 par Isabelle Arnulf et ses collaborateurs (2017). Réalisée à partir d'un corpus conséquent de 232 sujets somniloques atteints de RBD ou de somnambulisme bénéficiant d'un enregistrement vidéo-polysomnographique et d'un total de 832 épisodes de somniloquie et de 3349 mots compréhensibles, l'étude montre que la

majorité des enregistrements sonores contient des énoncés non verbaux, plus particulièrement des marmonnements et que les énoncés verbaux produits sont grammaticalement corrects. Le mot *non* constitue le mot le plus fréquemment produit. Les tournures négatives sont particulièrement récurrentes notamment lors de productions réalisées en SL. Les énoncés contiennent plus de référence à la deuxième personne et l'impératif semble caractériser les productions en SP alors que les questions semblent être l'apanage du SL. L'analyse des silences entre les énoncés produits et le fait que 90 % des paroles semblent adressées laissent présager que les dormeur·euse·s intègrent fréquemment un·e interlocuteur·rice, alors que les 10 % restant pourraient correspondre à la formulation d'un langage intérieur. Enfin, des épisodes de violence verbale se rencontrent dans les productions issues du SL et du SP, mais leur nature et leur degré semblent différer. En effet, la violence verbale formulée en SL est beaucoup moins fulgurante et intense qu'en SP, plus ambiguë, détournée et indirecte. Elle est également marquée par un nombre plus important de reproches et de critiques et l'absence totale d'insultes ou de manifestation de violence physique. De nombreux jurons non adressés sont repérés et significativement plus nombreux comme le juron « putain » par exemple. A contrario, les épisodes de violence verbale en SP sont marqués par la récurrence d'insultes et de manifestation d'épisodes de violence physique témoignant ainsi d'un haut degré d'agressivité par rapport au SL. C'est ainsi qu'une activation cérébrale différente caractéristique de la dissociation entre sujet somnambule et sujet souffrant de TCSP, entraînerait, comme tendent à le montrer les conclusions de cette étude, des productions langagières différentes. Toutefois, comme nous venons de le voir et le détaillerons à nouveau dans l'un des chapitres suivants, l'ensemble des productions proviennent de sujets somniloques souffrant de pathologies du sommeil enregistrées en laboratoire sur une ou deux nuits, ce qui, à notre sens, ne manque pas d'influencer les productions.

4. Une quatrième période qui débiterait en 2017 à la suite de la parution de l'article d'Isabelle Arnulf et de ses collègues, précédemment cité et qui se poursuit encore aujourd'hui. Cette période est marquée par une approche transdisciplinaire de la somniloquie et plus particulièrement par l'émergence d'une approche plus linguistique du phénomène qui semble se poursuivre à l'image de l'étude réalisée par Alain Devevey en 2018. Réalisée à partir de l'analyse des silences, pauses et tours de parole des productions de 232 somniloques, l'auteur montre et confirme ainsi que les productions des sujets somniloques tendent à s'intégrer au sein d'un échange verbal avec un·e interlocuteur·trice au cours duquel l'alternance des tours de parole serait adaptée. Les implications de ces conclusions sur l'approche de la somniloquie sont

importantes : de monologiques, les productions des sujets somniloques seraient en réalité dialogales et mobiliseraient non pas un, mais deux appareils cognitifs par le biais d'un·e interlocuteur·trice non directement accessible à l'analyste. Par ailleurs en 2017, Jason Margolesky, Corneliu C Lucas, et Carlos Singer décrivent le cas d'un patient présentant un RBD dans un contexte probable de démence à corps de Léwy et souffrant d'un trouble auditif important. Pratiquant la langue des signes depuis sa naissance, ce dernier privilégie ce moyen pour communiquer avec ses pairs. Ce moyen de communication se retrouve également lors de ses épisodes de RBD et de mise en acte de ses rêves, au cours desquels il ne s'exprime pas par la parole mais en langue des signes.

En 2019, Alexandra Clemans Apple, Qinwen Mao, Eileen Bigio, et Borna Bonarkdarpour rapportent le cas d'un homme de 76 ans atteint d'une aphasie progressive primaire dans un contexte de maladie neuro-évolutive, ne produisant aucun énoncé à l'état de veille mais capable de produire « des mots et des phrases partielles pendant son sommeil » (p. 2). Toutefois, les auteurs ne fournissent pas d'autres précisions sur la nature des productions somniloques du patient mais questionnent, dans une approche plutôt psycholinguistique, la possibilité d'une telle dissociation.

Valentina Alfonsi, Aurora D'Atri, Serena Scarpelli, Anastasia Mangiaruga et Luigi De Gennaro réalisent en 2019 une revue de littérature exhaustive sur la somniloquie et se questionnent sur les processus psycholinguistiques à l'œuvre au cours du sommeil avant d'envisager la somniloquie comme une fenêtre sur des processus de réactivation d'informations récemment apprises dans la vie éveillée.

3.3 La somniloquie : une fenêtre sur le rêve ?

L'existence d'un lien possible entre les paroles nocturnes formulées par les dormeur·euse·s et l'activité onirique concomitante sera au centre des réflexions des chercheur·euse·s, notamment au cours de la deuxième période identifiée précédemment. Il s'agissait pour eux de déterminer si les paroles produites étaient en relation directe avec le contenu du rêve en cours et d'en préciser le degré de similarité ainsi que la nature en fonction du stade du sommeil au cours desquels les paroles étaient formulées. A cette fin, les dormeur·euse·s étaient réveillés·es lorsqu'ils prononçaient des paroles dans leur sommeil et étaient invité·e·s à décrire ce à quoi ils étaient en train de penser. Les conclusions de ces études sont variées et apparaissent comme un continuum allant d'une absence totale de lien (Kamiya, 1961) à une parfaite concordance, sans aucune ambiguïté possible, entre les paroles produites et le récit de rêve, bien qu'il existe entre ces deux extrêmes des degrés variables de concordance.

Dans une étude réalisée à partir de 84 énoncés nocturnes obtenus chez 28 sujets (Rechtschaffen et al., 1962), les auteurs notent qu'une majorité des mots prononcés au cours du sommeil ne sont pas identifiables et que la longueur des productions enregistrées varie d'un mot pour les productions les plus courtes à 18 mots pour les productions les plus longues. Lors de cette expérimentation, les auteur·trice·s remarquent que les épisodes de somniloquie s'apparentent étrangement au contexte d'enregistrement, comme si les somniloques répondaient à des questions posées par un·e examinateur·trice, situation contextuelle dans laquelle se trouve effectivement les dormeur·euse·s. Plus précisément, un tiers des épisodes de somniloquie les plus longs et formulés exclusivement au cours du SL semblaient se référer directement à la situation d'expérimentation. Cette observation, bien qu'elle ne soit pas développée plus précisément dans l'article, questionne à mon sens l'impact du contexte d'enregistrement sur le contenu des paroles nocturnes. Elle fait écho aux observations réalisées dans l'étude de 2017 d'Isabelle Arnulf, Ginevra Ugucioni, Frédérick Gay, Etienne Baldayrou, Jean-Louis Golmard, Frédérique Gayraud et Alain Devevey au cours de laquelle les sujets somnambules plongés en SL et entravés dans leurs mouvements par le matériel d'enregistrement polysomnographique formulaient de nombreux jurons en réaction à leur environnement immédiat.

4 Conclusion

Ce premier chapitre a été l'occasion d'effectuer un état de l'art sur le sommeil, les rêves et le langage endormi.

Le sommeil a d'abord été abordé au travers d'une description de ses différents stades, de l'activité cérébrale qui y est associée, de ses fonctions supposées ainsi que de ses spécificités dans la maladie de Parkinson. Puis, les troubles du sommeil dont les parasomnies telles que le somnambulisme ou le RBD fréquemment rencontrés les sujets somniloques ont été plus précisément décrits.

Le rêve a ensuite été abordé dans une deuxième partie au regard des théories contemporaines qui lui assignent une fonction éminemment sociale. Ainsi, j'ai pu mieux appréhender la nature des interactions et des avatars oniriques, mais également les spécificités de l'activité onirique au cours de la maladie de Parkinson et des parasomnies précédemment décrites.

Enfin, dans une troisième et dernière partie, une définition du langage endormi a été proposée de même qu'un historique des rares études dont il a pu bénéficier, avant que je ne discute de l'implication du contexte d'enregistrement sur son contenu.

C'est ainsi que du rôle supposé du contexte d'enregistrement sur le contenu des somniloquies développé dans la partie 3.3, est née l'idée d'enregistrer les sujets somniloques dans des

conditions différentes de celles habituellement rencontrées dans les études précédentes qui, réalisées au sein des laboratoires du sommeil sur un maximum de deux nuits, s'éloignent des conditions habituelles de formulation des épisodes de somniloquie. Mais avant d'entrer dans une analyse plus précise des somniloquies, je propose, dans le chapitre suivant, de détailler les origines et l'évolution de ma réflexion, de présenter mon protocole et la méthodologie utilisée ainsi que les quatre participant·e·s de l'étude.

Chapitre 2

Une étude dans l'intimité nocturne de quatre dormeur·euse·s somniloques souffrant ou non de la maladie de Parkinson idiopathique

Ce deuxième chapitre a pour objectif de mieux circonscrire les aspects méthodologiques de mon étude. À cette fin, j'expliquerai dans un premier temps les origines de ma réflexion issue d'un partenariat innovant entre des chercheur·euse·s et des étudiant·e·s de disciplines différentes. Je décrirai l'étude qui en a découlé, puis expliciterai la méthode d'investigation de la somniloquie retenue dans le cadre de mes travaux parmi celles qui se présentent aux chercheur·euse·s. Après avoir exposé les étapes successives de mon expérimentation, de ma rencontre au recrutement des quatre participant·e·s de l'étude, je questionnerai ses aspects éthiques au regard du concept de vulnérabilité et présenterai quelques réflexions ethnographiques que mon étude m'a inspirées. Enfin, je terminerai ce chapitre par une description détaillée de mon corpus.

1 Les origines de ma réflexion

1.1 Un partenariat entre des linguistes, des orthophonistes, une neurologue et une neuropsychologue

Tout débuta en 2012, lorsqu'un partenariat novateur et original vit le jour entre Alain Devevey, linguiste au sein du laboratoire ELLIADD de l'Université de Franche-Comté et orthophoniste clinicien libéral depuis 1983, et Isabelle Arnulf neurologue spécialisée dans l'étude du sommeil au sein du service des soins des pathologies du sommeil de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière. Ginevra Ugucioni, doctorante en neuropsychologie, réalisait alors sa thèse dans laquelle elle postulait que la somniloquie pouvait constituer un modèle pour l'étude de la consolidation mnésique verbale pendant le sommeil. Par le biais de son travail doctoral, elle redonnait ainsi ses lettres de noblesse à la somniloquie dont l'étude avait été totalement délaissée depuis les années 1970 alors qu'elle connaissait un essor important quelques années auparavant sous la houlette de chercheurs tels qu'Arthur Arkin ou Allan Rechtschaffen. Une partie du travail de Ginevra Ugucioni consistait alors à transcrire une centaine de vidéos de patient·e·s somniloques enregistrées dans le Service de Soins et de Pathologies du Sommeil de la professeure Isabelle Arnulf, sa directrice de thèse, à la Pitié Salpêtrière à Paris. Afin de l'aider

dans cette tâche, un groupe de quatre étudiant·e·s orthophonistes⁴⁴ dont j'ai eu la chance de faire partie se sont lancé·e·s dans la transcription et l'analyse des vidéos en vue de l'obtention de leur mémoire de Master 2 de fin d'étude. Puis, très rapidement, face à la teneur fréquemment grossière et violente des épisodes de somniloquie, je décidais d'axer ma recherche sur le thème de la violence verbale et physique dans le sommeil, et sollicitais l'expertise de Claudine Moïse, sociolinguiste, professeure, spécialiste dans l'analyse des actes de langage violents au sein du laboratoire LIDILEM de l'université Grenoble Alpes.

1.1.1 Une étude princeps en 2017 sur la violence au cours du sommeil comme source d'inspiration

Ce partenariat enrichissant entre orthophonistes, linguistes, neurologue et neuropsychologue donna lieu, quelques années après la soutenance de thèse de Ginevra Ugucioni (2015) et de mon mémoire (Baldayrou, 2014), à l'écriture d'un article publié dans la revue *Sleep* en 2017 (Isabelle Arnulf et al., 2017). Une partie importante fut accordée à l'analyse de la violence verbale et physique chez des somnambules et des sujets RBD. Cette étude princeps sur la violence dans le sommeil réalisée dans le cadre de mes études d'orthophonie fut pour moi l'occasion de découvrir le monde passionnant de la recherche et constitua un véritable tournant dans mon parcours professionnel de sorte que deux ans après sa réalisation et l'obtention de mon diplôme, suivie d'une période de pratique clinique au sein de l'établissement de santé de Quingey (Doubs), je décidais, en accord avec Claudine Moïse, de poursuivre la réflexion en faisant de la somniloquie l'objet d'étude d'un travail doctoral. Bien que l'étude précédemment citée ait permis une avancée importante dans la connaissance de ce phénomène, je ne cessais de penser que la somniloquie, compte tenu de la multitude de domaines auxquels elle fait appel, ne pouvait avoir livré aussi facilement ses secrets. De plus, le contexte d'endormissement et de sommeil des participant·e·s de l'étude n'était pas celui habituellement rencontré dans leur quotidien. En effet, les sujets sélectionnés étaient des patient·e·s amené·e·s à consulter le service en vue d'une objectivation et d'une prise en soin de leurs troubles du sommeil. Ces somniloques étaient des patient·e·s d'âge avancé pour certain·e·s, de culture, et de niveau socio-culturel différents, souffrant de troubles du sommeil invalidants et pour certain·e·s de maladies neurologiques, voire neuro-évolutives variées. À cette fin, ils étaient donc amenés à dormir une ou deux nuits à l'hôpital au sein du service afin de bénéficier d'un examen polysomnographique comprenant entre autres l'enregistrement de

⁴⁴ Claire Boilley, Laureen Cooper et Carine Petit

leur activité cérébrale, de l'activité électrique de leurs jambes, de leurs bras et de leurs lèvres, mais également de leur rythme cardiaque et de leur respiration. Les sujets se retrouvaient donc allongés dans leur lit d'hôpital une ou deux nuits entières, reliés à plusieurs fils et capteurs, loin du contexte habituel d'endormissement et de sommeil qu'ils étaient amenés à rencontrer chez eux. De plus, il leur était demandé de ne pas dormir la veille de leur venue à l'hôpital afin d'induire un manque de sommeil et favoriser la survenue de leurs troubles du sommeil. Pour les besoins de l'expérimentation et afin d'étudier si la somniloquie pouvait être un moyen efficace de consolidation de la mémoire verbale, les sujets étaient soumis à des épreuves d'apprentissage et de rappel de textes possédant une forte charge émotionnelle⁴⁵.

Il est donc fort probable que certains sujets enregistrés au moment de leur hospitalisation se soient retrouvés, à des degrés divers, dans une situation de stress physiologique et/ou psychologique ou du moins dans des conditions d'endormissement et de sommeil inhabituelles qui, bien que nécessaires et justifiées, n'étaient pas moins réelles. Il est donc légitime de s'interroger sur l'impact que ces conditions médicales, expérimentales et plus largement contextuelles entourant ces premiers enregistrements ont pu entraîner sur l'activité onirique des sujets et donc par voie de conséquence sur leurs productions verbales nocturnes, alors même que des études ont récemment démontré l'effet du contexte d'endormissement sur l'activité onirique (Picard-Deland et al., 2021).

1.1.2 Différentes méthodes d'investigation du phénomène de la somniloquie

Bien que des progrès technologiques importants dans le domaine de l'exploration du sommeil aient été réalisés ces cinquante dernières années, l'étude de la somniloquie entraîne à mon sens aujourd'hui un dilemme important pour le chercheur car plusieurs méthodes d'investigation possédant chacune des avantages et des limites s'offrent à lui. En effet, l'enregistrement des sujets peut être réalisé dans un laboratoire du sommeil en réalisant en parallèle un examen polysomnographique, comme ce fut le cas lors de la thèse de Ginevra Ugucioni. Cette méthode d'investigation présente l'avantage indéniable d'objectiver à tout instant, grâce à l'enregistrement de l'activité électrique du cerveau, le stade du sommeil dans lequel sont plongé·e·s les dormeur·euse·s et donc a fortiori la survenue d'éventuelles parasomnies ou de paroles dans leur sommeil. Il devient également facile pour les chercheur·euse·s de déterminer si le sujet est réellement endormi ou partiellement éveillé lors

⁴⁵ Les conditions d'expérimentation détaillées sont consultables dans la thèse de Ginevra Ugucioni (p. 114-117), téléchargeable à l'adresse suivante : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01241919/document>

de la production de paroles. Les nuits peuvent également être filmées et enregistrées ce qui donne ainsi au personnel médical et aux chercheur·euse·s la possibilité de quantifier et de qualifier les comportements moteurs et/ou verbaux potentiellement survenus au cours de leurs rêves agités. Ainsi, au réveil, mais également en temps réel, il devient possible grâce à l'analyse conjointe des relevés polysomnographiques et des comportements moteurs ou langagiers observés au cours de la nuit de savoir dans quel stade du sommeil se trouve le sujet à un moment précis de la nuit, ce qui joue, avant tout intérêt expérimental, un rôle important dans l'identification de potentiels troubles du sommeil. Par exemple, des comportements moteurs observés au cours du sommeil lent et plus particulièrement au cours du stade N3 reconnaissable à partir de l'analyse des données polysomnographiques, orienteront le diagnostic vers un somnambulisme, alors que des comportements nocturnes anormaux survenus en sommeil paradoxal orienteront le diagnostic vers un RBD. Cette méthode d'investigation peut donc apparaître comme le *gold standard* des méthodes d'investigation de la somniloquie.

Seulement, cette méthode présente également à mon sens de sérieuses limites dont celles déjà évoquées précédemment. En effet, elle éloigne les dormeur·euse·s de leurs conditions habituelles d'endormissement et de sommeil or il se pourrait que le contexte d'endormissement qui l'accompagne impacte directement, à des degrés divers qu'il s'agit encore de déterminer, le contenu des rêves et donc celui des épisodes de somniloquie. Toutefois, aujourd'hui, grâce à la polysomnographie ambulatoire utilisée à des fins diagnostique notamment pour le syndrome d'apnée obstructive du sommeil (SAOS), les dormeur·euse·s pourraient effectuer eux-mêmes, à leur propre domicile, les mêmes enregistrements qu'à l'hôpital, ce qui pourrait ainsi limiter l'impact délétère du contexte d'enregistrement précédemment cité. Mais son utilisation reste limitée dans le temps car il paraît difficilement tenable pour les sujets de s'enregistrer et de dormir dans ces conditions pendant plusieurs nuits, semaines ou mois, ce qui limite ainsi la possibilité d'étudier le phénomène de somniloquie sur la durée. Cette méthode d'investigation constitue une solution alternative intéressante pour un enregistrement sur une plus courte durée. Bien que peu invasif, ce type de matériel modifie malgré tout sensiblement le contexte habituel d'endormissement et de sommeil des dormeur·euse·s. De plus, les sujets devraient également utiliser un matériel d'enregistrement audio en parallèle, tel qu'un dictaphone, ce qui aurait pour conséquence de surcharger le protocole d'investigation.

Ainsi, dans un souci d'éviter ces probables effets liés au contexte d'endormissement intrinsèques à l'examen polysomnographique, il est possible d'enregistrer les productions nocturnes au plus près de leur condition de réalisation et sur plusieurs jours, directement au chevet des sujets à l'aide d'un simple dictaphone ou d'une application installée sur leur

smartphone, qu'ils actionneraient seuls, réduisant ainsi au maximum les conditions et contraintes expérimentales précédemment citées. Mais cette méthode d'enregistrement présente un inconvénient majeur car il devient alors impossible de déterminer dans quel stade du sommeil se trouvent les dormeur·euse·s lorsqu'ils formulent d'éventuelles paroles nocturnes, voire s'ils sont réellement endormi·e·s, ce qui entraîne une perte de rigueur scientifique dans les résultats obtenus. De plus, réduire au maximum les contraintes expérimentales, dont l'intervention de l'expérimentateur·rice, nécessite d'autonomiser les sujets dans la réalisation du protocole et dans l'utilisation du dictaphone ou de l'application, ce qui peut s'avérer complexe et contraignant pour certains sujets et à l'origine d'erreurs ou de mauvaises manipulations qui compromettraient la réalisation de l'expérimentation.

Afin de pallier les inconvénients et les limites propres à ces deux méthodes d'enregistrement tout en conservant leurs avantages, la solution me paraît résider dans leur combinaison. A cette fin, avant de procéder aux enregistrements des somniloquies à leur domicile avec un dictaphone sur une longue période, les sujets seraient amenés à réaliser un examen polysomnographique préliminaire sur une ou deux nuits dans un laboratoire du sommeil, ou directement à domicile. Cela permettrait ainsi de déterminer dans quel stade du sommeil leurs épisodes de somniloquie sont réalisés, s'ils souffrent éventuellement d'une parasomnie et d'en préciser la nature le cas échéant. Cette méthode reste également contraignante car elle oblige toujours les dormeur·euse·s à se rendre une à deux nuits au sein d'un laboratoire du sommeil afin de bénéficier d'un examen polysomnographique à moins que l'enregistrement ne se fasse au domicile. Cette méthode d'investigation médicale, bien que peu invasive, soulève des enjeux éthiques qui doivent être analysés au sein d'un comité d'éthique.

1.2 Un virage méthodologique important

Mon projet initial de doctorat devait consister à poursuivre l'analyse des fichiers vidéo et audio déjà enregistrés et utilisés par Ginevra pour sa thèse. Mais fort des différents constats précédemment exposés, mon choix s'est rapidement porté sur la deuxième méthode d'investigation sans que des examens polysomnographiques ne puissent être réalisés, bien que ma rencontre avec Sabrina⁴⁶, le premier sujet de mon expérimentation, fut également déterminante dans l'orientation de mon travail et le choix du protocole. Ce virage méthodologique ne fut pas sans conséquence sur le déroulement de mon travail doctoral. En effet, alors que je disposais d'un corpus déjà retranscrit et par conséquent d'une situation plutôt

⁴⁶ La participante m'a fourni son accord pour que puisse utiliser son prénom dans l'étude.

confortable pour un doctorant, ce virage méthodologique entraînait la nécessité de recruter de nouveaux sujets, de procéder à de nouveaux enregistrements et de nouvelles transcriptions.

2 Les prémices de mon expérimentation

2.1 La rencontre avec Sabrina et la réalisation des tout premiers enregistrements en février 2017

Sabrina est une jeune femme âgée de 25 ans au moment de l'expérimentation. Amie proche de ma compagne depuis une dizaine d'années, je la côtoyais alors dans mon cercle amical assez régulièrement. Sabrina somniloque en grande quantité depuis son enfance et en parle ouvertement et spontanément. Elle ne vit « pas mal » le fait d'être somniloque sauf « des fois par peur de déranger » lorsqu'elle se retrouve à dormir à proximité ou dans la même pièce qu'une autre personne. Lorsque cela arrive, elle prévient systématiquement la personne de ses nuits agitées et bruyantes. Elle m'explique également que dans ces situations elle s'inquiète de ce qu'elle va pouvoir tenir comme propos, inquiétude qu'elle verbalise par ces mots : « putain⁴⁷ j'espère que je ne vais pas dire des trucs chelous ». Elle qualifie de « bizarres » les somniloquies qu'a pu lui rapporter son compagnon. Même si elle peut être amenée à dire « des trucs hallucinants », ou « parler d'un [autre] mec », son compagnon « ne le prend pas mal, il sait que ce ne sont que des rêves ». Pour elle, les épisodes de somniloquie « sont des bouts de phrases perdus au milieu de tous [ses] rêves » et elle assimile ses somniloquies aux propos prononcés dans ses rêves : « je dis [somniloque] ce que je dis dans mon rêve, j'en suis sûre ».

Au cours de l'enregistrement de ce premier sous-corpus, Sabrina vit au centre-ville en colocation, dans un appartement particulièrement bruyant, ce qui est propice au déclenchement des épisodes de somnambulisme et donc de somniloquie. Elle dort avec son compagnon tous les week-ends mais seule la semaine car il effectue un stage à proximité de Paris dans le cadre de ses études. La semaine elle se couche aux alentours de 21 heures, mais bien plus tard et d'une façon beaucoup moins régulière les week-ends.

Au moment des enregistrements, Sabrina réalise elle aussi un stage professionnel, en tant que professeur d'économie dans un collège. Elle décrit traverser une période de stress importante en raison du CAPES⁴⁸ qu'elle doit passer dans les mois suivants.

Nous avons déjà eu l'occasion à plusieurs reprises d'échanger autour de la notion de

⁴⁷ Le juron « putain » a volontairement été laissé compte tenu de sa récurrence dans les épisodes de somniloquie (Arnulf et al., 2017)

⁴⁸ Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré

somniloquie et de mes projets de recherche. Curieuse de connaître la teneur de ses propos nocturnes, elle m'a proposé au cours d'une soirée, de s'enregistrer la nuit suivante à l'aide de son smartphone grâce à la version gratuite de l'application « SleepTalk Recorder© » découverte sur l'App Store quelques semaines auparavant. Après avoir téléchargé l'application sur son téléphone portable et s'être enregistrée la nuit suivante, elle me fit parvenir les fichiers audio le lendemain qu'elle avait pris le soin d'écouter auparavant. Nous fûmes alors tous les deux très surpris par le nombre important d'épisodes de somniloquie formulés ainsi que par le contenu de ce premier enregistrement réalisé. L'essai fut alors réitéré la nuit suivante et, face à la richesse des nouveaux enregistrements obtenus, je lui fis la proposition de poursuivre les enregistrements sur une durée d'environ un mois dans le but d'obtenir un corpus suffisamment important. Sabrina continua donc à m'envoyer quotidiennement par message pendant 36 jours les liens des fichiers enregistrés et générés par l'application.

Tout le long de ma thèse et une fois les enregistrements terminés, nous sommes restés en contact et avons fréquemment échangé via téléphone par messages écrits et/ou vocaux sur le contenu de ses somniloquies et les événements auxquels elles pouvaient renvoyer. Par ailleurs, au cours des prochains chapitres, toute réflexion, toute remarque ou toute interprétation de quelque nature que ce soit de la part de Sabrina survenu à la suite de la lecture de ses somniloquies seront précisées en note en bas de la page sur laquelle apparaît l'extrait cité. J'élargirai cette manière de procéder aux trois autres participant·e·s de l'étude.

2.2 Le choix de l'application pour enregistrer les premiers épisodes de somniloquie

Lors de la réalisation des premiers enregistrements nocturnes auprès de Sabrina, deux applications créées spécifiquement pour enregistrer les épisodes de somniloquie étaient disponibles sur Smartphone en libre téléchargement. Il s'agissait des applications Sleep Talk Recorder© et Dream Talk Recorder©, deux applications gratuites mais dont la durée d'enregistrement par défaut restait limitée à quelques heures. L'accès à la version intégrant des enregistrements d'une durée illimitée n'était possible qu'à la condition que l'utilisateur s'acquitte d'une somme de 3,49 euros. Aujourd'hui, d'autres applications ont vu le jour et sont accessibles elles aussi en libre téléchargement. Malgré leur appellation différente, le mode de fonctionnement, détaillé en Annexe 1, reste sensiblement le même entre les deux et aucune d'entre elles ne se démarque particulièrement. L'application Sleep Talk Recorder©, première application téléchargée, fut alors choisie pour l'enregistrement du premier sous-corpus de Sabrina. Une fois l'application achetée, un code de téléchargement a pu être obtenu et lui a été

transféré par mail afin qu'elle puisse accéder sans frais à la version complète sur son smartphone.

L'utilisation d'une telle application présente de nombreux avantages parmi lesquels un prix peu onéreux, une qualité d'enregistrement satisfaisante, la possibilité de mettre le téléphone en mode « avion » lors des enregistrements supprimant ainsi l'émission et la réception d'ondes potentiellement nocives pour les dormeur·euse·s ainsi que la possibilité de brancher l'appareil sur secteur lors des enregistrements, ce qui réduit le risque d'arrêt impromptu de l'appareil et de l'enregistrement en raison d'un défaut de batterie. Le déclenchement du dictaphone s'opère dès qu'un bruit est perçu et s'estompe après une période de quelques secondes suivant un silence, générant la création systématique d'un fichier sur lequel apparaît l'heure de survenue de l'épisode et sa durée. Ainsi le matin au réveil, l'utilisateur·rice se retrouve avec l'ensemble des fichiers enregistrés au cours de la nuit accessibles sur son smartphone. Ce principe d'enregistrement, contrairement à un enregistrement continu par le biais d'un dictaphone évite aux chercheur·euse·s d'avoir à écouter l'entièreté de la nuit des sujets ou à repérer et écouter les uns après les autres les endroits de la bande son où de potentielles paroles auraient pu être produites. Enfin, le lien pour écouter chaque fichier peut être facilement partagé et envoyé par mail ou SMS. Toutefois, ces applications présentent de sérieuses limites qui entraîneront un abandon rapide de leur utilisation au profit d'un enregistrement par le biais d'un dictaphone. Ces limites viennent du fait qu'un fichier audio est enregistré dès que l'appareil capte un bruit quelle que soit sa nature. Si ce système d'enregistrement peut être intéressant pour des dormeur·euse·s peu enclin·e·s à bouger, à ronfler ou à parler la nuit, il reste extrêmement problématique pour celles et ceux au sommeil agité car n'importe quel stimulus supérieur à quelques décibels entraîne automatiquement l'enregistrement et la création d'un nouveau fichier. C'est ainsi que Sabrina pouvait se retrouver avec plusieurs centaines de fichiers enregistrés au cours d'une même nuit dont la grande majorité ne comportaient que des bruits « parasites ». Or, l'application ne permet pas d'envoyer l'ensemble des fichiers lors d'un seul envoi mais oblige l'utilisateur·rice à envoyer manuellement chaque fichier l'un après l'autre. Cette manière de procéder constitue un processus beaucoup trop chronophage et s'avère beaucoup trop complexe pour certains sujets moins à l'aise dans l'utilisation des smartphones ou d'une telle application, bien qu'une fiche explicative détaillant son fonctionnement ait été réalisée par mes soins (voir annexe 1).

2.3 Aspects éthiques de ma recherche : d'une participation à un colloque à l'élaboration d'un consentement éclairé

Très tôt, les questions éthiques soulevées par mon expérimentation furent au centre de mes préoccupations, de sorte que dès ma première année, je participai à un colloque organisé du 23 au 24 mai 2017 par l'université Paul Valéry Montpellier 3 intitulé *La relationnalité à l'aune de la vulnérabilité*⁴⁹. Bien que mon expérimentation se soit éloignée de celle initialement imaginée et présentée lors de ce colloque, il fut pour moi l'occasion de m'interroger sur les enjeux et les limites éthiques de mon expérimentation et d'une manière plus générale de ma recherche sur la somniloquie, le sommeil et les rêves.

Au moment où je débutais la réalisation du consentement éclairé à destination des participant·es, seule Sabrina faisait partie de l'expérimentation. Toutefois, bien que ma réflexion n'en fût qu'à ses prémices, l'idée de généraliser ce protocole à d'autres sujets commençait à émerger. J'entrevois également la possibilité d'intégrer des sujets souffrant d'une maladie de Parkinson ou d'un syndrome parkinsonien atypique du fait de leurs troubles spécifiques du sommeil car ces sujets sont amenés à somnoler plus fréquemment au cours de leurs nuits agitées. Si l'expérimentation fut rapidement modifiée dans ses aspects essentiellement formels dont entre autres le nombre de sujets, la méthode de recrutement et le matériel d'enregistrement, l'objet de recherche restait quant à lui semblable. Or, il s'avère que le sommeil, plus particulièrement dans le cadre des parasomnies, peut être défini comme un état de vulnérabilité et les dormeur·euse·s être assimilé·e·s à des êtres vulnérables comme je vais le démontrer dans la suite de cette partie.

2.4 Les dormeur·euse·s somnoliques : des êtres particulièrement vulnérables ?

Du fait de l'état physiologique qui lui est propre, le sommeil entraîne une altération de la conscience du monde extérieur et réduit fortement les possibilités d'adaptation et de réaction face à d'éventuelles menaces extérieures. Si l'on se fie uniquement à cette définition, alors il est évident que les dormeur·euse·s se retrouvent dans un état de vulnérabilité à la merci d'éventuels prédateurs ou de menaces en tous genres, même si aujourd'hui, contrairement à nos lointains ancêtres par exemple, nos habitations constituent un abri relativement sûr. Le sommeil est présent dans la quasi-totalité du règne animal et il est fort probable que les bénéfices induits par cet état de vulnérabilité apparent, surpassent le risque qu'il représente pour l'intégrité des

⁴⁹ Colloque international et pluridisciplinaire organisé par l'École doctorale 58 « Langues, Littératures, Cultures, Civilisations »

dormeur·euse·s. En effet, outre les bienfaits physiologiques qu'il entraîne et largement documentés dans la littérature, le sommeil, par l'intermédiaire des rêves dont il est le support physiologique, contribue à nous rendre moins vulnérable, comme je l'ai déjà détaillé dans le premier chapitre. En effet, certains travaux ont montré, à partir de l'étude de récits de rêves, que le sommeil lent serait, entre autres, spécialisé dans la simulation de catastrophes imminentes et de malheurs personnels alors que le sommeil paradoxal serait spécialisé dans la simulation d'interactions sociales à caractère agressif et désagréable (Uguccioni et al., 2013). Certaines théories assignent ainsi au rêve une fonction de simulation d'évènements menaçants, de préparation, via la répétition, à la perception des menaces et des réponses de fuite. Ainsi, en ayant déjà vécu certaines situations critiques en rêve, l'individu sera plus réactif si elles viennent à se produire au cours de l'éveil. La vulnérabilité induite par l'état physiologique propre au sommeil permettrait donc finalement de rendre les dormeur·euse·s moins vulnérables dans les journées à venir. Bien que cette vulnérabilité soit nécessaire et probablement au service d'une réduction de leur vulnérabilité lors de l'éveil, elle n'en demeure pas moins réelle, faisant ainsi des dormeur·euse·s des êtres potentiellement vulnérables.

Comme je l'ai expliqué dans la partie précédente, la somnolence peut se rencontrer chez des sujets tout-venant mais reste fréquemment associée à des parasomnies telles que le somnambulisme ou le RBD. Or, le défaut de contrôle, de mémorisation et de conscientisation des propos formulés au cours des épisodes de somnolence, le caractère fréquemment négatif et ordurier⁵⁰ des propos tenus, ainsi que sa présence souvent associée au somnambulisme et au RBD, font des somnolents des êtres particulièrement vulnérables, ou du moins plus vulnérables que des dormeur·euse·s qui n'en souffrent pas. Enfin, l'absence de contrôle volontaire et de conscience des propos formulés au cours des épisodes de somnolence peuvent être à l'origine de la divulgation d'informations personnelles et doivent également interroger les chercheur·euse·s sur la portée et les implications de leur expérimentation. Il était donc important, de réaliser rapidement un consentement éclairé expliquant en détail les principes et le déroulement de l'expérimentation, ainsi que les faibles risques auxquels les participant·e·s pouvaient être exposé·e·s au cours de cette étude. Le lecteur pourra prendre connaissance en détail du consentement éclairé en annexe 3.

⁵⁰ Cette notion sera plus amplement détaillée dans le chapitre 6

3 Le recrutement et la présentation des trois autres participant·e·s et du deuxième sous-corpus de Sabrina

J'exerce la profession d'orthophoniste depuis 2014 au sein de l'établissement de santé de Quingey, centre qui s'est spécialisé depuis 2013 dans la prise en charge de la maladie de Parkinson par le biais de son programme d'éducation thérapeutique à destination des patients atteints de cette maladie. Si je ne détaillerai pas ce programme dans le cadre de cette étude, je préciserai seulement que la prise en charge qui y est proposée se veut novatrice et à la pointe des dernières recommandations préconisées par la Haute Autorité de Santé (HAS). Grâce à cette approche, l'établissement jouit ainsi depuis plusieurs années d'une excellente réputation ce qui lui a rapidement permis d'entretenir un partenariat privilégié avec l'Association Franche-Comté Parkinson, puis France Parkinson.

C'est ainsi que tous les 11 avril, lors de la journée mondiale pour la Maladie de Parkinson organisée par l'association, des professionnels de l'établissement de santé de Quingey sont amenés à s'exprimer publiquement lors d'une conférence et à partager leur expérience professionnelle autour de cette maladie. Fort de mes connaissances accumulées et acquises lors de la réalisation de mon mémoire et de mon travail doctoral sur le sommeil et les rêves, j'ai été amené à proposer une communication orale le 11 avril 2018 autour de la problématique du sommeil dans la maladie de Parkinson car les patients malades de Parkinson ou d'un syndrome parkinsonien atypique souffrent très fréquemment de troubles du sommeil dont le RBD. Aujourd'hui reconnu comme un signe précurseur de la maladie de Parkinson ce trouble du sommeil se caractérise par une extériorisation motrice et langagière des rêves des dormeur·euse·s et entraîne fréquemment la production de paroles nocturnes. C'est ainsi qu'un nombre important de personnes atteintes de la maladie deviennent somniloques alors même qu'elles ne l'étaient pas auparavant. Cette conférence fut donc l'occasion pour moi de présenter mon objet d'étude, mon protocole expérimental et de fournir mes coordonnées à l'ensemble des auditeur·rice·s pour que des personnes potentiellement intéressées par mon expérimentation puissent me manifester leur souhait d'y participer. A l'issue de cette journée, une seule participante prénommée Paulette, m'a recontacté.

3.1 Paulette⁵¹

Paulette est âgée de 76 ans au moment de l'expérimentation et souffre de la maladie de

⁵¹ Afin de préserver l'anonymat de cette participante, son prénom a été changé

Parkinson depuis trois ans. D'après les propos de ses enfants qu'elle m'a rapportés, ses nuits seraient fréquemment agitées et seraient parsemées de « cris » depuis une trentaine d'années déjà. Elle ne se couche que très rarement à heure régulière, parfois très tôt en début de soirée, parfois tard dans la nuit. Les enregistrements témoignent en effets de réveils nocturnes récurrents. Paulette vit seule dans sa maison depuis le décès de son mari survenu il y a près de 10 ans. Elle a une vie sociale riche, faite de rencontres et d'activités fréquentes avec des amis et des membres de l'association Parkinson de sa région. Ses centres d'intérêts sont variés. Paulette apprécie la lecture, les visites de musée, le cinéma, l'œnologie, la gastronomie mais a une nette préférence pour la musique et les concerts.

C'est à la fin de la journée mondiale pour la maladie de Parkinson du 11 avril 2018, suite à mon intervention, qu'elle me formula son souhait d'intégrer l'étude et que nous échangeâmes nos adresses courriel respectives. Elle me contacta quelques semaines plus tard par courriel pour réitérer son envie d'intégrer l'expérimentation, justifiant ce souhait par le fait qu'une personne de son entourage réalisait des études de médecine et qu'il était important pour elle d'aider les jeunes chercheur·euse·s et étudiant·e·s à faire progresser les connaissances autour de cette maladie. Un échange de plusieurs mails s'en suivit qui fut l'occasion de lui décrire plus en détails l'expérimentation et les objectifs de mon étude et de lui envoyer en copie le consentement éclairé afin qu'elle puisse en prendre connaissance seule. Quelques semaines plus tard nous organisâmes un entretien téléphonique afin que je puisse répondre à ses demandes de précisions sur le protocole et sur le consentement éclairé. Elle réitéra son désir de participer à l'expérimentation et formula le souhait de me rencontrer. C'est ainsi que je me rendis à son domicile le 13 juin 2018, situé à une cinquantaine de kilomètres de mon lieu d'habitation, pour lui fournir le dictaphone, un document illustré pour l'aider dans l'utilisation de l'appareil au quotidien (voir annexe 2), lui montrer son fonctionnement et lui faire signer le consentement éclairé. Compte tenu des limites précédemment énoncées concernant l'application Sleptalkrecorder®, le choix d'un dictaphone s'est imposé auprès d'elle afin de réduire au maximum les contraintes engendrées par l'utilisation d'un smartphone et de ce type d'application.

Le dictaphone utilisé pour les enregistrements a été acheté par mes soins. Il s'agit du modèle PX370 de la marque Sony®. Il dispose d'une fonction permettant de réduire les bruits de fond afin d'optimiser la qualité d'enregistrement de la voix et possède par défaut une capacité de stockage de 4 GO, ce qui assure jusqu'à 60 heures d'enregistrement en qualité audio minimale. Toutefois, afin de prévenir un défaut de stockage et garantir une qualité d'enregistrement audio optimale, une carte SD de 16 GO a été intégrée à l'appareil. Plusieurs lots de piles lui ont

également été fournis par mes soins. Chaque fichier généré est enregistré au format .MP3 et peut être transféré sur ordinateur à l'aide d'un simple câble USB. Les réglages effectués en amont par mes soins dans les paramètres du dictaphone permettent de renseigner l'heure et la date des enregistrements réalisés.

Paulette débuta ses enregistrements la nuit suivante dès le 14 juin 2018 et les poursuivit toutes les nuits jusqu'au 11 juillet 2018 inclus. Seule la nuit du 02 juillet n'a pas été enregistrée en raison d'un oubli de sa part. Par ailleurs, afin d'étudier si des événements de sa vie éveillée se retrouvaient dans ses somniloquie et si des similitudes étaient observées avec son récit de rêves le matin au réveil, Paulette devait également enregistrer un court résumé de sa journée le soir avant le coucher et décrire ses rêves le matin dès son réveil en s'enregistrant avec le dictaphone. Hélas, en raison de la lourdeur que ce protocole induisait pour elle et de peur d'effectuer de mauvaises manipulations, elle m'expliqua par la suite n'avoir procédé de cette manière qu'une seule nuit. Quelques jours après la fin des enregistrements, je me rendis une nouvelle fois à son domicile pour récupérer le dictaphone et recueillir son ressenti après ces nuits passées à s'enregistrer. Elle me confia que cette expérimentation avait été enrichissante pour elle et qu'elle avait pris du plaisir à la réaliser. Ses seules inquiétudes étaient de savoir si elle avait utilisé correctement le dictaphone sans trop réaliser de mauvaises manipulations et si la charge des piles avait été suffisante pour assurer le fonctionnement du dictaphone toutes les nuit.

Nous continuâmes à échanger des courriels régulièrement. Ces échanges étaient l'occasion de prendre respectivement de nos nouvelles, d'échanger autour de cette maladie qu'elle vit mal au quotidien : « je crois pouvoir dire, écrire, penser que la peur domine mon existence », ainsi que sur sa prise en charge et les conséquences de la maladie sur sa vie quotidienne, des débuts de sa prise en soin orthophonique, de son futur déménagement dans une nouvelle ville et un nouvel appartement pour plus de commodités. Certains courriels furent l'occasion de lui envoyer des extraits audio de ses somniloquies ou des extraits de transcription, ce à quoi elle me répondit par écrit à la suite de leur écoute et/ou de leur lecture : « curieux, c'est seulement ce que je trouve à dire ». Notre correspondance se poursuivit régulièrement de la fin de l'expérimentation jusqu'au mois d'avril 2021, date à laquelle nos échanges se sont interrompus brusquement à la suite de son déménagement. Mes mails envoyés à partir de cette date restèrent sans réponse et mes appels sur son téléphone portable tombaient directement sur sa messagerie vocale.

Environ un an plus tard, en tapant son nom et son prénom sur Internet ainsi que le nom de la ville où elle avait déménagé, je réussis à obtenir un numéro de téléphone fixe, sans avoir la certitude toutefois qu'il s'agissait bien de la bonne personne car l'adresse indiquée était celle d'une maison de retraite. Nombre de mes appels restèrent sans réponse jusqu'au jour où Paulette

décrocha son téléphone. Bien que sa voix fût légèrement différente que lors de nos derniers entretiens téléphoniques je la reconnus tout de suite. De longues minutes lui furent en revanche nécessaires pour se rappeler de moi et de l'expérimentation à laquelle elle avait participé précédemment. Elle était dorénavant institutionnalisée au sein d'une maison de retraite et ne répondait quasiment plus au téléphone. Nous échangeâmes longuement sur ce bouleversement pour elle. En raison de l'évolution de la maladie, de son institutionnalisation qu'elle vivait mal et du téléphone qui ne facilitait pas la communication, les échanges furent complexes. Je ressentais que mon appel générait chez elle une source d'inquiétude et de stress. Cet entretien fut malgré tout l'occasion de lui présenter l'avancée de mes travaux et de lui poser des questions sur le contenu des somniloquies qu'elle avait produites, auxquelles elle put apporter certaines réponses. Au bout d'une vingtaine de minutes d'échange et après lui avoir laissé mes coordonnées, nous décidâmes de nous rappeler une fois la thèse terminée pour échanger sur les conclusions de l'étude.

3.2 André⁵²

André est âgé de 65 ans au moment des enregistrements et souffre d'une maladie de Parkinson idiopathique depuis 12 ans qui s'accompagne d'un RBD « clinique », c'est-à-dire non diagnostiqué dans un centre du sommeil, qui l'oblige comme de nombreuses personnes qui en souffrent, à dormir seul dans une chambre depuis plusieurs années en raison des coups involontaires qu'il peut être amené à donner à son épouse, en tentant de se défendre ou de la défendre lors d'épisodes d'extériorisation de ses rêves. André est marié et à 3 enfants. Si l'apparition des comportements nocturnes « violents » remontent à une dizaine d'années et semblent concomitants à l'apparition de la maladie, il explique avoir « toujours eu un sommeil agité ». Il me raconte comment déjà au lycée à l'internat, alors qu'il partageait sa chambre avec cinq autres personnes, un de ses copains qui dormait déjà très peu, « l'engueulait » le matin au réveil lui reprochant d'avoir crié une partie de la nuit des paroles en rapport avec « sa vie de lycéen » lui gâchant par la même occasion le peu d'heures de sommeil qu'il s'accordait. Il semble donc qu'il ait toujours été somniloque. Si ses somniloquies semblent s'être poursuivies tout au long de sa vie comme l'indiquent le discours de son épouse, de ses partenaires de chambre lors de différentes hospitalisations ou de ses amis lors de voyages ou randonnées, il semble que leur contenu ait changé. En effet, il précise que « plus tard c'était souvent du travail dont je parlais ». André a travaillé toute sa carrière dans le domaine de la banque où il a effectué

⁵² Son prénom a également été modifié afin de préserver son anonymat

plusieurs emplois différents. Il explique que son métier « était très prenant, surtout à la fin, les huit dix dernières années, je faisais beaucoup d'heures ». Il est à la retraite depuis 12 ans.

Il explique se rappeler « quelques fois oui quelques fois non » de ses rêves le matin à son réveil. Il ne note pas de changements marquants dans le contenu de ses rêves tout au long de sa vie. Ses horaires de coucher sont compris entre 22 h 30 et 23 h et il prend de la Mélatonine avant le coucher depuis le diagnostic de la maladie.

Parmi les activités marquantes qu'il a exercées tout au long de sa vie, il a également été l'administrateur d'une coopérative apicole pendant 15 ans, pour laquelle il organisait souvent des réunions au cours desquelles il avait fréquemment des conflits à gérer.

Notre rencontre s'est effectuée en 2019 dans le cadre de mon exercice professionnel. Très intéressé par le sujet de mes recherches et désireux d'en apprendre plus sur le contenu de ses paroles nocturnes simplement « par curiosité », il souhaita intégrer l'étude et enregistrer ses nuits. Plusieurs entretiens téléphoniques eurent lieu avant que je puisse me rendre à son domicile pour lui fournir le même dictaphone que celui précédemment utilisé, plusieurs lots de piles, le document illustré pour l'aider dans l'utilisation du dictaphone au quotidien, lui montrer concrètement le fonctionnement de l'appareil et lui faire signer le consentement éclairé.

André débuta les enregistrements qu'il réalisa toutes les nuits du 15 juillet 2019 au 19 août 2019 inclus, soit durant 32 nuits consécutives. Compte tenu des difficultés éprouvées par Paulette pour enregistrer le récit de ses journées et de ses rêves et afin d'éviter les erreurs de manipulation, je lui ai demandé de se concentrer uniquement sur les enregistrements nocturnes. Je me rendis à nouveau à son domicile quelques jours après la fin de l'expérimentation afin de récupérer le dictaphone ainsi que ses premières impressions. Comme la participante précédente, il me confia également que cette expérimentation fut pour lui une expérience enrichissante, peu contraignante bien que demandant beaucoup de discipline dans l'utilisation du dictaphone et qu'il avait hâte que je lui fasse parvenir les enregistrements et les transcriptions. L'ensemble des enregistrements ont donc été copiés sur une clé USB qui lui a été expédiée par voie postale quelques mois après l'expérimentation. Une fois les transcriptions terminées et l'analyse bien avancée, soit environ deux années après les enregistrements, nous organisâmes un premier entretien téléphonique pour échanger autour des premiers résultats obtenus et de la teneur de ses productions nocturnes.

André n'exprime aucune gêne face à ses somniloquies. Il manifeste plutôt une très grande curiosité ainsi qu'un fort étonnement quant à leur contenu et souhaite « en savoir un petit peu plus » sur ce qu'il dit la nuit. Il est particulièrement marqué par le caractère « vraiment bizarre » de la majorité de ses productions, remarque qu'« il y a des choses très simples et d'autres très

compliquées » et « qu'on ne peut pas tirer facilement de règles », puis conclut son analyse par la phrase suivante : « ce que je retiens, c'est que les thèmes c'est un peu toujours les mêmes, beaucoup de professionnel, beaucoup de relations proches, mais par contre y a des tas de sujets qui sont pas abordés, par exemple on aurait pu imaginer des parties concernant par exemple la vie intime, je n'ai pas dit tout ça ». Nous échangeâmes encore à une reprise par téléphone sur l'avancée des travaux et le contenu des somniloquies.

3.3 Paul⁵³

Paul est un jeune homme âgé de 27 ans au moment de l'enregistrement de ses épisodes de somniloquie. Comme il s'agit d'un membre de ma famille, je savais qu'il somniloquait quotidiennement depuis son enfance et que la teneur de ses propos pouvait être parfois ordurière voire violente. Il accepta lui aussi de s'enregistrer sur plusieurs nuits du 22 février au 29 mars 2018 uniquement les nuits (ou plutôt les journées) où il dormait seul. Infirmier de nuit, ses périodes de sommeil varient en effet en fonction de ses jours de travail et de ses repos. Les nuits où il travaille – et durant lesquelles il s'est enregistré – il se couche à son retour du travail vers 08 h 45 - 09 h et se réveille vers 16 h. Il qualifie son sommeil de bonne qualité et se considère comme un « gros dormeur ». Comme pour Sabrina, plusieurs essais furent réalisés dans un premier temps à l'aide de son smartphone et de l'application Sleeptalkrecorder®. Mais compte tenu des limites énoncées précédemment, les enregistrements utilisés pour la constitution du corpus furent réalisés à l'aide du même dictaphone que celui utilisé avec les autres participant·e·s. Il précise qu'être somniloque ne le dérange « pas plus que ça en fait ». Ce qui l'importe plus c'est « que ça ne dérange pas ses proches ». Ses épisodes de somniloquie peuvent faire l'objet de discussion le matin au réveil avec sa compagne. Il ne se rend pas compte la plupart du temps qu'il parle dans son sommeil, mais parfois s'entend, « surtout en fin de paroles ». La lecture de ses somniloquies produites lors de cette étude « aurait plus tendance à le faire rire ». Il dit être « persuadé que certaines paroles sont liées à des situations [...] connues la journée avant » notamment « une situation qui m'a un peu gêné par exemple ou qui m'a un peu marqué pour je ne sais quelles raisons ». Paul ne s'est souvenu d'aucun rêve le matin au réveil et n'a pas souhaité enregistrer de résumé de ses journées en raison du secret professionnel lié à son emploi.

⁵³ Son prénom a également été modifié

3.4 Le deuxième sous-corpus de Sabrina

2 ans 5 mois et 13 jours après l'enregistrement du premier sous-corpus, j'ai demandé à Sabrina de réaliser une nouvelle série d'enregistrements. L'objectif était d'étudier si des similitudes pouvaient être mises au jour dans des épisodes de somniloquie enregistrés chez un même sujet mais au cours de deux périodes différentes et éloignées dans le temps. Lors de cette deuxième période, Sabrina devait également enregistrer à l'aide du dictaphone un court résumé de sa journée le soir avant de se coucher et décrire les rêves dont elle se souvenait le matin à son réveil.

Lors de cette deuxième série d'enregistrements, Sabrina avait quitté depuis plusieurs mois sa colocation située au centre-ville pour s'installer avec son compagnon dans un appartement plus calme comme en témoigne les enregistrements. Ce dernier a terminé son stage à proximité de Paris et Sabrina est devenue professeure d'économie à la suite de l'obtention de son CAPES quelques mois après les premiers enregistrements réalisés. A la veille de débiter ses nouveaux enregistrements, elle se dit être dans une période beaucoup moins stressée que lors des premiers enregistrements. C'est avec plaisir que Sabrina accepta une nouvelle fois de participer à l'étude et avec sérieux qu'elle réalisa cette nouvelle série d'enregistrements malgré l'utilisation d'un matériel différent par rapport à la première fois. En effet, afin de réduire au maximum les contraintes induites par l'utilisation de l'application précédemment utilisée, le même dictaphone que celui fourni aux trois autres participant·e·s lui a été envoyé par la Poste.

3.5 Les modalités du retour des conclusions de l'étude auprès des participant·e·s

Bien que des échanges autour du contenu des transcriptions aient été réalisés auprès de chaque participant·e·s durant la réalisation de mes travaux, je souhaite réaliser un retour sur les conclusions de l'étude auprès de chacun d'entre eux une fois cette dernière achevée. En effet, lors de nos derniers échanges, tous m'ont fait part de leur souhait d'être informé·e·s des résultats obtenus.

Ainsi, dans les semaines suivants la soutenance de ma thèse, je rédigerai un dossier d'une dizaine de pages reprenant les principales conclusions de mon étude que je leur ferai parvenir directement à leur domicile. Je me tiendrai également disponible pour répondre à toutes les questions éventuelles qui pourront résulter à la suite de sa lecture.

3.6 Synthèse des informations sur les sujets de l'étude et le protocole

Le tableau suivant propose une synthèse des informations principales concernant le

protocole et les quatre sujets de l'étude :

Paul	Sabrina	Paulette	André
Homme	Femme	Femme	Homme
27 ans	25 ans	76 ans	68 ans
Pas de maladie connue	Pas de maladie connue	MPI ⁵⁴ depuis 3 ans RBD clinique	MPI depuis 12 ans RBD clinique
1 sous-corpus	2 sous-corpus	1 sous-corpus	1 sous-corpus
Dictaphone	SleeptalkRecorder® (1 ^{ère} période) + dictaphone (2 ^e période)	Dictaphone	Dictaphone

Tableau 2 : Informations sur les sujets de l'étude et le protocole

3.7 Réflexions ethnographiques sur mon étude

J'ai eu la chance en 2012, grâce à Isabelle Arnulf et Alain Devevey, de participer aux études modernes pionnières sur la somniloquie et aux nouvelles explorations de ce vaste continent encore inconnu et énigmatique que constitue ce phénomène, dans le sillage de nos ancêtres « somnilocologues » tels qu'Arthur Arkin et Allan Rechtschaffen. Puis, arrivé à leur terme, le besoin de deux années de réflexion s'est imposé à moi pour me préparer à entreprendre un nouveau et long voyage, affûter les outils méthodologiques de mon protocole et régler certains problèmes administratifs. Tout cela afin de légitimer mon entreprise intellectuelle et mieux définir mon identité de chercheur, pour enfin pénétrer seul cette fois-ci – quoique guidé à distance par Claudine Moïse – plus profondément encore dans l'exploration de ce monde inconnu, difficilement accessible, éphémère, sombre, étrange, teinté parfois de violence et d'agressivité dans certaines de ses contrées, voire en un mot lui aussi *hostile*.

Quoique je pensais encore récemment le contraire, le terrain d'enquête ne peut se limiter à un territoire déterminé et circonscrit mais peut revêtir, comme le rappelle Claudine Moïse, « un champ d'expériences et de rencontres à travers les pratiques langagières, plus qu'un lieu d'expérimentation. Le terrain se vit, s'intériorise, se note et donne si possible au temps » (Moïse, 2009, p. 73). Il constitue ainsi « tout un ensemble d'interactions (de relations,

⁵⁴ Pour rappel, MPI signifie Maladie de Parkinson Idiopathique

d'échanges, d'expériences) entre un chercheur et d'autres personnes » (Blanchet, 2000, p. 81). Dans ces perspectives, le terrain, « établi par les interrogations de recherche initiale, se voit alors modifié et réorienté au fur et à mesure des expériences vécues, mais il peut aussi à son tour, modifier et réorienter la perception de l'objet étudié » (Hugonnier, 2021, p. 82), phénomènes qui se sont produits au cours de mon étude.

Fait important, « pour connaître son terrain, le chercheur doit apprendre comment se comporter à son égard [...] et comment accueillir et répondre à ses attitudes » (Laki, 2017, p. 107), car comme je l'expérimente quotidiennement également dans ma pratique professionnelle, l'identité du chercheur (ou du clinicien) « induit sur ses interlocuteurs des attentes et des réactions plus ou moins stéréotypées, qui orientent en retour son mode de présence » (Bizeul, 1998, p. 754). Cette remarque trouve un écho particulier à ma situation personnelle en tant que chercheur-clinicien auprès des sujets de mon étude et plus largement fait appel à la notion de « juste distance » à acquérir en tant que chercheur·euse au sein d'une étude ou bien au sein de ma pratique clinique (Bensa, 1995). Mais mon identité de chercheur ne se limite pas seulement à cette dualité chercheur/clinicien. Ses caractéristiques au sein de mon étude diffèrent selon les sujets, et doivent être plus amplement détaillées au cours de mon étude, car

« l'identité du chercheur, comme il en va de quiconque, est définie et appréciée différemment par des personnes de milieux, d'habitudes et de goûts différents, si bien que le chercheur se trouve traité différemment par les uns et les autres et engage lui-même des relations différentes avec les uns et les autres » (Bizeul, 1998, p. 755).

En effet, Paul, par exemple, est un membre proche de ma famille. Ce qui semblait pour moi être un atout pour mon étude ne s'est pas avéré au final être un facteur de facilité, bien au contraire, notamment en raison de la teneur des propos formulés alors fréquemment orduriers et dont j'avais connaissance, à la différence de lui. Je devenais ainsi (mais aussi pour tous les sujets) le garant d'une parole totalement inconsciente et livrée (offerte) chaque nuit et dont la restitution s'est avérée complexe pour moi, lorsqu'elle n'a fait que générer un éclat de rire décomplexé de sa part.

Pour Sabrina, ma posture était encore différente, celle du compagnon d'une de ses amies proches avec qui les relations se sont nettement détériorées au cours de la réalisation de la thèse (sans aucun lien avec celle-ci), nécessitant de ma part de bien dissocier le versant personnel du versant professionnel, sans prendre partie pour l'une d'entre elles lors de mes échanges.

Pour Paulette, la posture avant tout d'un conférencier du fait du contexte de notre première rencontre, couplée à celle d'un étudiant, d'un « jeune » qui à la manière de sa petite-fille, fait

des études et qui a besoin d'un sujet d'étude et de participant·e·s pour faire avancer la science, ce que résume d'une manière très poétique le mail reçu de sa part au début de la phase d'expérimentation :

« Que m'apporte et que vous apporte la recherche d'une cause...pour vous, faire avancer la recherche et réaliser votre thèse, et pour moi l'occasion de reconstruire une vie. L'épreuve de la maladie peut donc avoir un effet positif si elle permet aux patients de redonner ou d'ajouter du sens à leur vie, c'est ce que je ressens, la vie n'est qu'un passage où nous devons nous occuper de nous, nous remplir pour mieux redistribuer, surtout en vieillissant... »

La posture d'étudiant lors d'une enquête de terrain a fait l'objet de plusieurs études qui confirment son rôle facilitateur permettant notamment « d'apparaître ouvert (large d'esprit), modeste (disponible pour apprendre) et innocent (exempt de mauvaises intentions). Cette perception peut susciter chez autrui des réactions favorables à un travail de recherche » (Bizeul, 1998, p. 763). Par ailleurs, certains jours, lorsque la maladie de Parkinson devenait trop invalidante, la posture d'orthophoniste reprenait le dessus, d'autant plus que Paulette n'avait encore parlé de sa maladie à personne de sa famille au moment de l'expérimentation.

Enfin, chez André, ma posture était avant tout celle d'un orthophoniste avec qui il avait travaillé quelques séances en remplacement de ma collègue.

Toutes ces différentes identités attribuées ont nécessité de ma part que je les identifie au préalable et que je réussisse à jongler habilement entre elles, bien que l'objet de mon étude et son déroulement n'ait pas nécessité de nombreuses interactions avec les sujets de l'étude.

4 De la réalisation des enregistrements à la constitution du corpus

4.1 Méthodes d'enregistrement des somniloquies

Deux méthodes différentes d'enregistrement ont donc été utilisées au sein de cette étude : l'une à l'aide de l'application SleepTalkRecorder® pour l'enregistrement du premier des deux corpus de Sabrina, et l'autre à l'aide d'un dictaphone pour l'ensemble des autres corpus : Paul, Paulette, André ainsi que pour le deuxième corpus de Sabrina. L'ensemble des somniloquies, qu'elles aient été recueillies selon l'une ou l'autre méthode ont toutes été transcrites à l'aide du logiciel open source Audacity® (GNU General Public Licence), publié par Free Software Foundation et en libre téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.audacityteam.org/download/>.

L'avantage d'un tel logiciel est qu'il permet à l'utilisateur·rice de visualiser le spectre en

fréquence sous la forme d'une waveform. Cette possibilité est particulièrement intéressante dans le cadre des enregistrements réalisés à l'aide du dictaphone car elle m'a permis de repérer visuellement et de borner les endroits de la bande son (et donc de la nuit) où des sons ont été captés par le dictaphone, m'évitant ainsi d'avoir à écouter l'entièreté des nuits. Cette façon de procéder représente pour les chercheur·euse·s un gain de temps et de qualité non négligeables pour l'analyse, comme le démontre la figure suivante représentant une capture d'écran de l'interface du logiciel Audacity®.

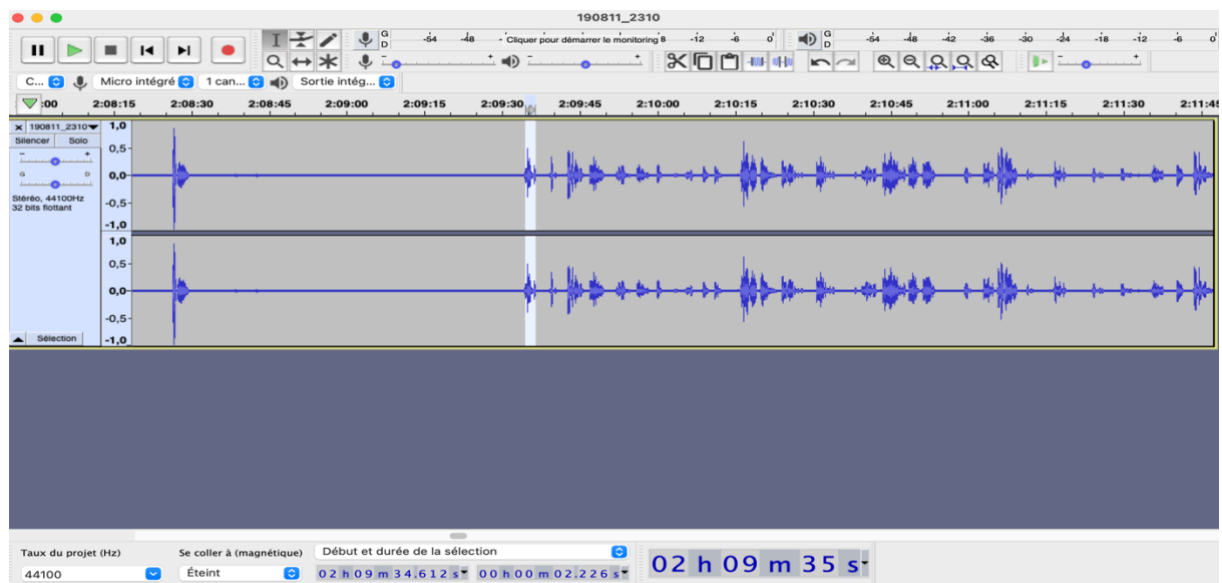


Figure 7 : Interface du logiciel Audacity®

Le repérage des somniloquies s'est avéré encore plus facile à réaliser avec l'application. En effet, chaque bruit perçu par le smartphone déclenchait un enregistrement qui s'interrompait une fois le silence rétabli, générant ainsi automatiquement un fichier et un lien pour le télécharger. Chaque fichier audio généré contenait des somniloquies et n'avait donc plus qu'à être ouvert à l'aide du logiciel Audacity®. Ainsi, pour chaque sujet, lorsqu'un épisode de somniloquie était repéré, celui-ci était directement retranscrit dans un tableau Excel dans lequel était renseigné la durée de l'épisode et le moment d'apparition de l'épisode par rapport au coucher. Comme cela sera plus amplement détaillé dans le chapitre suivant, les somniloquies ont été découpées en unités-interpauales (désormais IPU⁵⁵), c'est-à-dire en énoncés correspondant à des blocs de parole séparés entre eux par une pause d'une durée supérieure à 200 ms. Ce choix est avant tout motivé par le postulat que certaines pauses et silences observés

⁵⁵ Pour Inter-Pausal Units

entre deux interventions produites par un·e somniloque pourraient correspondre à la verbalisation et à l'intégration des propos de l'interlocuteur·rice au sein de l'échange onirique et constituer une trace visible d'un tour de parole, confortant ainsi l'intuition clinique ressentie et les études princeps démontrant le caractère interactionnel des somniloquies (Devevey, 2018). C'est ainsi que chaque bloc de paroles ou toute vocalisation séparés par une pause supérieure à 200 ms ont été transcrits sur une nouvelle ligne du tableur et comptabilisés comme une nouvelle IPU. L'objectif d'un tel découpage était de rendre compte également de la façon dont circule la parole dans le sommeil, car de nombreuses somniloquies ne sont pas formulées d'une manière isolée mais s'insèrent au sein d'unités de rang supérieur pouvant prendre la forme d'échanges se déroulant sur plusieurs tours de parole et intégrant des dizaines d'IPU. Chaque mot produit par les somniloques a été relevé et comptabilisé à l'aide du logiciel de textométrie open-source TXM®. À titre d'exemple les somniloquies présentées dans l'exemple suivant se décomposent en 3 IPU et 37 mots.

(1) « on n'arrive pas à remettre le truc Hélène donc tu le feras puisque tu as été (0,7 s) si intelligente pour le défaire et pour le couper ((ton ironique)) (1,4 s) mais c'est toi qui m'as tordu le bras autour (1,5 s) » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)⁵⁶

L'ensemble des somniloquies ont été transcrites à l'aide des conventions de transcription suivantes :

⁵⁶ Pour chacune des transcriptions seront indiqués le prénom des somniloques (sauf lorsque celui-ci sera indiqué précédemment) ainsi que la nuit durant laquelle l'épisode a été enregistré. Pour Sabrina, le sous-corpus considéré sera également précisé

<u>Conventions de transcription</u>	
+	micro-pause inférieure à 200 ms
(3,2 s)	durée de la pause en seconde
exTRA	segment accentué, majuscules
((rire)) ((accent belge))	phénomènes non transcrits, contextualisation italiques
:	allongement fin de mot
pourE:	pause remplie avec allongement
t', s'	prononciation de la consonne finale
+ >	auto interruption (faux départ)
< +	hétéro interruption
(il) y a	segment non réalisé
i(l) dit	
p(eu)t-être	
=	enchaînement rapide
cent [z] euros	liaison rare ou erronée réalisée
est.à	absence de liaison remarquable
xxx	segment incompréhensible
? il va ?	transcription incertaine
? d'accord d'abord ?	multitranscription
[]	transcription phonétique quand paroles incompréhensibles

Figure 8 : Conventions de transcription utilisées lors de cette étude

Au total, 5 sous-corpus ont donc été utilisés pour cette étude.

4.2 Présentation du corpus

4.2.1 Le sous-corpus de Paul

Son sous-corpus comprend un total de 14 nuits, enregistrées d'une façon non consécutive sur une période comprise entre le 22 février et le 29 mars 2018.

Sur ces 14 nuits, 13 comportent au moins une IPU identifiée. Les somniloquies de ce sujet se décomposent en 34 IPU avec une moyenne de 2,43 IPU formulées par nuit et une médiane située à 2. 7 d'entre elles sont partiellement compréhensibles et une seule est totalement incompréhensible. Toutes les IPU ne sont pas formulées d'une manière isolée au sein de la nuit. Certaines d'entre elles sont produites à la suite l'une de l'autre et à des intervalles de temps très rapprochés et peuvent se combiner entre elles pour former des unités plus importantes et d'un rang supérieur. Ainsi, chez ce sujet, sur les 34 IPU formulées, 13 sont produites d'une façon isolée au cours de la nuit, 7 se combinent en une suite de 2 IPU, et deux d'entre elles se

combinent respectivement en 3 et 4 IPU⁵⁷, soit un total de 22 IPU ou groupe d'IPU différents. Le temps total de parole enregistré chez ce sujet est de 58 secondes. En moyenne, Paul parle 4,2 secondes par nuit avec une médiane située à 5,7 secondes. Les valeurs extrêmes relevées sont de 0 seconde et de 8,2 secondes. La durée moyenne des énoncés du corpus est de 1,7 seconde avec une médiane située à 2. L'IPU isolée la plus courte enregistrée a une durée de 0,43 seconde et la plus longue une durée de 5,7 secondes. Enfin, le nombre total de mots produits, calculé à l'aide du logiciel TXM® s'élève à 152 pour ce corpus.

En conclusion, Paul parle presque quotidiennement dans son sommeil mais reste peu prolixe au regard des autres somniloques de l'étude que ce soit en termes de temps de paroles ou en nombre d'énoncés produits, comme nous allons le voir dans la suite de ce chapitre.

4.2.2 Les deux sous-corpus de Sabrina

- Premier sous-corpus

Le premier sous-corpus a été enregistré à l'aide de l'application Sleptalkrecorder® sur une durée de 36 nuits non consécutives réparties du 25 février au jeudi 05 avril 2017. Seules les nuits du 6, 21, 23 et 25 mars n'ont pas été enregistrées.

Au cours de ces 36 nuits, 301 fichiers contenant des somniloquies ont été générés par l'application. Toutes les nuits contiennent des épisodes de somniloquie. Parmi ces fichiers, 746 IPU ont pu être repérées et isolées dont 89 sont partiellement compréhensibles et 65 sont incompréhensibles. Si Sabrina semble somniloquer quotidiennement, le nombre d'IPU produites au cours des différentes nuits varie, allant de 2 à 54 IPU, avec une moyenne de 20,7 IPU par nuit et une médiane située à 18. Comme chez le sujet précédent, ces IPU ne sont pas exclusivement formulées d'une façon isolée puisqu'en moyenne ses somniloquies s'étendent sur des blocs de 2,5 IPU avec une médiane à 2 et des valeurs extrêmes comprises entre 1 et 9 IPU successives. Sur les 746 IPU bornées, seules 79 d'entre elles, soit 10,5 %, sont produites d'une façon isolée et à distance d'autres IPU. La majorité de ses somniloquies ne sont donc pas des productions isolées mais se déclinent sous la forme de plusieurs IPU produites successivement (jusqu'à 9), processus qui témoigne d'une circulation probable de la parole dans la somniloquie et qui sera étudiée dans le chapitre suivant.

Le temps total de parole nocturne enregistré sur les 36 nuits est de 16 minutes et 31 secondes. En moyenne, Sabrina a parlé 27,5 secondes par nuit pour une médiane située à 24,4 secondes.

⁵⁷De nombreux extraits de corpus sont présentés dans le chapitre suivant et illustrent le principe de découpage réalisé

Les valeurs minimales et maximales sont respectivement de 1,6 seconde et de 1 minute et 12 secondes. Les nuits comprenant le plus d'IPU formulées correspondent également aux nuits où elle a le plus parlé en termes de durée. La durée moyenne des énoncés formulés dans ce corpus est de 1,3 seconde. Toutefois, dès lors que l'on rassemble les IPU isolées en blocs de parole c'est-à-dire en tenant compte de la façon dont se combinent les IPU entre elles, la durée moyenne des somniloquies de Sabrina toutes nuits confondues atteint les 3,35 secondes avec une médiane située à 2,6. Enfin, le nombre total de mots compréhensibles produits par Sabrina s'élève à 4176.

- **Deuxième sous-corpus**

Le deuxième sous-corpus de Sabrina quant à lui, a été enregistré à l'aide d'un dictaphone au cours de 18 nuits consécutives entre la période du 18 septembre 2019 et du 05 octobre 2019, soit 2 ans 5 mois et 13 jours plus tard.

L'ensemble de ce sous-corpus comprend 239 IPU toutes productions confondues. Sur les 239 IPU relevées, 35 sont partiellement compréhensibles, 26 sont totalement incompréhensibles, et 25 ne sont composées exclusivement que de gémissements. Ainsi, sur les 239 IPU produites, 188 contiennent au moins un mot compréhensible.

Au cours de ces nouveaux enregistrements elle a produit en moyenne 13,2 IPU par nuit avec une médiane calculée à 12,5. En moyenne, les somniloquies sont produites par bloc successif de 1,6 IPU. Toutes ces valeurs sont nettement en dessous de celles obtenues dans le sous-corpus précédent. Sur les 239 IPU relevées, 98 d'entre elles, soit 41 % sont produites d'une façon isolée. Le reste des IPU se combinent entre elles pour constituer des épisodes de somniloquie d'un rang supérieur pouvant comprendre jusqu'à 11 IPU successives.

Le temps total de vocalisations enregistré, toutes productions confondues, s'élève à 5 minutes et 27 secondes. En moyenne Sabrina a vocalisé 18,7 secondes par nuit avec une médiane située à 14,4 secondes, valeurs une nouvelle fois en dessous de celles obtenues dans le corpus précédent (respectivement 27,7 et 24,7 secondes). En revanche, la durée moyenne des énoncés formulés au sein d'une IPU reste de 1,3 seconde, valeur égale à celle précédemment renseignée. Dès lors que l'on exclut les productions non verbales s'apparentant à des gémissements, le temps total de parole est légèrement en dessous (5 minutes 6 secondes), avec une moyenne par nuit de 16,7 secondes et une médiane située à 13,9 secondes. La durée moyenne des IPU produites est de 12,1 secondes avec une médiane de 11,5 secondes. En moyenne, les somniloquies sont produites par blocs successifs de 1,7 IPU.

Enfin, le nombre total de mots compréhensibles produits au sein de ce sous-corpus s'élève à

881.

Toutes ces valeurs calculées en intégrant ou non les gémissements sont nettement en dessous de celles obtenues dans le corpus précédent. Si Sabrina semble moins parler au cours de ces dernières nuits, la durée moyenne des énoncés qu'elle produit semble, en revanche, rester semblable au fil des nuits quelle que soit la période d'enregistrement de ses somniloquies.

En conclusion, bien qu'elle semble somniloquer quotidiennement, la longueur de ses énoncés ainsi que leur durée semblent varier sensiblement en fonction des périodes, constat en accord avec les données de la littérature précédemment détaillées dans le premier chapitre. En effet, les épisodes de somniloquie peuvent être favorisés par des facteurs physiologiques tels que le stress et la fatigue, facteurs beaucoup plus présents selon ses propos lors des premiers enregistrements du fait du CAPES approchant et de l'éloignement avec son compagnon. Enfin, il est également reconnu que le bruit est un facteur pouvant contribuer fortement au déclenchement d'épisodes de somnambulisme ou de somniloquie. Or, lors des premiers enregistrements, Sabrina habitait un appartement très bruyant situé dans le centre-ville. Comme en attestent les fichiers d'enregistrement, nombre d'entre eux débutent par un bruit parasite (bruit de voiture, de moto, de bus, de cris, etc.) précédant de quelques secondes la formulation des somniloquies. Le fait que les premiers enregistrements aient eu lieu dans un environnement plus bruyant couplé à l'intense période de stress et de fatigue traversée par Sabrina au moment des premiers enregistrements peuvent contribuer à expliquer les différences observées entre ces deux corpus.

4.2.3 Le sous-corpus de Paulette

Son sous-corpus comprend un total de 27 nuits, enregistrées à l'aide du dictaphone sur une période s'étalant du 14 juin 2018 au 11 juillet 2018 où seule la nuit du 02 juillet n'a pas été enregistrée.

L'ensemble du sous-corpus est composé d'un total de 856 IPU parmi lesquelles 502 IPU, soit 58,6 % sont incompréhensibles et 104, soit 12,1% partiellement compréhensibles. Sur les 502 IPU incompréhensibles, 114 ne sont constituées que de gémissements soit 22,7 %. Plus de la moitié des productions nocturnes de cette patiente sont incompréhensibles ou constituées de productions non verbales tels que des gémissements, observation en accord avec les données renseignées dans la littérature (Isabelle Arnulf et al., 2017). Ainsi, sur les 856 IPU initialement sélectionnées, seules 354 contiennent au moins un mot compréhensible.

Toutes productions comprises, Paulette produit chaque nuit en moyenne 30,5 IPU avec une médiane calculée à 28. Ses somniloquies s'étendent en moyenne sur 1,9 IPU parmi lesquelles

314 d'entre elles, soit 36,6 %, sont formulées isolément. Les autres IPU formulées se combinent entre elles pour former des épisodes de somniloquie d'un rang supérieur pouvant comprendre jusqu'à 18 IPU successives. Le temps total de vocalisation enregistré est de 17 minutes et 27 secondes toutes productions confondues. En moyenne, Paulette vocalise 37 secondes par nuit avec une médiane située à 28,8 secondes et des valeurs extrêmes comprises entre 1,8 seconde et 2 minutes 2 secondes. La durée moyenne des vocalisations prises isolément est de 1,22 seconde, valeur qui atteint 2,2 secondes dès lors que l'on tient compte de leur combinaison en unités d'un rang supérieur.

Si l'on exclut les 114 IPU composées uniquement de gémissements, le temps total de parole est alors de 16 minutes et 5 secondes, avec un temps de parole moyen par nuit de 35 secondes et une médiane de 26,3 secondes. Les valeurs minimum et maximum précédemment renseignées restent semblables. Prises isolément les vocalisations ont une durée moyenne de 1,3 seconde et de 2,4 secondes si elles se combinent en unités d'un rang supérieur.

Le nombre moyen d'IPU est légèrement en dessous de celui précédemment renseigné (27,3 secondes) de même que la médiane (20,5 secondes). La durée moyenne des IPU reste quant à elle quasiment semblable (1,9 secondes). Enfin, le sous-corpus est composé d'un total de 1684 mots compréhensibles.

4.2.4 Le sous-corpus d'André

Ce dernier sous-corpus a été enregistré à l'aide du dictaphone sur 32 nuits consécutives du 15 juillet 2019 au 19 août 2019.

Au cours de ces 32 nuits, 2344 IPU ont été isolées parmi lesquelles 1025 restent totalement incompréhensibles soit 43,7 %. Bien que ce sujet ait somniloqué quotidiennement au cours de l'expérimentation, le nombre d'IPU produites varie au cours des différentes nuits allant de 7 à 216 IPU avec une moyenne de 72 IPU produites par nuit et une médiane située à 55.

Afin de faciliter l'analyse ultérieure des somniloquies et à la suite de la transcription du sous-corpus de Paulette, les IPU ne contenant exclusivement que des gémissements ont été exclues. Ainsi, sur les 2344 IPU contenant des paroles somniloques, 1319 contiennent au moins un mot compréhensible.

Bien que la majorité des énoncés relevés semblent se limiter à la formulation d'une seule IPU et dont la quasi-totalité est incompréhensible, les énoncés ne sont pas exclusivement formulés d'une façon isolée puisqu'en moyenne ses productions se regroupent en des blocs successifs de 4 IPU avec des valeurs minimales et maximales de 1 et 56 IPU.

Ainsi, ce sujet semble produire de nombreux épisodes de somniloquie isolés et

incompréhensibles mais formule certaines nuits et à certains moments de la nuit des épisodes de somniloquie qui s'étendent sur plusieurs dizaines d'IPU successives.

Le temps total de vocalisation enregistré sur les 32 nuits, toutes productions confondues est de 1 heure 21 minutes et 11 secondes avec une moyenne de 2 minutes 32 secondes par nuit et une médiane située à près de 2 minutes. Les valeurs minimales et maximales sont respectivement de 11 secondes et de 3 minutes et 57 secondes. La durée moyenne des énoncés formulés dans ce corpus et pris isolément est de 2 secondes.

Toutefois, dès lors que l'on rassemble ces énoncés isolés en blocs de parole c'est-à-dire en tenant compte de la façon dont se combinent les IPU entre elles, la durée moyenne des somniloquies du sujet toutes nuits confondues atteint les 8,4 secondes avec une médiane située à 2,4 secondes. Enfin, le nombre total de mots compréhensibles produits par ce sujet s'élève à 8937.

4.3 Synthèse des principales données du corpus

Le tableau ci-après synthétise les principales données du corpus qui seront utilisées pour l'analyse dans le cadre de cette étude.

	Paul	Sabrina¹	Sabrina²	Paulette	André	Total
Nombre de nuits	14	36	18	27	32	127
Nombre d'IPU⁵⁸	34	746	239	856	2344	4219
Nombre d'IPU hors gémissements⁵⁹			214	742		4080
Nombre d'IPU avec au moins 1 mot compréhensible	33	681	188	354	1319	2575
Moyenne nombre d'IPU par nuit	2,43	20,7	13,2	30,5	72	
Temps total de paroles	58 s	16 min 31 s	5 min 6 s	16 min 5 s	01h 21m 11s	01h59min 51s
Moyenne temps de parole par nuit	4,2 s	27,7 s	16,7 s	37 s	2 m 30 s	
Nombre total de mots compréhensibles	152	4176	881	1684	8937	15830

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des principales données du corpus

Ainsi, le corpus total utilisé pour cette étude, tout sujet confondu, comprend un temps total de production de paroles hors gémissements, compréhensibles ou non qui s'élève à 1 heure 59 minutes et 51 secondes enregistrées au cours de 127 nuits différentes. Les somniloquies ont pu être segmentées en 4080 IPU distinctes, hors IPU contenant des gémissements, parmi lesquelles 1505 soit près de 37 % restent totalement incompréhensibles. Le nombre total de mots compréhensibles utilisés pour l'analyse s'élève à 15 830.

⁵⁸ Toutes productions vocales confondues

⁵⁹ Les nombres d'IPU hors gémissement ou avec au moins un mot compréhensible ont été utilisées comme valeur de référence pour la suite de l'analyse

A ma connaissance, ce corpus constitue donc la plus importante collecte de somniloquies en langue française jamais réalisée et fait d'André le somniloque le plus proluxe jamais enregistré jusqu'à présent.

5 Synthèse

Mon étude, réalisée directement au chevet des sujets et sur plusieurs nuits, est originale du fait du mode et du contexte d'enregistrement mais également par la taille de son corpus. Comprenant 147 nuits et composé de près de 16 000 mots se combinant parfois entre eux pour donner des énoncés isolés ou des bribes de conversation, il constitue aujourd'hui à ma connaissance, le plus gros corpus de somniloquie en langue française jamais étudié. Mais face à autant de données à disposition, comment aborder un tel phénomène ? Par où commencer l'analyse ? Et quels éléments privilégier ?

Un constat s'est rapidement imposé à moi. L'évocation de mon sujet de recherche, outre l'intérêt qu'il sollicite auprès de mes interlocuteur·rice·s, amène quasi-systématiquement les mêmes questions : « que-dit-on dans son sommeil ? », « de quoi et/ou de qui parlons-nous ? », « quels mots utilisons-nous ? », « est-ce le même langage que lors de notre vie éveillée ? », « à qui s'adresse-t-on ? », « qui (me) parle ? », autant de questions fondamentales qui constitueront plus ou moins le fil directeur de mon analyse, guideront ma réflexion et auxquelles je tenterai de répondre tout au long des différents chapitres d'analyse.

Un fait intéressant s'impose et constitue un parti pris que j'assume pleinement. « Immanente au social et transcendante à l'individu » (Rastier, 2003, p. 2) la langue reste accessible à l'être humain même lorsque celui-ci est profondément endormi. C'est ainsi que pour moi, tout somniloque, même dans l'état de conscience altéré dans lequel il se trouve, peut produire n'importe quels mot, expression, ou énoncé dont le choix sera guidé, comme à l'état d'éveil, par ses intentions mais aussi en fonction du contexte induit par le scénario onirique, quoique l'influence réciproque de ces aspects fera l'objet de discussions dans les chapitres suivants. Le fait-il pour autant ? Il semblerait que non, comme le démontrent les travaux antérieurs sur la somniloquie (Arnulf et al., 2017). Des caractéristiques et des spécificités propres au discours somniloque semblent exister dont je me propose d'investiguer plus précisément la nature. Mais ce discours somniloque est d'autant plus fascinant du fait de son caractère fondamentalement interactionnel. En effet, les somniloques sont capables de construire, simuler, projeter et « jouer » des scénarios remplis d'interactions dans leur rêve. A la fois acteurs et réalisateurs de ce théâtre interactionnel onirique, ils sont également capables de donner vie à des avatars oniriques dont ils ignorent tout ou du moins explicitement. Cette fabuleuse capacité créative et

de simulation dénuée de conscience explicite interroge et bouleverse notre conception habituelle du langage et « nous révèle l'évidence d'un locuteur également interprète potentiel et dans le même temps d'un interprète également locuteur potentiel. Autrement dit, la somniloquie renforce l'hypothèse de l'inéluctabilité de la co-élaboration de la parole » (Devevey, 2022, p. 63).

Par ailleurs, comme le rappelle Patrick Charaudeau, dans notre vie éveillée « tout événement s'inscrit dans un *espace*, se réalise dans un certain *cadre temporel*, a une *origine* et une *finalité*, même si ces circonstances ne sont pas exprimées » (Charaudeau, 1992, p. 392). À mon avis, il est fort probable qu'il en soit ainsi dans notre vie onirique. C'est en tout cas ce que je souhaite démontrer. Mais du fait du contexte induit par le sommeil, ces circonstances restent difficilement accessibles à l'analyste ou leur accès limité et particulièrement tributaire de leur éventuelle verbalisation par les somniloques, mais aussi des connaissances de l'analyste sur des éléments de leur vie personnelle. Ne pouvant avoir accès directement à la situation d'énonciation, ce qui, le cas échéant, reviendrait à voir *on-line* le rêve des dormeur·euse·s et qui ne manquerait pas de soulever quelques problèmes d'ordre éthique, mon analyse interprétative de ces données contextuelles et situationnelles ne restera dès lors que probabiliste. Par exemple, l'énoncé suivant :

(2) « putain mais c'est dangereux de: de: de piquer là-haut » (Paul, 12^e nuit)

implique probablement, et parce que je sais que ce somniloque est infirmier de nuit au sein d'une clinique privée, un *lieu* où se déroule cette expérience onirique (à savoir dans une clinique, voire sûrement la chambre d'un·e patient·e), un *moment* (la nuit), en présence d'au moins un·e interlocuteur·rice (un·e infirmier·e) et un tiers présent (un·e patient·e). Toutes ces données permettent ainsi de conclure que ce sujet rêve probablement de son activité professionnelle. Cet énoncé est justifié par une *raison*, une *cause* (l'action de « piquer là-haut » qui déplaît au somniloque) et une *finalité*, une *intention* indirectement formulée, celle de le faire savoir à l'intéressé·e, pour qu'il·elle arrête, ou réalise sa piqûre plus bas afin que cela soit moins *dangereux* pour le·la patient·e.

Pour autant, d'autres interprétations sont tout à fait possibles. En effet, le sujet pourrait très bien commenter une scène du dernier épisode de Grey's anatomy⁶⁰ dans laquelle un·e infirmier·ère piquerait un·e patient·e. Ou bien, se (re)voir piquer lui-même, pour critiquer son geste en vue d'éviter de refaire cette erreur la prochaine fois, ou encore endosser le rôle d'un infirmier à

⁶⁰ Célèbre série médicale américaine diffusée depuis 2005

domicile, d'un vétérinaire ou tout autre scénario invraisemblable que la machine onirique est capable de générer, modifiant ainsi l'ensemble des circonstances précédemment énoncées.

Seul un réveil du somniloque juste après, ou au moment de la formulation de ses paroles permettrait probablement à l'analyste d'accéder plus précisément à ces éléments, ce que n'envisage pas le protocole soumis aux participant·e·s de mon étude mais qui constituerait une alternative intéressante pour des projets de recherche ultérieurs dont il sera également question dans mon étude.

Afin de mettre au jour d'éventuelles caractéristiques communes au discours somniloque ou des spécificités propres à chacun des sujets somniloques, la suite de cette étude se divisera en 5 chapitres d'analyse portant dans un premier temps sur une analyse de l'interaction somniloque et plus spécifiquement par une description de l'organisation structurale des somniloquies et de leur cohérence interne. Un deuxième chapitre traitera plus précisément des marqueurs discursifs. Puis, l'analyse se poursuivra dans un troisième et quatrième chapitre par une description des marqueurs linguistiques qui témoignent de la relation entretenue entre les somniloques et leurs interlocuteur·rice·s oniriques et plus précisément par une analyse de la relation horizontale et verticale en jeu dans le sommeil. Enfin, dans un cinquième et dernier chapitre, je propose d'aborder certaines des marques linguistiques de subjectivité présentes dans le discours somniloque.

Chapitre 3

Le discours somniloque, un discours fondamentalement en interaction

Les études les plus récentes sur la somniloquie (Isabelle Arnulf et al., 2017 ; Devevey, 2018) tendent à démontrer le caractère fondamentalement interactif et dialogal des somniloquies, résultats corroborés par les études sur le rêve qui le définissent comme la simulation d'un monde éminemment social dans lequel un *Dream Self* interagit en permanence avec des avatars autonomes (Antti Revonsuo et al., 2015a).

Mais ce caractère supposé interactif des somniloquies n'a rien de très surprenant lorsque l'on considère à la manière des principaux représentants de l'approche interactionnelle comme Catherine Kerbrat-Orecchioni que « tout discours est une construction collective [ou autrement dit] une réalisation interactive » (Schegloff, 1982 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 13), que « le langage verbal est donc fait par essence pour être adressé » (Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p. 14) et que « speaking is interacting » (Gumperz, 1982, p. 29 cité par Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p. 17).

Fort de ces constats et de ces études princeps qui confirment peu à peu les intuitions partagées par les chercheur·euse·s s'intéressant à ce phénomène, il me paraît primordial de débiter l'analyse de mon corpus par la description des aspects organisationnels des interactions en jeu dans les somniloquies.

Pour y parvenir, je propose d'analyser dans un premier temps la façon dont se construisent les interactions au niveau local et global ainsi que la structuration des actions rencontrées dans ces interactions atypiques. Je propose également d'investiguer le phénomène de cohérence thématique puis les notions de genre et de type discursif appliquées au phénomène de somniloquie. Dans le chapitre suivant et en prolongement de celui-ci, je m'intéresserai également aux petits-mots⁶¹ du discours somniloque, qui loin d'être inutiles, fournissent de précieuses informations sur l'organisation des somniloquies, le phénomène de co-construction et au-delà une preuve supplémentaire de l'important degré d'élaboration dont sont capables les sujets.

⁶¹ Ces petits-mots se rencontrent sous les termes variés de marqueurs pragmatiques, de structuration, particules énonciatives, ponctuants, opérateurs, ouvriers, conclusifs, phatiques, etc. (Dostie et Pusch, 2007; Traverso, 2009; Vincent, 1993). Il semblerait toutefois que les termes de connecteurs et de marqueurs discursifs soient les plus usités (Vásquez Molina, 2018).

1 La construction de l'interaction somniloque

Dans cette première partie, je propose d'analyser la manière dont se construit l'interaction somniloque en analysant plus précisément son organisation locale et globale.

1.1 L'organisation locale de l'interaction somniloque

1.1.1 L'analyse des tours de parole dans la somniloquie

Dans le contexte particulier de la somniloquie, « l'embarrassante question des unités » (Goffman, 1987, p 28 cité par Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 58) prend tout son sens mais doit nécessairement être abordée afin d'appréhender au mieux la structuration des interactions et la distribution de la parole au sein du sommeil.

- Le découpage initial des somniloquies en unités interpausales

À cette fin, comme cela a déjà été abordé dans le chapitre précédent, j'ai procédé initialement lors de la phase de transcription, à la segmentation de toutes les somniloquies en unités inter-pausales (désormais IPU pour Inter-Pausal Units) qui correspondent à des blocs de paroles produits par un·e seul·e locuteur·rice et séparés par une pause supérieure à 200 ms. Le choix de l'utilisation de cette unité lors de la transcription des somniloquies a été motivé par l'intuition clinique éprouvée lors de mon mémoire de master 2 (Baldayrou, 2014) et la thèse de Ginevra Uguccioni (Uguccioni, 2015) qui tend aujourd'hui à être étayée par la littérature (Isabelle Arnulf et al., 2017 ; Devevey, 2018). Elle postule que certaines pauses et silences observés entre deux interventions produites par un·e somniloque correspondent à la verbalisation et à l'intégration des propos – voire d'un geste ou d'un simple regard – de l'interlocuteur·rice au sein de l'échange onirique.

C'est ainsi que lors de la phase de transcription, toutes les somniloquies ont été initialement découpées en autant d'unités distinctes qu'il existait de pauses et de silences supérieures à 200 ms, chacune pouvant correspondre à autant d'interventions verbales ou non verbales de la part de l'interlocuteur·rice onirique. Borner les somniloquies à l'aide d'IPU est efficace et pratique pour l'analyse dès lors que le discours somniloque se limite à quelques rares IPU, et plus particulièrement lorsqu'elles se trouvent isolées d'autres épisodes, c'est-à-dire séparées d'autres IPU par des silences de plusieurs dizaines de secondes à plusieurs minutes. Cette configuration est facilement repérable et est très fréquemment observée chez Paul et Sabrina par exemple, mais également chez Paulette et André, bien que plus rarement :

- (1) « *mais c'est pas possible c'est une blague* » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)⁶²
- (2) « *une sauce aux champignons/* » (Sabrina, sous-corpus 2, 13^e nuit)
- (3) « *putain mais c'est dangereux de: de: de piquer là-haut* » (Paul, 12^e nuit)
- (4) « *moi faut que je comprenne* » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (5) « *gris ou blanc/* » (André, 10^e nuit)

Toutefois, l'analyse de la distribution de la parole simplement à l'aide des IPU se complexifie dès lors qu'elles s'enchaînent et sont séparées par un silence ou une pause d'une durée variable comme cela est très récurrent dans le discours somniloque.

Ainsi, si l'IPU apparaît comme un élément clé dans la transcription des somniloquies et contribue à faciliter l'analyse de la structuration des somniloquies, elle ne peut à elle seule, dans la perspective interactionniste qui guidera cette étude, illustrer la manière dont circule la parole et se structurent les interactions. Ces difficultés sont d'autant plus marquées, lorsque les énoncés s'enchaînent sur des durées de plusieurs dizaines de secondes à plusieurs minutes et/ou intègrent plusieurs actes de langage (désormais AL). Dès lors, d'autres unités doivent être mobilisées afin de rendre compte plus précisément de la *cohérence interne* des somniloquies.

- **Le système des tours de la parole**

Parmi les unités constitutives du discours (habituellement) éveillé à disposition de l'analyste, *le tour de parole* (Sacks et al., 1974) (désormais TDP), ou *l'intervention* (Roulet et al., 1985) correspondent tous deux à la contribution d'un·e des participant·e·s à l'interaction et apparaissent comme deux notions incontournables dans l'analyse des formes dialogales. La construction d'un TDP est progressive et réalisée à partir de l'enchaînement d'une ou de plusieurs *unités de composition de tour* (TCU pour *Turn Constructional Unit*) bornées par des places de transition possible (TRP pour *Transition Relevant Place*) qui apparaissent comme des moments privilégiés dans le discours pour que se réalise un changement de locuteur·rice. Harvey Sacks, Emanuel A. Schegloff et Gail Jefferson (1974) ont démontré que l'enchaînement des TDP ne s'opérait pas de manière anarchique mais que des règles implicites en régissaient le fonctionnement, dont un principe essentiel d'alternance résumé par la formule *ababab*. Ces règles impliquent notamment un enchaînement de la place de locuteur·rice caractérisé par un

⁶² Tous les extraits utilisés sont numérotés. Dans un souci de fluidité de lecture et afin d'éviter des renvois à des chapitres précédents, leur numérotation recommence à chaque nouveau chapitre qu'ils aient ou non été déjà employés dans un chapitre précédent.

équilibre dans la longueur des tours et dans la *focalisation* du discours produit, mais prévoient également une minimisation des silences et des chevauchements (*minimization of gap and overlap*).

Afin d'assurer le changement de locuteur, les TRP peuvent être réalisées à l'aide de procédés sémiotiques différents dont des signaux de natures verbale, phonétique, prosodique et mimogestuelle (Kerbrat-Orecchioni, 1998). Les signaux de cette dernière nature ne pouvant être accessibles à l'analyste du fait du contexte induit par le sommeil, seuls les deux premiers signaux peuvent être plus facilement repérés. Parmi les signaux de nature verbale, Catherine Kerbrat-Orecchioni identifie la complétude syntactico-sémantique de l'énoncé, le statut illocutoire de l'énoncé, les morphèmes connotant la clôture et les expressions phatiques ou les formules méta-discursives. Les signaux de nature phonétique et prosodique regroupent, quant à eux, une courbe intonative marquée, une pause de la voix couplée à un ralentissement du débit, une chute de l'intensité articulatoire et une voix traînante.

À l'opposé, les locuteur·rice·s peuvent également manifester leur intention de conserver la parole et produire à cette fin des signaux parfois inverses à ceux précédemment décrits que l'autrice nomme *floor-holders*. Parmi les plus explicites et les plus facilement repérables dans le discours somniloque, je citerai la production d'un « euh », d'une répétition, d'un allongement vocalique, d'une aspiration audible, ou la production d'un marqueur signifiant la non-complétude de l'énoncé.

Compte tenu du caractère implicite et fortement ancré de ces règles, intégrées par le jeune enfant bien avant qu'il acquière le langage comme pour le principe d'alternance par exemple, il est fort probable que ces dernières régissent également le discours somniloque.

- **Les tours de parole isolés dans le sommeil**

Les tours de parole de cette nature regroupent les épisodes de somniloque produits d'une façon isolée, c'est-à-dire séparés d'autres productions par un laps de temps qui peut s'étendre de plusieurs minutes à plusieurs heures, voire qui constituent la seule intervention langagière nocturne du somniloque. Deux cas de figure peuvent être rencontrés :

- Les tours de parole simples et isolés

Dans cette configuration, les énoncés somniloques se présentent sous la forme d'un TDP simple, c'est-à-dire d'une unité syntaxique « complète et reconnaissable » (Traverso, 2016, p. 45) qui n'est suivie d'aucune autre production immédiate. Un seul TDP est alors extériorisé et

se compose d'un seul AL. Il s'organise selon la configuration suivante :

1 IPU = 1 AL = 1 interv. ou 1 TDP

comme cela est observé chez Paul dans les exemples suivants :

(6) « arrête de parler toi\ » (Paul, 2^e nuit)

(3)*⁶³ « putain mais c'est dangereux de: de: de piquer là-haut » (Paul, 12^e nuit)

Mais également et principalement chez Sabrina, sous-corpus 1 :

(1)* « mais c'est pas possible c'est une blague » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

(7) « elle l'a fait à quoi/ » ...⁶⁴ « oh mais il va plus être frais du tout » ... « il faudra que tu miaules le matin pendant la réunion » (Sabrina, sous-corpus 1, 5^e nuit)

(8) « un peu moins de deux heures » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)

ainsi que dans son deuxième sous-corpus :

(9) « fous le camp » (Sabrina, sous-corpus 2, 1^{ère} nuit)

(10) « elles font quoi ces vaches à côté là/ » (Sabrina, sous-corpus 2, 5^e nuit)

Bien qu'elle reste anecdotique, cette configuration est également observée chez Paulette :

(11) « fais-moi voir ((voisé)) trente secondes ((chuchote)) » (Paulette, 5^e nuit)

(12) « qu'est-ce que tu veux que j(e)'dise de toute façon/ » ... « tu fais pas ça » (Paulette, 9^e nuit)

mais aussi chez André :

(13) « attention la ?chèvre ? » (André, 5^e nuit)

(14) « t(u)'es sûr qu'il y a une connotation sexuelle/ » (André, 7^e nuit)

Toutefois, ces TDP simples et isolés peuvent également prendre une autre forme plus complexe.

⁶³ A l'intérieur d'un même chapitre, les extraits utilisés à plusieurs reprises sont numérotés par le numéro attribué lors de leur première apparition dans le chapitre. Ils apparaissent légèrement décalés par rapport aux autres extraits et accompagnés d'un *

⁶⁴ « ... » signifie que les IPU sont produites au cours de la même nuit mais séparées par des silences de plusieurs minutes/heures

- Les tours de parole complexes et isolés

Bien que cela soit plus rare, plusieurs unités peuvent s'enchaîner au sein d'une seule et même IPU isolée, et donc au sein du même TDP. L'énoncé somnolique prend donc la configuration suivante :

1 IPU = x AL = 1 interv. ou 1 TDP

comme cela est observé chez Paul dans l'exemple suivant :

(15) « j'aimerais bien baiser avec quelqu'un moi + pas vous/ » (Paul, 1^{ère} nuit)

Ou chez Sabrina dans le sous-corpus 1 :

(16) « qu'est-ce qu'il y a/ qu'est-ce que vous avez foutu là/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)

(17) « ouais faut faire attention + je verrai bien » (Sabrina, sous-corpus 1, 19^e nuit)

(18) « ah c'est cassé/ donc il faut l'amener à réparer/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 23^e nuit)

Mais également dans le sous-corpus 2 :

(19) « euh pas les flips hein + parce que je sais pas comment elle vous rattrape hein » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

ainsi que chez Paulette :

(20) « mais qu'est-ce que c'est/ mais qu'est-ce QUE C'EST/ » ...⁶⁵ « euh mon mari mon mari n'assistera pas + tu viendras chez moi sans son mari hein » (Paulette, 23^e nuit)

(21) « je te préviens + oh bah c'est pour quelque chose de=de de po=de po+> qui est-ce qui vous a dit ça/ » (Paulette, 9^e nuit)

ou enfin chez André :

(22) « ah non non pa(r)c(e) que sept et sept c'est-à-dire + qu'est-c(e)'que j'ai fait j'ai rien fait du tout » (André, 6^e nuit)

C'est ainsi que dans ces deux configurations, l'IPU se compose d'une ou de plusieurs unités et s'assimile à une intervention ou à un TDP complexe et isolé. Ces interventions intègrent des AL de longueur et de natures différentes, mais sont toutes produites d'une manière isolée, c'est-

⁶⁵ Les « ... » signifient que les énoncés ont été produits à différents moments de la même nuit

à-dire qu'elles sont séparées d'autres épisodes de somniloquie par des silences d'une durée variable, mais de plusieurs minutes au minimum, ne laissant pas ou très peu de doute quant à leur intégration au sein d'un seul et unique TDP. Elles apparaissent dès lors comme des fulgurances qui surgissent sans avertissement et directement des profondeurs de la nuit, avant que le dormeur ne retrouve une sérénité et une quiétude apparentes une fois formulées.

L'absence d'une réplique, ou d'un énoncé « évaluatif » à la suite de ces énoncés et, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de requêtes/injonctions⁶⁶ sous la forme ou non d'une question plus moins directe, m'interroge, notamment chez Paul pourtant très prolix. Compte tenu du contexte émotionnel qui peut accompagner ses somniloquies et de la forte pression que ce type d'AL entraîne sur l'interlocuteur·rice, il est fort probable que l'échange onirique se poursuive, bien que le somniloque n'en extériorise pas la teneur. Par ailleurs, les recherches d'Akira Shimizu et Tsuyoshi Inoue réalisées en 1986 ont montré que les muscles impliqués dans la parole étaient mobilisés lors de la formulation de paroles intérieures au sein du rêve. Ces constats révèlent une nouvelle fois la dichotomie existante entre le langage somniloque extériorisé et le langage intérieur onirique mais également questionne les raisons à l'origine de l'extériorisation des somniloquies.

La nature très variée des AL dont sont constituées ces interventions isolées ne permet pas de conclure avec certitude à une typologie d'actes privilégiés, capable d'expliquer à elle seule l'extériorisation des somniloquies. Toutefois, ces épisodes de somniloquie semblent très fréquemment voire majoritairement composés de requêtes/injonctions qui peuvent se présenter plus rarement sous la forme d'une question plus ou moins directe et/ou sont fréquemment accompagnés d'un contenu émotionnel. Cette hypothèse sera vérifiée dans le chapitre 6.

- **Les tours de parole non isolés**

Résumer les somniloquies à des tours de parole isolés ou à de simples fulgurances serait une erreur. En effet, hormis chez Paul, la majorité des somniloquies de Sabrina et la quasi-totalité des somniloquies de Paulette et d'André se présentent sous la forme de plusieurs IPU successives séparées par des pauses ou des silences de longueur variée. L'étude des silences et des pauses dans le bornage des somniloquies, matérialisées à l'aide des IPU lors de la phase initiale de transcription de mon corpus, devient donc précieuse afin de révéler les possibles moments de changements de locuteur·rice qui jalonnent le discours somniloque.

Ainsi, comme lors des interactions éveillées, l'augmentation de la durée de la pause et du

⁶⁶ Ces notions seront détaillées dans le chapitre 6.

silence entre deux épisodes de somniloquie augmente la probabilité qu'un·e nouvel·elle interlocuteur·rice prenne la parole. C'est ainsi que l'effet probabiliste décrit par Catherine Kerbrat-Orecchioni prend tout son sens dans le contexte du sommeil (2005).

En 1984, Danielle Laroche-Bouvy dissocie *silences* et *pauses* en fonction de leur durée. Toute interruption supérieure à 2 secondes est qualifiée par l'auteurice de *silence* alors qu'une interruption d'une durée inférieure est qualifiée de *pause*. C'est ainsi qu'au-delà d'un silence supérieur à 2 secondes j'ai considéré comme hautement probable que survienne un changement de TDP en postulant que l'augmentation de la durée de l'interruption augmentait également la probabilité qu'un·e nouvel·elle interlocuteur·rice prenne la parole. En revanche, lors d'une interruption inférieure à 2 secondes – c'est-à-dire lors d'une pause – la probabilité qu'un changement de locuteur·rice s'opère diminue et, d'une manière d'autant plus importante que diminue la durée de l'interruption (Danielle Laroche-Bouvy, op.cit.). C'est ainsi que deux cas de figure supplémentaires sont observés :

- Les épisodes de somniloquie peuvent s'organiser selon la configuration suivante :

1 interv., 1 TDP = x⁶⁷ IPU = x AL

où une seule et unique intervention (ou TDP) peut se décliner en plusieurs IPU séparées par des pauses supérieures à 200 ms mais inférieures à 2 secondes et comprenant elles-mêmes un ou plusieurs AL.

La probabilité d'une telle configuration augmente en l'absence de processus sémiotiques en faveur d'une TRP et grâce à la présence de *floor holders* indiquant le souhait du·de la locuteur·rice de poursuivre sa parole comme dans l'exemple suivant observé chez Sabrina, sous-corpus 1 :

(23) « vous êtes trop longs (1,1 s) puis vous avez PAS d(e) loLOS » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

où le *puis* joue le rôle d'un marqueur de complétude de l'énoncé précédent. La succession de plusieurs IPU peut également créer un effet de *répétition* et/ou d'*accumulation*, comme cela est souvent rencontré chez Paul :

(24) « t(u)'arrêtes\ (1,8 s) et vite\ » (Paul, 2^e nuit)

(25) « ah non\ (0,3 s) non non pas en bas point barre » (Paul, 11^e nuit)

⁶⁷ Où x représente un nombre

(26) « oh tu t(e)'calmes hein\ (0,6 s) espèce de bouffonne va\ » (Paul, 10^e nuit)

D'autres extraits observés chez Sabrina dans le premier sous-corpus illustrent également la configuration précédemment citée :

(27) « normalement t(u)'es censé et c'est ce que tu avais fait la dernière fois pour moi (0,8 s) je t'ai senti te [ssss] te [cr] te cramponner » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

(28) « i(l) s'est éclaté celui qui a marché dedans (1,1 s) i(l) devait être bien dèg en tout cas (0,4 s) vu l'état d(e)'la [m]((chuchote))= vu la hauteur de la merde (0,4 s) chui sûre qu'i(l) s'en est foutu sur le pantalon » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

(29) « lustrage (0,2 s) il m'a dit il faut lustrer (0,9 s) c'est ça que j'ai acheté du lustrage » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

D'autres exemples ont également été observés au sein du deuxième sous-corpus :

(30) « t(u)'es chiant (0,6 s) t(u)'es insupportable » (Sabrina, sous-corpus 2, 1^{ère} nuit)

(31) « oh:: mince alors mince mince mince mince mince mince (0,7 s) y a un beug » (Sabrina, sous-corpus 2, 2^e nuit)

(32) « merde (0,7 s) euh j(e) sais pas c(e) qui s'est passé là » (Sabrina, sous-corpus 2, 13^e nuit)

Paulette produit également des épisodes de somniloquie selon cette configuration mais d'une manière plus anecdotique :

(33) « xxx mais écoute xxx j'ai d(é)'ja changé trois fois trois fois d(e)'portable\ (0,6 s) chaque fois on change le portable » (Paulette, 1^{ère} nuit)

(34) « ?Clotilde ? vous m(e)'prenez toujours pour plus bête qu'une autre madame Bonor (1,4 s) par habitude vous m(e)'prenez toujours pour plus bête que j(e)'n(e)'suis (0,3 s) je suis une femme de garagiste (1 s) au cas où vous ne le sauriez pas » (Paulette, 3^e nuit)

Enfin, ces interventions isolées se rencontrent également chez André, mais la quasi-totalité de ce type de productions restent incompréhensibles car elles sont marmonnées. Seule une infime partie reste compréhensible, leur conférant un caractère anecdotique au regard du nombre conséquent d'interventions isolées observées dans les sous-corpus des deux premiers sujets :

(35) « regarde les autres clowns là (1,1 s) ils sont tombés sur un arrangement » (André, 3^e nuit)

L'immense majorité des productions d'André semblent en effet se combiner en unités d'un autre rang, nettement supérieur à celui décrit jusqu'à maintenant et dont il sera question dans la

suite de ce travail.

- Les somniloques de Sabrina mais surtout de Paulette et d'André se rencontrent dans leur majorité sous la forme suivante :

x IPU = x AL = x inter. ou TDP

Dans cette configuration, plusieurs IPU (comprenant un ou plusieurs AL) s'enchaînent avec des pauses et des silences d'une durée variable, mais dans lesquelles plusieurs interventions ou TDP peuvent être identifiés, comme dans les exemples suivants enregistrés chez Sabrina, sous-corpus 1 :

(36) « *mais tais-toi* (1,7 s) *là j'avoue + non c'est ma faute là* (0,9 s) *là j'avoue* (2 s) *mh* »⁶⁸ (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

où l'on observe une interruption inférieure à 2 secondes entre les deux premières unités. La probabilité que la somniloque réagisse à une réaction produite par son interlocuteur·rice est importante. Notamment en raison du changement de ton de la voix, de la rupture syntactico-sémantique entre les deux énoncés et de la teneur du deuxième énoncé. La deuxième unité, bien que constituée de 2 IPU, semble constituer un seul TDP du fait de la présence d'une pause inférieure à 2 secondes séparant les deux IPU et de la répétition d'un des segments. Cela permet ainsi à Sabrina d'accentuer un peu plus le *mea culpa* opéré. Cette deuxième unité est elle-même suivie d'une troisième unité séparée par un silence supérieur à 2 secondes et constituée d'un « mh » qui peut jouer le rôle de régulateur manifestant la participation de la somniloque à l'interaction. Ainsi, cet épisode de somniloquie est composé de 4 IPU distinctes, dont 2 semblent se combiner pour un total de 3 TDP différents : 2 tours pleins et 1 tour régulateur.

(37) « *on n'arrive pas à remettre le truc Hélène donc tu le feras puisque tu as été* (0,7 s) *si intelligente pour le défaire et pour le couper ((ton ironique))* (1,4 s) *mais c'est toi qui m'as tordu le bras autour* (1,5 s) ((gémissement)) *oh la meuf elle m'éclate le bras autour puis après elle se plaint* (0,7 s) *ah j'ai la muscu + de la force* » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

Dans l'extrait précédent observé chez Sabrina, plusieurs TDP semblent également présents bien que les pauses soient inférieures à 2 secondes. Une première IPU se combine avec la deuxième pour constituer un premier TDP. Puis, une nouvelle IPU est formulée agissant comme un TDP en réaction à un propos introduit par l'interlocutrice onirique. La troisième IPU (qui constitue

⁶⁸ Selon Sabrina, cet extrait renvoie à une situation rencontrée lors de son stage et fait suite à des remords qu'elle a pu éprouver à la suite de l'exclusion d'un de ses élèves de son cours.

le troisième TDP) peut très bien être adressée directement à l'interlocutrice mais semble de nature différente en raison du ton employé par la somniloque mais également du fait de sa teneur. En effet, elle ne semble pas adressée directement à l'interlocutrice mais plutôt à un tiers, voire à la somniloque elle-même. La dernière unité, quant à elle, semble à nouveau être adressée à l'interlocutrice comme cela a été observé lors des unités précédentes. Toutefois, les somniloques peuvent intégrer un nombre plus important d'IPU et de TDP comme le démontrent les extraits suivants enregistrés chez Paulette et André:

- (38) « *alors nous on descend hein + nous on descend hein (0,8 s) écoutez ou oui il faut la la repérer si vous voulez l(e)'reconnaitre (1,6 s) oh ben il est derrière (1,8 s) ?et vous/ ? (3,6 s) hé je me saigne (1 s) ? laissez-les là-bas ? (6,5 s) rho: t(u)'y tiens à xxx toi (0,5 s) y a un : combat (0,8 s) faut trouver un combat partout (0,4 s) et si vous xxx (0,2 s) au lieu de monter (1,3 s) bé tourne le côté\ (1,6 s) si vous descendez ici au lieu de monter (0,3 s) bé vous vous retrouvez (0,3 s) xxx (0,2 s) tout dans tout l'univers et xxx (0,5 s) tu vois » (Paulette, 1^{ère} nuit)*
- (39) « *attendez pour que j'allume la (1,1 s) euh: (0,4 s) énoncer : les lumières en : trois parties : et une deux trois euh: ça tombe sur la + ça tombe bien (0,7 s) ouais en plus c'est beaucoup de +> de gens qui viennent de l'enseign(e)ment (0,9 s) mais : on traite ce ?dessert ? (0,4 s) par rapport aux populations (1 s) parce (que) c'est vrai qu(e)'ça c(e)peut xxx (1 s) si vous dites euh: j(e)'m'en vais au marché d(e)main euh: (1,5 s) car j'ai beaucoup de: d'affaires à faire (4,5 s) xxx t(u)'avais pas vu/ (1,2 s) juste tu + tu as déjà entendu ça/ (2 s) et pourtant c'est ton secteur (6,9 s) ((rire)) » (André, 5^e nuit)*

C'est ainsi que les *silences* et les *pauses* peuvent être des indicateurs au service de l'analyse des systèmes des TDP lorsque le discours somniloque se limite à des interventions isolées ou à un enchaînement de quelques unités seulement, mais ne peuvent à eux seuls en rendre compte.

De plus, comme nous venons de le voir avec les exemples précédents, les difficultés apparaissent et se majorent dès que plusieurs IPU s'enchaînent et que les procédés sémiotiques indiquant une TRP ou un *floor holder* sont absents ou difficilement repérables comme cela est souvent le cas dans le contexte de la somniloque. En l'état, il est impossible de conclure avec certitude sur un maintien ou un changement du TDP, compte tenu du fait que l'on ne dispose pas des propos de l'interlocuteur·rice.

Cette incertitude peut en partie être palliée grâce aux conclusions d'une étude précédemment citée (Shimizu et Inoue, 1986). En effet, si les paroles oniriques non extériorisées des somniloques entraînent une mobilisation des cordes vocales, il est alors fort probable que les paroles de l'interlocuteur·rice entraînent elles aussi une activité des cordes vocales. Or, cette activité peut être enregistrée à l'aide d'un électroglottographe. Ainsi, seule son introduction dans un protocole d'étude permettrait d'éclaircir et d'apporter des réponses plus claires à la

problématique des TDP dans la somniloquie, bien que certaines réponses non verbales de l'interlocuteur·rice pouvant jouer elle aussi le rôle de TDP, resteraient toujours inaccessibles à l'analyste. De même que si toute parole formulée dans le rêve, extériorisée ou non, et émanant soit du·de la somniloque ou bien de son interlocuteur·rice entraîne une mobilisation des cordes vocales, il devient alors physiologiquement impossible de produire en même temps des énoncés provenant de deux interlocuteur·rice·s différent·e·s, ce qui rend impossibles, dans le contexte de la somniloquie, des phénomènes tels que les chevauchements pourtant très fréquents dans le langage éveillé.

En l'absence d'électroglottographe, le bornage et l'analyse des TDP ne restent donc que hautement probabilistes, et ce d'autant plus lorsque le nombre d'IPU augmente, comme cela est le cas chez Paulette et André qui peuvent produire jusqu'à 56 IPU successives, réparties en de nombreux TDP. De même, en procédant de la sorte, le corpus peut apparaître rapidement comme une suite d'IPU séparées par des *pauses* et des *silences* d'une durée variable, sans jamais rendre compte de la structuration des actions et de la circulation de la parole somniloque en unités supérieures. Dès lors, d'autres unités d'un rang supérieur doivent être mobilisées afin de rendre compte plus précisément de *la cohérence interne* des somniloquies chez chacun des somniloques.

Finalement, les somniloquies ne peuvent se résumer à de simples fulgurances formulées d'une manière isolée, mais peuvent fréquemment s'enchaîner en respectant un principe d'alternance de TDP et s'insérer au sein de véritables conversations dont l'organisation et la nature spécifiques doivent encore être démontrées et analysées plus précisément dans les parties suivantes. De plus, l'analyse de l'organisation locale de l'interaction chez les quatre sujets met au jour des spécificités propres à chaque somniloque qui doivent également être investiguées.

1.1.2 Tours pleins et régulateurs dans le sommeil

L'analyse de l'organisation locale des interactions montre également que la majeure partie (voire la quasi-totalité) des interventions formulées par tous les sujets somniloques de l'étude sont constituées de tours pleins. Mais ils formulent également au cours de leurs discours nocturnes des énoncés qui agissent comme *des régulateurs* manifestant grâce à leur production leur écoute, leur attention, leur présence, leur engagement c'est-à-dire « leur coopération au processus de communication » (Vincent, 1993, p. 52). Ces signes qui peuvent être de nature verbale ou non verbale, encore appelés *back-channel*, n'entraînent pas une coupure de la parole de l'interlocuteur·rice ni un changement de TDP. Fréquemment observés à l'oral dans nos interactions à l'état d'éveil, ils sont également observés chez l'ensemble des sujets de l'étude

et donc probablement au sein de la somniloquie :

- (40) « *ouais mais + mhh + mhh* » (Paul, 1^{ère} nuit)
- (41) « *oui (0,3 s) oui (0,3 s) mhh* » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)
- (42) « *ah (2 s) mhh (0,7 s) tout est dit* » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)
- (43) « *ouais je sais elle était impatiente (0,8 s) mhh mhh* » (Sabrina, sous-corpus 2, 4^e nuit)
- (44) « *ah: oh:* » (Paulette, 9^e nuit)

Ces émissions vocales ou bien verbales, isolées ou non, « produites par l’allocutaire durant le tour du locuteur » (Traverso, 2009, p. 31), démontrent que la circulation de la parole dans la somniloquie n’est pas unidirectionnelle et que la place du·de la somniloque au sein des échanges est variable. Par ailleurs, d’autres manifestations tout aussi discrètes jalonnent le discours somniloque et contribuent à renforcer l’intuition clinique du caractère dialogal des somniloquies et de leur co-construction et seront analysées dans le chapitre 4.

1.2 L’organisation globale des interactions : ouverture, corps, clôture

Les analystes des interactions s’accordent pour reconnaître aux interactions une organisation globale composée de trois séquences distinctes : l’*ouverture*, le *corps* de l’interaction et sa *clôture* (Kerbrat-Orecchioni, 1998 ; Traverso, 2009). Elles occupent une fonction importante dans le déroulement des interactions et se distinguent principalement par la fonction fortement ritualisée et encadrante que jouent les séquences d’ouverture et de clôture par rapport au corps de l’interaction alors caractérisé par une organisation et une composition plus aléatoires, bien que fortement influencées par le type d’interaction en jeu.

Leur analyse est donc primordiale pour mieux comprendre l’organisation globale des somniloquies.

1.2.1 Les séquences d’ouverture dans la somniloquie

La séquence d’ouverture occupe une fonction principalement *phatique*. Elle permet d’« établir le contact physique et psychologique entre les locuteurs » (Kerbrat-Orecchioni, 1996, p. 37), notamment par le biais de rituels confirmatifs de natures différentes. Véronique Traverso (2009) distingue *les salutations, les questions sur l’état de santé, la formulation de vœux et de compliments* ou *les commentaires de site* comme les plus fréquents, qui agissent alors comme amorces thématiques. Je propose donc d’étudier ces derniers dans la suite de

cette partie.

- Les salutations dans le sommeil

Parmi les routines conversationnelles caractéristiques des séquences d'ouverture des interactions éveillées, *les salutations* occupent une place centrale dans le processus de politesse, dont le « bonjour », bien que fréquemment concurrencé par le « salut » ou d'autres formes de salutations, constitue la forme la plus canonique (Traverso, 1998). L'autrice précise également que ces salutations sont systématiquement réalisées en parallèle d'une action telle qu'un échange de poignée de mains ou de bises⁶⁹ et que dans les cas où les salutations ne sont pas verbalisées, un « ça va ? » est systématiquement formulé. L'analyse du corpus montre que l'une des caractéristiques principales des somniloquies enregistrées reste la fréquence très réduite des *salutations*, comme le démontre le tableau suivant :

Paul	Sabrina	Paulette	André
« salut ((terme d'adresse)) »	Aucune salutation explicite dans les deux corpus	« j(e)'te disais bonjour xxx »	2 « bonjour » 1 « bonsoir »

Tableau 4 : Répartition des salutations dans les somniloquies

De plus, bien qu'explicitement formulés, certains de ces termes ne semblent pas intégrés au sein d'une séquence d'ouverture spécifique, voire ne constituent pas de véritables salutations, comme cela est le cas pour Paulette. En effet, l'énoncé cité ci-dessus, à rattacher à l'IPU précédente, semble se combiner pour former une intervention plus globale :

(45) « oh: tu as fini:/((crie)) (0,3 s) j(e)'te disais **bonjour** xxx » (Paulette, 9^e nuit)

Analysé dans son contexte d'énonciation, cet énoncé correspond à du discours rapporté⁷⁰ et bien qu'il soit constitué lexicalement d'une salutation, il ne participe pas d'une ouverture interactionnelle mais apparaît plus comme une justification à un probable agacement de la somniloque, lui-même possiblement produit en réaction à un comportement verbal et/ou non verbal déplaisant produit par son interlocuteur·rice onirique. Cet énoncé renforce l'hypothèse

⁶⁹ Il est fort probable que depuis l'apparition de la Covid-19 et les mesures barrières mises en place depuis, ces habitudes soient amenées à changer.

⁷⁰ Paroles issues d'une situation de communication qui diffère de celle dans laquelle elles sont émises .

que tous les propos formulés dans le rêve par les dormeur·euse·s ne sont peut-être pas systématiquement extériorisés sous la forme de somniloquies et qu'une dissociation entre le langage onirique et la somniloquie doit être opérée.

L'énoncé suivant produit par Paul nécessite également une analyse du contexte d'énonciation car la salutation formulée est entourée de plusieurs IPU qui peuvent être regroupées en 3 voire 4 interventions distinctes :

(46) « où est uncle xxx ((terme d'adresse))/ (0,6 s) il s'entraîne à côté de moi (1 s) **salut** uncle xxx ((terme d'adresse)) (5,9 s) pour finir + oh no xxx » (Paul, 14^e nuit)

Les deux premiers énoncés semblent constituer une paire adjacente de type question-réponse gérée par le somniloque lui-même, comme en témoigne l'accent étranger et les caractéristiques vocales semblables entre les deux énoncés formulés. Le « salut » produit, apparaît ainsi isolé des autres interventions et pourrait se limiter à un simple échange de salutations globales entre deux locuteurs (Traverso, 2009). Toutefois, la formulation de nouvelles somniloquies environ 6 secondes plus tard, agissant probablement comme une séquence de clôture (« pour finir + oh no xxx »), laisse présager une poursuite de l'interaction entre le somniloque et son interlocuteur. En revanche, dans l'énoncé qui suit, l'un des deux « bonjour » formulé par André est suivi d'un enchaînement de plusieurs interventions et précédé de somniloquies dont la formulation dure plusieurs minutes. Il apparaît ainsi clairement comme une salutation introductive d'une séquence d'ouverture :

(47) « **bonjour** nous avons mis l'accent sur xxx provisoirement » (André, 16^e nuit)

L'autre « bonjour » formulé lors d'une nuit différente est inséré au sein d'une séquence de somniloquies comprenant un total de 21 IPU, ce qui complique la délimitation d'une éventuelle séquence d'ouverture. Toutefois, après quelques dizaines de secondes et la formulation de plusieurs interventions, le somniloque produit une séquence de clôture (« adieu (0,6 s) adieu (0,2 s) adieu ») ce qui renforce ainsi la probabilité que le « bonjour » précédemment cité soit intégré au sein d'une séquence d'ouverture. Enfin, la dernière salutation repérée dans un autre extrait est réalisée à l'aide du mot « bonsoir » et adressée ni plus ni moins qu'à « m(on)sieur Chirac » en personne. Cette intervention apparaît clairement comme une séquence introductive elle-même enchâssée au sein d'une autre séquence dont le somniloque reprendra le cours, une fois la salutation et son compliment réalisés :

(48) « y en a une au poste de garde + une au poste euh: **bonsoir** m(on)'sieur Chirac vous êtes magnifique » (André, 29^e nuit)

- **Les questions sur l'état de santé**

Plusieurs énoncés relevés chez des sujets différents semblent s'enquérir de l'état de santé physique ou mental de l'interlocuteur·rice.

Paul	Sabrina	Paulette	André
Aucune production	2 productions : « ça va/ »	1 production : « ça va/ »	2 productions : « ça va/ »

Tableau 5 : Répartition des questions sur l'état de santé, par sujet

Toutefois, malgré l'analyse systématique du contexte d'énonciation il n'est pas toujours possible de déterminer avec certitude si ces productions sont insérées au sein d'une séquence d'ouverture.

- **Formulations votives et compliments**

Aucune autre formulation votive ou de compliments n'apparaît clairement comme introductive ou insérée au sein d'une séquence d'ouverture, hormis celle précédemment citée, formulée chez André :

(48)* « bonsoir m(on)'sieur Chirac vous êtes magnifique » (André, 29^e nuit)

- **Les commentaires de site**

Aucun énoncé n'a pu être identifié comme relevant d'un commentaire de site inséré au sein d'une séquence d'ouverture.

1.2.2 Les séquences de clôture dans la somniloquie

Paul	Sabrina	Paulette	André
1 énoncé : « <i>pour finir + oh xxx</i> »	Aucun énoncé	Aucun énoncé	4 énoncés : « <i>allez je m'en vais salut</i> », « <i>allez salut j(e) vais vois un autre Coco ciao</i> », « <i>adieu (0,6s) adieu (0,2 s) adieu</i> », « <i>on va s'arrêter là vite fait</i> »

Tableau 6 : Répartition des séquences de clôture, par sujet

Ainsi, comme l'indique le tableau 6, aucune séquence de clôture n'a clairement pu être identifiée chez Sabrina et Paulette. Paul après avoir formulé 3 interventions successives, dont une salutation intégrée dans une séquence d'ouverture détaillée ci-dessus, produit un énoncé pouvant agir comme une séquence de clôture, ou plutôt comme une séquence de pré-clôture, annonçant une dernière intervention au sein de la séquence :

(46)* « *pour finir + oh xxx* » (Paul, 14^e nuit)

Cette intervention ne sera en effet suivie d'aucune autre intervention. André produit 3 énoncés au sein de 3 nuits différentes prenant la forme de salutations pouvant agir comme des séquences de clôture. L'analyse du contexte d'énonciation de la première salutation formulée sème le doute quant aux intentions réelles du somniloque :

(49) « *allez je m'en vais salut (0,9 s) ben t(u)'étais pas du tout prête en tout cas* » (André, 2^e nuit)

En effet, comme cela peut être fréquemment observé dans la vie éveillée, André ne semble pas souhaiter réellement clôturer l'interaction, mais probablement feindre celle-ci afin d'engendrer une réaction chez son interlocutrice. Cette stratégie semble avoir fonctionné au vu de l'énoncé formulé, pouvant agir potentiellement comme un acte adressé condamnant le faire (« ben t(u)'étais pas du tout prête en tout cas ») et de la poursuite de l'échange pendant plusieurs minutes. Cette tendance semble également se retrouver dans les deux extraits suivants qui apparaissent comme une séquence de négociation⁷¹ immédiatement suivie d'un récit⁷² et d'une

⁷¹ La problématique des genres discursifs et des types de discours sera spécifiquement abordée dans une des parties suivantes

⁷² idem que ⁷⁴

reprise du dialogue précédent :

(50) « xxx (0,8 s) tu vas pas nous emmerder oh cool (1,3 s) hé c(e)'que j(e)'voudrais moi qu(e)'tu m'écrives euh: combien tu veux m(e) donner et combien j(e)'vais avoir (0,7 s) xxx non allez Paul euh: t(u)'as vu l(e)'match dimanche/ xxx (2,4 s) euh écoute Paul euh: ça va mal se passer pa(r)'ce que si tu veux pas + signer ça veut dire que tu veux pas donner (0,8 s) moi j(e)'peux pas travailler avec du nylon blanc hein (2 s) pa(r)'c(e) que j'ai deux gros chantiers qui vont tomber (1,4 s) si j(e)'peux pas les ?cloisonner ? j(e)'suis foutu regarde ça va pas ça (1,1 s) ben j(e)'suis désolé moi j'essaie de m'en sortir ok/ (1 s) jusqu'à c(e)'que l(e)'banquier euh: banquier (0,6 s) ou en deux (2,1 s) tant pis (0,4 s) **allez salut** j(e)'vais voir un autre Coco **ciao** » (André, 7^e nuit)

(51) « le gars i(l) tourne la tête le patron vient avec sa femme et i(l) dit à sa femme dis donc il rigole pas hein (1,2 s) t(u)'as pas assez de trésorerie » (André, 7^e nuit)

L'utilisation du récit apparaît comme une suspension du dialogue exercée par le somniloque, un commentaire extériorisé de la scène narrative, et plus précisément de la réaction de son interlocuteur qui semble donc non adressé hormis à lui-même. L'analyse du contexte d'énonciation démontre donc une nouvelle fois la réalisation apparente d'une séquence de clôture mais dont le but n'est pas de clore la discussion et de protéger les faces⁷³ de chaque interlocuteur mais bien de servir les stratégies du somniloque, pour exercer une sorte de pression sur la négociation en cours, sans la clôturer, comme l'indique la reprise et la poursuite du dialogue sur plusieurs interventions. Le troisième extrait est constitué d'un enchaînement de trois salutations :

(52) « **adieu** (0,6 s) **adieu** (0,2 s) **adieu** » (André, 24^e nuit)

qui agissent clairement comme une séquence de clôture. Enfin, le dernier extrait :

(53) « xxx on va s'arrêter là vite fait » (André, 14^e nuit)

peut apparaître comme une séquence de clôture, car il est formulé en fin de séquence et n'est suivi d'aucune autre intervention au cours de cette séquence mais également au cours de la nuit.

1.3 Synthèse sur la construction de l'interaction somniloque

L'analyse globale des somniloques montre que les somniloques n'utilisent pas ou peu de séquences d'ouverture et de clôture, ou du moins qu'ils ne les extériorisent pas systématiquement. Lorsqu'elles sont formulées, l'analyse du contexte d'énonciation démontre

⁷³ La notion de face sera abordée dans le chapitre 6

qu'elles peuvent être parfois utilisées à des fins de stratégie discursive par le somniloque. Pourtant essentielles et fréquentes à l'état d'éveil – notamment pour leur fonction relationnelle et de préservation des faces entre locuteur·rice·s – elles sont quasiment absentes dans les somniloquies. Pour autant sont-elles réellement absentes du contenu de l'interaction onirique vécue par les dormeur·euse·s ? Probablement que non, comme nous l'avons vu précédemment. Les somniloques semblent malgré tout faire l'économie de la verbalisation de tous ces procédés rituels d'ouverture et de clôture récurrents dans les interactions d'éveil et n'offrir que le corps (le cœur ?) de l'interaction en cours. Toutefois, bien que des phénomènes tels que les salutations ou les rituels confirmatifs retrouvés dans les séquences d'ouverture et de clôture ne semblent pas récurrents dans le sommeil et caractéristiques de la somniloquie, la « validation interlocutoire » (Kerbrat-Orecchioni, 1998, p. 18) peut s'effectuer également à l'aide d'autres procédés.

2 Structuration des interactions et circulation de la parole dans la somniloquie

Je propose dans la suite de cette partie d'analyser plus précisément l'organisation structurale des conversations en rang ainsi que la cohérence interne des épisodes de somniloquie.

2.1 L'organisation structurale des conversations en rang

Deux modèles distincts, bien que présentant des similitudes, tentent de rendre compte de l'organisation structurale des interactions à l'état d'éveil :

- celui de *paire adjacente* développé par les conversationnalistes américains (Sacks et al., 1974)
- et le *modèle hiérarchique* développé par les interactionnistes français, dont je m'inspire pour l'analyse.

Ses prémices remontent aux premières descriptions des conversations en termes de « rangs » réalisées par Sinclair et Coulthard (1975) puis développées dans un second temps par Eddy Roulet et « l'école de Genève » (Roulet, 1991 ; Roulet et al., 1985). Ce modèle postule que tout discours est composé d'une hiérarchie complexe, entretenant des liens d'inclusion et de subordination, constituée d'unités élémentaires et monologiques – les *actes de langage* – qui peuvent se combiner en unités de rang supérieur pour former une *intervention*, qui peuvent elles-mêmes se combiner en unités de niveau dialogal et de rang supérieur pour former des *échanges* puis des *séquences* et enfin des *interactions*. Ce modèle constitue un outil précieux dans l'analyse de la structuration des interactions à l'état d'éveil mais son utilisation dans

l'analyse des somniloquies est rendue complexe en raison une nouvelle fois de l'absence de verbalisation des productions de l'interlocuteur·rice.

L'analyse globale de la structuration des somniloquies met en avant des différences relativement importantes entre les sujets mais également entre les deux sous-corpus enregistrés chez Sabrina. Par exemple, alors que les somniloquies de Paul sont marquées par leur brièveté et leur fulgurance, celles d'André, au contraire, se combinent fréquemment en unités de rang supérieur pouvant s'étendre jusqu'à la formation de nombreuses interactions se déroulant sur plusieurs minutes. Ces tendances se retrouvent au fil des nuits dans chacun des sous-corpus, bien que des exceptions soient observées, conférant ainsi une structuration interactionnelle spécifique à chaque somniloque et argumentant en faveur de l'existence d'un idiolecte dans la somniloque dont il sera question tout au long de cette étude.

2.2 Analyse de la cohérence interne par sujet

2.2.1 Paul

Paul s'exprime majoritairement dans son sommeil d'une façon *laconique et directe*. Bien qu'il somniloque à plusieurs reprises au cours de la nuit et à des horaires différents, la structuration interne de ses somniloquies reste semblable au sein des nuits, mais également au fil de ces dernières. En effet, ses interventions se limitent à 1 ou 2 AL, séparés ou non par une pause supérieure à 200 ms :

(6)* « arrête de parler toi\ » (Paul, 2^e nuit)

(25)* « ah non (0,3 s) non non pas en bas + point barre » (Paul, 11^e nuit)

(26)* « oh tu t(e)'calmes hein\ (0,6 s) espèce de bouffonne va\ » (Paul, 10^e nuit)

Ces AL, dont la nature sera précisée dans le chapitre 6, condamnant *le faire* et *l'être*⁷⁴, attendent, normalement, une réaction de la part de l'interlocuteur·rice.

Ce qui est intéressant et marquant avec Paul, c'est que ses propos, aussi véhéments qu'ils puissent apparaître, ne sont jamais suivis d'autres interventions réactives ou évaluatives de sa part, bien que le somniloque semble être engagé dans une interaction comme le démontre la présence du « hein », marqueur *phatique* d'approbation discursive ou le « toi », *pronom tonique* en appui de l'injonction, directement adressé, qui renforcent tous deux la portée et la cible de

⁷⁴ Actes de langage au moyen desquels le locuteur manifeste son insatisfaction à l'égard d'une acte, d'un comportement (*le faire*) ou à l'égard d'une caractéristique de l'individu (*l'être*) (Laforest et Moïse, 2013).

l'AL. Dans ce cas précis, soit le somniloque n'extériorise pas la suite de l'échange, possibilité peu probable au vu du fort contexte émotionnel et de la tension qui accompagnent voire génèrent les somniloquies et qui doivent logiquement perdurer au-delà de la formulation de l'AL ; soit au travers de la requête/injonction formulée et de la force illocutoire qui l'accompagne le somniloque réussit à obtenir de la part de son interlocutrice le calme revendiqué. Cette possibilité démontrerait alors que les somniloquies pourraient être, chez lui, au service d'une fonction particulière dans la régulation de la (sa ?) relation interpersonnelle et dont la nature sera interrogée dans les chapitre 5 et 6. Toutefois, bien qu'une caractéristique générale voire un idiolecte commence à se dessiner chez le somniloque, l'organisation de ses somniloquies formulées au cours de la dernière nuit bouleverse les conclusions précédemment établies. En effet, dans l'extrait suivant :

(46)* « où est uncle xxx ((terme d'adresse))/ (0,6 s) il s'entraîne à côté de moi (1,6 s) salut uncle xxx ((terme d'adresse)) (5,9 s) pour finir + oh no xxx + xxx » (Paul, 14^e nuit)

Paul produit tout d'abord un échange de type question/réponse qu'il gère seul, puis enchaîne sur une intervention qui apparaît comme une séquence d'ouverture marquée par la formulation d'une salutation avant de formuler, quelques secondes plus tard, une dernière intervention pouvant correspondre à une séquence de clôture.

En conclusion, au fil des nuits, la structuration de ses interactions se présente sous la forme privilégiée d'AL qui se combinent entre eux pour former une *intervention*, isolée des autres somniloquies. Les AL formulés peuvent être séparés par des *pauses* ou des *silences* d'une durée variable mais n'excédant pas 4,2 secondes. L'analyse syntactico-sémantique de ces AL laisse présager qu'ils s'insèrent au sein d'une seule et même *intervention* bien qu'ils puissent être séparés par des *pauses* ou des *silences* supérieurs à 2 secondes, ce qui produit ainsi des effets de répétition et d'amplification au service une nouvelle fois de sa stratégie discursive. Ces procédés sont observables dans les extraits suivants :

(54) « putain mais c'est pas possible\ (2,3 s) tu vas me sucer la queue » (Paul, 7^e nuit)

(55) « baise-moi (4 s) suck me » (Paul, 8^e nuit)

Ainsi sous leur apparence monologale, les somniloquies de Paul semblent adressées et s'insérer plus globalement au sein d'*interactions* dont il n'en verbalise qu'une partie.

2.2.2 Sabrina

- Sous-corpus 1

L'analyse des somniloquies du premier sous-corpus de Sabrina montre que les périodes de la nuit au cours desquelles la parole semble pouvoir se libérer sont plus fréquentes que chez Paul, ce qui fait d'elle une somniloque plus prolixe. L'organisation de la *cohérence interne* de ses somniloquies est très variable au cours des nuits mais également au sein d'une même nuit ce qui diffère nettement par rapport aux autres sujets dont l'organisation reste relativement semblable au fil des nuits. En effet, comme cela a déjà été démontré au début de ce chapitre, cette somniloque peut produire des TDP simples ou complexes isolés, c'est-à-dire séparés d'autres épisodes de somniloquie par un silence d'une durée variable de quelques minutes à plusieurs dizaines de minutes. Ces TDP isolés et limités à une seule intervention représentent environ un quart des somniloquies totales mais ne constituent que très rarement la seule intervention au cours de la nuit. Ses productions prennent majoritairement la forme d'une seule intervention qui se décline en plusieurs IPU, comme dans les exemples suivants :

(23)* « vous êtes trop longs (1,1 s) puis vous avez PAS d(e) loLOS » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

(56) « tu peux pas vivre comme ça tu peux pas juger (1,4 s) il faut lire le livre complet avant de juger (1,1 s) si tu ne le lis pas en entier (0,5 s) tu pourras jamais m'expliquer (0,8 s) parce que le problème (0,6 s) c'est que xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

(27)* « normalement t(u)'es censé et c'est ce que tu avais fait la dernière fois pour moi (0,8 s) je t'ai senti te [ssss] te [cr] te cramponner » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

(57) « c'est pas possible toi (2,2 s) toujours là en train de me dire ce que xxx » ... « je voulais faire pousser des trucs comme ça mais (0,6 s) y a un moment + pff (0,8 s) chui pas faut arrêter quoi » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

(27)* « i(l) s'est éclaté celui qui a marché dedans (1,1 s) i(l) devait être bien dèg en tout cas (0,5 s) vu l'état d(e)'la [m]((chuchote))=vu la hauteur de la merde (0,4 s) chui sûre qu'i(l) s'en est foutu sur le pantalon » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

En revanche, contrairement à ce qui est observé chez Paul, l'analyse syntactico-sémantique des pauses et des silences de certains énoncés laisse présager que de nombreuses autres productions dépassent le stade des unités monologiques et apparaissent sous une forme dialogale, livrant ainsi davantage d'informations sur l'interlocution en cours, comme dans les exemples suivants :

- (58) « il était mieux + plus serré (1,5 s) oui + parce que quand je me suis changée ici et que j'ai voulu trouver un (1,4 s) un tee-shirt à lui mettre parce qu'en fait celui que j'avais pris n'allait pas du tout pour elle et qu'elle avait l'air d'une pute.xxx (1,1 s) j'avais plus le choix fallait que j(e) trouve une solution (2,3 s) ben écoute j(e) suis tombée sur ce tee-shirt que j(e) lui ai mis (3,2 s) il était dans mes affaires (1,3 s) il m'en fallait un autre à la place » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)
- (59) « la quoi/ (1,7 s) ah oui mais t'inquiète » ... « il m'a vraiment envoyé chier quoi (1,8 s) qu'est-ce que j'ai dit bah purée pfiou s'il est tout le temps comme ça le monsieur (3 s) plus d'une fois » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)
- (60) « t(u)'es même pas chié toi\ (1,5 s) mais quoi/ + il t'a payé ton tampon là (2,2 s) mhh » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)
- (61) « xxx le soleil (0,7 s) mais oui je vois (0,4 s) mais c'est pas choquant du TOUT hein (0,7 s) ça c'est parce qu'il est assis c'est tout + mais ça se voit même pas (0,7 s) oh non il est pas là xxx ne vous inquiétez pas ((chuchote)) (0,5 s) ((rigole)) (0,6 s) y a pas d(e)'soucis moi j(e) le trouvais trop mignon justement (1,2 s) je disais que j(e) m'en branle » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)
- (62) « mais bon euh s'il arrive à le faire en Suisse ça peut-être (0,7 s) je voulais trop en faire (3 s) ça c'est parce que tu connais des gens mais sinon » (Sabrina, sous-corpus 1, 23^e nuit)
- (63) « une normale tu vois (3,6 s) ça va toi sinon/ (1,9 s) ça te fait pas bizarre de pas être xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)
- (64) « han oui oui (0,4 s) oui oui elle marchait (1,5 s) si si elle marchait (2 s) oui oui elle marchait (3s) à un rond-point » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)

Bien que cette somniloque soit prolix, les IPU transcrites ne s'enchaînent pas ou ne s'insèrent pas au sein de longues *séquences* de plusieurs dizaines de secondes ou de minutes comme cela est le cas chez certains sujets. En effet, l'une des *séquences* les plus longues a été enregistrée au cours de la quatorzième nuit et ne dépasse pas une durée de 15 secondes, silences et pauses compris, pour un total de 9 IPU. Bien que ces épisodes de somniloquie puissent être nombreux, ils restent de courte durée, comme le démontre le déroulement de la vingt-neuvième nuit, constituée au total de 23 IPU pour une moyenne de 3,2 secondes de parole par épisode et une médiane située à 3,4 secondes. Bien que certains épisodes soient très rapprochés dans le temps et malgré le nombre important d'épisodes produits, il reste difficile de mettre au jour un lien thématique entre les énoncés. Cette observation peut être généralisée à l'ensemble du sous-corpus de Sabrina.

En conclusion, cette somniloque produit de nombreux épisodes de somniloquie tout au long de ses nuits. De nombreuses productions apparaissent isolées mais sont adressées comme en témoigne la nature des actes de langage et les termes d'adresse produits. Ainsi, malgré leur

apparence monologique, ces productions semblent s'insérer au sein d'*échanges* et d'*interactions* oniriques plus globales dont elle ne verbalise pas toute la teneur.

La quasi-totalité de ses productions apparaissent donc comme des extraits très précis et ponctuels de cette interaction onirique, non accessible à l'analyste dans son entièreté. Certaines fois pourtant, cette somniloque dévoile davantage d'éléments de l'interaction onirique qu'elle vit, offrant ainsi plusieurs productions successives séparées par des silences et des pauses d'une durée variable et dont l'analyse syntactico-sémantique témoigne d'une façon formelle du caractère dialogal de ses somniloquies.

Aucun élément n'est clairement retrouvé en faveur d'un maintien du ou des thèmes au cours des différents blocs d'IPU, ce qui laisse présager que de nombreuses situations d'interaction de natures différentes peuvent s'enchaîner au cours de la même nuit.

- **Sous-corpus 2**

L'analyse de la *cohérence interne* de ce deuxième sous-corpus met au jour des similitudes avec le sous-corpus précédent bien que Sabrina parle moins que lors des premiers enregistrements. En effet, malgré un temps de parole moins important, l'organisation de ses somniloquies se retrouve globalement dans ce nouveau sous-corpus qui mélange une nouvelle fois des AL isolés ou non, des unités monologiques insérées dans une activité dialogale, mais également des unités explicitement dialogales qui se présentent sous la forme de brefs *échanges*, comme le démontre l'exemple suivant :

- (65) « ((*rires*)) (8 s) alors j(e)'t'explique (6,5 s) voici une petite boîte + en carré (1,3 s) j'ai inscrit en fait le: (0,9 s) le nom d(e)'la personne (1,1 s) qui a commandé + des pneus (1,9 s) et xxx que: rien faire ça y est j'ai f +> j'ai fait c(e) qu't(u)'as à faire ça a été commandé (0,9 s) ouais (0,7 s) c'est fait (0,6 s) dans la boîte (2,4 s) tant qu(e)'c'est pas fait on en tire dans la boîte + puis j(e)'l'ai pas faite (0,6 s) bah faut la boîte puisque vous n'avez rien pu faire » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

2.2.3 André

Les somniloquies d'André sont marquées par une fréquence d'apparition et une longueur nettement plus importantes et une organisation structurale qui diffère par rapport aux somniloquies des deux sujets précédents. La caractéristique la plus prégnante chez André est que de nombreuses somniloquies émergent à plusieurs reprises au cours de ses nuits et peuvent se poursuivre sur de longues périodes de plusieurs minutes entrecoupées de pauses et de silences de longueur variable et ce, d'une manière répétitive et cyclique au cours de ses nuits. Souffrant d'un RBD clinique, il est par ailleurs fort probable que ses somniloquies soient

produites en lien avec ses périodes de sommeil paradoxal elles aussi cycliques. Ainsi, chacune de ses nuits comprend de 2 à 5 *cycles* ou *périodes* au cours desquels la parole du somniloque semble pouvoir se libérer. Au cours de ces périodes privilégiées, les somniloques peuvent se présenter sous la forme d'une intervention isolée ou enchaîner quelques IPU susceptibles d'intégrer plusieurs TDP comme chez Paul et Sabrina, mais l'immense majorité de ses productions sont produites sous la forme de *blocs* de somniloquie parfois conséquents, pouvant être composés de 56 IPU successives. Plusieurs de ces blocs peuvent ainsi être produits au cours d'une seule et même période où la parole peut être extériorisée, séparés par des pauses et des silences significatifs. Le tableau suivant illustre les différentes configurations que peuvent prendre les somniloques chez André :

	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	4 ^e cycle
Horaires de début et de fin ⁷⁵	01 h 35 min 28 s 01 h 39 min 39 s	03 h 04 min 48 s 03 h 22 min 04 s	05 h 04 min 44 s 05 h 04 min 46 s	06 h 06 min 31 s 06 h 07 min 42 s
Durée totale des somniloques	01 min 30 s	01 min 24 s	2,8 s	54 s
Configuration des somniloques	1 ^{er} bloc : 56 IPU	1 IPU Silence de 12 min 29 s 2 ^e bloc : 9 IPU Silence de 2 min 23 s 3 ^e bloc : 21 IPU	1 IPU (marmonnement incompréhensible)	4 ^e bloc : 19 IPU

Tableau 7 : Répartition des somniloques au cours de la 2^e nuit

Un premier cycle de somniloques apparaît 01 h 35 min 28 s après le début de l'enregistrement et se termine 4 minutes plus tard. Il est composé de 56 IPU d'une longueur variable, séparées par des pauses et des silences n'excédant pas 5 secondes, pour une durée totale de parole de 1 minute et 30 s. Un deuxième cycle de somniloques débute par un rire isolé, 03 h 04 min et 48 secondes après le début de l'enregistrement suivi d'un silence de 12 minutes et 29 secondes. Puis, 9 IPU vont s'enchaîner avant un nouveau silence de 22 minutes et 23 secondes lui-même suivi par la production de 21 IPU successives, séparées par des pauses de quelques secondes.

⁷⁵ Les horaires indiqués prennent tous pour point de départ le moment à partir duquel le dictaphone a été déclenché

Une intervention isolée assimilée à un marmonnement incompréhensible sera produite lors d'un troisième cycle. Ces productions isolées peuvent être produites en début de nuit aux alentours des 2 h suivant le coucher ou bien en fin de nuit comme cela est le cas lors de ce cycle. La majeure partie de ces interventions, voire la quasi-totalité restent difficilement identifiables car elles sont très souvent marmonnées. Enfin, un quatrième et dernier cycle de somniloquies qui clôture cette deuxième nuit, débute 06 h 06 min 31 s après le déclenchement du dictaphone et se termine 01 min et 11 s plus tard. Il se présente sous la forme de 19 IPU successives ou séparées par de courtes pauses.

C'est ainsi que ses somniloquies se présentent sous la forme d'AL qui se combinent en *interventions* qui vont dépasser très fréquemment le stade des unités monologiques pour se combiner en unités dialogales de rang supérieur comme des *échanges*, des *séquences* voire des *interactions*. Contrairement à Paul et Sabrina qui n'offraient à l'analyste que des bribes de l'interaction onirique en cours, André extériorise une part importante voire probablement dans certains cas, la totalité de *l'interaction* qu'il est en train de vivre dans son rêve. Il offre ainsi à l'analyste des informations précieuses quant aux différents types d'interactions en cours et de surcroît des informations sur la *cohérence interne* des somniloquies produites elle aussi différente, comme le démontrent les deux extraits suivants :

- (66) « xxx (1,4 s) xxx (1,5 s) c(e)'qui normalement devrait être le cas toujours (1,3 s) transport naturel du miel + qui: consiste (1,9 s) la transformation des sucres (1,3 s) qui évoluent dans le: dans le miel au fil du temps (0,7 s) les excédents des: des molécules de sucre changent de position (2 s) donc euh y a deux choses qui faut savoir (0,5 s) la première c'est qu'on va détecter un miel (1 s) qui: était: chauffé + trop (1 s) parc(e)'que quand on chauffe xxx pour en récupérer la for+> la forme: + chimique de l'origine (1,9 s) hé bien le:: que voulais-je dire là/ (1,6 s) pour retrouver ouais il faut pas dépasser (0,7 s) quarante-cinq pour[s] degrés de chauffe (0,5 s) sinon on détruit toutes les qualités du miel qui reste (1,5 s) sachant que: donc pour le principe euh: (0,6 s) un miel cristallisé (0,8 s) peut être un miel chauffé (0,7 s) je vais vous donner une deuxième méthode pour xxx (1,9 s) euh:: un miel chauffé n'est pas: n'est pas inintéressant au niveau de euh: xxx (0,3 s) il est pas méchant il est cohérent c'est du sucre (0,5 s) ce n'est que du sucre hein (0,8 s) surtout que xxx (1,8 s) le deuxième point pour détecter un: (1,5 s) un arbre:: chauffé + un miel chauffé pardon (1,1 s) vous prenez l(e)'pot (0,6 s) et vous ferez l'expérience de cette: week-end (1 s) dans les grandes surfaces vous allez sûrement en trouver (1 s) euh vous l(e) tenez assez droit (0,6 s) vous avez une pellicule là (1,1 s) vous m'énervez (0,5 s) plutôt (0,4 s) xxx (1,7 s) si je veux le: le traduire le: + le miel chauffé (1 s) xxx (0,8 s) plus ou moins selon la: la température de xxx (0,9 s) je je sais pas si vous voyez (1,1 s) je je sais xxx (1,3 s) et puis vous avez en d(e)'ssous une grande blouse blanche normal(e)ment (1,5 s) et le miel se divise (0,7 s) toujours xxx (0,4 s) n'oublions pas que l(e) miel c'est d(e)'la chimie c'est rien d'autre que d(e)'la chimie (0,5 s) xxx du sucre (1,1 s) ouais y a des p(e)'tites chances quand même (1,2 s) mais ne croyez que quand on achète du

miel vous mangez des fleurs ou du Nutella tout ça xxx (1,4 s) les gens qui l'inventent ça (1,3 s) ils se permettent de vendre du miel à des prix maintenant: qui défient toute concurrence (0,7 s) on est à plus d(e)'dix euros (0,4 s) et on xxx (1,1 s) mais c'est très rentable xxx à 10 % hein (0,5 s) xxx (0,8 s) xxx (1,4 s) vous voyez c(e)'que j(e)'fais là xxx (1,1 s) xxx (1,1 s) puis éventuellement (0,8 s) pour le: » (André, 4^e nuit)

(67) « *mais t(u)'as fini le xxx/ (0,5 s) ben alors oh:: xxx tout tout tout (e) temps comme ça (1 s) ça fait brouiLLON\ (1,4 s) pourquoi t(u)'es si haut Patrice/ (0,8 s) hein/ + après tu pourras plus faire de vidéos ça serait dommage hein/ (1,1 s) ((rires)) (4,4 s) [fatigassion] hein/ hé hé (10 s) ((rires)) (4 s) ça vous a plu/ (1,2 s) bordel y a personne hé (1,3 s) ouais c'est bien xxx vous viendrez chercher votre xxx ouais ouais ils sont sur la table (1,1 s) p(u)'tain on est en montagne et puis et puis xxx ha ha xxx (1,1 s) xxx (0,4 s) ouais j'ai emmené cinq copains là-bas au [karmélo] (0,9 s) au bout de cinq kilos+> cinq [colos] tu sais qu'on pédalait genre ((marmonnements)) + ça va les gars/ (0,5 s) ((onomatopée –bruit de bouche–)) (0,3 s) pas d(e)'réponse xxx (1,3 s) j'ai mis mon [mogalèt] ((siffle x 2)) (0,4 s) un p(e)'tit coup d'huile: (1 s) et vogue la galè+> la galère: ils m'ont pas revu + hé hé moi j(e)'suis rentré chez moi à midi et demi j'ai bouffé » (André, 1^{ère} nuit)*

Ces deux extraits montrent que plusieurs *types d'interactions* ou *événements de communication* intégrant différents types d'*activités discursives* se rencontrent chez André (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004).

2.2.4 Paulette

Les somniloquies de Paulette sont également caractérisées par leur caractère cyclique. À l'instar d'André, ses paroles semblent s'extérioriser lors de périodes nocturnes précises, probablement en lien elles aussi avec ses périodes de sommeil paradoxal. Bien que de nombreuses productions incompréhensibles soient formulées d'une manière isolée, la majorité des somniloquies sont produites une nouvelle fois en blocs d'une longueur et d'une durée variables. Toutefois, la durée et la longueur de ces blocs de somniloquies sont nettement inférieures par rapport à celles enregistrées chez André. Le bloc de somniloquies le plus long ne dépasse pas une durée de 56 secondes dont 22 secondes de temps total de parole réparti sur 16 IPU successives. Ces blocs sont en revanche nettement plus conséquents que ceux observés chez Sabrina par exemple. La *cohérence interne* est donc une nouvelle fois spécifique à Paulette et son organisation apparaît comme un mélange des caractéristiques des somniloquies observées chez André et Sabrina. Elles apparaissent parfois comme des extraits d'*échanges* très précis et ponctuels de l'interaction en cours dans son rêve, comme dans l'extrait suivant :

(68) « *mais t(u)'es complètement bête aujourd'hui toi\ (2,7 s) non + tu r(e)'tombes en enfance j(e)'t'assure tu retombes pas sur tes pieds tu devrais même faire attention » (Paulette, 7^e nuit)*

Mais ses productions, comme cela a été observé précédemment chez André, intègrent fréquemment un nombre d'IPU plus important où plusieurs blocs peuvent être produits au cours d'un même cycle de somniloquies :

(69) « pfft reste ouvert parce que c'est le bor +> c'est l(e)'bordel (1,3 s) qu'est-ce qu'il s(e)'passe/ (4 min 10 s) tu xxx tout le temps (7,3 s) xxx (0,7 s) ils me font la cour y'en a qui aimeraient euh::+discuter avec moi y'en a qui m: +> m'intéresseraient sur les xxx (0,7 s) oui mais enfin on travaille (0,4 s) xxx (0,3 s) je n'oserai jamais (1,5 s) on vous aidera jamais (3,8 s) bo ah ((rigole)) veuillez r(e)'commencer (0,3 s) je sais j'ai pas beaucoup de temps pour euh écrire aujourd'hui (0,6 s) alors je vais euh: (6,6 s) ah: mais il travaille à 8 heures\+c'est ça qu'il a voulu me dire (1 s) ah: (1 min 22 s) c'est vrai que l'autre fois elle était faite (3,7 s) ((petit rire)) (14 s) non (30 s) ferme (2,2 s) xxx (6,1 s) elles m'ont rembarée tu penses (2,3 s) suis les rangs (11,2 s) oh écoute tous xxx me chargé genre (0,6 s) elle veut s'occuper (6,3 s) ah non tu sais pas/ (6,4 s) ((souple)) (28 s) mais qu'est-ce qu'il fait là (6,3 s) rho : xxx mais tu es bête c'est pas vrai (0,63 s) oha c'est encore pire » (Paulette, dernière nuit)

Ce dernier extrait montre une nouvelle fois que des *types d'interactions* se rencontrent dans la somniloquie (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004). Ces notions de *genres* et de *types discursifs* vont être plus précisément analysées à la lumière de l'étude de la cohérence thématique que je souhaite réaliser dans les suites de cette partie.

3 Analyse de la cohérence thématique au sein de la somniloquie

Dans son livre intitulé *L'analyse des conversations*, Véronique Traverso considère que toute interaction doit également être analysée du point de vue de sa *cohérence thématique* tout en reconnaissant que son analyse a fait beaucoup moins l'objet d'études que les différents aspects abordés jusqu'ici (Traverso, 2009). Quelques précisions terminologiques et théoriques s'imposent donc. Là où le *propos* constitue ce que dit le locuteur, le *thème* lui, constitue ce dont il parle, créant ainsi une opposition d'ordre fonctionnel entre ces deux concepts dont l'enchaînement et l'interaction contribuent à la cohérence textuelle (Serbanescu, 2005 d'après Vachek, 1964 ; 1966). Si la thématique d'une interaction apparaît comme le fruit de la participation et de la collaboration entre tous les interactants qui y sont impliqués, l'amputation d'un accès direct à celle-ci dans le cadre du discours somniloque du fait du contexte induit par le sommeil, en complique sérieusement l'analyse, dans le sens où seul le somniloque peut en retranscrire ses contours par le biais de son discours. Pour parvenir à mieux appréhender ce phénomène à l'état vigile, Véronique Traverso (op.cit.) propose d'analyser les types de construction et d'évolution thématique. Elle oppose ainsi le phénomène de *discontinuité* regroupant l'étude des *procédures de clôture* ou de *rupture* des thèmes habituellement suivies

de nouvelles propositions thématiques, et le phénomène de *continuité* rassemblant les procédures de *ratification* et de *glissements*. Ces différentes procédures peuvent être réalisées soit implicitement ou soit explicitement dont le choix sera guidé entre autres par le degré de formalité de l'interaction. En effet, là où des types d'interactions informels tels que la conversation privilégient des procédures implicites, d'autres plus formels privilégient des procédures explicites.

Processus coordonné entre les différents interactants, la progression thématique qui inclut plus généralement la nature du thème de l'interaction, ne reste abordable dans la somniloquie que d'une manière détournée, indirecte et toujours entièrement dépendante des paroles du somniloque et de ce qu'il livre à l'analyste de l'interaction onirique en cours. Toutefois, la spécificité de la somniloquie, fait que dans le cadre de son analyse, deux plans doivent être envisagés : celui de l'interaction onirique en cours d'élaboration, intériorisée, invisible et non directement accessible à l'analyste, et celui du discours somniloque, extériorisé, effectif, qui constitue la partie émergée et audible de cette même interaction. Afin de tenter de mieux appréhender le phénomène de la cohérence thématique et plus généralement de la notion de thème dans le discours somniloque et de tenter de mettre au jour des similitudes et/ou des différences inter-individuelles, je propose d'analyser ce phénomène individuellement chez chacun des sujets.

3.1 La cohérence thématique dans le sous-corpus de Paul

L'étude de ses somniloquies, au travers des différents filtres d'analyse appliqués jusqu'à ce stade de la réflexion, a montré qu'il s'exprime d'une façon particulièrement *laconique* et *directe*. Ses somniloquies se présentent en effet sous la forme d'AL limités en nombre et regroupés au sein d'un seul épisode, ou séparées par des pauses importantes lorsque plusieurs d'entre elles sont formulées au cours de la nuit. Là où le bloc d'IPU le plus important formulé par Paul est constitué de seulement 4 IPU, il peut atteindre jusqu'à 56 IPU chez André par exemple. En moyenne, Paul produit donc seulement 2,43 IPU, un nombre relativement faible voire problématique dès lors qu'on tente d'étudier un phénomène tel que la thématique d'un discours dont la construction dépend de l'enchaînement des phrases produites d'une manière coordonnée avec tous les interactants. L'analyse de la cohérence thématique de ses somniloquies, qui ne se limitent qu'à une seule IPU certaine nuit, démontre que d'une manière générale les thèmes abordés n'apparaissent jamais explicitement introduits, proposés ou développés. C'est-à-dire que Paul ne formule jamais d'énoncés de type « je propose de parler de ceci ; parlons de... » et ce, sous quelque forme que ce soit. Toutefois, partant du principe que

« tout acte de langage est susceptible de réaliser une proposition de thème » (Traverso, 2009, p. 40) et sachant que Paul s'exprime majoritairement sous la forme d'AL isolés, il apparaît donc que la proposition du thème chez ce somniloque (comme chez l'ensemble d'entre eux par ailleurs) se réalise d'une manière plus implicite. Le thème, dont il est question au cours de ses différentes interventions extériorisées, apparaît donc considéré comme « partagé » par les différent·e·s participant·e·s, tel un « bagage commun » à chacun d'entre eux, et ne nécessite pas une explicitation particulière de la part du somniloque, sauf si le scénario onirique venait à l'exiger. En revanche, dans l'extrait suivant :

(46)* « où est uncle xxx ((terme d'adresse)) / (0,6 s) il s'entraîne à côté de moi (1,6 s) salut uncle xxx ((terme d'adresse)) (5,9 s) **pour finir** + oh no xxx » (Paul, 14^e nuit)

le somniloque cherche à indiquer *explicitement* à son interlocuteur qu'il souhaite clore son intervention après avoir introduit un dernier aspect (*pour finir*). Cet énoncé apparaît donc comme une pré-clôture probable. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant qu'il clôt le thème de l'interaction ou même qu'il propose un nouveau thème. De plus, la formulation du *oh no* montre que cette dernière se poursuit encore même après la formulation de ce terme conclusif et ne va pas dans le sens d'une clôture de thème. Enfin, dans l'extrait suivant :

(25)* « ah non (0,3 s) non non pas en bas **point barre** » (Paul, 11^e nuit)

le *point barre* peut être analysé comme un marqueur plus subtil de clôture ou de brusque rupture du thème qu'impose le somniloque à son interlocuteur·rice face à quelque chose, une action ou une parole impliquant une localisation spatiale en bas d'un référent et face à laquelle il s'oppose. Mais d'une façon générale, la quasi-totalité des somniloquies se clôturent de la même manière qu'elles ont débuté, c'est-à-dire subitement et sans annonce préalable.

(70) « ah **oui c'est vrai** » (Paul, 4^e nuit)

(71) « oh **non=non=non** » (Paul, 13^e nuit)

Toutefois, certaines formulations explicites peuvent éventuellement fournir des indices de ratification ou au contraire du rejet du thème de l'interaction onirique. Mais en l'absence d'autres informations co- et contextuelles et d'un retour explicite du somniloque sur son scénario onirique, il apparaît impossible de certifier quels sont les objets réels des événements et les thèmes à l'origine de la formulation de ces épisodes.

3.2 La cohérence thématique dans le premier sous-corpus de Sabrina

L'étude de ses somniloquies a montré que Sabrina est nettement plus prolixe que Paul. Là où les productions de ce dernier ne dépassaient pas quelques IPU successives, ce qui s'observe aussi chez Sabrina, la majorité des productions s'insèrent au sein d'unités nettement plus étendues qui, par leur enchaînement, constituent autant de possibilités pour l'analyste de repérer des indices de cohérence thématique au sein de ses épisodes. Face à ce sous-corpus comprenant 21 fois plus d'IPU et 27 fois plus de mots que chez Paul, je propose de me concentrer dans un premier temps sur les phases de déclenchement et d'interruption des IPU isolées puis dans un second temps des premières et dernières IPU insérées au sein de blocs de somniloquies comprenant plusieurs IPU, avant de m'intéresser à l'organisation de la cohérence thématique à l'intérieur de ces blocs.

3.2.1 La cohérence thématique au sein d'IPU isolées

Comme cela a été précisé au sein du chapitre précédent, 296 IPU se présentant sous la forme d'1 seule IPU isolée ou sous la forme d'un bloc d'IPU isolés d'autres épisodes ont été repérés dans le premier sous-corpus. Plus précisément, 79 d'entre elles, soit 26,6 % des IPU totales, sont produites d'une façon isolée. De la même manière que Paul, Sabrina n'explique pas les thèmes qu'elle aborde au cours de ces épisodes brefs et isolés. Aucune de ses interventions isolées ne sont annoncées et semblent donc sorties des profondeurs de la nuit. Au mieux, Sabrina peut attirer l'attention des protagonistes sur ce qui va être dit, comme cela est observé dans l'extrait suivant :

(72) « *nan juste pour info même moi je connais pas les vôtres les meufs et j'arrive toujours pas à vous différencier tellement vous m'avez vue ((rires))* » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)

Elle peut également parfois, à de rares occasions, mentionner indirectement le thème dont il est question comme dans l'extrait suivant :

(73) « *c'est bon les petits pots de banane en vrai* » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)

Mais il est impossible de déterminer avec certitude la place de cette IPU au sein de l'interaction onirique et quel est son rôle potentiel au sein de la cohérence thématique. Si l'on considère que cette intervention extériorisée s'insère plus généralement au sein d'une interaction onirique, agit-elle pour autant comme une clôture de thème ? Une proposition d'un nouveau thème ? Une rupture de thème ? Une ratification ? Toutes ces possibilités sont envisageables et rien ne

permet de le déterminer avec certitude. Par ailleurs, plusieurs IPU de cette configuration débutent, comme chez Paul, par un *non*, *nan* ou *ouais* ou contiennent ces mots-là. Ces derniers feront l'objet d'une analyse plus précise au cours des chapitres suivants, mais leur présence semble indiquer que la somniloque réagit elle aussi face à un événement ou une parole :

(74) « *non* aujourd'hui je n'ai plus de xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)

Dans ces cas précis, il reste difficile également de déterminer avec précision le rôle de cette IPU au sein de la cohérence thématique. Lors de la formulation de ces IPU isolées, Sabrina, de la même manière que Paul, ouvre et clôture en même temps ses paroles sans jamais expliciter les étapes de la cohérence thématique. Qu'en est-il au sein des blocs d'IPU ?

3.2.2 La cohérence thématique au sein de blocs d'IPU

Seulement un peu plus d'un quart des productions sont produites d'une façon isolée. Les trois autres quarts se présentent sous la forme d'un enchaînement d'au moins 2 IPU et peuvent contenir successivement jusqu'à 9 IPU. L'analyse de ces différents blocs d'IPU toutes tailles confondues, démontre que comme pour les IPU isolées Sabrina ne fournit pas d'informations explicites sur la construction et l'évolution thématiques. De plus, je remarque qu'une certaine cohérence thématique est préservée qui permet à l'analyste de « garder le fil » des somniloquies que produit Sabrina et ce quelle que soit la taille des blocs d'IPU. Cela provient du fait que les somniloquies de Sabrina traitent du même thème et que plusieurs thèmes ne semblent pas s'imbriquer:

(58) * « *il était mieux + plus serré* (1,5 s) *oui + parce que quand je me suis changée ici et que j'ai voulu trouver un* (1,4 s) *un t-shirt à lui mettre parce qu'en fait celui que j'avais pris n'allait pas du tout pour elle et qu'elle avait l'air d'une pute xxx* (1,1 s) *j'avais plus le choix fallait que j(e) trouve une solution* (2,3 s) *ben écoute j(e) suis tombée sur ce tee-shirt que j(e) lui ai mis* (3,2 s) *il était dans mes affaires* (1,3 s) *il m'en fallait un autre à la place* » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)

Toutefois, à de très rares occasions, cette continuité/fluidité thématique peut être altérée comme l'indique l'extrait suivant :

(60)* « xxx (0,7 s) *mais oui je vois* (0,4 s) *mais c'est pas choquant du tout hein* (0,78 s) *ça c'est parce qu'il est assis c'est tout mais ((voisé)) ça se voit même pas ((chuchote))* (0,7 s) *oh non il est pas là xxx vous inquiétez pas ((chuchote))* (0,5 s) *((rires voisés))* (0,7 s) *y a pas de soucis moi j(e) le trouvais trop mignon justement ((voisé))* (1,4 s) *j(e) disais que j(e) m'en branle ((chuchote))* » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)

Lors de cet extrait, la dernière IPU formulée tranche fortement avec le déroulement et le contenu du discours précédent et plus particulièrement avec l'IPU précédente. Cette rupture entre ces deux IPU est formulée d'une manière brute sans aucune annonce préalable de la part de Sabrina, ce qui accentue encore un peu plus la rupture opérée. À de rares occasions, lorsque des thèmes différents semblent être abordés au sein du même bloc d'IPU, le nouveau thème introduit n'est pas explicitement annoncé :

(75) « xxx ça m'énerve parce que j'ai rien à me mettre (0,6 s) xxx devant tout le monde (0,5 s) mmh (0,8 s) xxx (0,4 s) c'est vraiment Pierre Niney/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 20^e nuit)

Ainsi, indépendamment de la taille des épisodes de somniloquie, il apparaît que les somniloquies de Sabrina suivent une certaine cohérence thématique. Malgré cela, et lorsque des thèmes différents semblent abordés, Sabrina ne fournit explicitement aucune information sur la construction et l'évolution thématiques de ses somniloquies.

3.3 La cohérence thématique dans le deuxième sous-corpus de Sabrina

Comme cela a déjà été mentionné dans le chapitre précédent, Sabrina apparaît beaucoup moins prolixe au cours de ce deuxième sous-corpus, comme en témoigne le nombre moyen d'IPU produits par nuit nettement inférieur à celui du sous-corpus 1. L'analyse de la cohérence thématique des différentes IPU produites d'une façon isolée ou au sein de blocs de plusieurs IPU arrive aux mêmes conclusions que celles obtenues lors de l'analyse du premier sous-corpus.

3.4 La cohérence thématique dans le sous-corpus de Paulette

Pour rappel, plus de la moitié des productions nocturnes de Paulette sont incompréhensibles. Une autre partie ne reste que partiellement compréhensible du fait, entre autres, de l'atteinte articulaire typique de la maladie de Parkinson dont elle souffre et particulièrement présente au cours de ses somniloquies. Les IPU et plus particulièrement les blocs d'IPU sont donc fréquemment parsemés de segments incompréhensibles ou partiellement compréhensibles qui, en plus de l'absence d'accès direct au contexte d'énonciation, complique encore d'avantage l'analyse de ses somniloquies. Toutefois, il apparaît une nouvelle fois clairement que Paulette, à l'instar de Paul et de Sabrina, ne fournit pas ou très rarement d'indications explicites sur la construction et l'évolution thématique de ses somniloquies, hormis dans l'extrait suivant :

(76) « ah au fait xxx » (Paulette, 17^e nuit)

Paulette cherche explicitement à attirer l'attention de son interlocuteur·rice pour lui signifier l'introduction ou le changement de ce qui pourrait apparaître comme un nouveau thème. Mais cet extrait constitue la seule occurrence d'un tel phénomène au sein de son sous-corpus. L'analyse des (rares) segments totalement ou partiellement compréhensibles montre le maintien de la cohérence thématique tout au long des épisodes de somniloquie lorsque les blocs sont composés de quelques IPU :

(34)* « ?Clotilde ? vous m(e)'prenez toujours pour plus bête qu'une autre madame Bonor (1,4 s) par habitude vous m(e) prenez toujours pour plus bête que j(e' n(e)'suis (0,3 s) je suis une femme de garagiste (1 s) au cas où vous ne le sauriez pas » (Paulette, 3^e nuit)

bien que, comme cela est observé dans les productions de Sabrina, des ruptures thématiques (non explicitées) puissent être observées même au sein de blocs comptant peu d'IPU :

(77) « mais enfin:: (0,9 s) Danielle (1,1 s) xxx là quand même xxx (4 s) xxx (0,8 s) quelle heure il est/ » (Paulette, 5^e nuit)

En revanche, lorsque ces blocs sont composés d'un nombre plus élevé d'IPU, la construction et l'évolution thématique devient anarchique, en témoigne l'extrait suivant :

(38)* « alors nous on descend hein + nous on descend hein (0,8 s) écoutez ou oui il faut la la repérer si vous voulez l(e) reconnaître (1,6 s) oh ben il est derrière (1,8 s) ?et vous/ ? (3,6 s) hé je me saigne (1 s) ? laissez-les là-bas ? (6,5 s) rho: t(u) y tiens à xxx toi (0,5 s) y a un : combat (0,8 s) faut trouver un combat partout (0,4 s) et si vous xxx (0,2 s) au lieu de monter (1,3 s) bé tourne le côté\ (1,6 s) si vous descendez ici au lieu de monter (0,3 s) bé vous vous retrouvez (0,3 s) xxx (0,2 s) tout dans tout l'univers et xxx (0,5 s) tu vois » (Paulette, 1^{ère} nuit)

Il apparaît dans l'extrait précédent que la somniloque peut introduire de nouveaux thèmes puis effectuer un retour sur le thème précédent, réalisant ainsi des allers-retours sans qu'elle n'explique ces changements. Cet extrait constitue par ailleurs l'un des blocs d'IPU le plus conséquent contenant le plus de paroles compréhensibles et constitue un exemple représentatif de la façon dont la cohérence thématique est gérée chez Paulette au sein de ses somniloquies.

3.5 La cohérence thématique dans le sous-corpus d'André

Comme cela a déjà été souligné dans le chapitre 2 et les parties précédentes, André est un somniloque prolixe. Ses nuits sont ponctuées de fréquents accès de somniloquies comme en témoignent les 2 min 30 s de temps moyen de parole par nuit réparties en moyenne en 72 IPU.

282 blocs d'IPU ont été repérés sur un total de 2344 IPU bornées, ce qui signifie que ses épisodes de somniloquie se déroulent en moyenne sur une longueur de plus de 8 IPU. Si André est amené à produire plusieurs blocs d'épisodes de somniloquie par nuit et donc à parler à plusieurs reprises au cours de ses nuits, certains d'entre eux, lorsqu'ils débutent, peuvent se dérouler sur plusieurs minutes sans interruption significative, pour atteindre des blocs d'une longueur de 56 IPU. Ainsi, André apparaît comme le sujet « idéal » pour tenter d'appréhender le phénomène de cohérence thématique au sein de la somniloquie, bien que comme Paulette, un nombre important d'IPU soient incompréhensibles ou partiellement compréhensibles, rendant son analyse parfois complexe. Toutefois, si André apparaît comme un sujet prolix, l'analyse de la cohérence thématique de ses épisodes de somniloquie montre, qu'à l'instar des autres sujets, il ne produit lui non plus jamais explicitement d'indices au sujet de la construction ou de l'évolution de la cohérence thématique. Ou bien, s'il le fait, c'est alors d'une manière exceptionnelle voire anecdotique comme l'indique l'extrait 66 (« *donc euh y a deux choses qui faut savoir [...] la première [...] je vais vous donner une deuxième méthode pour xxx* »), ou de manière implicite :

(78) « *bah +si vous voulez ?le? vendre il faut pour pouvoir le vendre il faut être commerçant pour être commerçant il faut être souriant (0,8 s) vous êtes souriant comme une porte de prison (0,8 s) et on dirait qu(e) vous avez des responsabilités énormes tellement vous pliez ?sur l'échelle? vous êtes plié en deux (0,3 s) vous (n') arrivez pas à respirer: (0,6 s) et c'est chez vous que j(e) dis les autres ils ont rien à faire* » (André, 2^e nuit)

La transition indiquée par le *donc* tranche fortement avec les somniloquies précédentes. Hormis ces cas exceptionnels, les thèmes sont proposés, évoluent, se clôturent, reprennent, s'enchaînent, se rajoutent sans qu'André en effectue (ou d'une façon exceptionnelle) une annonce et une transition explicites, à tel point qu'un nombre élevé de ses productions somniloques peuvent apparaître à certains moments comme proche de la logorrhée. Plusieurs cas de figure sont repérés :

(79) « *c'est bon justement tu vas où/ (0,6 s) tu vas où/ (0,6 s) hé pousse toi (0,7 s) ho (1 s) pousse-toi je te dis (0,8 s) qu'est-ce que t(u)'as/* » (André, 3^e nuit)

Dans ce premier extrait, isolé d'autres épisodes de somniloquie, une forte tension est palpable entre le somniloque et son interlocuteur·rice onirique comme en témoignent le ton qui accompagne ses somniloquies et la nature des actes de langage produits⁷⁶. L'enchaînement des

⁷⁶ La nature de ces actes de langage sera étudiée dans le chapitre 6

somniloquies apparaît fluide et le scénario onirique facilement imaginable permettant ainsi à l'analyste d'assister en véritable spectateur à ce qui semble ressembler à une dispute⁷⁷, bien que l'objet de la discorde ne soit pas directement explicité. Par son organisation et son déroulement, cet épisode ressemble à ceux qui peuvent être observés chez les autres sujets avec un nombre d'IPU supérieur. Plusieurs épisodes de cette nature sont observés au cours de ses somniloquies et peuvent être isolés comme dans l'exemple précédent ou plus fréquemment s'insérer, principalement au début, au sein de blocs comprenant plusieurs dizaines d'IPU, comme dans l'extrait suivant :

(80) « *c'est toujours le bordel là-d(e) dans/ (1,1 s) c'est pas du tout comme ça qu'(il) faut faire hein xxx (1,5 s) vaut mieux placer à c(e)'tt(e) heure là/ (5,3 s) vous êtes têtus hein pa(r)'c(e) que: chaque fois que j'essaie d(e)'changer vous avez rechangé dans l'aut(r)e sens (1,1 s) mais c'est pas du tout ça le principe c'est tout simple en fait (1,4 s) i(l) faut trois personnes y a trois personnes c'est +> y a trois personnes (0,8 s) y en a une au poste de garde + une au poste euh bonsoir m(on)'sieur Chirac vous êtes magnifique (0,9 s) xxx m(on)'sieur Chirac xxx (1 s) euh: prem +> deuxième euh il est au poste d(e)'garde troisième il est dans: voilà xxx (2,4 s) donc chacun fait son p(e)'tit ?bout? » + 26 IPU (André, 30^e nuit)*

Dans l'extrait ci-dessus, l'IPU suivante :

« *euh bonsoir m(on)'sieur Chirac vous êtes magnifique (0,9 s) xxx m(on)'sieur Chirac xxx »*

introduit une véritable rupture thématique bien que ce ne soit pas annoncé explicitement. En effet, alors qu'André est en train d'essayer d'expliquer à ses interlocuteur·rice·s oniriques ce qui semble correspondre à une répartition de tâches entre trois personnes, *m(on)'sieur Chirac* (en personne) arrive au beau milieu de l'échange, puis semble repartir aussi vite qu'il est arrivé, donnant ainsi à André la possibilité de reprendre et de poursuivre le fil de son discours, interrompu l'instant de quelques secondes. Bien que ce genre de situation, puisse être observé au cours de nos conversations à l'état d'éveil, l'identité du perturbateur l'est moins et peut s'expliquer à mon sens par le caractère fantaisiste qui accompagne fréquemment le rêve⁷⁸. Cet extrait illustre parfaitement la manière dont le rêve et ses caractéristiques peuvent influencer le contenu des somniloquies.

(66)* « *xxx (1,4 s) xxx (1,5 s) c(e)'qui normalement devrait être le cas toujours (1,3 s) transport naturel du miel + qui: consiste (1,9 s) la transformation des sucres (1,3 s) qui évoluent dans le: dans le miel au fil du temps (0,7 s) les excédents des: des molécules de sucre changent de position*

⁷⁷ Ce genre discursif particulier sera également détaillé dans le chapitre 6

⁷⁸ Ce cas de figure ressemble à celui observé chez Sabrina dans l'extrait 75 avec la présence de Pierre Niney.

(2 s) donc euh y a deux choses qui faut savoir (0,5 s) la première c'est qu'on va détecter un miel (1 s) qui: était: chauffé + trop (1 s) parc(e)'que quand on chauffe xxx pour en récupérer la for+> la forme: + chimique de l'origine (1,9 s) hé bien le:: que voulais-je dire là/ (1,6 s) pour retrouver ouais il faut pas dépasser (0,7 s) quarante-cinq pour[s]+> degrés de chauffe (0,5 s) sinon on détruit toutes les qualités du miel qui reste (1,5 s) sachant que: donc pour le principe euh: (0,6 s) un miel cristallisé (0,8 s) peut être un miel chauffé (0,7 s) je vais vous donner une deuxième méthode pour xxx (1,9 s) euh:: un miel chauffé n'est pas: n'est pas inintéressant au niveau de euh: xxx (0,3 s) il est pas méchant il est cohérent c'est du sucre (0,5 s) ce n'est que du sucre hein (0,8 s) surtout que xxx (1,8 s) le deuxième point pour détecter un: (1,5 s) un arbre:: chauffé + un miel chauffé pardon (1,1 s) vous prenez l(e)'pot (0,6 s) et vous ferez l'expérience de cette: week-end (1 s) dans les grandes surfaces vous allez sûrement en trouver (1 s) euh vous l(e) tenez assez droit (0,6 s) vous avez une pellicule là (1,1 s) vous m'énervez (0,5 s) plutôt (0,4 s) xxx (1,7 s) si je veux le: le traduire le: + le miel chauffé (1 s) xxx (0,8 s) plus ou moins selon la: la température de xxx (0,9 s) je je sais pas si vous voyez (1,1 s) je je sais xxx (1,3 s) et puis vous avez en d(e)'ssous une grande blouse blanche normal(e)ment (1,5 s) et le miel se divise (0,7 s) toujours xxx (0,4 s) n'oublions pas que l(e)'miel c'est d(e)'la chimie c'est rien d'autre que d(e)'la chimie (0,5 s) xxx du sucre (1,1 s) ouais y a des p(e)'tites chances quand même (1,2 s) mais ne croyez que quand on achète du miel vous mangez des fleurs ou du Nutella tout ça xxx (1,4 s) les gens qui l'inventent ça (1,3 s) ils se permettent de vendre du miel à des prix maintenant: qui défient toute concurrence (0,7 s) on est à plus d(e)'dix euros (0,4 s) et on xxx (1,1 s) mais c'est très rentable xxx à 10 % hein (0,5 s) xxx (0,86 s) xxx (1,4 s) vous voyez c(e) que j(e)'fais là xxx (1,1 s) xxx (1,1 s) puis éventuellement (0,8 s) pour le: » (4^e nuit)

L'extrait ci-dessus constitue la plus longue séquence de somniloquies produite par André dans son sous-corpus. Elle tranche également par rapport à de nombreuses autres productions par sa qualité audio. Mais elle contraste surtout, et ce malgré sa longueur, par sa cohérence thématique et le maintien d'un fil directeur tout le long de la séquence qui peut s'apparenter à une explication du processus de fabrication du miel, dont il détaille les différentes étapes jusqu'à la vente et ce pendant 3 minutes et 02 secondes. Comme cela a été observé dans l'extrait avec *m(on)'sieur Chirac*, le caractère parfois fantaisiste du rêve émerge une nouvelle fois au sein de cet épisode :

« mais ne croyez que quand on achète du miel vous mangez des fleurs ou du Nutella tout ça xxx »

Malgré tout, André, imperturbable, reprend le fil de son discours et enchaîne sur le prix de vente du miel. Tout au long de l'épisode, le discours apparaît manifestement construit, organisé en différentes étapes qu'il prend le soin de détailler : « *donc euh y a deux choses qui faut savoir [...] la première [...] je vais vous donner une deuxième méthode pour xxx* ». Mais cet épisode débute et se conclut de la même manière qu'il a commencé, c'est-à-dire sans annonce, voire se suspend brusquement alors même qu'il semblait vouloir poursuivre son discours : « *puis*

éventuellement ». Si un thème principal est maintenu au cours de ce bloc de somniloquies, ce phénomène reste très rare car dans la quasi-totalité des autres blocs d'IPU identifiées, plusieurs thèmes peuvent être abordés et ce, au sein d'un même bloc :

(67)* « *mais t(u)'as fini le xxx/ (0,5 s) ben alors oh:: xxx tout tout tout l(e)'temps comme ça (1 s) ça fait brouiLLON\ (1,4 s) pourquoi t(u)'es si haut Patrice/ (0,8 s) hein/ + après tu pourras plus faire de vidéos ça serait dommage hein/ (1,1 s)((rires)) (4,4 s) [fatigassion] hein/ hé hé (10 s) ((rires)) (4 s)][ça vous a plu/ (1,2 s) bordel y a personne hé (1,3 s) ouais c'est bien xxx vous viendrez chercher votre xxx ouais ouais ils sont sur la table (1,1 s)][p(u)'tain on est en montagne et puis et puis xxx ha ha xxx (1,1 s) xxx (0,4 s) ouais j'ai emmené cinq copains là-bas au [karmélo] (0,9 s) au bout de cinq kilos+> cinq [colos] tu sais qu'on pédalait genre ((marmonnements)) + ça va les gars/ (0,5 s) ((onomatopée – bruit de bouche –)) (0,3 s) pas d(e)'réponse xxx (1,3 s) j'ai mis mon [mogalèt] ((siffle x 2)) (0,4 s) un p(e)'tit coup d'huile: (1 s) et vogue la galè+> la galère: ils m'ont pas revu + hé hé moi j(e)'suis rentré chez moi à midi et demi j'ai bouffé » (André, 1^{ère} nuit)*

Dans cet extrait, au moins trois séquences différentes indiquées par le symbole][et donc trois thèmes différents sont abordés. Les ruptures, une nouvelle fois, apparaissent non explicitement marquées, mais sont repérables par exemple par les pauses plus longues dans son discours, le changement de personne opéré entre la première et la deuxième séquence (tu→vous) ou entre la deuxième et la troisième séquence (vous→tu), mais également par le changement de lieu opéré entre elles. En effet, d'objets posés sur la *table* et donc d'un lieu probablement situé à l'intérieur – quoiqu'il existe des tables extérieures – on se retrouve directement propulsés à la *montagne* en train de pédaler à ses côtés et cinq autres personnes, au travers d'un récit de ses exploits cyclistes. Mais si la segmentation des épisodes précédents peut se faire d'une manière relativement aisée comme dans l'extrait précédent, dans l'extrait suivant cette segmentation devient beaucoup plus difficile à réaliser face au flux verbal intense et soutenu d'André :

(81) « *oh non l'inverse (2,9 s) xxx (1,3 s) ça faisait: ça pouvait faire jusqu'à: cinq six ?timbres? (2,8 s)][xxx en gros pa(r)c(e) que quand ?je t'étais le temps? (0,9 s) un p(e)'tit peu risque d'accident (1,8 s) qu'on le: (1,5 s) par contre la voiture elle est su(r) l(e) parkin(g) (0,9 s) pa(r)c(e)'qu'(il) y a: (1,6 s) xxx (2,2 s)][à l'internat j'ai bien réussi c'était un internat qui faisait qu'un seul groupe (1,9 s)][j(e)'dis t(u)'vas voir xxx (1,8 s) c'était très rare c'était des grosses foires euh: (2,2 s) entre: les fêtes après avant euh: Pâques etc. (1,3 s)][donc en fait: xxx mes frères étaient tout le temps petits (2,3 s) puis il était xxx le temps passé c'est: minimum sept heures du matin + quatre heures et d(e)'mie (1,4 s) à treize heures trente xxx (3 s) xxx le matériel il faut: mett(r)e le matériel en place (1,6 s) faut manger faut s(e)'laver souvent pa(r)c(e)'qu'on avait transpiré (1,7 s) euh: on a vite fait d'y passer tout c(e)'temps hein c'est: ça va très vite (1,6 s) après ça va mieux pa(r)c(e) que xxx (1,3 s) xxx passé dix heures (1,7 s) xxx etc. (1,3 s) cinq c'était marqué mais avant (4,4 s) xxx (1,6 s) xxx (1,3 s)][j(e)'vais aller ach(e)'ter on a ?p(l)us rien ? à manger (2,6 s)][moi j'ai*

connu que xxx l'agriculture euh: conditionnelle (1,8 s) c'était mon père qui s'occupait des cochons et: plus d'une fois il a cru que: (1,6 s) qu'ils allaient prendre le toit de: pas l(e)'toit le: (2,6 s) xxx (3,3 s) xxx » (André, 23^e nuit)

Comme à son habitude, ce qui semble par ailleurs être une caractéristique du discours somniloque, de très nombreux thèmes s'enchaînent sans être explicitement annoncés et sans entretenir de liens apparents entre eux. La configuration de cet extrait n'est pas isolée et se retrouve dans nombre des productions organisés en blocs de somniloquie.

En conclusion, la majorité de ses somniloquies apparaissent incompréhensibles. Lorsqu'elles sont compréhensibles, ces dernières s'organisent fréquemment en blocs d'IPU d'une taille plus ou moins importante, mais en moyenne nettement supérieure aux autres sujets. Ces blocs de somniloquies contiennent parfois certaines séquences, imbriquées ou non au milieu d'un flot de paroles, qui apparaissent organisées autour d'un thème central, d'un script dont il déroule le contenu parfois sur de longs enchaînements d'IPU tout en préservant la cohérence thématique. La majorité des blocs de somniloquie sont constitués de séquences thématiques variées dont la construction et l'évolution n'apparaissent qu'exceptionnellement explicitées. De plus, leur nombre et leur enchaînement se réalise dans la majorité des épisodes de somniloquie d'une façon si abrupte, si rapide, si fréquente et si anarchique qu'elles peuvent parfois donner une impression « d'empilement » des séquences et de logorrhée à ses productions, ce que je n'observe pas chez les autres sujets.

3.6 Synthèse sur la cohérence thématique au sein de la somniloquie

L'analyse de la cohérence thématique a permis de mettre au jour des caractéristiques communes au discours somniloque mais également des spécificités propres à chacun des sujets de l'étude. Parmi les caractéristiques communes et partagées entre les quatre sujets, je note que les sujets somniloques n'explicitent pas ou à de très rares occasions la construction et l'évolution de la cohérence thématique. Pour autant, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, des indices agissant comme des procédures implicites peuvent ponctuellement émerger et constituer des indicateurs au service de cette même cohérence thématique. Si la cohérence thématique semble fréquemment préservée dans des blocs de somniloquies relativement courts, c'est-à-dire constitués d'un enchaînement de 3-4-5 IPU et ce, chez chacun des sujets, l'augmentation de leur longueur semble se faire au détriment de cette même cohérence. C'est ainsi que chez des sujets comme Paul ou Sabrina, où les blocs de somniloquie restent relativement courts, l'accès au thème et donc au sens de leurs paroles nocturnes est facilité et ce, même en l'absence d'indices explicites témoins de construction et de l'évolution

thématique. Pourtant, certains blocs imposants de somniloquie observés chez Paulette mais surtout chez André conservent une cohérence thématique malgré leur longueur et les différents thèmes qui peuvent les accompagner. Mais la majorité de leurs productions, et plus particulièrement celles observées chez André, sont marquées par une multitude de thèmes abordés les uns à la suite des autres produits parfois à une cadence effrénée. Il devient dès lors impossible pour l'analyste de donner un sens à ces productions qui apparaissent à certains moments comme une espèce de logorrhée. Or, dans les conversations quotidiennes, l'évolution de la cohérence thématique ne se fait pas par rupture mais habituellement par le biais d'une transition progressive (Traverso, 2009, p. 85) ou bien d'un recadrage de l'interactant. C'est donc essentiellement par le caractère abrupte des transitions thématiques, que les somniloquies d'André apparaissent comme atypiques et hors normes par rapport aux conversations usuelles. Cette partie aura également été l'occasion de pointer des modes d'organisation particuliers du discours à l'origine de modes d'élaboration thématiques que je me propose d'étudier maintenant à la lumière de l'analyse des genres discursifs dans la somniloquie.

4 L'analyse des genres discursifs dans la somniloquie

La notion de *genre* trouve ses origines dans le discours littéraire. Elle apparaît historiquement liée à l'écrit et reste « sous-utilisée à l'oral » (Brès, 1999, p. 107 cité par Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004, p. 41). Comme l'explique Dominique Maingueneau dans son livre intitulé *Discours et analyse du discours : une introduction*,

« dans l'analyse du discours francophone, l'usage dominant est d'employer le terme « type de discours » pour désigner des pratiques discursives attachées à un même secteur d'activité, des groupements de genres stabilisés par une même finalité sociale » (Maingueneau, op.cit., p. 56).

Ainsi, les *genres de discours* apparaissent comme les unités de base de cette activité discursive, et « ne prennent sens qu'intégrés dans des unités de rang supérieur, les *types de discours* » (Maingueneau, 2014, p. 56). Parmi les différents exemples qu'il utilise pour illustrer les deux notions de *genre* et de *type discursif*, l'auteur ne fait référence presque exclusivement au domaine de l'écrit, et beaucoup plus rarement à des genres qui se rapportent à l'oral. Pourtant, comme le signalent Catherine Kerbrat-Orecchioni et Véronique Traverso, la langue française dispose de nombreuses appellations pour qualifier la nature des échanges oraux que l'être humain peut entretenir avec ses pairs, entre autres la conversation, la discussion, la dispute, la confidence, etc. (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004). Si, d'une manière générale, les théoriciens qui étudient la notion de genre discursif s'accordent pour reconnaître l'existence de

deux niveaux distincts entre *genre* et *types discursifs*, les avis divergent quant à la nature du lien hiérarchique qu'ils entretiennent. Partant de l'inversion hiérarchique entre ces deux notions proposée par Jean-Michel Adam (Adam, 1992), Catherine Kerbrat-Orecchioni et Véronique Traverso définissent le genre à l'oral comme constitué de deux types d'objets distincts qui correspondent aux *types d'interactions* ou *événements de communication* pour l'un – appelé G1 – et aux *types d'activités, de discours* ou *d'activités discursives* pour l'autre, encore appelés G2 (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004).

Plus précisément, là où les *types d'interactions* correspondent « à un ensemble discursif plus ou moins institutionnalisé dans une société donnée » (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, op. cit, p. 42), les *types d'activités* correspondent quant à elles « d'une part à certaines catégories discursives identiques à celles de l'écrit (narration, description, argumentation, etc.), et d'autre part à certaines de ces unités pragmatiques que sont les actes de langage ou les « échanges » » (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, op. cit. p. 43). Par ailleurs, les G1 et les G2 peuvent être intégrés au sein d'un 3^e niveau plus englobant encore, celui de *situation sociale* (ou *speech situation*) « qui conduit les participants à être, par exemple, à telle heure dans une salle d'attente » (Traverso, 2003, p. 4).

Prenant l'exemple de la *conversation* – « le prototype de toute interaction verbale » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 115), le véritable « pilier de la vie sociale [...] instrument de cohésion et de réaffirmation du tissu social et des identités » (Vion, 1992, p. 137) – Véronique Traverso illustre cette différence en précisant par exemple qu'elle désigne « un certain type d'activité spécifique (*les échanges à bâtons rompus*), et que c'est par une sorte de glissement que le mot en vient à désigner aussi un « speech-event » » (Traverso, op.cit., p. 10), c'est-à-dire un *type d'interactions*, ou un *événement de communication*. Là où *les échanges à bâtons rompus* correspondent d'une manière plus précise à un type d'*activités discursives* (G2), les *événements de communication*, ou les *types d'interactions* (G1) qui s'y rapportent correspondent à des types particuliers de conversation, telle que la *conversation entre amis* par exemple.

Pour autant, G1 et G2 ne sont pas hermétiques, et c'est ce qui en fait toute la complexité pour l'analyste. En effet, l'*échange à bâtons rompus* peut très bien s'inscrire au sein d'une *interaction de travail* par exemple, ou s'effacer un court instant au sein d'un même G1 au profit « du papotage⁷⁹ », « du commérage⁸⁰ » ou de tout processus relevant de la médisance (Mougin,

⁷⁹ « parler intarissablement ; dire des choses insignifiantes » d'après : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/papoter/57794>

⁸⁰ « propos de commère, bavardage malveillant ; ragot » d'après : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/comm%C3%A9rage/17483>

2006). Cette approche tranche donc avec celles et ceux qui font habituellement de la *conversation*, comme l'ethnométhodologue Emanuel A. Schegloff, « un archi-mot recouvrant toute la gamme des échanges verbaux » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 113 ; Schegloff, 1968). Possédant un caractère spatio-temporel « immédiat », « familier », « gratuit et non finalisé » et enfin « égalitaire », la *conversation* est donc caractérisée par sa « flexibilité et son inorganisation relative » (Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p. 113). Elle se distingue par exemple de la *discussion*, autre type d'interaction qui apparaît pour cette même autrice comme un de ses cas particuliers mais qui comporte « une composante argumentative importante [voire] une légère coloration agonale qui se durcit dans les termes tels que *dispute*, où l'idée de conflit figure à l'état de trait dénotatif et non plus simplement connotatif » (Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p. 118). Mais là où la *conversation* entretient pour cette autrice un rapport d'ordre presque graduel avec la *discussion* sur un axe irénique-agonal, Robert Vion lui, les considère comme « les deux piliers de la communication » (Vion, 1992, p. 138) et les place au même niveau mais avec une nuance fonctionnelle tout de même. En effet pour lui, là où la conversation est « centrée sur le consensus et la coopération », la discussion apparaît centrée « sur l'expression de la divergence et l'affirmation d'une compétitivité », ce qui se rapproche donc de la notion de « coloration agonale » formulée par Catherine Kerbrat-Orecchioni. Véritables « ressorts les plus profonds de la vie sociale » (Vion, 1992, p. 138), la *solidarité* et la *différenciation* caractériseraient respectivement la *conversation* et la *discussion* justifiant par là même cette notion de « piliers de la communication » précédemment citée.

Étape suivant la *discussion* sur l'axe irénique-agonal, dans un éventuel processus de « montée en tension⁸¹ » (Laforest et Moïse, 2013) au sein des interactions, la *dispute* apparaît comme « une exacerbation des formes de compétitivité [...] forme ultime de la discussion avant qu'elle ne dégénère dans la violence » (Vion, 1992, p. 139) et se caractérise donc par son caractère conflictuel. Ce caractère conflictuel semble caractériser les épisodes de somniloquie observés dans les laboratoires du sommeil qui évoluent fréquemment jusqu'à l'étape de la violence verbale voire physique (Arnulf et al., 2017). Ainsi d'une manière très schématique, il semblerait que la somniloquie dans sa forme observée au sein des laboratoires du sommeil et de ce qui a pu être observé jusqu'à maintenant (Arnulf et al., op.cit.) se présente sous la forme suivante :

Situation sociale onirique : interaction → conversation → discussion → dispute → violence verbale → violence physique

Le rêve par ses fonctions et sa nature fondamentalement sociale (voir chapitre 1), en lien avec

⁸¹ Les termes en rapports avec le phénomène de violence verbale seront abordés au sein du chapitre 6

les théories adaptatives dont celle de simulation de la menace (Revonsuo, 2000) et favorisé par l'activité cérébrale qui peut l'accompagner dans certains stades du sommeil⁸², déclencherait tout d'abord une situation sociale onirique. Celle-ci déclencherait à son tour une interaction d'une certaine nature. Cette interaction enclencherait ensuite elle-même potentiellement une conversation d'une certaine nature qui pourrait ensuite évoluer en discussion, et éventuellement basculer dans la violence verbale et enfin dans la violence physique, avec une montée en tension et des émotions qui seraient associées à chacune de ces étapes. Tout cela dans le but de pouvoir, par cet entraînement onirique, mieux faire face à l'éveil si une telle situation sociale venait à se produire (Revonsuo, op.cit.). Les épisodes de somniloquie pourraient s'extérioriser à n'importe quel endroit de la chaîne, mais ne pas évoluer vers l'étape suivante et revenir à une étape antérieure, avant de rebasculer dans une étape ultérieure, illustrant toute la complexité des interactions humaines. Toutefois, cette tentative de modélisation de la somniloquie est extrêmement simpliste, généralisante, linéaire, et ne repose que sur des observations d'épisodes enregistrées en laboratoire du sommeil.

Dans la suite de cette partie, je propose donc d'investiguer les événements de communication ou types d'interactions (G1) et les types discursifs ou activités discursives (G2) rencontrés chez les sujets de mon corpus pour tenter de révéler des caractéristiques propres à chacun d'entre eux ou bien des caractéristiques communes au discours somniloque.

- **Le sous-corpus de Paul**

Comme cela a déjà été précisé dans les parties précédentes, ce somniloque s'exprime d'une manière directe et laconique. Parmi un G1 que l'on peut clairement identifier chez lui, je note une *interaction de type travail, professionnel* au cours de la 12^e nuit. La scène onirique, au vu des éléments de sa vie professionnelle dont je dispose, se déroule probablement dans une clinique, plus précisément dans la chambre d'un·e patient·e, en présence du somniloque et de l'un·e de ses collègues. Alors que cette même personne est probablement en train d'effectuer un soin infirmier dans le rêve de Paul, l'énoncé suivant :

(3)* « *putain mais c'est dangereux de: de: de piquer là-haut* » (Paul, 12^e nuit)

perturbe l'apparente tranquillité de sa nuit. Au cours de cet extrait, le somniloque formule un

⁸² Au cours du SP, il existe une sur-activation du système limbique et paralimbique (Nir et Tononi, 2010) qui contrôlent en partie nos émotions (MacLean, 1990), couplée à une diminution de l'activité cérébrale du cortex préfrontal, structure jouant un rôle de régulation de nos comportements à l'état d'éveil (Badrinos, 2012).

discours injonctif (G2), plus précisément un acte condamnant le faire⁸³, en réaction à ce soin infirmier, que l'on peut identifier comme une piqûre effectuée par un·e des ses collègues et que le somniloque juge mal réalisée. Cette production somniloque, limitée à un seul acte de langage comme cela semble être caractéristique chez lui, constitue un extrait précis du scénario onirique et de l'interaction de type professionnel dont il est en train de rêver. Car il est fort probable que ce même scénario onirique ait débuté avant et se poursuive après cette intervention extériorisée, probablement mû par l'émotion qui l'accompagne, en témoigne le ton employé.

L'analyse réalisée précédemment sur l'organisation de ses somniloques dans le chapitre 2 a montré qu'elles se limitent quasi-systématiquement à la formulation d'un ou deux actes de langage. Cette caractéristique ne facilite pas l'identification des types d'interactions en jeu, qui n'est permise que grâce à la reconnaissance au préalable des types d'activités discursives que le somniloque veut bien livrer à l'analyste, car « les genres se caractérisent [...] par une organisation structurale spécifique, ainsi que par différentes caractéristiques stylistiques construisant une forme reconnaissable » (Traverso, 2003, p. 3).

Ainsi, compte tenu du caractère laconique de ses productions, l'identification des G1 lors des autres épisodes de somniloque s'avère particulièrement laborieuse. Toutefois, l'analyse des G2 montre la prédominance du discours injonctif dans ses somniloques et la formulation d'épisodes de violence verbale. Le contenu et la nature des actes de langage et des activités discursives observables laissent présager des G1 de types interactions de la vie quotidienne, plus précisément : *conversation* voire *discussion* du fait du caractère agonale des échanges, entre amis, proches, partenaires sportifs, mais également la présence d'interactions professionnelles entre collègues.

Plusieurs épisodes de somniloque ne semblent pas se limiter au stade de la conversation ou de la discussion au vu de leur « coloration agonale » mais basculer dans des échanges de types *dispute* qui apparaît ainsi comme un G1 à part entière. Par ailleurs, comme le rappellent Catherine Kerbrat-Orecchioni et Véronique Traverso, tout G2 peut être « promu en *speech event* s'il en vient à s'étendre sur la macro-structure de l'événement » (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004, p. 44). La « coloration agonale » de ces *disputes* peut également aller jusqu'à la violence verbale :

(26)* « oh tu t(e)'calmes hein\ (0,6 s) espèce de bouffonne va\ » (Paul, 10^e nuit)

⁸³« actes de langage au moyen desquels un locuteur exprime une insatisfaction à propos d'un acte ou d'un comportement d'un individu qu'il juge inadéquat, que cette personne soit présente ou absente » (Laforest et Moïse, op.cit., p. 89) et qui seront plus amplement détaillés et illustrés au cours du chapitre 6

comme en témoignent le ton, la requête/injonction formulée et l'acte condamnant l'être qui possède toutes les caractéristiques de l'insulte.

- Les sous-corpus 1 et 2 de Sabrina

Les somniloquies chez Sabrina peuvent s'organiser sous la forme d'une seule IPU mais plus fréquemment encore sous la forme de blocs de plusieurs IPU, autant d'indices qui peuvent aider au parcours interprétatif et d'identification des G1 produits. Parmi les types d'interactions repérés, je note de nombreuses conversations entre des personnes proches, tels que ses amis, son petit ami ou des membres de sa famille :

(72)* « *nan juste pour info même moi je connais pas les vôtres les meufs et j'arrive toujours pas à vous différencier tellement vous m'avez vue ((rires))* » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)

qui peuvent parfois, par les propos malveillants qu'ils véhiculent s'apparenter à de la médisance (Mougin, 2006), c'est-à-dire à la formulation de propos qui disent du mal d'un.e autre :

(58)* « *il était mieux + plus serré (1,5 s) oui + parce que quand je me suis changée ici et que j'ai voulu trouver un (1,4 s) un t-shirt à lui mettre parce qu'en fait celui que j'avais pris n'allait pas du tout pour elle et qu'elle avait l'air d'une pute xxx* » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)

(82) « *la sœur de Naomi elle va dire ah non on peut pas trop xxx on essaye de lui donner en même temps je sais pas moi* » (Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit)

(83) « *elle parle pour elle (3,6 s) elle fait chier putain* » (Sabrina, sous-corpus 1, 12^e nuit)

(84) « *xxx s'il te plaît quoi putain la blague qu'elle a osé te dire ça la conne* » (Sabrina, sous-corpus 2, 30^e nuit)

Dans ces extraits, Sabrina parle d'une autre, absente de l'interaction et sur qui elle porte des propos malveillants (« une pute », « la conne »), ou qui lui prête des propos ou des intentions : « elle va dire ah non on peut pas trop », ou qui formule à son égard des actes condamnant le faire (extrait 83). J'observe également, au vu de la « coloration agonale » de l'échange, des discussions avec sa colocataire :

(36)* « *on n'arrive pas à remettre le truc Hélène⁸⁴ donc tu le feras puisque tu as été (0,7 s) si intelligente pour le défaire et pour le couper ((ton ironique)) (1,4 s) mais c'est toi qui m'as tordu le bras autour (1,5 s) ((gémissement)) oh la meuf elle m'éclate le bras autour puis après elle se plaint* » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

⁸⁴ Prénom de la colocataire de Sabrina au moment des enregistrements

où, dans cet extrait, la *discussion* se situe aux frontières de la *dispute*, en témoigne l'ironie qui accompagne la formulation de certains actes de langage, l'utilisation de l'appellatif, l'acte condamnant le faire. Dans l'extrait suivant,

(85) « *oh ben bientôt mais c'est juste que là pff (1,7 s) j'en peux plus des frais (0,8 s) nan (0,6 s) de toute façon il faut se mettre à ma place je suis étudiante et tout je je je peux plus* » (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)

le bloc de somniloquie formulé correspond probablement à une activité de type conversation entre des personnes proches. Par l'utilisation de l'onomatopée *pff*, le ton employé, les répétitions et difficultés d'élaboration du discours « *j'en peux plus [...] je je je peux plus* », l'activité discursive déployée évoque un G2 de type *plainte*, au cours de laquelle Sabrina cherche à justifier – et par là même à argumenter – sur quelque chose qu'elle ne peut pas faire ou n'a pas encore fait dans l'instant ou récemment, comme l'indique l'adverbe de temps *bientôt*. Par cette plainte, Sabrina essaye d'apitoyer l'interlocuteur·rice sur son sort et ses difficultés financières, et donc, de faire appel au *pathos* et de créer une émotion de pitié dans le but de le persuader (Forget, 2016). Mais Sabrina peut également au sein d'une conversation produire un G2 qui correspond à une ébauche de discours narratif, ou à un discours argumentatif, ou explicatif :

(86) « *en vrai je vais t'expliquer (1,4 s) il est arrivé quelque chose de=de (0,4 s) de très grave ((chuchote)) (1,7 s) je sais pas ((chuchote))* » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)

(56)* « *tu peux pas vivre comme ça tu peux pas juger (1,4 s) il faut lire le livre complet avant de juger (1,1 s) si tu ne le lis pas en entier (0,5 s) tu pourras jamais m'expliquer (0,8 s)* » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

(65)* « *((rires)) (8 s) alors j(e)'t'explique (6,5 s) voici une petite boîte + en carré (1,3 s) j'ai inscrit en fait le: (0,9 s) le nom d(e)'la personne (1,1 s) qui a commandé + des pneus (1,9 s)* » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

L'extrait 86 prononcé d'une voix chuchotée laisse à penser que cette information ne doit pas être partagée. L'accès au cotexte et au contexte étant limité, l'interprétation de cet épisode de somniloquie peut être varié et demeure donc incertain. En effet, il peut très bien s'agir d'une information factuelle que Sabrina souhaite apporter à son interlocuteur·rice, ou bien constituer l'expression d'un potin ou d'un commérage selon le caractère plus ou moins malveillant des propos tenus, hypothèse la plus probable qui justifierait ainsi l'utilisation d'une voix chuchotée. En revanche il ne semble pas s'agir d'une confidence car les propos n'apparaissent pas à ce

stade explicitement autocentrés (Rabatel, 2005).

Dans l'extrait 56, une activité de type argumentatif est sollicitée où une assertion de départ fait admettre par voie de conséquence une assertion d'arrivée (Charaudeau, 1992) : « si...[alors]... ». Dans l'extrait suivant Sabrina explique la règle du jeu de cartes Time's Up®, d'après les propos rapportés à la suite de la lecture de ses somniloquies. Enfin, des extraits pouvant s'apparenter à de la violence verbale adressés à l'interlocuteur sont également formulés par Sabrina au sein d'une IPU isolée :

(87) « *t(u)'es complètement con* » (Sabrina, sous-corpus 2, 13^e nuit)

En conclusion, un nombre important d'épisodes de somniloquie s'inscrivent au sein d'interactions de type conversation entre personnes du cercle proche de Sabrina, dont la teneur et le type d'activités discursives peut être variées. Toutefois, ces interactions ne se limitent pas uniquement à des conversations mais prennent souvent une tournure de discussion au vu des actes de langage formulés et de la « légère coloration agonale » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 118) qu'ils peuvent prendre, voire basculent plus rarement en dispute.

- Le sous-corpus de Paulette

Bien que les épisodes de somniloquie de Paulette soient constitués d'IPU regroupés en bloc de taille supérieure à ceux observés chez les sujets précédents, la mauvaise qualité audio des enregistrements empêche leur compréhension pour un nombre important d'entre eux. Toutefois, les épisodes de somniloquie formulés laissent transparaître des interactions avec des personnes proches qui peuvent s'apparenter à des conversations à *bâtons rompus* au vu de l'enchaînement sans transition de plusieurs thèmes au sein du même bloc :

(38)* « *alors nous on descend hein + nous on descend hein (0,8 s) écoutez ou oui il faut la la repérer si vous voulez l(e)'reconnaître (1,6 s) oh ben il est derrière (1,8 s) ?et vous/ ? (3,6 s) hé je me saigne (1 s) ? laissez-les là-bas ? (6,5 s) rho: t(u)'y tiens à xxx toi (0,5 s) y a un: combat (0,8 s) faut trouver un combat partout (0,4 s) et si vous xxx (0,2 s) au lieu de monter (1,3 s) bé tourne le côté\ (1,6 s) si vous descendez ici au lieu de monter (0,3 s) bé vous vous retrouvez (0,3 s) xxx (0,2 s) tout dans tout l'univers et xxx (0,5 s) tu vois* » (Paulette, 1^{ère} nuit)

Mais la fréquence importante d'actes de langage formulés qui se teignent fréquemment d'une tendance agonale (voir chapitre 6), tranche plutôt en faveur d'un type d'interaction comme la *discussion* ou la *dispute* :

(33)* « *?Clotilde ? vous m(e)'prenez toujours pour plus bête qu'une autre madame Bonor (1,4 s)*

par habitude vous m(e)'prenez toujours pour plus bête que j(e) n(e) suis (0,3 s) je suis une femme de garagiste (1 s) au cas où vous ne le sauriez pas » (Paulette, 3^e nuit)

Par moments, j'observe un durcissement encore plus marqué du caractère agonal des interactions et l'apparition d'épisodes de violence verbale, avec des actes explicites condamnant l'être :

(68) « mais tu es complètement bête aujourd'hui toi » (7^e nuit)*

(69) « rho: xxx mais tu es bête c'est pas vrai » (23^e nuit)*

- **André**

L'analyse de la cohérence thématique des somniloquies d'André a montré que certaines productions pouvaient se combiner en blocs d'IPU isolés ou imbriqués au milieu d'un flot de paroles mais organisés autour d'un thème central. Toutefois, la majorité des blocs d'IPU repérés chez André se composent d'épisodes de somniloquie comprenant plusieurs séquences thématiques dont la construction et l'évolution n'apparaissent qu'exceptionnellement explicitées et dont l'enchaînement se réalise dans la majorité des cas d'une façon rapide.

Ces changements thématiques sont fréquents voire caractéristiques de nos conversations quotidiennes et plus particulièrement des *échanges à bâtons rompus*, configuration que l'on observe majoritairement dans son sous-corpus. En effet, pour Véronique Traverso (2003, p. 8) « les conversations ne comportent pas de (macro-) thème prédéterminé, ni d'ordre du jour, et le développement thématique qui est lié à l'inspiration des participants se co-élabore sans contrainte particulière dans l'immédiateté des échanges ». Si la majorité des interactions présentes dans ce sous-corpus évoquent des conversations de la vie quotidienne de type *échanges à bâtons rompus*, certaines interactions apparaissent clairement comme des discussions, ou des disputes qui peuvent entraîner le recours à la violence verbale ou des menaces de recours à de la violence physique :

(79) « c'est bon justement tu vas où/ (0,6 s) tu vas où/ (0,6 s) hé pousse toi (0,7 s) ho (1 s) pousse-toi je te dis (0,8 s) qu'est-ce que t(u)'as/ » (André, 3^e nuit)*

(88) « tu ça va mal finir j(e)'te préviens moi j(e)'sors une arme c(e)'tte fois hein pis j(e)'tape (1,1 s) couteau par exemple (2,5 s) p(e)'tit con va (1 s) tu es lamentable (0,7 s) p(e)'tit merdeux (1,5 s) tu tu zéro tu vauz (1,4 s) t(u)'es pourtant sympa à certains moments d(e)'ma vie mais (0,4 s) là maint(e)'nant t(u)'es zéro (0,7 s) t(u)'es nul » (André, 23^e nuit)

Je relève également la présence d'une dispute dans un contexte d'*interaction de service* ou de

*commerce*⁸⁵, dont la particularité est de mettre « en présence, dans un site prévu à cet effet, des individus réunis pour procéder à un échange transactionnel : argent contre bien et/ou service » (Traverso, 2001, p. 6-7) :

(89) « xxx (3,6 s) oh t(u)'as pas dit ça\ + t(u)'as pas dit ça\ t(u)'as dit qu'(il n') y avait plus d(e)'gros + plus d(e)'gros et plus d(e)'petits\ (1,8 s) le p(e)'tit est donné (0,7 s) ?j(e) t(e)? voyais dans la vitrine (1,2 s) donc t(u)'as menti (0,8 s) alors soit tu m'en donnes (0,5 s) soit tu m'en donnes un morceau et j(e)'te paye (1,6 s) ou soit j(e)'vais à la coopérative voir le président tout d(e)'suite\ (2,3 s) parc(e)'qu(e)'ça c'est inadmissible\ c'est anti-commercial, c'est anti-tourisme c'est tout c(e)'qu(e)'tu veux + sauf de l'inintelligence » (André, 2^e nuit)

Fait intéressant, au sein de la somniloquie, l'évolution des interactions ne va pas toujours dans le sens d'une aggravation du caractère agonal, mais peut également évoluer parfois vers une résolution du conflit et une discussion ou une conversation beaucoup plus apaisées, comme le démontre l'extrait suivant :

(90) « c'est pas ce que tu crois hein pauvre con va\ (1,9 s) si tu savais c(e)'que c'était tu dirais rien\ +tu t(e)'tairais\ tu veux qu(e)'j(e)'te dise c(e)'que c'est/ (1,2) t(u)'as une idée de c(e)'que c'est comme maladie /(3 s) mais c'est pire en pire alors maintenant les gens m'agressent comme ça en me disant que j'ai pu xxx ils ont soif ou: (1,8 s) et en fait c'est pas ça (0,9 s) r(e)'garde moi je peux pas xxx s'(il)'te plaît (1,1 s) mettez vous en face de moi (1,6 s) j(e)'vois pas xxx vous êtes (2,7 s) mais qu'est c(e)'que j'ai ? tu m'as déjà entendu parlé d(e)'la maladie/(2,3 s) moi/ (2,3 s) toute ta vie [tsè] fini pas [tzone] c'est pas moi (9 s) parc(e) que c'est une [madi] une maladie d(e)'jeune ou d(e)'vieux / (5,4 s) qu'est c(e) tu m'as dit quand tu me: tu t(e) moquais de moi tout d(e) suit(e) là/ (1,2 s)][pour écrire là sur c(e)'te xxx (2,1 s) qu'est ce que c'est qu'il a découvert (1,7 s) je suis rentré comment Madame [Musso] (4,6 s) allez je m'en vais salut (0,9 s) ben t(u)'étais pas du tout prête en tout cas (5,2 s) c'est trente ans (4,3 s) toi à quarante ans tu s(e)'ras bien plus ?fourbe? (1,3 s) xxx (2,8 s) trente ans: (2,3 s) (a)près cinquante ans on est vieux (2,6 s) les gens d(e)'cinquante ans c'est des gens vieux (1,4 s) de cinquante ans (1,7 s) par contre ils vivent longtemps +les gens vieux (2 s) xxx vous étiez pas là + vous écoutez pas tout le temps (0,8 s) hier: j(e)'suis allé faire le marché hier » (André, 2^e nuit)

D'autres exemples d'interaction de service/commerce sont observés au sein du sous-corpus :

(50)* « xxx (0,8 s) tu vas pas nous emmerder oh cool (1,3 s) hé c(e)'que j(e)'voudrais moi qu(e)'tu m'écrives euh: combien tu veux m(e) donner et combien j(e)'vais avoir (0,7 s) xxx non allez Paul euh : t(u)'as vu l(e)'match dimanche/ xxx (2,4 s) euh écoute Paul euh: ça va mal se passer pa(r)'ce que si tu veux pas + signer ça veut dire que tu veux pas donner (0,8 s) moi j(e)'peux pas travailler avec du nylon blanc hein (2 s) pa(r)'c(e) que j'ai deux gros chantiers qui vont tomber (1,4 s) si

⁸⁵ La distinction entre les deux est parfois complexe : « la relation de service suppose une compétence particulière de la part du professionnel ce qui est clairement le cas pour certains commerces (coiffeur, boucher par exemple) » (Traverso, 2001, p. 6 d'après Goffman, 1969)

j(e)'peux pas les ?cloisonner ? j(e)'suis foutu regarde ça va pas ça (1,1 s) ben j(e)'suis désolé moi j'essaie de m'en sortir ok/ (1 s) jusqu'à c(e)'que l(e)'banquier euh: banquier (0,6 s) ou en deux (2,1 s) tant pis (0,4 s) allez salut j(e)'vais voir un autre Coco ciao (2,4 s) le gars i(l) tourne la tête euh: le patron vient avec sa femme et i(l) dit à sa femme : dis donc il rigole pas hein » (André, 7^e nuit)

Dans cet extrait, André est le client. L'interaction semble néanmoins se dérouler avec un interlocuteur/vendeur relativement proche au vu de l'emploi de son prénom (« Paul »), du terme ordurier⁸⁶ « emmerder » formulé au début de l'échange, mais aussi de la nature de certains thèmes abordés :

« t(u)'as vu l(e)'match dimanche/ »

Cette IPU apparaît comme insérée, déposée au milieu d'un moment de montée en tension dans l'échange qui apparaît comme une rupture thématique stratégique proposée par André pour suspendre momentanément l'interaction, faire redescendre la tension et tenter sûrement « d'amadouer » son interlocuteur afin d'obtenir de lui ce qu'il veut. Cette stratégie semble néanmoins échouer au vu de l'AL formulé à la suite de cette IPU, qui semble être une menace explicite (« ça va mal se passer »). La transaction porte sur l'achat d'une matière textile (« j(e)'peux pas travailler avec du nylon blanc hein ») en lien avec « deux gros chantiers qui vont tomber ». Malgré plusieurs arguments de la part du somniloque, dont le recours à une activité discursive G2 de type *plainte*, durant laquelle André tente d'apitoyer son interlocuteur sur les conséquences désastreuses d'un éventuel refus (« je suis foutu »), dont des difficultés financières et le recours à une tierce personne (« l(e)'banquier »), la transaction semble échouer (« tant pis (0,4 s) allez salut j(e)'vais voir un autre Coco ciao »). Ce qui est d'autant plus fascinant, c'est que 2,4 secondes après avoir prononcé cette IPU dont le déroulement apparaissait *on-line*, André enchaîne avec l'utilisation d'une activité discursive de type *discours narratif* :

« le gars i(l) tourne la tête euh: le patron vient avec sa femme et i(l) dit à sa femme : dis donc il rigole pas hein »

qui donne l'impression que toute l'interaction précédente était en fait racontée à un autre interlocuteur que le vendeur Paul. Cette hypothèse apparaît peu probable au vu du ton employé et de la teneur des somniloquies. Elle constitue à mon sens une preuve supplémentaire du caractère hétérogène et successif des activités discursives des somniloques. De plus, cet épisode

⁸⁶ C'est-à-dire dont le niveau de langue qu'il sollicite crée un écart par rapport aux normes de la bienséance

de somniloquies ne se termine pas avec l'extrait précédent mais se poursuit encore sur plusieurs IPU :

« t ?(u) ?'as pas assez d(e) trésor(e)rie p(u)is xxx assez tôt (1,3 s) normalement (0,5 s) la trésor(e)rie ça se peaufine (0,9 s) en: (0,3 s) novembre octobre (1,2 s) de l'année + qui s(e)'termine (1,5 s) alors ensuite il faut faire xxx début février en fonction du +> (1,3 s) ensuite il faut allé voir le ?grand chef ? en lui disant: machin »

Ici, il semblerait qu'André passe d'un discours indirect au discours direct pour retranscrire à son interlocuteur·rice les paroles du *patron* qui apparaissent comme des conseils de sa part sur les procédures à suivre notamment en termes de timing pour obtenir une trésorerie suffisante. Enfin, bien que ce phénomène soit exceptionnel dans ce sous-corpus, je relève, comme l'indique l'extrait 66, une interaction de type *conférence* dans laquelle André explique le processus de fabrication du miel⁸⁷ ce qu'il a déjà été amené à faire à plusieurs reprises au cours de sa vie. Cette interaction tranche avec les autres par sa longueur, par le débit de parole qui apparaît beaucoup plus lent, par son caractère organisé autour d'un thème central : le miel. Malgré quelques irrptions dans son discours d'IPU qui entraînent une rupture dans le déroulé de son intervention, André reprend le fil de son discours sans souci :

« il est pas méchant il est cohérent c'est du sucre // vous m'énervez »

Par ailleurs, les extraits 50 et 90 montrent que malgré le fait qu'un type d'interaction tel que la conférence soit de nature principalement monologale, les interlocuteur·rice·s oniriques ne sont pas passifs, réagissent face aux propos d'André et que ce dernier en tient compte. Les nombreuses interruptions, répétitions, auto-corrections, bafouillages démontrent qu'il élabore et planifie en permanence son discours mais aussi qu'il produit un discours en perpétuelle co-construction et co-élaboration avec ses interlocuteur·rice·s oniriques.

En conclusion, l'analyse des genres discursifs des somniloquies d'André démontre que ce dernier produit très fréquemment et majoritairement des conversations de type *échanges à bâtons rompus*, expliquant ainsi les fréquents changements thématiques observés précédemment dans l'analyse de la cohérence thématique. Ponctuellement, André peut faire appel à des interactions d'une nature différente telles qu'une conférence ou des interactions de service/commerce. Toutefois, plusieurs épisodes de somniloquie témoignent d'une coloration agonale plus prononcée que lors de la conversation quotidienne et apparaissent comme des

⁸⁷ Pour rappel, André a toujours pratiqué l'apiculture en dehors de son activité professionnelle, et a déjà donné cours ou tenu des conférences au sujet du miel

discussions et des disputes qui peuvent aller jusqu'à l'utilisation de la violence verbale lors de la formulation de certains épisodes.

- **Synthèse de l'analyse des genres discursifs dans la somniloquie**

L'analyse du type d'interactions et de la nature des activités discursives, en lien avec les conclusions sur la cohérence thématique réalisées dans la partie précédente, montre que malgré l'utilisation d'actes de langage et de thèmes variés, les somniloquies s'insèrent pour la majorité d'entre elles au sein d'interactions de type conversation ou discussion, selon la coloration agonale qu'elles peuvent prendre, entre personnes d'un cercle proche du somniloque, et plus particulièrement de l'entourage amical, professionnel, familial, etc. Toutefois, des disputes entre le somniloque et son/ses interlocuteur·rice·s onirique(s) peuvent être produites au cours desquelles des épisodes de violence verbale parfois intenses peuvent être formulés. Plus rarement, voire exceptionnellement, certains sujets produisent des types d'interactions spécifiques telles que des interactions de service/commerce ou des conférences, de même qu'un recours temporaire au discours narratif, témoignant ainsi de l'hétérogénéité des *genres* et *types de discours* mais également « de l'impureté des genres de l'oral » (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004, p. 44) à laquelle la somniloquie ne semble pas échapper elle non plus. Par ailleurs, l'analyse *des genres* et de *types de discours* a mis au jour une nouvelle fois des spécificités propres à chacun des individus notamment concernant le degré de coloration agonale qui pouvait accompagner certains épisodes.

L'analyse de la cohérence thématique réalisée dans la partie précédente a montré que les somniloques ne formulent explicitement que d'une manière exceptionnelle des processus d'enchaînements des thèmes, d'introduction et de clôture des différentes activités discursives à l'origine de genres discursif. De nombreux *petits mots* semblent en revanche fréquemment parsemer les épisodes de somniloquie. Un nombre important d'entre eux se rencontrent même fréquemment en position initiale de blocs de somniloquies. Tous ces *petits mots* peuvent par leur présence ou leur absence fournir des indices sur la cohérence thématique, ainsi que sur le déroulement et l'enchaînement des activités discursives et des genres discursifs et, au-delà, fournir une preuve supplémentaire du processus interactif et co-élaboratif de la somniloquie.

4.1.1 Les marqueurs de reformulation

Le principe de reformulation participe « à la structuration ainsi qu'à la dynamique du discours » (Eshkol-Taravella et Grabar, 2018, p. 1). Son étude est donc importante dans la

somniloquie. Dans cette partie, j’appréhenderai ce phénomène en analysant les marqueurs discursifs qui participent au processus de reformulation et qui précisent en même temps le positionnement énonciatif du locuteur. Dans une des parties suivantes, j’étudierai plus spécifiquement le phénomène d’auto-réparations. Toutefois, le phénomène de *reprise-répétition*, qui consiste à répéter les propos de l’interlocuteur·rice, ne pourra être étudié dans le contexte de somniloquie du fait de l’absence d’extériorisation de leurs propos. Le seul phénomène donnant accès aux paroles d’un·e interlocuteur·rice est le discours rapporté, qui bien qu’il ne constitue pas dans toutes ses formes une répétition exacte des propos en constitue une reprise :

(91) « bah **je lui dis** écoute tu sais quoi/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

Ici, la locutrice reprend et exprime à son interlocuteur·rice des propos qu’elle a déjà formulés.

(92) « **il m'a dit** il faut lustrer » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

Dans le dernier extrait, Sabrina retranscrit mot pour mot à son interlocuteur·rice des propos d’un délocuté dont l’identité est probablement connue par les deux protagonistes.

Les marqueurs discursifs à disposition du locuteur pour réaliser une reformulation sont habituellement divisés en deux macro-classes dont la classe des marqueurs de *reformulation paraphrastiques* et la classe des marqueurs de reformulation *non paraphrastiques* (Rossari, 1997). Alors que les premiers ont la propriété d’induire une équivalence sémantique entre les contenus qu’ils relient, [...] les seconds conduisent à une rétrointerprétation du contenu de l’énoncé liée à un changement de perspective énonciative spécifié par les indications sémantiques données par le connecteur » (Rossari et al., 2018, p. 53). Parmi les marqueurs de la première classe, seules deux occurrences ont été observées au sein du corpus :

(93) « ah non non pa(r)c(e) que sept et sept **c'est-à-dire** qu'est c(e)'que j'ai fait j'ai rien fait du tout » (André, 6^e nuit,)

(94) « et p(u)is qu'ensuite le pays s'enfonce dans **une espèce de**: xxx » (André, 6^e nuit)

La deuxième classe est divisée en 4 sous-catégories dont le changement de perspective s’opère par le biais d’un connecteur induisant :

- une récapitulation :

(95) « du coup j'ai eu mes chaussures (**en)fin bref** et toi tu xxx » (Sabrina, sous-corpus 2, 28^e nuit)

(96) « ah non non pa(r)c(e) que sept et sept **c'est-à-dire** qu'est c(e)'que j'ai fait j'ai rien fait du tout »
(André, 6^e nuit)

- un réexamen :

(97) « xxx **finale**ment y avait... » (Paul, sous-corpus 1, 22^e nuit)

- une renonciation :

à l'aide du marqueur « enfin », notion proche de la fonction de résignation observée comme dans l'extrait 95 doublé d'un effet de récapitulation et de résignation.

- une distanciation : de loin, le processus le plus employé dans mon corpus :

(49)* « ben tu n'étais pas du tout prête **en tout cas** » (André, 2^e nuit)

(28)* « il devait être bien dèg **en tout cas** (0,5 s) vu l'état d(e)'la [m]((chuchote))=vu la hauteur de la merde » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

(85)* « **de toute façon** il faut se mettre à ma place je suis étudiante et tout je je je peux plus »
(Sabrina, sous-corpus 2, 18^e nuit)

(98) « **de toute façon** on n'en sait rien » (André, 8^e nuit)

(99) (81)* « donc **en fait** mes frères étaient tout le temps petits » (André, 23^e nuit)

Ici, *en fait* apparaît comme le marqueur de reformulation le plus fréquent avec 3 occurrences chez André et 13 occurrences chez Sabrina. Véronique Traverso définit ces marqueurs comme étant les témoins « d'un effort du locuteur pour faire correspondre les mots à ce qu'il cherche à dire, et d'un effet d'adaptation à l'interlocuteur » (Traverso, 2009, p. 48) et regroupe des marqueurs qui démontrent « l'opération même de mise en mots ». Ainsi, bien qu'ils soient relativement rares au sein des somniloques, les marqueurs de reformulation témoignent d'un effort d'adaptation de la part des sujets à leurs interlocuteur·rice·s oniriques.

4.1.2 Le phénomène d'auto-réparations auto-initiées comme manifestation de l'interaction somniloque

Les phénomènes de *réparation* sont fréquents dans nos interactions quotidiennes à l'état d'éveil. Que les réparations soient signalées par les locuteur·rice·s ou bien par les interlocuteur·rice·s – c'est-à-dire auto- ou hétéro-initiées – et réparées par les locuteur·rice·s ou les interlocuteur·rice·s – autrement dit auto- ou hétéro-réparées – elles ont en commun de

perturber la fluidité des échanges (Traverso, 2016).

Dans le cadre de mon étude, leur présence est rendue d'autant plus intéressante par le fait qu'elles sont intermédiaires entre le *tour de parole* et l'*échange*, permettant le passage « d'un phénomène circonscrit au tour de parole, les auto-réparations auto-initiées, à des types d'échanges ou des formes de collaborations entre les interlocuteurs » (Traverso, op.cit., p. 104). Leur présence fournit le cas échéant, une preuve supplémentaire du caractère interactionnel des somniloques et de leur fonctionnement co-élaboratif. Toutefois, compte tenu du contexte particulier induit par le sommeil, seules les auto-réparations auto-initiées, c'est-à-dire signalées et réparées par le locuteur lui-même sont directement accessibles et analysables dans la somniloquie. Elles peuvent se rencontrer sous la forme d'erreurs de prononciation, de lapsus⁸⁸ ou de difficulté dans le choix des mots (Traverso, 2016).

Absentes chez Paul ainsi que dans le 2^e sous-corpus de Sabrina, ces cas d'auto-réparations s'observent rarement chez Paulette et plus fréquemment chez André et dans le premier sous-corpus de Sabrina. Toutefois, au regard du nombre total de mots et d'énoncés produits sans auto-réparations, ce phénomène apparaît étrangement très rare par rapport à l'état d'éveil.

L'analyse des auto-réparations réalisées par les somniloques de mon corpus montre que certaines réparations concernent des aspects phonologiques là où d'autres vont concerner des aspects lexicaux. Au sein même de ces perturbations phonologiques, une dichotomie peut être réalisée entre celles qui regroupent des interruptions de la parole au cours de la formulation d'un mot :

(100) « du coup j(e)'lui dit euh: (0,9 s) à **madame Val** +> à **madame: Valdahon** » (Sabrina, sous-corpus 1, 19^e nuit)

(101) « écoutez **ou** +> **oui faut la + la repérer** » (Paulette, 1^{ère} nuit)

(66)* « pour en récupérer **la for** +> **la forme: + chimique de l'origine** » (André, 4^e nuit)

(102) « sur le plan financier les membres: de **l'ass** +> **de: l'association veulent dire** » (André, 2^e nuit)

(103) « c'est un évèn(e)'ment un évèn(e)'ment **fan** +> **fantastique** » (André, 11^e nuit)

Et celles qui entraînent une correction de la forme initialement produite. Elles apparaissent plus comme des *faux départs*, lorsqu'elles s'observent en début d'énoncé, ou comme des *loupés* et *des ratés* lorsqu'elles s'observent en cours de parole :

⁸⁸ Le lapsus constitue un événement d'énonciation qui consiste à produire un mot à la place d'un autre. Ce phénomène a fait l'objet de nombreuses études notamment en langue française (Arnaud, 1997; Fenoglio, 1997; Rossi et Peter-Defage, 1998).

- (104) « une [fu] une ficelle qui » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)
- (27)* « je t'ai senti te [ssss] te [cr] te cramponner » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)
- (105) « parce que mine de rien les [s] + les pois chiches c'est d(e)'Paris » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)
- (106) « et p(u)is [fj]+> ne m(e)'faites pas ce ce genre: de: xxxx là hein » (André, 13^e nuit)
- (107) « il est [ti] pratiquement impossible de tomber dans les clous d'un: dossier complet » (André, 2^e nuit)
- (108) (67)* « ouais j'ai emmené cinq copains là-bas au [karmélo] (0,9 s) au bout **de cinq kilos cinq [colos]** tu sais qu'on pédalait genre ((marmonnements)) » (André, 1^{ère} nuit)

Ces deux sous-catégories de perturbations phonologiques, diffèrent par exemple des auto-réparations auto-initiées qui vont concerner l'unité lexicale :

- (109) « il avait **trouvé** + acheté un téléphone qui: lui xxx son motoculteur » (André, 4^e nuit)
- (110) « parc(e)'que **les bagnoles** + avec les bagnoles on peut tuer les gens tiens t(u)'en as conscience de ça/ + xxx qu'on peut tuer des gens » (André, 9^e nuit)
- (111) « et puis (il) y'a quand même pas **tellement** + quand même pas énormément d(e)'?français? disponibles xxx » (André, 4^e nuit)
- (112) « et **on avait on avait été consi** +> nous étions considérés comme des: (0,5 s) des maîtres en conjoncture si j(e)'puis dire » (André, 7^e nuit)
- (113) **mais le: le monde le monde dans** + vers lequel on va c'est d(e)'la rapidité xxx » (André, 28^e nuit)
- (66)* « le deuxième point pour détecter un: (1,5 s) **un arbre:: chauffé** + un miel chauffé pardon » (André, 4^e nuit)

Si ces auto-réparations apparaissent après la formulation du mot erroné, quelques exemples témoignent d'auto-réparations au cours de la formulation du mot :

- (114) « j'ai **rencon** +> j'ai un copain qui: est: euh: parle à tout l(e)'monde xxx » (André, 16^e nuit)
- (28)* « **vu l'état d(e)'la [m]**((chuchote))=vu la hauteur de la merde » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)
- (66)* « quarante-cinq pour[s] ((?pourcents ?) degrés de chauffe » (André, 4^e nuit)

Par ailleurs, si des erreurs phonologiques ou lexicales entraînent systématiquement une correction, un seul exemple d'absence de correction est observé dans tout le corpus où le

somniloque produit l'antonyme du mot-cible :

(89)* « *parc(e)'qu(e)'ça c'est inadmissible\ c'est anti-commercial, c'est anti-tourisme c'est tout c(e)'qu(e)'tu veux + sauf de l'inintelligence* » (André, 2^e nuit)

Qu'elles concernent les aspects phonologiques ou lexicaux, les auto-réparations sont importantes dans le cadre de mon étude, car

« elles sont liées à la recherche du bien dire, à une attention qui peut être quasiment poétique à la parole, ainsi qu'au travail de mise en mots et à la production *online* du discours. Le locuteur se livre à des opérations cognitives de recherche lexicale ou syntaxique, de révision de sa propre production, d'où les hésitations, les « ratures » et les gommages » qui laissent des traces dans le discours » (Traverso, 2016, p. 107).

Mais ce phénomène a également une fonction interactionnelle qui « trace de la façon dont [le·la locuteur·rice] adapte son discours à son interlocuteur » (Traverso, op.cit. p. 108), ce que l'autrice nomme le *recipient design*. Cette adaptation *online* à son interlocuteur·rice ou plus généralement au contexte interactionnel semble également possible au cours de la somniloque comme l'illustre l'extrait suivant :

(115) « *sur le plan financier c'est [po] c'est pas un hasard si j(e)'suis xxx* » (André, 2^e nuit)

Dans cet énoncé, André produit tout d'abord une forme plus familière de l'adverbe *pas*, qui ne sied probablement pas au contexte interactionnel et qu'il s'empresse de corriger par une forme plus adéquate. L'adaptation *online* du discours somniloque peut également se manifester par des hésitations devant la formulation d'un mot ou d'un énoncé prenant la forme d'un *eah* plus ou moins allongé.

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André
0	89 14	90 5	15	125

Tableau 8 : Répartition des *eah* selon les sujets

Ce phénomène est retrouvé chez tous les sujets, hormis chez Paul et en nombre plus important chez André. De la même manière que pour les marqueurs précédents, le nombre de marqueurs d'hésitation semble donc être corrélé au temps de parole. En effet, plus le sujet est prolixe et

⁸⁹ Pour sous-corpus 1

⁹⁰ Pour sous-corpus 2

plus ces marqueurs sont observés en nombre au cours de ses somniloquies. Enfin, cette adaptation *online* du discours somniloque se manifeste également par d'autres phénomènes variés tels que des répétitions, interruptions et autres loupés du discours :

(116) « si **c'était** + c'était un rêve xxx il était vach(e)'ment en avance ?pour? téléphoner » (André, 4^e nuit)

(117) « on **r(e)'tira** +> on r(e)'tira tout ça » (André, 8^e nuit)

(118) « euh: tous les **services services publi**+> services euh: » (André, 15^e nuit)

(119) « donc **c'est** +> on peut jouer sur les prix d(e)'vente » (André, 30^e nuit)

(120) « oui **mais= mais** même là je trouve que » (Sabrina, sous-corpus 1, 9^e nuit)

(21)* « je te préviens oh bah c'est pour quelque chose **de=de de po=de po** qui est-ce qui vous a dit ça/ » (Paulette, 9^e nuit)

(121) « **pas tant pas tant de de** pertinence: s'il-vous-plaît » (Paulette, 9^e nuit)

5 Conclusions sur l'interaction somniloque

Partant de leur découpage initial en IPU, j'ai démontré que les somniloquies pouvaient, selon les sujets, se rencontrer sous différentes configurations allant d'une unité simple et isolée formulée au cours de la nuit à 4 ou 5 cycles contenant chacun plusieurs blocs de somniloquies pouvant s'étendre sur des dizaines d'IPU et plusieurs minutes de paroles quasi-ininterrompues. En effet, les somniloques ne produisent pas « simplement » des actes de langage uniques et isolés. Ils peuvent s'assembler entre eux pour former des interventions ou des tours de paroles qui peuvent se combiner en échanges puis en séquences pour se hisser finalement chez certains somniloques au rang d'interactions qui peuvent s'enchaîner les unes à la suite des autres.

Si la majorité de ces interventions ou tours de parole semblent être pleins, certains d'entre eux ont une fonction régulatrice et démontrent par leur existence que la circulation de la parole dans la somniloquie n'est pas unidirectionnelle et que la place des somniloques au sein des échanges est variable, passant parfois de locuteur·rice à allocutaire·rice et vice-versa. L'analyse globale des somniloquies a montré que les somniloques n'utilisent pas ou peu de séquences explicites d'ouverture et de clôture, ou du moins qu'ils ne les extériorisent pas systématiquement, et que leurs productions se concentrent presque exclusivement sur le corps de l'interaction.

Ce parcours progressif partant initialement d'une description de la configuration et de l'organisation des somniloquies à l'échelle locale puis globale m'a emmené à questionner le

phénomène de l'interaction somniloque au regard des notions de genre et de types discursifs. Ces deux aspects constituent à mon sens l'un des points clés pour une meilleure compréhension du phénomène de la somniloquie. En effet, les sujets particulièrement prolixes comme André ou Paulette, révèlent que leurs somniloquies, et donc probablement celles des sujets moins prolixes, s'insèrent toujours au sein d'un type d'interactions particulier. L'analyse des diverses activités discursives montre que la majorité d'entre elles s'insèrent au sein d'interactions de type conversation entre personnes proches tels que des amis, des membres de la famille, des collègues ou ses colocataires, expliquant ainsi le caractère parfois décousu des somniloquies et les fréquents changements thématiques, nourris et parfois accentués par le caractère excentrique lié au rêve. C'est ainsi que nombre d'entre elles et particulièrement chez André, peuvent être plus précisément qualifiées comme des conversations familiales. Toutefois, toutes ces conversations, par la coloration agonale qui peut les animer d'une manière plus ou moins vive et marquée, laissent place souvent à des discussions qui peuvent évoluer vers des disputes, au cours desquelles des épisodes de violence verbale peuvent être formulés. De plus, si la majorité des somniloquies semblent appartenir au genre discursif de la conversation familiale, d'autres types d'interaction très spécifique tels que des interactions de service/commerce ou de type conférence sont également observées. Plus localement, bien que cela soit très rare, les activités discursives employées témoignent parfois de l'utilisation du discours narratif au cours desquelles le somniloque met en récit ses paroles.

L'analyse des auto-corrections, répétitions et autres phénomènes de « piétinement » ou d'accrochages au sein des épisodes témoignent également de la planification et l'élaboration *on-line* des somniloquies. Ils démontrent également que les somniloques sont capables d'effectuer un feed-back permanent sur leurs productions, dans un souci de prise en compte et d'adaptation permanent de leur discours à l'égard de leur interlocuteur·rice onirique, et tout cela alors même qu'ils sont endormis.

Si des caractéristiques générales au discours somniloque peuvent être dégagées à partir de l'analyse des somniloquies produites par chacun des sujets, ce chapitre aura été l'occasion également de mettre au jour des spécificités propres à chacun des somniloques, conférant ainsi à chacun d'entre eux un style particulier dans l'emploi de leurs somniloquies, ou une sorte d'idiolecte dans leur sommeil.

Toutes ces caractéristiques analysées jusqu'ici outre le fait de démontrer l'important degré d'élaboration dont sont capables les somniloques, montrent également que sous leur apparence monologale, les somniloquies possèdent donc une nature intrinsèquement dialogale. Au-delà, par leur persistance au cours du sommeil et donc dans un état de conscience altéré, elles

démontrent le caractère viscéralement interactif du langage. Par ailleurs, l'analyse des somniloquies de sujets très prolixes tels qu'André ont également démontré qu'ils sont capables au cours d'un même bloc de somniloquies et donc d'un laps de temps relativement court, de passer d'un thème à l'autre rapidement et sans transition au cours d'un même événement de communication. Parfois, ces mêmes événements de communication peuvent également être amenés à changer eux aussi rapidement et brusquement entraînant ainsi une modification de la situation sociale et donc du scénario onirique qui y est indéniablement rattaché. Ainsi, l'étude des somniloquies, et plus particulièrement l'analyse de la cohérence thématique et des genres et types discursifs, en plus de fournir des arguments supplémentaires sur le caractère intrinsèquement social du rêve, peut communiquer des informations essentielles sur son organisation et sa durée. En effet, certaines somniloquies d'André montrent que le scénario onirique ne se déroule pas toujours d'une manière linéaire avec un début et une fin bien identifiés, mais apparaissent comme l'enchaînement et l'imbrication de nombreux petits scénarios, comme des sortes de capsules, de diapositives insérées dans la machine projecteur que constitue le rêve, déclenchant un type d'interaction particulier et les activités discursives qui y sont liées. D'autres investigations sur un nombre de sujets plus importants sera nécessaire pour vérifier cette hypothèse, mais il est fort probable que l'identification et le bornage plus précis des interactions à l'aide d'un électroglottographe et le réveil du dormeur suite à la formulation de ce type de somniloquies permettrait sûrement d'en apprendre plus sur les aspects temporels du rêve.

Enfin, ce chapitre aura été l'occasion de mettre au jour l'existence de nombreux petits mots au sein du discours somniloque. Leur présence et leur distribution au sein des épisodes pouvant également aider à une meilleure compréhension du processus interactionnel au cours des interactions somniloques, je me propose de procéder à leur analyse dans le chapitre suivant.

Chapitre 4

Analyse des marqueurs discursifs principaux rencontrés au cours de la somniloquie

Présents dans la littérature sous des appellations extrêmement nombreuses telles que *marqueurs du discours, de structuration, pragmatiques, particules énonciatives, ponctuels, connecteurs, ouvreurs, conclusifs, phatiques, etc.* ces « petits mots » du discours, longtemps délaissés ou considérés comme des scories voire des « parasites », « assurent [pourtant] dans l'interaction une importante fonction de signalement » (Traverso, 2009, p. 45).

Parmi leurs caractéristiques identificatoires, Gaétane Dostie et Claude D. Pusch, dans leur article introductif du numéro 154 de la Revue *Langue Française* précisent que ces *petits mots* sont « morphologiquement invariables », « optionnels sur le plan syntaxique », « ne contribuent pas au contenu propositionnel des énoncés », constituent parfois « des unités prosodiques indépendantes » voire des « mots-phrases » ou à défaut, peuvent « occuper différentes positions par rapport à un énoncé » bien qu'ils n'entrent pas « dans une structure argumentale » (Dostie et Pusch, 2007, p. 3-4).

Parmi leurs caractéristiques « additionnelles » mais non moins fondamentales dans le cadre de mon étude, les marqueurs discursifs « appellent, dans la majorité des cas, une situation d'interlocution, parce qu'ils servent au locuteur à se positionner par rapport à son discours ou par rapport à celui de l'interlocuteur pour le bénéfice de ce dernier » (Dostie et Pusch, op.cit., p. 5). Ces caractéristiques renvoient entre autres à des notions telles que *subjectivité* ou *altérité*, concepts importants dans la somniloquie et que je souhaite investiguer au cours des chapitres suivants. L'analyse de ces marqueurs est précieuse car leur présence fournirait, le cas échéant, des arguments solides (et supplémentaires) en faveur de la présence d'un processus interactionnel ainsi que des indices ou des traces des locuteur·rice·s ou des interlocuteur·rice·s au sein des épisodes de somniloquie ainsi qu'une preuve de la co-élaboration du discours somniloque. En effet, ces derniers « apparaissent à des endroits stratégiques et ils contribuent à rendre efficaces les échanges conversationnels, ainsi qu'à aider l'interlocuteur à décoder la façon dont le locuteur conçoit le sens purement propositionnel exprimé et se positionne par rapport à celui-ci » (Dostie et Pusch, op.cit., p. 5). C'est ainsi que Véronique Traverso (2009) différencie les marqueurs discursifs selon qu'ils interviennent comme *indicateurs de la structure de l'interaction*, comme *manifestation de sa co-construction*, comme *traces de l'acte*

de production discursive ou comme *marqueurs de l'articulation des énoncés* (2009), classification qui guidera mon analyse sans pour autant la cloisonner.

En effet, en raison du contexte induit par le sommeil et un accès souvent partiel aux contextes et cotextes d'énonciation, l'analyse des marqueurs discursifs s'en trouve compliquée voire impossible à certains moments et certaines interprétations resteront essentiellement hypothétiques. Car, bien que le somniloque semble plongé au cœur d'une interaction lors de ses épisodes de somniloquie, rien n'indique que les premières paroles qu'il extériorise constituent par exemple les premières paroles formulées au sein de l'interaction onirique qu'il est en train de vivre. Ce constat est également valable pour les dernières paroles formulées qui ne sont peut-être pas les dernières de l'interaction onirique. Le concept « d'ouvreur » et de « conclusif » perd alors de son sens dans le cas de la somniloquie. D'autres appellations sont donc nécessaires pour qualifier certaines de ces productions. Je propose donc d'utiliser désormais le terme de *déclencheur* pour qualifier toute production à l'origine de l'extériorisation des somniloquies et de *marqueur discursif d'interruption* pour qualifier toute production qui s'associerait à une interruption des somniloquies.

Cette précision terminologique opérée, je propose d'appréhender le phénomène des marqueurs discursifs dans la somniloquie, en débutant mon analyse à partir des productions du sous-corpus de Paul. La présence de certains de ces petits mots chez lui, me permettra d'introduire cette partie par l'analyse du *quoi*, des *hein* et plus généralement des marqueurs d'approbation discursive et des phatiques. Je poursuivrai mon analyse par l'étude des interjections primaires et secondaires ainsi que des onomatopées relevées dans le corpus. Les marqueurs de la production discursive seront également abordés au travers de l'étude des marqueurs de planification, de reformulation et du phénomène d'auto-réparations auto-initiées. Enfin, j'analyserai l'articulateur et opérateur discursif *mais* très fréquemment rencontré dans mon corpus.

1 Analyse des marqueurs discursifs

Bien que Paul soit le somniloque le plus laconique de mon corpus, plusieurs de ces *petits mots* précédemment définis, dont *quoi*, *hein* et *va*, sont observés au cours de ses nuits agitées comme l'attestent les extraits suivants :

(1) « xxx putain/ fait chier **quoi**/ » (Paul, 6^e nuit)

(2) « oh tu t(e)'calmes **hein** (0,6 s) espèce de bouffonne **va** » (Paul, 10^e nuit)

1.1 L'analyse du marqueur discursif *quoi* dans la somniloquie

Dans une étude réalisée à partir de l'analyse de 2249 *quoi* produits au cours de 150 conversations orales, Catherine Chanet démontre la fréquence de ce mot au sein de nos pratiques orales quotidiennes, où près de trois quart des *quoi* employés étaient des marqueurs discursifs (Chanet, 2001). Il n'est donc pas étonnant que ce *petit mot* soit observé au sein de la somniloquie.

1.1.1 Fréquence des *quoi*

Malgré sa fréquence à l'état d'éveil, seulement 8 autres *quoi* sont observés dans le reste du sous-corpus, dont 6 chez Sabrina :

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André	Total
1	4	2	0	2	9

Tableau 9 : Répartition des marqueurs discursifs *quoi* par sujet

Ainsi, les trois quarts des *quoi* formulés ont été produits par Sabrina, sous-corpus 1 et 2 compris. Absents chez Paulette, ils restent exceptionnels chez André au regard du nombre de mots produits dans son sous-corpus, d'autant plus que l'emploi de l'un d'entre eux constitue une forme ambiguë :

- (3) « xxx (1,6 s) normal(e)'ment xxx (2,1) ?passe la poubelle? (1,4 s) **comme quoi** tu vois tu peux avoir plein de choses avec peu de choses (1,4 s) tu vois c'est bien un xxx » (André, 7^e nuit) + 6 IPU

Dans cet extrait, le *quoi* est rattaché au *comme* formant ainsi ensemble une sorte de *locution-connecteur*. Bien qu'une seule occurrence soit observée chez Paul, ce qui est relativement important rapporté au nombre total de somniloquies formulées dans son sous-corpus, il est fort probable que ce mot soit couramment employé par ce somniloque au cours de ses nuits. Cette nette différence d'emploi entre Paul et Sabrina – âgé·e·s respectivement de 27 ans et 25 ans – et Paulette et André – 76 ans et 65 ans – est d'autant plus intéressante car Kate Beeching remarquait en 2007 que « la jeune génération montre un engouement particulièrement enthousiaste pour cette particule » (Beeching, 2001 ; 2007, p. 87), ce qui semble se vérifier également au cours des interactions nocturnes dans le sommeil.

1.1.2 Contexte d'énonciation des *quoi*

L'analyse du contexte d'énonciation des *quoi*⁹¹ formulés au sein du corpus montre que 5 d'entre eux sont formulés en fin d'énoncé. Ils clôturent les différents épisodes de somniloquie et sont isolés d'autres épisodes par des silences de plusieurs minutes au minimum :

- (4) « je voulais faire pousser des trucs comme ça mais (0,6 s) y a un moment pff (0,8 s) chai pas faut arrêter **quoi** » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)
- (5) « xxx + tout enfin + pff + j(e)'suis trop conne **quoi** » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)
- (6) « bah moi je pense c'est mieux comme ça parce que là elle respecte pas le truc **quoi** » (Sabrina, sous-corpus 1, 21^e nuit)
- (7) « xxx (0,8 s) xxx (0,6 s) elle m'en voudra **quoi** » (Sabrina, sous-corpus 2, 29^e nuit)

L'extrait 1 produit par Paul est aussi caractérisé par ce type de configuration où le *quoi* formulé est inséré au sein d'une structure impérative, type d'emploi qui apparaît pourtant « assez isolé » à l'état d'éveil (Chanet, op.cit. p. 62). Bien que l'absence d'accès au cotexte gauche limite fortement l'interprétation de ses paroles, il est fort probable qu'elles ne soient adressées à personne d'autre qu'à lui-même, comme en témoigne la formulation conjointe d'un juron⁹² et l'absence explicite de traces de l'allocutaire.

Une structure impérative est également repérée dans l'extrait 4 mais à la différence de l'extrait 1, plusieurs éléments du cotexte gauche sont formulés dont un bruit de souffle de type onomatopéique⁹³ (*pff*), un autre marqueur discursif *chai pas*, mais surtout un *mais* produit plus en amont, dont la présence atteste d'un processus probable d'argumentation et/ou de concession. En effet, le *quoi* formulé semble formulé dans un contexte polyphonique⁹⁴ où la voix (culpabilisante) d'un·e autre énonciateur·trice⁹⁵ est presque audible, et à l'origine de la justification de Sabrina qui, tentant de prouver sa bonne foi en début d'épisode (« je voulais...mais »), finit par réfuter cette parole extérieure.

Dans l'extrait 5 la somniloque utilise le qualificatif *conne*, aggravé par l'onomatopée *pff* et l'adverbe *trop*, pour se qualifier ou plutôt s'insulter⁹⁶ elle-même, faisant ainsi basculer cet énoncé dans le domaine de l'évaluation subjective. Plusieurs interprétations de cet épisode sont

⁹¹ Bien aidé en cela par Catherine Chanet (2001)

⁹² La notion de juron sera également abordée dans le chapitre 6

⁹³ Les onomatopées seront étudiées plus en détail dans ce chapitre à la lumière de l'analyse des interjections.

⁹⁴ Discours faisant entendre une autre voix que celle du·de la locuteur·rice

⁹⁵ Locuteur·rice qui est à l'origine de l'énoncé initial.

⁹⁶ Le phénomène d'insulte dans la somniloquie sera traité dans le chapitre 6

possibles. Soit la somnologue dans un souci de repentance, porte sa propre qualification à la connaissance de l'interlocuteur·rice pour l'inviter à admettre ou éventuellement à contredire cette évaluation, soit Sabrina se parle une nouvelle fois à elle-même.

Dans l'extrait 6, le *quoi* est produit au sein d'un énoncé contenant une négation et condamnant l'action d'une interlocutrice que Sabrina juge en l'occurrence irrespectueuse. Elle réfute également une parole produite par un énonciateur qui semble voir les choses d'une autre façon qu'elle. Comme dans l'extrait 4, cet épisode de somnologies s'inscrit donc probablement dans un contexte polyphonique. Par ailleurs, l'utilisation du terme flou *truc* qu'elle ne peut catégoriser plus précisément fait sûrement écho à un référent mémoriel commun ou à des propriétés déjà évoquées dans les énoncés antérieurs.

Malheureusement la qualité audio de l'extrait 7 ne permet pas d'accéder au contexte d'énonciation bien que le *quoi* semble s'insérer au sein d'un énoncé véhiculant un sentiment de persécution chez Sabrina, persécution exercée par une interlocutrice dont on ne connaît pas l'identité.

Seuls trois extraits témoignent d'une utilisation du marqueur discursif *quoi* où le marqueur n'entraîne pas une interruption des somnologies et se poursuit par la formulation d'une ou plusieurs IPU. Dans ces trois extraits, l'un des *quoi* formulé n'entraîne pas d'interruption des somnologies mais n'entretient pas pour autant de lien direct avec les éléments du cotexte droit. Ce *quoi* peut donc être analysé comme un conclusif de l'IPU et probablement d'un TDP, comme l'atteste l'extrait suivant :

- (8) « *mais* il lui a pris des mains **quoi** (4,5 s) mais je suis repartie avec la xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

au cours duquel Sabrina formule un énoncé condamnant l'acte commis par une tierce personne. Cette condamnation est renforcée par l'utilisation du *mais* et peut correspondre à une tentative d'argumentation de sa part, à la différence des deux extraits suivants :

- (9) « il m'a vraiment envoyée chier **quoi** + qu'est-ce que j'ai dit/ (1,8 s) bah purée pfiou s'il est tout le temps comme ça le monsieur » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

- (10) « p(eu)'t-être vos parents ont été: mutés: (1,3 s) vous savez dans l'épic(e)'rie quand euh: (1,1 s) c'est le soir j'ai muté (2,1 s) pour nous c'est plutôt des aventures **quoi** quitter la ferme euh (0,8 s) et mon métier c'était euh » (André, 18^e nuit) + 5 IPU

Le *quoi* formulé par exemple dans l'extrait 9 accompagne une opération de graduation, formalisée par l'emploi de *vraiment* qui démontre que le *il* a dépassé la limite implicite fixée

par Sabrina dans ce qu'elle considère comme acceptable pour elle. Enfin, dans le dernier extrait qui constitue la seule occurrence de ce marqueur chez André pourtant très prolixe, l'utilisation du *quoi* apparaît comme « un processus de production et de planification » dans un contexte de reformulation comme l'atteste entre autres la formulation des *euh*. (Chanet, 2001). Étrangement, alors que ce contexte d'emploi est très fréquent voire le plus fréquent parmi tous au cours de nos interactions à l'état d'éveil, il est presque absent dans la somniloquie.

Ainsi, bien qu'il soit rarement formulé, la présence de ce marqueur a révélé des contextes énonciatifs particuliers. Il est intéressant de noter que dans plusieurs de ses occurrences, il est formulé au sein d'un énoncé qui clôture les épisodes de somniloquie. Enfin, l'analyse de ce premier marqueur a montré que des caractéristiques individuelles sont présentes dans l'emploi de certains de ces marqueurs discursifs.

1.2 L'analyse du marqueur discursif *hein* et des marqueurs de recherche d'approbation discursive comme manifestation de co-construction du discours somniloquie

Le marqueur discursif *hein* apparaît comme l'un de ces marqueurs fréquemment utilisés à l'état d'éveil (Traverso, 2009). Ce *petit mot* est également présent dans les épisodes de somniloquie et ce chez l'ensemble des sujets de l'étude, malgré des disparités importantes entre les sujets, comme l'atteste le tableau suivant :

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André	Total
1	18	2	8	50	79

Tableau 10 : Fréquence du marqueur discursif *hein* par sujet

Sur les 79 occurrences repérées, près de deux tiers des *hein* sont produits par André. Mais à l'état d'éveil, tous les *hein* ne constituent pas *un marqueur de recherche d'approbation discursive* et la somniloquie n'échappe pas non plus à cette subtilité d'emploi. En effet comme le rappelle Dominique Delomier (1999) citant les travaux de Jocelyne Fernandez-Vest (1994), le *hein* n'a pas la même valeur selon qu'il est énoncé indépendant, c'est-à-dire utilisé comme un interrogatif marquant l'incompréhension du de la locuteur·rice⁹⁷ :

⁹⁷ Ce phénomène d'incompréhension traduit une perturbation dans la progression de l'interaction somniloquie et constitue un phénomène plus global que Véronique Traverso nomme « réparation » et qui sera traité dans la suite du chapitre (Traverso, 2016)

(11) « *hein*/ (0,3 s) *olala* (0,4 s) *comme j'ai eu peur* » (Sabrina, sous-corpus 1, 28^e nuit)

(12) « *hein*/ » (André, 27^e nuit)

(13) « *hein*/ + *xxx* » (Paulette, 13^e nuit)

Ou bien s'il est situé en fin d'IPU :

(2)* « *oh tu te calmes hein* » (Paul, 10^e nuit)

Dans cette dernière configuration seulement, il apparaît comme une demande d'approbation et donc comme *un véritable marqueur d'approbation discursive* contrairement à son emploi dans les extraits 11, 12 et 13 pouvant être assimilés à des *hein* à fonction interjective⁹⁸ (Halté, 2013). Toutefois, ce phénomène reste rare et ces trois extraits constituent les trois seules occurrences du *hein* en tant qu'énoncé dépendant à fonction interjective dans l'ensemble du corpus. Alors que dans ces trois extraits, le *hein* montre spécifiquement une émotion, le *hein* formulé dans l'extrait 2 et donc dans la quasi-totalité de ses emplois au sein de la somniloquie, perd cette fonction émotive au profit d'une demande de positionnement (d'approbation/confirmation) de la part de l'interlocuteur·rice. Plus précisément, il conserve toujours des traces de fonction interjective mais complétée d'une fonction pragmatique telle que la recherche d'approbation/confirmation (Halté, 2013). Pierre Halté divise ce type de *hein* en deux groupes, ceux ayant une fonction de recherche d'approbation comme dans l'extrait 2, et ceux ayant une fonction de recherche de confirmation, comme dans l'extrait suivant :

(14) « *on vous met les deux hein/=oui* » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

dans lequel apparaît même une double recherche de confirmation de la part de Sabrina du fait de la formulation du *oui* à la suite immédiate du *hein*. L'analyse du contexte d'emploi démontre que Sabrina produit plus de *hein* à fonction d'approbation même si elle produit également beaucoup de marqueurs à fonction de confirmation. Il en va de même pour Paulette qui a produit moitié moins de marqueurs à fonction de confirmation. Mais la différence la plus flagrante est observée chez André qui malgré le nombre important de *hein* produit dans son sous-corpus n'a produit qu'exceptionnellement quelques *hein* à fonction de confirmation :

(15) « *xxx de la fin d'année hein c'est ça/* » (André, 11^e nuit)

Par ailleurs, ce marqueur discursif apparaît majoritairement attaché intonativement au cotexte

⁹⁸ Les interjections seront analysées dans la suite de cette partie

gauche, définissant ainsi la proposition précédente. Il ne reste que très rarement suivi de paroles, ou bien dans des cas précis comme dans les extraits 14 et 15. Il peut également être répété :

(16) « *c'est déjà mieux hein (0,6 s) hein* » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

ou introductif d'une reprise d'un segment de l'énoncé du cotexte gauche :

(17) « *ah ouais ouais ouais ouais ça bouge pas ça (3,5 s) hein ça bouge pas ça* » (Sabrina, sous-corpus 1, 24^e nuit)

Enfin, beaucoup plus rarement que le *hein*, d'autres formes de recherche d'approbation sont formulées comme le *va* dans l'extrait 2, ou sont réalisées à l'aide du marqueur *d'accord* :

(18) « *xxx ?j(e)'préfère arrêter d'accord/?* » (André, 23^e nuit)

(19) « *d'accord/* » (André, 28^e nuit)

(20) « *tu t'en occuperas d'accord/* » (Sabrina, sous-corpus 1, 17^e nuit)

Hormis dans des cas très circonscrits, les marqueurs d'approbation discursive « ne servent pas à enchaîner sur une nouvelle énonciation de contenu, mais plutôt à indiquer que ce qui vient d'être dit doit être bien entendu par l'interlocuteur et qu'il faut que ce dernier en tienne compte » (Halté, 2013, p. 165). Cette définition mais également les extraits mentionnés ci-dessus illustrent le processus de co-construction auquel participe les marqueurs *hein*.

2 Les marqueurs phatiques comme témoins de la co-construction du discours somniloque

Plusieurs marqueurs phatiques⁹⁹ de natures différentes sont observés au cours des somniloques. Leur fonction comme à l'état d'éveil est de manifester la recherche d'une attention de la part de l'interlocuteur·rice. Bien qu'aucun marqueur de cette nature ne soit observé chez Paul, il me paraissait important d'aborder le phénomène des phatiques dès maintenant afin de maintenir une certaine cohérence avec l'analyse des *hein* réalisée précédemment. Ces marqueurs discursifs sont observés en revanche dans les deux sous-corpus de Sabrina, quoique d'une manière nettement plus importante dans le premier sous-corpus :

(21) « *dis faut éviter de...* » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

⁹⁹ Selon la définition de Véronique Traverso (2009)

- (22) « **ben écoute**... » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)
- (23) « bah je lui dis **écoute**¹⁰⁰ tu sais quoi » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)
- (24) « ah bah **écoute** oui on peut le dire (0,9 s) bah **tu sais** ma mère... » (Sabrina, sous-corpus 1, 33^e nuit)
- (25) « ... j'avais le sourire aux lèvres **tu vois** quand on marchait » (Sabrina, sous-corpus 1, 17^e nuit)
- (26) « mais **attend** c'était... » (Sabrina, sous-corpus 1, 21^e nuit)
- (27) « oh **vous savez** il... » (Sabrina, sous-corpus 2, 6^e nuit)

Ils sont également produits par André, mais moins fréquemment que Sabrina au vu du nombre total de somniloquies produites :

- (28) « oh ça va s'arranger **tu sais** c'est toujours... » ... « euh **écoute** Paul euh: ça va mal se passer: » ... « comme quoi **tu vois**... » (André, 7^e nuit)
- (29) « ouais bon c'est connu c(e)'que tu as **tu sais** c'est pas très grave hein: » (André, 11^e nuit)
- (30) « **t(u)'sais** j'ai eu tort souvent pa(r)c(e)'que c'était: c'était bien une formule de: perdue pas plus hein » ... « **tu sais** un agent d'ici évidemment si il passe euh » (André, 23^e nuit)
- (31) « parc(e)'que les bagnoles + avec les bagnoles on peut tuer les gens **tiens** t(u)'en as conscience de ça/ » (André, 9^e nuit)
- (32) « y a c'est cinq +> cinq jours ou six jours **tu vois** xxx » (André, 11^e nuit)
- (33) « **vous savez** dans l'épicerie quand euh... » (André, 18^e nuit)

Enfin, ils sont également présents chez Paulette :

- (34) « **mais écoute** j'ai... » ... « **écoutez** ou+> oui faut la + la repérer... » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (35) « oh **écoute** tous xxx me charger genre » (Paulette, 23^e nuit)
- (36) « **écoute** François là-bas... » (Paulette, 25^e nuit)
- (37) « ... c'est rien ça + **tu vois** » (Paulette, 7^e nuit)
- (38) « **t(u)'as vu/** c'est la première fois j(e) m(e) disais... » (Paulette, 10^e nuit)

L'analyse de la fréquence globale de ces marqueurs phatiques montre qu'ils restent peu

¹⁰⁰ Cet extrait est constitué d'un phatique inséré au sein même d'un discours rapporté, ce qui témoigne de leur ancrage profond au sein de nos pratiques discursives.

nombreux au regard du nombre total de somniloquies produites. Mais lorsqu'ils sont additionnés aux marqueurs d'approbation discursive, il apparaît que le phénomène de co-construction au sein de la somniloquie soit loin d'être négligeable, malgré les disparités observées entre les sujets de l'étude.

3 L'analyse des interjections dans la somniloquie

Parmi les autres *petits mots* produits par Paul, certains d'entre eux semblent particulièrement présents, comme en attestent les extraits suivants :

(39) « **ah** oui c'est vrai » (Paul, 4^e nuit)

(2)* « **oh** tu te calmes hein » (Paul, 10 nuit)

(40) « **oh** non=non=non » (Paul, 13^e nuit)

Plus précisément, sur les 22 IPU ou bloc d'IPU produites de façon isolées par ce sujet, c'est-à-dire séparées d'autres IPU ou blocs d'IPU par un silence ou une pause significatifs, 7 d'entre eux, soit près d'un tiers débutent par un de ces *petits mots* appelés *interjections*. Autrement dit, chez Paul, 1 épisode de somniloquies sur 3 débute par une *interjection*, que cet épisode soit constitué d'une ou de plusieurs IPU successives. Ce phénomène déjà pointé lors des études antérieures (Arnulf et al., 2017), mérite une analyse plus précise dans le cadre de mon étude au vu de sa fréquence importante. Les *interjections* sont définies par les grammaires traditionnelles comme

« des formes courtes, figées et invariables, qui possèdent une grande autonomie syntaxique : comme les mots-phrases elles peuvent former un énoncé à elles seules, ou bien s'insérer dans une phrase à différentes places, sans s'intégrer à sa structure [...]. Elles servent fréquemment de renforcement aux phrases exclamatives » (Riegel et al., 2018).

À cette approche issue de la grammaire traditionnelle, je privilégierai au sein de mon étude une approche plus fonctionnelle, à l'instar de celle utilisée entre autres par Laurence Rosier (2000) qui considère que tout mot peut devenir une interjection en contexte, comme dans l'extrait suivant :

(41) « **putain** mais c'est dangereux de: de: de piquer là-haut » (Paul, 12^e nuit)

où l'interjection est réalisée par un *juron*¹⁰¹. Ces deux types d'emplois illustrent les

¹⁰¹ Le phénomène des jurons sera abordé dans le chapitre 6

problématiques définitives et classificatoires des interjections¹⁰². Car si *oh* et *putain* constituent bien tous les deux des interjections, elles ne sont pas complètement identiques. Ainsi, à partir de la classification empruntée à Pierre Halté (2013), je dissocierai les interjections somnoliques en *interjections primaires émotives* et en *interjections secondaires dérivées*.

- Les *interjections primaires émotives* regroupent selon l'auteur, toutes les interjections dont le rôle est de montrer une émotion et dont l'origine d'un point de vue diachronique est onomatopéique¹⁰³ telles que *oh*, *eh*, *ah*, etc. :

(42) « *ah non* (0,3 s) *non non pas en bas point barre* » (11^e nuit)

Dans ce dernier extrait, l'interjection confère à l'énoncé une certaine intensité et agit comme intensificateur et donc facteur aggravant du *non* lui-même réfutateur d'un propos, ou d'une action antérieure à l'acte d'énonciation. Étroitement liée à la notion d'émotion dont elle est l'un des reflets, *l'interjection primaire* ne définit pas explicitement sa cause. Elle y renvoie indirectement, tel l'écho d'un événement antérieur à l'acte d'énonciation, délivrant a posteriori des informations sur « l'état de chose » – informations et/ou événements – à l'origine de sa production (Kleiber, 2006; Świątkowska, 2006, p. 54). Pour Marcela Świątkowska,

« l'examen des emplois prouve que souvent, le locuteur réagit tantôt à l'événement qui précède, tantôt à une situation imaginée, née de ses expériences antérieures. En d'autres termes, il sélectionne une interjection en fonction de la relation entre ce qu'il constate au moment de l'énonciation et ce qu'il croyait possible avant. [...] L'interjection résume donc l'état mental du locuteur et ses dispositions en face d'un événement qui a eu lieu avant le moment de l'énonciation » (Świątkowska, op.cit., p. 54).

Ainsi, l'interjection primaire en tant que déclencheur de somnolique apparaît comme la partie « émergée – extériorisée – de l'iceberg onirique », la manifestation explicite que quelque chose d'antérieur s'est produit avant sa formulation et dont la source (d'origine onirique) serait guidée par une interaction et un scénario (mémoriel ou entièrement créé) toujours en cours de déroulement et inaccessible à l'analyste. Ce constat va dans le sens de la définition purement étymologique de mot « jeté entre deux » et plus précisément « entre deux parties de la phrase, entre deux parties du dialogue, entre deux parties du texte et même entre ce qui est dit et ce qui est reconstruit » (Świątkowska, p. 49 ; Wilmet, 1997).

¹⁰² Pour une explication exhaustive de la notion d'interjection, je renvoie le lecteur à la thèse de doctorat de Pierre Halté (Halté, 2013).

¹⁰³ qui consistent en l'imitation d'un bruit ou d'un cri d'origine humaine

3.1 Les interjections primaires *ah, oh, hé*

Dans sa thèse de doctorat Pierre Halté précise que le *ah* est fréquemment employé

« pour manifester une prise de conscience de ce qui a été dit [...ou] pour manifester une prise de conscience d'un décalage entre une croyance que le locuteur croyait vraie, et dont on lui montre qu'elle est fausse [...ou] peut être utilisé pour introduire une auto-correction [...et il] s'emploie le plus souvent accompagné d'un autre mot, comme oui ou non » (Halté, op.cit., p. 136).

Le *oh* quant à lui, est plus fréquemment associé à une manifestation de surprise chez le·la locuteur·rice ou bien utilisé comme formule d'adresse laissant ainsi transparaître une menace ou une provocation dans les propos. Le *eh* enfin, est utilisé fréquemment en tant que formule d'adresse suivi d'un oui ou d'un non. Toutefois, dans la somniloquie la variante *hé* est privilégiée au *eh*. L'absence de *oui* ou de *non* qui accompagnent habituellement *eh* valide cette tendance. Ce marqueur discursif est essentiellement protestataire et marque l'indignation comme l'attestent les deux extraits suivants :

(43) « *hé là* pas sur le canapé (1,4 s) pareil pour toi » (Sabrina, sous-corpus 2, 31^e nuit)

(44) « *hé* mais ça suffit Colette/ » (Paulette, 25^e nuit)

	Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André	Total
<i>ah</i>	2	25	11	7	10	55
<i>oh</i>	4	35	7	25	15	86
<i>hé</i> ¹⁰⁴	0	7	1	3	12	23

Tableau 11 : Fréquence des interjections primaires *ah, oh, hé* par sujet

Comme l'indique le tableau précédent, 164 *interjections primaires* de cette nature sont observées au sein du corpus parmi lesquelles *oh* apparaît comme la forme la plus fréquemment produite suivie de *ah* et *hé*. Sur ces 164 interjections, 81 d'entre elles dont 26 *ah*, 45 *oh* et 10 *hé* constituent des déclencheurs d'épisodes de somniloquie, ce qui comparé au nombre total de séquences d'IPU identifiées (931) équivaut à 8,7 %. Plus spécifiquement, près de 2

¹⁰⁴ Dans la somniloquie, et contrairement à ce qui semble être observé à l'état d'éveil, la forme en *hé* qui sert souvent à interpeler l'interlocuteur·rice, est privilégiée à celle en *eh*.

somniloquies sur 10 commencent par une interjection de cette nature chez Paul, plus de 1 sur 10 chez Sabrina tous sous-corpus confondus (11,8 %), 8,4 % chez Paulette et seulement 3,5 % chez André.

3.2 Les autres interjections primaires émotives

D'autres interjections également qualifiées *de primaires émotives* telles que *aïe*, *ouf*, *han*, *ouah* sont absentes de mon corpus. 3 *hum* sont en revanche observés, dont un chez Paulette et deux chez Paul répétées deux fois pour marquer son acquiescement :

(45) « *hum* y a xxx » (Paulette, 6^e nuit)

(46) « xxx on dégage *hum hum* ((acquiescement)) » (Paul, 4^e nuit)

3 *oula* sont également repérés dans le sous-corpus de Paulette et d'André, ainsi que dans le premier sous-corpus de Sabrina :

(47) « *oula la la la* il va y avoir du grabuge » ((ton satisfait)) (Paulette, 16^e nuit)

(48) « et tout c(e)'qui tombe *oula la* et tout c(e)'qui tombe xxx » (André, 19^e nuit)

(49) « *oula* alors là j'ai caressé » (Sabrina, sous-corpus 1, 22^e nuit)

Alors que les interjections formulées dans les extraits 48 et 49 manifestent de la surprise, l'émotion qui accompagne habituellement ce type d'interjection, le ton associé par Paulette dans l'extrait 47 dénote plutôt de la satisfaction. Enfin, des interjections primaires d'origine onomatopéique imitant le rire sont également observées au sein des extraits :

(50) « [fatigation] ouais *hé hé* » (André, 1^{ère} nuit)

(51) « p(u)'tain on est en montagne et puis et puis xxx *ha ha* xxx » (André, 1^{ère} nuit)

3.3 Le cas particulier des onomatopées

Productions longtemps assimilées aux interjections avec lesquelles elles entretiennent de fortes similarités comme l'atteste l'emploi précédent (Kleiber, 2006), les onomatopées tendent aujourd'hui malgré tout à en être dissociées. Elles correspondent à des mots « imitant ou prétendant imiter par le langage articulé des bruits » (Enckell et Rezeau, 2003, p. 12) et dont la fonction « est essentiellement de faire entrer dans les langues les bruits du monde » (Enckell et Rezeau, op.cit., p. 14). Plusieurs d'entre elles sont repérées dans le corpus, dont de nombreux *pff* qui accompagnent le mépris ou l'indifférence :

(4)* « je voulais faire pousser des trucs comme ça mais (0,6 s) y a un moment **pff** (0,8 s) chai pas faut arrêter quoi » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

(5)* « xxx + tout enfin + **pff** + j(e)'suis trop conne quoi » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

(52) « en résine **pff** pendant qu'on mette une boîte comme chez nous » (Paulette, 6^e nuit)

Une variante de cette forme est repérée dans le sous-corpus de Paulette :

(53) « **pfft** reste ouvert parce que c'est le bor +> c'est bordel » (Paulette, 23^e nuit)

D'autres onomatopées sont observées :

(54) « mais qu'est-ce que je suis rassurée pu:tain:\ (1,1 s) oh lala j'ai eu +> (0,8 s) **pfiou** quel cauchemar horrible » (Sabrina, sous-corpus 1, 28^e nuit)

(55) « ça va les gars/ (0,5 s) ((**bruit de bouche**)) (0,3 s) pas d(e)'réponse xxx » (André, 1^{ère} nuit)

(56) « comme ça ça fait chien (0,6 s) **wouf** ((aboie)) » (Paulette, 15^e nuit)

(57) « **bim**/ » (Sabrina, sous-corpus 2, 30^e nuit)

(58) « ting ting ting ting ting » (André, 23^e nuit)

Dans l'extrait 54, fait intéressant, Sabrina extériorise un énoncé qui semble adressé à elle-même, tout en étant endormie¹⁰⁵ et commente l'intensité de son cauchemar qui vient de la réveiller.

- Les interjections « secondaires », d'origine non onomatopéique, constituent quant à elles des indices de subjectivité et sont « dérivées » d'emplois symboliques parmi lesquels Pierre Halté distingue les jurons¹⁰⁶, tel que *putain* formulé dans l'extrait 54, les *petits mots* tels que *oups*, *bon* et *bien*. Toutefois, *bon* et *bien* peuvent occuper des rôles différents des interjections qui dépendent notamment des autres *petits mots* qu'ils accompagnent et de la place qu'ils occupent au sein de l'IPU ou du bloc d'IPU. Leurs différentes fonctions seront abordées tout au long de ce chapitre.

¹⁰⁵ Elle n'a pas le souvenir de s'être réveillée à ce moment-là

¹⁰⁶ Pour rappel, les jurons sont analysés au chapitre 6

3.4 Les interjections secondaires

3.4.1 L'interjection secondaire *bon*

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André
0	6	2	3	6

Tableau 12 : Fréquence de l'interjection secondaire *bon* par sujet

17 occurrences de ce marqueur discursif sont observées au sein du corpus. Sur ces 17 occurrences, 10 sont composées d'une unité contiguë, dont 4 avec *mais* – 3 dans le sous-corpus 1 de Sabrina et 1 par Paulette –, 2 avec *enfin* :

(59) « *mais bon* ça dépend la taille du bébé + des mensurations » (Sabrina, sous-corpus 2, 25^e nuit)

(60) « *mais enfin bon* » (André, 1^{ère} nuit)

Dans l'extrait 60, *enfin* agit comme un marqueur d'interruption (Traverso, 2009) car il n'est suivi d'aucun autre mot avant une vingtaine de secondes. Je relève également 2 *ben* et 2 formes uniques (*ouais* et *p(u)is*). Parmi les 17 *bon* repérés, 4 (dont 3 dans le sous-corpus 1 de Sabrina) sont produits en position initiale d'un bloc d'IPU isolé d'autres épisodes de somniloquie et constituent des déclencheurs de somniloquie :

(61) « *bon* (0,3 s) *mmh* (1,8 s) à la limite on est bien » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

(62) « *bon* tu peux me dire tout de suite ta taille de gants (0,3 s) tout de suite parce que sinon je vais acheter des trucs qui ne seront pas à ta taille » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)

(63) « *mais bon* euh s'il arrive à le faire en Suisse ça peut-être » (Sabrina, sous-corpus 1, 23^e nuit)

Joyce P. G. Peltier et Diana L. Ranson précisent que « le locuteur insère *bon* dans les moments du discours dans la structure de la conversation où il veut signaler son acceptation du discours précédent en même temps qu'il indique une réorientation majeure ou mineure dans la structure de la conversation » (Peltier et Ranson, 2020, p. 5) :

(64) « *ouais bon* c'est connu c(e)'que tu as tu sais c'est pas très grave hein » (André, 11^e nuit)

Ici, l'acceptation du discours précédent est explicitée dans cet extrait par la formulation du *ouais*. Parmi les fonctions qui lui sont attribuées les auteurs en distinguent 11, organisées en 2 groupes de :

- 9 fonctions *textuelles* dont 3 d'*ouverture* (*nouveau thème, prise de thème et nouvelle voix*), 4 de *continuation* (*sous-thème, résultat, supplément, élément additif*) et 2 autres fonctions *textuelles* (*reprise de thème et formulation*).

- 2 fonctions *attitudinales* : l'une de *résignation* et l'autre de *contraste*.

Parmi ces différentes fonctions mentionnées, je relève majoritairement des fonctions *attitudinales* de *résignation*. Dans ces contextes d'utilisation, plutôt qu'une réorientation *textuelle*, « le locuteur signale une réorientation de l'attitude ou des croyances des participants conversationnels » (Peltier et Ranson, 2020, p. 11), comme dans l'extrait suivant :

(65) « maint(e)'nant on commence à dire **bon ben** on va continuer comme ça » (André, 7^e nuit)

Toutefois, des fonctions *textuelles d'ouverture* sont clairement observées, notamment lors de l'utilisation du *bon* à 4 reprises en tant que déclencheur d'épisodes de somniloquie comme cela est le cas par exemple dans les extraits 61 et 62. Une fonction de *contraste* et plus précisément de *désaccord* est explicitement formulée dans l'extrait suivant, au cours duquel l'énervement ou la tension de la somniloque sont palpables en raison du ton de sa voix et de la répétition de la locution adverbiale *tout de suite* :

(62)* « bon tu peux me dire **tout de suite** ta taille de gants/ (0,3 s) **tout de suite** parce que sinon je vais acheter des trucs qui ne seront pas à ta taille » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)

Ainsi, comme cela vient d'être démontré, le marqueur discursif *bon* est peu représenté dans mon corpus. Lorsqu'il est formulé, il est fréquemment accompagné d'une autre unité contiguë, et associé à un effet de sens psychologique de *résignation*.

3.4.2 L'interjection secondaire *eh bien*

Classés par Florence Lefeuve parmi les évaluateurs de discours (Lefeuve, 2012) à disposition des locuteur·rice·s pour indiquer l'apport d'éléments nouveaux par un appui sur le discours préalable (Hwang, 1993), les *eh bien* sont rares au sein de la somniloquie. En effet seules 3 occurrences ont été repérées dans tout le corpus.

3.4.3 le marqueur discursif *ben*

L'analyse textométrique révèle la présence de 36 de ces marqueurs discursifs. Formulés chez 3 des 4 somniloques, aucun d'entre eux n'est observé chez Paul, comme l'indique le tableau suivant :

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André	Total
0	7	6	8	15	36

Tableau 13 : Fréquence du marqueur discursif *ben* par sujet

Sur ces 36 occurrences, 11 *ben* soit 30, 5 % agissent comme déclencheur d'un épisode de somnolence. Toutefois, 1 seul *ben* sur les 15 produits par André agit comme un déclencheur, ce qui semble être un phénomène exceptionnel chez ce sujet. Si l'on exclut les productions de ce sujet alors 52 % des *ben* formulés par Paul et Sabrina agissent comme *des déclencheurs* de somnolences. L'analyse des 36 occurrences montre qu'à l'instar de ce qui est observé à l'état éveil (Dostie, 2012), une majorité de *ben* employés dans la somnolence ne se rencontrent pas sous leur forme isolée, mais se trouvent associés à une ou plusieurs unités.

- **Les *ben* associés à d'autres unités**

25 des 36 marqueurs discursifs produits de cette nature, soit plus de deux tiers d'entre eux, sont associés à un ou plusieurs mots, dont tous ceux produits par Paulette et plus de la moitié de ceux formulés par Sabrina tous sous-corpus confondus. Étrangement, et à l'inverse de ce qui est observé chez les autres sujets, seul André produit plus de formes isolées. Sur ces 25 formes composées, l'unité contiguë est formulée après le *ben* à 14 reprises parmi lesquelles 9 d'entre elles ont une structure de type *ben + oui/ouais/non*

(66) « *ben non on m'a rien dit* » (Sabrina, sous-corpus 2, 9^e nuit)

(67) « *ben oui: c'est ça* » (Sabrina, sous-corpus 2, 13^e nuit)

(68) « *celle qui coupe xxx ben ouais il est trop tard maintenant* » (André, 2^e nuit)

Ici, le *ben* vient appuyer le *oui* et le *non* formulés et accentuer le contenu de l'énoncé contigu souligné. Par ailleurs, il est intéressant de noter que contrairement à ce qui semble être observé à l'éveil (Dostie, 2012) *ben* dans le contexte de la somnolence, est plus fréquemment suivi du mot *non* que du mot *oui*. Cette tendance est probablement due à la fréquence importante des tournures négatives¹⁰⁷ au cours des somnolences (Arnulf et al., 2017).

9 des 10 occurrences où *ben* est précédé par l'unité contiguë sont de nature interjective :

(69) « *eh ben (0,5 s) on va aller en parler tous les deux* » (Sabrina, sous-corpus 1, 24^e nuit)

¹⁰⁷ La négation sera abordée au cours du chapitre 7

La dernière occurrence est constituée d'une structure où *ben* est entouré de deux unités :

(70) « **oh ben bientôt** mais c'est juste que là pff » (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)

dont une interjection et un adverbe. Plus spécifiquement :

sur les 5 *ben* observés dans le 2^e sous-corpus de Sabrina, 4 d'entre eux sont précédés d'une *interjection* alors que le cinquième est suivi d'un *phatique* :

(71) « **eh ben** (0,2 s) c'est le seul con qui traîne autant longtemps » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

(72) « **ben écoute** j(e)'suis tombée sur ce t-shirt que j(e)'lui ai mis » (Sabrina, sous-corpus 2, 10^e nuit)

1 seul des 4 *ben* du sous-corpus 2 est précédé d'un autre mot. Les 3 autres occurrences sont suivies d'un *oui* et d'un *non* pour 2 d'entre elles, lorsque le dernier marqueur est associé à 2 mots :

(73) « **ben alors là** » (Sabrina, sous-corpus 2, 9^e nuit)

Chez Paulette, tous les *ben* formulés sont également associés à une autre unité. Cette unité prend la forme d'un *non* à quatre reprises et d'un *oui* pour l'une d'elle, alors que le dernier *ben* formulé s'associe à 2 autres mots, situés des 2 côtés du cotexte, comme l'indique l'extrait suivant :

(74) « **bon ben alors** bouffez-les (0,4 s) bouffez-les » (Paulette, 20^e nuit)

Deux interjections (*oh* et *eh*) accompagnent les 2 derniers marqueurs de cette nature observés chez ce sujet. Enfin chez André, 4 des 7 marqueurs identifiés sont précédés par une unité de nature interjective, dont l'une par le marqueur *bon*.

(75) « maint(e)'nant on commence à dire **bon ben** on va continuer comme ça (0,6 s) on se dit mais attendez on ne peut pas en: on ne peut en statistiques voilà » (André, 7^e nuit)

Dans les 3 formes restantes, tous les marqueurs sont suivis d'une unité différente. Témoins, les extraits suivants :

(76) « celle qui coupe xxx **ben ouais** il est trop tard maintenant » (André, 2^e nuit)

(77) « **ben vas-y** + dis le » (André, 23^e nuit)

(78) « et puis alors au niveau d(e)'l'entretien **ben évidemment** à à xxx pas hou » (André, 15^e nuit)

Si 25 des 36 occurrences de ce marqueur discursif se présentent sous une forme composée ou contiguë, 11 d'entre elles ne sont accompagnées d'aucune autre unité contiguë.

- Les *ben* isolés

Sur ces 11 occurrences où *ben* apparaît isolé, 8 sont observées chez André, 2 dans le sous-corpus 1 et une dans le sous-corpus 2 de Sabrina, lorsqu'aucune de ces formes n'est observée chez Paulette. Parmi ces *ben* isolés, seulement 4 agissent donc comme un ponctuant servant d'appui au discours (Traverso, 2009).

(79) « la suite/ + **ben** tu fais euh: (0,8 s) un p(e)'tit truc où (0,4 s) il fait chaud » (Sabrina, sous-corpus 1, 24^e nuit)

(80) « bah au pire quand tu vas chercher la mienne j'avais envie de lui dire **ben** pas de soucis » (Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit)

Les 7 autres se trouvent en début d'IPU précédées d'une autre IPU, selon les critères établis et exposés au chapitre 2 :

(81) « mhh (0,3 s) **ben**: » (Sabrina, sous-corpus 1, 5^e nuit)

(82) « allez je m'en vais salut (0,9 s) **ben** t(u)'étais pas du tout prête en tout cas » (André, 2^e nuit)

- Effets de sens psychologiques créés par *ben*

Qu'il se présente sous une forme isolée ou sous forme contiguë à une autre unité, ce marqueur peut « créer par là-même des effets de sens psychologiques » (François, 1997, p. 10). Au nombre de 5, ils correspondent aux cinq catégories modales suivantes :

- *Fatalité* : cette valeur modale constitue l'une des plus utilisées à l'oral et consiste à véhiculer au travers de l'utilisation de ce marqueur un effet psychologique d'inéluctabilité et de nécessité :

(83) « **ben** oui parce que tu vois il est pas pratique » (Paulette, 13^e nuit),

dont la *qualification* d'un référent non explicité évoque une caractéristique (« pas pratique ») indépendante du somniloque.

- *Résignation* : cette modalité est très proche du caractère de nécessité défini précédemment auquel s'adjoint une visée négative :

(84) « ça semble à une nébuleuse et donc comment ils font ça ils font ça au doigt mouillé (0,7 s) il font ça autrement maint(e)'nant on commence à dire **bon ben** on va continuer comme ça » (André, 7^e nuit)

Dans cet énoncé, André semble se résigner à cette ou ces façons de faire qui ne semblent pas le satisfaire.

- *Embarras* : dans cette valeur modale, *ben* est employé pour créer un « effet de politesse » (François, op.cit., p. 14) où le somniloque cherche à atténuer sa responsabilité contraint par des circonstances indépendantes de sa volonté, ou bien alors dans un contexte d'« atténuation des divergences » (François, op.cit., p. 14) où le·la locuteur·rice « s'excuse » de contredire ou d'aller à l'encontre de son interlocuteur·rice :

(85) « **ben** j(e)' suis désolé moi j'essaie de » (André, 7^e nuit)

(86) « **ben** je j'ai fait autant parce que j'avais » (André, 19^e nuit)

- *Conséquence* : où *ben* est formulé au sein d'une intervention consécutive, et peut être remplacé par des mots comme *donc*, *dans ce cas-là*, *dans ces conditions*.

(87) « celle qui coupe xxx **ben ouais** il est trop tard maintenant » (Sabrina, sous-corpus 2, 2^e nuit)

- *Évidence* : consécutive à une réponse à son interlocuteur·rice, l'utilisation de ce marqueur dans ce contexte par le·la locuteur·rice suppose que l'interlocuteur·rice connaît déjà la réponse à cette question :

(88) « et puis alors au niveau d(e)'l'entretien **ben évidemment** à à xxx pas hou » (André, 15^e nuit)

(89) « la suite/ + **ben** tu fais euh: (0,5 s) un p(e)'tit truc où (0,3 s) xxx » (Sabrina, sous-corpus 2, 24^e nuit)

Hormis dans les deux derniers extraits au sein desquels un mot explicite *l'effet psychologique* du *ben*, le contexte induit par le sommeil limite l'accès à une interprétation correcte de ces derniers. Je me contenterai donc de conclure cette partie en précisant que tous les effets psychologiques intrinsèques au marqueur *ben* sont observés au cours de la somniloquie.

De cette analyse, je retiens que le marqueur *ben* se rencontre au cours des somniloquies sous ses deux formes habituelles à l'éveil, bien qu'il reste plus fréquemment associé à des unités contiguës parmi lesquelles les interjections sont les plus fréquentes. Ce marqueur semble conserver au cours de la somniloquie tous les effets de sens psychologiques identifiés par Alexandre François (1997) dans ses emplois à l'état éveillé, bien que le contexte inhérent au sommeil en limite considérablement l'interprétation dans la somniloquie. Par ailleurs, plusieurs extraits témoignent d'un emploi en situation de polyphonie et de discours rapporté, pointant la présence effective de ces phénomènes au cours de la somniloquie. Par ailleurs, il est intéressant

de noter que l'interjection *bah* absente chez Paul et Paulette, repérée à une reprise chez André et dans le sous-corpus 1 de Sabrina est observée à 19 reprises dans le premier sous-corpus. Parmi les marqueurs caractéristiques au sein de la somniloquie je note que cette interjection n'est formulée seulement qu'à 2 reprises en tant que déclencheur de somniloquies et qu'elle équivaut à l'interjection *ben*. En revanche elle est fréquemment accompagnée d'unité contiguës telles que des jurons :

(90) « *bah purée* pfiou s'il est tout le temps comme ça *le monsieur* » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

Ou des interjections primaires émotives *oh* ou *ah* :

(91) « *oh bah* c'est bien j(e) 'vous dit prenez cette couleur + elle me dit *bah* le mieux c'est d'attendre un petit temps tu vois » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

Une différence très nette apparaît donc entre les 4 somniloques dans l'emploi de cette interjection qui semble être une particularité de Sabrina. Alors que les autres interjections décrites précédemment se retrouvent fréquemment chez tous les sujets de l'étude hormis Paul en raison probablement de la taille restreinte de son sous-corpus, l'interjection *bah* est une production quasi-exclusive de Sabrina.

3.4.4 Les jurons

Les jurons, autre interjection secondaire, seront abordés dans le chapitre 6. Je me contenterai dans le cadre de cette partie de préciser que 6 des jurons identifiés dans l'ensemble du corpus constituent des déclencheurs de somniloquie qui doivent donc se rajouter aux autres déclencheurs interjectifs déjà identifiés. N'ont été comptabilisés en tant que déclencheurs uniquement les jurons isolés. Les formes accompagnées d'une interjection primaire émotive – majoritaires dans mon corpus : *oh* + *juron* – ont été comptabilisées précédemment avec les interjections de cette nature. Cela démontre que des généralités peuvent être dégagées dans le discours somniloque mais que subsistent des particularités propres à chacun d'entre eux.

4 Le marqueur discursif *quand même*, marqueur quasi-exclusif d'André

Kate Beeching constate que le marqueur discursif revêt deux sens principaux. L'un *adversatif/concessif* où il joue un rôle d'acceptabilité de contradiction et l'autre *relationnel/atténuant* tout en précisant que ce dernier rôle prend le dessus sur le premier décrit. Sur l'ensemble du corpus, ce marqueur discursif apparaît 21 fois. Mais ce qui est d'autant plus intéressant c'est que sur ces 21 occurrences, 17 d'entre elles sont formulées par André :

(92) « moi j'attends **quand même** » (André, 10^e nuit)

(93) « y a un texte à faire **quand même** » (André, 16^e nuit)

L'utilisation de ce marqueur discursif ne se retrouve quasi-exclusivement que chez lui et constitue l'une des caractéristiques de son discours somniloque par rapport aux autres sujets. Je montrerai dans la suite de cette partie que cette observation peut être étendue à d'autres marqueurs.

5 Les marqueurs discursifs d'interruption des somniloquies

Véronique Traverso (2009) remarque que les petits mots *enfin*, *de toute façon*, *bon ben* sont des marqueurs spécifiques produits par les locuteur·rice·s dans le but d'indiquer aux l'interlocuteur·rice·s qu'ils souhaitent mettre fin à leur discours ou clore un thème.

L'analyse de leur fréquence au sein de mon corpus, montre qu'ils restent très rares au sein de la somniloquie. Malgré tout, plusieurs d'entre eux sont repérés chez l'ensemble des sujets. L'analyse révèle également que trois cas de figures sont observés dans mon corpus :

Premièrement, lorsqu'un marqueur est formulé à l'intérieur d'une IPU isolée, c'est-à-dire produite à distance d'autres somniloquies. Dès lors le conclusif clôt automatiquement les somniloquies et devient un marqueur d'interruption :

(5)* « xxx + tout **enfin** + pff + j(e) suis trop conne quoi » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

(94) « **de toute façon** xxx » (Paulette, 8^e nuit)

Deuxièmement, l'IPU dans laquelle est formulée *le conclusif* se retrouve insérée au sein d'une suite d'au moins 2 IPU et constitue la dernière IPU formulée. Cette configuration est la plus fréquemment rencontrée :

(42)* « ah non (0,3 s) non non pas en bas **point barre** » (Paul, 11^e nuit)

(95) « oh ben bientôt mais c'est juste que là pff (1,7 s) j'en peux plus des frais (0,8 s) nan (0,6 s) **de toute façon** il faut se mettre à ma place je suis étudiante et tout je je je peux plus » (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)

(96) « je xxx parc(e) que j'ai des gosses qui sont en + prison (1,2 s) j'ai un fils qui doit être en prison et : un un autre xxx en prison (1,5 s) ?les deux xxx se détestent mais euh: ? (0,6 s) mais **enfin bon** » (André, 1^{ère} nuit)

(97) « qu'est-ce (que) tu veux qu(e)j'dise **de toute façon** » (Paulette, 9^e nuit)

Dans l'extrait 97 le marqueur discursif d'*interruption* retranscrit en plus une forme de fatalité de la part du somniloque, qui pourrait être paraphrasé de la façon suivante : « de toute façon il n'y a rien de plus à dire... ». De plus comme cela a été observé lors de l'analyse des interjections, n'importe quel mot semble pouvoir jouer le rôle de marqueur discursif d'interruption :

(98) « *je vous donnerai juste un petit questionnaire de confidentialité s'il-vous-plaît merci* » (Sabrina, sous-corpus 1, 12^e nuit)

Ici, le *merci*¹⁰⁸ fait suite à une première formule de politesse créant ainsi un effet d'accumulation et un effet conclusif. Plus précisément, il apparaît comme un marqueur *d'interruption-substitutif* évitant de surcroît à la somniloque de formuler une requête/injonction par souci de préservation des faces¹⁰⁹ de son·ses interlocuteur·rice·s.

Troisièmement, l'IPU dans laquelle est formulée le conclusif est suivi d'autres IPU de nature variée : des paroles incompréhensibles dans l'extrait 99, du même énoncé dans un souci de renforcement de la requête/injonction dans l'extrait 74, d'une interjection dans l'extrait 100, ou alors de 6 IPU dont 3 sont incompréhensibles et 3 sont partiellement compréhensibles dans l'extrait 101 :

(74)* « **bon ben alors** bouffez-les (0,4 s) bouffez-les » (Paulette, 20^e nuit)

(99) « **enfin** on n'en sait rien xxx (0,8 s) xxx » (André, 8^e nuit)

(100) « **enfin bref** (0,6 s) alala/ » (André, 12^e nuit)

(101) « Parkinson xxx **de toute façon** xxx » + 6 IPU (André, 13^e nuit)

Il est par ailleurs intéressant de noter qu'indépendamment des 4 configurations mentionnées ci-dessus, un même *conclusif* peut occuper une place différente, soit en début d'IPU soit en fin d'IPU comme cela est observé dans les extraits 94 et 97.

Ainsi, bien que les somniloques ne verbalisent pas ou très rarement des séquences de clôture, quelques rares marqueurs d'*interruption* concluent ponctuellement, de manière locale, certaines IPU isolées ou incluses au sein de blocs de plusieurs IPU. Leur fréquence reste donc très faible chez l'ensemble des sujets et aucune particularité ne se dégage comme cela a pu être observé avec les interjections dans le cas des déclencheurs par exemple. Si certains somniloques semblent en effet « déclencher » leurs somniloquies au moyen de procédés particuliers, peu de

¹⁰⁸ Le phénomène de *politesse linguistique* sera étudié dans le chapitre 6

¹⁰⁹ La notion de préservation *des faces* sera développée dans le chapitre 6

marqueurs sont utilisés par le somniloque pour annoncer une clôture et une interruption de ses somniloquies.

6 Les marqueurs de planification du discours

Situés essentiellement au niveau de l'intervention, ces marqueurs révèlent à l'interlocuteur·rice que le·la locuteur·rice planifie son discours, qu'il·elle « en indique la trame » (Traverso, 2009, p. 48). Parmi eux, Véronique Traverso cite les marqueurs *donc*, *alors*, (*et*) *puis*, 3 petits mots particulièrement fréquents dans mon corpus :

	Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André	Total
<i>donc</i>	0	9	2	1	25	37
<i>alors</i>	0	9	5	6	20	40
<i>puis</i>	0	11	3	1	48	63

Tableau 14 : Répartition des marqueurs discursifs *donc*, *alors* (*et*) *puis* par sujet

6.1 Le marqueur *donc*

37 *donc* sont repérés dans l'ensemble du corpus, dont aucun ne joue le rôle de déclencheur de somniloquie. D'après Anna Zenone (1981) et Maj-Britt Hansen Mosegaard (1987), le marqueur *donc* se rencontre dans 5 contextes différents parmi lesquels 3 sont rencontrés dans mon corpus :

- Le *donc* en tant que marqueur discursif :

(102) « prends **donc** c(e)'lui-là » (Paulette, 2^e nuit)

Qui constitue l'unique *donc* produit par Paulette.

(103) « le gars i(l) tourne la tête euh: le patron vient avec sa femme et i(l) dit à sa femme : **dis donc** il rigole pas hein/ » (André, 7^e nuit)

Ici, le *dis donc* reprend toute la locution dans laquelle il est inséré.

- Le *donc* en contexte argumentatif :

(104) « je te voyais dans la vitrine (1,2 s) **donc** tu as menti » (André, 2^e nuit)

- (105) « et puis y'a quand même pas tellement quand même pas énormément d'(e)'français disponibles (0,7 s) **donc** on peut pas aller sur des terrains vierges à chaque fois » (André, 4^e nuit)

Ce contexte d'emploi est observé à plusieurs reprises chez André et dans l'ensemble des énoncés identifiés chez Sabrina, où le *donc* « met en rapport un antécédent immédiatement présent dans le cotexte avec une conséquence p » (Zenone, 1981) :

- (106) « tu t'arrêtes jamais tu constates c'est pour ça qu'on l'a pas **donc** tu commences à xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)
- (107) « c'est encore pire je crois **donc** tu viendras changer là » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)
- (108) « alors **donc** » (Sabrina, sous-corpus 2, 6^e nuit)

Toutefois, le *donc* formulé dans le dernier extrait, semble être

- un marqueur « qui indique la reprise d'un thème préalablement abordé au cours de la conversation et puis abandonné ou interrompu par une digression » (Zenone, 1981, p. 116)

Ce contexte d'emploi constitue le plus fréquent chez André :

- (109) « **donc** euh on nous a menti » (7^e nuit)
- (110) « **donc** en fait mes frères étaient tout le temps petits » (23^e nuit)
- (111) « **donc** euh » (2^e nuit)

6.2 Le marqueur *alors*

Sur les 40 *alors* repérés seulement 5 sont *des déclencheurs* de somniloquie. Parmi eux, 3 sont produits par Sabrina et 2 par Paulette :

- (112) « **alors** » (Paulette, 9^e nuit)
- (113) « **alors** nous on descend hein + nous on descend hein » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (114) « **alors donc** » (Sabrina, sous-corpus 2, 6^e nuit)
- (115) « **alors attention** » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)
- (116) « **alors** j(e)'t'explique » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

Parmi les caractéristiques de ce petit mot au sein de mon corpus, je remarque qu'il est très fréquemment repéré chez Paulette dans des emplois exclamatifs ou interrogatifs :

(117) « **et alors**/ » (Paulette, 3^e nuit)

(118) « **bah alors**\ » (Paulette, 10^e nuit)

Ce type d'emploi est également repéré chez André :

(119) « *mais t(u)'as fini laisse le finir le garçon/ **ben alors**:\ oh: ben faudra qu(e)'tu tu t'embêtes tout le temps comme ça / Ca fait brouillon /* » (André, 1^{ère} nuit)

Alors peut également être employé avec *que* :

(120) « *pourquoi tu viens me faire peur **alors que** c'est rien* » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)

(121) « ***alors que** (0,3 s) **alors que*** » (André, 13^e nuit)

(122) « *et donc euh: tu paniques un peu: à l'heure qu'il est **alors que** moi je peux y arriver* » (André, 15^e nuit)

Dans ces contextes d'emploi il acquiert une valeur transgressive. À l'opposé d'une fonction de déclencheur, ce marqueur discursif peut également agir comme un marqueur discursif d'interruption des somniloquies :

(74)* « ***bon ben alors** bouffez-les\ (0,4 s) bouffez-les* » (Paulette, 10^e nuit)

(123) « *t(u)'es une pute **alors*** » (Sabrina, sous-corpus 2, 1^{ère} nuit)

J'observe également deux occurrences où *alors* est inséré au sein d'un énoncé au conditionnel, dans une construction en *si-alors* :

(124) « *en r(e)'vanche **si** on arrivait xxx (0,4 s) xxx parc(e)'qu'**alors** on voit pas comment on peut faire ?les tests? xxx* » (André 7^e nuit)

(125) « *mais **si** xxx tu veux des sous **alors** xxx* » (Sabrina, sous-corpus 1, 21^e nuit)

Enfin, de manière exceptionnelle, j'observe un emploi contigu avec un adverbe temporel :

(126) « *mais c'est pire en pire **alors maintenant** les gens m'agressent comme ça en me disant que j'ai pu xxx ils ont soif ou:* » (André, 2^e nuit)

6.3 Le marqueur *(et) p(u)is*

Sur les 62 *puis* relevés les trois-quarts sont produits par André et 23 d'entre eux se rencontrent sous la forme *(et) pis*. De la même manière que le marqueur discursif *quand même*, l'utilisation de ce petit mot du discours apparaît comme une spécificité propre à André. Aucun

(*et*) *p(u)is* n'occupe un rôle de déclencheur de somniloquies et n'est retrouvé chez Paul. D'un point de vue syntaxico-sémantique, Maj-Britt Hansen Mosegaard, note que le sens temporel du *puis* s'efface peu à peu au profit de celui d'unité additif voire de véritable conjonction (Hansen, 1995), comme l'illustre les deux catégories d'emploi suivantes :

- Le *puis* marquant une succession explicite ou possible dans le temps :

(127) « **pis** après ça dépend du contexte politique hein de » (André, 8^e nuit)

(128) « oh la meuf elle m'éclate le bras autour **puis** après elle se plaint » (Sabrina sous-corpus 1, 16^e nuit)

Ici 2 *puis* sont suivis de l'adverbe *après*.

(129) « ensuite tu le dés +> tu la désinsères (0,5 s) **puis** tu le mets dans le:+comment ça s'appelle/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)

(130) « xxx continue pèle l'orange **puis** j(e)'la mange xxx » (Paulette, 9^e nuit)

(131) « moi j(e)'vais m(e)'lever **pis** j(e)'vais aller l(e)'voir » (André, 11^e nuit)

(132) « tu +> ça va mal finir j(e)'te préviens moi j(e)'sors une arme c(e)'tte fois hein **pis** j(e)'tape » (André, 23^e nuit)

(133) « oh ah ouais **puis** t'(u)avais pas ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 2, 16^e nuit)

- Le *puis* n'indiquant pas de succession dans le temps :

(134) « mais c'est pas grave c'est pas grave t'(u)iras boire un coup (0,5 s) **puis** tu seras comme ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)

(135) « c'était pas prévu comme ça du jour au lendemain **puis** y avait qu'à prévoir **et puis** voilà (0,4 s) **puis** je pars pas je suis encore mieux » (Sabrina sous-corpus 1, 28^e nuit)

(136) « et **pis** ne m'faites pas ce ce genre de là hein » (André, 13^e nuit)

Comme cela est observé dans le corpus de Maj-Britt Hansen Mosegaard, une fonction d'unité conjointe additive est observée dans plus de trois-quarts des occurrences. D'un point de vue sémantique, Maj-Britt Hansen Mosegaard postule que son rôle est d'indiquer que seulement deux éléments sont coordonnés et qu'ils doivent être interprétés comme pertinents séparément (Hansen, op.cit.). Fait très intéressant, elle précise également que *puis* en tant que dernier élément d'une coordination implique un élément antérieur à sa formulation lorsqu'*ensuite* indique la postériorité. Appliqué à la somniloquie, la formulation d'un (*et*) *p(u)is* en début

d'IPU indiquerait donc qu'un énoncé antérieur à l'épisode de somniloquie a été formulé au cours de l'interaction onirique qui n'aurait pas été extériorisé, démontrant ainsi que toutes les paroles du sujet rêveur ne le sont pas systématiquement. Toutefois aucune configuration de ce type-là n'a été repérée dans le corpus.

7 Le cas particulier de *mais* : des concepts de marqueur et connecteur discursifs à celui d'opérateur discursif

Mon analyse des *petits mots* du discours dans la somniloquie m'a emmené à analyser certains d'entre eux et à rencontrer beaucoup d'appellations pour les qualifier. Mais les termes de *marqueurs* et de *connecteurs discursifs* apparaissent comme les plus récurrents. Selon des auteurs tels que Jesús F. Vásquez Molina, bien qu'ils apparaissent fréquemment comme synonymes, le terme de *connecteur* « reste trop lié à la connexion entre deux énoncés et donc au rôle originaire de lien entre des énoncés » (Vásquez Molina, 2018, p. 689). Là où cette appellation apparaît comme trop précise et limitante, le terme de *marqueur* quant à lui apparaît trop général, trop englobant et « suggère plutôt les traces que ces mots laissent dans la surface énonciative » (Vásquez Molina, op.cit., p. 689). C'est pourquoi le terme d'*opérateur* tend aujourd'hui à être de plus en plus utilisé au regard du « rôle dynamique de ces unités et [du] caractère essentiellement actif des opérations réalisées » que ce concept accompagne (Vásquez Molina, op.cit., p. 689). Ces opérateurs jouent donc un rôle important dans l'analyse des conversations par les liens conceptuels qu'ils instituent entre les éléments du monde résultant « d'opérations de pensée, qui construisent des rapports de sens entre les êtres, les propriétés et les actions. C'est pourquoi ce lien est qualifié de « logique », qualificatif également employé à l'égard de l'*opération* (elle même logique) qui relie entre elles ces éléments » (Charaudeau, 1992, p. 495). Ce concept d'*opération logique* intrinsèque à ces petits mots du discours a été abordée implicitement tout au long de l'analyse des marqueurs discursifs, mais d'une façon plus marquée avec *donc*, *alors* et *puis*, marqueurs discursifs parmi les plus à même de recouvrir des natures et des fonctions différentes. Je propose, dans cette dernière sous-partie, de me pencher sur le petit mot *mais* qui apparaît comme celui le plus fréquemment produit au sein de mon corpus :

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André	Total
2	75	16	22	69	184

Tableau 15 : Répartition des *mais* par sujet

Mais apparaît comme le mot le marqueur discursif le plus fréquent et constitue par exemple le 6^e mot le plus récurrent dans le sous-corpus 1 de Sabrina. Sur ses 184 occurrences au sein du corpus, *mais* apparaît comme déclencheur de somniloquie dans 39 des cas, soit 2 fois sur 10. Toutefois, des disparités importantes apparaissent entre les sujets. En effet, là où le *mais* n'est déclencheur que dans 7,2 % de ses emplois chez André, il l'est dans un quart des cas chez Sabrina (sous-corpus 1), dans près de deux tiers des cas chez Paulette, et près de 7 fois sur 10 dans le 2^e sous-corpus de Sabrina. Ainsi compte tenu du nombre important de *mais* formulés et des différences inter-individuelles pointées concernant son rôle de déclencheur, je propose de procéder à une analyse sujet par sujet où je tenterai de dégager les macro-fonctions et types fonctionnels des *mais* formulés. Les emplois seront illustrés chez Paul et dans le premier sous-corpus de Sabrina, ce qui permettra ainsi de faire une synthèse de ses emplois pour le deuxième sous-corpus, puis chez Paulette et André.

Emmanuèle Auriac-Slusarczyk, Aline Delsart et Julie Pironom à la lumière d'une revue de littérature exhaustive sur les emplois fonctionnels de *mais* dégagent 3 macro-fonctions essentielles – interactionnelle-interlocutive, logico-argumentative à valeur adversative¹¹⁰, logico-sémantique – et 12 types fonctionnels (Auriac-Slusarczyk et al., 2021). Toutefois, l'accès au contexte d'énonciation dans le cadre de la somniloquie complique sérieusement cette entreprise de classification voire est même rendue impossible dans la majorité des emplois de *mais*. Un premier constat peut d'ores et déjà être opéré. En effet, il est fort probable que dans les cas où le *mais* est employé comme déclencheur de somniloquies, celui-ci occupe une fonction « interactionnelle, interlocutive ». La fréquence de cette macro-fonction devient donc égale à celle précédemment renseignée où le *mais* est déclencheur. Cette fonction occupe donc une place importante au sein de la somniloquie hormis chez André. Des caractéristiques inter-individuelles dans l'emploi de ce marqueur sont relevées, que je me propose maintenant d'étudier.

7.1 Sous-corpus de Paul

Pour rappel, 2 *mais* sont produits par ce sujet, ce qui est relativement important au regard du nombre total de mots produits. Ces deux *mais* ont une macro-fonction interactionnelle, interlocutive et jouent un rôle de phatique qui vient accentuer l'exclamation produite :

¹¹⁰ Fonction d'opposition à laquelle *mais* est habituellement rattachée, notamment au sein des grammaires traditionnelles

(137) « putain **mais** c'est pas possible\ » (Paul, 7^e nuit)

7.2 Sous-corpus 1 de Sabrina

Dans ce sous-corpus, 18 des 75 occurrences de *mais* constituent des déclencheurs de somniloquies. L'analyse de ces 18 déclencheurs montre que tous sauf un (un ponctuant) occupent une macro-fonction interactionnelle, interlocutive. Parmi les 17 autres, la quasi-totalité d'entre eux ont une fonction plus précise de phatique et accompagnent une exclamation ou une interrogation. Parmi eux je repère une forme figée en *mais oui* :

(138) « **mais oui** mon cœur je vais venir te chercher à la gare » (Sabrina, Sous-corpus 1, 31^e nuit)

J'observe également quelques rares occurrences où le *mais* peut jouer un rôle de réactif à une parole ou un comportement :

(139) « **mais** tu sais Sam xxx » (Sabrina, Sous-corpus 1, 9^e nuit)

Cette fonction phatique se retrouve également au sein de nombreux énoncés où *mais* n'est pas le premier mot formulé mais constitue une unité contiguë à une interjection ou à d'autres énoncés :

(140) « oh **mais** il va plus être frais du tout » (Sabrina, Sous-corpus 1, 5^e nuit)

(141) « putain **mais** il est fou\ » (Sabrina, Sous-corpus 1, 32^e nuit)

(142) « **mais oui** bien sûr\ » (Sabrina, Sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

(143) « **mais** il est con/ ou il le fait exprès/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

Par ailleurs, il apparaît également que *mais* apparaît dans des locutions figées de type *oui/non mais* où prévaut là aussi une fonction interactionnelle au détriment de son sens argumentatif. Cette configuration est observée à 5 reprises :

(144) « c'est méchant **non mais** tu lui dis pas un truc comme ça oh » (Sabrina, Sous-corpus 1, 32^e nuit)

Plusieurs *mais* semblent également être de type réactif, formulés en réaction à ce qui vient d'être dit ou fait :

(145) « xxx (0,4 s) **mais oui** je vois » (Sabrina, Sous-corpus 1, 14^e nuit)

(146) « allez (0,5 s) **mais** moi je vous descends » (Sabrina, Sous-corpus 1, 15^e nuit)

(147) « **mais** c'est toi qui m'as tordu le bras autour » (Sabrina, Sous-corpus 1, 16^e nuit)

dans lequel on peut deviner et presque entendre la voix de l'interlocuteur-riche. Enfin, si une large majorité de *mais* ont une macro-fonction interactionnelle, interlocutive, d'autres semblent avoir une macro-fonction logico-argumentative à valeur adversative dont la quasi-totalité apparaissent comme des ponctuants formulés en appui du discours de la somniloque :

(148) « *mmh peut-être mais bon en tout cas* » (Sabrina, Sous-corpus 1, 18^e nuit)

7.3 Sous-corpus 2 de Sabrina

Sur les 11 déclencheurs de somniloquie relevés, 6 d'entre eux sont des phatiques et 3 apparaissent comme des réactifs, tous ayant une macro-fonction interactionnelle. En revanche, les deux formes restantes permettent à la somniloque d'exprimer son point de vue et revêtent donc une macro-fonction logico-argumentative à valeur adversative :

(149) « *mais je suis sûre que xxx* » (Sabrina, Sous-corpus 2, 5^e nuit)

Enfin, parmi les *mais* restant, je relève également à nouveau un phatique ainsi que des ponctuants :

(150) « *on pff on peut parler de sa vie mais +>* » (Sabrina, Sous-corpus 2, 10^e nuit)

7.4 Sous-corpus de Paulette

7 déclencheurs de somniloquie sont repérés chez Paulette parmi lesquels 4 d'entre eux sont des phatiques. Un *mais* s'inscrivant dans un phénomène de modalisation et un réactif sont observés de même qu'un ponctuant :

(151) « *mais tu vois* » (Paulette, 1^{ère} nuit)

Les autres formes comprennent une majorité de phatiques bien que quelques ponctuants soient également relevés :

(152) « *oui mais enfin on travaille* » (Paulette, 23^e nuit)

Ainsi, comme pour Sabrina et Paul, la grande majorité des *mais* formulés possèdent une macro-fonction interactionnelle, interlocutive au détriment de la fonction habituelle assertive qu'on lui attribue.

7.5 Sous-corpus d'André

Il est intéressant de confronter ces observations au sous-corpus d'André qui détone par

rapport aux 3 autres. Différence notable avec les autres sujets, les *mais* identifiés ne constituent que très rarement des déclencheurs de somniloquie. Sur les 7 fois où cela est observé, le *mais* est un phatique à deux reprises et un ponctuant lors de deux autres reprises. La dernière occurrence ne peut être définie en raison de la qualité audio de l'enregistrement. Dans 7 autres cas, la forme figée *non mais* (6 fois) et *oui mais* est observée dont l'une agit comme un déclencheur :

(153) « *non mais on f(ai)'sait comme ça euh: c(e)'que j'avais acheté xxx* » (André, 4^e nuit)

2 formes phatiques en *ah mais*, *hé mais* sont également observées. Je repère également une dizaine de réactifs produits en réaction à ce qui semble avoir été dit et quelques *mais* produits dans un contexte de modalisation. Mais l'immense majorité des *mais*, à défaut d'un accès au contexte complet de l'interaction, me semblent être des ponctuants, qui « ponctuent » et agissent comme support au discours du somniloque. Ils permettent à André de tenter de lier et de fluidifier les différentes IPU même si elles n'entretiennent pas souvent des liens entre elles, autrement dit de « rebondir plus ou moins heureusement de formulation en formulation » (Bouchard, 2002, p. 66).

7.6 Synthèse de l'utilisation du *mais* dans la somniloquie

L'analyse de ce *petit mot* du discours a permis dans un premier temps de montrer sa fréquence au sein des épisodes de somniloquie et ce chez l'ensemble des sujets. S'il constitue un déclencheur de somniloquies très fréquent chez Sabrina et Paulette, ce n'est pas le cas chez Paul et chez André, ce qui révèle des différences inter-individuelles dans son contexte d'énonciation. Par ailleurs, ces différences sont également observées dans la macro-fonction et la typologie des *mais* formulés. En effet, si une macro-fonction interactionnelle, interlocutive est majoritairement observée chez Paul, Sabrina et Paulette au détriment de sa fonction habituellement assertive, les *mais* formulés chez André semblent agir comme des supports du discours ponctuant l'enchaînement parfois rapide de ses somniloquies.

8 Conclusions sur les petits mots du discours dans la somniloquie

Tout au long de leurs productions et quel que soit le type d'interactions déployées, les somniloques produisent un nombre important de petits mots variés et aux fonctions différentes. Qu'on les appelle connecteurs, marqueurs ou opérateurs discursifs, tous fournissent par leur utilisation et leur fréquence dans la somniloquie des indications sur la structure globale des

interactions et sur l'articulation des énoncés produits. Au-delà, ils sont également une preuve supplémentaire de la co-construction de la parole somniloque. Les interjections, constituent même des déclencheurs privilégiés de somniloquies. Enfin, l'utilisation de certains d'entre eux semblent être la spécificité de certains somniloques.

Les chapitres 3 et 4 ont été l'occasion de mieux cerner les interactions somniloques et de fournir plus ou moins implicitement des informations et des indications sur leur nature et leur coloration agonale, mais également sur la nature de leurs interlocuteur·rice·s oniriques.

Afin de préciser ces derniers éléments et plus précisément les types de relation qui lient les différents protagonistes oniriques, je propose dans le chapitre suivant d'investiguer la notion de relation horizontale et d'une manière plus générale la gestion de la relation interpersonnelle dans la somniloquie.

Chapitre 5

La relation horizontale et la gestion de la relation interpersonnelle dans la somniloquie

Dans les parties précédentes, l'analyse a porté sur la description de l'organisation structurale des somniloquies et leur cohérence interne afin de tenter de révéler des particularités chez certains somniloques ainsi que des règles spécifiques au discours somniloque. L'analyse réalisée des genres et des types discursifs plaide, pour une grande partie des épisodes de somniloquie, en faveur d'interactions ou d'événements de communication de type conversations quotidiennes entre personnes proches. Selon la coloration agonale qu'elles peuvent prendre, ces conversations se transforment fréquemment en discussions ou en disputes au cours desquelles les somniloques peuvent faire usage de violence verbale.

Au vu des conclusions précédentes et de la nature des interactions observées, il est fort probable que ces mêmes avatars soient des personnes proches de l'environnement physique mais aussi affectif du somniloque. C'est précisément la relation interpersonnelle entre les différents protagonistes de l'interaction somniloque, que ce chapitre propose d'analyser.

La *relation interpersonnelle* peut être abordée selon deux axes principaux et révéler des relations de proximité ou d'éloignement entre les interlocuteur·rice·s (relation horizontale ou de familiarité vs. de distance), mais également des rapports de place et de domination entre eux (relation verticale ou position haute vs position basse). Mais l'expression de la relation interpersonnelle peut également être appréhendée selon une troisième dissociation « conflictuelle vs. consensuelle » également intitulée « agonale vs. inérique » (d'après Francis Jacques cité par Catherine Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 36). Dans cet ouvrage, l'autrice propose une description des deux premiers types de relation à partir d'une analyse des « relationèmes », c'est-à-dire des marqueurs linguistiques de cette relation. Dans cette partie, je propose donc d'analyser plus précisément les éléments susceptibles de renseigner la nature de la relation horizontale entre les somniloques et leurs interlocuteur·rice·s oniriques. Les deux autres aspects de la relation interpersonnelle précédemment décrits seront analysés dans le chapitre suivant consacré à l'étude de la violence verbale dans le sommeil.

1 Les marqueurs non verbaux et paraverbaux de la relation horizontale chez les somniloques

1.1 Réflexion autour de la notion de distance, des gestes, de la posture, du regard et du débit dans le sommeil

Parmi les marqueurs témoignant de la relation horizontale, et donc de la distance ou de la familiarité entre les interlocuteur·rice·s, Catherine Kerbrat-Orecchioni distingue les marqueurs non verbaux et paraverbaux des marqueurs verbaux et insiste sur le caractère graduel et normalement symétrique de cette relation. Compte tenu du contexte induit par le sommeil et du caractère unimodal de mon protocole, l'analyse directe des marqueurs non verbaux tels que la distance « physique » entre les locuteur·rice·s, les gestes ou la posture ne peut être réalisée. Toutefois, l'analyse des marqueurs verbaux peut apporter indirectement des informations sur la distance « physique » entre les interlocuteur·rice·s car « plus les interactants sont proches [c'est-à-dire familiers] et plus ils se tiennent près » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 41). Ainsi, il est tout à fait envisageable que le raisonnement inverse soit vrai et que moins les interactions apparaissent comme familières et plus la distance physique entre les interlocuteur·rice·s augmente.

L'analyse de la relation horizontale entre les somniloques et leurs interlocuteur·rice·s peut donc fournir des informations essentielles quant à leur proximité spatiale dans l'interaction onirique. De plus, la somniloquie étant fréquemment accompagnée d'un somnambulisme ou d'un RBD, parasomnies, pour rappel, au cours desquelles l'activité motrice peut être partiellement restaurée, l'intégration d'un enregistrement vidéo apparaît comme nécessaire afin d'analyser l'activité gestuelle et posturale ainsi que les mimiques faciales des somniloques qui accompagnent fréquemment leurs productions verbales (Arnulf et al., 2017). De même que la mobilité oculaire est préservée, que les somniloques ouvrent fréquemment les yeux et suivent du regard les stimuli oniriques, il serait tout à fait envisageable mais complexe, d'étudier les contacts oculaires accompagnant les somniloquies afin de fournir des informations complémentaires quant à la qualité de la « synchronisation interactionnelle » entre les différents partenaires de l'interaction onirique. Dans le cadre de cette étude, limitée à des enregistrements audio, l'analyse des marqueurs non verbaux se limitera à une description « indirecte » mais précieuse, de la distance physique supposée des interlocuteur·rice·s oniriques à partir de la caractérisation du degré de familiarité observé dans les somniloquies.

Parmi les marqueurs paraverbaux, le débit de la parole peut participer également à la

caractérisation de la relation horizontale car il tend à s'accélérer en situation familière et à ralentir en situation formelle, mais il reste difficilement objectivable et son analyse devra faire l'objet d'études spécifiques. En effet, des modifications du débit sont malgré tout audibles lors de la formulation de certaines somniloquies, comme cela est le cas lors de l'explication du processus de formation du miel qu'André expose lors de la 4^e nuit sur plus de 56 IPU, à un débit très clairement plus ralenti que la plupart des autres énoncés formulés. Catherine Kerbrat-Orecchioni mentionne également l'intensité articulatoire et le timbre de la voix comme autres marqueurs et précise que le chuchotement est « la voix de proximité » par excellence (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 43). Or, de nombreuses productions somniloques sont produites selon une intensité et un timbre différents et intègrent une part importante de chuchotements, ce qui laisse présager la présence d'une relation de proximité importante voire intime dans certaines somniloquies et donc dans certaines interlocutions oniriques. Toutefois, compte tenu du contexte physiologique induit par le sommeil et/ou de la position des dormeur·euse·s dans le lit au moment de la production des somniloquies, il est souvent difficile de déterminer avec précision si la baisse de l'intensité des productions est imputable au contexte interactionnel seul ou bien est liée au contexte physiologique et positionnel du somniloque.

1.2 Analyse de l'intensité vocale dans la somniloquie : chuchotement vs. voisement

Tous les sujets de mon étude produisent des chuchotements au cours de leurs épisodes de somniloquie, mais des spécificités sont rencontrées et sont particulièrement marquées. En effet, la quasi-totalité des somniloquies de Paul par exemple, ne sont jamais chuchotées mais sont produites avec une intensité vocale normale voire forte pour certaines d'entre elles. De très rares productions, notamment en début ou fin d'énoncés, sont chuchotées ou mal articulées et n'apparaissent pas comme un chuchotement induit par le contexte interactionnel mais semblent imputables au contexte physiologique induit par le sommeil. L'analyse seule de l'intensité vocale chez ce sujet ne semble donc pas indiquer un rapprochement spatial important avec ses interlocuteur·rice·s oniriques.

De la même manière, André somniloque majoritairement avec une intensité de voix normale voire forte par moment. Bien que de rares énoncés soient accompagnés d'un chuchotement imputable à la situation interactionnelle, nombre d'entre eux semblent plutôt liés au contexte physiologique induit par le sommeil. De plus, en raison de la présence d'une maladie de Parkinson idiopathique chez ce patient, mais également chez Paulette, des précisions doivent être apportées quant à l'analyse de leur intensité vocale. En effet, cette maladie est caractérisée par la présence récurrente d'une hypophonie, c'est-à-dire d'une diminution très franche de

l'intensité vocale et d'une atteinte de la prosodie de leur voix à l'état d'éveil. La voix, dans la MPI, est marquée par une diminution des modulations de la hauteur, de l'intensité, et des modifications du débit (Robert et Spezza, 2005). Ces atteintes se combinent pour former le tableau typique de la dysarthrie parkinsonienne dont la sévérité peut entraîner une atteinte de l'intelligibilité plus ou moins marquée. L'analyse de l'intensité vocale des somniloques atteints de MPI pourrait donc être biaisée en raison des symptômes vocaux de cette maladie. Des baisses importantes d'intensité, des propos chuchotés ou à la limite du chuchotement pourraient être analysés comme une diminution du volume inhérente à la situation interlocutive, mais correspondre en réalité à une manifestation nocturne clinique de cette dysarthrie parkinsonienne. Toutefois, il semblerait que cette dysarthrie disparaisse au cours du sommeil et que la voix des patient·e·s retrouve une qualité normale (De Cock et al., 2007), ce que je n'observe pas systématiquement au sein de mon corpus. En effet, une part non négligeable de propos formulés s'accompagnent d'un maintien d'une importante dysarthrie (notamment chez Paulette) à l'origine de la fréquente inintelligibilité de leurs épisodes de somniloquie. En revanche, il est vrai que de nombreuses productions, et plus particulièrement celles formulées à une intensité « normale » ou « forte » (ou du moins dépassant un certain seuil de décibels), s'accompagnent d'une amélioration très nette de l'intelligibilité. L'augmentation de l'intensité des productions semble ainsi fréquemment corrélée à une meilleure intelligibilité de leurs propos, observation identique à ce qui est observé à l'état d'éveil et à la base des méthodes de prise en soin orthophonique de ces patients et plus particulièrement de la LSVT Loud®¹¹¹. Par ailleurs, plusieurs productions sont relevées où la parole reste parfois très dysarthrique au point de rendre les propos inintelligibles et ce, malgré une élévation significative et parfois importante de l'intensité vocale. Cela est le cas chez André, mais d'une façon nettement plus prononcée encore chez Paulette. La sévérité de la dysarthrie au sein de la somniloquie peut donc varier d'un somniloque à l'autre. De plus, certaines des productions de Paulette pourtant formulées avec une intensité de voix élevée et sans dysarthrie, redeviennent dysarthriques au cours de la formulation de l'énoncé :

(1) « *mais enfin* : ((**non dysarthrique**)) (0,9 s) Danielle ((**non dysarthrique**)) (1,1 s) xxx là quand même xxx ((**dysarthrique**)) (4 s) xxx ((**dysarthrique**)) » (Paulette, 5^e nuit)

Un tremblement vocal est parfois audible et des degrés de sévérité de la dysarthrie semblent se rencontrer car certaines des productions de Paulette apparaissent plus ou moins affectées.

¹¹¹ Protocole de traitement qui vise à une amélioration de la qualité vocale

Toutefois, de nombreux propos sont accompagnés d'une relative préservation de l'articulation et de la prosodie ce qui permet par exemple une identification de l'intention et des émotions liées à l'énoncé :

(2) « *oula la la la il va y avoir du grabuge ((ton satisfait))* » (Paulette, 16^e nuit)

Outre le côté dysarthrique qui accompagne fréquemment les somniloquies de Paulette, de nombreux propos apparaissent comme chuchotés et sont incompréhensibles. Ils semblent plus rattachés aux contextes physiologique et positionnel que réellement imputables au contexte interactionnel. De même, de brusques dévoisements peuvent apparaître au cours des productions et ne semblent pas liés directement au contexte interactionnel :

(3) « *on m'a appris de ne pas xxx pas le droit ((voisé)) de xxx ((chuchote))* » (Paulette, 1^{ère} nuit)

(4) « *fais-moi voir ((voisé)) trente secondes ((chuchote))* » (Paulette, 5^e nuit)

D'autres productions, bien qu'elles soient moins fréquentes que chez Sabrina par exemple, semblent en revanche directement liées au contexte interactionnel et indiquent un rapprochement spatial entre les protagonistes ainsi qu'une intimité plus importante :

(5) « *où est ma culotte ma culotte/ ((voisé)) (0,8 s) oh pas là ((chuchote)) (0,6 s) oh pas là ((chuchote))* » (Paulette, 4^e nuit)

(6) « *oui/ (1,1 s) mais pourquoi/ (1,9 s) ferme la porte ferme la porte ((chuchote)) la porte ?maman ? ferme la porte* » (Paulette, 10^e nuit)

(7) « *ferme ((chuchote)) (0,4 s) ferme ((chuchote)) (1,3 s) le problème xxx ((voisé))* » (Paulette, dernière nuit)

En revanche, de nombreux épisodes de somniloquie formulés par Sabrina sont chuchotés et fournissent des informations sur la relation de distance et de proximité en jeu entre elle et ses interlocuteur·rice·s oniriques. Certains chuchotements, apparaissent également comme étroitement liés au contexte physiologique induit par le sommeil et/ou à sa position dans le lit et ne permettent pas une identification de ses propos. Mais contrairement aux autres sujets, notamment Paul et André, un nombre important de chuchotements semblent produits volontairement et en lien direct avec la situation interactionnelle. Ce qui est très intéressant, c'est que ses chuchotements peuvent concerner une seule IPU isolée par exemple :

(8) « *xxx + tout enfin + pff + j(e)'suis trop conne quoi ((chuchote))* » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

Ils peuvent également s'étendre à toutes les IPU constitutives de l'intervention :

- (9) « avec tout ce qu(e) xxx ((**chuchote**)) (0,6 s) j(e)'pense que sincèrement xxx ((**chuchote**)) (1,6 s) sinon xxx ((**chuchote**)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 28^e nuit)

Mais ils peuvent également ne concerner que quelques IPU au sein d'une intervention composée de plusieurs IPU, où chuchotements et voisements vont s'alterner :

- (10) « tu peux pas vivre comme ça ((**chuchote**)) (1,4 s) tu peux pas juger ((**chuchote**)) (1,9 s) il faut lire le livre complet avant de juger ((**voisé**)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)
- (11) « i(l) s'est éclaté c(e)'lui qui a marché d(e)'dans (1,1 s) il devait être bien dèg en tout cas (0,5 s) vu l'état d(e)'la [m] ((**chuchote**))=vu la hauteur de la merde » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)
- (12) « merci ((**voisé**)) (3,1 s) c'est là où j'habite ((**chuchote**)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)
- (13) « je me suis mis quand même ((**voisé**)) (1,4 s) je ne sais plus où je suis ((**chuchote**)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 35^e nuit)

Enfin, certaines interventions organisées en échanges intègrent plusieurs de ces configurations et alternent ainsi périodes de voisements et périodes de chuchotements :

- (14) « xxx (0,7 s) mais oui je vois (0,4 s) mais c'est pas choquant du tout hein (0,7 s) ça c'est parce qu'il est assis c'est tout mais ((**voisé**)) ça se voit même pas ((**chuchote**)) (0,7 s) oh non il est pas là xxx vous inquiétez pas ((**chuchote**)) (0,55 s) ((**rires voisés**)) (0,78 s) y a pas de soucis moi j(e)'le trouvais trop mignon justement ((**voisé**)) (1,4 s) j(e)'disais que j(e)'m'en branle ((**chuchote**)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)
- (15) « xxx (0,3 s) une normale tu vois/ (3,5 s) ça va toi sinon/ ((**chuchote**)) (1,7 s) ça t(e)'fait pas bizarre d(e)'pas être xxx ((**chuchote**)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)
- (16) « c'(é)'tait pas fait pour + non justement j(e)'me suis dit dans ma tête (0,9 s) p(u)'tain Sab mais comme tu l'as dit ça pourrait se retourner contre toi fais gaffe ou t(u)'sais parce des fois j(e)'m(e)'dit on sait jamais ((**voisé**)) c(e)'que les ?reub ? ((**chuchote**)) (1,5 s) c(e)'que les jeunes (0,6 s) peuvent raconter sur + quand j(e)'lui ai dit euh ((**chuchote**)) (0,2 s) et xxx p(u)'tain mais Sab (1,3 s) une mauvaise signature comme ça ((**chuchote**)) (1,1 s) ça peut se retourner contre toi ((**chuchote**)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)
- (17) « par contre s'il-vous-plaît ((**voisé**)) (1,2 s) s'il-vous-plaît on essaye vraiment de faire attention pour prendre ((**chuchote**)) (1 s) les paquets de: ((**chuchote**)) (0,3 s) ?bons ? ((**chuchote**)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit)
- (18) « hein/ (0,4 s) ?oh ? (0,6 s) bah écoute oui + on peut le dire ((**voisé**)) (0,7 s) bah t(u)'sais ma mère ((**chuchote**)) (0,5 s) ((bruit de bouche)) (1,2 s) elle est: + tellement pas: ((**chuchote**)) (0,8 s)

qu'elle travaille + mal ou quoi c'est (0,4 s) elle s'en fout (1,6 s) elle est tellement pas bonne elle est tellement pas inquiétée par ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 33^e nuit)

Certaines productions apparaissent comme des apartés, des suspensions de l'interaction au cours desquelles la somniloque semble se parler à elle-même notamment dans l'extrait 16. Ainsi, chez Sabrina de nombreuses variations de l'intensité vocale sont révélées, marquées par une alternance entre périodes de voisements et périodes de chuchotements. Ces variations témoignent, dans leur majorité, de fréquents rapprochements spatiaux avec ses interlocuteur·rice·s oniriques et donc d'une relation de proximité. Mais certaines variations de l'intensité semblent associées à des productions qui apparaissent comme adressées directement à elle-même plutôt qu'à un·e interlocuteur·rice onirique. Ces observations sont également réalisées lors de l'analyse du deuxième sous-corpus de Sabrina :

(19) « *oh j'ai eu d(e)'la chance putain ((chuchote)) (5 s) j'ai vraiment eu de la chance* » ... « *fait chier ((chuchote)) (3,5 s) xxx ((voisé))* » (Sabrina, sous-corpus 2, 9^e nuit)

Comme cela a été expliqué dans le chapitre 2, si le fait de somniloquer ne gêne pas particulièrement Sabrina, ses chuchotements en revanche, par le caractère cachotier qu'ils pouvaient revêtir selon elle, la dérangent lors de l'écoute ses enregistrements. Enfin dans le chapitre précédent, l'analyse de l'extrait suivant :

(20) « *en vrai je vais t'expliquer (1,4 s) il est arrivé quelque chose de=de (0,4 s) de très grave ((chuchote)) (1,7 s) je sais pas ((chuchote))* » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)

a démontré que l'utilisation d'une voix chuchotée dans cet épisode laissait à penser que l'information que Sabrina s'apprêtait à délivrer ne devait pas être partagée et pouvait s'inscrire potentiellement dans une activité discursive de type « potin » ou « commérage ».

- Synthèse sur l'intensité vocale dans la somniloquie

Ainsi, même dans le sommeil, la parole et la voix des locuteur·rice·s peuvent être soumises à des modifications en lien avec la situation interactionnelle, comme le démontrent explicitement l'extrait 20 (déjà mentionné dans le chapitre précédent) mais aussi l'extrait suivant :

(21) « *non mais c'est quoi c(e)'bruit/((chuchote))* » (Sabrina, sous-corpus 2, 12^e nuit)

Ici, Sabrina se met à chuchoter probablement pour mieux pouvoir identifier la nature du bruit. Bien que de nombreuses incertitudes demeurent au regard de la qualité audio des

enregistrements et quant à l'impact réel du contexte physiologique et positionnel induit par le sommeil, il apparaît très clairement que certains somniloques sont capables de moduler leur intensité vocale en fonction des contraintes situationnelles et contextuelles imposées par les interactions oniriques qu'ils sont en train de vivre, qu'un rapprochement spatial entre les locuteur·rice·s est possible et que par conséquent la relation horizontale entretenue avec le ou les interlocuteur·rice·s est variable au cours des somniloquies. Bien qu'en proportion les chuchotements soient plus fréquemment rencontrés chez Sabrina par rapport aux autres somniloques, leur fréquence reste néanmoins nettement inférieure par rapport aux propos formulés à une intensité normale ou élevée et ce dans tous les corpus, phénomène probablement en lien avec la nature des actes de langage formulés par les somniloques et dont l'analyse sera réalisée dans le chapitre suivant. Enfin, il apparaît également que l'activation neuronale des circuits de la parole responsable du caractère dysarthrique ou non des productions des patient·e·s somniloques souffrant de MPI n'ait pas encore livré tous ses secrets et l'intensité vocale ne constitue pas le seul moyen d'apprécier la relation horizontale au sein de la somniloquie. Des procédés d'une nature différente peuvent également y participer tels que certains marqueurs verbaux.

2 Les termes d'adresse dans la somniloquie

Vocatif, termes, formes, noms d'adresse, appellatifs, ou encore *apostrophe*, les termes sont nombreux pour décrire ce phénomène et contribuent à accentuer un « flou terminologique » important (Detrie, 2016, p. 11). Pour Catherine Kerbrat-Orecchioni, les termes d'adresse vont rassembler toutes les formes d'expression utilisées pour décrire son ou ses allocutaire·rice·s, tels que les pronoms et les noms d'adresse (Kerbrat-Orecchioni, 1992, d'après Braun, 1988) avant de proposer quelques années plus tard l'expression « formes nominales d'adresse » (FNA) (Kerbrat-Orecchioni, 2010 d'après André-Larochebouvy, 1980). Catherine Detrie dissocie elle aussi *formes* et *termes* d'adresse en précisant que les formes d'adresse ont une caractéristique plus englobante et peuvent inclure également par exemple des pronoms en emploi non interpellatif ou des noms communs d'adresse en emploi désignatif (Detrie, op cit). Pour Delphine Perret, *les appellatifs* ou *formes appellatives* vont revêtir une extension encore plus large et englober tout mot utilisé dans le discours pour désigner une personne qu'elle soit locuteur·rice, allocutaire·rice ou délocuteur·rice (Perret, 1970). Leur rôle est alors d'assurer l'identification d'un référent, d'effectuer une prédication explicite à partir de son sens mais également une prédication de la relation sociale avec la personne désignée. Catherine Kerbrat-Orecchioni, confrontant les ouvrages de Danielle André-Larochebouvy

(1980), de Friedericke Braun (1988) et Delphine Perret (1970), propose une classification des formes d'adresse en sept catégories que j'utiliserai également dans l'analyse des somniloques :

- les noms personnels
- les formes « monsieur / madame / mademoiselle »
- les titres honorifiques
- les noms de métier et de fonction
- les termes relationnels (relation de parenté, affective, professionnelle ou de quelque nature),
- les labels
- et enfin les termes affectifs à valeur positive (mots doux) ou négative (insultes) auxquels j'adjoindrai le terme *axiologique*.

Je compléterai également ce travail de classification en évoquant les travaux d'Emmanuel Defay (2010) qui propose de classer les formes d'adresse relevées selon leur fonction :

- organisationnelle, c'est-à-dire dans le cadre d'un éloignement spatial de l'interlocuteur·rice, d'un relâchement de son attention et la sélection explicite de l'allocutaire·rice
- de renforcement ou d'accompagnement d'un acte de langage
- ou enfin, à fonction relationnelle dominante.

Dans la perspective interactionniste qui est la mienne, et dans un souci de décrire le plus précisément possible les processus en jeu dans la somniloquie, il me paraissait pertinent de ne pas circonscrire l'analyse seulement aux formes *pures* d'adresse mais de commencer à entrevoir par le biais de leur analyse, la façon dont les somniloques peuvent intégrer *l'autre* dans son discours et d'étudier la manière dont cette gestion de l'altérité peut contribuer à renseigner la relation entretenue entre les somniloques et leurs interlocuteur·rice·s onirique·s. Cette dissociation s'est imposée rapidement car il m'est apparu que si les somniloques peuvent s'adresser fréquemment et directement à leurs interlocuteur·rice·s onirique·s, ils peuvent également s'adresser à eux·elles pour parler d'un.e autre non directement présent·e dans l'interaction, mais également se parler à eux-mêmes. C'est ainsi que des formes plus générales et englobantes d'adresse, se rapprochant de la définition *des appellatifs* fournie par Delphine Perret (1970) seront utilisées.

Plus précisément, je m'attarderai dans cette étude sur les formes d'adresse et l'utilisation des pronoms mais aussi des adjectifs possessifs susceptibles de renseigner la relation de proximité entre les interlocuteur·rice·s oniriques. L'analyse réalisée englobera donc tous les mots utilisés par les somniloques pour désigner *l'autre* dans leur discours.

2.1 Les prénoms

L'analyse des appellatifs dans la somniloquie démontre l'utilisation privilégiée des prénoms, hormis chez Paul, qui n'en formule aucun :

- (22) « *GENial* ((ton ironique)) (1,6 s) on en fait tout le temps **Jean** » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)
- (23) « mais tu sais **Sam**¹¹² hein/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 9^e nuit)
- (24) « **Kévin**¹¹³ mais c'est pas possible\ » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)
- (25) « mais pas **Hélène**¹¹⁴ parce que (0,5 s) **Hélène** elle a vraiment (0,5 s) m : mais sans l'extracteur de jus ((rires)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)
- (26) « **Yohan**¹¹⁵ (0,5 s) j'ai pas écouté excuse-moi » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)
- (27) « t(u)'es pas allé voir (0,8 s) j(e) suis déçue j(e) pensais qu(e) t(u)'aurais été voir + **Kévin** » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)
- (28) « mais **Sarah**¹¹⁶ (1,7 s) tu allais faire quelque chose/ (1,1 s) à quelle heure/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)
- (29) « **Nico**¹¹⁷ il faut peut-être payer le parking » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)
- (30) « **POULETTE** (2,5 s) **GINETTE**\ » (Paulette, 5^e nuit)
- (31) « **Helena** (1,4 s) ça va (7,7 s) il va xxx (0,36 s) où ça/ » (Paulette, 6^e nuit)
- (32) « euh : euh **Éric** euh pas **Éric** euh: » (Paulette, 15^e nuit)
- (33) « euh: **Marine** ils sont en galère parce que la cop » (André, 1^{ère} nuit)
- (34) « euh écoute **Paul** euh: ça va mal se passer : parc(e)'que si tu veux pas + signer ça veut dire que tu veux pas donner » (André, 7^e nuit)
- (35) « **Martin** (2,8 s) **Martin** ton père/ » (André, 10^e nuit)
- (36) « **Vic+torine** » (André, 13^e nuit)
- (37) « arrête **Joseph** vous avez rien hein » (André, 14^e nuit)

¹¹² Surnom du frère de Sabrina

¹¹³ Prénom du compagnon de Sabrina avec qui elle ne vivait pas encore au moment des enregistrements

¹¹⁴ Prénom de la colocataire de Sabrina au moment des enregistrements

¹¹⁵ Probablement le prénom d'un élève selon ses dires

¹¹⁶ Prénom de la sœur de Sabrina

¹¹⁷ Ce prénom lui évoque celui d'un élève

Bien que l'utilisation du prénom comme forme d'adresse traduise dans la plupart des énoncés relevés une proximité avec l'interlocuteur·rice, son utilisation conjointe avec le pronom personnel *vous* ou le patronyme, contribue à atténuer cette proximité relative :

- (38) « *la séparation + vous arrêtez tout **Simone*** » (Paulette, 14^e nuit)
- (39) « *xxx ((chuchote)) (2,8 s) vous êtes fort **Alain*** » (Paulette, 16^e nuit)
- (40) « *c'est vraiment **Pierre Niney*** » (Sabrina, sous-corpus 1, 20^e nuit)

Si la majeure partie des prénoms employés sont utilisés pour désigner l'allocutaire·rice, certains d'entre eux désignent également un·e délocuteur·rice :

- (41) « *y aura **Kevin** aussi* » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)
- (42) « *et on s(e) disait (1,8 s) avec **Quentin** et xxx* » (Sabrina, sous-corpus 1, 12^e nuit)
- (43) « *c'est exactement celle que j'ai faite à **Émilien**¹¹⁸ la dernière fois quand il m'a parlé et que j'ai voulu* » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)
- (44) « *j'espère qu(e)'ça cesse (0,6 s) j'espère que t(u)'y restes (2,7 s) les restes **d'André** ne seront pas xxx* » (Paulette, 12^e nuit)
- (45) « ***Francine** il téléphonait à **Francine** il était euh:* » (André, 4^e nuit)
- (46) « ***Véro** elle sait pas parce que xxx* » (André, 31^e nuit)

2.2 Les hypocoristiques

Certains des termes employés, d'une nature hypocoristique, témoignent également d'un très fort rapprochement voire d'une intimité entre les deux interlocuteur·rice·s :

- (47) « ***bébé** (1,2 s) combien de fois il faudra que je te dise que je déteste le poisson + putain je déteste les sardines+ je déTESTe tout ce qui est putain de maquereaux* » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)
- (48) « *mais oui **mon cœur** je vais venir te chercher à la gare* » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)
- (49) « *mais non j(e)'te r(e)'demande pas de (2,7 s) **bébé** (0,6 s) baisse + baisse baisse baisse baisse* » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)
- (30)* « ***POULETTE** (2,5 s) **GINETTE*** » (Paulette, 5^e nuit)

¹¹⁸ Camarade de promo de Sabrina

Il est très intéressant de voir comment Paulette semble intégrer les réactions de son interlocuteur·rice et parvient à gérer et à adapter son comportement en fonction de ces dernières, comme le démontre l'extrait 30 où elle interpelle dans un premier temps son interlocutrice à l'aide d'un terme de nature hypocoristique puis à l'aide de son prénom quelques secondes plus tard, constatant probablement que son interpellation a échoué. Cet exemple peut être assimilé à une forme d'adresse à fonction organisationnelle dans l'interaction, puisque formulée dans le but de sélectionner précisément l'allocutrice.

2.3 Les labels

Plusieurs labels sont également repérés dont l'appellatif *meuf* fréquemment produit par Sabrina, employé pour qualifier une seule ou plusieurs allocutrices :

- (50) « *nan juste pour info même moi je connais pas les vôtres **les meufs** et j'arrive toujours pas à vous différencier tellement vous m'avez vue ((rires))* » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)
- (51) « *on n'arrive pas à remettre le truc **Hélène** donc tu le feras puisque tu as été (0,7 s) si intelligente pour le défaire et pour le couper ((ton ironique)) (1,4 s) mais c'est toi qui m'as tordu le bras autour (1,5 s) ((gémissement)) oh **la meuf** elle m'éclate le bras autour puis après elle se plaint* » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)
- (52) « *moi j'en ai marre + y a vraiment trop **de filles** + **des meufs*** » (Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit)
- (53) « *oh:: oh la la mais elle est folle **la meuf*** » ... « *oh comme j'ai eu peur putain **du mec** qui y a là-haut* » (Sabrina, sous-corpus 1, 28^e nuit)
- (54) « *j'ai jamais vu **ce mec** pourtant* » (Sabrina, sous-corpus 1, 22^e nuit)
- (55) « *mais t(u)'as fini/+laisse finir **le garçon*** » (André, 1^{ère} nuit)

Si dans l'extrait 50 la fonction du label familial *meuf* peut apparaître comme fédératrice renforçant le lien entre Sabrina et ses allocutrices, son emploi apparaît plutôt péjoratif dans les extraits 51, 52 ou encore dans l'extrait 53 comme l'atteste le qualificatif « folle » produit de façon contiguë. Fait intéressant, dans l'extrait 52 Sabrina semble se corriger et remplacer le premier terme d'adresse « filles » moins familier par le label « meuf » sûrement en lien avec l'exaspération que ces dernières semblent générer chez elle (« j'en ai marre »), ce qui témoigne une nouvelle fois de l'élaboration et du feed-back *on-line* au cours de la somniloquie.

Dans l'extrait 51, le label suit un premier terme d'adresse réalisé à partir du prénom de l'allocutrice. Ce glissement réalisé renforce le changement de place d'allocutrice à délocutrice opéré par Sabrina probablement dans un but de disqualification de son interlocutrice, à moins

que cet énoncé ne soit pas adressé si ce n'est à elle-même.

Cela démontre plus généralement que la place d'allocutaire·rice accordée par les somniloques dans leurs énoncés n'est pas figée et peut évoluer en délocuteur·rice par exemple, au fur et à mesure des énoncés et des éventuelles stratégies discursives déployées par les somniloques.

2.4 Les termes relationnels

Plusieurs termes relationnels de parenté, amicaux et affectifs sont également repérés chez chacun des sujets :

- (56) « pour 15 euros **maman** » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)
- (57) « ça va **les gars**/ » (Paul, 1^{ère} nuit)
- (58) « allez salut j(e)'vais voir **un autre Coco** ciao » (Paul, 7^e nuit)
- (59) « bah t(u)'sais **ma mère** ... » (Sabrina, sous-corpus 1, 33^e nuit)
- (60) « **la sœur de Naomi**¹¹⁹ elle va dire ah n'en fait pas trop xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit)
- (61) « et tu dis que tu veux chanter avec **ma meilleure amie** c'est pas vrai elle xxx pas » (Sabrina, sous-corpus 2, 12^e nuit)
- (62) « oui bah c'est bon j'ai compris j'ai compris voilà y a **ta maman** (0,7 s) qui veut que je vienne te chercher » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)
- (63) « pourquoi à **votre femme**/ » (17^e nuit) ... « euh **mon mari mon mari** n'assistera pas tu viendras chez moi sans **son mari** hein » (Paulette, dernière nuit)
- (64) « c'est **le frère de xxx** ((prénom)) » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (65) « **toute la famille** tout me manque qui me tournait le dos » ... « je xxx parc(e)'que j'ai **des gosses** qui sont en + prison (1,2 s) j'ai **un fils** qui doit être en prison et : un un autre xxx en prison » (André, 1^{ère} nuit)
- (66) « ou si j'étais à la place d'un **d(e)'mes camarades ou camaradE**: » (André, 2^e nuit)
- (67) « où est **uncle** xxx ((terme d'adresse))/ (0,6 s) il s'entraîne à côté de moi (1,6 s) salut **uncle** xxx ((terme d'adresse)) (5,9 s) pour finir + oh no xxx » (Paul, 14^e nuit)

Dans ce dernier extrait, l'un des rares extraits contenant des appellatifs formulés par Paul, les deux formes d'adresse sont des termes relationnels de parenté et accompagnent tous deux la

¹¹⁹ Sabrina ne connaît pas de Naomi

réalisation d'un acte de langage, mais ont deux fonctions différentes. Le premier terme est inclus dans une question comme en témoigne l'intonation et la présence de l'adverbe de lieu. L'énoncé est formulé dans le but d'obtenir une information – la localisation spatiale d'un délocuté – et revêt donc une fonction désignative.

La question est immédiatement suivie d'une réponse, ce qui fait basculer les interventions dans un échange et une paire adjacente de type question/réponse, gérés directement par le somniloque. Ainsi, soit la question est auto-adressée ce qui témoignerait alors de l'extériorisation d'un langage intérieur ou bien cette question est adressée à un allocataire différent du somniloque qui prend alors en charge l'énonciation des propos de son interlocuteur. Le cas échéant cela démontrerait que les somniloques peuvent également extérioriser les propos de leur interlocuteur·rice onirique.

Le deuxième terme s'apparente plus à une forme nominale d'adresse associée aux rituels de politesse¹²⁰ (André-Larochebouvy, 1980 ; Braun, 1988 ; Perret, 1970) et s'adresse donc directement à l'allocataire. Le *salut* formulé qui accompagne le terme d'adresse renforce l'hypothèse d'une certaine proximité relationnelle avec son interlocuteur.

Ainsi, s'il apparaît que l'allocataire·rice peut devenir délocuteur·rice comme cela a été observé chez Sabrina dans l'extrait 52, ou encore chez André :

(58) * « allez salut j(e)'vais voir **un autre** *Coco* ciao (2,4 s) **le gars** i(l) tourne la tête » (André, 7^e nuit)

il semblerait également que l'inverse se produise et que le·la délocuteur·rice puisse devenir allocataire·rice, ce qui renforce encore l'hypothèse selon laquelle la place de l'interlocuteur·rice au sein des somniloques n'est pas figée au cours de l'énonciation.

2.5 Les affectifs et axiologiques à valeur positive ou négative

Certains appellatifs utilisés à l'égard de l'allocataire·rice ou du·de la délocuteur·rice apparaissent comme des axiologiques négatifs :

(68) « oh tu t(e)'calmes hein\ (0,6 s) espèce de **bouffonne** va\ » (Paul, 10^e nuit)

(69) « pauvre **con** va\ » ... « (e)spèce de p(e)'tit **con** » (André, 5^e nuit)

(70) « espèce de **connard** » (André, 6^e nuit)

¹²⁰ Le phénomène de politesse linguistique sera analysé dans le chapitre suivant.

- (71) « p(e)'tit **merdeux** » (André, 24^e nuit)
- (72) « eh ben (0,2 s) c'est **le seul con** qui traîne autant longtemps » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)
- (73) « s'il-te-plaît quoi putain la blague qu'elle a osé te dire ça **la conne** » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)

Ces appellatifs sont insérés plus globalement au sein d'actes de langage condamnant l'être¹²¹ qui peuvent être plus précisément assimilés à des insultes¹²² comme en témoignent les termes *espèce de, pauvre, p(e)tit* formulés ainsi que le ton employé dans les extraits 68, 69, 70 et 71. Alors que celle formulée au sein de l'extrait 72 apparaît comme une insulte adressée à un tiers absent, celle formulée dans l'extrait 73 peut être associée à une insulte dite de connivence. Bien qu'elle concerne elle aussi une tierce absente, elle a comme effet de signaler à son interlocuteur·rice son soutien quant à l'offense qu'il·elle a pu subir.

Par ailleurs, un seul exemple de terme affectif à valeur positive est repéré :

- (74) « p(e)'tite **fillette** xxx » (André, 7^e nuit)

2.6 Les formes en madame/monsieur

Si de nombreux appellatifs laissent présager une relation de proximité avec l'allocutaire·rice, les formes suivantes indiquent une distance plus marquée, bien qu'ils restent rares :

- (75) « c'est juste que: pour pour quelle raison qu'il faut venir **madame**/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 15^e nuit)
- (76) « deux fois **monsieur** pour rien » (André, 9^e nuit)
- (77) « ca va très bien **madame** » (André, 12^e nuit)
- (78) « de: i(ls) vont arriver bientôt pa(r)c(e)'que comme j'ai eu mauvaise inspection l'aut(re) fois (2 s) et p(u)is qu(e)'**monsieur**: » ... « euh bonsoir **m(on)'sieur Chirac** vous êtes magnifique » (André, 30^e nuit)
- (79) « je suis rentré comment **Madame [Musso]**/ » (André, 2^e nuit)
- (80) « ?ben ? **monsieur [bali]** i(l) m'a dit c'est: » (André, 4^e nuit)
- (81) « trop p(e)'tit=vous m(e)'prenez toujours pour plus bête qu'une autre **madame Bonor** » (Paulette,

¹²¹« actes de langage au moyen desquels un locuteur exprime une insatisfaction à propos d'une caractéristique d'un individu, qu'il soit présent ou absent » (Laforest et Moïse, op.cit., p. 89)

¹²² Les caractéristiques de l'insulte seront plus amplement discutées dans le chapitre suivant

4^e nuit)

Cette distance est accentuée dans l'extrait précédent par l'utilisation du pronom personnel *vous*. Outre l'allocutaire·rice, ces formes peuvent également concerner un·e délocuteur·rice :

- (82) « bah purée pfiou s'il est tout le temps comme ça **le monsieur** » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)
- (83) « du coup j(e)'lui dit euh: (0,9 s) à **madame** Val +> à **madame**: Valdahon (1 s) j'ai dit on xxx pas en fait c'est des CM en: en novembre » (Sabrina, sous-corpus 1, 19^e nuit)
- (84) « je pense aussi que: (0,7 s) euh :+**madame** : (0,4 s) putain je sais plus comment elle s'appelle du coup (0,8 s) elle viendra au mémoire/ celle que j(e)'t'avais dit qui f(ai)sait **ma prof** » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)
- (85) « ah oui lui **le monsieur** aussi là donc j'ai envie que les ca » (Sabrina, sous-corpus 2, 10^e nuit)
- (86) « vous êtes bien chez **monsieur et madame Dupont** » (Paulette, 13^e nuit)

2.7 Autres appellatifs

D'autres appellatifs de nature variée sont relevés dans le corpus et peuvent concerner un·e ou plusieurs délocuteur·rice·s contribuant ainsi à faire osciller la relation interpersonnelle entre proximité et éloignement. A plusieurs reprises l'appellatif *gens* est sollicité au sein des épisodes de somniloquie :

- (87) « ça c'est que tu connais **des gens** mais sinon » (Sabrina, sous-corpus 1, 23^e nuit)

parfois répété dans 2 IPU successives ou à plusieurs reprises au sein de la même IPU :

- (88) « y a **des gens** qui ont pas envie d'être serrés (3 s) pauvres **gens** » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)
- (89) « mais c'est pire en pire alors maintenant **les gens** m'agressent comme ça en me disant que j'ai pu xxx ils ont soif ou » ... « **les gens d(e)'cinquante ans** c'est **des gens** vieux » (André, 2^e nuit)

D'autres concernent des êtres vivants non humains :

- (90) « elles font quoi ces **vaches** à côté-là/ » (Sabrina, sous-corpus 2, 5^e nuit)

Une nouvelle formes d'adresse est relevée chez Paulette et s'apparente à la catégorie des titres honorifiques :

- (91) « oh + **championne** \ ((rires)) » (Paulette, 15^e nuit)

Mais ce qui est d'autant plus marquant et exceptionnel dans le corpus, c'est que certains appellatifs employés peuvent également désigner explicitement les somniloques.

(92) « c'est pas mal [*patronyme du somniloque*] (0,3 s) c'est pas mal (0,9 s) » (André, 7^e nuit)

Le phénomène d'adresse peut également être réalisé au moyen d'un diminutif de leur prénom :

(16)* « c'(é)'tait pas fait pour + non justement j(e)'me suis dit dans ma tête (0,9 s) p(u)'tain **Sab** mais comme tu l'as dit ça pourrait se retourner contre toi fais gaffe ou t(u)'sais parce des fois j(e)'m(e)'dit on sait jamais ((voisé)) c(e) que les ?reub ? ((chuchote)) (1,5 s) c(e)'que les jeunes (0,6 s) peuvent raconter sur + quand j(e)'lui ai dis euh ((chuchote)) (0,2 s) et xxx p(u)'tain mais **Sab** (1,3 s) une mauvaise signature comme ça ((chuchote)) (1,1 s) ça peut se retourner contre toi ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)

où Sabrina est capable d'amorcer un dialogue intérieur, ou du moins un échange, une interaction avec elle-même, en l'occurrence *un acte condamnant le faire*¹²³ auto-adressé, ce qui démontre d'une manière générale que les somniloques peuvent potentiellement verbaliser les pensées et le langage intérieur des dormeur·euse·s.

2.8 Fonctions des appellatifs employés

L'analyse des différents appellatifs produits par les somniloques de mon corpus montre que les termes d'adresse formulés occupent une fonction de renforcement ou d'accompagnement d'un acte de langage.

Par exemple, certaines formes d'adresse peuvent être précisées et associées :

- à de fréquentes requêtes/injonctions¹²⁴ : comme cela est le cas dans les extraits 29, 37, 55 ou encore 49 au sein duquel le terme hypocoristique est utilisé afin d'atténuer l'éventuel effet négatif que peut jouer l'injonction sur son interlocuteur.

- à des actes condamnant le faire : dans les extraits 27 et 81 par exemple

- à une justification : extrait 51

et plus rarement certaines formes peuvent également être associées :

- à des rituels de politesse¹²² : extrait 26

Enfin, comme l'illustre l'extrait suivant rassemblant plusieurs IPU produites au cours de la 7^e

¹²³« actes de langage au moyen desquels un locuteur exprime une insatisfaction à propos d'un acte ou d'un comportement d'un individu qu'il juge inadéquat, que cette personne soit présente ou absente » (Laforest et Moïse, op.cit., p. 89)

¹²⁴ L'ensemble de ces termes seront plus amplement détaillés dans le chapitre suivant.

nuit chez André :

- (93) « il dessinait moyennement bien mais pas mal quand même il dessinait pas trop mal **le mec** » ... « c'est pas mal [**patronyme du sujet**] (0,3 s) c'est pas mal (0,9 s) j(e)'crois bien qu(e) c'est le meilleur dessin qu(e) j'ai jamais vu (0,6 s) de [**patronyme du sujet**] » ... « euh écoute **Paul** euh: ça va mal se passer: pa(r)ce'que si tu veux pas + signer ça veut dire que tu veux pas donner » ... « jusqu'à c(e)'que **l(e)'banquier** euh: banquier » ... « allez salut j(e)'vais voir **un autre Coco** ciao (2,4 s) **le gars** i(l) tourne la tête **le patron** vient avec sa femme et i(l) dit à **sa femme** + dis donc il rigole pas hein » ... « ensuite il faut aller voir **le grand chef** en lui disant: machin » ... « avec **le gars** on discute on demande combien i(l) t(e)'faudrait pour euh: » (André, 7^e nuit)

Il apparaît ainsi que de nombreux termes d'adresse concernant directement ou successivement les locuteur·rice·s, les allocataire·rice·s ou les délocuteur·rice·s peuvent être employés au cours d'une même nuit, voire au sein d'une même IPU, démontrant que le phénomène de relation horizontale au cours des somniloquies n'est pas fixe mais évolue.

2.9 Synthèse sur l'utilisation des formes d'adresse dans la somniloquie

En conclusion, chez l'ensemble des somniloques, des formes d'adresse et des désignatifs aux natures et fonctions variées sont repérées et fournissent des informations sur la relation interpersonnelle en jeu dans les somniloquies. De leur analyse, il ressort tout d'abord que leur nombre reste relativement restreint au regard du nombre d'énoncés formulés et donc que les somniloques n'interpellent ou ne désignent pas systématiquement et explicitement leurs interlocuteur·rice·s lorsqu'ils parlent. De plus, lorsqu'elles sont produites, ces formes, formes d'adresse et désignatifs compris, ne concernent majoritairement qu'un·e seul·e allocataire·rice et à de très rares exceptions plusieurs allocataire·rice·s ou plusieurs délocuteur·rice·s. En revanche, si physiquement il ne semble exister que peu d'interlocuteur·rice·s oniriques, le somniloque est capable de passer d'un·e allocataire·rice à l'autre et de faire évoluer la place de son interlocuteur·rice, d'allocataire·rice à délocuteur·rice, ou de délocuteur·rice à allocataire·rice au sein d'un même énoncé.

Bien que des exceptions soient relevées et que leur analyse précise reste limitée du fait du contexte induit par le sommeil, ces formes n'ont que très rarement une fonction organisationnelle dans les interactions somniloques. La majorité de ces productions servent à accompagner ou renforcer la formulation d'un acte de langage comme des injonctions, des reproches, des justifications, des insultes, ou des rituels de politesse. Elles ne servent qu'exceptionnellement à signifier l'éloignement spatial d'un·e des membres de l'interaction, le relâchement d'attention d'un·e interlocuteur·rice, ou la sélection explicite d'un·e

allocutaire·rice, comme cela peut être fréquemment rencontré à l'état d'éveil.

Les formes d'adresse relevées témoignent dans leur grande majorité d'une relation de proximité marquée avec le ou les interlocuteur·rice·s oniriques, mais cette distance peut être parfois plus éloignée. Ainsi, l'analyse des formes d'adresse et des désignatifs couplée à l'analyse précédente de l'intensité vocale, montrent que sur l'axe « distance vs. familiarité » les somniloques, dans leur globalité, tendent à se rapprocher de la « familiarité », bien que des glissements puissent être opérés.

Enfin, au cours de cette partie, il est clairement apparu que l'allocutaire·rice peut se confondre avec le·la locuteur·rice et donc que les somniloques peuvent se parler dans leur rêve, paroles parfois assimilables à une extériorisation d'un langage intérieur. Toutefois, les formes d'adresse et les désignatifs bien que précieuses pour l'analyse, ne constituent pas les formes exclusives pour déterminer la relation de proximité dans le sommeil. L'analyse des pronoms personnels et des adjectifs possessifs peut également y contribuer.

3 L'analyse des pronoms personnels et des adjectifs possessifs comme indices de la relation horizontale

Les pronoms et les adjectifs possessifs peuvent contribuer à renseigner le degré de distance en jeu dans les somniloques. Parmi eux, « le pronom de deuxième personne constitue même le procédé par excellence d'affichage de la distance [...] ou de la proximité » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p 45). En effet, là où le tutoiement constitue la forme de familiarité la plus marquée, le vouvoiement marque une distance plus importante entre les interlocuteurs·rice·s. Dans son ouvrage précédemment cité, Catherine Kerbrat-Orecchioni met en avant les difficultés qui existent pour dégager des règles de répartition claires entre les différents pronoms bien que l'âge, le lien familial ou des facteurs de relation cognitive, sociale et affective semblent jouer un rôle prépondérant dans l'utilisation d'une forme particulière. Mais elle conclut en rappelant que leur utilisation reste néanmoins très souvent dépendante d'une appréciation individuelle. L'analyse des pronoms personnels et des adjectifs possessifs dans la somniloquie, en raison du contexte induit par le sommeil et l'absence fréquente d'informations complémentaires sur le contexte d'énonciation devient elle aussi hautement probabiliste et intuitive.

De nombreux pronoms personnels ainsi que des adjectifs possessifs sont relevés dans le corpus et ce chez chacun des sujets. Cherchant à mieux identifier la relation interpersonnelle en jeu dans la somniloquie, mon analyse se cantonnera d'abord à la recherche et à l'analyse des formes

et des marques de l'interlocuteur·rice. Puis, dans un souci d'identification de la manière dont le somniloque intègre l'*autre* dans son discours, j'analyserai également plus spécifiquement les pronoms personnels et les adjectifs possessifs qui se rapportent au *tiers*.

Toutes les marques et les formes en lien avec un·e locuteur·rice unique ou multiple seront spécifiquement abordées dans le chapitre 7 consacré à l'expression de la subjectivité dans la somniloquie.

3.1 Analyse des marques et des formes des personnes relatives à l'interlocuteur·rice

Dans cette partie je propose d'analyser plus spécifiquement les marques et formes suivantes pour tenter de mieux préciser la relation interpersonnelle en jeu :

INTERLOCUTEUR·RICE	
unique et +/-familier	multiple ¹²⁵ ou unique et distant
<i>tu</i>	<i>vous</i>

Tableau 16¹²⁶ : Marques et formes des personnes relatives à l'interlocuteur·rice

Toutefois, lorsque ces personnes ne peuvent pas être désignées par ces formes-là en raison de contraintes liées à leur emploi grammatical, les formes suivantes s'y substituent et seront également analysées :

	Tu	Vous
	<i>te, toi</i>	<i>vous</i>
<i>Insistance</i>	<i>toi</i>	<i>vous</i>

Tableau 17 : Marques et formes de substitution des personnes relatives à l'interlocuteur·rice

L'analyse de la répartition des *tu* et des *vous* montre que 483 formes en *tu* sont produites et 122 formes en *vous*, dont plus de la moitié sont formulées par André :

¹²⁵ Le *vous* en contexte d'interlocuteur multiple peut également avoir une valeur de vouvoiement

¹²⁶ L'ensemble des tableaux au sein de ce chapitre sont inspirés de ceux présentés par Patrick Charaudeau (Charaudeau, 1992).

Forme	Tu	Toi	T'	Te	Total
Fréquence	132	30	85	23	270

Tableau 18 : Formes et nombre des marques de l'interlocuteur·rice produites par André

Forme	Vous
Fréquence	70

Tableau 19 : Nombre de *vous* produits par André

Bien que la proportion de *vous* produits par Paulette et Paul soit plus importante que chez Sabrina et André, il apparaît que les formes en *tu* sont nettement privilégiées par chacun des somniloques pour s'adresser à leur interlocuteur·rice, ce qui semble ainsi témoigner du caractère unique de l'interlocuteur·rice et d'une proximité entre les différents protagonistes oniriques :

- Paulette

Forme	Tu	Toi	T'	Te	Total
Fréquence	29	7	14	5	42

Tableau 20 : Formes et nombre des marques de l'interlocuteur·rice produites par Paulette

Forme	Vous
Fréquence	25

Tableau 21 : Nombre de *vous* produits par Paulette

- Paul

Forme	Tu	toi	T'	Te	Total
Fréquence	2	1	1	1	5

Tableau 22 : Formes et nombre des marques de l'interlocuteur·rice produites par Paul

Forme	Vous
Fréquence	2

Tableau 23 : Nombre de *vous* produits par Paul

Toutefois, des précisions doivent être apportées car si les *tu* peuvent être produits au sein d'IPU isolées comme lors des extraits suivants :

(94) « *tu vas me sucer la queue* » (Paul, 6^e nuit)

(95) « *tu racontes n'importe quoi tout le temps comme ça* » (Paulette, 10^e nuit)

(96) « *tu m'promets/* » (Sabrina, sous-corpus 2, 8^e nuit)

Ils sont fréquemment formulés à plusieurs reprises au sein des mêmes séquences, voire d'une même IPU :

(97) « *tu peux pas vivre comme ça tu peux pas juger (1,4 s) il faut lire le livre complet avant de juger (1,1 s) si tu ne le lis pas en entier (0,5 s) tu pourras jamais m'expliquer (0,8 s) parce que le problème (0,6 s) c'est que xxx (1,2 s) tu t'arrêtes jamais tu constates c'est pour ça qu'on l'a pas donc tu commences à xxx* » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

Par exemple au cours de cet extrait, le pronom personnel *tu* atone est utilisé 7 fois. Ce phénomène de répétition contribue donc à augmenter drastiquement leur nombre au sein des somniloquies et plus particulièrement chez Sabrina dans son premier sous-corpus :

Forme	Tu	Toi	T'	Te	Total
Fréquence	71	18	37	20	146

Tableau 24 : Formes et nombre des marques de l'interlocuteur·rice produites par Sabrina, sous-corpus 1

Forme	Vous
Fréquence	18

Tableau 25 : Formes et nombre des *vous* produits par Sabrina, sous-corpus 1

De plus, le *toi* peut également être produit en complément d'un *tu* ou d'un *te* pour marquer l'insistance, elle même la manifestation d'une forme d'opposition entre le somniloque et son interlocuteur·rice :

(98) « *franchement mais alors c'est toi qui te mets des idées en tête hein* » (Sabrina, sous-corpus 2, 19^e nuit)

Mais ces phénomènes ne sont pas spécifiques à Sabrina et s'observent également chez les autres somniloques :

- (99) « mais **t(u)**'es complètement bête aujourd'hui **toi**\ (2,7 s) non + **tu** r(e)'tombes en enfance j(e)'**t**'assure **tu** retombes pas sur **tes** pieds **tu** devrais même faire attention » (Paulette, 6^e nuit)
- (100) « si **tu** savais c(e)'que c'était **tu** dirais rien\ +**tu** t(e)'tairais\ **tu** veux qu(e)'j(e)'**te** dise c(e)'que c'est/ (1,2) **t(u)**'as une idée de c(e)'que c'est comme maladie/ » (André, 4^e nuit)
- (101) « **toi** mets-**toi** là\ » (André, 4^e nuit)

Si le *tu* est majoritairement produit isolément, il peut également être combiné à d'autres formes d'adresse au sein du même épisode de somniloquie :

- (27)* « **t(u)**'es pas allé voir (0,8 s) j(e)'suis déçue j(e) pensais qu(e)' **t(u)**'aurais été voir + **Kévin** » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)

mais également être hissé au rang de vérité générale, à la manière d'un *on* :

- (102) « avec les femmes (0,3 s) **tu** vois un peu d(e)'tout » (André, 15^e nuit)

Cependant, ces deux phénomènes précédemment illustrés ne sont pas exclusifs au *tu* mais concernent également le *vous* chez Sabrina, Paulette et André :

- (103) « il vous arrive quoi à **vous**/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)
- (104) « **vous** êtes trop long(s) (1,1 s) puis **vous** avez pas de loLOS » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)
- (105) « rho t'y tiens à xxx toi (0,68 s) y a un : combat (1 s) pour trouver un combat partout (0,5 s) et si **vous** descendez là (0,3 s) au lieu de monter (1, 3 s) bé **vous** m'écoutez/ (1,7 s) si **vous** descendez ici au lieu de monter (0,3 s) bé **vous** **vous** retrouvez toutes dans tout l'univers et puis xxx (0,5 s) tu vois » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (106) « bah + si **vous** voulez ?le? vendre il faut pour pouvoir le vendre il faut être commerçant pour être commerçant il faut être souriant (0,8 s) **vous** êtes souriant comme une porte de prison (0,8 s) et on dirait qu(e)'vous avez des responsabilités énormes tellement **vous** pliez ?sur l'échelle? **vous** êtes plié en deux (0,3 s) **vous** arrivez pas à respirer: (0,6 s) et c'est chez **vous** que j(e)'dis les autres ils ont rien à faire » (André, 2^e nuit)

Ils peuvent également être formulés au sein d'IPU isolées :

- (107) « j'aimerais bien baiser avec quelqu'un moi + pas **vous**/ » (Paul, 1^{ère} nuit)
- (108) « je **vous** emmerde parce que c'est toujours pareil » (Paul, 2^e nuit)

Par ailleurs, ces deux derniers extraits qui constituent les deux seules occurrences du pronom personnel *vous* repérées chez Paul, illustrent la difficulté à laquelle se trouve confronté

l'analyste. En effet, en raison d'un accès au contexte d'énonciation parfois limité, il devient difficile de déterminer si les *vous* formulés sont employés dans le cadre d'un vouvoiement ou s'ils désignent des interlocuteur·rice·s multiples.

L'analyse du cotexte d'énonciation du premier extrait démontre qu'il est hautement probable que le *vous* relevé dans le premier énoncé ne soit pas formulé à des fins de vouvoiement. Il semble renvoyer à plusieurs interlocuteur·rice·s et être employé dans un contexte de solidarité renforçant ainsi le sentiment chez Paul d'appartenance au groupe par l'emploi du même vocabulaire ou des mêmes comportements que ses membres. L'éventuelle requête/injonction indirecte formulée dans le premier énoncé au moyen d'un vouvoiement, aurait peu de chance d'aboutir en raison du langage vulgaire et ordurier¹²⁷ utilisé par le somnologue, à moins que cet énoncé ne s'inscrive dans le cas particulier des énoncés de solidarité ou du *dirty-talk*¹²⁸.

Dans le deuxième extrait, l'emploi du pronom personnel diffère et accompagne la formulation d'une insulte en précisant à qui elle est adressée. Une nouvelle fois, le contexte d'énonciation, limité à ce seul énoncé, ne permet pas d'identifier avec certitude s'il s'agit d'un vouvoiement ou d'une insulte adressée à plusieurs interlocuteur·rice·s. Cependant, il apparaît plus probable que le pronom personnel soit adressé à plusieurs interlocuteur·rice·s du fait du déséquilibre important qu'engendre sur la relation interpersonnelle l'utilisation conjointe du vouvoiement et d'une insulte, d'autant plus réalisée à partir d'un terme ordurier. Toutefois, l'explication formulée par le somnologue peut une nouvelle fois semer le doute quant à ses intentions réelles. Elle peut signifier l'expression d'un ras-le-bol lié à une attitude répétitive et lassante pour le somnologue (« c'est toujours pareil ») qui pourrait éventuellement justifier une telle transgression mais qui ne manquerait pas de marquer *ad vitam æternam* la relation interpersonnelle avec son interlocuteur onirique.

Bien qu'il soit difficile de déterminer avec précision le contexte d'émission du pronom personnel *vous* chez Paul, il semble donc plus probable qu'il réfère à plusieurs interlocuteur·rice·s pour ses deux occurrences plutôt qu'à un vouvoiement adressé à un·e seul·e interlocuteur·rice.

En revanche, l'analyse du cotexte peut aider dans certains épisodes à identifier la nature exacte du pronom personnel et s'il s'agit ou non d'un vouvoiement comme dans les extraits suivants :

(109) « oh bah c'est bien j(e)'*vous* dit prenez cette couleur + elle me dit bah le mieux c'est d'attendre

¹²⁷ C'est-à-dire dont le niveau de langue qu'il sollicite crée un écart par rapport aux normes de la bienséance

¹²⁸ Littéralement « discours sale » le *dirty-talk* consiste à formuler explicitement des propos sexuels pour exciter son ou sa partenaire

un petit temps tu vois » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

où il est fort probable que le *vous* soit employé dans un contexte de vouvoiement, étant donné que dans la suite de l'extrait la somniloque désigne son interlocutrice par le pronom personnel *elle* en vue de rapporter son discours.

D'autres extraits témoignent clairement du même contexte d'emploi dont trois sont formulés par Paulette :

(110) « **vous** m(e)'prenez toujours pour plus bête qu'une autre madame Bonor (1,4 s) par habitude **vous** m(e)'prenez toujours pour plus bête que j(e)'n(e)'suis (0,3 s) je suis une femme de garagiste (1 s) au cas où **vous** ne le sauriez pas » (Paulette, 3^e nuit)

(38) * « **vous** arrêtez tout Simone » (Paulette, 14^e nuit)

(39) * « **vous** êtes fort Alain » (Paulette, 17^e nuit)

D'autres *vous* formulés laissent présager la présence de ce même contexte d'emploi mais ne permettent pas de l'attester avec certitude :

(88) * « **vous** êtes bien chez monsieur et madame Dupont » (Paulette, 13^e nuit)

(111) « ouais c'est bien xxx **vous** viendrez chercher vot(re) carton » (André, 1^{ère} nuit)

(112) « **votre** enfant il a fait xxx de p(e)tite euh: xxx euh: (1,3 s) xxx (2,1 s) xxx ressembler (1,6 s) il doit beaucoup **vous** ressembler » ... « p(eu)'t-être vos parents ont été: mutés: (1 s) **vous** savez dans l'épic(e)rie quand euh: » (André, 18^e nuit)

Parfois au contraire, le contexte d'énonciation peut contribuer à indiquer clairement que le pronom personnel renvoie à un interlocuteur multiple :

(113) « suis content d'ét(r)e venu les gars + **vous** pouvez pas savoir » (André, 11^e nuit)

(114) « tu sais qu'on est cinq et **vous** êtes deux ouais ouais même avec ton fusil t(u)'en tues un quatre quatre et trois sept » ... « xxx **vous** allez où/ (1,5 s) arrête Joseph **vous** avez rien hein (4,6 s) pourquoi **vous** y allez de nuit/ » (André, 14^e nuit)

(51)* « nan juste pour info même moi je connais pas les **vôtres** les meufs j'arrive toujours pas à **vous** différencier tellement vous m'avez souvent vue+((rires)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)

(115) « qu'est-ce qu'il y a qu'est-ce que **vous** avez foutu là/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)

Dans le dernier extrait par exemple, il est peu probable qu'un vouvoiement soit produit compte tenu du registre langagier utilisé par la somniloque, peu compatible avec l'utilisation d'un tel

procédé (« foutu »).

D'une façon beaucoup plus exceptionnelle, les somniloques semblent pouvoir alterner différent·e·s interlocuteur·rice·s passant d'un·e interlocuteur·rice précis·e à un ensemble d'interlocuteur·rice·s et vice-versa, tout cela au sein d'une même séquence :

(116) « rho t'y tiens à xxx toi (0,68 s) y a un : combat (1 s) pour trouver un combat partout (0,5 s) et si **vous** descendez là (0,3 s) au lieu de monter (1, 3 s) bé **vous** m'écoutez/ (1,7 s) si **vous** descendez ici au lieu de monter (0,3 s) bé **vous vous** retrouvez toutes dans tout l'univers et puis xxx (0,5 s) tu vois » (Paulette, 1^{ère} nuit)

Dans cet extrait le *vous* employé n'est pas utilisé à des fins de vouvoiement mais semble référer à plusieurs interlocutrices désignées par l'adjectif indéfini *toutes*, comme l'atteste également l'alternance des pronoms (toi→vous→tu (phatique)). Toutefois, pour toutes les autres occurrences du pronom personnel *vous* repérées dans le corpus, il m'est impossible de déterminer avec certitude son contexte d'emploi, d'autant plus lorsque les somniloques se mettent à parler en anglais :

(117) « as you want » (Sabrina, sous-corpus 1, 17^e nuit)

En conclusion, il apparaît très clairement, par comparaison avec la fréquence du pronom personnel *tu*, que la fréquence du *vous* est nettement inférieure au sein des épisodes de somniloquie. Cette tendance s'observe également lors d'enregistrements chez une même somniloque à des périodes différentes, comme l'illustrent les deux tableaux suivants :

Forme	Tu	Toi	T'	Total
Fréquence	7	1	12	20

Tableau 26 : Formes et nombre des marques de l'interlocuteur·rice produites par Sabrina, sous-corpus 2

Forme	Vous
Fréquence	7

Tableau 27 : Nombre de *vous* produits par Sabrina, sous-corpus 2

Les pronoms personnels ne constituent pas le seul moyen permettant d'apprécier la distance horizontale dans le langage.

3.2 Les adjectifs possessifs en lien avec les interlocuteur·rice·s

L'analyse des adjectifs possessifs de cette nature montre qu'ils restent relativement rares au sein de la somniloquie :

INTERLOCUTEUR·RICE						
		unique et +/- familier·ère			multiple ¹²⁹ ou unique et distant·e	
Singulier	<i>ton, ta</i>	36	votre		3	
Pluriel	<i>tes</i>	4	vos		2	
Total	40		5			

Tableau 28 : Formes et nombre des adjectifs possessifs déterminant l'interlocuteur·rice

En effet, seulement 45 adjectifs possessifs déterminant l'interlocuteur·rice sont relevés sur près de 16 000 mots, dont les deux tiers sont produits par André. Aucun d'entre eux n'est observé dans le sous-corpus de Paul par exemple. Comme cela a été observé lors de l'analyse des pronoms personnels *tu* et *vous*, les adjectifs possessifs déterminant un·e interlocuteur·rice unique et familier·ère sont nettement plus nombreux :

(118) « et pourtant c'est **ton** secteur » (André, 5^e nuit)

(119) « oui bah c'est bon j'ai compris j'ai compris voilà y a **ta** maman » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)

(120) « et colle **tes** papiers hein » (André, 27^e nuit)

5 marques d'un interlocuteur multiple ou d'un vouvoiement sont repérées chez Sabrina, André et Paulette :

(121) « il se passe quoi si on lâche si jamais ça explose tout et que ça pète dans **vos** mains/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)

(122) « **votre** enfant il a fait xxx de p(e)'tite euh: xxx euh: » (André, 16^e nuit)

(123) « ouais c'est bien vous viendrez chercher **votre** carton ouais ouais » (André, 1^{ère} nuit)

Dans ces trois derniers extraits, il est impossible de déterminer si les marques employées le sont

¹²⁹ *vos* et *vos*, bien qu'indiquant un interlocuteur multiple peuvent également indiquer un vouvoiement

dans le cadre d'un vouvoiement, à la différence des deux extraits suivants :

(124) « *p(eu)*'t-ê^{tre} *vos* parents ont été: mutés: » (André, 18^e nuit)

(125) « *pourquoi* à *votre* femme/ » (Paulette, 16^e nuit)

3.3 Synthèse sur l'emploi des pronoms personnels et des adjectifs possessifs déterminant l'interlocuteur·rice

L'analyse des pronoms personnels et de certains adjectifs possessifs, démontre, de la même manière que l'étude de l'intensité vocale et des termes d'adresse, que la relation horizontale dans les somniloquies tend nettement vers l'intime plutôt que le distant.

Le pronom personnel de la deuxième personne du singulier est le pronom le plus employé pour interagir dans la somniloquie, ce qui montre que dans la grande majorité des somniloquies, le sujet s'adresse à un·e interlocuteur·rice seul·e et plutôt familier·ère. Néanmoins, la présence du pronom personnel de la deuxième personne du pluriel démontre que le·la somniloque peut également, par le biais du vouvoiement, interagir avec un·e interlocuteur·rice plus distant·e, ou bien avec plusieurs interlocuteur·rice·s oniriques. Enfin, bien que cela ne soit observé que de manière exceptionnelle, l'extrait :

(16) * « *c'(é)*'t^{ait} pas fait pour + non justement *j(e)*'me suis dit dans ma tête (0,9 s) *p(u)*'tain **Sab** mais comme **tu** l'as dit ça pourrait se retourner contre toi fais gaffe ou **t(u)**'sais parce des fois *j(e)*'**m(e)**'dit on sait jamais ((voisé)) *c(e)*'que les ?reub ? ((chuchote)) (1,5 s) *c(e)*'que les jeunes (0,6 s) peuvent raconter sur + quand *j(e)*'lui ai dis euh ((chuchote)) (0,2 s) et xxx *p(u)*'tain mais **Sab** (1,3 s) une mauvaise signature comme ça ((chuchote)) (1,1 s) ça peut se retourner contre **toi** ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)

montre explicitement que la somniloque peut s'adresser à elle-même et se poser comme une interlocutrice distincte et unique avec qui elle amorce un dialogue. Cet extrait prouve une nouvelle fois que la frontière entre locuteur·trice¹³⁰ et énonciateur·trice¹³¹ n'est pas toujours claire dans la somniloquie.

4 Analyse de certaines personnes de la délocution dans la somniloquie

De nombreuses marques et formes variées des personnes de la délocution sont également repérées dans le corpus. Je propose dans cette partie d'analyser les *on* produits par

¹³⁰ « Le locuteur est l'instance première qui produit matériellement les énoncés » (Rabatel, 2012, p. 1)

¹³¹ « L'énonciateur est l'instance qui se positionne par rapport aux objets du discours auxquels lui réfèrent, et, ce faisant, qui les prend en charge » (Rabatel, op.cit., p. 2)

les somniloques, de même que les il(s), elle(s) et leurs formes de substitution.

4.1 *On* dans la somniloquie

De nombreuses occurrences sont repérées dans le corpus et ce chez l'ensemble des somniloques :

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André	Total
2	53	21	20	122	218

Tableau 29 : Nombre de *on* produits par chacun des sujets

Ainsi, 218 *on* sont produits dont plus de la moitié sont formulés par André. Paul, pourtant beaucoup moins prolixe que les autres sujets, en formule deux, ce qui témoigne de la récurrence de ce mot au sein de la somniloquie :

(126) « xxx *on* dégage hum hum » (Paul, 4^e nuit)

(127) « *on* veut de l'oignon » (Paul, 6^e nuit)

Au cours de ces deux énoncés, le pronom personnel *on* peut correspondre à une forme plus commune du *nous* inclusif et avoir pour effet précisément d'associer solidairement le somniloque au *tu* et donc de renforcer le lien entre lui et son·ses interlocuteur·rice·s oniriques. Toutefois, ces deux *on* peuvent également désigner directement le locuteur somniloque et témoigner d'un procédé d'illoiement.

La majorité des pronoms indéfinis relevés dans le corpus sont utilisés en tant que première personne du pluriel, à moins que les somniloques ne parlent d'eux-mêmes, comme le démontrent les exemples suivants :

(128) « *on* en a un petit chat » ... « *on* est bien » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

(129) « *on* se croisera peut-être pendant le xxx ou j'en sais rien » (Paulette, 1^{ère} nuit)

(130) « *on* devrait dormir tous ensemble » (Paulette, 14^e nuit)

(131) « faut qu'*on* avance pa(r)c(e)'que xxx » (André, 10^e nuit)

et 66 autres occurrences dans le sous-corpus d'André.

Les somniloques peuvent également fait apparaître plus explicitement à qui réfère le pronom personnel :

(42)* « **et on se disait** (1,7 s)avec *Quentin et xxx* » (*Sabrina, sous-corpus 1, 12^e nuit*)

(132) « *au bout de cinq kilos+> cinq [colos] tu sais qu'on pédalait genre ((marmonnements)) + ça va les gars/* » (*André, 1^{ère} nuit*)

(133) « *je sais pas on va voir on va: ?toute façon? en équipe:* » (*André, 2^e nuit*)

(134) « *avec le gars on discute on demande combien i(l) t(e) faudrait pour euh:* » (*André, 7^e nuit*)

(135) « *xxx puisqu'on est plus d'hommes que d(e)'femme qui ont Parkinson plus d'hommes que d(e)'femmes qui sont: (1,7 s) qui sont opérés* » (*André, 9^e nuit*)

(136) « *t(u)'es prête on va être trois* » (*Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit*)

De même, certains énoncés formulés permettent d'identifier le genre de l'interlocuteur·rice :

(137) « *pardon/puis on fait quoi pour ma patronne on était là avec nos parapluies comme deux cons y'avait rien* » (*Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit*)

(138) « *on va aller en parler tous les deux* » (*Sabrina, sous-corpus 1, 24^e nuit*)

Par ailleurs, le *on* peut référer à tout un ensemble de personnes, au sens plus large de « les gens », ou bien d'un sujet indéterminé :

(139) « *ah non mais j'avais pas vu qu'on pouvait faire ça* » (*Sabrina, sous-corpus 1, 15^e nuit*)

(140) « *oh on peut pas me perdre oh hein* » (*Sabrina, sous-corpus 1, dernière nuit*)

(141) « *et en plus on m(e)'demande à moi* » (*André, 11^e nuit*)

(142) « *moi je vais pas me gêner forcément entre guillemets si on on m'engueule tant que j(e)'suis pas impliquée* » (*Sabrina, sous-corpus 1, 28^e nuit*)

(143) « *s'il-vous-plaît on essaye vraiment de faire attention pour prendre (0,9 s) les paquets de (0,5 s) xxx* » (*Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit*)

(144) « *on parlait de euh: de publication du:* » (*André, 2^e nuit*)

(145) « *quand on a un achat le risque...* » (*André, 4^e nuit*)

(146) « *s'il-vous-plaît on essaye vraiment de faire attention pour prendre (0,9 s) les paquets de (0,5 s) xxx* » (*Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit*)

Ou bien servir de sujet dans un énoncé ayant un sens de vérité générale :

(147) « *mais par contre on est le dimanche* » (*Sabrina, sous-corpus 1, 15^e nuit*)

- (148) « *on* peut pas dire ça » (Paulette, 2^e nuit)
- (149) « (a)près cinquante ans *on* est vieux » (André, 2^e nuit)
- (150) « parc(e)'que les bagnoles + avec les bagnoles *on* peut tuer les gens tiens t(u)'en as conscience de ça/ » (André, 9^e nuit)
- (151) « s'il-vous-plaît *on* essaye vraiment de faire attention pour prendre (0,9 s) les paquets de (0,5 s) xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit)

En revanche, dans le dernier exemple, le pronom peut être assimilé à un pronom de la première personne du pluriel et en réalité être adressé à un groupe d'interlocuteur·rice·s, dans un souci d'atténuation de la requête formulée. Enfin, bien que cela soit rare, le *on* peut lui aussi s'alterner avec d'autres pronoms personnels ce qui ne manque pas de poser une nouvelle fois la question de l'identité du·de la locuteur·rice-énonciateur·rice dans le sommeil :

- (152) « *on* s'arrête combien d'temps/ c'est ici qu'*on* xxx c'est ici que j'ai appris ça » (Paulette, 16^e nuit)

4.2 Il(s), elle(s) et leurs formes de substitution dans la somniloquie

Le pronom personnel de la troisième personne *il* apparaît 217 fois au total. Il est formulé à deux reprises chez Paul, à 78 reprises chez Sabrina, à 26 reprises chez Paulette et 109 fois chez André, soit la moitié de ses occurrences. Sur ces 217 *il* observés, le pronom personnel est utilisé à 116 reprises dans des tournures impersonnelles, principalement pour formuler des requêtes à l'aide du verbe falloir ou suivi du verbe *être* :

- (153) « *il* faut lire le livre complet avant de juger » (Sabrina, 1^{ère} nuit)
- (154) « s'*il*-te-plaît merci » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)
- (155) « xxx le matériel *il* faut: mett(r)e le matériel en place » (André, 23^e nuit)
- (156) « elle m'a dit qu'*il* faut le dire » (Paulette, 17^e nuit)
- (157) « j(e)'raconterais pas maintenant parce qu'*il* se fiche de moi » (Paulette, 20^e nuit)

101 d'entre eux réfèrent explicitement à une personne :

- (158) « j(e)'raconterais pas maintenant parce qu'*il* se fiche de moi » (Paulette, 20^e nuit)

Aux 217 occurrences repérées de ce pronom personnel, doivent être rajoutées ses 44 formes plurielles, 97 formes en *elle* ainsi que 10 formes en *elles* :

(159) « avant **elle** faisait tous les massages » (André, 25^e nuit)

(160) « oh **elle** est pas saine » (Paulette, 4^e nuit)

(161) « **elles** sont allées marcher » (Paulette, 7^e nuit)

De plus, 121 formes de substitution à ces personnes sont également repérées, dont une majorité de *le* :

(14) * « *i(l)* y a pas de soucis moi *j(e)* **le** trouvais trop mignon justement » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)

(162) « mais il est con/ ou il **le** fait exprès/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

Parmi les autres formes de substitution, je relève également la présence de 30 formes en *lui* dont 7 formulées dans un contexte d'insistance :

(163) « son copain **lui** il avait pris ses habits sur le: le fil et puis » (André, 19^e nuit)

lorsque les 23 autres *lui* sont employés dans une construction dite « d'objet indirect » :

(164) « ben je non *j(e)*peux pas **lui** dire maintenant » (Sabrina, sous-corpus 2, (12^e nuit)

(165) « *j(e)*' **lui** dit en espérant que » (André, 29^e nuit)

Enfin, 25 pronoms réfléchis *se*, 13 *leur* et 9 *les* sont observés.

4.3 Synthèse de l'analyse de certaines des marques et formes de la délocution dans la somnolique

L'analyse des marques et des formes de cette nature a démontré que les somnoliques peuvent intégrer ou associer d'autres locuteur·rice·s à leurs propos, par le biais du pronom personnel tel que le *on*. Ce constat ne manque pas de questionner l'unicité du sujet parlant somnolique, caractéristique qui sera plus amplement détaillée dans le chapitre 7.

La présence de nombreux pronoms personnels de la troisième personne, couplée aux observations réalisées dans les parties précédentes, démontre que si le·la somnolique s'adresse préférentiellement à un·e interlocuteur·rice relativement proche et familier·ère c'est pour parler assez fréquemment d'un·e autre absent·e ou non directement présent·e dans l'interaction.

5 La tournure impérative comme indicateur de la relation horizontale

Outre les pronoms personnels *tu* et *vous*, il apparaît que les formes impératives de la 2^e

personne du singulier ou du pluriel peuvent contribuer à mieux apprécier la relation horizontale en jeu dans la somniloquie. En effet, de plusieurs dizaines de tournures impératives à la 2^e personne du singulier sont observées chez les différents sujets dont 22 chez Paulette ou encore 23 chez André et s'ajoutent aux marques déterminant l'interlocuteur·rice précédemment identifiées :

- (166) « me **parle** pas comme ça » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)
- (167) « **dis** faut éviter de payer à notre mère » ... « **attends** xxx j'y vais » (Sabrina, sous-corpus 1, 3^e nuit)
- (168) « **regarde** ce qu'il y a dans le truc de ça » (Sabrina, sous-corpus 1, 12^e nuit)
- (169) « **baisse** » (Paulette, 2^e nuit)
- (170) « **fais-moi** voir le reste » (Paulette, 14^e nuit)
- (171) « **regarde** cette cette situation » (André, 9^e nuit)

Toutefois, des formes impératives de la 2^e personne du pluriel sont également observées mais en nombre beaucoup moins important et dont le cotexte ne permet pas de conclure avec précision sur leur contexte précis d'emploi :

- (172) « et p(u)is [f]+ne m(e) **faites** pas ce ce genre: de: xxxx là hein » (André, 13^e nuit)
- (173) « si **attendez** » (André, 17^e nuit)
- (174) « bon ben alors **bouffez-les** » ... « bo ah ((rires)) **veuillez** r(e)commencer » (Paulette, 22^e nuit)

A titre de comparaison par rapport à la forme précédente, seulement 5 IPU de cette nature sont formulées chez André. Ainsi, qu'elles indiquent ou non un vouvoiement, leur faible nombre chez l'ensemble des sujets et plus particulièrement chez des sujets pourtant très prolixes, contribue une nouvelle fois à montrer que la relation entre les somniloques et leurs interlocuteur·rice·s penche plutôt vers la proximité et la familiarité que vers la distance.

6 Les thèmes discursifs dans la somniloquie

D'après Catherine Kerbrat-Orecchioni, l'analyse des thèmes peut fournir des indications sur la relation horizontale en jeu dans les somniloquies. L'autrice postule que plus les thèmes sont familiers et plus la relation horizontale tend elle aussi vers la familiarité (Kerbrat-Orecchioni, 1992). Au contraire, si la relation est distante les thèmes abordés auront tendance à

être plutôt généraux et impersonnels, car « se confier », c'est aussi se « livrer » à autrui » (Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p 55). Hormis des contextes particuliers, il apparaît en effet peu probable que l'on aborde au cours de nos échanges des problèmes de santé, d'argent, professionnels, de couple ou plus largement d'ordre personnel, avec des interlocuteurs qui ne seraient pas proches voire familiers.

Alors que les conclusions du chapitre 3 et des sous-parties de ce chapitre ont montré que les épisodes de somniloquie s'inscrivaient fréquemment au sein d'interactions de type conversations familières et que la relation horizontale semblait tendre vers la proximité, il est donc fort probable que les thèmes abordés soient variés et restent parfois généraux, mais abordent également fréquemment des sujets ou des problématiques plus intimes. C'est ce que je propose d'analyser dans la suite de ce chapitre.

Au-delà, l'enjeu est également d'identifier plus précisément les thèmes dont parlent les somniloques et de repérer d'éventuels thèmes communs ou spécifiques aux quatre sujets.

L'étude des thèmes dans la somniloquie est une nouvelle fois rendue complexe en raison du contexte induit par le sommeil et par le fait que les somniloquies se limitent souvent à quelques bribes de conversation. A cette fin, il est tentant de s'inspirer d'échelles déjà construites et largement utilisées pour l'analyse des rêves telle que l'échelle de Hall et Van Castle (1966) comme cela a déjà été réalisé par Deirde Barrett, Malcom Grayson, Angela Oh et Zach Sogolow en 2015, à partir des somniloquies de Dion McGregor. Cette échelle de référence utilisée pour le codage et l'analyse des rêves propose de classer en 8 catégories les thèmes abordés par le rêveur lors de ses récits de rêve, parmi lesquels :

- l'environnement physique (*Physical Surroundings*)
- les personnages (*Characters*)
- les interactions sociales (*Social Interactions*)
- les activités (*Activities*)
- le succès ou l'échec quant aux activités entreprises (*Achievement Outcomes*)
- la pression environnementale (*Environmental Press*), que les auteurs dissocient en événements malheureux ou chanceux
- les émotions (*Emotions*)
- la description d'éléments (*Descriptive Elements*)

Des sous-catégories sont également renseignées, permettant de préciser et de détailler ces 8

catégories. Par exemple, la catégorie *social interactions* est divisée en trois parties distinctes : les interactions sociales amicales (*friendly*), agressives (*aggressive*) et sexuelles (*sexual*), elles-mêmes respectivement divisées en 7, 8 et 5 sous-parties qui correspondent à des degrés d'intensité. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que cette caractérisation des interactions sociales se rapproche fortement de la troisième dimension de la relation interpersonnelle identifiée par Catherine Kerbrat Orecchioni qui classe la relation en *conflictuelle vs. consensuelle* ou *agonale vs. inérique*.

Néanmoins, l'application stricte de cette échelle à l'analyse des somniloquies me paraît inadaptée en raison de la perspective interactionniste dans laquelle s'inscrit mon étude. Tout d'abord, une telle échelle a été pensée et construite pour être appliquée à l'analyse des récits de rêves qui constituent dès lors un genre discursif bien spécifique. Or, la somniloquie est caractérisée par son caractère fondamentalement interactif et ne constitue en rien un récit de rêves. Bien que certains somniloques peuvent faire appel momentanément au genre discursif du récit au cours de leurs paroles nocturnes, cela reste relativement rare, et ils privilégient d'autres genres discursifs tels que la conversation quotidienne ou la discussion par exemple. Parce que l'échelle prévoit justement des catégories intitulées *Social interactions* ou *Characters* différenciées clairement d'autres catégories, son utilité devient limitée dans le cadre de l'analyse des thèmes dans la somniloquie. Car la somniloquie, au vu des premiers résultats de mon analyse, fait appel ou renvoie quasi systématiquement à des *personnages* et/ou à des *relations sociales*, qu'il s'agisse d'un·e ou plusieurs locuteur·trices ou interlocuteur·trices clairement identifié·ées ou non, intimes ou plus distant·es. Ces deux aspects pourraient donc même être qualifiés de fondamentaux dans le cadre de l'analyse de la somniloquie, puisque dans une perspective interactionniste, tout mot ou énoncé produit est toujours adressé à un autre ou bien à soi-même. C'est ainsi que les deux catégories précédemment décrites ont déjà fait l'objet d'une analyse plus précise dans les parties précédentes comme lors de l'analyse des pronoms personnels ou des termes d'adresse mais doivent encore être précisées.

Il en va de même pour la catégorie intitulée *Activities* que les auteurs présentent comme une catégorie regroupant tout ce que les personnages font dans leur rêve. Si cette catégorie apparaît comme étant pertinente dans l'analyse des récits de rêves, elle perd à mon sens de son utilité dans l'analyse de la somniloquie, puisque à la question « que font les somniloques dans leur sommeil ? », il est facile de répondre par une lapalissade : « ils parlent », alors même que l'action de parler est une sous-catégorie spécifique de l'échelle (*Verbal Activities*). Mais de quoi alors parlent-ils ? Comme je tenterai de le démontrer dans la partie sur la violence verbale dans le sommeil, il apparaît clairement que le discours somniloque n'est pas un discours descriptif

bien que des éléments de description puissent être produits, mais semble être caractérisé par la formulation de nombreux actes de langage dont le rôle est d'agir directement sur ses interlocuteur·trice·s ou de réussir à faire agir ces dernier·ère·s.

Par ailleurs, la catégorie *émotion* ne sera pas spécifiquement traitée dans cette étude, mais abordée dans le chapitre suivant sur l'analyse de la relation verticale car la voix des somniloques est très fréquemment voire quasi-systématiquement accompagnée d'émotions, ce qui peut parfois constituer un facteur aggravant de l'acte de langage formulé. Toutefois, ce qui est certain, c'est que l'expression de ces émotions ne se formule pas de la même manière dans la somniloquie et dans le récit de rêve en raison des genres discursifs différents auxquels font appel ces deux phénomènes. En effet, là où le·la somniloque produira de nombreux énoncés teintés de colère, de tristesse ou de toute autre émotion il·elle ne produira pas de récit d'émotion de type « je suis ou j'étais en colère... » (Plantin, 1997) à la différence des rêveur·euse·s effectuant un récit de leurs rêves.

De même, les deux catégories *Achievement outcomes* et *Environmental Press* qui permettent respectivement de classer les événements oniriques en *success vs. failure* et *misfortune vs. good fortune* seront abordés dans la partie suivante sur la violence verbale, mais posent également quelques difficultés d'analyse. S'il semble bien établi, à de rares exceptions près, que les somniloques n'extériorisent que les propos qu'ils formulent en rêve, il apparaît difficile pour l'analyste de juger si des requêtes, des ordres, des conseils, des questions formulés trouvent un écho et un succès auprès de l'interlocuteur·rice onirique, à moins que le somniloque ne décide de fournir verbalement un retour sur le succès ou l'échec de son entreprise. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que la catégorie *Environmental Press* se rapproche fortement de la troisième dimension de la relation interpersonnelle identifiée par Catherine Kerbrat Orecchioni qui classe la relation en « conflictuelle vs. consensuelle » ou « agonale vs. inérique ».

Enfin, la dernière catégorie retenue par les auteurs et intitulée *descriptive elements* est divisée en trois parties : *the modifier scale* qui regroupe tous les adjectifs, adverbes ou énoncés utilisés par le·la rêveur·euse pour décrire des éléments précis de son rêve, *the temporal scale* qui regroupe toutes les références temporelles, et *the negative scale* construite pour « refléter ces différences stylistiques » employées par les rêveur·euse·s. Cette dernière partie peut donc être assimilée à ce que l'on nomme en linguistique la subjectivité dans le langage et se rapprocher très fortement de notre problématique de l'énonciation comme la définit Catherine Kerbrat-Orecchioni : « c'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.), par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance

énonciative ») » (Kerbrat-Orecchioni, 2009, emplacement 773), phénomène qui sera abordé dans le dernier chapitre de mon étude. Par ailleurs, il est intéressant de noter que plusieurs sous-catégories, notamment celles renseignées dans la première catégorie intitulée *Physical surroundings* correspondent en réalité plus à des phénomènes que l'on peut associer à de la subjectivité et à des marques explicites des sujets somniloques dans leur discours.

Ainsi, il apparaît clairement que dans le cadre de mon étude, cette échelle ne peut être utilisée en l'état. L'analyse des thèmes que je propose au stade actuel de ma réflexion se centrera donc principalement sur la première catégorie de l'échelle intitulée *Physical surroundings*. Toutefois, je ne manquerai pas de renvoyer aux autres catégories et sous-catégories tout au long des parties suivantes lorsque je le jugerai pertinent, comme cela est le cas pour Paul par exemple. Bien que je pense que n'importe quel somniloque puisse énoncer tous les thèmes mentionnés dans l'échelle, il peut néanmoins être intéressant de tenter de dégager des catégories et surtout des sous-catégories récurrentes qui pourraient être à l'origine de l'extériorisation des épisodes de somniloquie.

Outre le caractère fréquemment laconique des somniloquies, l'analyste se heurte également au fait que ce phénomène s'apparente fréquemment au genre discursif de la conversation quotidienne dont l'une des caractéristiques principales est la multitude des thèmes abordés et leur fréquent changement thématique, phénomènes qui en compliquent fortement les tentatives de description.

Ainsi, si la partie précédente tentait de démontrer à qui ou de qui parlaient les somniloques, la partie suivante tentera d'apporter quelques éléments de réponse quant aux thèmes abordés par les somniloques. Leur analyse montre qu'ils peuvent être regroupés en deux catégories selon qu'ils sont communs ou spécifiques aux sujets de l'étude.

6.1 Des thèmes communs dans la somniloquie

Parmi les thèmes identifiés au sein des somniloquies trois d'entre eux sont communs à tous les sujets. Quatre autres thèmes sont communs à Sabrina, Paulette et André. Parmi les thèmes communs à chaque participant·e·s de l'étude, j'observe :

- le thème de la nourriture et des boissons qui correspond aux catégories et sous-catégories *Physical Surroundings/Objects/Food* de l'échelle précédemment décrite :

(175) « parce que mine de rien les [s] + **les pois chiches** c'est d(e)'Paris (0,5 s) comme tu les laves (0,7)

- t(u)'as toutes les peaux qui dégorgent*¹³² » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)
- (176) « c'est bon **les petits pots de banane** en vrai¹³³ » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)
- (177) « oh mais j'ai tellement **soif** en plus là » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)
- (178) « il a **bu** qu'au **verre** »... « c'est pas la même façon de **boire** » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)
- (176) * « combien de fois il faudra que je te dise que je déteste **le poisson** putain je déteste **les sardines** je déteste tout ce qui est putain **de maquereaux**¹³⁴ » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)
- (179) « on veut de **l'oignon** » (Paul, 6^e nuit)

Bien qu'une utilisation plus argotique du terme « oignon » ne soit pas à exclure au vu de la récurrence du thème de la sexualité chez ce somniloque.

- (180) « on n'a pas pris de **café** » (Sabrina, sous-corpus 2, 10^e nuit)
- (181) « **une sauce aux champignons**/ » (Sabrina, sous-corpus 2, 13^e nuit)
- (182) « je vais lui prendre un **p(e)'tit café** » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (183) « j(ai)'pas **faim** » (Paulette, 3^e nuit)
- (184) « continue pèle **l'orange** puis j(e)'la **mange** » (Paulette, 7^e nuit)
- (185) « ils ont **soif** » (Paulette, 10^e nuit)
- (186) « vous avez **le sel** » (Paulette, 16^e nuit)
- (14)* « bon ben alors **bouffez les** » (Paulette, 20^e nuit)
- (187) « j'ai mis [mogalèt] ((siffle)) + un **p(e)'tit coup d'huile** (1 s) et vogue la galè +> galère ils m'ont pas revu + hé hé moi j(e)'suis rentré chez moi à midi et demi **j'ai bouffé** » (André, 1^{ère} nuit)
- (188) « qui évoluent dans le: dans **le miel** au fil du temps » ... « faut l(e)'dire Isabelle si t(u)'as **soif** » (André, 4^e nuit)
- (189) « c'est xxx là d(e)'dans qu(il)'fallait puiser d(e)'**la sauce** (0,6 s) faut en mett(r)e sur **la viande** » ... « dans **le verre** là est-ce qu'on le met » (André, 11^e nuit)
- (190) « de **l'eau** + c'était **la farine** » (André, 18^e nuit)

¹³² Elle explique faire cela dans sa vie éveillée, habitude qu'elle tient de sa grand-mère

¹³³ Dans la vie éveillée Sabrina n'aime pas les compotes et ne mange que des compotes de pommes, jamais de compotes de bananes

¹³⁴ Sabrina m'a bien confirmé qu'elle détestait le poisson

(191) « faut **manger** faut s(e)'laver souvent pa(r)c(e)'qu'on avait transpiré » ... « t(u)'as **ach(e)té du poisson** qu(i)' était pas xxx » (André, 23^e nuit)

- le thème du travail et de l'activité professionnelle :

(192) « putain mais c'est dangereux de: de: **de piquer là-haut** » (Paul, 12^e nuit)

Dans ce dernier énoncé Paul commente l'action de son interlocuteur·trice qui semble effectuer d'une manière dangereuse une piqûre à un·e patient·e.

(193) « il faudra que tu miaules le matin pendant **la réunion** » (Sabrina, sous-corpus 1, 5^e nuit)

(139)* « pardon puis on fait quoi pour **ma patronne**¹³⁵ on était là avec nos parapluies comme deux cons y'avait rien » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

(194) « en même temps c'est normal ils ont ils ont créé **leur boîte** » (Sabrina, sous-corpus 1, 20^e nuit)

(195) « ça c'est ton **boulot** » (Paulette, 4^e nuit)

(196) « ton **projet** » (Paulette, 13^e nuit)

(197) « oui mais enfin on **travaille** » ... « ah mais **il travaille** à 8 heures c'est ça qu'il a voulu me dire » (Paulette, 22^e nuit)

(198) « tu **travailles** à l'école » (André, 5^e nuit)

(199) « moi j(e)'peux **pas travailler** avec du nylon blanc hein » (André, 8^e nuit)

(200) « que tu: fais remarquer à cet **agent** qu'il euh: (0,6 s) **travaille** beaucoup (0,7 s) et au d(e)'là de la des règles (André, 11^e nuit)

(201) « et p(u)is si c'est vraiment: pas du tout ben tu changes **d'affection**¹³⁶ c'est pas du tout un souci ça » ... « et puis alors au niveau d(e) **l'entretien** ben évidemment à à xxx pas hou » (André, 15^e nuit)

(202) « et **mon métier** c'était euh: » (André, 18^e nuit)

(203) « pa(r)c(e) que quand on fait **des métiers** comme ça on aime bien l'argent » (André, 29^e nuit)

- des termes de relation :

(66) * « toute **la famille** tout me manque qui me tournait le dos » ... « je parce que j'ai **des gosses** qui sont en prison » (André, 1^{ère} nuit)

¹³⁵ Elle n'avait pas de patronne à ce moment-là, mais éventuellement une tutrice

¹³⁶ affectation ?

- (67)* « ou si j'étais à la place d'un d(e) **mes camarades** ou **camaradE**: » (André, 2^e nuit)
- (204) « même **mes parents** sont phobiques là-d(e)'ssus » ... « p(u)is ?deuxième raison euh: deuxième raison? j(e)'suis pas séduit par l'é: l'état d(e)'santé **des: copains copines** » (André, 9^e nuit)
- (35)* « **Martin ton père**/ ((rires)) » (André, 10^e nuit)
- (205) « **premier enfant** c'était de vingt-six jours » (André, 11^e nuit)
- (206) « non non c'est **mon frère** » ... « xxx avec **les femmes** xxx » (André, 14^e nuit)
- (207) « c'était l(e)'bon vieux temps avant qu(e)'**ton père** te copie » ... « donc en fait: xxx **mes frères** étaient tout le temps petits » ... « c'était **mon père** qui s'occupait des cochons et: plus d'une fois il a cru que: » ... « xxx **vot(r)'e voisin** p(u)'is vous essayez d'analyser par rapport à son boulot » (André, 23^e nuit)
- (208) « c'est **le frère de** » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (112)* « je suis une **femme de garagiste** » (Paulette, 3^e nuit)
- (69)* « pourquoi à **votre femme** » ... « euh **mon mari mon mari** n'assistera pas tu viendras chez moi sans **son mari** hein » (Paulette, 22^e nuit)
- (67)* « où est **uncle** xxx ((terme d'adresse))/ (0,6 s) **il** s'entraîne à côté de moi » (1 s) (Paul, 14^e nuit)
- (169)* « dis faut éviter de payer à notre **mère** » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)
- (18)* « bah t(u)'sais **ma mère** » (Sabrina, sous-corpus 1, 33^e nuit)

Toutefois ce thème apparaît plus rarement chez Sabrina à la différence des autres thèmes.

Parmi les quatre autres thèmes communs à Sabrina, Paulette et André j'observe :

- des objets divers et variés :

- (10)* « il faut lire **le livre** complet avant de juger » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)
- (209) « oh putain va falloir y emmener (0,3 s) **deux extincteurs** » (Sabrina, sous-corpus 1, 9^e nuit)
- (210) « fais attention parce qu'en fait (0,3 s) elle a **des: + ciseaux** dans les mains » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)
- (211) « une [fu] **une ficelle** qui (0,7 s) dans une **grosse bouée** en pneu » ... « euh je fais quoi je signe **le papier** » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)
- (212) « mais écoute j'ai d(é)'ja trois fois changé trois fois **d(e)'portable** » ... « dites leur d'mettre le gris » ... « et **le frein** il est là (Paulette, 1^{ère} nuit)

- (213) « c'était la **p(e)'tite boîte** qu'il fallait acheter là » ... « **la porte** » (Paulette, 3^e nuit)
- (214) « **mon stylo** enfin » ... « **les morceaux** sorte de » (Paulette, 19^e nuit)
- (215) « ouais c'est bien xxx vous viendrez chercher **vot(re) carton** xxx ouais ouais ?portable? » (André, 1^{ère} nuit)
- (216) « quoi c'est quoi encore xxx et pose moi **c(e)'crayon** » ... « et d'un seul coup j(e)'t'ai d(é)ja dit c'est soit: des **coquillages** euh: xxx » ... « à la fin il prenait **le crochet** comme ça » ... « on avait l(e)'même échantillon de: (0,4 s) **perforateurs** » (André, 7^e nuit)
- (217) « par contre t(u)'as vu l'installation **du lit** c'est impressionnant » ... « non mais c'est vrai hein avec **le truc** gratte là » (André, 9^e nuit)
- (116) * « tu sais qu'on est cinq et vous êtes deux ouais ouais même avec **ton fusil** t(u)'en tues un quatre quatre et trois sept » (André, 14^e nuit)
- (218) « tout est mis sur **la clé** » (André, 17^e nuit)
- (219) « oh ben (il) y a **une chaîne hifi** à tomber déjà xxx » (André, 19^e nuit)
- (220) « et **le téléphone** n'est pas: certain(e)ment: xxx » (André, 29^e nuit)

- des habits, des vêtements ou des établissements se rapportant à des commerces¹³⁷ :

- (221) « pas **un magasin** rien » ... « chui sûre qu'i(l) s'en est foutu sur **le pantalon** » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)
- (222) « bon tu peux me dire tout de suite ta taille de **gants/** (0,3 s) tout de suite parce que sinon je vais **acheter des trucs** qui ne seront pas à ta taille » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)
- (223) « j'ai vu pousser **des fringues de sport** dessus » (Sabrina, sous-corpus 1, 20^e nuit)
- (224) « du coup j'ai eu **mes chaussures** (en)fin bref et toi tu xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 28^e nuit)
- (225) « comme (0,3 s) les pieds (0,2 s) que t(u)'as (0,3 s) qui puent (0,6 s) **les chaussettes** + la mort » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)
- (226) « elle a mis les (0,7 s) **robes** à l'envers » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (5) * « où est **ma culotte ma culotte/** » (Paulette, 3^e nuit)
- (227) « elle fait **ses valises** » ... « qu'est-ce que j(e)'traîne dans **les poches/** » (Paulette, 6^e nuit)
- (228) « coud ensemble j'ai mis l(e)'**sac** » (Paulette, 16^e nuit)

¹³⁷ Hall et Van Castle dissocient par exemple ces deux thèmes

- (229) « elles sont belles **les bottes** » (Sabrina, sous-corpus 2, 16^e nuit)
- (230) « t'as pas vu **le p(e)'tit chapeau** en xxx » (André, 9^e nuit)
- (231) « j(e)'faisais: avec les nouvelles **tenues** » (André, 7^e nuit)
- (232) « ((rires)) j(e) vois p(l)us l(e) **costume** » (André, 9^e nuit)
- (233) « ton **pull** » (André, 24^e nuit)

- de l'argent :

- (234) « on **a payé** un coach sportif et tout » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)
- (235) « j'en peux plus **des frais** »¹³⁸ (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)
- (236) « mais tu veux **des sous** là » (Sabrina, sous-corpus 1, 21^e nuit)
- (237) « c'est ça que **j'ai acheté** + du lustrage » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)
- (238) « Nico il faut peut-être **payer** le parking » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)
- (239) « soit tu m'en donnes un morceau et j(e) **te paye** » ... « tu verras quand elle **paiera** » ... « sur le **plan financier** c'est c'est pas un hasard si je suis » (André, 2^e nuit)
- (240) « il faut que j puisse **vivre avec ma r(e)'traite** » (André, 3^e nuit)
- (241) « non mais ?c'est: c'est: ? xxx **pas très rentable** cette: xxx » ... « quand on a un **achat** le risque » ... « il se permettent **de vendre** du miel à **des prix** maintenant: qui défient toute concurrence » (André, 4^e nuit)
- (242) « sauf si on **le paie** xxx » ... « **de rembourser** avant que je vienne » (André, 13^e nuit)
- (243) « ça fait **6 balles** » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (215) * « c'était la p(e)'tite boîte qu'il fallait **acheter** là » (Paulette, nuit 2)

- des animaux :

- (244) « j'ai cru voir **une tortue** ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 2, 4^e nuit)
- (92*) « elles font quoi **ces vaches** à côté-là/ » (Sabrina, sous-corpus 2, 5^e nuit)
- (130)* « on en a un **petit chat** » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

¹³⁸ Du fait de son statut d'étudiante au moment des enregistrements Sabrina m'a précisé devoir faire face à quelques difficultés financières

- (245) « mhh oh **un oiseau** xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 6^e nuit)
- (246) « bébé (1,2 s) combien de fois il faudra que je te dise que je déteste **le poisson** + putain je déteste les sardines+ je déTESte tout ce qui est putain de **maquereaux** » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)
- (247) « comme ça ça fait **chien** » (Paulette1, 5^e nuit)
- (248) « non c'est vrai **un serpent** dans une chambre j(e)'dors pas hein » (André, 9^e nuit)
- (249) « c'était mon père qui s'occupait **des cochons** et: plus d'une fois il a cru que: » (André, 23^e nuit)
- (250) « xxx à un moment donné si on a une technique c'est en disant vous avez ach(e)'té **des vaches** euh: noires » (André, 29^e nuit)

Toutefois, si cette partie a mis au jour des thèmes communs au discours somnolique, certains d'entre eux sont spécifiques à certains sujets.

6.2 Des thèmes spécifiques à certains sujets

Seuls des thèmes spécifiques ont été repérés chez Paul, Sabrina et André.

6.2.1 Thèmes spécifiques développés par Paul

Parmi les thèmes spécifiques observés chez lui je remarque celui de la sexualité à plusieurs reprises, qui peut être évoqué cours de la même nuit ou lors de nuits différentes. Compte tenu du nombre restreint d'énoncés formulés par nuit et du caractère laconique de ses productions, ce thème-là semble donc être particulièrement récurrent chez lui :

(109)* « j'aimerais bien **baiser** avec quelqu'un moi pas vous/ » (Paul, 1^{ère} nuit)

(96)* « tu vas **me sucer** la queue » (Paul, 7^e nuit)

(251) « **baise-moi** (4,2 s) **suck me** » (Paul, 8^e nuit)

Si je me réfère à l'échelle d'analyse des rêves, ces exemples correspondent donc à la catégorie *sexual interactions* : « a character has or attempts to have sexual intercourse with another character ».

Paul emploie également un (« queue »), voire deux termes :

(129) * « on veut de **l'oignon** » (Paul, 6^e nuit)

qui réfèrent à l'organe sexuel masculin qui peut être classé dans les catégories et sous-catégories

6.2.2 Thèmes spécifiques développés par Sabrina

Des thèmes spécifiques sont également observés chez Sabrina. Toutefois, il est important de préciser que sur les 4176 mots produits, 911 entrées différentes sont repérées. Sur ces 911 entrées, 550 mots ne sont produits qu'une seule fois et 115 ne sont produits que deux fois, autant de thèmes évoqués à une ou deux reprises mais qui ne sont donc pas récurrents. C'est ainsi que près de trois quarts des mots produits par cette somniloque ne le sont que d'une manière exceptionnelle. Par ailleurs, il est intéressant de voir que le premier nom commun repéré par le logiciel de textométrie TXM® est le mot *truc* qui ne possède finalement que 6 occurrences dans l'ensemble du sous-corpus :

- (252) « y a **des trucs** intéressants que tu peux faire » ... « je voulais faire pousser **des trucs** comme ça mais » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)
- (253) « vous dîtes xxx parce qu'on est dans **des trucs** que j'ai pas encore vus » (Sabrina, sous-corpus 1, 9^e nuit)
- (254) « tout de suite parce que sinon je vais acheter **des trucs** qui ne seront pas à ta taille » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)
- (255) « il prend jamais **les trucs** » (Sabrina, sous-corpus 1, 21^e nuit)
- (256) « oh putain tout ((chuchote)) pose plein **de trucs** pose-le **le truc** » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)

Ce mot n'est pas observé dans le deuxième sous-corpus.

J'observe également chez elle le thème des éléments naturels :

- (257) « j'ai l'impression maintenant dehors qu'il fait **nuît** » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)
- (258) « oh tout ce qu'il y en a **la neige** » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)
- (259) « **soleil**/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)
- (260) « quarante degrés là/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 19^e nuit)
- (261) « il fait **chaud** » (Sabrina, sous-corpus 1, 24^e nuit)
- (262) « j'ai **froid** (2,3 s) mhh: **j'ai froid** » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)

6.2.3 Thèmes spécifiques développés par André

Le discours d'André est riche, marqué par l'utilisation de nombreux thèmes au cours d'une même nuit, voire au cours d'une même séquence de somniloquie, donnant très nettement l'impression de fréquents changements thématiques. Il est même observé à plusieurs reprises, des abandons de thèmes avec un passage à un nouveau thème puis un retour au thème précédemment énoncé. Certains d'entre eux sont difficilement identifiables du fait de la qualité des enregistrements, et d'autres aux contours flous ne peuvent être clairement nommés.

Malgré tout certains thèmes récurrents peuvent être dégagés chez lui tels que :

- la maladie et plus particulièrement la maladie de Parkinson dont le somniloque est atteint depuis plusieurs années :

(263) « t(u)'as une idée de c(e)'que c'est comme **maladie**/ » ... « mais qu'est c(e)'que j'ai/ tu m'as déjà entendu parlé **d(e)'la maladie**/ » ... « parc(e)'que c'est une [madi] +> **une maladie** d(e)'jeune ou d(e)'vieux/ (André, 2^e nuit)

(264) « pas m(e)'laissé l(e)'temps xxx n'importe quel **cancer** » (André, 4^e nuit)

(265) « xxx puisqu'on est plus d'hommes que d(e)'femme qui ont **Parkinson** plus d'hommes que d(e)'femmes qui sont: (1,7 s) qui sont opérés » ... « non j(e)'suis pas suivi à part à l'hôpital (4,5 s) c'est **deux patients** que j(e)'connais » (André, 9^e nuit)

(266) « ouais bon c'est connu c(e)'que tu as tu sais **c'est pas très grave** hein: (0,5 s) **ça se soigne** » (André, 11^e nuit)

(267) « **Parkinson** xxx de toute façon xxx » (André, 13^e nuit)

(268) « xxx pendant **l'hôpital** justement » (André, 29^e nuit)

- mais également le thème des véhicules :

(269) « oh ça fait un joli petit **tracteur** quand même il faut changer xxx » (André, 15^e nuit)

(270) « combien xxx de **voitures** aussi xxx » (André, 17^e nuit)

(271) « un p(e)'tit **camion** de: p(e)'tite remorque euh: xxx » (André, 18^e nuit)

(272) « par contre la **voiture** elle est su(r) l(e)'parkin(g) » (André, 23^e nuit)

(273) « que l'inspection va arriver grosse comme un **camion** p(u)is elle va allumer xxx » ... « faut des: **camions** d(e)'38 tonnes pour faire des prix de: de produits donc nous on n' est pas dans cette zone-là » (André, 29^e nuit)

6.3 Synthèse sur les thèmes discursifs dans la somniloquie

En conclusion, il apparaît que les thèmes développés par les somniloques semblent donc variés. Certains d'entre eux sont spécifiques à certains somniloques alors que d'autres se retrouvent chez plusieurs d'entre eux. Trois thèmes communs sont repérés chez l'ensemble des sujets de l'étude. Il s'agit des thèmes de la nourriture et des boissons, du travail et des relations. Quatre autres thèmes sont communs à trois des sujets de l'étude dont celui des objets divers et variés, des habits/vêtements, de l'argent et des animaux. L'analyse des thèmes dans la somniloquie permet de mieux identifier les sujets abordés par les somniloques et, au-delà, a permis de montrer que dans leur globalité, les thèmes abordés apparaissent comme étant relativement communs, banals et familiers, en lien avec l'intimité des interlocuteur·rices·s déjà pointée précédemment. En effet, bien que cela soit possible, il apparaît moins probable tout de même d'aborder un thème tel que celui de sa maladie, de sa sexualité, des habits, des relations, de l'argent avec des interlocuteur·rice·s distant·e·s et non familier·ère·s. Si cela venait à être le cas, il est encore moins probable que l'on parle de sa « culotte », de ses « chaussettes », de ses « fringues de sport », de « sardines » de « putains de maquereaux », d'aller « bouffer », ou encore de sa « queue » et de son envie de « baiser avec quelqu'un » à des personnes non familières, au risque de voir la relation se dégrader fortement. Il apparaît également que le niveau de langue utilisé constitue toujours « un excellent indicateur de la relation : en situation familière, on utilise une langue dite par métonymie « familière » [alors qu'] en situation formelle au contraire, on recourt à un langage soutenu voire châtié » (Kerbrat-Orecchioni, 1992).

De même, l'analyse du cotexte et du ton employé au cours de certains énoncés montrent que les somniloques peuvent être amenés à aborder des problématiques intimes et donc à se confier dans leurs somniloquies « j'en peux plus des frais », « toute la famille tout me manque qui me tournait le dos » ... « j'ai des gosses qui sont en prison ». Or comme cela a été précisé dans les premières lignes de cette partie : « se « confier » c'est aussi se « livrer » à autrui » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 55) et il apparaît plus facile de se livrer à quelqu'un·e de familier·ère que de distant·e.

Enfin, de cette analyse, il ressort également, qu'hormis chez Paul les relations dans leur majorité apparaissent plus amicales qu'agressives, bien que des nuances seront apportées dans le chapitre suivant.

7 Conclusion sur la relation horizontale et la gestion de la relation interpersonnelle dans le sommeil

L'analyse de la notion de relation interpersonnelle, dans sa dimension horizontale, questionnant le rapport de familiarité vs. distance entre le·la locuteur·trice somniloque et son interlocuteur·rice onirique m'a permis d'apporter quelques éléments de réponse supplémentaires dans le processus de compréhension de la somniloquie. Par exemple, l'analyse de l'intensité vocale a démontré que les somniloques sont capables de modifier l'intensité de leur voix en lien avec la situation d'énonciation. Certains d'entre eux, dans des situations de familiarité sont même capables de chuchoter, ce qui témoigne d'une proximité spatiale et d'une intimité importantes entre les protagonistes. De plus, qu'il soit formulé à l'aide d'un appellatif, d'une tournure impérative, ou plus fréquemment à l'aide d'un pronom personnel, le discours somniloque apparaît encore une fois comme un discours fréquemment adressé et donc en interaction.

Bien que les somniloques puissent produire des énoncés variés comprenant n'importe quel pronom personnel ou appellatif, il semble néanmoins très clair que des formes privilégiées et donc des tendances claires émergent de l'analyse de leur discours comme le fait, par exemple, que les somniloques n'identifient explicitement leur interlocuteur·rice que très rarement à l'aide de formes appellatives, et que s'ils le font, cela se fait systématiquement en renforcement d'un acte de langage. Dans leur discours, ils privilégient également un·e seul·e interlocuteur·rice qui semble leur être une nouvelle fois plutôt familier·ère, comme en témoigne la nette prévalence du pronom personnel « tu » et des formes impératives de la deuxième personne du singulier, très fréquentes dans les sous-corpus.

Mais bien que cela soit plus rare, j'ai également observé que les somniloques pouvaient s'adresser à plusieurs interlocuteur·rice·s et/ou le·la/les vouvoyer, ce qui démontre que cette relation n'est pas fixe et peut osciller sur l'axe familiarité vs. distance. Plus rarement, il est également apparu que le·la somniloque pouvait s'adresser à elle·lui-même ou verbaliser ses pensées et qu'il peut partager sa place de locuteur·rice avec d'autres locuteur·rice·s clairement identifié·e·s ou non. Par ailleurs, les thèmes abordés par les somniloques sont variés. Des thèmes semblent spécifiques à certain·e·s somniloques, alors que d'autres sont observés chez plusieurs d'entre eux·elles, comme le thème de l'argent, de la nourriture, des boissons ou des objets.

Enfin, si tous les éléments d'analyse réalisés dans cette partie démontrent des particularités propres à chaque somniloque et que des exceptions peuvent être observées, il apparaît

clairement que la relation horizontale dans la somniloquie tend significativement vers la familiarité plutôt que la distance, en adéquation avec les types évènements de communication et la nature des interactions de type conversation quotidienne.

Résumer l'analyse de la relation interpersonnelle uniquement à cette relation horizontale serait faire fi de la relation verticale, dimension tout aussi importante dans le processus de compréhension de la somniloquie. Car s'il apparaît clairement que les relations tendent majoritairement vers la familiarité et ont un caractère principalement amical, les productions nocturnes sont loin d'être exemptes d'enjeux de domination et de hiérarchie, voire y occupent une place centrale. Cette dimension de la relation a été largement documentée par Catherine Kerbrat-Orecchioni en 1992 dans le tome II de son livre intitulé « les interactions verbales ». De la même manière que pour la relation horizontale, l'autrice distingue des faits sémiotiques qui vont référer à cette relation verticale et qu'elle nomme « placèmes » ou « taxèmes ». Parmi eux elle repère des taxèmes non verbaux, paraverbaux et verbaux.

La suite de l'analyse s'attachera donc à décrire la relation verticale en jeu dans la somniloquie et plus particulièrement les taxèmes verbaux dont les actes de langage constituent l'une des catégories les plus pertinentes pour l'étude de la somniloquie puisque la compréhension de leur fonctionnement constitue à mon sens l'une des clés dans le fonctionnement de ce phénomène. Leur description m'amènera nécessairement à une analyse de la violence verbale mais également de la notion de politesse et des « Face Threatening Acts » (ou FTAs) dans le sommeil tels que décrits par Brown et Levinson, (première version 1978, version remaniée 1987).

Chapitre 6

La relation verticale dans le sommeil : gestion des faces, de la violence verbale et de la politesse linguistique dans le sommeil

Ma réflexion sur la somniloquie m'a emmené jusqu'à maintenant à vérifier et à confirmer son caractère fondamentalement interactif. Cette caractéristique, déjà démontrée dans des études antérieures (Arnulf et al., 2017 ; Devevey, 2018), apparaît aujourd'hui comme l'une des plus prégnantes. À la lumière des conclusions du chapitre 3, il apparaît que les épisodes de somniloquie s'insèrent majoritairement au sein d'interactions de types conversations de la vie quotidienne qui peuvent parfois évoluer, ou se présenter d'emblée sous la forme de discussions ou de disputes, selon la coloration agonale que les échanges peuvent prendre. Toutefois, nombre de somniloquies, notamment chez Paul et Sabrina, ne livrent que des bribes de ces interactions parfois sous la seule forme d'actes de langage isolés. L'analyse de la relation interpersonnelle horizontale, c'est-à-dire de la distance relationnelle en jeu dans ces interactions en sommeil, a montré que les somniloques s'adressent préférentiellement à un·e interlocuteur·rice familier·ère plutôt que distant·e. Cette constatation, qui apparaît maintenant comme une caractéristique elle aussi fondamentale du discours somniloque, ne peut qu'influencer la production des somniloquies et plus particulièrement des actes de langage formulés, dès lors que l'on postule que l'on ne s'exprime pas de la même manière avec un·e interlocuteur·rice familier·ère ou distant·e.

Ainsi, la suite de l'analyse s'intéressera à la description de la relation verticale, c'est-à-dire à l'étude des enjeux de pouvoir et de domination véhiculés dans les propos nocturnes. Sa description inclura nécessairement la prise en compte des actes de langage formulés et des phénomènes de violence verbale et de politesse linguistique.

1 La relation verticale : éléments de définition

Relation fondamentalement dissymétrique contrairement à la relation horizontale, la relation verticale regroupe tous les enjeux de pouvoir, de domination et de hiérarchie formulés ou exprimés par les interactants à l'aide de faits sémiotiques divers et variés appelés « placèmes » ou « taxèmes » (Kerbrat-Orecchioni, 1992). Parmi eux, Catherine Kerbrat-Orecchioni distingue des taxèmes non verbaux et paraverbaux tels que l'apparence physique, la tenue vestimentaire, la présence de certains types d'accessoires, la posture, les gestes, c'est-

à-dire autant d'indicateurs potentiellement repérables dans les interactions éveillées mais impossibles à saisir dans le contexte unimodal de mon étude, à moins que les somniloques ne décident d'en faire la description explicite, ce qui resterait un phénomène exceptionnel et non caractéristique du discours nocturne. En revanche, des taxèmes prosodiques ou vocaux tels que l'intensité ou le débit sont plus facilement repérables bien que leur analyse précise et exhaustive nécessiterait des outils et des logiciels d'analyse spécifiques comme je l'ai déjà précisé dans le chapitre précédent. En effet, des propos formulés avec une forte intensité et/ou un débit rapide, témoignent d'une position « haute » et de l'adoption d'une stratégie dominante dans l'interaction ou du moins d'une tentative de la part des locuteur·rice·s de négocier leur position. Or, les somniloques sont capables de modifier l'intensité vocale ainsi que le débit de leur production (voir chapitre 4) mais également de chuchoter lorsque le contexte d'énonciation le justifie. De plus, les dernières études sur la somniloquie ont également démontré un maintien mais également une modification de ces paramètres qui agissent comme de véritables facteurs aggravants de cette violence (Arnulf et al., 2017). C'est ainsi que dans la suite de ce travail, ces deux paramètres ne feront pas l'objet d'une analyse spécifique mais seront appréhendés au prisme de la violence verbale et plus particulièrement en tant que facteurs aggravants.

Parmi les taxèmes verbaux au service de la relation verticale, Catherine Kerbrat-Orecchioni identifie également ceux localisés au niveau de la structure de l'interaction tels que l'organisation des tours de parole ou des unités hiérarchiques. L'ouverture ou la clôture des différentes unités conversationnelles, moments clés de l'interaction, constituent normalement l'apanage des sujets bénéficiant d'une position haute dans l'échange. Mais, en l'absence d'une extériorisation et d'une connaissance des propos de l'interlocuteur·rice onirique ainsi que d'un protocole intégrant un électroglottographe mesurant l'activité des cordes vocales afin de « révéler » la présence des propos de l'interlocuteur·rice, il est difficile pour l'analyste de cerner précisément l'insertion des somniloquies au sein de l'échange onirique plus global. Par ailleurs, il a été démontré précédemment que les somniloquies ne réfèrent qu'exceptionnellement à des séquences d'ouverture ou de clôture. Il est donc fort probable que les rapports de hiérarchie dans la somniloquie ne se jouent pas à ce niveau-là de l'interaction.

La dimension verticale de la relation peut également être appréhendée par le biais de certains taxèmes localisés au niveau du contenu de l'interaction comme les thèmes, les signes et l'argumentation employée par les locuteur·rice·s. En effet, la maîtrise d'un thème assure une posture « d'expert·e » et donc une position haute par rapport à son interlocuteur·rice, comme cela est observé par exemple chez André lorsqu'il détaille à ses interlocuteur·rice·s le processus de fabrication du miel dans un épisode de somniloquies s'étalant sur 56 IPU successives. Enfin,

les termes d'adresse dont l'analyse a été réalisée au chapitre précédent apparaissent également comme des indicateurs importants de cette relation, dès lors que leur utilisation est symétrique ou dissymétrique. Mais le contexte induit par le sommeil et le caractère unilatéral de production des somniloquies en compliquent une nouvelle fois l'analyse.

Dès lors, il apparaît que dans la somniloquie, l'analyse des actes de langage constitue l'élément le plus prégnant pour rendre compte de cette dimension dans le sommeil. Outre le fait qu'ils soient plus facilement repérables par rapport à d'autres taxèmes, les actes de langage apparaissent, de la même manière que le phénomène de violence verbale, comme des éléments fondamentaux dans l'analyse de la somniloquie, voire à mon sens comme les éléments clés dans sa compréhension.

Pour autant, une différence de position sur l'axe vertical entre deux interlocuteur·rice·s n'est pas synonyme de violence verbale, au même titre que les phénomènes spécifiques étudiés dans la partie précédente ne constituent pas une appréciation exclusive de la relation horizontale. En effet, les échanges entre deux interlocuteur·rice·s familial·ère·s sans aucun lien de supériorité dans leur relation verticale peuvent très bien évoluer en violence verbale. Ce phénomène peut même trouver ses origines dans la négociation de ces deux axes de la relation interpersonnelle. Il est donc important d'apporter des précisions au phénomène de violence verbale qui semble occuper une place prépondérante au sein de la somniloquie (Arnulf et al., 2017), avant d'analyser ses caractéristiques au sein de cette nouvelle étude.

2 La violence verbale dans le sommeil

Comme le rappelle Claudine Moïse, les gens associent fréquemment le terme de *violence verbale* à celui d'*insulte*, or ce phénomène ne peut se résumer à cette appellation et d'une manière plus générale à un seul mot (Moïse, 2012). Initiatrices de l'étude de la violence verbale en 2001 par une approche « bio-psycho-socio-politico-linguistique » (Moïse et al., 2019), Claudine Moïse, Nathalie Auger, Christina Romain et Béatrice Fracchiolla étudient ce phénomène « à travers le cadre contextuel de la réalisation de sa montée en tension » (Fracchiolla et al., 2013, p. 12). Parmi ses différentes déclinaisons, ces dernières distinguent les *déclencheurs de conflits matériels ou symboliques*, les *différentes étapes* de cette montée en tension telles que l'incompréhension, la négociation, l'évitement, le renchérissement, le renforcement, etc. , les *marqueurs discursifs de rupture* comme certains mots du discours, la prosodie, l'intonation, etc. ainsi que les *actes de langage dépréciatifs* tels que le harcèlement, le mépris, la provocation, les menaces, les insultes, etc. Ainsi, dans cette perspective, l'insulte n'apparaît que comme un acte de langage dépréciatif au même titre que ceux précédemment

décrits, bien que par « sa force émotionnelle, voire pulsionnelle » (Auger et al., 2008, p. 639) cherchant à rabaisser voire nier l'autre, elle constitue un acte particulièrement violent et le rempart ultime avant la confrontation physique. Les avancées théoriques réalisées par ce groupe de recherche ont permis notamment de définir trois grands types de violence verbale produites par les locuteur·rice·s parmi lesquelles :

- *la violence verbale polémique* qui se rencontre essentiellement dans le champ politique et qui repose principalement sur des actes de langage indirects et implicites.

- *la violence verbale détournée*, qui est souvent mobilisée à des fins de harcèlement ou de manipulation au sein d'interaction en apparence consensuelles.

- *la violence verbale fulgurante*, qui constitue une « montée en tension contextualisée qui se décline à travers différentes étapes [...], des marqueurs de rupture comme des durcisseurs, et des actes de langage dépréciatifs directs [...] à visée de domination » (Moïse et al., p. 11, op.cit.).

Très tôt déjà, depuis la réalisation de mon mémoire de Master 2, le terme de *violence verbale* a été utilisé dans l'analyse de la somniloquie pour qualifier tous les actes de langage formulés susceptibles de constituer une intrusion dans le territoire de l'autre (Brown et Levinson, 1987 ; Goffman, 1973a ; 1973b ; 1974), et qui peuvent potentiellement lui faire violence, bien qu'en raison du contexte induit par le sommeil, la réaction de l'interlocuteur·rice onirique pourtant essentielle à la caractérisation violente ou non de l'acte, ne soit directement accessible à l'analyste. Différents observables, dont les actes discursifs et les composants interactionnels, permettent néanmoins à l'analyste de pouvoir caractériser plus précisément la nature de cette *violence verbale* qui ne reste par définition que *potentielle*, du fait de l'absence d'une réaction explicite de l'interlocuteur·rice.

Ainsi, pour rendre compte de l'étude de ce phénomène dans des nouvelles conditions d'expérimentation, hors laboratoire du sommeil et sur une durée plus longue, je m'inspirerai en grande partie, comme pour mon mémoire, du modèle d'analyse des caractéristiques langagières du discours d'opposition proposé par Diane Vincent, Marty Laforest et Olivier Turbide en 2008. Ce modèle propose de renseigner la nature de l'opposition (opposition aux dires d'autrui, condamnation d'autrui et pression sur autrui) au moyen d'actes de langage tels que les actes de réfutation, de reproche, d'accusation, de menace, de requête/injonction. Il s'intéresse également aux stratégies, aux facteurs aggravants utilisés par les locuteur·rice·s pour renforcer la portée de leurs propos (répétition, ton, présence de spectateurs, etc.) ou au contraire aux stratégies et facteurs de conciliation que ces mêmes locuteur·rice·s peuvent être amené·e·s à utiliser pour minimiser le caractère violent de leurs propos (excuse, compensation, etc.).

Par ailleurs, la catégorie des actes condamnant autrui peut être décomposée en *actes condamnant le faire* et en *actes condamnant l'être* (Laforest et Moïse, 2013). Alors que les premiers concernent « les actes de langage au moyens desquels un locuteur exprime une insatisfaction à propos d'un acte ou d'un comportement d'un individu qu'il juge inadéquat, que cette personne soit présente ou absente » (Laforest et Moïse, op.cit., p. 89), les deuxièmes regroupent « les actes de langage au moyen desquels un locuteur exprime une insatisfaction à propos d'une caractéristique d'un individu, qu'il soit présent ou absent » (Laforest et Moïse, op.cit., p. 89). Ces deux sous-catégories comprennent des actes de langage qu'il est parfois difficile de distinguer. C'est ainsi que pour éviter des erreurs d'interprétation des énoncés, les actes de langage véhiculant une condamnation seront classés selon qu'ils condamnent *le faire* ou *l'être*. Seules les insultes, plus facilement repérables, seront précisées. Il en est de même pour les requêtes et les injonctions, dont la différence est parfois ténue, d'autant plus dans le contexte de la somniloquie.

Les analyses princeps de la violence verbale dans la somniloquie ont montré que parmi les 3 types de violence verbale précédemment cités, les violences verbales *fulgurante* et *détournée* sont les deux principales formes de violence rencontrées dans les épisodes de somniloquie (Arnulf et al., 2017 ; Baldayrou, 2014). Leurs conclusions ont en effet montré que des actes de langage violents se retrouvaient dans les somniloquies produites en SL et en SP et que le temps de parole assimilé à de la violence verbale était significativement plus important dans le SP. Des différences concernant le degré de violence ont également émergé entre les deux types de sommeil, marquées par une nette prédominance d'actes de langage plus violents en SP dont des insultes¹³⁹ ou des menaces explicites¹⁴⁰ par exemple. Cette violence verbale rencontrée dans le SP était également accompagnée de violence physique alors que ce phénomène était absent en SL. Toutefois, l'étude a démontré que la violence verbale n'était pas l'apanage du SP puisque des actes de langage violents ont également été repérés dans les somniloquies enregistrées en SL. Caractérisé par la présence de menaces implicites et de reproches critiquant plus *le faire* et l'agir d'autrui que *l'être* et la personne elle-même, le discours des somnambules comprenait également de nombreux jurons dont 75 % étaient formulés à l'aide du mot « putain », qui jouant plus sur la fonction expressive du langage ne constituent pas de la violence verbale (Huston, 2002 ; Moïse, 2008). Parmi ces jurons, près de 30 % d'entre eux apparaissaient comme étant liés au contexte environnemental, c'est-à-dire formulés en réaction au matériel expérimental de polysomnographie particulièrement « invasif ». Du fait que ces jurons produits n'étaient pas

¹³⁹ « grosse pute » dans le corpus utilisé pour mon mémoire

¹⁴⁰ « je te jure que si... »

adressés et en l'absence d'acte de langage tels que des insultes, des menaces explicites, ou de la violence physique, cette violence repérable en SL a été qualifiée de *détournée* (pour reprendre les termes de Moïse, 2012) alors que celle observée en SP a pu être assimilée à de la violence verbale dite *fulgurante*.

Mon étude, en plus d'une analyse du phénomène de la violence verbale nocturne, intégrera une analyse du phénomène de politesse et de ses manifestations linguistiques afin d'étudier si les somniloques peuvent également être amenés à produire des actes de langage explicitement polis ou bien qui tempèrent et adoucissent ceux identifiés comme violents. En effet, le phénomène de politesse linguistique apparaît comme un élément fondamental dans la gestion de nos interactions à l'état d'éveil. Dès lors, l'analyse de la somniloquie ne peut faire fi de ce dernier, en lien avec l'analyse des actes de langage et de la violence verbale. Enfin, s'inspirant également d'une approche sociolinguistique, cette partie aura pour cadre théorique une conception actionnelle et sociopragmatique du langage (Austin, 1962 ; Searle 1972 ; 1982) et utilisera en partie les mêmes outils d'analyse que le groupe de recherche parmi lesquels des outils de l'analyse conversationnelle (Kerbrat-Orecchioni, 1990 ; 1992 ; 1994 ; 1996 ; 2005), de la théorie de la politesse (Brown et Levinson, 1978 ; 1987), de l'argumentation (Amossy, 2010), du concept de la préservation des faces (Goffman, 1973a ; 1973b ; 1974) et de l'analyse des actes de qualification péjorative (Laforest et Vincent, 2004).

3 Le modèle de Brown et Levinson et la notion de *face* d'Erving Goffman

Dès 1978, Penelope Brown et Stephen Levinson proposaient déjà un modèle d'analyse basé sur la notion de *face* (puis remanié en 1987), elle-même introduite par Erving Goffman en 1973. Ce modèle postule que tout individu possède deux *faces* : l'une *négative*, c'est-à-dire intrinsèquement rattachée au territoire de l'individu, tant corporel, que spatial ou temporel ainsi qu'à ses « biens et réserves, matérielles ou cognitives » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 167) et une autre face appelée *positive* qui correspond « à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction » (op.cit.). Ces auteurs postulent également que tout au long de l'interaction, les individus produisent des actes de langage qui peuvent constituer des menaces potentielles pour les deux faces de chacun des protagonistes. Ces actes menaçants portent le nom de *Face Threatening Acts* (désormais FTAs) et peuvent donc concerner quatre faces différentes. Enfin, il est important de rappeler qu'un *acte menaçant* pour la ou les faces des protagonistes de l'interaction sont différents d'un *acte de menace*, car « en tant qu'acte de langage, la menace proprement dite peut être définie comme un mal annoncé par son agent·e à la cible de ce mal » (Laforest, 2023, p. 269).

Parmi ces actes de langage menaçants pour les faces, Catherine Kerbrat-Orecchioni (1992.) distingue :

- **Les actes menaçants pour la face négative de celui qui les produit** et qui vont engager celui qui les produit incluant par exemple les offres ou les promesses qui peuvent venir compromettre le territoire de celui qui les formule
- **Les actes menaçants pour la face positive de celui qui les formule** et qui regroupe tous les actes pouvant être qualifiés « d'auto-dégradants » tels que les excuses, les aveux, les autocritiques, les auto-accusations, etc. :

(1) « j'ai pas écouté excuse-moi » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

(2) « j(e)'suis tellement égoïste » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)

- **Les actes menaçants pour la face négative de celui qui les subit** et qui peuvent être de nature non verbale ou verbale regroupant par exemple tous les actes directifs tels que les ordres, les requêtes/injonctions, les conseils, les interdictions, etc. :

(3) « fais-moi voir 30 secondes » ... « quelle heure il est/ » (Paulette, 5^e nuit)

(4) « taisez-vous » (André, 8^e nuit)

- **Les actes menaçants pour la face positive de celui qui les subit** et qui regroupent des actes tels que les critiques, les insultes, les reproches, les moqueries, etc. et compromettent directement *le faire* et/ou *l'être*. Entrent également dans cette catégorie les désaccords en tous genres telles que les oppositions, les objections ou encore les réfutations :

(5) « elle a mis les (0,7 s) les robes à l'envers » (Paulette, 1^{ère} nuit)

(6) « mais il est con/ ou il le fait exprès/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

Toutefois, loin d'être exclusifs, ces différents actes de langage peuvent dans certains cas menacer simultanément plusieurs faces. De plus, si les interactionnistes s'accordent pour reconnaître un caractère menaçant à la plupart des actes de langage formulés, il apparaît que les interactions éveillées peuvent également être les témoins d'un processus de *face work*, ou de préservation des faces, aux manifestations linguistiques variées et qui peuvent être regroupées sous les appellations de *politesse négative* et de *politesse positive* (Kerbrat-Orecchioni, 1992).

4 Le phénomène de politesse linguistique

Le phénomène de politesse linguistique peut se diviser en deux types de politesse :

La *politesse négative* qui correspond plus au territoire de l'individu se divise elle aussi en deux formes distinctes dont l'une repose sur des processus d'évitement de formulation d'un FTA (et qualifiée de nature « abstentionniste ») et l'autre sur des processus d'adoucissement du caractère potentiellement menaçant de l'acte de langage formulé (alors qualifiée de nature « compensatoire »).

La *politesse positive*, elle a contrario, va viser à produire explicitement des actes de langage polis et anti-menaçants (désormais anti-FTAs) pour les faces de l'interlocuteur, c'est-à-dire explicitement valorisants pour l'une ou plusieurs de ses faces. Il s'agit donc d'une forme de politesse dite « productionniste » qui comprend des productions telles que des manifestations d'accord par exemple.

La suite de l'analyse s'articulera donc autour de l'étude de chacun des sujets somniloques et sera organisée en regroupant tout d'abord l'ensemble des actes menaçants formulés par chacun des somniloques en suivant comme architecture la typologie des actes menaçants pour les faces précédemment détaillées, et tentera de qualifier les phénomènes de violence verbale relevés. Puis, leur analyse sera complétée par l'étude de la politesse négative et plus particulièrement des processus d'adoucissement du caractère menaçant des actes de langage identifiés comme tels. Car compte tenu du contexte induit par le sommeil et l'absence des productions de l'interlocuteur·rice, il est impossible d'analyser les processus d'évitement en jeu dans la somniloquie.

Je m'intéresserai également au phénomène de la politesse positive et aux anti-FTAs, c'est-à-dire aux éventuels actes de langage anti-menaçants formulés explicitement par les somniloques. Une place à part sera également réservée à l'analyse des jurons, phénomène particulièrement récurrent dans l'étude précédemment réalisée.

In fine, l'objectif est d'étudier la manière dont les somniloques enregistrés hors laboratoire du sommeil gèrent la relation verticale avec leurs interlocuteur·rice·s oniriques, s'ils se placent fréquemment dans une situation « haute » et « dominante » et si la balance relationnelle en jeu dans ces interactions tend vers l'agonal et le conflictuel plutôt que vers l'irénique et le consensuel. Au-delà, je chercherai également à déterminer si leurs somniloquies sont constituées exclusivement d'actes de langage menaçants et violents, s'ils sont atténués ou non par des processus adoucisseurs, ou bien si elles peuvent également être le témoin de la formulation d'une politesse positive explicitement formulée.

5 Analyse des actes menaçants pour les faces et du phénomène de politesse linguistique dans la somniloquie

Pour tenter de mieux circonscrire ce phénomène au sein de la somniloquie, j'organiserai mon analyse en étudiant successivement les actes menaçants pour les faces négatives et positives du somniloquie et des interlocuteur·rice·s oniriques.

5.1 Les actes menaçants pour la face négative des somniloques

Les actes de cette nature sont anecdotiques au sein de ce corpus. En effet, aucun d'entre eux n'est repéré chez Paul ou André par exemple. Malgré la formulation d'un performatif par Sabrina (« je te jure que... ») qui introduit fréquemment des actes de langage de type promesse :

(7) « hum hum si tu m(e)'fais ça à chaque fois j(e)'te jure que je vais vraiment m'énervier » (André, 32^e nuit)

l'analyse du contexte d'énonciation de l'extrait démontre qu'il est utilisé dans la formulation d'une menace explicite adressée à son interlocuteur·rice. Bien que les menaces sous certains de leurs aspects constituent un acte promissif (Laforest, 2023), l'énoncé précédent ne constitue pas une véritable promesse menaçant réellement la *face négative* de Sabrina.

Ainsi, seuls deux actes de langage de cette nature sont repérés chez Paulette, qui l'engagent plus ou moins fortement (« j(e)'vais essayer ») à réaliser ce que la proposition énonce, au risque sinon de « perdre la face » :

(8) « j(e)'vais essayer d(e)'te faire rentrer dans la banque dans l'enceinte de la banque » (Paulette, 11^e nuit)

(9) « bien sûr je vais toutes les garder » (Paulette, 22^e nuit)

Ainsi, les somniloques ne semblent donc pas produire, ou alors d'une manière exceptionnelle, des actes de langage menaçant leur face négative tels que des offres ou des promesses.

5.2 Les actes menaçants pour la face positive des somniloques

Pour rappel, ces actes regroupent tous les énoncés pouvant être qualifiés « d'auto-dégradants » tels que les excuses, les aveux, les autocritiques, les auto-accusations, etc.

Bien qu'ils soient plus fréquemment observés que les actes menaçant la *face négative*, leur nombre reste marginal dans la somniloquie au regard du nombre total d'IPU produites. De plus, les actes de langage de cette nature peuvent différer drastiquement quant au degré « auto-

dégradant » qu'ils peuvent représenter à l'égard des somniloques qui les formulent, comme l'attestent les extraits suivants :

(10) « xxx + tout enfin + pff + je suis **trop conne** quoi » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

(2) * « j(e)'suis tellement **égoïste** » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)

(11) « ah **oui c'est vrai** » (Paul, 4^e nuit)

parmi lesquels l'extrait 11 formulé par Paul peut éventuellement apparaître comme un aveu voire une concession accordée à l'interlocuteur et donc correspondre à un acte menaçant pour sa *face positive*. Sa formulation tranche donc avec le caractère nettement plus menaçant des extraits 2 et 10 constitués respectivement de deux actes condamnant l'être auto-adressés, du fait qu'ils attaquent Sabrina directement sur son *être*, sa personne et non sur le *faire*, ses actions. De plus, ces deux auto-FTAs sont renforcés à l'aide des deux adverbes « trop » et « vachement » à valeur superlative illustrant ainsi le principe habituellement rencontré à l'état d'éveil qui consiste à renforcer ce type d'actes de langage (Kerbrat-Orecchioni, 1992). Bien qu'une autre insulte auto-adressée ait également été formulée lors de cette même 7^e nuit :

(12) « pardon/=puis on fait quoi pour ma patronne on était là avec nos parapluies comme **deux cons** y'avait rien » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

l'analyse du contexte d'énonciation démontre qu'elle ne possède pas un caractère aussi menaçant pour sa *face positive* que celles précédemment identifiées. En effet, cette insulte est partagée avec un « autre » et utilisée à des fins stratégiques, probablement pour souligner et accentuer le caractère absurde du scénario onirique face auquel s'est retrouvée confrontée Sabrina.

D'autres actes auto-adressés et condamnant le faire, des aveux d'impuissance ou de faiblesse, ainsi que de repentir comme dans l'extrait 14 sont formulés par Sabrina mais possèdent un degré menaçant moindre que les actes de langage précédemment cités:

(13) « ah non mais **j'avais pas vu** qu'on pouvait faire ça » ... « j'ai vu pire en plus ouais ouais ouais c'est vrai que c'est pas la peine **j'en fait jamais assez** » (Sabrina, sous-corpus 1, 15^e nuit)

(14) « là j'avoue + nan **c'est ma faute là** ¹⁴¹ » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

(15) « de toute façon il faut se mettre à ma place je suis étudiante et tout **je je je peux plus** » (Sabrina,

¹⁴¹ Cet extrait renvoie selon elle à une situation qu'elle a déjà vécue où elle a exclu un élève de son cours et éprouvait du remords suite à cela

sous-corpus 1, 18^e nuit)

- (16) « je voulais trop en faire » (Sabrina, sous-corpus 1, 23^e nuit)
- (17) « putain je sais pas comment elle s'appelle du coup ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)
- (18) « non aujourd'hui je n'ai plus de xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)

Les actes menaçants la *face positive* ne sont pas produits exclusivement par Sabrina et s'observent également chez Paulette dont des aveux ainsi que des actes condamnant le faire auto-adressés. Bien que le degré de menace qui les accompagne soit beaucoup moins marqué que chez Sabrina, ils placent néanmoins Paulette en situation « basse » par rapport à son interlocuteur et menace donc sa *face positive* :

- (19) « je m(e)'souviens pas de ça » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (20) « j(e)'connais pas ça » (Paulette, 3^e nuit)
- (21) « je m'en veux » (Paulette, 12^e nuit)
- (22) « je sais pas à quel +> (0,5 s) mais j(e)'vais j(e)'vais v(e)'nir aussi » (Paulette, 19^e nuit)
- (23) « je n'oserai jamais » (Paulette, 23^e nuit)

En revanche, André ne se place presque jamais en position basse et ne formule qu'exceptionnellement des actes de langage menaçant sa *face positive* :

- (24) « et tout n'est pas noir (0,5 s) contrairement à mon attitude permanente » ... « **pourtant j(e)'sais plus du tout comment faire** » (André, 7^e nuit)
- (25) « hé oh moi j(e)'peux pas c'est pour ça » (André, 11^e nuit)
- (26) « je sais pas du tout » (André, 17^e nuit)
- (27) « moi je suis très très austère » (André, 18^e nuit)
- (28) « tu sais j'ai eu tort souvent pa(r)c que c'était c'était bien une formule de perdue pas plus hein » (André, 23^e nuit)
- (29) « le problème que j'ai le le problème que j'ai je n(e)'vais pas assez vite » (André, 29^e nuit)

Par ailleurs, il formule 6 *oui* au sein de son sous-corpus, dont l'un d'entre eux est immédiatement suivi d'un *non*. Ces derniers peuvent donc apparaître comme des concessions accordées à l'interlocuteur et donc menacer indirectement sa *face* :

(30) « heu **oui** et **non** pa(r)c(e) que » (André, 15^e nuit)

Mais le *oui* ne constitue pas le mot privilégié par ce somniloque pour manifester son potentiel accord avec l'interlocuteur car 23 *ouais* sont relevés dans le sous-corpus. De plus, deux autres formes d'accord explicites sont repérées :

(31) « j(e)'préfère arrêter **d'accord** » (André, 23^e nuit)

(32) « **d'accord** » (André, 28^e nuit)

Quelques exemples pouvant être assimilés à des marques de politesse positive envers l'interlocuteur·rice sont repérés dans le sous-corpus de Sabrina. Parmi eux, j'observe essentiellement des manifestations d'accord formulées à l'aide des mots *oui* et *ouais* observés respectivement 34 et 17 fois au sein de ce sous-corpus. Certains d'entre eux semblent effectivement servir à manifester un accord entre la somniloque et ses interlocuteur·rice·s oniriques, comme dans les exemples suivants :

(33) « **oui** j'ai vu » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

(34) « **ouais** c'est bizarre (0,4 s) oh **oui** c'était vraiment bizarre » (Sabrina, sous-corpus 1, 17^e nuit)

(35) « **oui oui** elle marchait » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)

(36) « mais **oui** mon cœur je vais venir te chercher à la gare » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)

(37) « ah écoute **oui** on peut le dire » (Sabrina, sous-corpus 1, 33^e nuit)

L'analyse du contexte d'énonciation de certaines productions démontre toutefois que leur emploi ne sert pas toujours explicitement à marquer un accord avec l'interlocuteur·rice onirique :

(38) « mais **oui** bien sûr » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

où le ton accompagnant cet énoncé trahit de l'ironie.

Par ailleurs, certaines marques d'accord sont immédiatement suivies ou précédées d'une marque de désaccord, comme cela se rencontre fréquemment à l'état d'éveil :

(39) « **oui oui** (0,3 s) **non** » ... « **non**(0,3 s) **non** (0,3 s) **oui** (0,3 s) **oui** » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

ou bien du mot *mais* :

(40) « oui **mais=mais** même là je trouve que » (Sabrina, sous-corpus 1, 9^e nuit)

(41) « ah oui **mais** t'inquiète » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

ou parfois d'actes de langage plus menaçants :

(42) « oui allez (0,8 s) oh ouais putain mais c'est glacé » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)

(43) « oui bah c'est **bon j'ai compris** j'ai compris voilà y a ta maman » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)

Par ailleurs, 4 remerciements, qui témoignent de la gratitude du somniloque envers l'interlocuteur onirique, sont réalisés à l'aide du mot « merci » :

(44) « **merci** c'est là où j'habite » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)

(45) « donc heu: j'aime beaucoup (0,4 s) **merci** » (Sabrina, sous-corpus 1, 34^e nuit)

9 oui et 4 ouais sont également relevés chez Paulette dont certains sont intégrés au sein d'actes de langage directeurs menaçants :

(46) « ben oui parce que tu vois i il est pas pratique » (Paulette, 13^e nuit)

De rares excuses explicitement formulées sont également relevées chez Sabrina et chez André avec parfois une justification accompagnatrice :

(47) « j'ai pas écouté **excuse-moi** » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

(48) « xxx **excuse-moi** ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)

(49) « j'ai + wouah **excuse-moi** parce que du coup (1,9 s) mais **qu'est-ce que j(e) fais moi/** » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)

(50) « **désolé** de retenir ces ces conneries » (André, 15^e nuit)

(51) « ah **désolé** » (André, 30^e nuit)

(52) « un arbre:: chauffé + un miel chauffé **pardon** » (André, 4^e nuit)

(53) « ben j' suis **désolé** moi j'essaie de » (André, 7^e nuit)

Enfin, quelques rares manifestations d'anti-FTA et donc de phénomène de *politesse positive* sont retrouvées chez les somniloques dont Paulette, André et Sabrina :

(54) « là elle doit être superbe là elle est belle » (Paulette, 25^e nuit)

- (55) « surtout c'est **super** » (André, 3^e nuit)
- (56) « hé j'**adore** » (André, 6^e nuit)
- (57) « comment dire comment c'est c'est **une bonne note** » (André, 7^e nuit)
- (58) « c'était une journée **vraiment chouette** » (André, 10^e nuit)
- (59) « c'est **vachement bien** » (André, 11^e nuit)
- (60) « j(e)suis **contente** de toi xxx (0,5 s) j(e) suis tellement **égoïste** » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)

Le dernier extrait peut être assimilé à un compliment précédé d'un auto-FTA.

5.3 Les actes menaçant la face négative du ou des interlocuteurs oniriques

De tous les actes de langage identifiés comme potentiellement menaçants pour l'une ou l'autre des faces des interlocuteurs oniriques, ceux menaçant leur *face négative* sont de loin les plus fréquemment rencontrés au sein de mon corpus et ce chez l'ensemble des somniloques. Pour rappel, les actes de cette nature regroupent tous les actes directifs tels que les ordres, les requêtes/injonctions, les interdictions, etc. J'ai également inclus dans cette catégorie, le cas particulier des questions qui elles aussi constituent une incursion dans le territoire de l'autre et peuvent dès lors constituer une menace, mais dont l'intensité reste moindre par rapport à d'autres actes de langage relevés, bien que la frontière avec les requêtes/injonctions reste parfois ténue.

5.3.1 Les questions

Contrairement aux données renseignées dans la littérature (Arnulf et al., 2017) et à ma grande surprise, le nombre de questions formulées au sein de mon corpus reste relativement faible chez 3 des 4 sujets de l'étude.

Par exemple, dans le premier sous-corpus de Sabrina, seulement 28 IPU contiennent une question sur un total de 746 IPU relevées, soit 3,7% :

- (61) « le taux xxx tu sais ce que c'est un taux/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)
- (62) « elle l'a fait à quoi/ » ... « xxx dans 3 mois qu'est-ce qu'i(l) se passe/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 5^e nuit)
- (63) « tu t'en occuperas d'accord/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 17^e nuit)
- (64) « elle est où la petite fiche des choses à tester/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 34^e nuit)

dont certaines d'entre elles, sous l'apparence d'une question, peuvent en réalité véhiculer des reproches¹⁴² et des menaces¹⁴³ d'intensités variées :

(65) « vous l'aviez pas remarqué hein/ » ... « tu te doutes pas qu(e)'c'est: qu'on est pareilles/ »
(Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

(66) « bon tu peux me dire tout de suite ta taille de gant/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)

(67) « qu'est-ce qu'il y a qu'est-ce que vous avez foutu là/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)

Parmi les énoncés qui peuvent être assimilés à une question, un seul témoigne explicitement de l'utilisation d'un procédé additif de politesse linguistique par l'utilisation d'un simple morphème :

(68) « oui xxx on a le droit de mettre un petit peu de couleur s'il teupl/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 20^e nuit)

alors que l'ensemble des autres questions sont formulées d'une manière directe sans que la somniloque ne prenne la peine d'adoucir le caractère menaçant et intrusif dans le territoire de l'interlocuteur que peut représenter un tel acte de langage. Quelques rares questions sont également observées au sein du sous-corpus 2 :

(69) « et toi tu fais comment/ » (Sabrina, sous-corpus 2, 5^e nuit)

(70) « qu'est-ce qui y a/ » (Sabrina, sous-corpus 2, 8^e nuit)

(71) « heu j(e)'sais pas c(e)'qui s'est passé là/ » (Sabrina, sous-corpus 2, 13^e nuit)

de même que chez Paul :

(72) « où est uncle xxx/ ((terme d'adresse)) (Paul, 14^e nuit)

et d'une manière presque anecdotique chez André, puisque seulement 12 questions sont repérées.

Mais alors que les questions sont rares chez Paul et extrêmement rares chez Sabrina et André, près de 35% des actes menaçant la *face négative* de l'interlocuteur·rice onirique formulés par

¹⁴² Le reproche peut être défini comme l'expression d'une insatisfaction adressée par un individu à une autre personne concernant un comportement de la part de cette personne que l'individu juge comme insatisfaisant (Laforest, 2002)

¹⁴³ Pour rappel « en tant qu'acte de langage, la menace proprement dite peut être définie comme un mal annoncé par son agent·e à la cible de ce mal » (Laforest, 2023, p. 269).

Paulette sont constitués de questions :

(3)* « *quelle heure il est/* » (Paulette, 5^e nuit)

(73) « *à quelle heure qu'elle a dit l'autre/* » (Paulette, 1^{ère} nuit)

dont les propos peuvent apparaître particulièrement dégradants et menaçants pour la face positive du tiers absent désigné péjorativement dans par le mot « l'autre ».

5.3.2 Les requêtes/injonctions

Parmi tous les actes de langage identifiés, les requêtes/injonctions constituent les actes de langage menaçants les plus fréquemment produits au sein de mon corpus et ce chez l'ensemble des sujets :

- Paul

(74) « *t'arrêtes\ (1,9 s) et vite* » ... « *arrête de parler toi* » (Paul, 2^e nuit)

(75) « *de l'oignon de l'oignon (0,4 s) on veut de l'oignon* » (Paul, 6^e nuit)

(76) « *putain mais c'est pas possible\ (2,3 s) tu vas me sucer la queue* » (Paul, 7^e nuit)

(77) « *baise-moi (4,2 s) suck me* » (Paul, 8^e nuit)

(78) « *oh tu te calmes hein* » (Paul, 10^e nuit)

Par ailleurs, ces énoncés sont systématiquement accompagnés de facteurs aggravants, parmi lesquels :

- des processus d'intensification de l'acte produit dont la formulation d'une menace (« et vite »), d'un pronom tonique en appui de l'injonction (« toi ») dans l'énoncé 74, d'un marqueur phatique d'approbation discursive (« hein »), d'une interjection (« oh ») dans l'énoncé 78, d'un juron (« putain ») dans l'énoncé 76,

- des processus de répétition et d'accumulation (« baise-moi (4,2 s) suck me »),

- la présence de termes argotiques à caractère sexuel notamment : « oignon », « queue » dans les énoncés 75 et 76.

- d'une prosodie et d'une intonation accompagnant chacun des énoncés, tels que l'augmentation de l'intensité vocale ou du débit.

Enfin, dans l'énoncé suivant :

(79) « *j'aimerais bien baiser avec quelqu'un moi + pas vous/* » (Paul, 1^{ère} nuit)

Paul formule tout d'abord un aveu suivi d'une question explicite adressée à un ou plusieurs interlocuteurs, ce qui laisse penser qu'en réalité le somniloque cherche à obtenir les faveurs de son/ses interlocuteur·rice·s directement présent·e·s ou non dans l'interaction. En effet, l'enchaînement de ces deux actes de langage confère à l'ensemble de l'énoncé et plus particulièrement à la question une valeur de requête/injonction, faisant basculer cet énoncé dans le cas particulier des *whimperatives* (Kerbrat-Orecchioni, 1992 p. 204), et dans lequel le somniloque choisit, contrairement au reste des requêtes formulées dans le sous-corpus, de « mettre les formes ». Car la formulation d'un tel désir pouvant être assimilé à un aveu, et agissant comme une véritable menace pour le somniloque, est atténuée tout d'abord par l'utilisation du conditionnel dans le premier acte de langage et de la négation dans le second qui agissent tous deux comme des procédés de substitution et de mise à distance de l'acte menaçant directeur. Cet extrait peut également être perçu comme la manifestation d'un trope communicationnel au cours duquel le somniloque feint d'adresser à un ou plusieurs interlocuteurs sa requête/injonction qui est en réalité adressée à un interlocuteur précis. Cet énoncé démontre également que le somniloque peut, à de rares occasions, utiliser des procédés relevant de la politesse linguistique pour arriver à ses fins.

De même que dans l'extrait 76, il est fort probable que l'utilisation de la forme impersonnelle *on* participe d'un mécanisme de distanciation par rapport à la deixis personnelle et contribue à estomper la référence au locuteur/somniloque, ce qui renvoie à la notion de prise en charge, et en l'occurrence dans cet exemple précis à la non prise en charge complète de l'énoncé par le somniloque.

- Sabrina

De nombreuses occurrences de requêtes/injonctions sont également relevées chez Sabrina quel que soit son sous-corpus :

(80) « *fous le camp* » (Sabrina, sous-corpus 2, 1^{ère} nuit)

(81) « *doucement* ((intonation traduisant une requête/injonction)) » (Sabrina, sous-corpus 2, 5^e nuit)

(82) « *mais non mais ouais faut juste patienter le temps qu'il xxx* » (Sabrina, sous-corpus 2, 6^e nuit)

(83) « *ou appuie sinon* » (Sabrina, sous-corpus 2, 7^e nuit)

(84) « *il faut aller acheter un robot* » (Sabrina, sous-corpus 2, 10^e nuit)

- (85) « *me parle pas comme ça* » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)
- (86) « *mais tais-toi* » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)
- (87) « *dépêche-toi ((chuchote))* » (Sabrina, sous-corpus 1, 23^e nuit)
- (88) « *attends-moi ((chuchote))* » (sous-corpus 1, 24^e nuit)
- (89) « *oui allez* » ... « *oh putain tout ((chuchote)) pose plein de trucs pose-le le truc* » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)
- (90) « *bébé (0,6 s) baisse + baisse baisse baisse baisse baisse* » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)

Dans ces extraits, l'acte menaçant concerne un·e seul·e interlocuteur·rice directement présent·e dans l'interaction onirique, bien qu'exceptionnellement plusieurs interlocuteur·rice·s puissent être concerné·e·s :

- (91) « *hé là pas sur le canapé (1,4 s) pareil pour toi* » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)

ou bien un tiers absent :

- (92) « *faut qu'il déblaye tout ça là déjà* » (Sabrina, sous-corpus 1, 15^e nuit)

Mais des requêtes/injonctions peuvent également être dispensées par un tiers absent et directement rapportées par la somniloque :

- (93) « *il m'a dit il faut lustrer* » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

Ce qui est particulièrement intéressant dans ce corpus c'est que la majorité des requêtes/injonctions relevées chez cette somniloque sont accompagnées de phénomènes pouvant être assimilés à de *la politesse négative* dont le rôle est d'atténuer la menace que peut représenter un acte de langage de cette nature.

Parmi les moyens employés la tournure déontique à l'aide de « il faut » reste la plus fréquemment employée et relève dans ces cas précis de l'injonction :

- (94) « *il faut lire le livre complet avant de juger* » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)
- (95) « *y a un moment pff (0,8 s) ch'ai pas faut arrêter quoi* » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)
- (96) « *il faudra que tu miaules le matin pendant la réunion* » (Sabrina, sous-corpus 1, 5^e nuit)
- (97) « *de toute façon il faut se mettre à ma place je suis étudiante et tout je je je peux plus* » (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)

(98) « Nico **il faut** peut-être payer le parking » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)

Bien que plus rares, des procédés de politesse additifs sont également repérés :

(99) « non et viens m'aider **s'il-te-plaît** xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

(100) « **s'il-vous-plaît** on essaye vraiment de faire attention pour prendre ((chuchote)) (1 s) les paquets de ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit)

de même que des annonceurs, accompagnés d'une tournure impersonnelle :

(101) « **dis** faut éviter de payer à notre mère » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

Ces annonceurs peuvent aussi être complétés par une justification accompagnatrice :

(102) « **bon** tu peux me dire tout de suite ta taille de gants (0,3 s) tout de suite **parce que sinon** je vais acheter des trucs qui ne seront pas à ta taille (0,6 s) c'est encore pire je crois donc tu viendras changer là » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)

Enfin, parmi les actes de langage pouvant potentiellement menacer la face de l'interlocuteur·rice, des conseils sont également relevés. Par leur biais, la somniloque donne une indication ou des recommandations à son interlocuteur·rice sur une conduite à tenir. Le degré de menace qu'ils représentent, de la même manière que pour les questions reste néanmoins nettement moins élevé que certains autres actes de langage identifiés :

(103) « ah oui mais t'inquiète » ... « c'est fait (0,8 s) t'inquiète » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

(104) « alors attention » ... « oh non il est pas là xxx vous inquiétez pas ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)

(105) « mais oui xxx tu vois y a rien mais t'inquiète pas enfin c'est rien » (Sabrina, sous-corpus 1, 17^e nuit)

(106) « ouais faut faire attention je verrai bien » (Sabrina, sous-corpus 1, 19^e nuit)

(107) « fais attention parce qu'en fait (0,3 s) elle a des: + ciseaux dans les mains » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)

(108) « mais arrête de stresser tu as tort ohlala ((voisé)) faut que t(u)arrêtes de stresser tu vas y arriver je suis sûre que t(y)arrives ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)

- Paulette

La quasi-totalité des actes de cette nature identifiés chez Paulette concernent

directement un·e interlocuteur·rice onirique clairement identifié :

- (109) « prends donc c(e)'lui-là » (Paulette, 2^e nuit)
- (110) « fais-moi voir 30 secondes » ... « quelle heure il est/ » (Paulette, 5^e nuit)
- (111) « continue pèle l'orange puis j(e)'la mange » (Paulette, 8^e nuit)
- (112) « fais-moi voir le reste » (Paulette, 14^e nuit)
- (113) « deux s(e)'condes » (Paulette, 19^e nuit)

bien que des exceptions soient remarquées et que des tiers absents, ou des interlocuteurs potentiellement moins familiers soient également mentionnés :

- (114) « dites leur d(e)'mettre le gris » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (115) « les xxx vous m'en donné d'occaz tu dis (0,7 s) bon ben alors bouffez-les (0,4 s) bouffez-les » (Paulette, 20^e nuit)

Parmi les actes menaçants de cette nature, quelques procédés de politesse linguistique négative sont repérés et contribuent à atténuer le degré de menace qu'ils peuvent représenter pour l'interlocuteur, parmi lesquels l'utilisation du conditionnel :

- (116) « je voudrais qu'en même euh » (Paulette, 1^{ère} nuit)

renforcé dans cet exemple précis par l'utilisation du marqueur d'hésitation « euh », mais qui peut aussi être complété dans certains énoncés par l'utilisation d'un pronom indéfini, comme dans l'extrait suivant :

- (117) « **on** devrait dormir tous ensemble » (Paulette, 14^e nuit)

ou bien l'utilisation d'un procédé additif de justification :

- (118) « pffft reste ouvert **parce que** c'est le bor +> c'est bordel » (Paulette, 23^e nuit)

L'utilisation conjointe de procédés substitutifs et additifs tels qu'un pronom indéfini, et des morphèmes de politesse sont également repérés :

- (119) « **on on** ramassera s'**il-vous-plaît** » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (120) « **on** ne me touche pas s'**il-vous-plaît** » (Paulette, 27^e nuit)

de même que le rejet de la responsabilité de l'acte sur un tiers et la non prise en charge de

l'énoncé par la somniloque :

(121) « *elle m'a dit qu'il faut le dire* » (Paulette, 19^e nuit)

Mais d'une manière générale cette somniloque ne s'embarrasse que rarement avec ce type de procédé, voire peut être amenée à durcir ses paroles au cours de l'échange, comme l'illustre l'exemple suivant :

(122) « *hé\ (0,3 s) le sel (0,5 s) t (0,4 s) xxx ((plus fort mais tjr dysarthrique)) xxx (0,7 s) xxx (0,9 s) vous avez le sel (0,6 s) tout de suite ((chuchoté))* » (Paulette, 16^e nuit)

dans lequel le « *hé* » peut être interprété de différentes manières et agir comme un capteur d'attention, ou plutôt comme une requête/injonction indirecte compte tenu du contexte d'énonciation, et dont l'objet est explicitement verbalisé dans l'IPU suivante. Bien que plusieurs des énoncés suivants soient incompréhensibles, la requête/injonction de la somniloque ne semble pas avoir été réalisée étant donné qu'elle réitère une nouvelle fois celle-ci d'une manière plus explicite (« vous avez le sel »). Elle s'empresse de renforcer sa requête à l'aide d'un durcisseur (« tout de suite ») conférant ainsi une valeur de menace à son énoncé, qui peut également agir comme conclusion à son intervention faisant ainsi atteindre un point de paroxysme dans la montée en tension progressive amorcée dans les énoncés précédents. Toutefois, si la nature de nombreux actes de langage considérés comme menaçants peut être facilement caractérisée, un nombre important d'entre eux sont nettement plus ambigus du fait notamment de l'absence de connaissance du contexte d'énonciation :

(123) « *la séparation + vous arrêtez tout Simone* » (Paulette, 14^e nuit)

(124) « *non mais laisse tomber hein* » (Paulette, 7^e nuit)

dans lesquels, des requêtes/injonctions peuvent être identifiées mais peuvent également agir en réalité comme des conseils dispensés en vue de servir les intérêts des interlocuteurs mais également comme une menace dans le dernier énoncé. De même que dans l'énoncé :

(125) « *pas tant pas tant de de pertinence: s'il-vous-plaît* » (Paulette, 12^e nuit)

la somniloque produit explicitement une requête/injonction en mobilisant des procédés substitutifs (négation) et additifs de politesse linguistique (« s'il-vous-plaît »), alors que l'énoncé directeur peut être considéré comme un reproche adressé à son/ses interlocuteurs.

- **André**

De nombreuses requêtes injonctions sont produites également par André mais du fait de l'organisation spécifique de ses somniloquies, leur analyse sera réalisée dans une des sous-parties suivantes.

5.4 Les actes menaçant la face positive du ou des interlocuteurs oniriques

Les actes menaçants de cette nature regroupent des actes tels que les critiques, les insultes, les reproches, les moqueries, etc. en compromettant directement le *faire et/ou l'être* de l'interlocuteur·rice. C'est ainsi que l'analyse des actes menaçant cette face se divisera en deux parties, l'une en actes condamnant l'*être* et l'autre en actes condamnant *le faire*.

5.4.1 Les actes condamnant l'être

Pour rappel, les actes condamnant *l'être* caractérisent les « actes de langage au moyen desquels un locuteur exprime une insatisfaction à propos d'une caractéristique d'un individu, qu'il soit présent ou absent » (Laforest et Moïse, 2013, p. 89). Parmi eux, la majorité des actes de cette nature formulés au sein des épisodes de somniloquie semblent adressés à un·e interlocuteur·rice présente au sein de l'interaction onirique, lorsque d'autres, plus rarement, sont adressés à un·e tiers·ce absent·e.

▪ Les actes condamnant l'être adressés à un·e interlocuteur·rice

Plusieurs actes condamnant *l'être* sont produits par l'ensemble des somniloques de l'étude, comme l'indiquent les extraits suivants :

(126) « tu es **exécrable** » (Paulette, 22^e nuit)

(127) « t(u)'es **une salope** » (André, 31^e nuit)

(128) « je vous **emmerde** parce que c'est toujours pareil xxx » (Paul, 2^e nuit)

(129) « t(u)'es même **pas chié toi** (1,5 s) mais quoi/ + il t'a payé ton tampon là » ... « t(u)'es complètement **con** » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)

où Sabrina, dans le dernier extrait, formule *un acte condamnant l'être* lui-même renforcé par la prosodie, la négation et l'utilisation du pronom tonique en appui de l'injonction (« toi ») lui permettant ainsi d'insister sciemment sur la cible précise de la condamnation. Par ailleurs, ce qui est particulièrement intéressant, c'est que cet énoncé est suivi d'une réplique agissant alors

comme une justification au reproche formulé précédemment, et est produit probablement en réponse à la réaction verbale ou non verbale de son interlocuteur·rice onirique. Cet extrait démontre explicitement par ailleurs la présence d'un échange intégré au sein d'une interaction. Lors de cette même nuit, Sabrina formule également une insulte (« con ») renforcée par l'adverbe « complètement », seule occurrence dans le premier sous-corpus d'une insulte directement adressée à un « tu » clairement identifié.

(130) « t(u)'es **une pute** alors » ... « t(u)'es **chiant** (0,6 s) t(u)'es **insupportable** » (Sabrina, sous-corpus 2, 1^{ère} nuit)

Dans l'extrait suivant produit par Paulette :

(131) « EH BEN\ (0,2 s) VOICI : (0,2 s) **un p(e)tît SAUVAGEON** » (Paulette, 4^e nuit)

l'adjectif « petit » atténue légèrement la violence de l'énoncé mais dont le ton qui l'accompagne, à l'opposé, en accentue fortement la virulence, de même que la préposition « voici ». Dans l'extrait suivant :

(132) « mais t(u)'es complètement **bête** aujourd'hui toi » (Paulette, 7^e nuit)

des facteurs aggravants sont relevés tels que les adverbes « mais » et « complètement », l'utilisation du pronom tonique « toi » ou encore le ton qui accompagne l'énoncé. Toutefois, l'utilisation de l'adverbe « aujourd'hui » peut contribuer à atténuer légèrement la virulence de l'attaque en la circonscrivant à un laps de temps très précis et limité ce qui participe à ne pas faire de cette insulte une caractéristique intrinsèque de l'interlocuteur, à la différence des propos suivants :

(133) « oh tu t(e)'calmes hein\ (0,6 s) **espèce de bouffonne** va\ » (Paul, 10^e nuit)

au cours desquels l'insulte « bouffonne » déjà renforcée par les termes « espèce de » et « va » est produite en complément d'un premier acte de langage (« oh tu t(e)'calmes hein\ ») formulé quelques instants auparavant et pouvant être identifié comme une requête/injonction formulée en réponse au comportement inadéquat et déplaisant que semble manifester l'interlocutrice onirique. C'est ainsi qu'à partir d'un acte condamnant implicitement *le faire*, le somniloque opère rapidement un glissement vers l'acte condamnant *l'être*, phénomène fréquemment rencontré dans la violence verbale à l'état d'éveil (Laforest et Moïse, 2013). Cet extrait montre que deux actes de langage formulés au sein d'un même épisode de somniloquie peuvent véhiculer simultanément une menace pour les faces positive et négative de l'interlocuteur·rice,

bien que le degré de violence du deuxième énoncé soit nettement plus important. Par ailleurs, la majorité des actes menaçants de cette nature ne sont pas formulés au sein d'une IPU mais s'insèrent dans des unités supérieures. A l'inverse, dans l'extrait suivant :

(134) « *vous êtes trop longs (1,1 s) puis vous avez PAS d(e) loLOS* » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

Sabrina formule tout d'abord *un acte condamnant le faire* et poursuit son intervention en formulant *un acte condamnant l'être*. Ce glissement du *faire* vers *l'être* constitue un processus d'accumulation et d'aggravation des reproches et renforce la menace que constitue cet énoncé pour la face positive de son ou de ses interlocuteurs.

Enfin, un dernier extrait a été isolé dans le sous-corpus de Sabrina compte tenu du caractère particulièrement ordurier qu'il véhicule, par le biais du mot « merde », qui peut être analysé dans ce contexte comme un « gros mot » jouant sur la fonction référentielle du langage en faisant référence à l'objet désigné (Huston, 2002 ; Moïse, 2008) :

(135) « *c'est de la mERDE\ ton jeu tu t(e)'rends compte depuis le début t(u)'as rien* » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

bien que l'énoncé formulé ne soit pas directement adressé à l'interlocuteur·rice, à moins que le jeu ne soit aussi un prétexte pour la somniloque de régler des comptes avec lui·elle.

Par ailleurs, les derniers exemples mentionnés, montrent que la majorité des actes menaçants de cette nature ne sont pas formulés d'une manière isolée au sein d'une seule IPU mais s'insèrent dans unités supérieures, comme cela est fréquemment observé chez André :

(136) « *p(e)'tît con va (1 s) tu es lamentable (0,7 s) p(e)'tît merdeux (1,5 s) tu tu zéro tu vaux (1,4 s) t(u)'es pourtant sympa à certains moments d(e)'ma vie mais (0,8 s) là maint(e)'nant t(u)' es zéro (0,7 s) t(u)'es nul* » (André, 23^e nuit)

créant ainsi un effet d'accumulation et en l'occurrence aggravant pour l'interlocuteur visé. Bien qu'un acte de langage ressemblant à un anti-FTA soit formulé « t(u)'es pourtant sympa », celui-ci est tempéré (« à certains moments d(e)'ma vie ») et sert en réalité à marquer la rupture avec ce que pense aujourd'hui le somniloque à l'égard de son interlocuteur.

(137) « *xxx fumier fumier fumier (2,3 s) non mais: tu vois xxx (1,1 s) xxx (0,5 s) xxx (0,4 s) (il) y en a marre\ (1s) tu comprends/ (1,6 s) hé les gars on se mutine* » (14^e nuit)

Comme dans cet extrait précédent où le terme *fumier* est répété à 3 reprises, accentuant une nouvelle fois l'insulte formulée. Parfois, André formule les raisons de son courroux et prouve une nouvelle fois dans l'extrait suivant :

(138) « comment quand même (0,4 s) **espèce de p(e)'tît con** (0,8 s) t(u)' as trouvé tu pourrais m(e)'demander (0,6 s) chui pas content du tout » (5^e nuit)

que les somniloques peuvent reproduire du moins indirectement, les paroles de leur interlocuteur·rice (« quand même »).

En lien avec les conclusions du chapitre 4 qui ont démontré que les somniloques interagissent préférentiellement avec un·e interlocuteur·rice ou un·e tiers·ce uniques, les actes condamnant l'être sont quasi systématiquement adressés à un·e seul·e interlocuteur·rice, à la différence de l'extrait suivant :

(139) « **brochette de connards** hein » (André, 9^e nuit)

qui constitue la seule occurrence d'une insulte adressée à plusieurs personnes.

Les actes condamnant l'être ne semblent pas tous adressés à un *tu* ou à un *vous* directement présents dans l'interaction.

▪ Les actes condamnant l'être adressés à un·e tiers·ce absent·e

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que les actes menaçants peuvent également concerner un·e tiers·ce absent·e, comme l'indique l'extrait suivant :

(140) « bah t(u)'sais ma mère ((chuchotement)) (0,5 s) ((bruit de bouche)) (1,2 s) **elle est: + tellement pas:** ((chuchotement)) (0,8 s) qu'elle travaille + mal ou quoi c'est (0,4 s) **elle s'en fout** (1,6 s) **elle est tellement pas bonne elle est tellement pas inquiétée** par xxx ((chuchotement)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 33^e nuit)

qui démontre que les actes condamnant autrui peuvent eux aussi être produits à plusieurs reprises dans des IPU successives ou au sein des mêmes IPU, créant ainsi un effet aggravant de répétition et d'accumulation. De plus chez Sabrina, les actes de cette nature sont beaucoup plus violents et virulents à l'encontre de ces tiers, comme le démontrent les extraits suivants :

(6) * « mais il est **con**/ ou il le fait exprès/ » (Sabrina sous-corpus 1, 4^e nuit)

(141) « oui + parce que quand je me suis changée ici et que j'ai voulu trouver un (1,4 s) un t-shirt à lui mettre parce qu'en fait celui que j'avais pris n'allait pas du tout pour elle et qu'elle avait l'air **d'une pute** xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)

(142) « c'est le seul **con** qui traîne autant longtemps » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)

(143) « c'est un **gigolo** » ... « oh putain c'est quoi ce truc là/ (0,8 s) oh: lala mais elle est **folle la meuf** » (Sabrina, sous-corpus 1, 28^e nuit)

(144) « xxx s('il) 'te plaît quoi putain la blague qu'elle a osé te dire ça la **conne** » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)

parmi lesquels un nombre important d'insultes, de gros mots et de jurons sont repérés. Ce phénomène n'est pas exclusif à Sabrina mais est également observé chez André, bien que cela soit plus rare :

(145) « oh oh oh oh **le con** » (André, 14^e nuit)

et peut également servir à décrire chez lui autre chose qu'un être :

(146) « **c'est con** on y r(e)'pense on a passé d(e)' bons moments comme ça » (André, 23^e nuit)

Paulette peut également formuler des actes condamnant le tiers :

(147) « qu'est-ce vous voulez xxx (0,3 s) xxx faire comme ça avec xxx passé (0,7 s) faut vraiment vous enfermer heu: (0,9 s) oh non putain **il me saoule** » (Paulette, 7^e nuit)

mais le changement de pronom personnel opéré par la somniloque lors de cette dernière IPU et l'utilisation du juron *putain* laissent à penser que cet acte menaçant n'est en réalité pas adressé et peut constituer un exemple de verbalisation à « haute voix » et en « off » des pensées de la somniloque. Alors que dans l'extrait suivant :

(148) « mais **qu'est-ce qu'il fait là** / (6,3 s) rho: mais tu es bête c'est pas vrai » (Paulette, 23^e nuit)

l'inverse semble se produire. Paulette verbalise dans un premier temps sa surprise à l'égard du comportement de son interlocuteur ou de sa présence par un énoncé qui ne semble pas adressé directement à l'interlocuteur avant de lui adresser une insulte, à moins qu'elle n'adresse à elle-même cette insulte, en se désignant par le pronom personnel *tu*, prolongeant ainsi la verbalisation « on-line » de ses pensées. Mais cette dernière hypothèse semble peu probable car la somniloque produit explicitement des actes de langage menaçants pour sa face négative en se désignant par les pronoms personnels de la première personne. Par ailleurs, l'extrait suivant :

(149) « j(e)'lui dit t(u)'es **taré** » (Paulette, 16^e nuit)

montre que Paulette peut également condamner un·e tiers·ce absent·e, ou du moins rapporter directement un discours véhiculant une insulte adressée à un·e autre interlocuteur·rice que celui·celle présent·e et dont le déroulement est antérieur à l'acte d'énonciation. Cela signifie que la somniloque peut également, bien que cela ne soit pas une caractéristique générale, se détacher de l'instant onirique présent, du *hic et nunc* et mobiliser dans son discours des

événements antérieurs à l'acte d'énonciation et transposer dans son discours effectif d'autres discours ou d'autres interactions antérieures qu'elle a elle-même tenus, notion qui porte le nom de polyphonie linguistique. Cette remarque est très intéressante et peut avoir des implications importantes sur la compréhension de la somniloquie et plus largement sur l'activité onirique. Les hypothèses explicatives et les implications que peuvent avoir l'utilisation d'un phénomène tel que le discours rapporté sont nombreuses car dans cet exemple précis :

- soit la somniloque « invente » purement son discours et le construit d'une manière « on-line » en réalisant comme une sorte de fabulation interlocutive qui traduirait alors dans ce cas précis un travail « d'entraînement » à l'interlocution durant le rêve,

- soit elle a réellement vécu cette interaction plus ou moins récemment dans sa vie diurne et la revit dans son rêve, auquel cas cela signifierait qu'elle est capable d'intégrer dans son rêve et son discours des événements antérieurs à leur verbalisation nocturne, allant ainsi dans le sens de la théorie du *replay*, qui consiste à revivre en rêve des événements récents de la vie éveillée (voir chapitre 1),

- soit elle a vécu précédemment lors de ses rêves une autre interaction sur laquelle elle effectue un retour à un·e nouvel·le interlocuteur·rice dans une nouvelle interaction, ce qui démontrerait l'implication de processus mnésiques à plus ou moins long terme sur des éléments de rêve que la somniloque serait capable de se remémorer et d'intégrer dans un rêve ultérieur.

Mais quelle que soit la réponse à ces différentes hypothèses cela témoigne une nouvelle fois de l'importante élaboration du discours somniloque.

5.4.2 Les actes condamnant le faire

Pour rappel, les actes condamnant *le faire* caractérisent les « actes de langage au moyen desquels un locuteur exprime une insatisfaction à propos d'un acte ou d'un comportement d'un individu qu'il juge inadéquat, que cette personne soit présente ou absente » (Laforest et Moïse, 2013 p. 89). Comme pour les actes condamnant *l'être*, les actes condamnant *le faire* ont été divisés en actes adressés à un·e interlocuteur·rice et en actes adressés à un·e tiers·ce.

▪ Actes condamnant le faire adressés à un·e interlocuteur·rice

Plusieurs énoncés de cette nature sont relevés, dont 2 formulés par Paul :

(150) « putain mais c'est dangereux de: de: de piquer là-haut » (12^e nuit)

(151) « xxx putain **fait chier** quoi » (6^e nuit)

dont la valeur est renforcée à l'aide du juron « putain » et du « quoi », bien qu'en l'absence du début de l'énoncé sa nature exacte ne puisse être déterminée avec certitude et puisse correspondre à un discours auto-adressé.

Parmi eux, je relève des *actes condamnant le faire* comme chez Sabrina :

- (152) « *c'est pas possible toi (2,2 s) toujours là en train de me dire ce que xxx* » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)
- (153) « *là c'était un point d'interrogation (0,4 s) que tu as jamais mis* » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)
- (154) « *qu'est-ce qu'il y a qu'est-ce que vous avez foutu là/* » (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)
- (155) « *franchement mais alors c'est toi qui te mets des idées en tête hein* » (Sabrina, sous-corpus 1, 19^e nuit)
- (156) « *j(e)'suis déçue j(e)'pensais qu(e)'t(u)'aurais été voir + Kévin* » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)
- (157) « *pourquoi t(u)'as fais sortir ça a t t t t ah non non + non non* » ... « *mais arrête de stresser tu as tort olala ((voisé)) faut que t(u)'arrêtes de stresser tu vas y arriver je suis sûre que t(y)'arrives ((chuchote))* »¹⁴⁴ (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)

Toutefois, l'analyse du contexte d'énonciation montre que pour certains de ces extraits la frontière entre le reproche concernant *le faire* et *l'être* reste parfois ténue. Elle démontre également que les somniloquies sont fréquemment accompagnées de facteurs aggravants tels que la prosodie, un processus d'intensification (« toujours », « jamais »), un pronom tonique en appui de l'injonction (« toi »), un marqueur phatique d'approbation discursive (« hein »), une onomatopée (« olala ») ou un gros mots (« foutu »). Le dernier extrait quant à lui témoigne d'un processus explicite d'atténuation de la menace et donc de *politesse positive* envers l'interlocuteur·rice, puisqu'immédiatement suivie de deux actes de langage pouvant être assimilés à des encouragements. Seule la première partie de l'extrait peut donc réellement être considérée comme une menace pour la face de l'interlocuteur·rice (« tu as tort »). Cette dissociation avec la deuxième partie est particulièrement accentuée par la différence d'intensité vocale entre les deux parties de l'énoncé.

Alors que la quasi-totalité des actes menaçants identifiés chez Sabrina, ne dépassent pas une seule intervention et restent isolés au cours de la nuit, l'extrait suivant se déroule sur plusieurs

¹⁴⁴ Sabrina pense que cet énoncé est adressé à son compagnon alors en stage professionnel au moment des enregistrements et particulièrement stressé.

IPU et comporte plusieurs actes de langage différents, dont deux actes condamnant le faire qui en bornent les limites :

(158) « tu peux pas vivre comme ça tu peux pas juger (1,4 s) il faut lire le livre complet avant de juger (1,1 s) si tu ne le lis pas en entier (0,5 s) tu pourras jamais m'expliquer (0,8 s) parce que le problème (0,6 s) c'est que xxx (1,2 s) tu t'arrêtes jamais tu constates c'est pour ça qu'on l'a pas donc tu commences à xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

Bien que la qualité de l'enregistrement ne permette pas d'identifier la fin du dernier énoncé, il semblerait que la somniloque formule une menace explicite adressée directement à son interlocuteur·rice onirique. Enfin, ce dernier extrait repéré chez Sabrina :

(159) « ((*inspiration surprise*)) c'est méchant non mais tu lui dis pas un truc comme ça oh ((*rires*)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)

est composé d'une menace implicite dont l'intensité est nettement atténuée voire annihilée par le rire. Par ailleurs, de nombreux actes condamnant le *faire* sont également repérés dans le sous-corpus de Paulette et représentent 23 % des actes menaçants relevés :

(160) « chaque fois on change le portable » (Paulette, 1^{ère} nuit)

(161) « c'était la p(e)'tite boîte qu'il fallait acheter là » (Paulette, 2^e nuit)

(162) « mais enfin (0,9 s) Danielle (1,1 s) là quand même » ... « ça c'est ton boulot » (Paulette, 5^e nuit)

(163) « tu fais mal » (Paulette, 9^e nuit)

(164) « j(e)'trouve qu'il fallait pas xxx » (Paulette, 17^e nuit)

(118)* « c'est le bor +> c'est bordel » (Paulette, 23^e nuit)

(165) « hé mais ça suffit Colette » (Paulette, 25^e nuit)

Bien que cela reste une nouvelle fois un phénomène peu fréquent, la somniloque peut également utiliser des procédés relevant de la politesse linguistique, comme une tournure interrogative par exemple, pour tenter d'atténuer la menace que représentent de tels actes :

(166) « mais t(u)'as quel âge pour être content comme ça/ » (Paulette, 21^e nuit)

▪ Actes condamnant le faire adressés à un·e tiers·ce absent·e

Comme pour les actes condamnant l'être, des actes condamnant le *faire* peuvent être adressés à des tiers·ces absent·es, notamment chez Sabrina dans ses 2 sous-corpus :

- (167) « elle parle pour elle (3,6 s) elle **fait chier** putain » (Sabrina, sous-corpus 1, 12^e nuit)
- (168) « elle nous **fait chier** avec ses xxx voilà » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)
- (169) « il prend **jamais** les trucs » ... « bah moi je pense c'est mieux comme ça parce que là **elle respecte pas le truc** quoi » (Sabrina, sous-corpus 1, 21^e nuit)
- (170) « mais **il lui a pris des mains** quoi » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)
- (171) « ouais je sais elle était **impatiente** » (Sabrina, sous-corpus 2, 4^e nuit)
- (172) « oh vous savez **il est tranquille** + **en mode** » (Sabrina, sous-corpus 2, 6^e nuit)

mais également chez Paulette :

- (5) * « elle a mis les (0,7 s) les robes **à l'envers** » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (173) « oh elle est **pas saine** » (Paulette, 4^e nuit)
- (174) « ils **s'endorment pas** » (Paulette, 7^e nuit)
- (175) « mais l'autre **il lui a vomé partout** dessus les mains » (Paulette, 11^e nuit)
- (176) « il n'a pris **qu(e)'la table** » (Paulette, 15^e nuit)
- (177) « mais qu'est-ce qu'il fait là » (Paulette, 23^e nuit)

5.5 Le cas particulier d'André

Par rapport aux autres sujets de l'étude, le discours somniloque d'André possède de nombreuses spécificités. Cette tendance se retrouve également dans la gestion de la relation verticale.

5.5.1 Une organisation différente des somniloques

Sur les 1319 IPU contenant au moins un mot compréhensible, 517, soit 39,3% sont constituées d'au moins un acte de langage identifié comme étant potentiellement menaçant pour l'une des faces des interlocuteur·rice·s oniriques ou du somniloque. Plusieurs actes de langage menaçants peuvent parfois être produits au sein d'une même IPU, comme dans les extraits suivants :

- (178) « mais t(u)'as fini/ + laisse-le finir le garçon/ + ben alors oh: ben faudra que tu tu t(u)'embêtes tout le temps comme ça\ ça fait beaucoup\ » (André, 1^{ère} nuit)

(179) « ah tu crois que je t(e) dis tout/+ tais-toi » (André, 2^e nuit)

Toutefois, comme cela a été abordé dans les chapitres précédents, si les somniloquies de ce sujet peuvent se rencontrer exceptionnellement sous la forme d'IPU isolées la majorité de ses productions s'insèrent au sein d'unités beaucoup plus larges comprenant parfois jusqu'à plusieurs dizaines d'IPU successives et pouvant s'insérer au sein de plusieurs interactions successives de nature différente. Ainsi, dès lors que l'on s'intéresse à la combinaison des IPU entre elles en unités hiérarchiques supérieures et aux regroupements qui en résultent au cours desquels au moins un mot est audible, 76% d'entre eux contiennent au moins acte de langage menaçant.

L'analyse des actes de langage menaçants apparaît incontournable car ils présentent des caractéristiques et des spécificités propres à ce sujet.

3 configurations semblent en effet se dégager chez ce sujet au cours de ses nuits agitées :

- Tout d'abord, certains actes identifiés comme menaçants peuvent être produits au sein d'énoncés isolés d'autres épisodes de somniloquie et se limiter à une ou deux IPU maximum.

Cette configuration, pourtant caractéristique des productions de Paul et Sabrina, et plus particulièrement de Paul, mais qui se retrouve fréquemment aussi chez Paulette, reste exceptionnelle chez lui au regard du nombre de somniloquies produites. Ces actes menaçants particuliers compromettent majoritairement et directement la face positive de l'interlocuteur·rice onirique par le biais de fréquentes requêtes/injonctions, mais aussi d'actes condamnant le faire, comme lors des extraits suivants :

(180) « ah tu crois qu(e)'j(e)'te dis tout + tais-toi (0,3 s) tais-toi » (André, 3^e nuit)

(181) « attention la chèvre\ » (André, 5^e nuit)

(182) « pas ça » (André, 7^e nuit)

(183) « taisez-vous » (André, 8^e nuit)

(184) « plus rien d'intéressant » (André, 16^e nuit)

(185) « t(u)'as pas posé les xxx » (André, 17^e nuit)

Ces extraits apparaissent ainsi comme des espèces de fulgurances toutes droit sorties des profondeurs de la nuit, bien que certaines d'entre elles soient formulées d'une manière plus ou moins éloignées d'autres productions.

Mais la caractéristique principale de ses somniloquies réside dans le fait que la quasi-totalité des actes menaçants produits vont être intégrés au sein d'unités beaucoup plus larges telles que des interactions qui peuvent être isolées, se succéder ou s'imbriquer parfois les unes aux autres, ainsi :

- Des actes de langage menaçants peuvent être produits d'une manière isolée et ne s'étendre seulement que sur 1 ou 2 IPU successives au sein d'interactions d'une taille et d'un nombre plus ou moins important :

(186) « attendez pour que j'allume la (1,1 s) euh: (0,4 s) énoncer : les lumières en : trois parties : et une deux trois euh: ça tombe sur la + ça tombe bien (0,7 s) ouais en plus c'est beaucoup de +> de gens qui viennent de l'enseign(e)ment (0,9 s) mais : on traite ce ?dessert ? (0,4 s) par rapport aux populations (1 s) parce (que) c'est vrai qu(e)'ça c(e)peut xxx (1 s) si vous dites euh: j(e)'m'en vais au marché d(e)main euh: (1,5 s) car j'ai beaucoup de: d'affaires à faire (4,5 s) xxx t(u)'avais pas vu/ (1,2 s) juste tu + tu as déjà entendu ça/ (2 s) et pourtant c'est ton secteur (6,9 s) ((rire)) » (André, 5^e nuit)

Comme cela est observé dans l'extrait précédent qui contient une requête/injonction et un acte condamnant le faire.

- D'autres somniloquies, quant à elles, intègrent un ou plusieurs actes menaçants qui vont constituer le fil directeur de l'interaction et semblent s'insérer comme précédemment au sein d'une ou de plusieurs interactions qui se déroulent sur plusieurs IPU.

Lors de cette configuration, une nouvelle dichotomie peut être opérée car certains actes de langage menaçants s'insèrent au sein d'une seule interaction isolée d'autres épisodes de somniloquie. En effet, ce somniloque est capable, certaines nuits, de combiner et d'enchaîner plusieurs actes menaçants et violents au sein d'une seule interaction isolée, qui constituent les actes de langage directeurs de l'interaction et qui confèrent parfois à ses productions toutes les caractéristiques du genre particulier de la dispute, comme le démontre par exemple l'extrait suivant :

(187) « c'est bon justement tu vas où/ (0,6 s) tu vas où/ (0,6 s) hé pousse toi (0,7 s) ho (1 s) pousse-toi je te dis (0,8 s) qu'est-ce que t(u)'as/ » (André, 3^e nuit)

Au cours de cet extrait une tension importante est palpable chez le somniloque, marquée entre autres par la récurrence des questions qui alternent avec les requêtes/injonctions ayant pour effet d'exercer ainsi une forte pression sur son interlocuteur·rice.

Dans l'extrait suivant :

(188) « comment xxx quand même/ (0,5 s) (e)spèce de p(e)'tit con (0,6 s) xxx t(u)'as trouvé xxx tu pourrais m(e)'demander (1,7 s) j(e)'(suis) pas content du tout » (André, 5^e nuit)

le somniloquie alterne la production de plusieurs actes de langage menaçants mais ses productions ne sont suivi d'aucun autre épisode de somniloquie et ce jusqu'au réveil.

D'autres actes de langage menaçants s'insèrent au sein de plusieurs interactions. En effet, certains épisodes de somniloquie d'une longueur beaucoup plus importante comprenant des actes de langages menaçants intègrent plusieurs interactions de nature différente qui s'enchaînent pour leur majorité ou s'imbriquent pour une plus petite proportion d'entre elles les unes à la suite des autres. Pour rappel, l'extrait suivant a déjà été abordé dans le chapitre 3 et représente une interaction de service/commerce :

(189) « xxx (3,6 s) oh t(u)'as pas dit ça\ + t(u)'as pas dit ça\ t(u)'as dit qu'(il n') y avait plus d(e)'gros + plus d(e)'gros et plus d(e)'petits\ (1,8 s) le p(e)'tit est donné (0,7 s) ?j(e) t(e)? voyais dans la vitrine (1,2 s) donc t(u)'as menti (0,8 s) alors soit tu m'en donnes (0,5 s) soit tu m'en donnes un morceau et j(e)'te paye (1,6 s) ou soit j(e)'vais à la coopérative voir le président tout d(e)'suite/ (2,3 s) parc(e)'qu(e)'ça c'est inadmissible\ c'est anti-commercial, c'est anti-tourisme c'est tout c(e)'qu(e)'tu veux + sauf de l'inintelligence » (André, 2^e nuit)

Bien que l'extrait débute par un énoncé d'une durée de 2 secondes dont la qualité audio ne m'a pas permis d'en réaliser la transcription, l'interaction se déclenche dès la deuxième IPU par la formulation et la répétition à deux reprises d'un même acte de réfutation (« t(u)'as pas dit ça ») tous deux produits avec une voix très forte. Ces deux premiers énoncés témoignent ainsi d'une opposition aux dires d'autrui (Vincent et al., 2008) et aboutissent après une rectification explicite des propos de l'interlocuteur·rice par le somniloquie à la formulation explicite d'un acte condamnant le faire (« tu as menti ») mais dont la frontière et/ou le glissement vers un acte condamnant l'être (« tu es un menteur ») restent proches. Le somniloquie poursuit l'interaction par la formulation d'une requête/injonction (« soit tu m'en donnes ») elle-même intégrée au sein d'un acte directeur de menace explicite (« soit je vais à la coopérative voir le président tout de suite ») qu'il justifie ensuite par la formulation de quatre actes de langage pouvant être assimilés à des reproches et dont l'enchaînement accentue fortement la condamnation et la disqualification de l'interlocuteur·rice en opérant un glissement de la condamnation du *faire* vers *l'être* (« inadmissible », « anti-commercial », « anti-tourisme », « sauf de

l'inintelligence¹⁴⁵ » et dont le dernier acte de langage peut apparaître comme une conclusion sans appel. La nature des actes de langage énoncés jusque-là et le ton employé particulièrement véhément qui les accompagne laissant transparaître de la colère, montrent que le somniloque ne semble pas chercher une entente mutuelle avec son interlocuteur·rice, mais cherche au contraire à détruire ses faces, à le disqualifier et à le dominer, en réfutant ses paroles et en formulant des actes de langage menaçants, faisant ainsi basculer cette interaction dans le genre particulier de la dispute au sein d'une interaction de type service/commerce. Elle se termine à la suite de cet énoncé avant d'être suivie d'un silence et la formulation de nouvelles somniloquies 2 minutes et 31 secondes plus tard :

(190) « xxx i y a trois jours alors il n' a pas de problème au final (2,6 s) ben tu es là toi parce que je suis en train d'écrire au maire pour signer tout ça (0,5 s) bah si vous voulez le vendre il faut pour vendre il faut être commerçant pour être commerçant il faut être souriant (0,7 s) vous êtes souriant comme une porte de prison (0,9 s) et on dirait qu' vous avez des responsabilités énormes tellement vous pliez sur l'échelle vous êtes plié en deux (0,5 s) vous n' arrivez pas à respirer (0,5 s) et c'est chez vous que je dis les autres ils ont rien à faire » (André, 2^e nuit)

Au cours de cet extrait le somniloque entame cette deuxième partie de dispute par la formulation de deux actes de langage pouvant être assimilés à un conseil « si vous voulez le vendre il faut pour vendre il faut être commerçant pour être commerçant il faut être souriant » suivit très rapidement d'un reproche accompagné d'une comparaison : « vous êtes souriant comme une porte de prison », signifiant implicitement à l'interlocuteur qu'en raison de son comportement il ne pourra pas vendre, phénomène témoignant une nouvelle fois de l'importante l'élaboration dont peut témoigner le discours somniloque. Puis, il accentue encore ses accusations par la formulation de nouveaux reproches et la formulation d'un acte de langage pouvant agir comme une conclusion sans appel exprimant une disqualification de son interlocuteur·rice.

L'organisation de ces deux extraits est particulièrement intéressante. En effet, la première partie de l'interaction apparaît relativement isolée avant qu'elle ne se poursuive sur le même thème 2 minutes et 31 secondes plus tard. Ainsi ce somniloque semble pouvoir interrompre une interaction onirique ou son extériorisation et la reprendre quelques minutes plus tard, sans que l'on ne sache si celle-ci se poursuit encore dans son rêve pendant ce laps de temps. L'utilisation d'un électroglottographe apparaît une nouvelle fois indispensable pour éclaircir cette question. Alors que le premier extrait apparaît relativement isolé, ou du moins séparé d'autres épisodes de somniloquie par un silence de plusieurs minutes, le deuxième extrait est immédiatement

¹⁴⁵ Il est par ailleurs très intéressant de noter que le somniloque commet une erreur lexicale en choisissant l'antonyme et omet de se corriger, probablement du fait de l'intensité de sa colère.

suivi par l'enchaînement de 9 IPU qui ne semblent entretenir aucun lien avec l'interaction précédente, configuration fréquemment rencontrée chez ce sujet et faisant écho aux fréquents changements thématiques déjà identifiés dans les chapitres précédents et caractéristiques de la conversation quotidienne à l'état d'éveil.

5.5.2 La frontière entre la violence verbale et la violence physique

Chez André, je remarque une fréquence plus élevée d'actes menaçants accompagnés d'un degré de violence plus important contrairement aux deux autres sujets féminins de l'étude. Comme cela a déjà été démontré dans les extraits 136 ou 187, lors de ces moments de violence verbale intense, André peut user de procédés de répétition et d'accumulation agissant comme des facteurs aggravants et ayant pour effet de renforcer fortement le caractère menaçant et violent de son intervention. Or, si des degrés élevés de violence verbale se retrouvent également chez Paul, et donc chez les sujets masculins de l'étude, seul André formule également des épisodes de somniloquie pouvant s'apparenter à un appel à la violence physique, voire au meurtre :

(191) « xxx **foutre une balle dans l(e)'dos** xxx f(e)'rait du bien: (0,7 s) Vic+torine (0,9 s) ah ça f(e)'rait du bien (0,8 s) oui » (André, 13^e nuit)

Je relève également la formulation de somniloquies combinant violence verbale et appel ou menace de faire appel à la violence physique (« j(e)'te préviens moi j(e)'sors une arme c(e)'tte fois hein pis j(e)' tape ») :

(192) « tu ça va mal finir j(e)'te préviens moi j(e)'sors une arme c(e)'tte fois hein pis j(e)'tape (1,1 s) couteau par exemple (2,5 s) p(e)'tit con va (1 s) tu es lamentable (0,7 s) p(e)'tit merdeux (1,5 s) tu tu zéro tu vaux (1,4 s) t(u)'es pourtant sympa à certains moments d(e)'ma vie mais (0,8 s) là maint(e)'nant t(u)'es zéro (0,7 s) t(u)'es nul » (André, 23^e nuit)

André peut donc produire explicitement des actes menaçants la face positive et négative de son ou de ses interlocuteur·rice·s oniriques et parfois user d'une violence verbale fulgurante accompagnée d'un degré d'agressivité important, allant jusqu'à formuler des appels ou des menaces de faire appel à la violence physique.

Par ailleurs, si ce sujet est capable d'être particulièrement virulent et violent lors de certains épisodes de somniloquie il peut redevenir complètement placide au cours de la nuit voire quelques minutes/secondes après cet épisode¹⁴⁶.

¹⁴⁶ Par ailleurs, cette agressivité extériorisée en rêve est à l'opposée de son caractère la journée. En effet, le

5.5.3 Des procédés différents pour asseoir sa domination

Si les actes de langage semblaient être l'un des principaux vecteurs de la relation verticale chez les sujets précédents et que les productions d'André sont loin d'être exemptes d'actes menaçants pour l'une ou l'autre des faces des différents protagonistes de l'interaction onirique, ils ne sont pas le seul moyen pour ce somniloque d'asseoir son autorité dans ses interactions. Outre la fréquence et la nature des actes de langage menaçants repérés, le nombre et la durée des épisodes de somniloquie contribue eux aussi fortement à accentuer le sentiment que ce somniloque se place en position haute dans ses échanges oniriques. En effet, avec une moyenne de 74 IPU formulées par nuits, une longueur moyenne de 4 IPU et un temps moyen de 8,44 secondes par épisode de somniloquie, ainsi qu'une durée moyenne de 2,05 secondes par IPU, ce sujet somniloque apparaît très nettement plus prolix que les 3 sujets précédents (de 2 à 3 fois plus selon les sujets). En mobilisant d'une manière importante la parole comme il semble le faire, ce somniloque peut créer un décalage important dans la répartition du temps de parole de même que dans la gestion des tours de parole ce qui lui permet ainsi indirectement d'asseoir son autorité sur son interlocuteur·rice onirique, car ces deux paramètres constituent pourtant des gages d'égalité et de symétrie entre les interactants.

De plus, au cours de ses propos, André se place souvent dans une position d'expert, comme le démontrent les extraits suivants :

- (193) « *mais j'ai remarqué qu'il y avait une certaine proportion assez franche à finir ça* » (André, 1^{ère} nuit)
- (194) « *tu veux que je te dise ce que c'est* » ... « *ou si j'étais à la place d'un de mes camarades ou camarade* », « *j(e)'parle pas de technique et je parle de niveau de masse [...] j(e)'peux pas t'expliquer ça je trouve ça top dangereux parc(e)' que xxx* » (André, 2^e nuit)
- (195) « *quand on a un achat le risque xxx* » (André, 4^e nuit)
- (196) « *mais y a de grandes décisions heu qui restent à prendre notamment les xxx* » (André, 5^e nuit)
- (197) « *c'est pas mal xxx ((patronyme du somniloque)) [...] j(e)'crois bien qu(e)'c'est l(e)'meilleur dessin qu(e)'j'ai jamais vu* » (André, 7^e nuit)
- (198) « *hé c(e)'que j(e)'voudrais moi c'est qu(e)' tu m'écrives heu combien tu veux m(e)'donner et combien j(e)'vais avoir* » ... « *et on avait on avait été consi +>nous étions considérés comme des*

participant se considère comme quelqu'un de calme et de placide la journée, ce qui tranche nettement avec son caractère nocturne

(0,5 s) des maîtres en conjoncture si j(e)'puis dire » (André, 7^e nuit)

(199) « on va voir ce que j(e)'veux qu(e)'tu dises » (André, 11^e nuit)

(200) « il y a des choses que j'ai besoin de comprendre » (André, 13^e nuit)

(201) « pour moi c'est simple » (André, 23^e nuit)

(202) « j(e)'vous réexplique s'il-vous-plaît » (André, 32^e nuit)

Autant de phénomènes qui contribuent une fois de plus à asseoir ce sentiment de supériorité dans ses somniloquies.

5.6 Des actes menaçants formulés à l'encontre des somniloques ?

Si les somniloques produisent de nombreux actes de langage menaçant les faces de leurs interlocuteur oniriques, plusieurs énoncés formulés laissent transparaître que leurs faces peuvent à leur tour être mises à mal par ces mêmes interlocuteurs oniriques. Ce phénomène est particulièrement observé chez Sabrina dans le premier sous-corpus :

(203) « et qu'il va **se foutre de notre gueule** » (Sabrina, sous-corpus 1, 3^e nuit)

(204) « j'ai **jamais dit l'inverse** » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

(205) « **c'est pas moi** qui me la suis qui me l'ai mis ça » ... « il m'a vraiment **envoyée chier** quoi qu'est-ce que j'ai dit (1,8 s) bah purée pfiou s'il est tout le temps comme ça le monsieur » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

(206) « **c'est pas moi** c'est elle » ... « je sais pas moi **c'est toi** qui » (Sabrina, sous-corpus 1, 22^e nuit)

(207) « si les gendarmes reviennent (0,8 s) **je dois prouver** (0,5 s) moi (1,7 s) que je (0,4 s) suis venue (0,3 s) pas pour le pull » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

(7) * « hum hum **si tu m(e)'fais ça à chaque fois** j(e)' te jure que je vais vraiment m'énerver » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)

Mais s'observe également dans son deuxième sous-corpus :

(208) « ben non **on m'a rien dit** » (Sabrina, sous-corpus 2, 9^e nuit)

ainsi que chez André :

(209) « mais c'est pire en pire alors maintenant **les gens m'agressent** comme ça en me disant que j'ai pu ils ont soif ou xxx » ... « qu'est-ce (que) tu m'as dit quand tu me + **tu te moquais de moi** tout de suite là » (André, 2^e nuit)

(210) « donc euh **on nous a menti** » (André, 7^e nuit)

(211) « t(u)as entendu ce qu(e) j(e) t'ai dit (0,6 s) **tu t'en fous** » (André, 9^e nuit)

Mais également chez Paulette :

(212) « trop p(e)'tit vous **m(e)'prenez toujours pour plus bête** qu'une autre madame Bonor (1,4 s) par habitude vous **m(e)'prenez toujours pour plus bête** que je n(e)'suis » (Paulette, 4^e nuit)

(213) « tu t(e)'**fous d(e)'moi** ou xxx » (Paulette, 19^e nuit)

(214) « j(e)'raconterais pas maintenant parce **qu'il se fiche de moi** » (Paulette, 20^e nuit)

(215) « on m(e)'demande **toujours ça** partout » (Paulette, 25^e nuit)

Au cours de ces extraits, l'interlocuteur·rice onirique apparaît explicitement comme l'agresseur, bien que des tiers·ce·s absent·e·s puissent également jouer ce rôle :

(216) « elles m'ont **rembarrée** tu penses » (Paulette, 23^e nuit)

Enfin, si les agressions semblent dans leur majorité d'une nature verbale, l'extrait suivant également repéré chez Paulette :

(217) « on ne me touche pas s'il-vous-plâit (0,4 s) on me touche pas » (Paulette, 27^e nuit)

démontre que l'agression peut également être de nature physique et menacer directement son intégrité.

5.7 Synthèse de la gestion de la relation verticale chez Paul

La proportion importante d'actes de langage menaçants au regard du nombre total d'énoncés formulés par Paul me permet d'affirmer qu'ils constituent la majeure partie des somniloquies produites chez lui, leur conférant ainsi un caractère fondamentalement violent et agressif. Cette caractéristique m'amène à conclure que Paul, bien qu'en interaction avec un·e interlocuteur·rice onirique familier·ère, se place dans ses rêves, dans une situation « haute » et « dominante ». La balance relationnelle en jeu dans ses interactions tend très clairement vers l'agonal et le conflictuel plutôt que vers l'irénique et le consensuel. De plus, l'absence d'énoncés formulés à la suite de ses différents actes menaçants, alors même que ses somniloquies peuvent parfois se poursuivre sur plusieurs tours de parole, laisse à penser que les requêtes du somniloque sont exécutées dans le rêve et que l'interlocuteur·rice se « plie » à ses désirs et attentes ou du moins qu'elles ne laissent pas de place à une éventuelle négociation que

ce somniloque prendrait la peine de verbaliser. Toutefois, seule l'introduction d'un électroglottographe pourrait aider à valider ou invalider cette hypothèse et donc la poursuite ou non de l'interaction onirique.

Ainsi, outre le fait de se placer en position haute ou de s'en réclamer dans ses somniloquies, il semblerait que ce somniloque occupe bel et bien cette place-là dans son univers onirique.

5.8 Synthèse de la gestion de la relation verticale chez Sabrina

Sur l'ensemble des 36 nuits enregistrées, chacune d'entre elles contient au moins une IPU comprenant un acte de langage identifié comme menaçant l'une des faces du somniloque ou de son/ses interlocuteur·rice·s onirique·s, ce qui témoigne de la récurrence de ce phénomène chez Sabrina. Par ailleurs, sur un total de 681 IPU précédemment identifiées (voir chapitre 2) au cours desquelles au moins un mot est audible, 282, soit 41,4 %, sont repérées bien que le degré de menace que les actes de langage peuvent représenter est amené à varier drastiquement comme cela a été démontré. Ainsi, de nombreuses IPU formulées par cette somniloque peuvent compromettre négativement l'une des faces du somniloque et/ou de son interlocuteur·rice onirique. Mais l'analyse d'un tel phénomène par IPU isolées en limite la pertinence car certains épisodes de somniloquie sont amenés à s'étendre sur plusieurs unités chez elle.

En effet, dès lors que l'on s'intéresse à la distribution de ces phénomènes non plus à l'échelle de l'IPU et de l'acte de langage mais à des unités hiérarchiques plus importantes telles que définies dans les chapitres 2 et 3, on remarque que sur les 296 unités hiérarchiques supérieures identifiées, 177, soit près de 60 % comprennent la formulation d'au moins une IPU identifiée comme potentiellement menaçante pour les différentes faces des protagonistes.

Bien que la majorité des énoncés isolés produits par Sabrina ne soient pas identifiés comme menaçants, ces derniers sont observés dans près de deux tiers des somniloquies dès lors qu'elles s'étendent sur des unités supérieures comprenant plusieurs IPU et en constituent fréquemment l'élément directeur, faisant ainsi du phénomène de menace des faces, un phénomène particulièrement récurrent chez Sabrina.

L'analyse plus précise des actes de langage menaçants montre que Sabrina ne menace jamais sa *face négative*. Aucune offre ou promesse pouvant éventuellement compromettre son territoire et trahir d'éventuels engagements ne sont repérées dans ce premier sous-corpus. En revanche, bien que cela reste un phénomène peu fréquent, elle peut être amenée à produire des actes de langage menaçant sa *face positive* et formuler des actes de langage dans lesquels elle s'insulte, se dénigre ou s'excuse directement auprès de ses interlocuteur·rice·s oniriques. Ainsi, contrairement à Paul par exemple, il apparaît clairement que certains somniloques peuvent

parfois aussi se placer dans une position « basse » vis-à-vis de leurs interlocuteur·rice·s oniriques.

Toutefois, je relève également de nombreux actes de langage menaçants directement la *face positive* de l'interlocuteur·rice onirique, dont une majorité d'*actes condamnant le faire* et directement adressés à un « tu » ou à un « vous ». L'analyse démontre aussi que Sabrina peut manier *l'ironie* au cours de ses somniloquies. Les actes de langage menaçants adressés à un ou plusieurs interlocuteur·rice·s directement présent·e·s dans l'interaction onirique ne témoignent que très rarement d'une violence verbale fulgurante à la différence de ceux adressés à un ou des tiers·ces absent·e·s, alors marqués par un degré de violence beaucoup plus important.

De nombreux actes de langage menaçant la *face négative* du ou des interlocuteur·rice·s oniriques sont également produits, parmi lesquels de rares questions sont formulées. A contrario, de nombreuses requêtes/injonctions sont formulées mais sont quasi systématiquement accompagnées de marqueurs de *politesse négative* dont le rôle est d'atténuer la menace qu'elles peuvent représenter pour le territoire de l'autre. Seuls quelques rares exemples de manifestation d'accord et de remerciement témoignent de l'utilisation de marqueurs relevant du phénomène de la politesse positive. Cette somniloque ne produit donc que peu d'actes de langage valorisants pour l'une ou l'autre faces de ses interlocuteur·rice·s oniriques ou à son encontre. Par ailleurs, bien que cela reste peu fréquent, certains énoncés relevés au sein du sous-corpus laissent présager que la somniloque peut être victime d'une forme de persécution dans ses rêves et que ses différentes faces peuvent également être « mises à mal ».

Ainsi, l'analyse de la relation interpersonnelle verticale montre que le positionnement de Sabrina sur l'axe vertical est nettement moins bien délimité que chez Paul par exemple ou du moins tend à se modifier d'une manière beaucoup plus fréquente et avec une amplitude de variation beaucoup plus importante, bien qu'elle semble occuper majoritairement une position « haute » et « dominante » lors de ses paroles nocturnes.

De plus, il semblerait que des actes de langage menaçants se retrouvent fréquemment chez Sabrina mais en proportion variable selon la période d'enregistrement et dont la fréquence pourrait possiblement être corrélée au temps total de parole nocturne formulé, lui même variable en fonction des périodes d'enregistrement. L'analyse qualitative des actes de langage menaçants relevés au sein du 2^e sous-corpus met en exergue des similitudes mais aussi des différences avec le premier sous-corpus, ce qui démontre que la nature même des actes de langage menaçants en plus de leur fréquence est amenée à se modifier en fonction de la période d'enregistrement et du temps total de parole nocturne formulé. Toutefois, ces hypothèses

méritent des études ultérieures afin d'être vérifiées compte tenu de la taille plus réduite de ce deuxième sous-corpus et d'un mode d'enregistrement différent.

Enfin, ce qui est également très intéressant chez Sabrina, c'est qu'elle est capable de manier l'*ironie*¹⁴⁷ dans ses somniloquies, phénomène relevant de la *politesse négative* :

(218) « **GENial** ((ton ironique)) (1,6 s) on en fait tout le temps Jean » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

(219) « ça va/ (0,6 s) **j(e)t(e) dérange pas/** » ... « on n'arrive pas à remettre le truc Hélène donc tu le feras puisque tu as été (0,7 s) **si intelligente** pour le défaire et pour le couper ((ton ironique)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)

et qui témoigne une nouvelle fois du niveau d'élaboration du langage endormi.

5.9 Synthèse de la gestion de la relation verticale chez Paulette

Sur l'ensemble des 27 nuits enregistrées, 26 d'entre elles contiennent au moins une IPU comprenant un acte de langage identifié comme pouvant menacer l'une des faces du somniloque ou de son ou de ses interlocuteur·rice·s oniriques, ce qui témoigne de la récurrence de ce phénomène chez Paulette. Sur un total de 354 IPU retenues au cours desquelles au moins un mot est compréhensible (voir chapitre 2), 198, soit 56 % ont été sélectionnées pour leur caractère menaçant, bien que le degré de menace qu'elles peuvent représenter est également amené à varier chez elle. Ainsi, plus de la moitié des IPU formulées peuvent compromettre négativement l'une des faces du somniloque et/ou de son interlocuteur·rice onirique.

Dès lors que l'on s'intéresse à la distribution de ces phénomènes non plus à l'échelle de l'IPU et de l'acte de langage mais à des unités hiérarchiques plus importantes telles que définies dans les chapitres 2 et 3, on remarque que 66,3 % des blocs d'IPU constituées d'au minimum un mot compréhensible comprennent au moins une IPU identifiée comme potentiellement menaçante pour les différentes faces des protagonistes. Ainsi, si la majorité des énoncés isolés produits par cette somniloque menacent les différentes faces des interlocuteur·rice·s oniriques, des actes de langage menaçants composent voire constituent l'élément directeur de deux tiers des somniloquies transcrites dès lors qu'elles s'étendent sur des unités supérieures. Ce caractère menaçant des énoncés constitue donc l'une des caractéristiques prégnantes des somniloquies chez cette somniloque, bien que le degré de menace soit amené à varier considérablement selon le type d'énoncés formulés et que des productions assimilées à de la politesse linguistique viennent également en tempérer l'intensité.

¹⁴⁷ L'ironie est une figure de discours qui consiste à dire le contraire de ce que l'on veut faire entendre

Prises isolément ou au sein d'unités hiérarchiques plus importantes, les IPU relevées chez Paulette sont donc constituées pour une majorité d'entre elles d'actes de langage potentiellement menaçants mais de nature et d'intensité différentes. Une majorité d'entre eux sont constitués de requêtes/injonctions pouvant potentiellement menacer la face négative d'un·e interlocuteur·rice présent·e dans l'interaction onirique mais qui peuvent également être adressées à un·e tiers·ce absent·e. De nombreuses questions sont également produites pouvant elles aussi participer à une menace potentielle de cette même face. Bien que moins fréquents, des actes menaçants la face positive des interlocuteur·rice·s oniriques sont également relevés condamnant principalement *le faire*, bien que des actes menaçants *l'être* soient également formulés.

Si la quasi-totalité des actes menaçants produits sont adressés à un·e interlocuteur·rice directement présent·e dans l'interaction et dans une plus petite proportion à un·e tiers·ce absent·e, certains sont également auto-adressés et compromettent la face positive de Paulette. Plusieurs productions relevées au sein de ce sous-corpus témoignent également d'une possible persécution, ou du moins d'une menace directe de ses faces, dont Paulette serait cette fois la victime dans ses rêves. En revanche, seuls deux actes menaçant potentiellement sa face négative sont formulés.

Si certains actes de langage menaçants sont atténués à l'aide de procédés relevant du phénomène de politesse linguistique négative, je n'observe qu'un seul exemple explicite d'anti-FTA et quelques rares manifestations d'accord.

Ainsi, l'analyse de la relation verticale chez Paulette montre qu'elle tend à se placer très nettement dans une situation « haute » et « dominante ». Bien que le degré de violence observé dans ses somniloquies soit nettement en dessous de celui observé par exemple chez Paul, la balance relationnelle en jeu dans ses interactions tend plus vers l'agonal et le conflictuel que vers l'irénique et le consensuel.

5.10 Synthèse de la gestion de la relation verticale chez André

Sur les 1319 IPU contenant au moins un mot compréhensible, 517, soit 39,3% sont constituées d'au moins un acte de langage identifié comme étant potentiellement menaçant pour l'une des faces des interlocuteur·rice·s oniriques ou d'André. Ce phénomène est d'autant plus récurrent car plusieurs actes de langage menaçants peuvent parfois être produits au sein d'une même IPU. Prises isolément, près de 40% des IPU relevées au sein de ce sous-corpus sont constituées au minimum d'un acte de langage menaçant l'une ou l'autre des faces du somniloque ou de ses interlocuteur·rice·s oniriques. Mais dès lors que l'on s'intéresse à la

combinaison des IPU entre elles en unités hiérarchiques supérieures et aux regroupements qui en résultent au cours desquels au moins un mot est audible, 76 % d'entre eux contiennent au moins acte de langage menaçant.

Si des actes de langage menaçants peuvent se rencontrer isolément et apparaissent comme des fulgurances au cours de la nuit, ils restent donc exceptionnels car la quasi-totalité des actes de langage menaçants sont produits au sein d'interactions de nature et de taille variées et ne constituent pas les éléments directeurs des échanges.

A contrario, certaines interactions constituées d'un ou de plusieurs actes menaçant l'une et l'autre face de l'interlocuteur·rice onirique vont constituer le fil directeur de l'interaction et s'insèrent au sein d'unités plus importantes de type interactions, déjà identifiées lors du chapitre 3. Certaines d'entre elles peuvent être isolées d'autres épisodes de somniloquie et formulées d'un seul « bloc » ou bien être entrecoupées de pauses, de silences, ou de la formulation d'autres somniloquie sans rapport direct apparent avec cet épisode.

Si André produit des actes menaçants la face positive et négative de son ou de ses interlocuteur·rice·s oniriques certains actes de langage menaçants peuvent également être les témoins d'une violence verbale fulgurante voire d'un appel ou d'une menace de faire appel à la violence physique et à l'atteinte de l'intégrité des interlocuteur·rice·s oniriques, bien que cela reste rare. De plus, comme cela est observé chez les sujets précédents mais d'une manière encore plus marquée chez André compte tenu du nombre de somniloquies formulées, des marqueurs de politesse linguistique négative et positive ne sont rencontrés qu'exceptionnellement dans ses somniloquies, de même que des actes de langage menaçant sa face négative ou positive. André ne se place donc presque jamais dans une position « basse » dans ses somniloquies. Cette caractéristique tend à renforcer le degré menaçant des actes de langage formulés et assoient sa supériorité lors de ces échanges.

Pour autant, comme cela a été démontré, les actes de langage menaçants ne constituent pas la seule manière pour lui d'asseoir sa supériorité dans les échanges. En effet, le caractère prolixe de ses productions et le fait qu'il se place assez fréquemment en position d'expert dans ses propos y contribuent également. C'est ainsi que ce sujet à l'instar des autres somniloques, se place également majoritairement en situation « haute » et de « domination » dans ses somniloquies et ne se place qu'exceptionnellement en situation basse.

6 Le cas particulier des jurons dans la somniloquie

Les conclusions de l'étude de 2017 sur la somniloquie insistent particulièrement sur la récurrence des jurons *putain* et *merde* (Isabelle Arnulf et al., 2017). En effet, l'analyse

textométrique réalisée alors montre une prédominance statistiquement validée de ces mots lors de somniloquies enregistrées au sein de laboratoires du sommeil. Il apparaît donc important et pertinent que l'analyse de ce phénomène langagier occupe une place à part dans ce chapitre.

6.1 Le juron *putain*

Cette partie sera aussi l'occasion d'opérer quelques précisions sur l'interprétation dont ce mot et plus particulièrement sa fréquence a fait l'objet, notamment dans les médias (Europe 1, 2017 ; Télé Matin, 2018). Pour rappel, 43 occurrences de ce juron (2,4 %) ont été relevées dans le corpus utilisé lors de l'étude précédemment citée. Pourtant, bien que sa récurrence soit difficilement réfutable, l'analyse précise du contexte d'énonciation démontre que la quasi totalité des *putain* produits sont en réalité des jurons et que près de 30 % d'entre eux ont été produits par les sujets somnambules en réaction à l'environnement direct à leur environnement et plus particulièrement en réaction au matériel de polysomnographie, alors que ces mêmes dormeurs ont produit près de 80 % de jurons en plus par rapport aux autres sujets de l'étude souffrant d'un RBD (Baldayrou, 2014). De plus, comme le rappelle Claudine Moïse, le juron contrairement à d'autres formes de transgressions langagières telles que le gros mot ou l'insulte va jouer de la fonction expressive du langage et agir comme une sorte d'emphase servant le locuteur qui le formule. Bien qu'il puisse être de nature scatologique (*merde*), sacrée (*nom de dieu*) ou sexuelle comme dans le cas de *putain*, les jurons ne constituent fondamentalement pas de la violence verbale car il ne sont pas adressés à un interlocuteur, si ce n'est éventuellement au locuteur lui-même (Huston, 2002; Moïse, 2008). Ainsi, outre le fait de démontrer l'influence importante du contexte d'enregistrement sur les productions somniloques et plus particulièrement sur ce juron, ces précisions laissent donc penser que sa fréquence doit être probablement inférieure lorsque les épisodes de somniloquie sont enregistrés hors laboratoire du sommeil, au quotidien et dans les conditions habituelles du dormeur.

Afin de tenter d'éclaircir cette hypothèse, le tableau suivant synthétise le nombre total de *putain* relevés ainsi que son pourcentage par rapport au nombre total de mots formulés, et ce sujet par sujet :

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André
4	22	4	3	4
2,6 %	0,52 %	0,45 %	0,17 %	0,04 %

Tableau 30 : Nombre d'occurrences et pourcentage du juron *putain* par sujet

Il apparaît ainsi que le pourcentage moyen d'apparition de ce juron dans l'ensemble du corpus est de 0,76 %, fréquence nettement en-deçà de celle observée dans l'étude précédente (2,4 %), bien que toujours largement supérieure à sa fréquence d'apparition dans le langage éveillé (0,003 %¹⁴⁸). De plus, sur les 15 830 mots produits par l'ensemble des sujets, seuls 37 *putain* sont relevés soit 0,23 % du nombre total de mots produits. Ce pourcentage est donc 10 fois moins important que celui observé lors de l'étude précédente mais doit être analysé avec prudence car sur les 15 830 mots retenus, plus de la moitié sont produits par André, alors même qu'il s'agit du sujet ayant produit le moins de jurons. Par ailleurs, la fréquence d'apparition de ce juron est nettement moins importante chez les deux sujets parkinsoniens de l'étude souffrant d'un RBD clinique en comparaison aux deux autres sujets probablement somnambules, à l'instar des résultats obtenus lors de l'étude précédente. Il est donc fort probable que la fréquence de production des jurons et plus particulièrement du juron *putain* reste plus importante chez les somnambules quel que soit le contexte d'enregistrement des somniloquies, et que ce mot constitue un moyen sûr et efficace de dissocier ces deux profils de parasomnies. Hormis les 37 *putain* ayant le rôle de jurons, seuls deux autres *putain* sont également relevés chez deux sujets différents et jouent le rôle de qualifiant formulé sous la forme d'un gros mot :

(220) « bébé (1,2 s) combien de fois il faudra que je te dise que je déteste le poisson + *putain* je déteste les sardines+ je déTESte tout ce qui est **putain de maquereaux** » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)

(221) « tu prêtes ces **putains** de meubles parce que je vais les jeter à notre poubelle » (André, 17^e nuit)

6.2 Le juron *merde*

Seuls deux jurons réalisés à partir du mot *merde* sont relevés dans l'ensemble du corpus :

(222) « **merde** (0,8 s) euh j(e) sais pas c(e)'qui s'est passé là » (Sabrina, sous-corpus 2, 13^e nuit)

¹⁴⁸ Valeurs indiquées dans l'étude précédente (Arnulf et al., 2017)

(223) « il faut vraiment *merde* (0,7 s) c'est vrai ça fait mieux » (André, 1^{ère} nuit)

alors même que 21 occurrences de ce juron (1,2 %) ont été observées dans l'étude précédente.

6.3 Synthèse sur l'utilisation des jurons dans la somniloquie

Que ce soit concernant le juron *putain* ou le juron *merde*, leur fréquence, bien que supérieure à celle rencontrée à l'état de veille, est très nettement en deçà de celle obtenue dans l'étude précédemment réalisée et dont les conclusions ont été pourtant statistiquement validées. Ces différences peuvent provenir du fait que sur les 4 sujets de cette étude, seuls Paul et Sabrina sont de potentiels somnambules. Toutefois, même chez ces sujets, la fréquence de ces deux mots reste là aussi très largement en deçà de celle observée dans l'étude de 2017. L'influence du contexte d'enregistrement et plus particulièrement l'absence d'un matériel de polysomnographie paraissent plus à même d'expliquer cette diminution de la production des jurons puisque comme cela a déjà été énoncé précédemment, un tiers des jurons produits par les somniloques enregistrés au sein d'un laboratoire du sommeil l'étaient en réaction au matériel de polysomnographie.

7 Conclusion sur la relation verticale dans la somniloquie

Si la partie précédente s'est attachée à démontrer que la relation horizontale dans la somniloquie tend significativement vers la familiarité plutôt que la distance, l'objectif de ce sixième chapitre était d'étudier la relation verticale et de questionner les enjeux de pouvoir et de domination potentiellement présents dans la somniloquie. À la lumière de l'analyse des actes de langage considérés comme menaçants l'une ou l'autre des faces des interlocuteur·rice·s oniriques et/ou des somniloques ainsi que de l'analyse de la violence verbale, il apparaît que les somniloques se placent très fréquemment en position « haute » et de « domination » avec des particularités propres à chacun d'entre eux, et que les interactions oniriques aussi familières qu'elles puissent paraître comme cela a été présenté dans les chapitres précédents, sont en réalité le théâtre d'enjeux de pouvoir et de domination assez récurrents. Ces comportements au cours d'interactions plus spécifiques peuvent même être parfois violents comme en attestent les menaces formulées et les appels à l'atteinte de l'intégrité physique de certain·e·s interlocuteur·rice·s. Dans cette partie, l'analyse de la relation verticale dans le sommeil démontre tout d'abord la récurrence des actes de langage menaçants et du phénomène de violence verbale au cours des paroles nocturnes. Elle montre également que les actes de langage menaçants identifiés le sont quasi-exclusivement pour les deux faces des interlocuteur·rice·s,

avec une prédominance plus marquée d'actes menaçant leur face négative, bien que des actes de langage menaçant leur face positive soient également fréquents. En effet, les somniloques, ne semblent produire que très rarement voire qu'exceptionnellement des actes de langage menaçants pour leur propre face et ne se placent donc quasiment jamais en position basse au cours des épisodes de somniloquie. De plus, hormis Sabrina qui tend fréquemment à atténuer la menace de ses requêtes/injonctions à l'aide de marqueurs de politesse, les somniloques n'utilisent que très rarement le procédé de politesse linguistique au cours de leurs interactions oniriques.

Ainsi s'il apparaît fréquemment que les productions des somniloques tendent vers la familiarité plutôt que la distance, la balance relationnelle en jeu penche aussi très fréquemment vers l'agonal et le conflictuel plutôt que vers l'irénique et le consensuel. Si les actes de langage menaçants semblent majoritairement adressés à un *tu* ou à un *vous* clairement définis dans l'interaction, certains d'entre eux sont adressés à un « autre » non directement présent et peuvent faire l'objet d'un degré de violence plus important dans leur formulation comme cela a été observé chez Sabrina.

L'analyse de la relation verticale enregistrée chez Sabrina à des périodes différentes montre que la fréquence et la nature des actes de langage menaçants produits pourraient être corrélées au temps total de paroles nocturnes formulées, lui-même variable en fonction de la période et du contexte d'enregistrement, tous les deux différents comme cela a déjà été détaillé dans le chapitre 2. De plus, si les actes de langage menaçants constituent le moyen privilégié par les somniloques pour asseoir leur supériorité dans les interactions oniriques, les somniloques d'André montrent qu'elle peut également être assurée par d'autres moyens tels la position d'expert dans laquelle se place très fréquemment André par rapport à son interlocuteur·rice ou le fait qu'il soit particulièrement prolix et mobilise autant la parole.

Enfin, l'utilisation de procédés tels que l'ironie, les discours rapportés ou la formulation de paroles laissant présager la présence de trilogues confirment une nouvelle fois le caractère élaboré des productions somniloques malgré le fait que les sujets soient endormis et dénués d'une pleine conscience.

Chapitre 7

Approche de quelques lieux de manifestation de la subjectivité dans la somniloquie

Prétendre analyser exhaustivement l'énonciation dans la somniloquie au cours d'un dernier chapitre en seulement quelques dizaines de pages est un projet ambitieux, tant les différents phénomènes qui y sont reliés sont nombreux et pourraient constituer chacun l'objet d'un travail doctoral spécifique. A contrario, ne pas aborder ce phénomène au cours de mon étude, reviendrait à faire fi d'une problématique indispensable à une meilleure compréhension de la somniloquie. Je propose donc dans ce dernier chapitre d'aborder quelques-uns de ses lieux d'inscription afin de tenter de dégager les caractéristiques principales et communes au discours somniloque, autant de pistes de réflexion pouvant servir de base, à mon sens, pour des études ultérieures.

Certains phénomènes liés à la problématique de l'énonciation ont déjà été mentionnés dans les chapitres précédents tels que les discours rapportés ou les pronoms personnels par exemple. L'analyse des marqueurs discursifs dans le chapitre 4 a également montré que nombre d'entre eux rendaient compte des émotions ainsi que des attitudes des somniloques, qu'ils intervenaient dans la construction et la cohésion du discours somniloque et que pour ces raisons, ils pouvaient donc être considérés comme des marqueurs de subjectivité à part entière (Hancil, 2011).

Si au cours de ce chapitre la question de l'énonciation dans la subjectivité ne sera pas traitée d'une manière exhaustive, toute entreprise d'analyse de l'énonciation et de la subjectivité ne peut se permettre toutefois d'éluder le cas particulier des déictiques, qui constituent :

« des unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

- le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,
 - la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire »
- (Kerbrat-Orecchioni, 2014, p. 41).

Ainsi, l'objectif de cette partie sera de mieux comprendre par une analyse de certains déictiques couplée à certains faits énonciatifs, les caractéristiques du cadre spatio-temporel des interactions oniriques ainsi que la nature des procédés linguistiques utilisés par les somniloques pour marquer leur présence dans leur discours. De même que seront analysées les marques et

les formes explicites des locuteur·rice·s¹⁴⁹-énonciateur·rice·s¹⁵⁰ somniloques qu'ils soient uniques ou multiples (pronoms personnels et adjectifs possessifs). Enfin, cette réflexion autour de l'unicité du sujet parlant permettra d'introduire le phénomène de la négation dans la somniloquie, considéré comme l'une des caractéristiques principales de ce discours (Arnulf et al., 2017).

1 L'espace-temps du somniloque

Dans cette sous-partie seront abordés plus précisément les faits énonciatifs qui participent à une meilleure compréhension des circonstances spatio-temporelles au sein de la somniloquie. L'objectif est de pointer leurs lieux d'inscription au sein du discours somniloque et d'essayer de mieux cerner et de préciser par l'identification de leur présence ainsi que leur nature, l'espace-temps onirique dans lequel le somniloque évolue.

1.1 Approche de la situation temporelle dans la somniloquie

Pour Catherine Kerbrat-Orecchioni :

« exprimer le temps, c'est localiser un événement sur l'axe de la durée, par rapport à un moment T pris comme référence [...où] T peut correspondre à une date particulière prise comme référence du fait de son importance historique dans une civilisation donnée [...ou bien à] T₁, moment inscrit dans le contexte verbal : il s'agit alors de référence cotextuelle [...ou bien à] T₀, moment de l'instance énonciative : référence déictique » (Kerbrat-Orecchioni, 2014, p. 51).

La localisation temporelle s'effectue traditionnellement par l'analyse des déictiques temporels tels que les adverbes et les locutions adverbiales ainsi que des formes temporelles de la conjugaison verbale. Ainsi, la problématique de la localisation temporelle dans la somniloquie sera également abordée au prisme de ces deux notions.

1.1.1 Adverbes et locutions adverbiales

La spécificité des déictiques temporels réside dans le fait qu'ils prennent comme point de référence le moment où l'énonciateur·rice parle, c'est-à-dire *le moment d'énonciation* qui définit également le *présent linguistique*. Ainsi « c'est par rapport à son propre acte d'énonciation que le locuteur ordonne la chronologie de son énoncé et l'impose à son

¹⁴⁹ « Le locuteur est l'instance première qui produit matériellement les énoncés » (Rabatel, 2012, p. 1)

¹⁵⁰ « L'énonciateur est l'instance qui se positionne par rapport aux objets du discours auxquels ils réfèrent, et, ce faisant, qui les prend en charge » (Rabatel, op.cit., p. 2)

allocutaire » (Maingueneau, 1994, p. 36). L'une des caractéristiques principales que je peux dégager de l'analyse des adverbes et locutions adverbiales dans la somniloquie est que les somniloques ne produisent que peu de marques de cette nature-là dans leurs discours. En effet, je n'observe que 44 déictiques temporels au sein du corpus, dont près de la moitié sont des adverbes de *simultanéité* (*maintenant*) et parmi lesquels 13 sont produits par André, 3 par Sabrina et 3 par Paulette :

- (1) « ben je non j(e)'peux pas lui dire **maintenant** » (Sabrina, sous-corpus 2, 12^e nuit)
- (2) « j(e)'raconterais pas **maintenant** parce qu'il se fiche de moi » (Paulette, 20^e nuit)
- (3) « mais c'est pire en pire alors **maintenant** les gens m'agressent comme ça en me disant que j'ai pu ils ont soif ou xxx » (André, 2^e nuit)

Sur les 19 formes repérées, 17 d'entre eux dénotent la temporalité référentielle des processus auxquels ils sont rattachés, lorsque 2 occupent une fonction discursive qui occulte la fonction temporelle à laquelle l'adverbe « *maintenant* » est habituellement rattaché :

- (4) « **maintenant** c'est juste normal » (Paulette, 3^e nuit)
- (5) « **maint(e)'nant** les déclarations m(e)' fascinent » (André, 13^e nuit)

Une seule autre locution adverbiale de simultanéité est repérée dans l'ensemble du corpus et est formulée par André :

- (6) « toutes tiens par exemple: tous tous les paysans qui s'installent **en ce moment** ont c(e)'profil là tous sans exception » (André, 29^e nuit)

Enfin, 12 autres expressions qui dénotent également une temporalité référentielle de *simultanéité* sont formulées dont 5 *aujourd'hui* :

- (7) « d'ailleurs c(e)'qui sort **aujourd'hui** bien sûr heu » (André, 4^e nuit)
- (8) « mais par contre on est **le dimanche** » (Sabrina, sous-corpus 1, 15^e nuit)
- (9) « j'ai pas envie de me retrouver toute seule **ce soir** » (Sabrina, sous-corpus 1, 6^e nuit)
- (10) « **ce soir** on fait que(l)qu' chose » (André, 7^e nuit)
- (11) « pourquoi t(u)' as fait ça **c(e)'matin** » (André, 14^e nuit)
- (12) « **tout à l'heure** on va faire les tests » (André, 7^e nuit)

Par ailleurs, seulement 6 *hier* qui constituent des adverbes *d'antériorité* sont repérés au sein du corpus dont 5 sont produits par André:

(13) « *hier* j' suis allé faire le marché *hier* » (André, 2^e nuit)

Enfin, seulement 6 adverbes *de postériorité* sont également repérés dont 2 *demain* :

(14) « ah oui c'est pour *demain* » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

(15) « peut-être que *demain* on nous dira ça sert pus à rien » (André, 7^e nuit)

et 2 *bientôt* :

(16) « oh ben *bientôt* mais c'est juste que là pff (1,7 s) j'en peux plus des frais (0,8 s) » (Sabrina, sous-corpus 1, 18^e nuit)

(17) « de: i(ls) vont arriver *bientôt* pa(r)c(e)'que comme j'ai eu une mauvaise inspection l'aut(re) fois » (André, 30^e nuit)

Ainsi, tous les déictiques temporels repérés possèdent la caractéristique commune d'être à visée *ponctuelle*. Leur nombre reste donc très limité par rapport aux 16 000 mots produits dans tout le corpus. Ce type de déictiques n'est donc que très rarement extériorisé par les somniloques. Lorsqu'ils en produisent, ces derniers fournissent majoritairement des indications de *simultanéité* avec le moment d'énonciation.

1.1.2 La situation temporelle dans la somniloquie

Habituellement considérés comme des « temps absolus », le passé, le présent et le futur sont en réalité des temps déictiques où « le présent linguistique ne se définit pas autrement que comme le moment où le locuteur parle » (Maingueneau, p. 58). Passé et futur ne sont donc repérés que par rapport à ce dernier, le premier exprimant l'antériorité et le deuxième la postériorité au moment d'énonciation. Le caractère de subjectivité attribué aux aspects temporels des verbes provient également du fait que le choix d'une forme particulière est fondé à partir de critères d'ordre aspectuels qui

« mettent en jeu la façon (toute subjective) dont le locuteur envisage le procès, lequel peut être (quelles que soient ses propriétés objectives) dilaté ou ponctualisé, considéré dans son déroulement ou dans son achèvement, « enfoui dans le passé » ou au contraire relié à l'activité présente » (Kerbrat-Orecchioni, 2014, p. 52).

Sans procéder à une analyse exhaustive des notions de mode de procès et d'aspect des verbes

qui nécessiterait un travail doctoral spécifique, je propose de me cantonner exclusivement dans cette étude à la *situation temporelle* qui considère le processus décrit dans l'énoncé du point de vue de la position qu'il occupe par rapport à la référence correspondant à l'instance de parole du sujet (Charaudeau, 1992, p. 449).

C'est ainsi que l'analyse textométrique réalisée à l'aide du logiciel TXM montre une nette prédominance de verbes conjugués au *Présent*, suivis par les verbes au *Passé* au détriment de ceux conjugués au *Futur*. Ainsi, dans la somniloquie, il apparaît que la majorité des processus décrits sont contemporains de l'acte d'énonciation du sujet parlant et donc se réalisent au même moment où le locuteur·rice parle :

(18) « *tu lui donnes trop* » (André, 13^e nuit)

Toutefois, dans certains énoncés, le *Présent* sollicité apparaît comme *imaginé* c'est-à-dire envisagé seulement à certaines conditions :

(19) « *non c'est vrai un serpent dans une chambre j(e)'dors pas hein* » (André, 9^e nuit)

Parmi les autres faits remarquables concernant l'usage du *Présent* et comme cela est observé dans l'énoncé 19, je relève une fréquence d'emploi particulièrement importante de tournure du type *c' + est* conjugué au *Présent* :

(20) « *c'est un vrai problème* » (André, 2^e nuit)

ainsi que des formes en *(il) y a* :

(21) « *tu stresses parc(e) qu'(il) y a l(e)'feu (0,7 s) il y a un hold-up* » (André, 4^e nuit)

qui apparaissent comme des présentatifs et comme une des caractéristiques du discours oral. Toutefois, si les locuteur·rices·s somniloques privilégient beaucoup plus fréquemment l'utilisation du *Présent* au cours de leurs discours, je relève un nombre relativement important mais nettement moins élevé de processus décrits comme s'étant déjà réalisés par rapport au moment de l'acte d'énonciation. Ces énoncés possèdent tous la particularité de contenir des formes dites *du Passé composé* et/ou de *l'Imparfait* lorsqu'aucune forme dite *du Passé simple* (réservé de façon traditionnelle à l'écrit) n'est observée dans le corpus. Ainsi, dans les énoncés au *Passé composé*, le processus décrit apparaît parfois comme « complètement coupé de la sphère du « *présent actuel* » du sujet parlant, et n'a plus aucune répercussion psychologique sur celui-ci » (Charaudeau, 1992, p. 454).

(22) « *i(l) s'est éclaté celui qui a marché dedans* » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

(23) « *lustrage (0,2 s) il m'a dit il faut lustrer (0,9 s) c'est ça que j'ai acheté du lustrage* » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

Souvent, bien que le processus soit achevé et antérieur au moment de l'énonciation « tout en faisant déjà partie du passé, il garde encore une présence (physique ou psychologique) dans l'actualité du sujet parlant » (Charaudeau, op.cit., p. 454). Ce processus exprimé également à l'aide du *Passé composé* porte le nom de *Présent accompli* :

(24) « *oh comme j'ai eu peur putain du mec qui y a là-haut* » (Sabrina, sous-corpus 1, 28^e nuit)

En revanche, dans la majorité des énoncés à l'*Imparfait*, bien que le processus décrit se trouve lui aussi dans une position d'antériorité par rapport à l'acte d'énonciation des somniloques, il occupe un rôle de référence actuelle dans un cadre passé (produisant ainsi un effet de permanence), lui valant parfois le nom de « présent inactuel ». Par opposition au *Passé composé*, il fournit un effet de sens d'inachèvement lorsque les autres temps du passé contribuent à faire avancer l'action :

(25) « *oui oui elle marchait (1,5 s) si si elle marchait (2 s) oui oui elle marchait (3 s) à un rond-point* » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)

L'*Imparfait* peut également être formulé dans la somniloquie dans un contexte hypothétique, bien que cela reste un contexte d'emploi relativement rare.

(26) « *ou si j'étais à la place d'un de mes camarades ou camarade* » (André, 2^e nuit)

Enfin, bien qu'il apparaisse d'une façon beaucoup moins importante que le *Présent* et le *Passé*, le *Futur* est également rencontré au cours des somniloquies ce qui signifie que les somniloques sont capables également de décrire des processus amenés à se réaliser dans un avenir plus ou moins proche. Pour rappel, les circonstants temporels sont rares dans mon corpus. Ainsi, aucune forme constituée du *Présent* + *demain* ou comprenant un verbe comme *devoir* + *demain* ne sont repérées dans le corpus. Je considérerai donc dans la suite de cette analyse le *Futur simple* (désormais FS) et le *Futur périphrastique* (désormais FP) comme représentants univoques du futur dans la somniloquie. L'analyse réalisée montre qu'aucun verbe au *Futur* n'est relevé chez Paul, 22 dans le sous-corpus d'André, 14 dans le sous-corpus 1 de Sabrina, 7 dans le sous-corpus 2 et seulement 9 chez Paulette :

(27) « *oui c'est difficile on arrivera un peu en r(e)'tard* » (André, 15^e nuit)

- (28) « euh mon mari mon mari **n'assistera** pas + **tu viendras** chez moi sans son mari hein » (Paulette, 23^e nuit)
- (29) « **je vous donnerai** juste un petit questionnaire de confidentialité s'il-vous-plaît merci » (Sabrina, sous-corpus 2, 12^e nuit)
- (30) « **tu t'en occuperas** d'accord/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 12^e nuit)

A ces formes du FS, doivent être rajoutées 40 FP chez André, 18 et 6 FP chez Sabrina et 6 chez Paulette. En revanche aucun FP n'est repéré chez Paul. Je relève donc une nette prédominance de l'emploi du FP sur le FS chez 2 des 3 sujets. Alors que le FP « met le procès dans le prolongement immédiat du présent de l'énonciation [...] le FS apparaît plus « coupé » de ce présent » (Maingueneau, 1994, p. 100). Ainsi lorsque le FP pose l'énoncé comme certain et validé, le FS, lui, le rend incertain. L'utilisation de l'un au détriment de l'autre, renseigne donc le degré de *prise en charge* plus ou moins fort de l'énoncé par l'énonciateur. D'un point de vue analytique et plus précisément des valeurs modales, je ne relève dans tout le corpus que 3 formes de type *je + futur* dont 2 chez Sabrina et 1 chez Paulette, dont le rôle est habituellement de constituer un acte de promesse. Or, comme démontré dans le chapitre précédent, il n'existe pas de véritables actes de promesse formulés explicitement par les somniloques, ou bien ces derniers restent anecdotiques. Parmi les 3 extraits de cette forme-là un seul peut éventuellement être considéré comme une promesse implicite :

- (31) « **je n'oserai** jamais » (Paulette, 23^e nuit)

Seulement 11 formes en *tu + infinitif* sont repérées principalement au sein de requêtes/injonctions. Elles sont probablement formulées afin d'atténuer la menace que de tels actes pourraient entraîner sur l'une des faces de l'interlocuteur·rice, comme cela a été démontré dans le chapitre précédent. Ainsi, l'association d'une non-personne et du *Futur* constitue la forme la plus fréquente rencontrée dans la somniloquie qui reçoit dans la majorité de ses emplois repérés, une valeur modale de *nécessité* :

- (32) « **il faudra** que tu miaules le matin pendant la réunion » (Sabrina, sous-corpus 1, 5^e nuit)

Plus rarement une valeur de *possibilité* peut également être formulée, comme illustrée dans les exemples suivants :

- (33) « **peut-être** que demain **on nous dira** ça sert p(l)us à rien » (André, 7^e nuit)
- (34) « **on se croisera** **peut-être** pendant le xxx ou j'en sais rien » (Paulette, 2^e nuit)

Ainsi l'utilisation du *Futur* reste anecdotique au sein du corpus par rapport à certains autres temps tels que le *Présent*, le *Passé Composé* ou l'*Imparfait*. L'analyse du *Futur* démontre l'utilisation préférentielle du FP sur le FS, dans un souci de présentation de l'énoncé de la part de l'énonciateur·rice comme certain et validé. Alors que le pronom personnel *je* est très fréquemment utilisé au sein du corpus comme je le démontre par la suite, je ne relève qu'exceptionnellement sa présence dans les énoncés au *Futur*. En revanche, le *tu* et plus particulièrement les formes de la non-personne sont les plus fréquemment associées au futur dans la somniloquie. Par ailleurs, je relève 41 occurrences du *Conditionnel*, dont 30 chez André, 8 chez Paulette, 2 chez Sabrina et 1 chez Paul. Parmi les valeurs modales spécifiques des énoncés dans lesquels il est employé, j'observe la formulation d'hypothèses :

(35) « si tu savais ce que c'était tu dirais rien tu te tairais » (André, 2^e nuit)

mais quasi-systématiquement des contextes d'emploi au sein de requêtes/injonctions :

(36) « moi j'aim(e)'rais bien rester un p(e)'tit peu là encore » (André, 29^e nuit)

(37) « j'aimerais bien baiser avec quelqu'un moi + pas vous/ » (Paul, 1^{ère} nuit)

conférant ainsi à l'énoncé un aspect irréel et illustrant l'effet d'atténuation que le conditionnel peut avoir sur ces actes de langage, phénomène déjà abordé dans l'analyse de la politesse linguistique dans le chapitre précédent.

Ainsi, le discours somniloque ne contient que peu de déictiques temporels. Ce constat peut également être étendu aux éléments non-déictiques, ce qui signifie que d'une manière générale les somniloques ne formulent que très rarement des éléments porteurs explicitement d'indications temporelles dans leur discours. L'appréciation de la situation temporelle des énoncés par rapport au moment de l'acte d'énonciation est en revanche rendue accessible par une analyse plus précise des affixes temporels. Celle-ci révèle une fréquence plus marquée de verbes au *Présent* qu'au *Passé* et nettement plus qu'au *Futur*, avec parfois dans certains énoncés une alternance et une opposition d'actions situées dans le *Passé* et d'actions situées dans le *Présent* ayant pour conséquence de produire comme une sorte d'effet de *récit* au sein des somniloquies. Ces observations nécessiteront des études ultérieures sur le mode d'organisation narratif au sein du discours somniloque.

1.2 Approche de la localisation spatiale dans la somniloquie

Comme le rappelle Patrick Charaudeau pour qu'une localisation dans l'espace soit

exprimée à travers le langage, il faut :

- « - un *être* (matériel ou non), ou un *processus* (fait ou action) à placer ;
- un *être* qui sert de *référence* par rapport à laquelle sera placé *l'être* ou le *processus* considéré ;
- un *point de vue*, origine de la perception de ces *êtres* et *processus*, et du rapport dans lequel ils se trouvent. Ce point de vue est par définition celui du *sujet parlant*, maître d'œuvre de la conceptualisation de l'espace et des moyens qui l'expriment » (Charaudeau, 1992, p. 414).

La localisation dans la suite de cette partie sera abordée selon deux modes de visions particuliers, celui de la localisation réalisée à travers des *mouvements* et celui de la localisation associée à des *positions*.

1.2.1 Mouvements et localisation dans la somniloquie

Plus précisément dans cette partie je vais m'attacher à décrire les épisodes dans lesquels un processus de mouvement peut être identifié. Cette analyse s'avère d'autant plus paradoxale lorsque l'on sait que les sujets sont profondément endormis et le corps normalement atonique, hormis dans le cadre du RBD et donc probablement chez André et Paulette.

- Les somniloques, des êtres endormis qui sont immobiles dans leur lit mais en mouvement dans leurs rêves ?

Si plusieurs épisodes de somniloquie contiennent des propos décrivant des processus qui témoignent d'une mise en mouvement, d'autres laissent à penser, implicitement, que les somniloques mais aussi ses interlocuteur·rice·s oniriques n'étaient pas immobiles ou sont toujours en mouvement avant ou dans les suites immédiates de l'acte d'énonciation, comme dans les extraits suivants enregistrés chez André, Paulette ou Sabrina :

(38) « tu ne veux pas rester en place (0,4 s) espèce de connard » (André, 6^e nuit)

(39) « on s'arrête combien d'temps/ c'est ici qu'on xxx c'est ici que j'ai appris ça » (Paulette, 16^e nuit)

(40) « on va s'arrêter là vite fait » (André, 14^e nuit)

(41) « on freine un petit coup heu » (Sabrina, sous-corpus 1, 17^e nuit)

(42) « attends-moi ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 24^e nuit)

Observés chez tous les somniloques hormis Paul, les épisodes de somniloquie décrivant explicitement un mouvement restent rares comparés au nombre total d'IPU formulées. De plus, leur contexte d'énonciation varie considérablement comme l'attestent les extraits suivants :

- (43) « ouais **j'ai emmené** cinq copains là-bas au [karmélo] » (André, 1^{ère} nuit)
- (44) « hé hé moi **j(e)'suis rentré chez moi** à midi et demi j'ai bouffé » (André, 1^{ère} nuit)
- (45) « hier **j(e)'suis allé** faire le marché hier » (André, 2^e nuit)
- (46) « **chui allée le voir** tout à l'heure » (Sabrina, sous-corpus 2, 17^e nuit)

Pour rappel, l'utilisation d'une forme du *Passé Composé* dans les 4 extraits précédents traduit l'antériorité du processus par rapport au moment de l'acte d'énonciation, phénomène explicité par l'utilisation des *hier* et *tout à l'heure* dans les extraits 45 et 46. Les mouvements décrits apparaissent donc comme s'étant déjà réalisés dans un passé plus ou moins lointain et sont présentés comme accomplis. En effet, il est fort probable que les extraits 43 et 44 réfèrent à un passé plus lointain et à un processus inachevé, par rapport aux extraits 45 et 46.

- (25)* « han oui oui (0,4 s) oui oui **elle marchait** (1,5 s) si si **elle marchait** (2 s) oui oui **elle marchait** (3s) à un rond-point » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)
- (47) « non mais j'avais le sourire aux lèvres tu vois quand on **marchait** » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)
- (48) « **j(e)l'ui ai dit tu montes tu montes** » (André, 1^{ère} nuit)

Dans les extraits 25 et 47, l'utilisation de l'*Imparfait* décrit un mouvement localisé lui aussi dans le passé par rapport à l'acte d'énonciation mais qui s'y trouve également actualisé. Il peut décrire le mouvement d'une tierce personne comme dans l'extrait 25 ou bien celui de Sabrina accompagnée de son interlocuteur·rice onirique dans l'extrait 47. Cette transposition à un moment antérieur à l'acte d'énonciation est également observée dans l'extrait 48 et rendue possible par l'utilisation du discours rapporté. En effet, dans cette IPU, André rapporte des faits qui sont « à la fois actuels dans le passé et inactuels » par rapport à lui (Charaudeau, 1992, p. 456). Mais les IPU référant à un mouvement antérieur à l'acte d'énonciation des somniloques restent également rares au sein du corpus.

- (49) « alors nous on **descend** hein + nous on **descend** hein » (Paulette, 1^{ère} nuit)
- (50) « allez **je m'en vais** salut » (André, 2^e nuit)
- (51) « c'est bon justement **tu vas où/ (0,6 s) tu vas où/** » (André, 3^e nuit)

Dans les trois extraits précédents, l'utilisation du *Présent* indique que les processus liés à un mouvement peuvent également être contemporains de l'acte d'énonciation des somniloques

voire se réaliser au même moment. De plus, comme cela a été démontré dans le chapitre précédent, un nombre important de requêtes/injonctions sont formulées et les processus relatant des mouvements n'échappent pas à cette règle. Ainsi, l'utilisation de l'*Impératif* dans les requêtes/injonctions suivantes traduit le phénomène d'extension auquel il est associé, à savoir dans ce cas précis, un léger décalage par rapport à la situation d'énonciation et l'indication de l'imminence d'un mouvement :

- (52) « **descends** s'il-te-plaît » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)
- (53) « **monte monte monte** » (André, 14^e nuit)
- (54) « hé **pousse toi** (0,7 s) ho (1 s) **pousse-toi** je te dis » (André, 3^e nuit)

Par ailleurs, il est intéressant de noter la récurrence des verbes *descendre* et *monter* qui dénotent d'une manière « absolue » un certain type de mouvement directionnel. L'utilisation du verbe *aller* dans l'extrait 51 décrit un mouvement d'éloignement de l'interlocuteur·rice onirique de la sphère du somniloque, ou bien l'inverse dans l'extrait 50.

- (55) « j(e)'vais **aller** ach(e)'ter on a ?p(l)us rien ? à manger » (André, 23^e nuit)
- (56) « oh putain va **falloir y emmener** (0,3 s) 2 extincteurs » (Sabrina, sous-corpus 1, 9^e nuit)
- (57) « ah oui/ (0,7 s) on va **aller voir ça là** » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)
- (58) « tu **vas aller** devant » (André, 10^e nuit)
- (59) « olala ça va **descendre** ça va **descendre** ça va **descendre** » (André, 9^e nuit)
- (60) « elle **viendra** au mémoire/ celle que j(e)'t'avais dit qui f(ai)sait ma prof » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)
- (61) « ouais c'est bien **vous viendrez chercher** votre carton ouais ouais » (André, 1^{ère} nuit)
- (62) « mais j(e)'vais j(e)'vais v(e)'nir aussi » (Paulette, 19^e nuit)
- (63) « j(e)'vais **essayer** d(e)'te faire rentrer dans la banque dans l'enceinte de la banque » (Paulette, 11^e nuit)

Dans les extraits précédents, les processus décrits ne se sont ni réalisés ni en cours de réalisation mais seront réalisés a posteriori de l'acte d'énonciation, dans un avenir plus ou moins proche. En effet, dans les extraits 55, 57, 58 et 63, l'utilisation de la forme en *aller* + *infinitif* indique que la réalisation du processus décrit est envisagée dans un avenir beaucoup plus proche de

l'acte d'énonciation des somniloques que dans l'extrait 56 par exemple. Dans l'extrait 55, le processus est annoncé comme imminent bien qu'il ne soit pas encore réalisé, mais envisagé par le somniloque, le mode *Infinitif* étant « par excellence le mode qui exprime la virtualité du processus » (Charaudeau, op.cit. p. 448). Enfin, il est intéressant de noter que dans certaines IPU où est mentionné un mouvement, celui-ci est utilisé dans la formulation d'une métaphore figée:

- (64) « non mais il t'a **j(e)'té** exprès » (Sabrina, sous-corpus 1, 3^e nuit)
- (65) « il faut **faire un pas** » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)
- (66) « il m'a vraiment **envoyée chier** quoi » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)
- (67) « on **va partir** sur simplement + heu: » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)
- (68) « non + tu **r(e)'tombes en enfance** j(e)t'assure **tu retombes pas sur tes pieds** tu devrais même faire attention » (Paulette, 7^e nuit)

- « Aller » et « venir » au gré des rêves

Parmi les processus témoignant d'un mouvement, les verbes *aller* et *venir* apparaissent comme les plus fréquents. Mais comme cela a été observé dans les extraits 55, 57, 58 et 63, dans de nombreuses IPU le verbe *aller* est utilisé dans des périphrases verbales de type *aller* + *infinitif* qui constituent son contexte d'emploi majoritaire :

- (69) « on va **aller en parler** tous ?les deux? » (Sabrina, sous-corpus 1, 24^e nuit)
- (70) « mais oui mon cœur **je vais venir te chercher à la gare** » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)
- (71) « oh mais j'ai tellement soif en plus là (0,5 s) là **je vais y aller xxx je pense que je vais y aller avant là** » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)
- (58)* « tu **vas aller** devant » (André, 10^e nuit)
- (72) « comme vous je crois je crois que **j(e)'vais suivre** » (Paulette, 1^{ère} nuit)

Toutefois, le verbe *venir* ne fait pas exception lui non plus, puisque des formes en *venir* + *Infinitif* sont également relevées bien que beaucoup plus rarement :

- (73) « c'est encore pire je crois donc **tu viendras changer là** » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)
- (74) « ouais c'est bien **vous viendrez chercher** votre carton ouais ouais » (André, 1^{ère} nuit)

Ces formes décrivent donc des processus qui n'ont pas été encore réalisés mais qui s'apprêtent

à l'être, là où d'autres énoncés formulés témoignent de processus hypothétiques, imaginés ou souhaités :

(75) « ou soit **j(e)'vais à la coopérative voir le président tout d(e)'suite/** » (André, 2^e nuit)

Au final, très peu d'occurrences du verbe *aller* hors contexte d'emploi dans une périphrase verbale sont observées dans le corpus :

(76) « **on va tous à/** » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

(77) « **pourquoi vous y allez de nuit** » (André, 14^e nuit)

Si le verbe *aller* peut être employé dans beaucoup de contextes différents pour indiquer un mouvement d'éloignement ou de rapprochement à partir d'une référence, il ne s'emploie en revanche jamais lorsqu'un objet « x se déplace (dans le passé, le présent, ou le futur) vers l'endroit où se trouve le locuteur au moment du procès d'énonciation » (Kerbrat-Orecchioni, 2014, p. 59). A contrario, le verbe *venir* « s'emploie exclusivement dans le cas où x se déplace vers un endroit où se trouvent le locuteur et/ou l'allocataire, soit à l'instant de l'énonciation, soit au moment où se réalise le procès » (Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p. 59). Cette caractéristique du verbe *venir* est particulièrement illustrée dans les deux extraits suivants où le moi a un rôle d'insistance :

(78) « **c'est plutôt pour moi qu'i(l) vient** » (André, 29^e nuit)

(79) « **heu mon mari mon mari n'assistera pas tu viendras chez moi sans son mari hein** » (Paulette, 23^e nuit)

Ainsi, contrairement au verbe *aller*, de nombreuses occurrences du verbe *venir* sont repérées, employées elles aussi dans des contextes relativement variés notamment au sein de situations temporelles différentes. En revanche, je n'observe aucune occurrence de ce verbe dans le sous-corpus de Paulette :

(80) « **pourquoi tu viens faire xxx alors que** » (Sabrina, sous-corpus 1, 17^e nuit)

(81) « **si si il est venu** » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)

(82) « **oh: j(e)'suis venue t'inquiètes rho:** » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

(83) « **heu y a un mec qui est venu** » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

(84) « **c'était l'époque où on venait** » (André, 21^e nuit)

- (85) « ouais en plus c'est beaucoup de +> des gens qui **viennent** de l'enseignement » (André, 5^e nuit)
- (86) « faut voir un peu de (0,4 s) les gens d'où **i(ls) viennent** (0, 6 s) toute la France maint(e)'nant » (André, 29^e nuit)
- (87) « **viens me voir** » (André, 14^e nuit)
- (88) « le gars **i(l)** tourne la tête le patron **vient** avec sa femme et **i(l)** dit à sa femme + dis donc il rigole pas hein » (André, 7^e nuit)
- (89) « tout le monde **vient** à cette banque » (André, 16^e nuit)

Mais que les processus formulés décrivent un mouvement accompli, en cours d'accomplissement, postérieur par rapport à l'acte d'énonciation ou qu'il soit produit sous la forme d'une requête/injonction, tous indiquent un mouvement de rapprochement d'un être vers le·la locuteur·rice et/ou de l'allocutaire·rice à l'instant de l'énonciation ou de la réalisation du processus. Par ailleurs, je ne relève dans tout le corpus qu'un seul mouvement explicite de parcours qui consiste à décrire le mouvement « d'un être (humain ou non) qui se déplace à l'intérieur de la référence ou traverse la référence, selon que celle-ci est vue comme un espace ou une limite » (Charaudeau, 1992, p. 419) :

- (90) « (il) **rôle ici** plutôt non/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 22^e nuit)

Ainsi, les différences de sens entre les verbes *aller* et *venir* et leur fréquence d'utilisation dans mon corpus, laissent présager dans la somniloquie la récurrence de mouvements de rapprochement plutôt que d'éloignement.

- Des somniloques entravés dans leurs mouvements ?

Fait intéressant, plusieurs épisodes de somniloquie sont relevés au cours desquels les somniloques formulent des difficultés dans l'initiation ou la réalisation d'un mouvement :

- (91) « le problème que j'ai le problème que j'ai **je n(e)'vais pas assez vite** » (André, 29^e nuit)
- (92) « ah ouais ouais ouais **ça bouge pas** ça (3,5 s) hein **ça bouge pas** ça » (Sabrina, sous-corpus 1, 24^e nuit)
- (93) « et quand **ça vient pas** tu sens xxx » (Sabrina, sous-corpus 2, 4^e nuit)
- (94) « on va **s(e)'faire doubler** » (Sabrina, sous-corpus 2, 9^e nuit)
- (95) « qui c'est qui m'aide à **m(e)'lever** » (André, 11^e nuit)
- (96) « oh ta faute aussi qu(e)'**j'allais avoir du mal à passer** xxx c'est juste dur » (André, 13^e nuit)

- (97) « **donc on peut pas aller** sur des terrains vierges à chaque fois » (André, 4^e nuit)
- (98) « moi j(e)'vais m(e)'lever p(u)is j(e)'vais aller l(e)'voir (0,5 s) **oha si vous voulez pas bouger** j(e)'vais pas aller loin » (André, 11^e nuit)
- (99) « moi j(e)'vais essayer d'y r(e)'tourner » (André, 11^e nuit)
- (100) « oui **c'est difficile** on arrivera un peu en r(e)'tard » (André, 15^e nuit)

Cette tendance est particulièrement observée chez André qui, de tous les sujets, du fait de sa maladie de Parkinson invalidante, est celui qui possède les difficultés motrices les plus marquées et ce malgré le fait que Paulette présente la même maladie. La nature des difficultés formulées au sein de ses épisodes de somniloquie (lenteur, difficulté à se lever) entretient d'étranges similitudes avec les difficultés qu'il peut rencontrer à l'état d'éveil et d'une manière plus générale avec celles qui sont observées chez les patient·e·s atteint·e·s de MPI. Par ailleurs, l'analyse des thèmes dans le chapitre 4 a révélé qu'André parle à plusieurs reprises de la maladie de Parkinson au cours de ses épisodes de somniloquie et donc que l'état de santé des somniloques peut influencer leur contenu. Enfin, si plusieurs épisodes décrivent des processus en lien avec un mouvement, certains d'entre eux, bien que moins nombreux, montrent au contraire que les somniloques peuvent être immobiles dans leurs rêves, voire plus précisément dans certains cas, dans une position initiale assise ou couchée comme cela est le cas dans les extraits 95, 98 ou suivants :

- (101) « t(u)'as bien vu dans l'état où je suis tu crois vraiment que **je suis restée assise ici** pour me faire plaisir » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)
- (101)* « moi j(e)'vais m(e)'lever p(u)'is j(e)'vais aller l(e)'voir » (André, 11^e nuit)

Cette immobilité peut également affecter les interlocuteur·rice·s oniriques :

- (102) « on se lève ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 19^e nuit)
- (103) « ça c'est parce qu'il est **aSSIS** c'est TOUT mais ça se voit même pas » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)
- (98)* « **oha si vous voulez pas bouger** j(e)'vais pas aller loin » (André, 11^e nuit)

En conclusion, les processus décrivant un mouvement d'une manière implicite ou explicite, bien que présents, restent rares au sein de la somniloquie. Il semble donc que les épisodes de somniloquie lorsqu'ils sont formulés le soient majoritairement lors de moments statiques dans le scénario onirique. Lorsque des processus de mouvement sont explicitement formulés, ils

décrivent préférentiellement des mouvements de rapprochement vers les somniloques plutôt que des mouvements d'éloignement.

1.2.2 Localisation et positions dans la somniloquie

Dans cette deuxième sous-partie traitant de la localisation, je propose d'analyser le principe de la localisation, non plus dans une perspective de mouvement, mais comme une position fixe des objets les uns vis-à-vis des autres et ce qu'elle soit consécutive ou non à un mouvement. L'analyse sera abordée selon la nature de l'être-référence considéré et procèdera à une dissociation entre les positions absolues et les positions relatives. Mais avant cela, je propose d'aborder la problématique de la localisation dans la somniloquie par le biais de l'analyse des démonstratifs, qui selon les cas, peuvent être référentiels au cotexte ou bien à la situation de communication, et donc en tant que déictiques potentiels, communiquer des informations essentielles sur la gestion de la localisation spatiale dans la somniloquie.

- Les démonstratifs dans la somniloquie

Habituellement rencontrés sous l'appellation *adjectifs* et *pronoms démonstratifs*, les *démonstratifs* vont rassembler toutes les productions qui ont une fonction de désignation. Parce que cette fonction participe d'une actualisation par le sujet parlant d'un être du discours, d'une monstration de ce dernier, et d'une situation dans l'espace et le temps, leur étude peut être précieuse pour tenter de mieux appréhender les intentions des sujets somniloques, et participer ainsi à une meilleure compréhension du scénario et de la scène oniriques dans la somniloquie.

Ces démonstratifs se divisent en deux classes, selon qu'ils déterminent un nom (*adjectifs démonstratifs en fonction de détermination*) ou se substituent à une partie de l'énoncé (*pronoms démonstratifs en fonction de substitution*).

Le principe de monstration peut constituer un moyen à disposition des locuteur·rice·s pour faire porter l'attention de son interlocuteur·rice sur un référent particulier par le biais d'un geste physique (qui peut se limiter à un simple regard), signifiant ainsi la présence effective dudit référent dans un univers de discours commun aux deux protagonistes. Bien que le contexte induit par le sommeil perturbe l'activité motrice des dormeur·euse·s, il est fort probable que le geste continue à accompagner la parole lors de la formulation de démonstratifs de cette nature, au risque sinon de produire ce que Catherine Kerbrat-Orecchioni nomme un énoncé *agrammatical* et donc « une inadéquation du comportement « para-linguistique » (mimo-

gestualité) au comportement linguistique proprement dit » (Kerbrat-Orecchioni, 2014, p. 51). En complément de cette *désignation à référence situationnelle* qui correspond à l'environnement physique direct (espace et temps) de l'univers de discours, Patrick Charaudeau distingue également le contexte de parole construit conjointement par les protagonistes de l'interlocution qu'il nomme *désignation à référence contextuelle* (Charaudeau, 1992, p. 215) et dont le rôle est de désigner par anticipation (cataphore) ou rappel (anaphore) un référent mentionné ailleurs dans le contexte. Ainsi les différentes formes des démonstratifs vont se regrouper en deux classes distinctes selon leur fonction de détermination (adjectifs) ou de substitution (pronoms), elles-mêmes divisées en deux sous classes référentielles selon que l'être de discours est physiquement ou non présent (*situationnelle* vs. *contextuelle*). Dans le cas de la référence situationnelle, ce type de désignation s'accompagne d'une localisation dans l'espace et le temps, dont le degré de précision dépendra de l'utilisation de *-ci* ou *-là*. Leur utilisation peut procéder à des effets de « mise en présence » ou de « mise à distance » qu'il s'agira d'analyser dans la somniloquie.

- **Les démonstratifs en fonction de détermination**

Cette classe de démonstratifs habituellement rencontrée sous l'appellation *adjectifs démonstratifs* regroupe toutes les formes de démonstratifs dont la fonction est de déterminer un nom. Elle comprend 4 formes simples qui peuvent chacune se combiner avec les particules *-ci* et *-là* et varient en genre exclusivement au singulier :

	Masculin	Féminin
Singulier	<i>ce, cet (-ci/-là)</i>	<i>cette (-ci/-là)</i>
Pluriel	<i>ces (-ci/-là)</i>	
Occurrences	22	18
	7	

Tableau 31 : Répartition des démonstratifs en fonction de détermination, tous sujets confondus

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les démonstratifs en fonction de détermination sont rares dans la somniloquie. En effet, aucune forme de démonstratif en fonction de détermination n'est observée chez Paul par exemple. Seul 7 démonstratifs sur les 4176 mots produits dans le sous-

corpus 1 de Sabrina sont repérés, répartis au sein de 7/746 IPU différentes. Ainsi, moins de 1% des IPU bornées contiennent un démonstratif en fonction de détermination. Sur les 7 démonstratifs produits seulement 2 possèdent une forme composée, comme l'indiquent les extraits suivants, tous enregistrés chez Sabrina.

- (104) « j'ai pas envie de me retrouver toute seule **ce** soir » (Sabrina, sous-corpus 1, 6^e nuit)
- (105) « ben écoute j(e)'suis tombée sur **ce** t-shirt que j(e)'lui ai mis » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)
- (106) « j'ai jamais vu **ce** mec pourtant re +> xxx plutôt non/ non (0,6 s) (il) rôde ici plutôt non/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 22^e nuit)
- (107) « oh putain c'est quoi **ce** truc-là/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit)
- (108) « ça va c'est dans **ce** sens-là » (Sabrina, sous-corpus 1, 28^e nuit)
- (109) « j'aime bien faire **ce** genre de chose je suis très manuelle » (Sabrina, sous-corpus 1, 34^e nuit)
- (110) « oh bah c'est bien j(e)'vous dit prenez **cette** couleur + elle me dit bah le mieux c'est d'attendre un petit temps tu vois » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

La distinction entre désignation à référence *situationnelle* (désormais DRS) vs. *contextuelle* (désormais DRC) est certes rendue plus complexe du fait du contexte inhérent au sommeil, mais n'est pas impossible. En effet, bien que l'analyste ne puisse savoir si l'être du discours est physiquement présent et/ou si les protagonistes réalisent des gestes¹⁵¹, l'analyse du contexte, de même que la présence des particules *-ci* et *-là* peuvent être de précieux indices. Par exemple, il apparaît clairement dans l'extrait 104, que le *ce* employé pour déterminer le nom *soir* joue un rôle de DRS. Cette dernière s'accompagne en effet d'une situation dans le temps qui n'est pas précisée outre mesure, puisque le moment désigné est contemporain de l'acte d'énonciation de la somniloque. Il est par conséquent facile de déduire que dans son rêve, le scénario onirique se déroule le matin ou l'après-midi et que le souhait de la somniloque s'oriente sur le soir de la même journée. Ainsi les aspects temporels semblent préservés dans le rêve et les somniloques réussissent à se repérer dans le temps. Pris isolément, l'extrait 105 laisserait envisager une DRS. Mais l'analyse du contexte permet de trancher en faveur d'une DRC :

- (111) « oui + parce que quand je me suis changée ici et que j'ai voulu trouver un (1,4 s) un t-shirt à lui mettre parce qu'en fait celui que j'avais pris n'allait pas du tout pour elle et qu'elle avait l'air d'une pute xxx (1,1 s) j'avais plus le choix fallait que j(e)'trouve une solution (2,3 s) ben écoute

¹⁵¹ Les somnambules et les patients souffrant de RBD peuvent réaliser des gestes au cours de leur sommeil, ce qui rappelle l'importance d'envisager un enregistrement vidéo des épisodes de somniloquie.

*j(e)'suis tombée sur **ce t-shirt** que j(e)'lui ai mis (3,2 s) **il** était dans mes affaires (1,3 s) **il** m'en fallait un autre à la place » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)*

En effet, dans cet exemple, le démonstratif joue même simultanément un rôle de rappel (anaphore) avec reprise du même terme (*t-shirt*) et d'anticipation (cataphore) en annonçant une qualification postérieure. Par ailleurs, le démonstratif réalise un effet de « mise en présence » et plus précisément de singularisation, matérialisé par le passage de l'article indéfini « un » au démonstratif « ce ». L'extrait 106 constitue également une DRC dans laquelle l'être désigné (*mec*) est qualifié par le contexte qui suit, de même que l'extrait 110.

En revanche les deux extraits 107 et 108 sont tous les deux des DRS. L'extrait 107 situe avec précision dans l'espace l'être de discours (qui demeure indéfini par la locutrice au demeurant) qui semble, du fait de l'utilisation de la particule *-là*, situé dans l'espace subjectif distant de la locutrice, ou du moins plus distant que si elle avait utilisé la particule *-ci*. Bien que l'accès à la scène onirique soit impossible, il apparaît fort probable que cet espace subjectif, soit en réalité plutôt symbolique, la somniloque marquant son éloignement et sa désolidarisation avec ce qu'elle est en train d'observer créant ainsi un « effet de mise à distance » validé par la suite de l'énoncé : « oh: lala mais elle est folle la meuf ». Par ailleurs, il est fort probable que cet énoncé ne soit adressé à aucun destinataire autre que la somniloque.

Dans l'extrait 110, l'être de discours doit probablement être accompagné d'un geste et manipulé par la somniloque, et se situer dans son environnement subjectif. L'utilisation de la particule *là*, ne traduit dès lors pas un degré de distance, mais constitue une fausse précision neutralisant l'opposition habituelle *-ci/là* (Charaudeau, 1992). Enfin, dans l'extrait 110, il semblerait que le démonstratif joue une nouvelle fois un rôle de DRC comme l'indique la suite de l'interlocution : « *mais bon ça dépend la taille du bébé + des mensurations* » qui laisse présager que l'être de discours concerne un habit de bébé. Dans cette perspective, le démonstratif jouerait un rôle d'anticipation qui représenterait une qualification attribuée à l'être qui se trouve dans le contexte qui suit. Seuls deux démonstratifs construits selon une forme simple sont repérés dans le deuxième sous-corpus de Sabrina :

(112) « *non mais c'est quoi c(e)'bruit ((chuchote))* » (Sabrina, sous-corpus 2, 12^e nuit)

(113) « *elles font quoi ces vaches à coté là/* » (Sabrina, sous-corpus 2, 5^e nuit)

Ces derniers jouent tous les deux un rôle de DRS et accompagnent à chaque fois une manifestation d'étonnement de la part de la somniloque. Par ailleurs, il apparaît fort probable que ces deux démonstratifs soient produits au sein d'IPU adressés à Sabrina elle-même.

Chez Paulette, trois démonstratifs sont relevés dont deux sous une forme composée, ce qui démontre leur caractère anecdotique chez elle :

(114) « xxx **ce** soir » (Paulette, 4^e nuit)

(115) « t'as vu c'est la première fois j(e)'me disais xxx **ce** garçon-**là** (0,8 s) heureusement xxx » (Paulette, 10^e nuit)

(116) « pourquoi pas **ce** jour-**ci** » (Paulette, 11^e nuit)

Enfin chez André, plusieurs dizaines de démonstratifs à fonction de désignation sont repérés chez ce somniloque, ce qui reste faible au regard de leur proportion par rapport au nombre total de mots et d'IPU produites. En effet, 35 formes différentes de démonstratifs sont repérées, formulées dans 32 IPU différentes sur un total de 8937 mots et 2344 IPU, ce qui représente 1,36% des IPU totales. Sur les 35 occurrences relevées, 26 sont réalisées à l'aide de formes simples, parmi lesquelles 6 *ce*, 2 *cet*, 5 *ces* et 13 *cette*. 7 formes composées sont relevées dont 4 se présentent sous la forme *ce N-là*, 3 sous la forme *cette N-là*, 1 sous la forme *cette N-ci* et 1 sous la forme *ces N-là*. La majeure partie d'entre eux se caractérisent par une désignation à référence contextuelle comme l'indique l'analyse des IPU entourant cet extrait :

(117) « notamment **ce** dépassement important » (André, 2^e nuit)

Toutefois, des formes de désignation à référence situationnelle sont également relevées :

(118) « et j(e)'me suis dit **ce** jour-**là** » (André, 7^e nuit)

(119) « quoi c'est quoi encore xxx et pose-moi **c(e)**'crayon » (André, 7^e nuit)

(120) « **cette** fois-**ci** c'est deux mois d(e)'congés » (André, 11^e nuit)

(121) « **ce** soir on fait que(l)qu(e) chose/ » (André, 11^e nuit)

(122) « xxx choisir **cette** fille » (André, 29^e nuit) : DRC ou DRS si geste orienté vers la fille

Ces désignations s'accompagnent d'une situation dans le temps pour trois d'entre elles mais diffèrent quant à leur degré de précision. En effet, dans l'extrait 121, la situation dans le temps est effectuée sans précision car le moment désigné est contemporain de l'acte d'énonciation, alors qu'elle est marquée avec plus de précision dans les extraits 118 et 120 dans lesquels les particules *-ci* et *-là* désignent respectivement un moment du futur (qui garde un lien temporel avec l'acte d'énonciation du somniloque) et un moment du passé (qui n'a plus de lien temporel avec le présent de l'acte d'énonciation). Par ailleurs, l'absence d'accès au contexte

d'énonciation ne permet pas de déterminer avec précision la nature de la référence de certains démonstratifs comme cela est le cas dans l'extrait 122 dans lequel le *cette* peut jouer le rôle de DRC ou de DRS selon que le somniloque accompagne ou pas son énoncé d'un geste de désignation. L'extrait 119 est particulièrement intéressant car sous l'apparence d'un démonstratif, le *ce* produit a en réalité une valeur de possessif qui signifie « « ton » crayon » probablement par souci de préservation de la face de l'interlocuteur·rice et par effet d'atténuation de la requête formulée par le somniloque.

- **Synthèse des démonstratifs en fonction de détermination**

Déterminer avec précision la nature de la référence véhiculée par les différents démonstratifs produits au cours d'épisodes de somniloquie reste une tâche ardue pour l'analyste, confronté en permanence à l'absence ou à la troncation du contexte énonciatif inhérent au sommeil. Si certains énoncés se prêtent plus facilement à l'analyse et ne laissent pas de place au doute, nombre d'entre eux restent et resteront difficilement analysables. En revanche, l'analyse réalisée dans cette partie fait ressortir deux points intéressants.

Il apparaît en effet que les somniloques sont capables d'utiliser dans leur sommeil n'importe quel démonstratif en contexte. Cette forme conceptuelle, cet instrument d'action sur la réalité extra-linguistique, est donc en permanence à leur disposition, même dans le sommeil. Pour autant, au regard du nombre de mots et d'IPU produits, il apparaît très clairement que les somniloques n'y font que peu appel dans leurs épisodes de somniloquie. La référence à l'espace et au temps par le biais des démonstratifs en fonction de désignation ne semble pas être quelque chose de fréquent et donc une caractéristique prégnante dans mon corpus (et donc potentiellement dans la somniloquie). Toutefois, lorsque les somniloques y font appel, il s'agit principalement d'une désignation à référence cotextuelle plutôt que situationnelle, ce qui signifie que le démonstratif employé désigne un référent mentionné ailleurs dans le cotexte et ce, d'une manière anaphorique ou cataphorique. L'univers physique onirique n'est que peu décrit à l'aide des démonstratifs à fonction de désignation dans la somniloquie. Il apparaît intéressant de voir si les mêmes conclusions peuvent être observées pour les démonstratifs en fonction de substitution.

- **Les démonstratifs en fonction de substitution**

Cette forme de démonstratif, appelée *pronom relatif* dans la grammaire traditionnelle a pour fonction « de se substituer à un fragment d'énoncé composé d'un adjectif démonstratif et du

nom qu'il détermine » (Charaudeau, 1992, p. 218). Les formes sont emmenées à varier en nombre et en genre (*masculin* ou *féminin* mais également *neutre*) et peuvent être simples ou composées :

	FORMES SIMPLES			FORMES COMPOSÉES		
	Masculin	Féminin	Neutre	Masculin	Féminin	Neutre
Singulier	celui	celle	ce, c'	celui-ci/là	celle-ci/là	ceci, cela (ça)
Pluriel	ceux	celles	/	ceux-ci/là	celles-ci/là	/
Occurrences	3	4	506	5	2	(336)
	2	0	/	2	0	/

Tableau 32 : Répartition des démonstratifs en fonction de substitution, tous sujets confondus

Chez Paul, seuls 4/506 pronoms démonstratifs sont repérés, appartenant tous au genre neutre et possédant la même construction à partir du verbe être : *c'est* et possèdent tous une fonction de DRC :

(123) « *je vous emmerde parce que c'est toujours pareil xxx* » (Paul, 2^e nuit)

(124) « *ah oui c'est vrai* » (Paul, 4^e nuit)

(125) « *putain mais c'est pas possible* » (Paul, 7^e nuit)

(126) « *putain mais c'est dangereux de: de: de piquer là-haut* » (Paul, 12^e nuit)

D'une manière plus analytique, les exemples 124, 125 et 126 semblent produire ce que Patrick Charaudeau nomme « un effet de concrétisation ». Le *ce* est inclus dans une tournure *c'est* + *adjectif* et peut entrer en concurrence avec la tournure impersonnelle *il* : *ah oui il est vrai que...*, *putain mais il n'est pas possible de...*, *putain mais il est dangereux de: de: de piquer là-haut* ». Hormis dans le dernier extrait, où les deux tournures peuvent parfaitement entrer en concurrence, bien que le *c'est* exprime « une évidence d'une manière plus concrète et définitive » (Charaudeau, 1992. p 232) au vu de la dangerosité de l'acte effectué, il me semble que le choix du *c'* par rapport au *il* impersonnel soit plus motivé par un effet de familiarité conversationnelle due à l'oral. Dans l'extrait 123, bien que la fin de l'énoncé ne soit pas audible, il est fort probable que le *c'* joue plus un effet de *généralisation* que de *concrétisation*, et que la suite de l'énoncé détaille plus précisément les raisons exactes du courroux du somnologue.

- Sabrina sous-corpus 1

Contrairement à Paul, d'autres formes simples et composées sont produites chez Sabrina mais restent extrêmement rares au vu du nombre total de mots et d'IPU produits. Parmi les formes simples non neutres au sein du sous-corpus 1, j'observe les extraits suivants :

- (127) « *i(l) s'est éclaté **celui** qui a marché dedans (1,1 s) i(l) devait être bien dèg en tout cas (0,5 s) vu l'état d(e)'la [m] ((chuchote))=vu la hauteur de la merde (0,4 s) chui sûre qu'i(l) s'en est foutu sur le pantalon* » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)
- (128) « *un t-shirt à lui mettre parce qu'en fait **celui** que j'avais pris n'allait pas du tout pour elle et qu'elle avait l'air d'une pute xxx* » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)
- (129) « *j'ai pas compris c'est fermé et **ceux** de [DA]* » (Sabrina, sous-corpus 1, 32^e nuit)
- (130) « *c'est exactement **celle** que j'ai faite à Emilien la dernière fois quand il m'a parlée et que j'ai voulu* » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)
- (131) « ***celle** que tu veux (0,3 s) ((rires)) (0,4 s) ah dommage* » (Sabrina, sous-corpus 1, 23^e nuit)
- (132) « *je pense aussi que: (0,7 s) euh :+madame : (0,4 s) putain je sais plus comment elle s'appelle du coup (0,8 s) elle viendra au mémoire/ **celle** que j(e)'t'avais dit qui f(ai)sait ma prof* » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)

L'ensemble des extraits susmentionnés occupent tous une fonction de désignation à référence contextuelle. Toutefois, alors que dans les extraits 127, 128 et 132 les désignatifs jouent un rôle à la fois anaphorique et cataphorique, ceux des extraits 130 et 131 jouent un rôle cataphorique, qualifiant l'être désigné par le contexte qui suit et plus précisément par le biais d'une relative. Seul l'extrait 129 reste ambiguë et l'analyse plus précise du contexte d'énonciation ne permet pas de conclure avec certitude sur la nature de la fonction du désignatif employé, bien qu'une fonction de DRC soit à nouveau fort probable.

- (133) « *il est où **celui-là*** » (Sabrina, sous-corpus 1, 20^e nuit)
- (134) « *sachant que ce sont des ciseaux qui coupent beaucoup **ceux-ci*** » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)

L'analyse du contexte d'énonciation des deux démonstratifs de formes composées non neutres produits ci-dessus est également en faveur d'une fonction de désignation à référence contextuelle. Enfin, parmi les formes neutres simples et composées, je relève 113/506 formes simples neutres et 75/336 formes composées neutres. Sur les 113 démonstratifs neutres de

formes simples produits, 13 sont des *ce* et 100 des *c'*, simple variante du *ce* devant des mots commençant par une voyelle. Sur les 13 formes produites avec *ce* : 10 sont suivies du relatif *que*, comme dans l'extrait suivant :

(135) « normalement t(u)'es censé et c'est **ce que** tu avais fait la dernière fois pour moi » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

dans lequel le pronom neutre équivaut à *la chose qui* et où le relatif *que* est complément d'objet direct (désormais COD) du verbe *faire*. Par ailleurs, tous les autres *que* employés ont également une fonction COD. Deux autres formes sont suivies du relatif *qui* en fonction de sujet, et une dernière forme est suivie du verbe *être*. En revanche, aucune forme en *ce dont* n'est repérée, dont la fonction est habituellement complément d'objet indirect (COI). Sur les 102 autres formes en *c' + être*, 94 sont conjuguées au présent lorsque 9 d'entre elles sont conjuguées à l'imparfait. Leur nature est variée. Ils peuvent être suivis entre autres :

- d'adjectifs :

(136) « c'est génial » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

- de noms :

(137) « là c'était un point d'interrogation » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

- d'adverbes :

(138) « bah c'est peut-être juste une petite connerie » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

- de participes :

(139) « xxx et il a vraiment cru que c'était fini pour toi » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

- de pronoms personnels :

(140) « mais c'est toi qui m'as tordu le bras autour » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

Enfin, 75 *ça* sont relevés et sont tous utilisés à la place de *cela* probablement par effet de *familiarité conversationnelle* due à l'oral afin d'éviter un effet d'*affectation* et de *préciosité*.

- Sabrina, sous-corpus 2

Dans ce 2^e sous-corpus, un seul démonstratif (non neutre) à fonction de substitution est repéré et joue un rôle de désignation à référence situationnelle :

(141) « je vais xxx **celle-là** » (Sabrina, sous-corpus 2, 17^e nuit)

En revanche, comme dans le sous-corpus précédent les formes neutres simples et composées sont en nombre beaucoup plus important. Plus précisément, sur les 23 formes neutres simples, seuls 5 démonstratifs sous la forme *ce* suivis d'un relatif sont produits :

(142) « tout **ce qu'on** a (0,6 s) qu'on n'a pas écrit » (Sabrina, sous-corpus 25^e nuit)

(143) « pour **ce qui** est dans le musée » (Sabrina, sous-corpus 214^e nuit)

où le *ce* joue massivement le rôle de COD. Les 18 autres démonstratifs neutres de forme simple se présentent sous la forme *c'+ est*. Sur ces 18 formes, 17 sont conjuguées au présent et une seule à l'imparfait :

(144) « **c'était** le bas » (Sabrina, sous-corpus 25^e nuit)

Les contextes de production sont une nouvelle fois varié :

- adjectifs :

(145) « mais **c'est pas grave c'est pas grave** t(u)'iras boire un coup » (Sabrina, sous-corpus 214^e nuit)

- participes :

(146) « **c'est fait** » (Sabrina, sous-corpus 214^e nuit)

- adverbes :

(147) « ah non non **c'est bien xxx c'est juste l'image parce que**((voix normale)) xxx ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 25^e nuit)

- pronoms relatifs :

(148) « ben oui: **c'est ça** » (Sabrina, sous-corpus 213^e nuit)

- ou entrer dans la constitution de locutions :

(149) « non mais **c'est quoi** c'bruit ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 212^e nuit)

Enfin, les 13 formes neutres composées sont toutes composées de *ça*, et produisent le même effet de *familiarité conversationnelle* que dans le sous-corpus précédent.

- Paulette

Un seul démonstratif (non neutre) à fonction de substitution est repéré dans ce sous-corpus et joue un rôle de désignation à référence situationnelle.

(150) « prends donc *c(e)*'lui-là » (Paulette, 2^e nuit)

Paulette localise dans son espace subjectif un être de discours qui se trouve probablement éloigné d'elle, comme l'atteste l'utilisation de la particule *-là* à la place privilégiée à la particule *-ci*. Il est par ailleurs fort probable que la somniloque accompagne ses paroles dans son rêve d'un geste de désignation ou tend à son interlocuteur·rice onirique l'objet en question. 30 formes en *c'* sont repérées et sont toutes conjuguées au présent. Comme dans les sous-corpus précédents, ces dernières sont suivies par des mots de nature et fonctions différentes. Seuls 3 démonstratifs sont formulés à l'aide de *ce* dont 2 sont suivis du relatif *que* et un du relatif *qui* :

(151) « quelques fois avec *c(e)*'qu'il donne » (Paulette, 2^e nuit)

Enfin, 31 *ça* équivalent à *cela* sont repérés.

- André

Les formes non neutres simples ou composées restent une nouvelle fois extrêmement rares et ce même chez ce sujet particulièrement prolix, puisque seul 7 démonstratifs de cette nature sont repérés sur un total de 8937 mots. Par ailleurs, seules 3 formes simples non neutres sont repérées :

(152) « *celui* qui est de garde » (André, 29^e nuit)

L'ensemble de ces démonstratifs ont une fonction de désignation à référence contextuelle et plus particulièrement d'anticipation. L'être désigné qui n'est pas directement connu du fait du contexte induit par le sommeil, est qualifié par le contexte qui suit et plus particulièrement par une relative. Seules 4 formes composées non neutres sont formulées par André dans l'ensemble du sous-corpus :

(153) « arrête de le faire chier comme ça *c(e)*'lui-là » (André, 14^e nuit)

(154) « savoir *c(e)* que ?c'est? *celui-là* » (André, 11^e nuit)

(155) « qui c'est *celui-là*/ » (André, 26^e nuit)

(156) « *c'est ceux-là après faut mettre* » (André, 27^e nuit)

Les extraits 153, 155 et 156 contiennent également des démonstratifs avec une fonction de désignation à référence contextuelle. Plus précisément, les démonstratifs des extraits 153 et 154 jouent un rôle de rappel alors que le démonstratif de l'extrait 156 a potentiellement un rôle de rappel et d'anticipation. Avec un total de 514/842 formes simples et composées neutres, le nombre de démonstratifs de cette nature est significativement plus élevé que les formes non neutres à l'instar de ce qui a été observé dans les sous-corpus précédents. Elles se répartissent en 310/506 formes neutres simples parmi lesquelles 23 formes en *ce* et 287 formes en *c'*. Sur les 23 *ce* repérés, toutes sont suivies du relatif *que*. Parmi les formes en *c'* relevées seulement 5 sont conjuguées à l'imparfait alors que toutes les autres formes sont conjuguées au présent. Comme dans les sous-corpus précédents ces dernières sont suivies par des mots de nature et de fonctions différentes.

Enfin, 204/336 *ça* sont repérés dans le même contexte de familiarité conversationnelle précédemment décrit. Seule une forme explicite en *cela* est observée :

(157) « *cela étant moi je pense bien que:* » (André, 30^e nuit)

- Synthèse

Ainsi, contrairement aux démonstratifs en fonction de détermination, les démonstratifs en fonction de substitution sont significativement plus nombreux. Toutefois, les formes simples et composées non neutres restent, de la même manière que les démonstratifs en fonction de détermination, extrêmement rares. En effet, la quasi-totalité des pronoms relatifs observés ont une forme neutre simple ou composée, dont la majorité se présentent sous la forme *c'est* + conjuguée au présent ou sous la forme *ça*. Cette caractéristique est observée chez l'ensemble des sujets et constitue une caractéristique forte et commune aux somniloques et donc par extension probablement dans la somniloquie. Par ailleurs, la très grande majorité des démonstratifs produits ont une fonction de désignation à référence contextuelle plutôt que situationnelle. Les somniloques ne décrivent pas ou très peu explicitement et à l'aide de démonstratifs à référence situationnelle leur environnement subjectif onirique tant dans les aspects spatiaux que temporels mais réfèrent de manière anaphorique ou cataphorique à des êtres de discours décrits dans le cotexte. Leur choix sont fortement influencés par le fait que la somniloquie est une production orale qui est plus fortement associée au genre particulier de la conversation, d'où le choix privilégié de démonstratifs créant un effet de familiarité conversationnelle.

- Les positions absolues

Ce type de positions constituent « le lieu dans lequel se situe un être ou événement, par rapport à une référence qui se confond avec le sujet-parlant lui-même » (Charaudeau, op.cit., p. 420). La structuration spatiale qui découle de sa position peut dépendre soit de son champ d'action et du mode de vision d'appartenance non orienté qui se structure alors en deux zones appartenant soit à son environnement immédiat (*ici*) soit hors de son environnement (*ailleurs*), mais également selon le mode de vision de son regard qui, orienté, se structure selon un axe horizontal (*devant/derrière*, et *côté gauche/côté droit*) et un axe vertical (*en haut/en bas*) dans lequel le regard occupe le « niveau zéro » (Charaudeau, op.cit., p. 421).

Dans mon corpus, j'observe quelques rares occurrences de description explicite de l'environnement immédiat du sujet-parlant, notamment à l'aide de l'adverbe *ici*, repéré à 12 reprises dans le corpus et équitablement réparti dans les sous-corpus 1 de Sabrina, de Paulette et d'André :

(158) « il était mieux + plus serré (1,5 s) oui + parce que quand je me suis changée *ici* et que j'ai voulu trouver un » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)

(159) « i(l) y avait encore une ligne *ici* » (André, 28^e nuit)

(160) « on s'arrête combien d'temps/ c'est *ici* qu'on xxx c'est *ici* que j'ai appris ça » (Paulette, 16^e nuit)

13 occurrences de *là* sont observées dans le sous-corpus d'André, 1 chez Paulette et 6 chez Sabrina :

(161) « c'est *là* où j'habite ((chuchote)) » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)

Le *là* est considéré par Catherine Kerbrat-Orecchioni comme neutralisant l'opposition « *ici* »/ « *là-bas* » (Kerbrat-Orecchioni, 2014), lorsque Patrick Charaudeau considère qu'il alterne avec *ici* « sans qu'il n'y ait guère de différence de localisation » (Charaudeau, 1992, p. 424). D'autres extraits témoignent également d'une localisation selon le mode de vision du regard orienté sur l'axe horizontal :

(162) « mettez vous *en face de moi* » (André, 2^e nuit)

(163) « où est uncle xxx ((terme d'adresse))/ (0,6 s) il s'entraîne à *côté de moi* » (Paul, 14^e nuit)

ou sur l'axe vertical :

(164) « pose 2 secondes *par terre hum hum* » (Sabrina sous-corpus 1, 30^e nuit)

mais semblent tous reliés à l'environnement immédiat ou relativement proche du somniloque comme dans l'extrait 164. En revanche, je n'observe que 4 occurrences de l'adverbe de lieu *là-bas* dans tout le corpus, réparties d'une manière quasi-équitable entre Sabrina, Paulette et André :

(165) « écoute François *là-bas* » (Paulette, 25^e juillet)

Dans ces extraits, l'absence d'accès au cotexte ne permet pas de conclure sur leur nature déictique ou anaphorique, à la différence des deux extraits suivants :

(166) « et les personnels de *là-bas* » (André, 28^e nuit)

(43)* « ouais j'ai emmené cinq copains *là-bas* au [karmélo] » (André, 1^{ère} nuit)

qui semblent être des référentiels au cotexte. Ainsi les positions absolues décrites par les somniloques semblent se limiter préférentiellement à leur environnement immédiat ou proche comme en témoigne notamment l'utilisation plus fréquente, bien que rare, des adverbes *ici* et *là* par rapport à *là-bas*. Je ne relève en effet que d'une manière anecdotique d'autres références hors environnement immédiat du somniloque :

(167) « *ailleurs* tu pourrais le faire en même temps » (André, 15^e nuit)

(98)* « oha si vous voulez pas bouger j(e)'vais pas aller *loin* » (André, 11^e nuit)

(168) « ça va pas très *loin* » (André, 15^e nuit)

qui comme l'indique le dernier extrait ne semblent pas être à une distance importante du somniloque.

- Les positions relatives

A la différence des positions absolues, la référence dans le cadre des positions relatives ne se confond plus avec le sujet parlant mais se fait d'une manière extérieure à lui, bien qu'elles dépendent de son point de visée. Parmi « les visions de localisation » (Charaudeau, 1992, p. 426) qui découlent de la structuration de l'espace par le somniloque, je relève des marques qui indiquent la vision *d'un lieu ponctuel* à l'aide du *au* chez Sabrina et André :

(60)* « elle viendra *au mémoire*/ celle que j(e)'t'avais dit qui f(ai)sait ma prof » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)

(43)* « ouais j'ai emmené cinq copains *là-bas au* [karmélo] » (André, 1^{ère} nuit)

(169) « Delphine elle est **au** zoo » (André, 25^e nuit)

et dans 9 autres IPU chez André. Ces positions coïncident avec un lieu précis mais sans prise en compte de son espace, de sa dimension et de son orientation, à la différence des marques de vision d'un *lieu extensif*, alors considéré comme un espace-plan à deux dimensions :

(170) « je l'avais pas vu (0,8 s) **au milieu de** la route ?regarde? » (Sabrina, sous-corpus 1, 24^e nuit)

ou comme un volume à trois dimensions :

(171) « non c'est vrai un serpent **dans** une chambre j(e)' dors pas hein » (André, 9^e nuit)

Parmi les marques décrivant la vision d'un lieu extensif, la préposition *dans* fait partie des moyens les plus récurrents dont les somniloques (hormis Paul) semblent également faire usage :

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André
0	5	3	5	11

Tableau 33 : Nombre de *dans* produit par sujets

Parmi eux, la majorité renvoient à une vision d'un volume à trois dimensions :

(172) « c'est fait (0,6 s) **dans la boîte** (2,4 s) tant qu(e)'c'est pas fait on en tire **dans la boîte** + puis j(e)'l'ai pas faite » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

bien qu'il puisse servir également à décrire un espace à deux dimensions :

(173) « nous on n' est pas **dans** cette zone-là » (André, 30^e nuit)

D'autres enfin (non comptabilisées), sont comprises au sein d'énoncés possédant un sens figuré :

(174) « il est pratiquement impossible de tomber **dans les clous** d'un dossier complet » (André, 2^e nuit)

Toutefois, la préposition *dans* ne constitue pas la seule marque pour indiquer la vision d'un lieu extensif. En effet, 11 *chez* sont formulés dont 4 par Paulette et 7 par André. Cette préposition indique quasi-systématiquement au sein du corpus, une position localisée dans un lieu d'habitation qui peut être soit celle du·de la somniloque soit celle d'une ou de plusieurs autres personnes différentes :

(79)* « *heu mon mari mon mari n'assistera pas tu viendras **chez moi** sans son mari hein* »
(Paulette, 23^e nuit)

Un seul épisode contenant un *chez* se rapportant explicitement à une position localisée au travail d'André ou plutôt en rapport à celui-ci, est repéré :

(175) « ***chez nous** ça existe aussi ça (0,5 s) congé pour soin enfant* » (André, 11^e nuit)

Par ailleurs, les marques indiquant une vision d'orientation horizontale sont très rares puisque seulement 3 IPU contiennent la préposition *devant* :

(58)* « *tu vas aller **devant*** » (André, 10^e nuit)

En revanche, un nombre plus important de marques se rapportant à une vision d'orientation verticale sont repérées parmi lesquelles la préposition *sur* apparaît comme la plus fréquente mais reste malgré tout rare au vu du nombre d'IPU totales formulées, puisqu'elle n'est observée seulement qu'à 2 reprises chez Sabrina, à 1 reprise chez Paulette et 5 fois chez André :

(176) « *chui sûre qu'i(l) s'en est foutu **sur** le pantalon* » (Sabrina, sous-corpus 1, 7^e nuit)

(177) « *hé là pas **sur** le canapé* » (Sabrina, sous-corpus 2, 31^e nuit)

(178) « *faut en mettre **sur** la viande* » (André, 11^e nuit)

La variante représentée par l'adverbe *dessus* est également observée, de même que certains de ses dérivés :

(179) « *xxx j'ai vu pousser des fringues de sport **dessus*** » (Sabrina, sous-corpus 1, 20^e nuit)

(180) « *y a que dalle **là-dessus*** » (André, 3^e nuit)

(181) « *mais l'autre il lui a vomi partout dessus les mains* » (Paulette, 11^e nuit)

D'autres prépositions sont repérées mais ne possèdent qu'une seule occurrence

(182) « *j'ai emm(e)né quelque chose **en bas heu de*** » (André, 28^e nuit)

(140)* « *mais c'est toi qui m'as tordu le bras **autour** [d'un objet dont ne connaît pas la nature]* »
(Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

Enfin, une seule occurrence de la préposition *sous* est repérée mais insérée au sein d'une expression :

(183) « *j'étais **sous la douche** et j(e)' me dit mais final(e)'ment c'est vrai une récréation* » (André, 7^e

nuit)

(184) « et pis vous avez **en d(e)'ssous** une normalement » (André, 4^e nuit)

(185) « xxx **dessous/** » (André, 1^{ère} nuit)

(186) « qu'est-ce qui y a **là d(e)'ssous/** » (Paulette, 6^e nuit)

Ainsi, je remarque quelques marques explicites de vision d'un lieu ponctuel mais essentiellement des marques de vision d'un lieu extensif qui apparaît dans un espace-plan en deux ou trois dimensions, exprimées principalement à l'aide des prépositions *dans* et *chez*. Les marques indiquant une vision horizontale sont plus rares que les marques indiquant une vision verticale parmi lesquelles la préposition *sur*, bien que très rare, reste la plus fréquemment utilisée par les somniloques.

1.3 Synthèse sur la localisation spatiale et temporelle dans la somniloquie

En conclusion, l'analyse de la situation temporelle au sein de la somniloquie démontre que les somniloques ne produisent que très rarement des éléments porteurs explicitement d'indication temporelle dans leur discours, hormis les affixes temporels. Ils indiquent une prédominance du *Présent* sur les autres temps, bien que son alternance avec le *Passé* produise parfois des effets de récit qui nécessiteront à l'avenir des investigations plus poussées sur le mode d'organisation narratif au sein de la somniloquie. L'analyse de la localisation spatiale abordée à travers les mouvements et les positions démontrent que les épisodes de somniloquie décrivant explicitement un mouvement restent rares comparés au nombre total d'IPU formulées. Contrairement au verbe *aller*, de nombreuses occurrences du verbe *venir* sont repérées, employées elles aussi dans des contextes relativement variés notamment au sein de situations temporelles différentes dont l'analyse laisse présager dans la somniloquie la récurrence de mouvements de rapprochement plutôt que d'éloignement. Certains épisodes de somniloquie sont relevés au cours desquels les somniloques formulent des difficultés dans l'initiation ou la réalisation d'un mouvement et plus particulièrement chez André atteint d'une maladie de Parkinson invalidante.

Par ailleurs, l'analyse des démonstratifs en fonction de détermination ou de substitution démontre que les somniloques sont capables d'utiliser dans leur sommeil n'importe quel démonstratif en contexte dont un nombre plus élevé de démonstratifs à fonction de substitution. Lorsque les somniloques produisent des démonstratifs et ce, quelle que soit leur nature, il s'agit principalement d'une désignation à référence contextuelle plutôt que situationnelle,

probablement parce que la somniloquie est une production orale. Enfin, l'analyse des positions absolues montre que les somniloques semblent se limiter préférentiellement à leur environnement immédiat ou proche. En effet, les références à des éléments situés hors environnement immédiat des somniloques restent anecdotiques.

2 Marques et formes des locuteur·rice·s-énonciateur·rice·s dans la somniloquie

Dans la catégorie des déictiques, les pronoms personnels ainsi que les adjectifs ou les pronoms possessifs constituent les plus flagrants, parmi lesquels *je* et *tu* apparaissent comme des déictiques purs du fait de leur nécessité de devoir tenir compte de la situation de communication pour obtenir un contenu référentiel. En effet, aucun énoncé contenant ces deux pronoms personnels ne peut être correctement interprété si l'on ne tient pas compte de l'acte d'énonciation qui les supporte.

Lorsqu'il utilise un *je* le/la somniloque se pose ainsi en énonciateur·trice, car « est *je* celui qui dit *je* dans un énoncé déterminé ; est *tu* celui à qui ce *je* dit *tu*. C'est l'acte de dire *je* qui donne le référent de *je*, de la même manière que c'est l'acte de dire *tu* à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur. On ne peut donc connaître le référent de *je* et *tu* « indépendamment des emplois qui en sont faits, des actes d'énonciation individuels » (Maingueneau, 1994, p. 21).

En analyse interactionnelle « tout *tu* est un *je* en puissance et tout *je* est un *tu* en puissance » (Maingueneau, 1994, p. 22-23).

Dans cette sous-partie seront abordés plus précisément les adjectifs et pronoms possessifs ainsi que la répartition des marques de la première personne et les différentes combinaisons du *je*.

2.1 Les adjectifs et les pronoms possessifs

Les déictiques liés à la catégorie de la personne ne se résument pas uniquement aux pronoms personnels *je-tu* et *nous-vous*. Ces derniers entretiennent également des liens de dépendance avec certains adjectifs et pronoms dits *possessifs*. Toutefois, un seul pronom possessif est repéré dans tout le corpus, et constitue donc un fait anecdotique au sein de la somniloquie :

(187) « bah au pire quand tu vas chercher **la mienne** j'avais envie de lui dire ben pas de soucis »
(Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit)

En revanche, plusieurs adjectifs possessifs en lien avec la personne du/de la locuteur·rice sont observés :

Pôle de référence	LOCUTEUR·TRICE	
	unique	multiple
Singulier	mon, ma	notre
Pluriel	mes	nos
Occurrences	22	7
	6	4

Tableau 34 : Répartition et nombre d’occurrences des possessifs en fonction de détermination, tous sujets confondus

Parmi les 22 *mon, ma* repérés, 10 ont été formulés par André, 9 par Sabrina et 3 par Paulette. Une moitié des *mes* ont été formulés par Sabrina, lorsque la deuxième moitié a été formulée par André. La quasi-totalité des *notre* et *nos* a été formulée par André. Aucun adjectif possessif ou pronom possessif n’a été repéré chez Paul.

Ainsi, il apparaît très clairement que les possessifs et plus largement le phénomène de dépendance restent anecdotiques au sein de la somniloquie.

2.2 Répartition des pronoms personnels de la première personne selon les sujets

2.2.1 Paul

Dans le sous-corpus de Paul, 4 *je* sont produits au sein de 4 IPU distinctes. Sur les 4 *moi* formulés, 3 ont une fonction de substitution et 1 un rôle d’insistance dans l’énoncé :

(188) « j’aimerais bien baiser avec quelqu’un *moi* + pas vous/ » (Paul, 1^{ère} nuit)

Par l’utilisation du *moi* dans ce type de contexte, le somniloque se *singularise*, c’est-à-dire qu’il se met symboliquement en retrait d’un ou de plusieurs individus « en *laissant entendre* que les autres individus ne font pas, ne disent pas ou ne sont pas, ce que fait, dit ou est » le somniloque (Charaudeau, 1992, p. 124). Parmi les 3 autres *moi*, l’un se substitue à *je*, sans intention d’insistance :

(189) « où est uncle xxx ((terme d’adresse))/ (0,6 s) il s’entraîne à côté de *moi* » (Paul, 14^e nuit)

et à *me* pour les deux derniers, dont l’un est présenté sous sa forme anglophone :

(190) *baise-moi* (4 s) *suck me* » (Paul, 8^e nuit)

3 *me* sont formulés au sein de 3 énoncés distincts dans lesquels le somniloque est le patient de l'action décrite. Cette action est initiée par lui-même dans 2 des énoncés et par un *tu* dans le dernier énoncé :

(191) « *tu vas me sucer la queue* » (Paul, 7^e nuit)

En revanche, aucun *nous* n'est relevé dans ce sous-corpus.

2.2.2 Sabrina

• Sous-corpus 1

Dans le premier sous-corpus de Sabrina, 176 *je*, 36 *moi*, 27 *me* et 5 *nous* sont repérés. Les 176 *je* formulés sont répartis au sein de 179 IPU. Les deux tiers des *moi* formulés ont une fonction d'insistance :

(192) « *y a pas d(e)'soucis moi j(e)'le trouvais trop mignon justement* » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)

voire de double insistance comme cela est observé dans l'extrait suivant :

(193) « *oh moi je mets tout le monde moi* » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

Le tiers restant possède essentiellement un rôle de substitution doublé d'insistance pour 2 d'entre eux :

(194) « *normalement t(u)'es censé et c'est ce que tu avais fait la dernière fois pour moi* » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)

(195) « *c'est pas moi qui me la suis qui me l'ai mis ça* » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

Contrairement à Paul, 5 *nous* sont produits par Sabrina, dont 1 d'instance et 2 de substitution :

(196) « *nous on est bien* » (Sabrina, sous-corpus 1, 30^e nuit)

Chez Sabrina l'utilisation du *moi* relève plus d'un procédé de mise en singularisation voire d'opposition avec son interlocuteur·rice que d'un rôle de substitution du *je* et du *me*.

• Sous-corpus 2

Le deuxième sous-corpus de Sabrina comprend 42 *je*, 5 *me*, 2 *moi* et 3 *nous*. Les 42 *je* repérés sont produits au sein de 35 IPU différentes, ce qui démontre que le *je* peut être répété à

plusieurs reprises au cours d'une même IPU, parfois dans un contexte de reformulation ou d'auto-correction, de répétition, mais également au sein d'un autre AL :

(197) « **je je** le remets à chaque fois » (Sabrina, sous-corpus 2, 9^e nuit)

(198) « laisse **j(e)**'suis bête **j(e)**'suis bête **j(e)**'suis bête » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

(199) « **je** me suis dit quand même + **je** ne sais plus où **je** suis » (Sabrina, sous-corpus 2, 10^e nuit)

Le *je* apparaît comme le mot le plus fréquemment produit dans ce sous-corpus. Chacun des 2 *moi* produits l'est dans un contexte d'insistance :

(200) « mais **je** savais **moi** mettre une machine c'est xxx qui savait pas » (Sabrina, sous-corpus 2, 5^e nuit)

de même que l'un des 3 *nous* formulés :

(201) « **nous** on parle de tes gagnants » (Sabrina, sous-corpus 2, 15^e nuit)

Sur les 5 *me* observés, 4 d'entre eux sont produits au sein de 4 IPU différentes dans lesquelles Sabrina est la patiente de l'action décrite :

(202) « ben non on **m'**a rien dit » (Sabrina, sous-corpus 2, 9^e nuit)

2.2.3 Paulette

Avec 59 occurrences repérées, produites au sein de 49 IPU différentes, le *je* est le 2^e mot le plus fréquemment prononcé par Paulette. 9 *me* sont observés dont 5 au sein d'un énoncé où Paulette est la patiente de l'action décrite et 4 au sein d'une forme pronominale. 13 *moi* sont produits dont 4 ont une fonction d'insistance, 8 une fonction de substitution et un dernier une fonction de substitution avec insistance :

(203) « xxx **moi** c(e)'qui **m(e)**'gêne » (Paulette, 1^{ère} nuit)

Enfin, 4 *nous* sont formulés par Paulette, dont 2 sont répétés et ont un rôle d'insistance :

(204) « alors **nous** on descend hein + **nous** on descend hein » (Paulette, 1^{ère} nuit)

2.2.4 André

254 *je* sont repérés produits au sein de 213 IPU différentes, faisant de ce mot le 3^e mot le plus prononcé par André. 45 *moi* sont formulés dont 21 ont un rôle d'insistance, 20 dans un

contexte de substitution et 4 dans un rôle de substitution avec insistance. Comme cela a déjà été expliqué dans les extraits précédents, ces *moi* d'insistance marquent l'opposition entre le somniloque et ses potentiels interlocuteurs, comme l'indique explicitement l'extrait suivant :

(205) « hé ben c'est bien comme ça qu'on fait à l'armée non (1,2 s) **moi j(e)** 'faisais comme ça à l'armée »
(André, 29^e nuit)

Toutefois, le *moi aussi* prononcé dans l'extrait suivant :

(206) « y a plein de choses qui se soignent maint(e) 'nant regarde **moi aussi** je me soigne » (André, 11^e nuit)

indique au contraire une adhésion de la part du somniloque à cet·te autre interlocuteur·rice en l'occurrence malade. 23 *me* sont prononcés par André dont 8 sont intégrés au seins d'énoncés distincts à la forme pronominale réfléchie. Enfin, 23 *nous* sont produits dont plus des deux tiers ont une fonction de substitution.

2.3 Les combinaisons du *je*

Plus précisément dans cette sous-partie je m'intéresserai aux différentes combinaisons du *je* repérées chez les somniloques de l'étude. Je détaillerai plus précisément ses combinaisons dans le sous-corpus de Paul et le deuxième sous-corpus de Sabrina pour tenter de synthétiser celles présentes dans les sous-corpus plus conséquents de Paulette, d'André et le deuxième sous-corpus de Sabrina.

2.3.1 L'exemple du sous-corpus de Paul et du sous-corpus 2 de Sabrina

- Paul

Parmi les combinaisons des 4 *je* observées dans ce sous-corpus, je relève :

- 3 *je* + un verbe d'action :

(207) « je **m'organise** » (Paul, 4^e nuit)

- 1 *je* + modalité : comme dans l'extrait 187 où le sujet exprime un *souhait* (j'aimerais bien)

- Sabrina, sous-corpus 2

Parmi les 42 *je* repérés dans ce sous-corpus j'observe des combinaisons de type variées :

- *je* + qualification :

(208) « *laisse j(e)'suis bête j(e)'suis bête j(e)'suis bête* » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

(209) « *là j(e)'suis sale là j(e)'suis sale* » (Sabrina, sous-corpus 2, 17^e nuit)

○ *je + verbe d'action* : comme dans l'extrait suivant :

(210) « *alors j(e)'t'explique* » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

Mais j'observe majoritairement :

○ des *je + modalité* : indiquant

- *la possibilité* : ou plutôt impossibilité interne au somniloque dans ce cas précis :

(211) « *ben je non j(e)'peux pas lui dire maintenant* » (Sabrina, sous-corpus 2, 12^e nuit) :

- *le vouloir* :

(212) « *là-bas je veux aller* » (Sabrina, sous-corpus 2, 13^e nuit)

- *l'opinion* :

(213) « *mais j(e)'crois bien qu(e)'c'est j'allais le faire ? en fait?* » (Sabrina, sous-corpus 2, 6^e nuit)

- *le savoir/l'ignorance* » :

(214) « *ouais je sais xxx=((rigole))* » (Sabrina, sous-corpus 2, 3^e nuit)

(215) « *mais je sais pas=euh:* » (Sabrina, sous-corpus 2, 5^e nuit)

Ainsi que ce soit chez Sabrina ou chez Paul les combinaisons du *je* sont multiples et variées. Mais je relève de nombreuses combinaisons de type *je + modalité* notamment dans le sous-corpus de Sabrina, combinaison qui semble particulièrement récurrente au sein de la somniloquie.

2.3.2 Les combinaisons du *je* chez Paulette et André ou dans le sous-corpus 1 de Sabrina

Dans les 3 autres sous-corpus, je ne repère que très peu de combinaisons d'un *je + un verbe de pensée ou de sentiment*. Bien que j'observe plus de combinaisons en *je + qualification*, cette configuration ne constitue pas la plus fréquente. *Je + un verbe d'action* constitue en revanche le deuxième type de combinaison le plus fréquemment rencontré dans mon corpus avec une part importante de verbes au Passé et de quelques verbes au Présent ayant une valeur

de Futur immédiat. Mais les combinaisons les plus fréquemment observées chez ces 3 somniloques sont des combinaisons de type *je* + une *modalité* de nature variée.

Ainsi la modalisation, qui permet « d'expliciter ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur [...], à lui-même [...], et à son propos » (Charaudeau, 1992, p. 572), semble occuper une fonction importante du fait de sa récurrence au sein de l'énonciation somniloque.

Loin d'en réaliser une étude exhaustive, je me propose de m'intéresser dans la suite de cette partie à certains actes énonciatifs qui la composent (appelés *actes locutifs*) ainsi qu'à certaines de leurs spécifications (appelées *modalités énonciatives*).

Trois types d'*actes locutifs* sont habituellement décrits : l'acte *allocutif*, *élocutif* ou *délocutif*.

Lors d'un acte *allocutif*, le/la locuteur·rice « implique l'interlocuteur dans son acte d'énonciation et lui impose le contenu de son Propos » là où il·elle « situe son Propos par rapport à lui-même, dans son acte d'énonciation [...] révèle sa propre position quant à ce qu'il dit » lors d'un acte *élocutif* (Charaudeau, 1992, p. 573-574). Enfin, lors d'un acte *délocutif* le/la locuteur·rice « laisse s'imposer le Propos en tant que tel, comme s'il n'en était nullement responsable [...] comme s'il était délié de la locution » (Charaudeau, op.cit., p. 575).

Parmi les *modalités allocutives* repérées au sein du corpus, il apparaît que les requêtes/injonctions sont les plus fréquentes. Mais, en lien avec l'analyse du phénomène de politesse linguistique opéré dans le chapitre précédent, il apparaît que chez l'ensemble des sujets, les requêtes/injonctions sont essentiellement réalisées sans la présence explicite du *je*. C'est-à-dire sans utilisation de verbes ou de périphrases verbales à la première personne du type *je t'ordonne de*, mais elles sont réalisées préférentiellement à l'aide de formes impératives. De la même manière, les *actes condamnant le faire*, pouvant être analysés comme une modalité allocutive de type *jugement*, ne sont jamais formulés d'une manière explicite du type *je te reproche de*.

Parmi les *modalités élocutives* je relève des marques de *savoir* et d'*ignorance* (*je sais/je ne sais pas*), des marques d'*opinion* (*je crois que*), des marques d'*appréciation* (*je trouve*), des marques de *possibilité* ou plus fréquemment d'*impossibilité* (*je peux/je peux pas*), des marques du *vouloir* (*je veux*) ainsi que de *déclaration* (*je dis que*).

Enfin, parmi les *modalités délocutives*, je rappellerai simplement l'existence du *discours rapporté* au sein de la somniloque. Ce phénomène déjà mentionné à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, nécessitera des analyses ultérieures, car bien qu'il reste un phénomène plutôt rare au sein de la somniloque, plusieurs occurrences chez 3 des 4 sujets de l'étude sont observées.

- (216) « j(l)'ui ai dit tu montes tu montes » (André, 1^{ère} nuit)
- (217) « le gars i(l) tourne la tête le patron vient avec sa femme et i(l) dit à sa femme dis donc il rigole pas hein » (André, 7^e nuit)
- (218) « bah je lui dis écoute tu sais quoi/ (0,4 s) et t(u) auras juste à nettoyer ça sera zéro » (Sabrina, sous-corpus 1, 2^e nuit)
- (219) « les xxx vous m'en donné d'ocaz tu dis/ » (Paulette, 20^e nuit)

Fréquemment, je remarque que la partie rapportée du discours n'est pas audible comme dans l'extrait suivant :

- (220) « tu m(e)' disais ?tends ton verre ? » (André, 27^e nuit)

La présence au sein de la somniloquie du discours rapporté questionne l'unicité du sujet parlant-somniloque. Plus largement, la notion de discours rapporté convoque celle de *polyphonie* et postule la présence de plusieurs voix au sein du discours somniloque.

Parmi l'une des nombreuses manifestations existantes de la polyphonie, Henning Nølke (1993) cite la négation. Il est intéressant de noter que dans les articles introduisant les principes de la ScaPo-Line (la théorie scandinave de la polyphonie linguistique) l'un des premiers exemples illustrant ses théories est un énoncé utilisant la négation : « ce mur n'est pas blanc » (Nølke, 2009).

Le phénomène de la négation d'une manière générale, apparaît comme particulièrement récurrent au sein de la somniloquie comme cela a déjà été démontré lors d'études ultérieures (Arnulf et al., 2017). Sans entrer dans ses considérations polyphoniques qui nécessiteront la réalisation d'études ultérieures, je propose dans la suite de cette partie d'investiguer plus largement le phénomène de la négation dans mon corpus.

3 La négation dans la somniloquie

La négation apparaît aujourd'hui comme la caractéristique principale du discours somniloque (Arnulf et al., 2017). Pour rappel, 164 occurrences des mots *non*, *ne*, *pas*, *plus* ont été repérés dans ce corpus précédent ce qui représente 9,1 % du nombre total de mots produits, parmi lesquels le mot *non* était le plus représenté (2,8 %).

3.1 Le cas particulier du *non* dans mon corpus

Le tableau suivant indique le nombre total de *non* relevés et leur pourcentage par rapport

au nombre total de mots produits, sujet par sujet :

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André
7	47	10	23	34
4,7 %	1,1 %	1,1 %	1,4 %	0,38 %

Tableau 35 : Nombre d'occurrences et pourcentage des *non* produits par sujet

Hormis chez Paul, il apparaît donc clairement, comme pour le juron *putain*, que la fréquence moyenne de ce mot (1,7 %) est également en dessous de celle observée dans l'étude précédente (2,8 %), mais qu'elle reste au-dessus de la fréquence rencontrée à l'état d'éveil (0,4 %). Par ailleurs, de nombreux *non* sont répétés les uns à la suite des autres au sein d'une même IPU ou de deux IPU successives, comme cela est le cas chez l'ensemble des sujets :

(221) « *ah non (0,3 s) non=non pas en bas point barre* » (Paul, 11^e nuit)

(222) « *oh non=non=non (0,4 s) oh non* » (Paul, 13^e nuit)

(223) « *ah non non non non non* » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)

(224) « *ah non non c'est bien xxx c'est juste l'image parce que xxx* » (Sabrina, sous-corpus 2, 5^e nuit)

(225) « *non non non non non non* » (Paulette, 9^e nuit)

(226) « *mais non mais non non* » (André, 19^e nuit)

Comme l'indique le tableau suivant représentant le nombre d'IPU différentes contenant au moins un *non*, il apparaît effectivement que leur nombre est toujours supérieur au nombre d'IPU différentes dans lesquelles ils ont été repérés, ce qui emmène d'autant plus à nuancer leur fréquence ou du moins à préciser que, bien que fréquemment formulé dans la somniloquie, ce mot tend souvent à être répété plusieurs fois d'affilée et ce, de la même manière que dans le langage éveillé comme le remarquait déjà Marcel Cohen, cité par Catherine Kerbrat-Orecchioni (Cohen, 1952 ; Kerbrat-Orecchioni, 2001).

	Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André
Nombre de <i>non</i>	7	47	10	23	34
IPU différentes contenant un <i>non</i>	3	37	9	15	28

Tableau 36 : Nombre total de *non* et d'IPU différentes contenant un *non*, sujet par sujet

Par ailleurs, assimiler systématiquement le *non* à de l'opposition manifestant un désaccord, revient à une simplification erronée de ce phénomène, car comme le précise Anne-Marie Diller la formulation d'un *non* peut également manifester un accord dans les suites d'une assertion et d'une question dites négatives (Diller, 1984, p.75) :

*tu n'aimes pas les sardines et les maquereaux/ – non*¹⁵²

ces maquereaux et ces sardines ne sont pas bons – non

Toutefois, ne disposant pas des paroles de l'interlocuteur·rice onirique, il apparaît une nouvelle fois difficile pour l'analyste d'illustrer cet emploi dans la somniloquie. Dans un article consacré à l'analyse du trio oui/non/si, Catherine Kerbrat-Orecchioni (2001) approfondit encore la réflexion et distingue également les cas où ce mot peut aussi être produit en fin d'énoncé comme l'illustre l'extrait suivant relevé dans mon corpus :

(227) « hé ben c'est bien comme ça qu'on fait à l'armée **non**/ » (André, 29^e nuit)

où le *non* formulé peut être assimilé à un phatique tel que *hein* ayant une valeur de demande de confirmation et loin d'une valeur exprimant un quelconque désaccord. Bien qu'elle n'en propose pas une analyse dans son article, Catherine Kerbrat-Orecchioni, souligne également le cas particulier des *non* formulés au sein de « blocs » tels que *non mais*, « bloc qui constitue sans doute le plus fréquent de ces blocs » (Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p.116), à l'instar de ce qui est observé dans la somniloquie, comme l'attestent les extraits suivants :

(228) « ah **non mais** j'avais pas vu qu'on pouvait faire ça » (Sabrina, sous-corpus 1, 15^e nuit)

¹⁵²Ces deux exemples ont été inventés afin d'illustrer l'emploi du *non* dans un contexte particulier d'accord

- (229) « arrête là euh c'est gênant (0,4 s) **non mais** ((rires)) (0,3 s) c'est gênant » (Sabrina, sous-corpus 1, 27^e nuit)
- (230) « c'est méchant **non mais** tu lui dis pas un truc comme ça oh » (Sabrina sous-corpus 1, 32^e nuit)
- (231) « **nan mais** là c'est bon » (Sabrina, sous-corpus 1, 29^e nuit)
- (232) « **non mais** c'est quoi c(e)'bruit » (Sabrina, sous-corpus 2, 12^e nuit)
- (233) « **non mais** laisse tomber hein » (Paulette, 7^e nuit)
- (234) « c'est vachement bien (0,5 s) **non mais** sinon j(e) prends: xxx » (André, 11^e nuit)
- (235) « fumier fumier fumier (0, 7 s) **non mais** tu vois » (André, 14^e nuit)

Dans ces exemples, le *non* n'est pas utilisé pour marquer spécifiquement une opposition au sens littéral du terme, mais comme une locution interjective manifestant chez les somniloques une forme d'incrédulité devant une situation qui apparaît surprenante pour eux (exemples 229, 232), ou pour manifester son exaspération (exemples 231, 233, et 235). Il peut également être utilisé comme dans l'exemple 230 pour renforcer la valeur d'une menace véhiculée par l'énoncé, ou marquer une concession de la part du somniloque (exemple 234). Ces contextes d'emploi, bien qu'ils ne constituent pas la majorité des productions somniloques amènent malgré tout encore plus à relativiser la fréquence et la récurrence du mot *non* dans la somniloquie. Par ailleurs, s'il peut revêtir des sens différents au sein des énoncés en fonction du contexte d'énonciation, le *si*, lui, implique toujours un désaccord et reste fréquemment accompagné d'une tonalité contestatrice comme cela est également observé dans les extraits suivants :

- (236) « dis faut éviter de payer à notre mère (0,6 s) beh **si** » (Sabrina, sous-corpus 1, 4^e nuit)
- (237) « **si si** il est venu (0,4 s) incapable xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 31^e nuit)
- (238) « **si** c'est haut » (Paulette, 4^e nuit)
- (239) « elle fait ses valises(0,6 s) **si** » (Paulette, 7^e nuit)
- (240) « il faut que je puisse vivre avec ma retraite (0,4 s) **si** j'ai qu(e)' ma retraite » (André, 3^e nuit)
- (241) « tous les deux hein **si si** » (André, 14^e nuit)
- (242) « **si** attendez » (André, 17^e nuit)
- (243) « oui oui elle marchait (1,5 s) **si si** elle marchait (2 s) oui elle marchait » (Sabrina, sous-corpus 1, 26^e nuit)

Parmi ces exemples, le dernier extrait laisse transpar tre une possible situation trilogale : « *oui oui elle marchait* (formul    A) », « *si si elle marchait* (formul    B) ». Or, les *si* n’ont pas  t  analys s. Toutefois, seuls 18 *si* marquant un d saccord ont  t  relev s dans l’ensemble du corpus dont 6 chez Sabrina (sous-corpus 1), 2 chez Paulette et 10 chez Andr , ce qui en fait un ph nom ne relativement rare dans la somniloquie.

3.2 Le cas particulier des *pas* et des *ne...pas, ne...x* dans la somniloquie

Parmi les autres formes de n gation observ es au sein du corpus, le *ne...pas* et plus sp cifiquement le forclusif *pas* formul  isol ment, occupent une place importante, ou du moins plus importante que le *non* dans les productions somniloques hormis chez Paul, comme l’indique le tableau suivant :

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	Andr�
4	88	25	42	169
2,6 %	2,1 %	2,8 %	2,5 %	1,9%

Tableau 37 : Nombre d’occurrence et pourcentage des *pas* par sujet

En effet, le *pas* appara t comme  tant le deuxi me mot le plus fr quemment produit chez Paulette, le troisi me mot chez Sabrina et le quatri me mot chez Paul et Andr , ce qui d montre sa r currence au sein du corpus et plus g n ralement au sein de la somniloquie. Par ailleurs, il est int ressant de relever   quel point la majorit  des *pas* observ s dans le corpus ne sont que tr s rarement accompagn s du discordantiel *ne* et *ce*, chez l’ensemble des sujets, bien que des disparit s soient observ es.

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	Andr�
0	4	0	9	20
0 %	4,5 %	0 %	21,4 %	11,8 %

Tableau 38 : Nombre total d’occurrences et pourcentage des formes en *ne...pas* par rapport aux formes en *pas* isol , sujet par sujet

Comme l’indique le tableau ci-dessus, aucun *ne* n’est relev  dans le sous-corpus de Paul. Seuls 4 *ne* dont 2 sous sa forme  lid e *n’* accompagnent les 88 forclusifs *pas* produits (soit 4,5 %)

chez Sabrina (sous-corpus 1), alors qu'aucun d'entre eux n'est relevé dans le deuxième sous-corpus de ce même sujet. Une troisième occurrence aurait pu être ajoutée :

(244) « on *n'arrive pas* à remettre le truc Hélène » (Sabrina, sous-corpus 1, 16^e nuit)

mais n'a pas été comptabilisée car il est impossible de dissocier avec certitude la réalisation de la liaison ou l'utilisation de la forme en *ne...pas*. Sa fréquence est toutefois nettement plus élevée chez Paulette et André chez qui 9 (soit 21,4 %) et 20 (soit 11,8 %) discordantiels accompagnant le forclusif *pas* sont observés, dont 4 apparaissent sous leur forme élidée chez Paulette et 13 chez André. Ainsi, bien que l'emploi du discordantiel soit nettement plus élevé chez eux que chez Paul et Sabrina, il n'accompagne pas la majorité des emplois du forclusif *pas*. Françoise Gadet (1997), dans son livre intitulé « le français ordinaire », consacre un chapitre entier à la négation dans lequel elle analyse l'évolution de l'élément *ne* au cours du temps et des usages. Elle précise qu'historiquement, la négation était marquée par un *ne* seul puis suivi d'un mot tel que *pas*, *point*, *mie*, *goutte* avant d'évoluer vers l'usage d'une négation exclusivement en *pas*. Sa rareté au sein des épisodes de somniloquie pourrait être expliquée en partie par les mêmes raisons que celles fréquemment avancées à l'état d'éveil et apparaître ainsi comme une caractéristique intrinsèque du langage oral familier ou une évolution structurelle de la langue française notamment en raison de la redondance qu'il peut créer, de sa caractéristique phonétiquement faible qui peut le rendre parfois impossible à percevoir comme cela est le cas avec certaines liaisons, ou d'un point de vue syntaxique parce qu'il constitue « un obstacle à la fusion du clitique sujet et du verbe, tendance forte du français actuel » (Gadet, 1997, p. 99). Si le *ne* apparaît facultatif, d'un point de vue du fonctionnement linguistique, il apparaît que ses occurrences ne sont pas toutes semblables et que les facteurs de variation soient de trois ordres : linguistique (phonétique et syntaxique), diaphasique (en rapport au style du locuteur·rice) et diastratique (en rapport aux différences sociales des individus) (Gadet, 1997, p. 99). Ainsi, parmi les facteurs de variation linguistique, l'autrice, s'inspirant des travaux de Marie-Louise Moreau distingue les facteurs d'ordre morphosyntaxiques et les facteurs phonétiques (Moreau, 1986). A ces facteurs de variation linguistique, elle oppose les facteurs stylistiques et sociaux du locuteur·rice.

3.2.1 Les facteurs de variation linguistique

- Les facteurs morphosyntaxiques responsables de l'omission du *ne* dans mon corpus

Plusieurs facteurs de cette nature vont favoriser son omission comme la *nature du sujet*. Son

maintien est en effet moins fréquent lorsque le sujet est négatif, nominal, absent en surface comme dans les phrases infinitives ou à tournures impératives, ou lorsque le sujet est clitique ou impersonnel :

- (245) « vous inquiétez **pas** » (Sabrina, 14^e nuit)
(246) « t'inquiète **pas** on va choisir une autre fille » (Sabrina, 24^e nuit)
(247) « hé là **pas** sur le canapé » (Sabrina, 31^e nuit)
(248) « on peut **pas** dire ça » (Paulette, 2^e nuit)
(249) « porte **pas** porte **pas** porte **pas** » (Paulette, 9^e nuit)
(250) « j(e)trouve qu'il fallait **pas** » (Paulette, 17^e nuit)

Toutefois, des exceptions sont observées chez Paulette :

- (251) « voilà ce qu'il **ne** faut **pas** ici » (Paulette, 2^e nuit)
(252) « **ne pas** faire in+ingurgiter » (Paulette, 2^e nuit)

Le *mode du verbe* apparaît également comme un facteur d'omission avec une omission plus fréquente à l'indicatif, de même que les *formules stéréotypées* de type *c'est pas, faut pas* dans lesquelles l'omission est fréquente :

- (253) « nan **faut pas** que tu xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 17^e nuit)
(254) « j(e) trouve qu'il fallait **pas** » (Sabrina, sous-corpus 1, 17^e nuit)
(255) « **c'est pas** ce que tu crois hein pauvre con va » (André, 2^e nuit)

- Les facteurs morphosyntaxiques responsable du maintien du *ne*

Plusieurs facteurs morphosyntaxiques vont favoriser le maintien du *ne* comme la présence d'un *adverbe de renforcement* :

- (256) « un t-shirt à lui mettre parce qu'en fait celui que j'avais trouvé **n'allait pas du tout** » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)

ou bien comme la *nature de la proposition*, car le maintien est plus fréquent en phrase subordonnée qu'indépendante :

- (257) « tout de suite parce que sinon je vais acheter des trucs qui **ne seront pas** à ta taille » (Sabrina,

sous-corpus 1, 13^e nuit)

(258) « un tee-shirt à lui mettre parce qu'en fait celui que j'avais trouvé **n'allait pas** du tout » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)

Une nouvelle fois des exceptions sont repérées :

(259) « y a des gens qui ont **pas** envie d'être serrés » (Sabrina, sous-corpus 1, 25^e nuit)

D'autres facteurs sont possibles tels que la *nature* et la *forme du verbe*, car le *ne* est plus fréquemment maintenu avec les auxiliaires *être*, *avoir*, *devoir* et *pouvoir*.

(260) « nous **n'avons pas** fini notre toilette » (Paulette, 25^e nuit)

(261) « et le téléphone **n'est pas** certainement » (Paulette, 28^e nuit)

En revanche, aucune forme en *devoir* n'est observée dans mon corpus et aucune des formes avec *pouvoir* n'est réalisée avec un *ne*.

(262) « tire-moi là pa(r)c que moi j(e)'peux **pas** vous lâcher » (André, 9^e nuit)

- Les facteurs phonétiques de l'utilisation/omission du *ne*

Parmi ces facteurs, outre *le débit*, Françoise Gadet (1997) distingue la *nature vocalique* ou *consonantique* des sons qui précèdent et qui suivent, comme cela est observé par exemple dans les extraits suivants :

(263) « j'ai dit oh putain ça y est ça **n'a pas** duré longtemps/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

(264) « nous **n'avons pas** fini notre toilette y a bien une lettre sur l(e) mur de l'entrée » (Paulette, 25^e nuit)

(265) « ben tu **n'étais pas** du tout prête en tout cas » (André, 2^e nuit)

3.2.2 Les facteurs stylistiques et sociaux

Enfin, parmi les facteurs stylistiques et sociaux susceptibles d'influencer l'utilisation du *ne*, Françoise Gadet distingue la *nature des pronoms utilisés*, le *débit*, le *type d'échanges*, la *place* au sein d'une conversation et d'un tour de parole, le *genre*, le *niveau socio-culturel* ou encore l'*âge*.

Parmi ces facteurs, il apparaît que dans mon corpus, la *nature des pronoms*, le *type d'échanges* et l'*âge* vont dans le sens des observations réalisées par Françoise Gadet. En effet, elle observe

un maintien plus fréquent du *ne* lorsqu'il est accompagné du pronom personnel *vous*. Or, comme démontré dans le chapitre 5, le pronom personnel de la deuxième personne du singulier est nettement plus utilisé que celui de la deuxième personne du pluriel. La nature des pronoms utilisés apparaît parmi tous les facteurs détaillés, celui le plus à même d'engendrer le maintien du *ne*. De plus, le genre discursif privilégié par les somniloques de mon étude est celui de la conversation quotidienne, genre marqué par une omission plus importante du *ne* que dans les récits ou les argumentations.

Concernant le facteur de l'*âge*, elle relève d'avantage d'omission chez les jeunes et explique ce phénomène soit par une modification en cours des usages soit comme un phénomène essentiellement contextuel qui peut s'atténuer lors d'échanges plus formels chez ces mêmes individus. Dans mon étude, il s'avère que ces deux groupes de sujets ont une différence de moyenne d'âge de 46 ans et que les sujets les plus âgés de l'étude omettent nettement moins fréquemment le *ne* que les sujets plus jeunes rejoignant ainsi les conclusions réalisées par l'autrice.

En revanche, le critère du *genre* n'est pas vérifié dans mon corpus puisque les deux sujets masculins de l'étude omettent plus fréquemment le *ne* que les sujets féminins contrairement à ses observations.

Quant au *débit*, ne faisant pas l'objet d'une analyse spécifique dans mon étude, il n'apparaît pas comme un critère pertinent de comparaison. Enfin, l'analyse de la *place* au sein d'une conversation et d'un tour de parole paraît pertinente chez André exclusivement, compte tenu de la taille de ses productions et l'imbrication de ses IPU au sein d'unités plus importantes (voir chapitre 3). Toutefois aucune tendance ne peut être dégagée de leur analyse. Par ailleurs, certaines autrices comme Mary-Annick Morel (1994) estiment que l'absence du *ne* n'est pas exclusivement imputable au registre de langage mais qu'elle traduirait envers son interlocuteur·rice une attitude monologale de la part du·de la locuteur·rice plutôt qu'une attitude dialogale. En effet, selon cette linguiste, le recours à la négation à l'aide du forclusif *pas* dépourvue du discordantiel *ne* entraîne et renforce la valeur de rupture du phénomène de co-énonciation traduisant ainsi une attitude monologale ou « de face-à-face » avec son interlocuteur·rice (Morel, op. cit., p. 100). Ainsi, compte tenu de la récurrence de cette configuration et si l'on suit ce raisonnement, il apparaît alors que les somniloques se placent quasi-systématiquement en situation monologale de rupture avec leur interlocuteur·rice dès lors qu'ils utilisent la négation à l'aide de l'adverbe *pas*. Par ailleurs, l'analyse du contexte d'énonciation de cet adverbe de négation met en avant des contextes et des configurations d'emploi différents et mobilise des faits linguistiques d'une nature différente pour lesquels

l'analyse de Mary-Annick Morel éclaire une nouvelle fois la réflexion. En effet, nombre de productions mobilisant l'adverbe de négation *pas* contiennent des présentatifs, parmi lesquels :

- Des présentatifs d'attribution de propriété, en nombre élevé :

(266) « *putain mais c'est pas possible* » (Paul, 7^e nuit)

(267) « *c'est pas choquant du tout* » (Sabrina, sous-corpus 1, 14^e nuit)

(268) « *mais c'est pas grave c'est pas grave tu iras boire un coup* » (Sabrina, sous-corpus 2, 14^e nuit)

(269) « *sur le plan financier c'est xxx c'est pas un hasard si je suis* » (André, 2^e nuit)

- Des présentatifs existentiels, bien que rencontrés exceptionnellement et uniquement chez les deux sujets masculins de l'étude :

(270) « *y a pas besoin* » (Paul, 13^e nuit)

(271) « *y a pas d(e) raison qu(e)'ça marche pas* » (André, 4^e nuit)

- Des verbes de modalité ou d'attitude intellectuelle formulés à la première personne comme dans les énoncés suivants :

(272) « *ah non mais j'avais pas vu qu'on pouvait faire ça* » (Sabrina, sous-corpus 1, 15^e nuit)

(273) « *mais je sais pas=euh:* » (Sabrina, sous-corpus 2, 5^e nuit)

(274) « *je sais pas à quel xxx* » (Paulette, 19^e nuit)

(275) « *r(e)garde-moi je peux pas s'il-te-plaît* » (André, 2^e nuit)

qui menacent chacun la face positive des somniloques en marquant en effet la présence d'un constat d'absence ou d'échec de leur part.

- Une prise à partie directe de l'interlocuteur·rice qui attribue fréquemment une valeur de reproche à l'énoncé et menace ainsi sa face positive :

(276) « *tu peux pas vivre comme ça tu peux pas juger* » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

(277) « *oh ben tu dois pas xxx* » (Sabrina, sous-corpus 2, 13^e nuit)

(278) « *tu fais pas ça* » (Paulette, 9^e nuit)

(279) « *tu vas pas nous embêter avec ça oh* » (André, 7^e nuit)

Par ailleurs, Mary-Annick Morel distingue également les reprises « mot-à-mot » des propos de l'interlocuteur·rice, qu'elle considère comme la caractéristique la plus fréquente lors du langage éveillé. Or, compte tenu du contexte induit par le sommeil et en raison de l'absence d'un accès direct aux propos de l'interlocuteur·rice onirique, il apparaît difficile pour l'analyste de repérer de telles configurations. Pourtant comme l'atteste explicitement l'énoncé suivant :

(280) « et tu dis que tu veux chanter avec ma meilleure amie c'est **pas** vrai » (Sabrina, sous-corpus 2, 12^e nuit)

de telles configurations semblent également se rencontrer dans le langage nocturne. De plus, certains faits linguistiques marquant une rupture de la co-énonciation peuvent également se combiner comme dans l'exemple suivant :

(281) « en fait moi j'ai **pas** vraiment eu peur pendant xxx m'en fous moi » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

au cours duquel la somniloque formule un verbe de modalité à la première personne dont l'égoцентриage et la rupture véhiculés sont renforcés par l'utilisation du pronom tonique *moi*.

Si l'on s'intéresse désormais au contexte d'énonciation des rares productions contenant un *ne* ou sa forme élidée, il semble se dégager quelques caractéristiques individuelles entre les sujets.

- Sabrina, sous-corpus 1 :

Comme cela apparaît dans les deux extraits suivants, la somniloque alterne au sein des mêmes échanges les formes *ne...pas* et *pas* formulées isolément.

(282) « tu peux **pas** vivre comme ça tu peux **pas** juger (1,4 s) il faut lire le livre complet avant de juger (1,1 s) si tu **ne** le lis **pas** en entier (0,5 s) tu pourras **jamais** m'expliquer (0,8 s) parce que le problème (0,6 s) c'est que xxx » (Sabrina, sous-corpus 1, 1^{ère} nuit)

(283) « bon tu peux me dire tout de suite ta taille de gants » (0,3 s) tout de suite parce que sinon je vais acheter des trucs qui **ne** seront **pas** à ta taille (1,4 s) c'est encore pire je crois donc tu viendras changer là (0,8 s) xxx=Kévin mais c'est **pas** possible » (Sabrina, sous-corpus 1, 13^e nuit)

L'argument du registre de langage ne peut être exclusivement convoqué pour expliquer l'alternance du discordantiel dans ce cas précis. En effet, l'utilisation du *ne...pas* au moment de leur énonciation traduit à mon sens le souhait de la part de Sabrina de maintenir le dialogue ainsi qu'une tentative de négociation par le biais d'une justification ce qui traduit une attitude effectivement dialogale de sa part. Par ailleurs, cette tendance est également observée dans l'extrait suivant :

(284) « parce qu'en fait celui que j'avais pris **n'allait pas** du tout pour elle » (Sabrina, sous-corpus 1, 10^e nuit)

qui fait apparaître une nouvelle fois une justification de la part de la somniloque. Quant au dernier extrait relevé, le *n'...pas* s'inscrit au sein d'un discours rapporté :

(285) « j'ai dit oh putain ça y est ça **n'a pas** duré longtemps/ » (Sabrina, sous-corpus 1, 11^e nuit)

- **Paulette :**

Chez Paulette, une tendance dans l'utilisation du *ne pas* semble également se dégager, comme l'indiquent les extraits suivants :

(286) « on on m'a appris de **ne pas** xxx pas le droit de » (Paulette, 1^{ère} nuit)

(287) « voilà c(e)'qu'il **ne faut pas** ici » (Paulette, 2^e nuit)

(288) « **ne pas** faire in ingurgiter » (Paulette, 2^e nuit)

(289) « oh on **ne me touche pas** s'il-vous-plaît » (Paulette, 27^e nuit)

formulés à l'aide de pronoms indéfinis, d'une tournure impersonnelle ou à l'infinitif, et donc ne visant pas un interlocuteur·rice explicitement désigné·e, mais invoquant presque comme une doxa dans certains cas. L'analyse des formes en *n'...pas* est elle aussi intéressante et met en avant une nouvelle fois l'utilisation d'une forme impersonnelle :

(290) « non ça **n'(e) marche pas** » (Paulette, 11^e nuit)

Deux autres extraits concernent un tiers absent ou non directement présent dans l'interlocution onirique sont repérés :

(291) « il **n'ose pas** rentrer » (Paulette, 4^e nuit)

(292) « mon mari **n'assistera pas** » (Paulette, 23^e nuit)

alors que l'extrait suivant fait intervenir la deuxième personne du pluriel :

(293) « nous **n'avons pas** fini notre toilette » (Paulette, 25^e nuit)

En revanche, aucune forme en *ne...pas* mobilisant les première et deuxième personnes du singulier n'est relevée dans ce sous-corpus.

- **André :**

Comme Sabrina, ce somniloque peut alterner parfois les formes en *pas* et en *ne pas* au sein d'une même interaction, ce qui illustre une nouvelle fois que l'absence du discordantiel ne peut s'expliquer systématiquement par l'utilisation d'un registre familier de langage mais témoigne de l'alternance entre le plan monologique et dialogal :

(294) « pour retrouver ouais c'est ça il faut **pas** dépasser » ... « un miel chauffé **n'est pas n'est pas** intéressant au niveau de euh: »... « il est **pas** méchant il est cohérent c'est du sucre »...« **n'oublions pas** que l(e)' miel c'est d(e)' la chimie c'est rien d'autre que d(e)'la chimie »...« mais **ne** croyez **pas** que quand on achète du miel vous mangez des fleurs ou du Nutella tout ça xxx » (André, 4^e nuit)

(295) « parc(e)qu'alors on voit **pas** comment on peut faire les tests » ... « la direction d(e)'la conjoncture **ne** me f(e)'ra **pas** de décision »...« on se dit mais attendez on **ne** peut **pas** en on **ne** peut en statistique » (André, 7^e nuit)

Par ailleurs, les exemples suivants, illustrent bien une interprétation, une anticipation de la part du somniloque, des propos ou des actions de son interlocuteur·rice :

(296) « ...**ne** parlent **pas** de: des connaissances nécessaires techniquement » ... « vous **n'arrivez pas** à respirer » ... « ben tu **n'étais pas** du tout prête en tout cas » (André, 2^e nuit)

(38)* « tu **ne** veux **pas** rester en place (0,4 s) espèce de connard » (André, 6^e nuit)

(297) « on se dit mais attendez on **ne** peut **pas** » (André, 7^e nuit)

(298) « et p(u)is **ne** m(e)' faites **pas** ce genre de xxx la hein » (André, 13^e nuit)

(299) « s'il **ne** vient **pas** la chercher attention » (André, 26^e nuit)

(300) « xxx et que vous **ne** testiez **pas** vous même » (André, 29^e nuit)

3.3 Analyse des autres marques de négation dans la somniloquie

D'autres marques de négation ont également été repérées parmi lesquelles des *plus*, des *jamais*, *rien*, *personne* comme l'indique le tableau suivant :

	Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André
<i>plus</i>	0	11	1	4	7
<i>jamais</i>	0	11	1	2	5
<i>rien</i>	0	14	3	4	13
<i>personne</i>	0	0	0	0	2

Tableau 39 : Nombre total de *plus*, *jamais*, *rien*, *personne*, sujet par sujet

De la même manière que cela a été observé pour le forclusif *pas*, ces formes ne restent que très rarement, voire exceptionnellement accompagnées du discordantiel *ne* dans la somniloquie.

3.4 Synthèse de la négation dans la somniloquie

Paul	Sabrina ¹	Sabrina ²	Paulette	André
11	172	40	75	230
7,2 %	4,1 %	4,5 %	4,4 %	2,5 %

Tableau 40 : Nombre total de marques de négation et pourcentage par rapport au nombre total de mots produits, sujet par sujet

L'analyse textométrique réalisée démontre que les formes de négation, toutes formes confondues et analysées jusqu'à présent, constituent les formes les plus récurrentes au sein des sous-corpus de Paul et de Paulette et du sous-corpus 1 de Sabrina. Elles apparaissent en deuxième et troisième positions dans le sous-corpus 2 de Sabrina et chez André. Enfin, sur les 15 830 mots relevés dans l'ensemble du corpus, 530, soit 3,35 % constituent une forme de négation précédemment renseignée. Ces formes constituent la deuxième forme la plus fréquemment rencontrée après le mot *est* dans ce corpus, ce qui démontre bien la récurrence du phénomène de négation dans la somniloquie.

L'influence du contexte d'enregistrement a été révélée précédemment lors de l'analyse spécifique des jurons et plus particulièrement du juron *putain* qui démontre une fréquence nettement en-deçà par rapport à l'étude précédente réalisée en laboratoire du sommeil, bien que toujours supérieure à celle rencontrée à l'état d'éveil. Une analyse succincte de la négation montre une nouvelle fois sa récurrence au sein des épisodes de somniloquie bien que la fréquence du mot *non* soit elle aussi moins importante que celle observée lors de l'étude

précédente (Arnulf et al., 2017).

En conclusion, plusieurs des manifestations de la subjectivité ont été repérées et abordées au cours de cette partie dont certaines d'entre elles apparaissent plus ou moins fréquemment au sein des épisodes de somniloquie. Parmi elles, ont été abordés les marqueurs relatifs à l'espace-temps du somniloque, les pronoms personnels de la première personne, les adjectifs et les pronoms possessifs, et enfin, le phénomène de négation.

Par ailleurs, si ces mêmes lieux d'inscription nécessiteront la réalisation d'études ultérieures afin de mieux cerner les caractéristiques de l'énonciation somniloque, d'autres marqueurs d'une nature différente devront également être analysés plus précisément tels que les adverbes ou les adjectifs subjectifs par exemple, repérés en nombre au sein du corpus.

Conclusion

Mon travail de recherche s'était donné comme ambition de viser à mieux identifier les caractéristiques de la somniloquie et à mettre au jour d'éventuelles spécificités et/ou similitudes dans le discours des somniloques, qu'ils soient ou non atteints d'une MPI, soulevant de nombreuses questions formulées dans l'introduction. Pour tenter d'y répondre, j'ai enregistré quatre somniloques directement chez eux au plus près des conditions habituelles de production de leurs épisodes de somniloquie, sur une durée de plusieurs nuits.

Sept chapitres plus tard, il apparaît que quelques éléments de réponse ainsi que des pistes de réflexion pour des études ultérieures peuvent être apportés, que je me propose d'exposer au cours de cette conclusion que j'organiserai en trois parties distinctes. Parmi les faits marquants observés au cours de cette nouvelle étude sur la somniloquie, il apparaît clairement que le langage endormi possède des caractéristiques qui lui sont propres, mais que le discours de chacun des somniloques possède également des spécificités qui contribuent à les distinguer.

Caractéristiques spécifiques du discours somniloque

Les conclusions des différents chapitres réalisés au cours de cette étude contribuent à mieux identifier (ou à confirmer) certaines caractéristiques spécifiques au discours somniloque. Parmi les plus prégnantes, il semblerait en effet que d'un point de vue de leur structuration et de leur organisation, les épisodes de somniloquie ne puissent être assimilés simplement à des fulgurances ou à des mots isolés ou des bribes de paroles décontextualisées du scénario onirique dans lequel sont immergés les dormeur·euse·s, comme l'illustrent parfaitement l'analyse des chuchotements par exemple. Les somniloquies, quelle que soit leur longueur – elle-même dépendante de caractéristiques spécifiques à chacun des somniloques – témoignent de différents phénomènes confirmant leur caractère éminemment interactif, co-construit et co-élaboré et, ce, d'une manière *online*, ce qui ne manque pas de questionner cette inéluctabilité au sein de la parole éveillée.

De nombreux épisodes de somniloquie, hormis chez Paul, s'additionnent et s'imbriquent les uns aux autres pour former parfois des séquences et des interactions de plusieurs minutes comme cela est observé chez André. L'analyse des thèmes abordés, et d'une manière plus générale de la cohérence thématique et des genres discursifs au sein de la somniloquie, a démontré que les somniloquies semblent s'insérer majoritairement au sein d'événements de communication de type conversations quotidiennes qui, comme à l'état d'éveil (mais peut-être

plus souvent encore au cours de la somniloquie), peuvent évoluer en discussions et en disputes lors desquelles des épisodes de violence verbale parfois intenses peuvent émerger selon la coloration agonale de ces épisodes. Plus rarement, des genres discursifs spécifiques peuvent émerger tels que des conférences ou des interactions de type service/commerce. De plus, malgré leur longueur parfois importante, les somniloquies se concentrent essentiellement sur le corps de l'interaction au détriment des phases d'introduction et de conclusion habituellement rencontrées à l'état d'éveil. Par ailleurs, il a également été démontré qu'un nombre conséquent de somniloquies débutent par une interjection et ce chez l'ensemble des sujets.

L'analyse de la relation interpersonnelle et plus particulièrement de la relation horizontale entre le somniloque et ses interlocuteur·rice·s oniriques a démontré que les échanges intègrent majoritairement des partenaires de communication proches spatialement et familiers voire intimes. L'analyse de la relation verticale a montré que des enjeux de pouvoir et de domination sont très fréquents au sein de la somniloquie et que les actes de langage formulés sont majoritairement produits par un *je* adressé à *tu* pour parler fréquemment d'un *il* ou d'une *elle* non présent·e dans l'interaction onirique. Plusieurs indices de subjectivité sont en effet repérés au sein de somniloquie de même que la présence de plusieurs voix par le biais notamment de certains discours qui apparaissent comme rapportés par les somniloques. Il apparaît même que les somniloques sont capables, parfois, de se parler à eux-mêmes.

Autre fait semblable entre les sujets, il apparaît que les somniloques ne menacent que très rarement leurs propres faces, bien qu'ils puissent être parfois victimes d'une forme de persécution dans leurs interactions.

Enfin, l'analyse de la fréquence des jurons et de la négation au cours de mon travail de recherche montre que le contexte d'enregistrement et plus globalement d'expérimentation peut influencer les productions des somniloques.

Tous ces éléments participent à démontrer finalement l'important degré d'élaboration des paroles endormies.

Spécificités du discours des somniloques

Si des caractéristiques spécifiques à la somniloquie semblent émerger de l'analyse des sous-corpus des quatre sujets, mon étude a également démontré des spécificités propres à chacun d'entre eux.

Tout d'abord, si mes sujets possèdent la caractéristique d'être des somniloques quotidiens, tous ne somniloquent pas selon la même quantité, comme en témoignent par exemple les temps moyens de parole par nuit ou le nombre différent d'IPU formulées. Outre cet aspect quantitatif,

la structuration et la construction des somniloquies différent également drastiquement selon les somniloques. En effet, là où les épisodes de somniloquie se limitent majoritairement à un acte de langage au sein d'une seule IPU chez Paul, ils peuvent se combiner en unités hiérarchiques supérieures chez les autres sujets, et atteindre ainsi fréquemment voire majoritairement le rang d'échanges, de séquences et d'interactions chez Sabrina, Paulette et André.

Ensuite, il apparaît très nettement que tous ne somniloquent pas de la même façon, conférant ainsi comme un aspect idiolectal aux somniloquies. J'observe par exemple certains thèmes communs lorsque que nombre d'entre eux apparaissent exclusifs à certains somniloques. L'analyse de la violence verbale a également démontré par exemple que Sabrina utilise plus d'insultes à destination d'un·e tiers·ce absent·e qu'envers son allocutaire·rice, alors que cette tendance n'est pas observée dans les autres sous-corpus. Certaines somniloquies d'André témoignent d'un important degré d'agressivité et de violence qui n'est pas observé avec une telle intensité chez les autres sujets.

Enfin, l'analyse des marqueurs discursifs a montré que la formulation de certains d'entre eux était spécifique de certains somniloques.

Ainsi, ces différents éléments démontrent que chaque sujet somniloque d'une façon qui lui est spécifique, ce qui m'amène à conclure qu'il existe autant de façon de somniloquer qu'il existe de somniloques et de parler à l'état d'éveil.

Pistes de réflexion pour des études ultérieures et élaboration d'un nouveau protocole d'étude de la somniloquie

Si quelques éléments de réponse ont été fournis au cours de cette étude contribuant ainsi à mieux caractériser ce discours atypique, il apparaît clairement que la somniloquie n'a pas encore livré tous ses secrets. Arrivé au terme de ce travail de recherche, il apparaît même que les questions qui émergent sont encore plus nombreuses qu'à son commencement. Je propose donc, dans cette dernière partie, de présenter certaines pistes de réflexion pour des études ultérieures et de réfléchir à la construction d'un futur protocole de recherche.

Au regard des conclusions de mon étude, il me semble important d'envisager de futures recherches sur la somniloquie en investiguant les caractéristiques du discours éveillé du ou des somniloques étudiés. En effet, le discours endormi semble posséder des caractéristiques spécifiques à chacun des somniloques comme cela a été démontré à plusieurs reprises m'amenant à conclure précédemment que malgré des caractéristiques communes dans le langage endormi, il existe autant de façon de somniloquer, autant d'idiolectes, qu'il existe de somniloques. Il est donc fort probable que l'origine de ces particularités dépassent le seul champ

du langage endormi et plus largement du langage extériorisé, que celui-ci soit formulé d'une manière éveillée ou non. Au-delà, il s'agit donc de questionner le rapport du somniloque au langage, dans ses formes éveillées et extériorisées, mais également (et surtout ?) intériorisées, car il est fort probable que des corrélations soient présentes entre elles.

L'étude du langage intérieur (ou endophasie) connaît un essor important ces dernières années sous l'impulsion de chercheurs parmi lesquels Gabriel Bergounioux (Bergounioux, 2004), Stéphanie Smadja (Smadja, 2021a, 2021b) et Héléne Loevenbruck (Loevenbruck, 2022) apparaissent aujourd'hui comme les plus éminents. Parmi les trois caractéristiques principales de l'endophasie (ou *dimensions*), Héléne Loevenbruck distingue tout d'abord son degré de *condensation*. Selon cette première dimension, l'endophasie peut se présenter au sujet sous la forme de quelques mots isolés et condensés ou bien sous la forme de discours développés (Loevenbruck, op.cit.). À cette première dimension, l'auteur ajoute et décrit une deuxième dimension qui considère l'endophasie comme un continuum de *dialogalité*. Plus précisément, le langage intérieur peut se présenter chez le sujet sous des formes variées allant du monologue au dialogue et pouvant prendre la forme parfois de conversations. Enfin, une troisième dimension caractérise l'endophasie selon un continuum d'*intentionnalité* et insiste sur le caractère volontaire ou involontaire des productions endophasiques.

Il est troublant de voir les analogies qui peuvent être opérées entre deux des trois dimensions de l'endophasie et certaines caractéristiques de la somniloquie. En effet, comme cela a déjà été démontré, les somniloquies peuvent se présenter d'une manière inter- ou intra-individuelle sous la forme d'une seule IPU limitée à un seul mot et apparaître ainsi telles des fulgurances, ou a contrario sous la forme d'un enchaînement de plusieurs IPU pouvant s'imbriquer les unes à la suite des autres pour constituer des interactions d'une taille parfois conséquente. Les productions somniloques, à l'instar de l'endophasie, se présentent donc elles aussi à l'analyste selon un continuum de condensation. Mais les ressemblances ne s'arrêtent pas à cette première dimension et peuvent être étendues à la deuxième dimension précédemment décrite. En effet, les somniloquies sous leur apparence monologique sont en réalité des dialogues qui peuvent également être polyphoniques, c'est-à-dire convoquer plusieurs voix au sein d'un même énoncé, à l'aide d'un procédé tel que le discours rapporté par exemple. Il a même été démontré que les somniloques sont capables de se parler à eux-mêmes. Ainsi, somniloquie et endophasie possèdent des caractéristiques communes qui ne sont probablement pas fortuites. Il me paraît donc primordial, lors d'études ultérieures sur la somniloquie, d'investiguer également les caractéristiques de la parole endophasique des sujets somniloques étudiés, car selon moi, les caractéristiques de notre langage endormi dépendent en grande partie de la façon dont

s'organise notre langage intérieur à l'état d'éveil. Il est ainsi fort probable par exemple qu'André, somniloque particulièrement prolixe, possède également un discours endophasique qui, loin d'être condensé, a de fortes chances d'être lui aussi très riche et très développé.

Outre le fait d'investiguer les caractéristiques du langage intérieur des somniloques, il me paraît également nécessaire d'investiguer les caractéristiques du langage éveillé des somniloques avant et pendant l'expérimentation. Avant, pour tenter de mieux identifier ses caractéristiques spécifiques, telles que la récurrence des jurons, des épisodes de violence verbale, et de certains marqueurs discursifs par exemple. Pendant, pour tenter de mieux appréhender si et sous quelles formes des éléments de la vie diurne peuvent éventuellement être intégrés au sein d'épisodes de somniloquie, la ou les nuits suivantes. En effet, les premières analyses réalisées en ce sens avec Sabrina ne se sont pas avérées concluantes, puisqu'aucune corrélation n'a pu être mise au jour entre les événements diurnes et les paroles nocturnes sur les quelques journées et nuits étudiées. Néanmoins, il me paraît nécessaire de poursuivre les investigations de cette nature et de les étendre également à des sujets présentant un RBD, afin de ne pas être limité par d'éventuelles caractéristiques inhérentes au stade du sommeil au cours duquel s'extériorisent les somniloquies.

Il me semble également primordial que les somniloques réalisent un enregistrement polysomnographique au sein d'un laboratoire du sommeil ou directement chez eux, d'une durée d'une ou deux nuits pour renseigner objectivement le stade du sommeil dans lequel les épisodes de somniloquie surviennent. La réalisation d'un tel examen en laboratoire du sommeil permettrait à l'analyste d'envisager des réveils consécutifs à la production d'épisodes de somniloquie et d'enregistrer le récit de rêve immédiat des somniloques afin de pouvoir mieux investiguer les caractéristiques de l'interaction onirique ainsi que la nature et le rôle de chacun des protagonistes oniriques. Lors de cette expérimentation en laboratoire du sommeil, l'utilisation d'un électroglottographe permettrait également d'enregistrer l'activité électrique des cordes vocales, notamment lors des phases de pauses et de silences durant les épisodes de somniloquie, mais également dans les phases précédant leur déclenchement et suivant leur interruption. Le repérage d'une activité des cordes vocales lors de ces périodes démontrerait ainsi objectivement que les somniloques verbalisent dans leurs rêves les paroles de leurs interlocuteurs oniriques.

D'un point de vue plus ethnographique, il me paraît primordial également d'organiser de fréquents entretiens avec les somniloques durant la phase d'expérimentation ou dans un laps de temps relativement court après celle-ci. Ceci, afin de les confronter à leurs productions que l'analyste aurait préalablement transcrites, et pouvoir ainsi obtenir des informations précieuses

sur les éléments verbalisés au cours des épisodes de somniloquie. Enfin, la tenue par les sujets d'un carnet relatant les activités réalisées dans la journée serait également envisagée.

Bien qu'il n'ait pas permis de lever complètement le voile sur la somniloquie, mon travail de recherche ouvre des pistes prometteuses pour mieux comprendre ce phénomène et démontre l'important degré d'élaboration dont sont capables les somniloques malgré le fait qu'ils soient endormis. Au-delà, mon étude démontre également que la linguistique peut s'imposer comme une discipline incontournable pour mieux appréhender le mécanisme des rêves.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Types de parasomnies selon le stade de survenue	32
Tableau 2 : Informations sur les sujets de l'étude et le protocole.....	86
Tableau 3 : Tableau récapitulatif des principales données du corpus.....	97
Tableau 4 : Répartition des salutations dans les somniloquies	114
Tableau 5 : Répartition des questions sur l'état de santé, par sujet.....	116
Tableau 6 : Répartition des séquences de clôture, par sujet.....	117
Tableau 7 : Répartition des somniloquies au cours de la 2 ^e nuit.....	125
Tableau 8 : Répartition des euh selon les sujets	157
Tableau 9 : Répartition des marqueurs discursifs quoi par sujet.....	163
Tableau 10 : Fréquence du marqueur discursif hein par sujet.....	166
Tableau 11 : Fréquence des interjections primaires ah, oh, hé par sujet	172
Tableau 12 : Fréquence de l'interjection secondaire bon par sujet.....	175
Tableau 13 : Fréquence du marqueur discursif ben par sujet.....	177
Tableau 14 : Répartition des marqueurs discursifs donc, alors (et) puis par sujet	184
Tableau 15 : Répartition des mais par sujet	188
Tableau 16 : Marques et formes des personnes relatives à l'interlocuteur·rice	214
Tableau 17 : Marques et formes de substitution des personnes relatives à l'interlocuteur·rice	214
Tableau 18 : Formes et nombre des marques de l'interlocuteur·rice produites par André ...	215
Tableau 19 : Nombre de vous produits par André.....	215
Tableau 20 : Formes et nombre des marques de l'interlocuteur·rice produites par Paulette	215
Tableau 21 : Nombre de vous produits par Paulette	215
Tableau 22 : Formes et nombre des marques de l'interlocuteur·rice produites par Paul	215
Tableau 23 : Nombre de vous produits par Paul	215
Tableau 24 : Formes et nombre des marques de l'interlocuteur·rice produites par Sabrina, sous-corpus 1	216
Tableau 25 : Formes et nombre des vous produits par Sabrina, sous-corpus 1	216
Tableau 26 : Formes et nombre des marques de l'interlocuteur·rice produites par Sabrina, sous-corpus 2	220
Tableau 27 : Nombre de vous produits par Sabrina, sous-corpus 2	220
Tableau 28 : Formes et nombre des adjectifs possessifs déterminant l'interlocuteur·rice	221
Tableau 29 : Nombre de on produits par chacun des sujets	223

Tableau 30 : Nombre d'occurrences et pourcentage du juron putain par sujet.....	287
Tableau 31 : Répartition des démonstratifs en fonction de détermination, tous sujets confondus	307
Tableau 32 : Répartition des démonstratifs en fonction de substitution, tous sujets confondus	312
Tableau 33 : Nombre de dans produit par sujets	320
Tableau 34 : Répartition et nombre d'occurrences des possessifs en fonction de détermination, tous sujets confondus.....	324
Tableau 35 : Nombre d'occurrences et pourcentage des non produits par sujet.....	331
Tableau 36 : Nombre total de non et d'IPU différentes contenant un non, sujet par sujet	332
Tableau 37 : Nombre d'occurrence et pourcentage des pas par sujet	334
Tableau 38 : Nombre total d'occurrences et pourcentage des formes en ne...pas par rapport aux formes en pas isolé, sujet par sujet	334
Tableau 39 : Nombre total de plus, jamais, rien, personne, sujet par sujet	343
Tableau 40 : Nombre total de marques de négation et pourcentage par rapport au nombre total de mots produits, sujet par sujet	343

Liste des figures

Figure 1 : Hypnogramme d'un sujet jeune	23
Figure 2 : Caractéristiques du stade N1 à l'EEG	24
Figure 3 : Caractéristiques du stade N2 à l'EEG	25
Figure 4 : Caractéristiques du stade N3 à l'EEG	25
Figure 5 : Caractéristiques du SP à l'EEG	26
Figure 6 : EOG et EMG au cours du SP	26
Figure 7 : Interface du logiciel Audacity®.....	89
Figure 8 : Conventions de transcription utilisées lors de cette étude	91

Annexe 1

Fiche explicative d'utilisation de l'application Sleep Talk Recorder ® pour les utilisateurs d'un smartphone iOS

Télécharger sur l'App Store :



Sleep Talk Recorder® (4,49€)

NB : les différents tests réalisés montrent un meilleur fonctionnement de cette application sur Iphone.

- **Lors d'une première utilisation :**

1. Ouvrir l'application : vous tombez sur la page d'accueil suivante



Conseils de base à consulter pour une utilisation optimale du micro

2. Acheter la version complète débloquée : cliquer sur l'icône « paramètres » en bas à droite


 puis sur **DÉBLOQUER LA VERSION COMPLÈTE** > comme indiqué sur l'écran suivant :



La fenêtre suivante s'ouvre :



Cliquez sur **DÉBLOQUER LA VERSION COMPLÈTE: 4.49 €** et effectuez l'achat de l'application

3. Effectuer des réglages en cliquant à nouveau sur l'icône « paramètres » 

L'onglet « Paramètre » s'ouvre. Les réglages par défaut doivent être modifiés de la façon suivante :

- Délai d'activation : 0 min
- Sensibilité : Haut
- Filtre : Arrêt

Une fois ces réglages réalisés il n'est plus nécessaire de les modifier, toutefois ces derniers

peuvent être changés à tout moment. La page des Paramètres doit toujours être réglée comme indiqué ci-dessous :




Paramètres correctement réglés

Une fois ces réglages effectués les enregistrements peuvent être réalisés

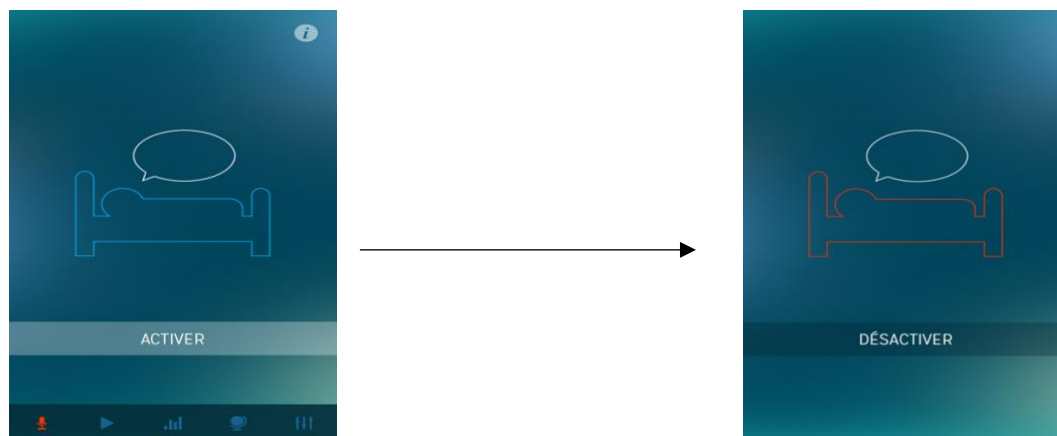
- **Pour une utilisation quotidienne :**

- **Enregistrer les productions :**

Pour activer l'enregistrement de vos productions avant le coucher, pendant votre sommeil ou à votre réveil :

1. ouvrez l'application et cliquez sur l'icône symbolisant un micro en bas à gauche : 

2. Lancer l'enregistrement : Appuyer sur « Activer »



Vous pouvez interrompre l'enregistrement à tout moment en appuyant sur désactiver. Le

téléphone peut être mis en mode avion et verrouillé sans que cela n'affecte l'enregistrement. Le micro ne se déclenche que lorsque le niveau de bruit dépasse un certain seuil de décibels.

Important : 🖐️ veillez à bien orienter le micro de votre smartphone et de le mettre à une distance de moins d'un mètre de votre tête. Afin de réduire les risques éventuels d'exposition aux ondes électromagnétiques dégagées par votre appareil, il est fortement conseillé de mettre votre smartphone en mode avion lors des enregistrements nocturnes. 🖐️

- Retrouver les enregistrements et les écouter :

1. Ouvrez l'application et cliquez sur le deuxième icône en partant de la gauche, celui en forme de flèche : 📏 l'écran obtenu doit être le suivant :




Historique des paroles nocturnes

La partie « Historique » doit être en rouge, sinon appuyer dessus. L'historique de vos paroles apparaît classé mois par mois avec la date d'enregistrement du fichier.

2. Cliquer sur la flèche ➤ afin d'écouter les enregistrements souhaités. La page suivante apparaît :




Cliquer sur  pour écouter l'enregistrement sélectionné

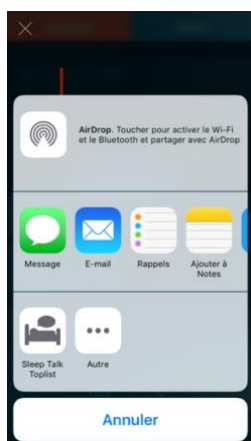
Cliquer sur  pour passer à l'enregistrement suivant

Bien penser à relever l'heure d'enregistrement de chaque segment de parole sélectionné **20:43:16**


- Envoyer les enregistrements :

Chaque fichier existant correspond au déclenchement du micro. Il y a donc autant de fichier que de fois où le micro s'est déclenché au cours de la nuit. Chaque fichier est à envoyer individuellement en n'oubliant pas de préciser la date et l'heure à laquelle le fichier a été enregistré :

Cliquer sur l'icône  pour envoyer le fichier sélectionné :



Choisir le moyen d'envoi souhaité :

 : au 06 xx xx xx xx

 : @

Procéder ainsi pour chaque fichier

Je reste disponible pour tout renseignement complémentaire

Annexe 2

Mode de fonctionnement du dictaphone



1°) Pour allumer le dictaphone descendre le bouton vers le bas pendant 1 à 2 secondes, puis relâcher



2°) L'écran s'allume



3°) Pour lancer l'enregistrement appuyer sur le bouton avec le point rouge « REC/PAUSE »

Mode de fonctionnement du dictaphone



Le dictaphone enregistre



4°) Pour arrêter l'enregistrement appuyer sur « Stop », la touche avec le carré blanc ; le fichier est enregistré, vous pouvez à nouveau enregistrer en appuyant sur le bouton rouge



5°) Pour arrêter le dictaphone procéder comme pour l'allumer, descendre le bouton et maintenir quelques secondes avant de relâcher

Annexe 3

NOTICE D'INFORMATION ET CONSENTEMENT ECLAIRE

Titre du projet : Etude de la somnolence quotidienne chez des sujets somnolents volontaires tout venant et chez des sujets souffrant de la maladie de Parkinson ou d'un syndrome parkinsonien

Chercheur titulaire responsable scientifique du projet : Claudine Moïse, Linguiste, Enseignante-chercheuse, Professeure à l'Université Grenoble Alpes, spécialiste dans l'étude de la violence verbale, claudine.moise@univ-grenoble-alpes.fr, 06.20.27.69.23. LIDILEM, Université Grenoble Alpes, Bâtiment Stendhal, CS 40700, 38058 Grenoble cedex 9

Doctorant : Etienne Baldayrou, 06.82.10.39.58, etienne_baldayrou@hotmail.com

Lieu de recherche : Au domicile des sujets

But du projet de recherche :

Collecter sur une durée d'un mois des enregistrements quotidiens des productions nocturnes de sujets somnolents volontaires tout venant ou souffrant d'une maladie de Parkinson ou d'un syndrome parkinsonien directement à leur chevet afin d'étudier les mécanismes langagiers à l'œuvre dans les épisodes de somnolence. Les observations réalisées devraient contribuer à enrichir le débat actuel sur la somnolence et les fonctions supposées du sommeil et des rêves.

Ce que l'on attend de vous (méthodologie) :

Quotidiennement et sur une durée d'un mois, à compter du premier enregistrement, vous devrez :

1. Avant le coucher, raconter ce qui vous a particulièrement marqué ou préoccupé au cours de la journée en enregistrant vous-même vos propos à l'aide du dictaphone fourni par le doctorant (Mr Baldayrou Etienne).
2. Déclencher à nouveau le dictaphone ou l'application, préciser l'heure approximative de début de l'enregistrement et disposer l'appareil à proximité de vous toute la nuit afin qu'il puisse enregistrer les éventuels épisodes de somnolence.
3. Dès votre réveil, et si possible directement depuis votre lit pour faciliter le rappel, décrire le plus précisément possible les rêves de la nuit passée en enregistrant vos propos toujours à l'aide du dictaphone.
4. Recommencer le même procédé jour après jour sur une durée minimum d'un mois.

Au cours de l'étude, les sujets pourront être amenés à réaliser certains tests d'investigation du langage ou des fonctions supérieures.

Vos droits de vous retirer de la recherche en tout temps

Votre contribution à cette recherche est volontaire et vous pourrez vous en retirer ou cesser votre participation en tout temps sans avoir à vous justifier. Votre décision de participer, de refuser de participer ou de cesser votre participation n'entraînera aucun préjudice de quelque nature que ce soit avec le laboratoire LIDILEM, l'Université Grenoble Alpes, l'université de Franche-Comté, ou le CRF de Quingey.

Vos droits à la confidentialité et au respect de la vie privée

Toutes les données obtenues seront traitées avec la plus entière confidentialité et votre identité sera voilée à l'aide d'un numéro aléatoire. Aucun autre renseignement hormis votre sexe, votre âge, votre situation professionnelle, et la présence ou l'absence d'une maladie de Parkinson ou d'un syndrome apparenté, ne sera dévoilé qui puisse révéler votre identité. Toutefois, en fonction de l'avancée des observations réalisées et des résultats obtenus, des entretiens individuels téléphoniques pourront être réalisés avec vous au cours de l'expérimentation. Les informations mentionnées précédemment seront conservées avec les corpus sur un fichier Excel et seul un recoupement grâce au même numéro aléatoire attribué au début de l'expérimentation et le présent document où apparaît votre patronyme permettra de faire un lien entre les deux fichiers. Il sera conservé dans une enveloppe scellée, gardée en lieu sûr. Seuls le responsable scientifique et les chercheurs adjoints pourront y avoir accès. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés, vous pourrez exercer votre droit d'accès, et de rectification ou suppression auprès du responsable scientifique du projet.

Bénéfices

Cette recherche est sans bénéfice individuel direct, c'est-à-dire qu'elle n'a pas valeur de diagnostic médical. Cependant les observations réalisées dans cette étude devraient permettre une meilleure compréhension des mécanismes langagiers à l'œuvre au cours des épisodes de somnolence. Comme elle constitue une porte d'entrée privilégiée dans l'univers des rêves des dormeurs, son étude pourrait contribuer à améliorer les connaissances actuelles sur les fonctions supposées du sommeil et des rêves.

Risques possibles

Les seuls risques possibles identifiés au cours de cette recherche sont la divulgation de secrets ou d'éléments de votre vie privée mais également la formulation de propos grossiers au cours des épisodes de somnolence, du fait de l'absence de contrôle et des fonctions supposées du sommeil et des rêves. La

réactivation d'évènements marqués émotionnellement ou de rêves peuvent entraîner également des désagréments.

Vous êtes libre d'écouter vos productions avant de les envoyer et d'en exercer une censure. De plus, l'anonymisation des données garantira la non divulgation de votre identité.

Diffusion

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une thèse en vue de l'obtention d'un Doctorat en Sciences du Langage. Elle fera l'objet d'une publication sous format papier et sous format numérique dès sa soutenance orale. Elle pourra également donner lieu à des présentations puis à des publications à des fins de diffusion dans des actes de colloques, des articles de revues académiques ou de vulgarisation. Afin d'illustrer par des exemples concrets le phénomène de la somniloquie, le doctorant pourra être amené à diffuser des extraits audio ou des transcriptions de corpus des enregistrements réalisés. L'anonymisation des données et la préservation de votre identité seront également respectées.

Vos droits de poser des questions en tout temps

Vous pouvez poser en tout temps, n'importe quelle question relative à la recherche en communiquant avec le responsable scientifique du projet par courrier électronique à l'adresse suivante claudine.moise@univ-grenoble-alpes.fr, par téléphone au 06.20.27.69.23 ou bien directement avec le doctorant par mail à l'adresse etienne_baldayrou@hotmail.com ou par téléphone au 06.82.10.39.58

Consentement à la participation

En signant le formulaire de consentement, vous certifiez que vous êtes majeur, que vous avez lu et compris les renseignements ci-dessus, qu'on a répondu à vos questions de façon satisfaisante et qu'on vous a avisé que vous étiez libre d'annuler votre consentement ou de vous retirer de cette recherche en tout temps, sans préjudice.

A remplir par le participant :

« J'ai lu et compris les renseignements ci-dessus et j'accepte de plein gré de participer à cette recherche ».

Nom, Prénom – Date – Signature

Un exemplaire de ce document vous est remis, un autre exemplaire est conservé dans le dossier.

Références bibliographiques

- Abe, K., Amatori, M. et Oda, N. (1984). Sleepwalking and recurrent sleeptalking in children of childhood sleepwalkers. *The American Journal of Psychiatry*, 141(6), 800-801. <https://doi.org/10.1176/ajp.141.6.800>
- Abel, T., Havekes, R., Saletin, J. M. et Walker, M. P. (2013). Sleep, plasticity and memory from molecules to whole-brain networks. *Current Biology: CB*, 23(17), R774-788. <https://doi.org/10.1016/j.cub.2013.07.025>
- Adam, J. M. (1992). *Les textes : types et prototypes*. Nathan.
- Albers, J. A., Chand, P. et Anch, A. (2017). Multifactorial sleep disturbance in Parkinson's disease. *Sleep Medicine*, 35, 41-48. <https://doi.org/10.1016/j.sleep.2017.03.026>
- Albin, R. L., Koeppe, R. A., Chervin, R. D., Consens, F. B., Wernette, K., Frey, K. A. et Aldrich, M. S. (2000). Decreased striatal dopaminergic innervation in REM sleep behavior disorder. *Neurology*, 55(9), 1410-1412. <https://doi.org/10.1212/wnl.55.9.1410>
- Alfonsi, V., D'Atri, A., Scarpelli, S., Mangiaruga, A. et De Gennaro, L. (2019). Sleep talking: A viable access to mental processes during sleep. *Sleep Medicine Reviews*, 44, 12-22. <https://doi.org/10.1016/j.smr.2018.12.001>
- Al-Qassabi, A., Fereshtehnejad, S.-M. et Postuma, R. B. (2017). Sleep Disturbances in the Prodromal Stage of Parkinson Disease. *Current Treatment Options in Neurology*, 19(6), 22. <https://doi.org/10.1007/s11940-017-0458-1>
- Amaral, D. G. et Price, J. L. (1984). Amygdalo-cortical projections in the monkey (*Macaca fascicularis*). *The Journal of Comparative Neurology*, 230(4), 465-496. <https://doi.org/10.1002/cne.902300402>
- American Academy of Sleep Medicine. (2005). *The International Classification of Sleep Disorders - Revised*. American Academy of sleep Medicine.
- American Academy of Sleep Medicine. (2014). *The International Classification of Sleep Disorders* (3ième édition). American Academy of sleep Medicine.
- American Psychiatric Association. (2005). *DSM-5 Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5ième édition). Elsevier Masson.
- Amossy, R. (2010). *L'argumentation dans le discours*. Armand Colin.
- Andersson, J. L., Onoe, H., Hetta, J., Lidström, K., Valind, S., Lilja, A., Sundin, A., Fasth, K. J., Westerberg, G., Broman, J. E., Watanabe, Y. et Långström, B. (1998). Brain networks affected by synchronized sleep visualized by positron emission tomography. *Journal of Cerebral Blood Flow and Metabolism: Official Journal of the International*

- Society of Cerebral Blood Flow and Metabolism*, 18(7), 701-715.
<https://doi.org/10.1097/00004647-199807000-00001>
- André-Larochebouvy, D. (1980). *La conversation, jeux et rituels*. La Sorbonne Nouvelle.
- Andriani, G. (1892). Fisiologica psicologica del somniloquio. *Annals of Neurology*, 299-308(10).
- Antrobus, J. (1983). REM and NREM sleep reports: comparison of word frequencies by cognitive classes. *Psychophysiology*, 20(5), 562-568. <https://doi.org/10.1111/j.1469-8986.1983.tb03015.x>
- Apple, A. C., Mao, Q., Bigio, E. et Bonakdarpour, B. (2019). Sleep talking and primary progressive aphasia: case study and autopsy findings in a patient with logopenic primary progressive aphasia and dementia with Lewy bodies. *BMJ Case Reports CP*, 12(5), e228938. <https://doi.org/10.1136/bcr-2018-228938>
- Arkin, A. M. (1966). SLEEP-TALKING: A REVIEW. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 143(2), 101-122.
- Arkin, A. M. (1981). *Sleep Talking: Psychology and Psychophysiology*. Lawrence Erlbaum Associates.
- Arnaldi, D., Morbelli, S., Brugnolo, A., Girtler, N., Picco, A., Ferrara, M., Accardo, J., Buschiazzo, A., de Carli, F., Pagani, M. et Nobili, F. (2016). Functional neuroimaging and clinical features of drug naive patients with de novo Parkinson's disease and probable RBD. *Parkinsonism & Related Disorders*, 29, 47-53. <https://doi.org/10.1016/j.parkreldis.2016.05.031>
- Arnaud, P. J. L. (1997). Les ratés de la dénomination. Typologies dans les lapsus. Dans *La dénomination*. PUL.
- Arnulf, I. (2014). *Une fenêtre sur les rêves: Neuropathologie et pathologies du sommeil*. Odile Jacob.
- Arnulf, I. (2019). RBD: A Window into the Dreaming Process. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 223-242). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_17
- Arnulf, I., Bonnet, A. M., Damier, P., Bejjani, B. P., Seilhean, D., Derenne, J. P. et Agid, Y. (2000). Hallucinations, REM sleep, and Parkinson's disease: a medical hypothesis. *Neurology*, 55(2), 281-288. <https://doi.org/10.1212/wnl.55.2.281>

- Arnulf, I., Grosliere, L., Le Corvec, T., Golmard, J.-L., Lascols, O. et Duguet, A. (2014). Will students pass a competitive exam that they failed in their dreams? *Consciousness and Cognition*, 29, 36-47. <https://doi.org/10.1016/j.concog.2014.06.010>
- Arnulf, I., Ugucioni, G., Gay, F., Baldayrou, E., Golmard, J.-L., Gayraud, F. et Devevey, A. (2017). What Does the Sleeping Brain Say? Syntax and Semantics of Sleep Talking in Healthy Subjects and in Parasomnia Patients. *Sleep*, 40(11). <https://doi.org/10.1093/sleep/zsx159>
- Aserinsky, E. et Kleitman, N. (1953). Regularly Occurring Periods of Eye Motility, and Concomitant Phenomena, During Sleep. *Science*, 118(3062), 273-274. <https://doi.org/10.1126/science.118.3062.273>
- Auger, N., Fracchiolla, B., Moïse, C. et Schultz-Romain, C. (2008). *De la violence verbale pour une sociolinguistique des discours et des interactions*. Congrès Mondial de Linguistique Française (p. 074). <https://doi.org/10.1051/cmlf08140>
- Auriac-Slusarczyk, E., Delsart, A. et Pironom, J. (2021). Étude de la cohérence discursive dans la relation de soin à travers les emplois fonctionnels de mais. *Espaces Linguistiques*, (2). <https://doi.org/10.25965/espaces-linguistiques.319>
- Austin, J. L. (1962). *How to do Things with Words*. Oxford University Press.
- Baird, B., LaBerge, S. et Tononi, G. (2021). Two-Way Communication in Lucid REM Sleep Dreaming. *Trends in Cognitive Sciences*, 25(6), 427-428. <https://doi.org/10.1016/j.tics.2021.04.004>
- Baldayrou, E. (2014). *Approche de la violence verbale et physique chez des sujets somniloques souffrant de somnambulisme ou de trouble du comportement en sommeil paradoxal*. Université de Franche-Comté.
- Banks, S., Van Dongen, H. P. A., Maislin, G. et Dinges, D. F. (2010). Neurobehavioral Dynamics Following Chronic Sleep Restriction: Dose-Response Effects of One Night for Recovery. *Sleep*, 33(8), 1013-1026.
- Barrett, D. (2002). *Nights wars*. The International Association for the Study of Dreams International Conference, Medford, MA.
- Barrett, D. (2020). Dreams about COVID-19 versus normative dreams: Trends by gender. *Dreaming*, 30(3), 216-221. <https://doi.org/10.1037/drm0000149>
- Barrett, D. et Behbehani, J. (2003). Posttraumatic Nightmares in Kuwait Following the Iraqi Invasion. Dans *Psychological Impact of War on Civilians: An International Perspective* (p. 135-144).

- Barrett, D., Grayson, M., Oh, A. et Sogolow, Z. (2015). A Content Analysis of Dion McGregor's Sleep Talking Episodes. *Imagination Cognition and Personality*, 33.
- Bassetti, C., Vella, S., Donati, F., Wielepp, P. et Weder, B. (2000). SPECT during sleepwalking. *Lancet (London, England)*, 356(9228), 484-485. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(00\)02561-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(00)02561-7)
- Batrinou, M. L. (2012). Testosterone and Aggressive Behavior in Man. *International Journal of Endocrinology and Metabolism*, 10(3), 563-568. <https://doi.org/10.5812/ijem.3661>
- Bechara, A., Tranel, D., Damasio, H., Adolphs, R., Rockland, C. et Damasio, A. R. (1995). Double dissociation of conditioning and declarative knowledge relative to the amygdala and hippocampus in humans. *Science (New York, N.Y.)*, 269(5227), 1115-1118. <https://doi.org/10.1126/science.7652558>
- Beeching, K. (2001). *Gender, Politeness and Pragmatic Particles in French. pbns.104*. John Benjamins Publishing Company. <https://benjamins.com/catalog/pbns.104>
- Beeching, K. (2007). La co-variation des marqueurs discursifs bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand même, quoi et si vous voulez : une question d'identité ? *Langue française*, 154(2), 78-93. <https://doi.org/10.3917/lf.154.0078>
- Belicki, D. et Belicki, K. (1982). Nightmares in a university population, (11), 116.
- Bensa, A. (1995). De la relation ethnographique. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1), 131-140. <https://doi.org/10.4000/enquete.268>
- Benveniste, É. (1970). L'appareil formel de l'énonciation. *Langages*, 5(17), 12-18. <https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2572>
- Bergounioux, G. (2004). *Le moyen de parler*. Verdier.
- Berry, R. B., Brooks, R., Gamaldo, C., Harding, S. M., Lloyd, R. M., Quan, S. F., Troester, M. T. et Vaughn, B. V. (2017). *For the American Academy of Sleep Medicine. The AASM manual for the scoring of sleep and associated events: rules, terminology and technical specifications (Version 2.4)*. American Academy of sleep Medicine.
- Berticat, C., Thomas, F., Dauvilliers, Y., Jaussent, I., Ritchie, K., Helmer, C., Tzourio, C., Raymond, M. et Artero, S. (2016). Excessive daytime sleepiness and antipathogen drug consumption in the elderly: a test of the immune theory of sleep. *Scientific Reports*, 6(1), 23574. <https://doi.org/10.1038/srep23574>
- Billiard, M. (2018). Histoire de la médecine du sommeil en France. *Médecine du Sommeil*, 15(3), 130-150. <https://doi.org/10.1016/j.msom.2018.06.001>

- Bixler, E. O., Kales, A., Soldatos, C. R., Kales, J. D. et Healey, S. (1979). Prevalence of sleep disorders in the Los Angeles metropolitan area. *The American Journal of Psychiatry*, *136*(10), 1257-1262. <https://doi.org/10.1176/ajp.136.10.1257>
- Bizeul, D. (1998). Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause. *Revue française de sociologie*, *39*(4), 751-787. <https://doi.org/10.2307/3323009>
- Blagrove, M., Henley-Einion, J., Barnett, A., Edwards, D. et Heidi Seage, C. (2011). A replication of the 5–7day dream-lag effect with comparison of dreams to future events as control for baseline matching. *Consciousness and Cognition*, *20*(2), 384-391. <https://doi.org/10.1016/j.concog.2010.07.006>
- Blanchet, P. (2000). *La linguistique de terrain: méthode et théorie: une approche ethnosociolinguistique de la complexité*. Presses universitaires de Rennes.
- Blatt, I., Peled, R., Gadoth, N. et Lavie, P. (1991). The value of sleep recording in evaluating somnambulism in young adults. *Electroencephalography and Clinical Neurophysiology*, *78*(6), 407-412. [https://doi.org/10.1016/0013-4694\(91\)90058-c](https://doi.org/10.1016/0013-4694(91)90058-c)
- Blumberg, M. S., Coleman, C. M., Gerth, A. I. et McMurray, B. (2013). Spatiotemporal Structure of REM Sleep Twitching Reveals Developmental Origins of Motor Synergies. *Current Biology*, *23*(21), 2100-2109. <https://doi.org/10.1016/j.cub.2013.08.055>
- Boeve, B. F. (2019). REM Sleep Behavior Disorder Associated with Dementia with Lewy Bodies. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 67-76). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_6
- Boeve, B. F., Silber, M. H., Saper, C. B., Ferman, T. J., Dickson, D. W., Parisi, J. E., Benarroch, E. E., Ahlskog, J. E., Smith, G. E., Caselli, R. C., Tippman-Peikert, M., Olson, E. J., Lin, S.-C., Young, T., Wszolek, Z., Schenck, C. H., Mahowald, M. W., Castillo, P. R., Del Tredici, K. et Braak, H. (2007). Pathophysiology of REM sleep behaviour disorder and relevance to neurodegenerative disease. *Brain: A Journal of Neurology*, *130*(Pt 11), 2770-2788. <https://doi.org/10.1093/brain/awm056>
- Borbély, A. A. (1982). A two process model of sleep regulation. *Human Neurobiology*, *1*(3), 195-204.
- Borbély, A. A., Daan, S., Wirz-Justice, A. et Deboer, T. (2016). The two-process model of sleep regulation: a reappraisal. *Journal of Sleep Research*, *25*(2), 131-143. <https://doi.org/10.1111/jsr.12371>

- Borek, L. L., Kohn, R. et Friedman, J. H. (2007). Phenomenology of dreams in Parkinson's disease. *Movement Disorders: Official Journal of the Movement Disorder Society*, 22(2), 198-202. <https://doi.org/10.1002/mds.21255>
- Bouchard, R. (2002). Alors, donc, mais..., « particules énonciatives » et / ou « connecteurs » ? Quelques considérations sur leur emploi et leur acquisition. *Syntaxe & Sémantique*, 3(1), 63-73. <https://doi.org/10.3917/ss.003.0063>
- Braak, H., Del Tredici, K., Rüb, U., de Vos, R. A. I., Jansen Steur, E. N. H. et Braak, E. (2003). Staging of brain pathology related to sporadic Parkinson's disease. *Neurobiology of Aging*, 24(2), 197-211. [https://doi.org/10.1016/s0197-4580\(02\)00065-9](https://doi.org/10.1016/s0197-4580(02)00065-9)
- Braun, A. R., Balkin, T. J., Wesensten, N. J., Gwadry, F., Carson, R. E., Varga, M., Baldwin, P., Belenky, G. et Herscovitch, P. (1998). Dissociated pattern of activity in visual cortices and their projections during human rapid eye movement sleep. *Science (New York, N.Y.)*, 279(5347), 91-95. <https://doi.org/10.1126/science.279.5347.91>
- Braun, A. R., Balkin, T. J., Wesenten, N. J., Carson, R. E., Varga, M., Baldwin, P., Selbie, S., Belenky, G. et Herscovitch, P. (1997). Regional cerebral blood flow throughout the sleep-wake cycle. An H2(15)O PET study. *Brain: A Journal of Neurology*, 120 (Pt 7), 1173-1197. <https://doi.org/10.1093/brain/120.7.1173>
- Braun, F. (1988). *Terms of adress. Problems of Patterns and Usage* (Mouton de Gruyter).
- Brès, J. (1999). Textualité narrative orale, genres du discours et temps verbal. Dans *Le français parlé. Variétés et discours* (p. 105-133). Université Paul Valéry-Montpellier III (Praxiling).
- Broughton, R. J. (1968). Sleep disorders: disorders of arousal? Enuresis, somnambulism, and nightmares occur in confusional states of arousal, not in « dreaming sleep ». *Science (New York, N.Y.)*, 159(3819), 1070-1078. <https://doi.org/10.1126/science.159.3819.1070>
- Broughton, R. J. et Shimizu, T. (1995). Sleep-related violence: a medical and forensic challenge. *Sleep*, 18(9), 727-730. <https://doi.org/10.1093/sleep/18.9.727>
- Brown, P. et Levinson, S. C. (1978). « Universals in language use : Politeness phenomena » in Goody (E.). Dans *Questions and politeness. Strategies in social interaction* (p. 56-289). Cambridge University Press.
- Brown, P. et Levinson, S. C. (1987). *Politeness. Some universals in language use*. Cambridge University Press.

- Bryant, R. A., Wyzenbeek, M. et Weinstein, J. (2011). Dream rebound of suppressed emotional thoughts: The influence of cognitive load. *Consciousness and Cognition: An International Journal*, 20(3), 515-522. <https://doi.org/10.1016/j.concog.2010.11.004>
- Buchsbaum, M. S., Gillin, J. C., Wu, J., Hazlett, E., Sicotte, N., Dupont, R. M. et Bunney, W. E. (1989). Regional cerebral glucose metabolic rate in human sleep assessed by positron emission tomography. *Life Sciences*, 45(15), 1349-1356. [https://doi.org/10.1016/0024-3205\(89\)90021-0](https://doi.org/10.1016/0024-3205(89)90021-0)
- Bugalho, P., Ladeira, F., Barbosa, R., Marto, J. P., Borbinha, C., Salavisa, M., da Conceição, L., Saraiva, M., Fernandes, M. et Meira, B. (2021). Do dreams tell the future? Dream content as a predictor of cognitive deterioration in Parkinson's disease. *Journal of Sleep Research*, 30(3), e13163. <https://doi.org/10.1111/jsr.13163>
- Bugalho, P. et Paiva, T. (2011). Dream features in the early stages of Parkinson's Disease. *Journal of Neural Transmission*, 118(11), 1613. <https://doi.org/10.1007/s00702-011-0679-5>
- Bulkeley, K. et Kahan, T. L. (2008). The impact of September 11 on dreaming. *Consciousness and Cognition*, 17(4), 1248-1256. <https://doi.org/10.1016/j.concog.2008.07.001>
- Calvo, J. M., Badillo, S., Morales-Ramirez, M. et Palacios-Salas, P. (1987). The role of the temporal lobe amygdala in ponto-geniculo-occipital activity and sleep organization in cats. *Brain Research*, 403(1), 22-30. [https://doi.org/10.1016/0006-8993\(87\)90118-1](https://doi.org/10.1016/0006-8993(87)90118-1)
- Calvo, J. M., Simón-Arceo, K. et Fernández-Mas, R. (1996). Prolonged enhancement of REM sleep produced by carbachol microinjection into the amygdala. *Neuroreport*, 7(2), 577-580. <https://doi.org/10.1097/00001756-199601310-00048>
- Cao, R., Chen, X., Xie, C., Hu, P. et Wang, K. (2020). Serial Dopamine Transporter Imaging of Nigrostriatal Function in Parkinson's Disease With Probable REM Sleep Behavior Disorder. *Frontiers in Neuroscience*, 14. <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fnins.2020.00349>
- Cao, R., Ma, R., Wang, K. et Hu, P. (2022). Association Between Dopaminergic Medications and the Evolution of REM Sleep Behavior Disorder in Parkinson's Disease. *Frontiers in Neurology*, 13, 880583. <https://doi.org/10.3389/fneur.2022.880583>
- Carpenter, W. B. (1886). *Principles of Mental Physiology* (Appleton).
- Cartwright, R. D. (1991). Dreams that work: The relation of dream incorporation to adaptation to stressful events. *Dreaming*, 1(1), 3-9. <https://doi.org/10.1037/h0094312>

- Cartwright, R. D., Agargun, M. Y., Kirkby, J. et Friedman, J. K. (2006). Relation of dreams to waking concerns. *Psychiatry Research*, *141*(3), 261-270. <https://doi.org/10.1016/j.psychres.2005.05.013>
- Casagrande, M., Violani, C., Lucidi, F., Buttinelli, E. et Bertini, M. (1996). Variations in sleep mentation as a function of time of night. *The International Journal of Neuroscience*, *85*(1-2), 19-30. <https://doi.org/10.3109/00207459608986348>
- Cash, S. S., Halgren, E., Dehghani, N., Rossetti, A. O., Thesen, T., Wang, C., Devinsky, O., Kuzniecky, R., Doyle, W., Madsen, J. R., Bromfield, E., Eröss, L., Halász, P., Karmos, G., Csercsa, R., Wittner, L. et Ulbert, I. (2009). The Human K-Complex Represents an Isolated Cortical Down-State. *Science (New York, N.Y.)*, *324*(5930), 1084-1087. <https://doi.org/10.1126/science.1169626>
- Castelnovo, A., Lopez, R., Proserpio, P., Nobili, L. et Dauvilliers, Y. (2018). NREM sleep parasomnias as disorders of sleep-state dissociation. *Nature Reviews. Neurology*, *14*(8), 470-481. <https://doi.org/10.1038/s41582-018-0030-y>
- Chanet, C. (2001). 1700 occurrences de la particule quoi en français parlé contemporain : approche de la distribution et des fonctions en discours, (2), 56-94.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette.
- Chaudhuri, K. R., Healy, D. G., Schapira, A. H. V., et National Institute for Clinical Excellence. (2006). Non-motor symptoms of Parkinson's disease: diagnosis and management. *The Lancet. Neurology*, *5*(3), 235-245. [https://doi.org/10.1016/S1474-4422\(06\)70373-8](https://doi.org/10.1016/S1474-4422(06)70373-8)
- Chiu, H. F., Wing, Y. K., Lam, L. C., Li, S. W., Lum, C. M., Leung, T. et Ho, C. K. (2000). Sleep-related injury in the elderly--an epidemiological study in Hong Kong. *Sleep*, *23*(4), 513-517.
- Chong, P. L. H., Garic, D., Shen, M. D., Lundgaard, I. et Schwichtenberg, A. J. (2022). Sleep, cerebrospinal fluid, and the glymphatic system: A systematic review. *Sleep Medicine Reviews*, *61*, 101572. <https://doi.org/10.1016/j.smr.2021.101572>
- Chung, S. J., Lee, Y., Lee, J. J., Lee, P. H. et Sohn, Y. H. (2017). Rapid eye movement sleep behaviour disorder and striatal dopamine depletion in patients with Parkinson's disease. *European Journal of Neurology*, *24*(10), 1314-1319. <https://doi.org/10.1111/ene.13388>
- Cipolli, C., Fagioli, I., Mazzetti, M. et Tuozzi, G. (2004). Incorporation of presleep stimuli into dream contents: Evidence for a consolidation effect on declarative knowledge during REM sleep? *Journal of Sleep Research*, *13*(4), 317-326. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2869.2004.00420.x>

- Cochen De Cock, V. (2016). Sleepwalking. *Current Treatment Options in Neurology*, 18(2), 6.
<https://doi.org/10.1007/s11940-015-0388-8>
- Cohen, M. (1952). Emplois nouveaux de oui et non en français, (48), 40-51.
- Colrain, I. M. (2005). The K-complex: a 7-decade history. *Sleep*, 28(2), 255-273.
<https://doi.org/10.1093/sleep/28.2.255>
- Comella, C. L., Nardine, T. M., Diederich, N. J. et Stebbins, G. T. (1998). Sleep-related violence, injury, and REM sleep behavior disorder in Parkinson's disease. *Neurology*, 51(2), 526-529. <https://doi.org/10.1212/wnl.51.2.526>
- Crick, F. et Mitchison, G. (1983). The function of dream sleep. *Nature*, 304(5922), 111-114.
<https://doi.org/10.1038/304111a0>
- Crisp, A. H., Matthews, B. M., Oakey, M. et Crutchfield, M. (1990). Sleepwalking, night terrors, and consciousness. *BMJ : British Medical Journal*, 300(6721), 360-362.
- D'Agostino, A., Manni, R., Limosani, I., Terzaghi, M., Cavallotti, S. et Scarone, S. (2012). Challenging the myth of REM sleep behavior disorder: no evidence of heightened aggressiveness in dreams. *Sleep Medicine*, 13(6), 714-719.
<https://doi.org/10.1016/j.sleep.2012.01.017>
- Dang-Vu, T. T., Desseilles, M., Peigneux, P. et Maquet, P. (2006). A role for sleep in brain plasticity. *Pediatric Rehabilitation*, 9(2), 98-118.
<https://doi.org/10.1080/13638490500138702>
- Dang-Vu, T. T., Desseilles, M., Petit, D., Mazza, S., Montplaisir, J. et Maquet, P. (2007). Neuroimaging in sleep medicine. *Sleep Medicine*, 8(4), 349-372.
<https://doi.org/10.1016/j.sleep.2007.03.006>
- Dang-Vu, T. T., Schabus, M., Desseilles, M., Albouy, G., Boly, M., Darsaud, A., Gais, S., Rauchs, G., Sterpenich, V., Vandewalle, G., Carrier, J., Moonen, G., Balteau, E., Degueldre, C., Luxen, A., Phillips, C. et Maquet, P. (2008). Spontaneous neural activity during human slow wave sleep. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 105(39), 15160-15165.
<https://doi.org/10.1073/pnas.0801819105>
- Dang-Vu, Thien Thanh, Schabus, M., Desseilles, M., Sterpenich, V., Bonjean, M. et Maquet, P. (2010). Functional neuroimaging insights into the physiology of human sleep. *Sleep*, 33(12), 1589-1603. <https://doi.org/10.1093/sleep/33.12.1589>
- Datta, S. (1995). Neuronal activity in the peribrachial area: relationship to behavioral state control. *Neuroscience and Biobehavioral Reviews*, 19(1), 67-84.
[https://doi.org/10.1016/0149-7634\(94\)00043-z](https://doi.org/10.1016/0149-7634(94)00043-z)

- Datta, S. (1997). Cellular basis of pontine ponto-geniculo-occipital wave generation and modulation. *Cellular and Molecular Neurobiology*, 17(3), 341-365. <https://doi.org/10.1023/a:1026398402985>
- Dauvilliers, Y., Arnulf, I. et Mignot, E. (2007). Narcolepsy with cataplexy. *Lancet (London, England)*, 369(9560), 499-511. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(07\)60237-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(07)60237-2)
- Dauvilliers, Y. et Billiard, M. (2004). Aspects du sommeil normal. *EMC - Neurologie*, 1(4), 458-480. <https://doi.org/10.1016/j.emcn.2004.05.001>
- De Cock, V. C., Vidailhet, M., Leu, S., Texeira, A., Apartis, E., Elbaz, A., Roze, E., Willer, J. C., Derenne, J. P., Agid, Y. et Arnulf, I. (2007). Restoration of normal motor control in Parkinson's disease during REM sleep. *Brain*, 130(2), 450-456. <https://doi.org/10.1093/brain/awl363>
- De Koninck, J. et Brunette, R. (1991). Presleep suggestion related to a phobic object: successful manipulation of reported dream affect. *The Journal of General Psychology*, 118(3), 185-200. <https://doi.org/10.1080/00221309.1991.9917780>
- Defay, E. (2010). Les formes nominales d'adresse dans les conversations familiales. Dans *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français* (Université de Savoie).
- Delomier, D. (1999). Hein, particule désémantisée ou indice de consensualité? *Faits de langues*, 7(13), 137-149. <https://doi.org/10.3406/flang.1999.1247>
- Dement, W. et Kleitman, N. (1957). The relation of eye movements during sleep to dream activity: An objective method for the study of dreaming. *Journal of Experimental Psychology*, 53(5), 339-346. <https://doi.org/10.1037/h0048189>
- Denesle, R., Nicolas, A., Gosselin, A., Zadra, A. et Montplaisir, J. (1998). Sleepwalking and aggressive behavior in sleep, (21(suppl 1)), 70.
- Derry, C. P., Harvey, A. S., Walker, M. C., Duncan, J. S. et Berkovic, S. F. (2009). NREM arousal parasomnias and their distinction from nocturnal frontal lobe epilepsy: a video EEG analysis. *Sleep*, 32(12), 1637-1644. <https://doi.org/10.1093/sleep/32.12.1637>
- Desjardins, M.-È., Carrier, J., Lina, J.-M., Fortin, M., Gosselin, N., Montplaisir, J. et Zadra, A. (2017). EEG Functional Connectivity Prior to Sleepwalking: Evidence of Interplay Between Sleep and Wakefulness. *Sleep*, 40(4). <https://doi.org/10.1093/sleep/zsx024>
- Desmurget, M., Reilly, K. T., Richard, N., Szathmari, A., Mottolese, C. et Sirigu, A. (2009). Movement intention after parietal cortex stimulation in humans. *Science (New York, N.Y.)*, 324(5928), 811-813. <https://doi.org/10.1126/science.1169896>
- Desseilles, M., Vu, T. D., Laureys, S., Peigneux, P., Degueldre, C., Phillips, C. et Maquet, P. (2006). A prominent role for amygdaloid complexes in the Variability in Heart Rate

- (VHR) during Rapid Eye Movement (REM) sleep relative to wakefulness. *NeuroImage*, 32(3), 1008-1015. <https://doi.org/10.1016/j.neuroimage.2006.06.008>
- Detrie, C. (2016). Chapitre 1. L'apostrophe : positionnement définitoire et esquisse de quelques problématiques. Dans *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale* (p. 11-24). CNRS Éditions. <http://books.openedition.org/editions-cnrs/5497>
- Devevey, A. (2018). Étude de l'interaction chez des sujets somniloques. *SHS Web of Conferences*, 46, 10001. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184610001>
- Devevey, A. (2022). *Ce que l'étude des discours atypiques peut révéler du fonctionnement du langage, sur le plan linguistique et cognitif (synthèse d'HDR)*. Université Bourgogne Franche-Comté.
- Di Fabio, N., Poryazova, R., Oberholzer, M., Baumann, C. R. et Bassetti, C. L. (2013). Sleepwalking, REM sleep behaviour disorder and overlap parasomnia in patients with Parkinson's disease. *European Neurology*, 70(5-6), 297-303. <https://doi.org/10.1159/000353378>
- Diederich, N. J., Vaillant, M., Mancuso, G., Lyen, P. et Tiete, J. (2005). Progressive sleep « destructuring » in Parkinson's disease. A polysomnographic study in 46 patients. *Sleep Medicine*, 6(4), 313-318. <https://doi.org/10.1016/j.sleep.2005.03.011>
- Diller, A.-M. (1984). *La pragmatique des questions et des réponses*. Günter Narr Verlag.
- Dolder, C. R. et Nelson, M. H. (2008). Hypnosedative-induced complex behaviours : incidence, mechanisms and management. *CNS Drugs*, 22(12), 1021-1036. <https://doi.org/10.2165/0023210-200822120-00005>
- Domhoff, G. W. et Schneider, A. (2008). Similarities and differences in dream content at the cross-cultural, gender, and individual levels. *Consciousness and Cognition*, 17(4), 1257-1265. <https://doi.org/10.1016/j.concog.2008.08.005>
- Domhoff, G. W. (1996). The Continuity between Dreams and Waking Life in Individuals and Groups. Dans G. William Domhoff (dir.), *Finding Meaning in Dreams: A Quantitative Approach* (p. 153-190). Springer US. https://doi.org/10.1007/978-1-4899-0298-6_8
- Domhoff, G. W. et Schneider, A. (2018). Are dreams social simulations? Or are they enactments of conceptions and personal concerns? An empirical and theoretical comparison of two dream theories. *Dreaming*, 28(1), 1-23. <https://doi.org/10.1037/drm0000080>
- Dorsey, E. R., Sherer, T., Okun, M. S. et Bloem, B. R. (2018). The Emerging Evidence of the Parkinson Pandemic. *Journal of Parkinson's Disease*, 8(s1), S3-S8. <https://doi.org/10.3233/JPD-181474>

- Dostie, G. et Pusch, C. D. (2007). Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation. *Langue française*, 154(2), 3-12. <https://doi.org/10.3917/lf.154.0003>
- Dostie, G. (2012). Ben en tant que collocatif discursif. *Travaux de linguistique*, 65(2), 105-122. <https://doi.org/10.3917/tl.065.0105>
- Dresler, M. (2015). *The Multifunctionality of Dreaming and the Oblivious Avatar*. *Open MIND* (édité par T. Metzinger et J. M. Windt). Open MIND. Frankfurt am Main: MIND Group. <https://doi.org/10.15502/9783958570672>
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J. et Mével, J. (1991). *Dictionnaire de Linguistique*. Larousse.
- Ducrot, O. (1980). *Les mots du discours*. Les Editions de Minuit.
- Dujardin, K. et Defebvre, L. (2007). *Neuropsychologie de la maladie de Parkinson (2ième)*. Masson.
- Eichenlaub, J.-B., van Rijn, E., Gaskell, M. G., Lewis, P. A., Maby, E., Malinowski, J. E., Walker, M. P., Boy, F. et Blagrove, M. (2018). Incorporation of recent waking-life experiences in dreams correlates with frontal theta activity in REM sleep. *Social Cognitive and Affective Neuroscience*, 13(6), 637-647. <https://doi.org/10.1093/scan/nsy041>
- Eisensehr, I., Linke, R., Tatsch, K., Kharraz, B., Gildehaus, J. F., Wetter, C. T., Trenkwalder, C., Schwarz, J. et Noachtar, S. (2003). Increased muscle activity during rapid eye movement sleep correlates with decrease of striatal presynaptic dopamine transporters. IPT and IBZM SPECT imaging in subclinical and clinically manifest idiopathic REM sleep behavior disorder, Parkinson's disease, and controls. *Sleep*, 26(5), 507-512. <https://doi.org/10.1093/sleep/26.5.507>
- Ekirch, R. (2021). *La grande transformation du sommeil. Comment la révolution industrielle a bouleversé nos nuits*. Éditions Amsterdam.
- Enckell, P. et Rezeau, P. (2003). *Dictionnaire des onomatopées*. PUF.
- Ermis, U., Krakow, K. et Voss, U. (2010). Arousal thresholds during human tonic and phasic REM sleep. *Journal of Sleep Research*, 19(3), 400-406. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2869.2010.00831.x>
- Eshkol-Taravella, I. et Grabar, N. (2018). Reformulations : de l'étude outillée dans les corpus disponibles vers leur détection automatique. *Langages*, 212(4), 5-16. <https://doi.org/10.3917/lang.212.0005>

- Espa, F., Dauvilliers, Y., Ondze, B., Billiard, M. et Besset, A. (2002). Arousal reactions in sleepwalking and night terrors in adults: the role of respiratory events. *Sleep*, 25(8), 871-875.
- Espa, F., Ondze, B., Deglise, P., Billiard, M. et Besset, A. (2000). Sleep architecture, slow wave activity, and sleep spindles in adult patients with sleepwalking and sleep terrors. *Clinical Neurophysiology: Official Journal of the International Federation of Clinical Neurophysiology*, 111(5), 929-939. [https://doi.org/10.1016/s1388-2457\(00\)00249-2](https://doi.org/10.1016/s1388-2457(00)00249-2)
- Fantini, M. L., Corona, A., Clerici, S. et Ferini-Strambi, L. (2005). Aggressive dream content without daytime aggressiveness in REM sleep behavior disorder. *Neurology*, 65(7), 1010-1015. <https://doi.org/10.1212/01.wnl.0000179346.39655.e0>
- Fantini, M. L., Figorilli, M., Arnulf, I., Zibetti, M., Pereira, B., Beudin, P., Puligheddu, M., Cormier-Dequaire, F., Lacomblez, L., Benchetrit, E., Corvol, J. C., Cicolin, A., Lopiano, L., Marques, A. et Durif, F. (2018). Sleep and REM sleep behaviour disorder in Parkinson's disease with impulse control disorder. *Journal of Neurology, Neurosurgery, and Psychiatry*, 89(3), 305-310. <https://doi.org/10.1136/jnnp-2017-316576>
- Feng, X. et Wang, J. (2022). Presleep Ruminating on Intrusive Thoughts Increased the Possibility of Dreaming of Threatening Events. *Frontiers in Psychology*, 13, 809131. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.809131>
- Fenoglio, I. (1997). La notion d'événement d'énonciation : le « lapsus » comme une donnée d'articulation entre discours et parole. *Langage & société*, 80(1), 39-71. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1997.2782>
- Ferini-Strambi, L., Casoni, F. M. et Zucconi, M. (2019). RBD and Non-synuclein Neurodegenerative Disorders: A Critical Appraisal. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 77-91). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_7
- Fernández-Arcos, A., Iranzo, A., Serradell, M., Gaig, C. et Santamaria, J. (2016). The Clinical Phenotype of Idiopathic Rapid Eye Movement Sleep Behavior Disorder at Presentation: A Study in 203 Consecutive Patients. *Sleep*, 39(1), 121-132. <https://doi.org/10.5665/sleep.5332>
- Fernandez-Vest, J. (1994). *Les particules énonciatives*. PUF.
- Ferri, R., Cosentino, F. I. I., Pizza, F., Aricò, D. et Plazzi, G. (2014). The timing between REM sleep behavior disorder and Parkinson's disease. *Sleep and Breathing*, 18(2), 319-323. <https://doi.org/10.1007/s11325-013-0887-3>

- Finelli, L. A., Baumann, H., Borbély, A. A. et Achermann, P. (2000). Dual electroencephalogram markers of human sleep homeostasis: correlation between theta activity in waking and slow-wave activity in sleep. *Neuroscience*, 101(3), 523-529. [https://doi.org/10.1016/s0306-4522\(00\)00409-7](https://doi.org/10.1016/s0306-4522(00)00409-7)
- Fleetham, J. A. et Fleming, J. A. E. (2014). Parasomnias. *CMAJ: Canadian Medical Association Journal = Journal de l'Association Médicale Canadienne*, 186(8), E273-280. <https://doi.org/10.1503/cmaj.120808>
- Forget, D. (2016). Le pathos mis à contribution dans les discours à grande circulation. *Corela. Cognition, représentation, langage*, (HS-19). <https://doi.org/10.4000/corela.4434>
- Foulkes, D. (1967). Nonrapid eye movement mentation. *Experimental Neurology*, 19, 28-38. [https://doi.org/10.1016/0014-4886\(67\)90154-9](https://doi.org/10.1016/0014-4886(67)90154-9)
- Foulkes, W. D. (1985). *Dreaming : a cognitive-psychological analysis*. NJ: Lawrence Erlbaum.
- Fracchiolla, B., Moïse, C., Romain, C. et Auger, N. (2013). Introduction. Dans *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives* (p. 9-16). Presses universitaires de Rennes.
- Franckel, J. J. (1989). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Droz.
- François, A. (1997). « Ben » en français oral, l'énonciateur (dés)engagé. Proceedings of the 16th International Congress of Linguists, Oxford.
- Frauscher, B., Gschliesser, V., Brandauer, E., Ulmer, H., Peralta, C. M., Müller, J., Poewe, W. et Högl, B. (2007). Video analysis of motor events in REM sleep behavior disorder. *Movement Disorders: Official Journal of the Movement Disorder Society*, 22(10), 1464-1470. <https://doi.org/10.1002/mds.21561>
- Funk, C. M., Honjoh, S., Rodriguez, A. V., Cirelli, C. et Tononi, G. (2016). Local Slow Waves in Superficial Layers of Primary Cortical Areas during REM Sleep. *Current Biology: CB*, 26(3), 396-403. <https://doi.org/10.1016/j.cub.2015.11.062>
- Gadet, F. (1997). La négation. Dans *Le français ordinaire* (2ième édition, p. 99-103). Armand Colin.
- Gagnon, J. F., Bédard, M. A., Fantini, M. L., Petit, D., Panisset, M., Rompré, S., Carrier, J. et Montplaisir, J. (2002). REM sleep behavior disorder and REM sleep without atonia in Parkinson's disease. *Neurology*, 59(4), 585-589. <https://doi.org/10.1212/wnl.59.4.585>
- Garcia-Rill, E. et Schenck, C. H. (2019). Physiological Substrates of RBD Subtypes. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 173-186). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_13

- Gaudreau, H., Joncas, S., Zadra, A. et Montplaisir, J. (2000). Dynamics of slow-wave activity during the NREM sleep of sleepwalkers and control subjects. *Sleep*, 23(6), 755-760.
- Germain, A., Shear, M. K., Hall, M. et Buysse, D. J. (2007). Effects of a brief behavioral treatment for PTSD-related sleep disturbances: A pilot study. *Behaviour Research and Therapy*, 45(3), 627-632. <https://doi.org/10.1016/j.brat.2006.04.009>
- Ghazi Sherbaf, F., Rahmani, F., Jooyandeh, S. M. et Aarabi, M. H. (2018). Microstructural changes in patients with Parkinson disease and REM sleep behavior disorder: depressive symptoms versus non-depressed. *Acta Neurologica Belgica*, 118(3), 415-421. <https://doi.org/10.1007/s13760-018-0896-x>
- Gieselmann, A., Ait Aoudia, M., Carr, M., Germain, A., Gorzka, R., Holzinger, B., Kleim, B., Krakow, B., Kunze, A. E., Lancee, J., Nadorff, M. R., Nielsen, T., Riemann, D., Sandahl, H., Schlarb, A. A., Schmid, C., Schredl, M., Spoormaker, V. I., Steil, R., Pietrowsky, R. (2019). Aetiology and treatment of nightmare disorder: State of the art and future perspectives. *Journal of Sleep Research*, 28(4), e12820. <https://doi.org/10.1111/jsr.12820>
- Gjerstad, M. D., Boeve, B., Wentzel-Larsen, T., Aarsland, D. et Larsen, J. P. (2008). Occurrence and clinical correlates of REM sleep behaviour disorder in patients with Parkinson's disease over time. *Journal of Neurology, Neurosurgery, and Psychiatry*, 79(4), 387-391. <https://doi.org/10.1136/jnnp.2007.116830>
- Goel, N., Basner, M., Rao, H. et Dinges, D. F. (2013). Circadian rhythms, sleep deprivation, and human performance. *Progress in Molecular Biology and Translational Science*, 119, 155-190. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-396971-2.00007-5>
- Goetz, C. G., Ouyang, B., Negron, A. et Stebbins, G. T. (2010). Hallucinations and sleep disorders in PD: ten-year prospective longitudinal study. *Neurology*, 75(20), 1773-1779. <https://doi.org/10.1212/WNL.0b013e3181fd6158>
- Goffman, E. (1969). *Asiles*. Minuit.
- Goffman, E. (1987). *Façon de parler* (Minuit).
- Goffman, E. (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne, t. I : La présentation de soi*. Les Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne, t. II : Les relations en public*. Éditions de Minuit.
- Goldberg, I., Ullman, S. et Malach, R. (2008). Neuronal correlates of « free will » are associated with regional specialization in the human intrinsic/default network. *Consciousness and Cognition*, 17(3), 587-601. <https://doi.org/10.1016/j.concog.2007.10.003>

- Goldman, N., Hablitz, L. M., Mori, Y. et Nedergaard, M. (2020). The Glymphatic System and Pain. *Medical Acupuncture*, 32(6), 373-376. <https://doi.org/10.1089/acu.2020.1489>
- Gong, Y., Xiong, K.-P., Mao, C.-J., Shen, Y., Hu, W.-D., Huang, J.-Y., Han, F., Chen, R. et Liu, C.-F. (2014). Clinical manifestations of Parkinson disease and the onset of rapid eye movement sleep behavior disorder. *Sleep Medicine*, 15(6), 647-653. <https://doi.org/10.1016/j.sleep.2013.12.021>
- Guilleminault, C., Leger, D., Philip, P. et Ohayon, M. M. (1998). Nocturnal wandering and violence: review of a sleep clinic population. *Journal of Forensic Sciences*, 43(1), 158-163.
- Guilleminault, C., Poyares, D., Aftab, F., Palombini, L. et Abat, F. (2001). Sleep and wakefulness in somnambulism - A spectral analysis study. *Journal of psychosomatic research*, 51, 411-6.
- Guimier, C. (2000). Non-congruence et congruence : alors que vs tandis que. *Syntaxe & Sémantique*, 1(1), 80-112. <https://doi.org/10.3917/ss.001.0080>
- Gumperz, J. J. (1982). *Discourse strategies. Studies in Interactional Sociolinguistics I*. C.U.P.
- Halász, P. (2005). K-complex, a reactive EEG graphoelement of NREM sleep: an old chap in a new garment. *Sleep Medicine Reviews*, 9(5), 391-412. <https://doi.org/10.1016/j.smr.2005.04.003>
- Hall, C. S. (1951). What people dream about, 184(5), 60-63.
- Hall, C. S., Domhoff, G. W., Blick, K. A. et Weesner, K. E. (1982). The dreams of college men and women in 1950 and 1980: a comparison of dream contents and sex differences. *Sleep*, 5(2), 188-194. <https://doi.org/10.1093/sleep/5.2.188>
- Hall, C. S. et Nordby, V. J. (1972). *The Individual and His Dreams*.
- Hall, C. S. et Van de Castle, R. L. (1966). *The content analysis of dreams [by] Calvin S. Hall and Robert L. Van de Castle*. Appleton-Century-Crofts.
- Hall, Calvin S. (1984). « A ubiquitous sex difference in dreams » revisited. *Journal of Personality and Social Psychology*, 46(5), 1109-1117. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.46.5.1109>
- Halté, P. (2013). *Les marques modales dans les chats : étude sémiotique et pragmatique des interjections et des émoticônes dans un corpus de conversations synchrones en ligne*. Université du Luxembourg et de Lorraine.
- Hancil, S. (2011). *Marqueurs discursifs et subjectivité*. Publications des universités de Rouen et du Havre.

- Hansen, M.-B. M. (1995). Puis in spoken French: from time adjunct to additive conjunct? *Journal of French Language Studies*, 5(1), 31-56. <https://doi.org/10.1017/S0959269500002490>
- Hansen, M.-B. M. (1997). Alors and donc in spoken French: A reanalysis. *Journal of Pragmatics*, 28(2), 153-187. [https://doi.org/10.1016/S0378-2166\(96\)00086-0](https://doi.org/10.1016/S0378-2166(96)00086-0)
- Hartmann, E. et Basile, R. (2003). Dream Imagery Becomes More Intense After 9/11/01. *Dreaming*, 13, 61-66. <https://doi.org/10.1023/A:1023398924124>
- Hasler, B. et Germain, A. (2009). Correlates and Treatments of Nightmares in Adults. *Sleep Medicine Clinics*, 4(4), 507-517. <https://doi.org/10.1016/j.jsmc.2009.07.012>
- Heiss, W. D., Pawlik, G., Herholz, K., Wagner, R. et Wienhard, K. (1985). Regional cerebral glucose metabolism in man during wakefulness, sleep, and dreaming. *Brain Research*, 327(1-2), 362-366. [https://doi.org/10.1016/0006-8993\(85\)91537-9](https://doi.org/10.1016/0006-8993(85)91537-9)
- Hobson, J. A. (2009). REM sleep and dreaming: towards a theory of protoconsciousness, (10), 803-813.
- Hobson, J. A., Hoffman, S. A., Helfand, R. et Kostner, D. (1987). Dream bizarreness and the activation-synthesis hypothesis. *Human Neurobiology*, 6(3), 157-164.
- Hochard, K., Heym, N. et Townsend, E. (2015). The Unidirectional Relationship of Nightmares on Self-Harmful Thoughts and Behaviors. *Dreaming*, 25, 44-58. <https://doi.org/10.1037/a0038617>
- Hofle, N., Paus, T., Reutens, D., Fiset, P., Gotman, J., Evans, A. C. et Jones, B. E. (1997). Regional Cerebral Blood Flow Changes as a Function of Delta and Spindle Activity during Slow Wave Sleep in Humans. *Journal of Neuroscience*, 17(12), 4800-4808. <https://doi.org/10.1523/JNEUROSCI.17-12-04800.1997>
- Holtbernd, F., Romanzetti, S., Oertel, W. H., Knake, S., Sittig, E., Heidbreder, A., Maier, A., Krahe, J., Wojtala, J., Dogan, I., Schulz, J. B., Schiefer, J., Janzen, A. et Reetz, K. (2021). Convergent patterns of structural brain changes in rapid eye movement sleep behavior disorder and Parkinson's disease on behalf of the German rapid eye movement sleep behavior disorder study group. *Sleep*, 44(3), zsa199. <https://doi.org/10.1093/sleep/zsa199>
- Howell, M. J. et Schenck, C. H. (2012). NREM Sleep Parasomnias in Adults: Confusional Arousals, Sleepwalking, Sleep Terrors, and Sleep-Related Eating Disorder. Dans *Therapy in Sleep Medicine* (p. 559-572). Elsevier Inc. <https://doi.org/10.1016/B978-1-4377-1703-7.10044-1>

- Hublin, C. et Kaprio, J. (2003). Genetic aspects and genetic epidemiology of parasomnias. *Sleep Medicine Reviews*, 7(5), 413-421. <https://doi.org/10.1053/smr.2001.0247>
- Hublin, C., Kaprio, J., Partinen, M., Heikkilä, K. et Koskenvuo, M. (1997). Prevalence and genetics of sleepwalking: a population-based twin study. *Neurology*, 48(1), 177-181. <https://doi.org/10.1212/wnl.48.1.177>
- Hublin, C., Kaprio, J., Partinen, M. et Koskenvuo, M. (1998). Sleptalking in twins: epidemiology and psychiatric comorbidity. *Behavior Genetics*, 28(4), 289-298.
- Hugonnier, C. (2021). *Étude ethnographique et argumentative d'un mouvement contestataire à la " PMA pour toutes " : entre revendication et dissimulation*. Grenoble Alpes Université.
- Huston, N. (2002). *Dire et interdire* (Payot). Payot.
- Hwang, Y. (1993). « Eh bien », « alors », « enfin » et « disons » en français parlé contemporain. *L'information grammaticale*, 57(1), 46-48. <https://doi.org/10.3406/igram.1993.3326>
- Inostroza, M. et Born, J. (2013). Sleep for preserving and transforming episodic memory. *Annual Review of Neuroscience*, 36, 79-102. <https://doi.org/10.1146/annurev-neuro-062012-170429>
- Ioannides, A. A., Corsi-Cabrera, M., Fenwick, P. B. C., del Rio Portilla, Y., Laskaris, N. A., Khurshudyan, A., Theofilou, D., Shibata, T., Uchida, S., Nakabayashi, T. et Kostopoulos, G. K. (2004). MEG tomography of human cortex and brainstem activity in waking and REM sleep saccades. *Cerebral Cortex (New York, N.Y.: 1991)*, 14(1), 56-72. <https://doi.org/10.1093/cercor/bhg091>
- Iorio, I., Sommantico, M. et Parrello, S. (2020). Dreaming in the time of COVID-19: A qualitative Italian study. *Dreaming*, 30(3), 199-215. <https://doi.org/10.1037/drm0000142>
- Iranzo, A. (2019). RBD Associated with Paraneoplastic Neurological Syndromes and Autoimmune Disorders. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 93-106). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_8
- Iranzo, A., Fernández-Arcos, A., Tolosa, E., Serradell, M., Molinuevo, J. L., Valldeoriola, F., Gelpi, E., Vilaseca, I., Sánchez-Valle, R., Lladó, A., Gaig, C. et Santamaría, J. (2014). Neurodegenerative disorder risk in idiopathic REM sleep behavior disorder: study in 174 patients. *PloS One*, 9(2), e89741. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0089741>

- Jacobson, A., Kales, A., Lehmann, D. et Zweizig, J. R. (1965). Somnambulism: all-night electroencephalographic studies. *Science (New York, N.Y.)*, 148(3672), 975-977. <https://doi.org/10.1126/science.148.3672.975>
- Jahrami, H., BaHammam, A. S., Bragazzi, N. L., Saif, Z., Faris, M. et Vitiello, M. V. (2021). Sleep problems during the COVID-19 pandemic by population: a systematic review and meta-analysis. *Journal of Clinical Sleep Medicine: JCSM: Official Publication of the American Academy of Sleep Medicine*, 17(2), 299-313. <https://doi.org/10.5664/jcsm.8930>
- Jitwongnan, J. (2014). *L'analyse des adjectifs axiologiques dans les ouvrages touristiques sur la Thaïlande*. Université Grenoble Alpes.
- Jitwongnan, J. (2021). Les adjectifs axiologiques dans les guides touristiques : une étude basée sur corpus. Dans C. Frérot et M. Pecman (dir.), *Des corpus numériques à l'analyse linguistique en langues de spécialité* (p. 185-205). UGA Éditions. <http://books.openedition.org/ugaeditions/24250>
- Joncas, S., Zadra, A., Paquet, J. et Montplaisir, J. (2002). The value of sleep deprivation as a diagnostic tool in adult sleepwalkers. *Neurology*, 58(6), 936-940. <https://doi.org/10.1212/wnl.58.6.936>
- Jones, B. E. (1991). Paradoxical sleep and its chemical/structural substrates in the brain. *Neuroscience*, 40(3), 637-656. [https://doi.org/10.1016/0306-4522\(91\)90002-6](https://doi.org/10.1016/0306-4522(91)90002-6)
- Jouvet, M. (1962). [Research on the neural structures and responsible mechanisms in different phases of physiological sleep]. *Archives Italiennes De Biologie*, 100, 125-206.
- Jouvet, M. et Delorme, F. (1965). Locus coeruleus et sommeil paradoxal. Dans *Compt Rend Soc Biol.* (p. 159:895-899).
- Kahn, D., Stickgold, R., Pace-Schott, E. F. et Hobson, J. A. (2000). Dreaming and waking consciousness: a character recognition study. *Journal of Sleep Research*, 9(4), 317-325. <https://doi.org/10.1046/j.1365-2869.2000.00213.x>
- Kahn, David et Hobson, A. (2005). Theory of Mind in Dreaming: Awareness of Feelings and Thoughts of Others in Dreams. *Dreaming*, 15(1), 48-57. <https://doi.org/10.1037/1053-0797.15.1.48>
- Kajimura, N., Uchiyama, M., Takayama, Y., Uchida, S., Uema, T., Kato, M., Sekimoto, M., Watanabe, T., Nakajima, T., Horikoshi, S., Ogawa, K., Nishikawa, M., Hiroki, M., Kudo, Y., Matsuda, H., Okawa, M. et Takahashi, K. (1999). Activity of Midbrain Reticular Formation and Neocortex during the Progression of Human Non-Rapid Eye

- Movement Sleep. *The Journal of Neuroscience*, 19(22), 10065-10073.
<https://doi.org/10.1523/JNEUROSCI.19-22-10065.1999>
- Kales, A., Soldatos, C. R., Caldwell, A. B., Kales, J. D., Humphrey, F. J., Charney, D. S. et Schweitzer, P. K. (1980). Somnambulism. Clinical characteristics and personality patterns. *Archives of General Psychiatry*, 37(12), 1406-1410.
<https://doi.org/10.1001/archpsyc.1980.01780250092011>
- Kamiya, J. (1961). Behavioral, subjective and physiological aspects of drowsiness and sleep. Dans *Functions of varied experiences* (p. 145-174). Dorsey Press.
- Kang, S.-H., Yoon, I.-Y., Lee, S. D., Han, J. W., Kim, T. H. et Kim, K. W. (2013). REM sleep behavior disorder in the Korean elderly population: prevalence and clinical characteristics. *Sleep*, 36(8), 1147-1152. <https://doi.org/10.5665/sleep.2874>
- Kennedy, C., Gillin, J. C., Mendelson, W., Suda, S., Miyaoka, M., Ito, M., Nakamura, R. K., Storch, F. I., Peetigrew, K., Mishkin, M. et Sokoloff, L. (1982). Local cerebral glucose utilization in non-rapid eye movement sleep. *Nature*, 297(5864), 325-327.
<https://doi.org/10.1038/297325a0>
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales, t. I*. Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). *Les interactions verbales, t. II*. Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). *Les interactions verbales, t. III*. Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1996). *La conversation*. Éditions du Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). *Les interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations, tome I* (Troisième édition, vol. Troisième édition). Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu, (2), 95-119.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction* (Armand Colin). Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2010). *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*. Université de Savoie.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2014). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage* (4ième édition). Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine et Traverso, V. (2004). Types d'interactions et genres de l'oral. *Langages*, 38(153), 41-51. <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.931>

- Klackenberg, G. (1982). Somnambulism in childhood--prevalence, course and behavioral correlations. A prospective longitudinal study (6-16 years). *Acta Paediatrica Scandinavica*, 71(3), 495-499. <https://doi.org/10.1111/j.1651-2227.1982.tb09458.x>
- Kleiber, G. (2006). Sémiotique de l'interjection. *Langages*, 161(1), 10-23. <https://doi.org/10.3917/lang.161.0010>
- Kogan, R. V., Meles, S. K., Leenders, K. L., Reetz, K. et Oertel, W. H. O. (2019). Brain Imaging in RBD. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 403-445). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_30
- Konkoly, K. R., Appel, K., Chabani, E., Mangiaruga, A., Gott, J., Mallett, R., Caughran, B., Witkowski, S., Whitmore, N. W., Mazurek, C. Y., Berent, J. B., Weber, F. D., Türker, B., Leu-Semenescu, S., Maranci, J.-B., Pipa, G., Arnulf, I., Oudiette, D., Dresler, M. et Paller, K. A. (2021). Real-time dialogue between experimenters and dreamers during REM sleep. *Current Biology*, 31(7), 1417-1427.e6. <https://doi.org/10.1016/j.cub.2021.01.026>
- Köthe, M. et Pietrowsky, R. (2001). Behavioral effects of nightmares and their correlations to personality patterns. *Dreaming*, 11(1), 43-52. <https://doi.org/10.1023/A:1009468517557>
- Krueger, J. M., Frank, M. G., Wisor, J. P. et Roy, S. (2016). Sleep function: Toward elucidating an enigma. *Sleep Medicine Reviews*, 28, 46-54. <https://doi.org/10.1016/j.smr.2015.08.005>
- Labelle, M.-A., Desautels, A., Montplaisir, J. et Zadra, A. (2013). Psychopathologic correlates of adult sleepwalking. *Sleep Medicine*, 14(12), 1348-1355. <https://doi.org/10.1016/j.sleep.2013.05.023>
- Laberge, L., Tremblay, R. E., Vitaro, F. et Montplaisir, J. (2000). Development of parasomnias from childhood to early adolescence. *Pediatrics*, 106(1 Pt 1), 67-74. <https://doi.org/10.1542/peds.106.1.67>
- Lacaux, C. (2022). A doorway into possibility. *Science*, 378(6620), 611-611. <https://doi.org/10.1126/science.ade3129>
- Lacaux, C., Andriillon, T., Bastoul, C., Idir, Y., Fonteix-Galet, A., Arnulf, I. et Oudiette, D. (2021). Sleep onset is a creative sweet spot. *Science Advances*, 7(50), eabj5866. <https://doi.org/10.1126/sciadv.abj5866>

- Laforest, M et Moïse, C. (2013). Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation ? Dans *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives* (p. 85-101). Presses universitaires de Rennes.
- Laforest, Marty. (2002). Scenes of family life: complaining in everyday conversation. *Journal of Pragmatics*, 34(10), 1595-1620. [https://doi.org/10.1016/S0378-2166\(02\)00077-2](https://doi.org/10.1016/S0378-2166(02)00077-2)
- Laforest, Marty. (2023). Menace. Dans N. Lorenzi Bailly et C. Moïse (dir.), *Discours de haine et de radicalisation : Les notions clés* (p. 269-275). ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.44050>
- Laforest, Marty et Vincent, D. (2004). La qualification péjorative dans tous ses états. *Langue française*, 144(4), 59-81. <https://doi.org/10.3917/lf.144.0059>
- Lafrenière, A., Lortie-Lussier, M., Dale, A., Robidoux, R. et De Koninck, J. (2018). Autobiographical memory sources of threats in dreams. *Consciousness and Cognition*, 58, 124-135. <https://doi.org/10.1016/j.concog.2017.10.017>
- Lahire, B. (2018). *L'interprétation sociologique des rêves*. La Découverte.
- Laki, G. (2017). À quoi tient une enquête de terrain ? *Revue de l'Institut de Sociologie*, (87), 105-121.
- Lam, S. P., Zhang, J., Li, S. X. et Wing, Y. K. (2019). RBD, Antidepressant Medications, and Psychiatric Disorders. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 123-134). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_10
- Lam, S.-P., Fong, S. Y.-Y., Yu, M. W.-M., Li, S. X. et Wing, Y.-K. (2009). Sleepwalking in psychiatric patients: comparison of childhood and adult onset. *The Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 43(5), 426-430. <https://doi.org/10.1080/00048670902817703>
- Lancee, J. et Schrijnemaekers, N. C. M. L. (2013). The association between nightmares and daily distress. *Sleep and Biological Rhythms*, 11(1), 14-19. <https://doi.org/10.1111/j.1479-8425.2012.00586.x>
- Laroche-Bouvy, D. (1984). Les pauses et les silences dans l'interaction verbale. *Langage & société*, 29(1), 27-37. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1984.1999>
- Lavault, S., Leu-Semenescu, S., Tezenas du Montcel, S., Cochen de Cock, V., Vidailhet, M. et Arnulf, I. (2010). Does clinical rapid eye movement behavior disorder predict worse outcomes in Parkinson's disease? *Journal of Neurology*, 257(7), 1154-1159. <https://doi.org/10.1007/s00415-010-5482-y>

- Leclair-Visonneau, L., Oudiette, D., Gaymard, B., Leu-Semenescu, S. et Arnulf, I. (2010). Do the eyes scan dream images during rapid eye movement sleep? Evidence from the rapid eye movement sleep behaviour disorder model. *Brain: A Journal of Neurology*, 133(Pt 6), 1737-1746. <https://doi.org/10.1093/brain/awq110>
- Leemburg, S., Vyazovskiy, V. V., Olcese, U., Bassetti, C. L., Tononi, G. et Cirelli, C. (2010). Sleep homeostasis in the rat is preserved during chronic sleep restriction. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 107(36), 15939-15944. <https://doi.org/10.1073/pnas.1002570107>
- Lees, A. J., Blackburn, N. A. et Campbell, V. L. (1988). The nighttime problems of Parkinson's disease. *Clinical Neuropharmacology*, 11(6), 512-519. <https://doi.org/10.1097/00002826-198812000-00004>
- Lefeuve, F. (2012). Eh bien comme évaluateur de discours. *Travaux de linguistique*, 65(2), 123-143. <https://doi.org/10.3917/tl.065.0123>
- Lemyre, A., Bastien, C. et Vallières, A. (2022). The feeling priming theory (FPT) of dreaming. *Dreaming*. <https://doi.org/10.1037/drm0000202>
- Levin, R. et Nielsen, T. A. (2007). Disturbed dreaming, posttraumatic stress disorder, and affect distress: a review and neurocognitive model. *Psychological Bulletin*, 133(3), 482-528. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.133.3.482>
- Limousin, N., Dehais, C., Gout, O., Héran, F., Oudiette, D. et Arnulf, I. (2009). A brainstem inflammatory lesion causing REM sleep behavior disorder and sleepwalking (parasomnia overlap disorder). *Sleep Medicine*, 10(9), 1059-1062. <https://doi.org/10.1016/j.sleep.2008.12.006>
- Linnet, J., Møller, A., Peterson, E., Gjedde, A. et Doudet, D. (2011). Inverse association between dopaminergic neurotransmission and Iowa Gambling Task performance in pathological gamblers and healthy controls. *Scandinavian Journal of Psychology*, 52(1), 28-34. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9450.2010.00837.x>
- Loevenbruck, H. (2022). *Le mystère des voix intérieures*. Denoël.
- Loomis, A. L., Harvey, E. N. et Hobart, G. (1936). Electrical potentials of the human brain. *Journal of Experimental Psychology*, 19(3), 249-279. <https://doi.org/10.1037/h0062089>
- Lopez, R., Jaussent, I., Scholz, S., Bayard, S., Montplaisir, J. et Dauvilliers, Y. (2013). Functional impairment in adult sleepwalkers: a case-control study. *Sleep*, 36(3), 345-351. <https://doi.org/10.5665/sleep.2446>
- Lu, H.-T., Shen, Q.-Y., Zhao, Q.-Z., Huang, H.-Y., Ning, P.-P., Wang, H., Xie, D. et Xu, Y.-M. (2020). Association between REM sleep behavior disorder and impulsive-

- compulsive behaviors in Parkinson's disease: a systematic review and meta-analysis of observational studies. *Journal of Neurology*, 267(2), 331-340. <https://doi.org/10.1007/s00415-019-09588-3>
- MacLean, P. D. (1990). *The Triune Brain in Evolution: Role of Paleocerebral Functions*. Plenum Press.
- MacNeilage, P. F., Cohen, D. B. et MacNeilage, L. A. (1972). Subject's estimation of sleep-talking propensity and dream-recall frequency. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 39(2), 341. <https://doi.org/10.1037/h0033294>
- MacNish, R. (1838). *The Philosophy of Sleep*. M'Phum.
- Madsen, P. L., Holm, S., Vorstrup, S., Friberg, L., Lassen, N. A. et Wildschjødtz, G. (1991). Human regional cerebral blood flow during rapid-eye-movement sleep. *Journal of Cerebral Blood Flow and Metabolism: Official Journal of the International Society of Cerebral Blood Flow and Metabolism*, 11(3), 502-507. <https://doi.org/10.1038/jcbfm.1991.94>
- Madsen, P. L. et Vorstrup, S. (1991). Cerebral blood flow and metabolism during sleep. *Cerebrovascular and Brain Metabolism Reviews*, 3(4), 281-296.
- Maingueneau, D. (1994). *L'Énonciation en linguistique française*. Hachette.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours : une introduction*. Arman Colin.
- Manni, R., Terzaghi, M. et Glorioso, M. (2009). Motor-Behavioral Episodes in REM Sleep Behavior Disorder and Phasic Events During REM Sleep. *Sleep*, 32(2), 241-245.
- Maquet, P. (2001). The role of sleep in learning and memory. *Science (New York, N.Y.)*, 294(5544), 1048-1052. <https://doi.org/10.1126/science.1062856>
- Maquet, P., Dive, D., Salmon, E., Sadzot, B., Franco, G., Poirrier, R. et Franck, G. (1992). Cerebral glucose utilization during stage 2 sleep in man. *Brain Research*, 571(1), 149-153. [https://doi.org/10.1016/0006-8993\(92\)90522-b](https://doi.org/10.1016/0006-8993(92)90522-b)
- Maquet, P., Dive, D., Salmon, E., Sadzot, B., Franco, G., Poirrier, R., von Frenckell, R. et Franck, G. (1990). Cerebral glucose utilization during sleep-wake cycle in man determined by positron emission tomography and [18F]2-fluoro-2-deoxy-D-glucose method. *Brain Research*, 513(1), 136-143. [https://doi.org/10.1016/0006-8993\(90\)91099-3](https://doi.org/10.1016/0006-8993(90)91099-3)
- Maquet, P., Laureys, S., Peigneux, P., Fuchs, S., Petiau, C., Phillips, C., Aerts, J., Del Fiore, G., Degueldre, C., Meulemans, T., Luxen, A., Franck, G., Van Der Linden, M., Smith, C. et Cleeremans, A. (2000). Experience-dependent changes in cerebral activation

- during human REM sleep. *Nature Neuroscience*, 3(8), 831-836.
<https://doi.org/10.1038/77744>
- Maquet, P., Péters, J., Aerts, J., Delfiore, G., Degueldre, C., Luxen, A. et Franck, G. (1996). Functional neuroanatomy of human rapid-eye-movement sleep and dreaming. *Nature*, 383(6596), 163-166. <https://doi.org/10.1038/383163a0>
- Maquet, P., Ruby, P., Maudoux, A., Albouy, G., Sterpenich, V., Dang-Vu, T., Desseilles, M., Boly, M., Perrin, F., Peigneux, P. et Laureys, S. (2005). Human cognition during REM sleep and the activity profile within frontal and parietal cortices: a reappraisal of functional neuroimaging data. *Progress in Brain Research*, 150, 219-227. [https://doi.org/10.1016/S0079-6123\(05\)50016-5](https://doi.org/10.1016/S0079-6123(05)50016-5)
- Maquet, P., Smith, C. et Stickgold, R. (2003). *Sleep and brain plasticity*. Oxford University Press.
- Mar, R. A., Mason, M. F. et Litvack, A. (2012). How daydreaming relates to life satisfaction, loneliness, and social support: The importance of gender and daydream content. *Consciousness and Cognition*, 21(1), 401-407. <https://doi.org/10.1016/j.concog.2011.08.001>
- Maranci, J.-B., Nigam, M., Masset, L., Msika, E.-F., Vionnet, M. C., Chaumereil, C., Vidailhet, M., Leu-Semenescu, S. et Arnulf, I. (2022). Eye movement patterns correlate with overt emotional behaviours in rapid eye movement sleep. *Scientific Reports*, 12, 1770. <https://doi.org/10.1038/s41598-022-05905-5>
- Marini, G., Gritti, I. et Mancina, M. (1992). Enhancement of tonic and phasic events of rapid eye movement sleep following bilateral ibotenic acid injections into centralis lateralis thalamic nucleus of cats. *Neuroscience*, 48(4), 877-888. [https://doi.org/10.1016/0306-4522\(92\)90276-8](https://doi.org/10.1016/0306-4522(92)90276-8)
- Marquis, L.-P., Julien, S.-H., Baril, A.-A., Blanchette-Carrière, C., Paquette, T., Carr, M., Soucy, J.-P., Montplaisir, J. et Nielsen, T. (2019). Nightmare Severity Is Inversely Related to Frontal Brain Activity During Waking State Picture Viewing. *Journal of Clinical Sleep Medicine : JCSM: Official Publication of the American Academy of Sleep Medicine*, 15(2), 253-264. <https://doi.org/10.5664/jcsm.7628>
- Marquis, L.-P., Julien, S.-H., Daneault, V., Blanchette-Carrière, C., Paquette, T., Carr, M., Soucy, J.-P., Montplaisir, J. et Nielsen, T. (2021). Local Neuronal Synchronization in Frequent Nightmare Recallers and Healthy Controls: A Resting-State Functional Magnetic Resonance Imaging Study. *Frontiers in Neuroscience*, 15, 645255. <https://doi.org/10.3389/fnins.2021.645255>

- Martin, J. R. et White, P. R. R. (2005). *The Language of Evaluation*. Palgrave Macmillan UK.
<https://doi.org/10.1057/9780230511910>
- McCarter, S. J. et St. Louis, E. K. (2019). Lesional RBD. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 107-121). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_9
- McNamara, P., McLaren, D. et Durso, K. (2007). Representation of the Self in REM and NREM Dreams. *Dreaming: Journal of the Association for the Study of Dreams*, 17(2), 113-126.
<https://doi.org/10.1037/1053-0797.17.2.113>
- McNamara, P., McLaren, D., Smith, D., Brown, A. et Stickgold, R. (2005). A « Jekyll and Hyde » within: aggressive versus friendly interactions in REM and non-REM dreams. *Psychological Science*, 16(2), 130-136. <https://doi.org/10.1111/j.0956-7976.2005.00793.x>
- Metzinger, T. (2013). Why are dreams interesting for philosophers? The example of minimal phenomenal selfhood, plus an agenda for future research1. *Frontiers in Psychology*, 4.
<https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2013.00746>
- Moïse, C. (2009). *Pour une sociolinguistique ethnographique, sujet, discours et interactions dans un espace mondialisé (synthèse d'HDR)*.
- Moïse, Claudine. (2008). *Formes et valeurs de l'injure dans les processus d'affirmation identitaire. Insultes, injures et vanes en France et au Maghreb* (Karthala).
- Moïse, Claudine, Meunier, E. et Romain, C. (2019). *La violence verbale dans l'espace de travail, analyses et solutions* (2ième édition). Bréal.
- Montplaisir, J., Gagnon, J.-F., Postuma, R. B. et Vendette, M. (2011). REM sleep parasomnias. *Handbook of Clinical Neurology*, 99, 869-882. <https://doi.org/10.1016/B978-0-444-52007-4.00012-6>
- Moreau, M.-L. (1986). Les séquences préformées : entre les combinaisons libres et les idiomatismes. Le cas de la négation avec ou sans ne, (3/4).
- Morel, M.-A. (1994). PAS et NE...PAS en français oral. *Cahiers de praxématique*, (23), 97-116.
<https://doi.org/10.4000/praxematique.66>
- Moreno, M. A. (2015). Sleep Terrors and Sleepwalking: Common Parasomnias of Childhood. *JAMA Pediatrics*, 169(7), 704. <https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2014.2140>
- Morewedge, C. K. et Norton, M. I. (2009). When dreaming is believing: The (motivated) interpretation of dreams. *Journal of Personality and Social Psychology*, 96(2), 249-264.
<https://doi.org/10.1037/a0013264>

- Moskovitz, C., Moses, H. et Klawans, H. L. (1978). Levodopa-induced psychosis: a kindling phenomenon. *The American Journal of Psychiatry*, 135(6), 669-675. <https://doi.org/10.1176/ajp.135.6.669>
- Mougin, S. (2006). *La médisance*. Presses universitaires de Reims.
- Nathan, T. (2011). *La nouvelle interprétation des rêves* (Odile Jacob).
- Nausieda, P. A., Weiner, W. J., Kaplan, L. R., Weber, S. et Klawans, H. L. (1982a). Sleep disruption in the course of chronic levodopa therapy: an early feature of the levodopa psychosis. *Clinical Neuropharmacology*, 5(2), 183-194. <https://doi.org/10.1097/00002826-198205020-00003>
- Nausieda, P. A., Weiner, W. J., Kaplan, L. R., Weber, S. et Klawans, H. L. (1982b). Sleep disruption in the course of chronic levodopa therapy: an early feature of the levodopa psychosis. *Clinical Neuropharmacology*, 5(2), 183-194. <https://doi.org/10.1097/00002826-198205020-00003>
- Nielsen, T. (2010). Dream Analysis and Classification: The Reality Simulation Perspective. Dans *Principles and practice of sleep medicine* (p. 595-603). NY: Elsevier.
- Nielsen, T. (2017). The Stress Acceleration Hypothesis of Nightmares. *Frontiers in Neurology*, 8. <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fneur.2017.00201>
- Nielsen, T., Kuiken, D., Alain, G., Stenstrom, P. et Powell, R. A. (2004). Immediate and delayed incorporations of events into dreams: further replication and implications for dream function. *Journal of Sleep Research*, 13(4), 327-336. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2869.2004.00421.x>
- Nielsen, T. et Lara-Carrasco, J. (2007). Nightmares, dreaming, and emotion regulation. Dans *The new science of dreaming* (vol. 1-3, vol. 2, p. 253-284). CT: Praeger.
- Nielsen, T. et Levin, R. (2007). Nightmares: a new neurocognitive model. *Sleep Medicine Reviews*, 11(4), 295-310. <https://doi.org/10.1016/j.smrv.2007.03.004>
- Nielsen, T. et Powell, R. A. (1992). The day-residue and dream-lag effects: A literature review and limited replication of two temporal effects in dream formation. *Dreaming*, 2(2), 67-77. <https://doi.org/10.1037/h0094348>
- Nielsen, T., Stenstrom, P. et Levin, R. (2006). Nightmare frequency as a function of age, gender, and September 11, 2001: Findings from an Internet questionnaire. *Dreaming*, 16(3), 145-158. <https://doi.org/10.1037/1053-0797.16.3.145>
- Nikles, C. D., Brecht, D. L., Klinger, E. et Bursell, A. L. (1998). The effects of current-concern- and nonconcern-related waking suggestions on nocturnal dream content. *Journal of*

- Personality and Social Psychology*, 75(1), 242-255. <https://doi.org/10.1037//0022-3514.75.1.242>
- Nir, Y. et Tononi, G. (2010). Dreaming and the brain: from phenomenology to neurophysiology. *Trends in cognitive sciences*, 14(2), 88. <https://doi.org/10.1016/j.tics.2009.12.001>
- Nofzinger, E. A., Mintun, M. A., Wiseman, M., Kupfer, D. J. et Moore, R. Y. (1997). Forebrain activation in REM sleep: an FDG PET study. *Brain Research*, 770(1-2), 192-201. [https://doi.org/10.1016/s0006-8993\(97\)00807-x](https://doi.org/10.1016/s0006-8993(97)00807-x)
- Nølke, H. (1993). Formes et emplois des énoncés négatifs : polyphonie et syntaxe de ne...pas. Dans *Le regard du locuteur* (p. 215-232). Éditions Kimé. <https://www.cairn.info/le-regard-du-locuteur--9782908212307-p-215.htm>
- Nølke, Henning. (2009). Types d'êtres discursifs dans la ScaPoLine. *Langue française*, 164(4), 81-96. <https://doi.org/10.3917/lf.164.0081>
- Nöltner, S. et Schredl, M. (2022). Interactions with family members in students' dreams. *Dreaming*. <https://doi.org/10.1037/drm0000212>
- Nomura, T., Kishi, M. et Nakashima, K. (2017). Differences in clinical characteristics when REM sleep behavior disorder precedes or comes after the onset of Parkinson's disease. *Journal of the Neurological Sciences*, 382, 58-60. <https://doi.org/10.1016/j.jns.2017.08.3247>
- Oberholzer, M., Poryazova, R. et Bassetti, C. L. (2011). Sleepwalking in Parkinson's disease: a questionnaire-based survey. *Journal of Neurology*, 258(7), 1261-1267. <https://doi.org/10.1007/s00415-011-5922-3>
- Ohayon, M. M., Guilleminault, C. et Priest, R. G. (1999). Night terrors, sleepwalking, and confusional arousals in the general population: their frequency and relationship to other sleep and mental disorders. *The Journal of Clinical Psychiatry*, 60(4), 268-276; quiz 277. <https://doi.org/10.4088/jcp.v60n0413>
- Ohayon, M. M., Mahowald, M. W., Dauvilliers, Y., Krystal, A. D. et Léger, D. (2012). Prevalence and comorbidity of nocturnal wandering in the US adult general population. *Neurology*, 78(20), 1583-1589. <https://doi.org/10.1212/WNL.0b013e3182563be5>
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1), 71-109. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>
- Olson, E. J., Boeve, B. F. et Silber, M. H. (2000). Rapid eye movement sleep behaviour disorder: demographic, clinical and laboratory findings in 93 cases. *Brain: A Journal of Neurology*, 123 (Pt 2), 331-339. <https://doi.org/10.1093/brain/123.2.331>

- Ondo, W. G., Dat Vuong, K., Khan, H., Atassi, F., Kwak, C. et Jankovic, J. (2001). Daytime sleepiness and other sleep disorders in Parkinson's disease. *Neurology*, 57(8), 1392-1396. <https://doi.org/10.1212/wnl.57.8.1392>
- Ooki, S. (2008). Genetic and environmental influences on sleeptalking, half-sleeping, night terrors, and nocturnal enuresis in childhood. *Japanese Journal of Health and Human Ecology*, 74(3), 130-145. <https://doi.org/10.3861/jshhe.74.130>
- Orem, J. (1980). Medullary respiratory neuron activity: relationship to tonic and phasic REM sleep. *Journal of Applied Physiology: Respiratory, Environmental and Exercise Physiology*, 48(1), 54-65. <https://doi.org/10.1152/jappl.1980.48.1.54>
- Oswald, I. (1962). *Sleeping and waking: Physiology and psychology* (p. ix, 232). Elsevier. <https://doi.org/10.1037/11541-000>
- Otaiku, A. I. (2021). Dream Content Predicts Motor and Cognitive Decline in Parkinson's Disease. *Movement Disorders Clinical Practice*, 8(7), 1041-1051. <https://doi.org/10.1002/mdc3.13318>
- Otaiku, A. I. (2022). Distressing dreams and risk of Parkinson's disease: A population-based cohort study. *EClinicalMedicine*, 48, 101474. <https://doi.org/10.1016/j.eclinm.2022.101474>
- Oudiette, D., De Cock, V. C., Lavault, S., Leu, S., Vidailhet, M. et Arnulf, I. (2009a). Nonviolent elaborate behaviors may also occur in REM sleep behavior disorder. *Neurology*, 72(6), 551-557. <https://doi.org/10.1212/01.wnl.0000341936.78678.3a>
- Oudiette, D., Leu, S., Pottier, M., Buzare, M.-A., Brion, A. et Arnulf, I. (2009b). Dreamlike Mentations During Sleepwalking and Sleep Terrors in Adults. *Sleep*, 32(12), 1621-1627.
- Partinen, M. (1994). Epidemiology of sleep disorders. Dans *Principles and Practice of Sleep Medicine* (2^e éd., p. 437-452).
- Paul, F., Alpers, G. W., Reinhard, I. et Schredl, M. (2021). Nightmares are not the only negative dreams: Dream content in individuals who suffer from frequent nightmares. *Dreaming*, 31(2), 173-185. <https://doi.org/10.1037/drm0000164>
- Paul, F. et Schredl, M. (2012). Male-female ratio in waking-life contacts and dream characters. *International Journal of Dream Research*, 119-124. <https://doi.org/10.11588/ijodr.2012.2.9406>
- Peever, J., Luppi, P.-H. et Montplaisir, J. (2014). Breakdown in REM sleep circuitry underlies REM sleep behavior disorder. *Trends in Neurosciences*, 37(5), 279-288. <https://doi.org/10.1016/j.tins.2014.02.009>

- Peigneux, P. (2015). Neuroimaging studies of sleep and memory in humans. *Current Topics in Behavioral Neurosciences*, 25, 239-268. https://doi.org/10.1007/7854_2014_326
- Peigneux, P., Laureys, S., Delbeuck, X. et Maquet, P. (2001). Sleeping brain, learning brain. The role of sleep for memory systems. *Neuroreport*, 12(18), A111-124. <https://doi.org/10.1097/00001756-200112210-00001>
- Pellat, J.-C. et Fonvielle, S. (2022). *Le Grévisse de l'enseignant : Grammaire de référence*. Magnard.
- Peltier, J. P. G. et Ranson, D. L. (2020). Le marqueur discursif bon : ses fonctions et sa position dans le français parlé. *SHS Web of Conferences*, 78, 01006. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207801006>
- Pérez-Carbonell, L. et Iranzo, A. (2019). Clinical Aspects of Idiopathic RBD. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 33-52). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_4
- Perret, D. (1970). Les appellatifs. *Langages*, 5(17), 112-118. <https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2579>
- Petit, D., Paquet, J., Touchette, E. et Montplaisir, J. (2010). *Sleep: An Unrecognized Actor in Child Development*.
- Petit, D., Pennestri, M.-H., Paquet, J., Desautels, A., Zadra, A., Vitaro, F., Tremblay, R. E., Boivin, M. et Montplaisir, J. (2015). Childhood Sleepwalking and Sleep Terrors: A Longitudinal Study of Prevalence and Familial Aggregation. *JAMA Pediatrics*, 169(7), 653-658. <https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2015.127>
- Picard-Deland, C., Nielsen, T. et Carr, M. (2021). Dreaming of the sleep lab. *PLoS ONE*, 16(10), e0257738. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0257738>
- Pillmann, F. (2009). Complex dream-enacting behavior in sleepwalking. *Psychosomatic Medicine*, 71(2), 231-234. <https://doi.org/10.1097/PSY.0b013e318190772e>
- Pilon, M., Montplaisir, J. et Zadra, A. (2008). Precipitating factors of somnambulism: impact of sleep deprivation and forced arousals. *Neurology*, 70(24), 2284-2290. <https://doi.org/10.1212/01.wnl.0000304082.49839.86>
- Pilon, M., Zadra, A., Joncas, S. et Montplaisir, J. (2006). Hypersynchronous delta waves and somnambulism: brain topography and effect of sleep deprivation. *Sleep*, 29(1), 77-84. <https://doi.org/10.1093/sleep/29.1.77>
- Plantin, C. (1997). L'argumentation dans l'émotion. *Pratiques*, 96(1), 81-100. <https://doi.org/10.3406/prati.1997.2475>

- Plazzi, G. (2019). REM Sleep Behavior Disorder in Narcolepsy. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 135-151). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_11
- Poerio, G. L. et Smallwood, J. (2016). Daydreaming to navigate the social world: What we know, what we don't know, and why it matters. *Social and Personality Psychology Compass*, 10(11), 605-618. <https://doi.org/10.1111/spc3.12288>
- Poerio, G. L., Totterdell, P., Emerson, L.-M. et Miles, E. (2016). Social Daydreaming and Adjustment: An Experience-Sampling Study of Socio-Emotional Adaptation During a Life Transition. *Frontiers in Psychology*, 7, 13. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2016.00013>
- Poletti, M. et Bonuccelli, U. (2012). Impulse control disorders in Parkinson' disease: the role of personality and cognitive status. *Journal of Neurology*, 259(11), 2269-2277. <https://doi.org/10.1007/s00415-012-6506-6>
- Portas, C. M., Krakow, K., Allen, P., Josephs, O., Armony, J. L. et Frith, C. D. (2000). Auditory processing across the sleep-wake cycle: simultaneous EEG and fMRI monitoring in humans. *Neuron*, 28(3), 991-999. [https://doi.org/10.1016/s0896-6273\(00\)00169-0](https://doi.org/10.1016/s0896-6273(00)00169-0)
- Poryazova, R., Waldvogel, D. et Bassetti, C. L. (2007). Sleepwalking in patients with Parkinson disease. *Archives of Neurology*, 64(10), 1524-1527. <https://doi.org/10.1001/archneur.64.10.1524>
- Price, L. J. et Kremen, I. (1980). Variations in Behavioral Response Threshold Within the REM Period of Human Sleep. *Psychophysiology*, 17(2), 133-140. <https://doi.org/10.1111/j.1469-8986.1980.tb00125.x>
- Proserpio, P., Terzaghi, M. et Nobili, L. (2019). Local Cortical Activations During REM Sleep and Implications for RBD. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 389-401). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_29
- Pujol, M., Pujol, J., Alonso, T., Fuentes, A., Pallerola, M., Freixenet, J., Barbé, F., Salamero, M., Santamaría, J. et Iranzo, A. (2017). Idiopathic REM sleep behavior disorder in the elderly Spanish community: a primary care center study with a two-stage design using video-polysomnography. *Sleep Medicine*, 40, 116-121. <https://doi.org/10.1016/j.sleep.2017.07.021>

- Puligheddu, M., Congiu, P., Laccu, I., Figorilli, M., Gioi, G., Polizzi, L., Pisanu, P., Marrosu, F. et Provini, F. (2017). Overlap Parasomnia Disorder in a case of Creutzfeldt-Jakob Disease. *Sleep Medicine*, 36, 75-77. <https://doi.org/10.1016/j.sleep.2017.05.014>
- Rabatel, A. (2005). Analyse énonciative et interactionnelle de la confiance. A partir de Maupassant. *Poétique*, 141(1), 93-113. <https://doi.org/10.3917/poeti.141.0093>
- Rabatel, A. (2012). Les relations Locuteur/Énonciateur au prisme de la notion de voix. *Arts et Savoirs*, (2). <https://doi.org/10.4000/aes.510>
- Radmanish, M., Khalfallah, O., Glaichenhaus, N., Forhan, A., Heude, B., Charles, M.-A., Davidovic, L. et Plancoulaine, S. (2022). Sleep duration trajectories associated with levels of specific serum cytokines at age 5: A longitudinal study in preschoolers from the EDEN birth cohort. *Brain, Behavior, & Immunity - Health*, 21, 100429. <https://doi.org/10.1016/j.bbih.2022.100429>
- Rasch, B. et Born, J. (2013). About sleep's role in memory. *Physiological Reviews*, 93(2), 681-766. <https://doi.org/10.1152/physrev.00032.2012>
- Rastier, F. (2003). Le langage comme milieu : des pratiques aux oeuvres. *Texto!*, VIII(4).
- Rastier, F. (2007). Le langage a-t-il une origine ? *Revue française de psychanalyse*, Vol. 71(5), 1481-1496.
- Rauchs, G., Desgranges, B., Foret, J. et Eustache, F. (2005). The relationships between memory systems and sleep stages. *Journal of Sleep Research*, 14(2), 123-140. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2869.2005.00450.x>
- Rechtschaffen, A., Goodenough, D. R. et Shapiro, A. (1962). Patterns of sleep talking. *Archives of General Psychiatry*, 7, 418-426. <https://doi.org/10.1001/archpsyc.1962.01720060030003>
- Rechtschaffen, A. et Kales, A. (1968). *A manual of standardized terminology, techniques and scoring system for sleep stages of human subjects*.
- Rechtschaffen, A., Verdone, P. et Wheaton, J. (1963). Reports of Mental Activity during Sleep. *Canadian Psychiatric Association Journal*, 8(6), 409-414. <https://doi.org/10.1177/070674376300800612>
- Remmers, J. E. (1990). Sleeping and breathing. *Chest*, 97(3 Suppl), 77S-80S. https://doi.org/10.1378/chest.97.3_supplement.77s
- Revonsuo, A. (2000). The reinterpretation of dreams: An evolutionary hypothesis of the function of dreaming. *Behavioral and Brain Sciences*, 23(6), 877-901. <https://doi.org/10.1017/S0140525X00004015>

- Revonsuo, A. et Tarkko, K. (2002). Binding in dreams: The bizarreness of dream images and the unity of consciousness. *Journal of Consciousness Studies*, 9(7), 3-24.
- Revonsuo, A., Tuominen, J. et Valli, K. (2015a). *The Avatars in the Machine: Dreaming as a Simulation of Social Reality*. Open MIND. Open MIND. Frankfurt am Main: MIND Group. <https://doi.org/10.15502/9783958570375>
- Revonsuo, A., Tuominen, J. et Valli, K. (2015b). *The Simulation Theories of Dreaming: How to Make Theoretical Progress in Dream Science*. Open MIND (édité par T. Metzinger et J. M. Windt). Open MIND. Frankfurt am Main: MIND Group. <https://doi.org/10.15502/9783958570894>
- Riegel, Pellat et Rioul. (2018). *Grammaire méthodique du français*. PUF.
- Riegel, Pellat, et Rioul. (2021). *Grammaire méthodique du français* (8e édition). PUF.
- Robert, D. et Spezza, C. (2005). La dysphonie parkinsonienne et les troubles articulatoires dans la dysarthrie parkinsonienne. Dans *Les troubles de la parole et de la déglutition dans la maladie de Parkinson* (Solal, p. 131-159). Solal.
- Robert, G. et Zadra, A. (2014). Thematic and content analysis of idiopathic nightmares and bad dreams. *Sleep*, 37(2), 409-417. <https://doi.org/10.5665/sleep.3426>
- Rosier, L. (2000). Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit : petits effets d'un petit discours. *Cahiers de praxématique*, (34), 19-50. <https://doi.org/10.4000/praxematique.390>
- Rossari, C. (1997). *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*. Peter Lang.
- Rossari, Corinne, Ricci, C. et Wandel, D. (2018). Introduceurs de cadres et connecteurs de reformulation : étude contrastive sur corpus. *Langages*, 212(4), 51-68. <https://doi.org/10.3917/lang.212.0051>
- Rossi, M. et Peter-Defage, E. (1998). *Les lapsus ou comment notre fourche a langué*. PUF.
- Roulet, E. (1991). Vers une approche modulaire de l'analyse du discours, (12), 53-82.
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J. et Rubattel, C. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain* (Peter Lang).
- Sacks, H., Schegloff, E. et Jefferson, G. (1974). A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation, (50).
- Salvio, M. A., Wood, J. M., Schwartz, J. et Eichling, P. S. (1992). Nightmare prevalence in the healthy elderly. *Psychology and Aging*, 7(2), 324-325. <https://doi.org/10.1037//0882-7974.7.2.324>

- Samson, D. R. et Nunn, C. L. (2015). Sleep intensity and the evolution of human cognition. *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews*, 24(6), 225-237. <https://doi.org/10.1002/evan.21464>
- Santangelo, G., Trojano, L., Vitale, C., Ianniciello, M., Amboni, M., Grossi, D. et Barone, P. (2007). A neuropsychological longitudinal study in Parkinson's patients with and without hallucinations. *Movement Disorders: Official Journal of the Movement Disorder Society*, 22(16), 2418-2425. <https://doi.org/10.1002/mds.21746>
- Saredi, R., Baylor, G. W., Meier, B. et Strauch, I. (1997). Current concerns and REM-dreams: A laboratory study of dream incubation. *Dreaming*, 7(3), 195-208. <https://doi.org/10.1037/h0094474>
- Scaglione, C., Vignatelli, L., Plazzi, G., Marchese, R., Negrotti, A., Rizzo, G., Lopane, G., Bassein, L., Maestri, M., Bernardini, S., Martinelli, P., Abbruzzese, G., Calzetti, S., Bonuccelli, U., Provini, F., Coccagna, G., et Bologna, Genova, Parma and Pisa Universities group for the study of REM Sleep Behavior Disorder in Parkinson's Disease. (2005). REM sleep behaviour disorder in Parkinson's disease: a questionnaire-based study. *Neurological Sciences: Official Journal of the Italian Neurological Society and of the Italian Society of Clinical Neurophysiology*, 25(6), 316-321. <https://doi.org/10.1007/s10072-004-0364-7>
- Scarpelli, S., Alfonsi, V., Gorgoni, M. et De Gennaro, L. (2022). What about dreams? State of the art and open questions. *Journal of Sleep Research*, 31(4), e13609. <https://doi.org/10.1111/jsr.13609>
- Scarpelli, S., Alfonsi, V., Mangiaruga, A., Musetti, A., Quattropani, M. C., Lenzo, V., Freda, M. F., Lemmo, D., Vegni, E., Borghi, L., Saita, E., Cattivelli, R., Castelnuovo, G., Plazzi, G., De Gennaro, L. et Franceschini, C. (2021). Pandemic nightmares: Effects on dream activity of the COVID-19 lockdown in Italy. *Journal of Sleep Research*, 30(5), e13300. <https://doi.org/10.1111/jsr.13300>
- Schabus, M., Dang-Vu, T. T., Albouy, G., Baletau, E., Boly, M., Carrier, J., Darsaud, A., Degueldre, C., Desseilles, M., Gais, S., Phillips, C., Rauchs, G., Schnakers, C., Sterpenich, V., Vandewalle, G., Luxen, A. et Maquet, P. (2007). Hemodynamic cerebral correlates of sleep spindles during human non-rapid eye movement sleep. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 104(32), 13164-13169. <https://doi.org/10.1073/pnas.0703084104>
- Schabus, M., Dang-Vu, T. T., Heib, D. P. J., Boly, M., Desseilles, M., Vandewalle, G., Schmidt, C., Albouy, G., Darsaud, A., Gais, S., Degueldre, C., Baletau, E., Phillips, C., Luxen,

- A. et Maquet, P. (2012). The Fate of Incoming Stimuli during NREM Sleep is Determined by Spindles and the Phase of the Slow Oscillation. *Frontiers in Neurology*, 3, 40. <https://doi.org/10.3389/fneur.2012.00040>
- Schegloff, E. A. (1968). Sequencing in conversational openings, 4(70), 1075-1095.
- Schegloff, E. A. (1982). Discourse as an interactional achievement : some uses of « uh huh » and other things that come between sentences. Dans *Analyzing Discourse : Text and Talk* (p. 71-93). Tannen.
- Schenck, C. H. (2019). RBD: Historical Perspective. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 3-8). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_1
- Schenck, C. H., Bundlie, S. R., Ettinger, M. G. et Mahowald, M. W. (1986). Chronic behavioral disorders of human REM sleep: a new category of parasomnia. *Sleep*, 9(2), 293-308. <https://doi.org/10.1093/sleep/9.2.293>
- Schenck, C. H., Bundlie, S. R., Patterson, A. L. et Mahowald, M. W. (1987). Rapid eye movement sleep behavior disorder. A treatable parasomnia affecting older adults. *JAMA*, 257(13), 1786-1789.
- Schenck, C. H., Högl, B. et Videnovic, A. (2019). *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder*. Springer International Publishing AG.
- Schenck, C. H. et Mahowald, M. W. (1992). Motor dyscontrol in narcolepsy: rapid-eye-movement (REM) sleep without atonia and REM sleep behavior disorder. *Annals of Neurology*, 32(1), 3-10. <https://doi.org/10.1002/ana.410320103>
- Schenck, C. H. et Mahowald, M. W. (1995). A polysomnographically documented case of adult somnambulism with long-distance automobile driving and frequent nocturnal violence: parasomnia with continuing danger as a noninsane automatism? *Sleep*, 18(9), 765-772. <https://doi.org/10.1093/sleep/18.9.765>
- Schenck, C. H. et Mahowald, M. W. (2002). REM sleep behavior disorder: clinical, developmental, and neuroscience perspectives 16 years after its formal identification in SLEEP. *Sleep*, 25(2), 120-138. <https://doi.org/10.1093/sleep/25.2.120>
- Schenck, C. H., Milner, D. M., Hurwitz, T. D., Bundlie, S. R. et Mahowald, M. W. (1989). A polysomnographic and clinical report on sleep-related injury in 100 adult patients. *The American Journal of Psychiatry*, 146(9), 1166-1173. <https://doi.org/10.1176/ajp.146.9.1166>
- Schenck, C. H., Pareja, J. A., Patterson, A. L. et Mahowald, M. W. (1998). Analysis of polysomnographic events surrounding 252 slow-wave sleep arousals in thirty-eight

- adults with injurious sleepwalking and sleep terrors. *Journal of Clinical Neurophysiology: Official Publication of the American Electroencephalographic Society*, 15(2), 159-166. <https://doi.org/10.1097/00004691-199803000-00010>
- Scherfler, C., Frauscher, B., Schocke, M., Iranzo, A., Gschliesser, V., Seppi, K., Santamaria, J., Tolosa, E., Högl, B., Poewe, W., et SINBAR (Sleep Innsbruck Barcelona) Group. (2011). White and gray matter abnormalities in idiopathic rapid eye movement sleep behavior disorder: a diffusion-tensor imaging and voxel-based morphometry study. *Annals of Neurology*, 69(2), 400-407. <https://doi.org/10.1002/ana.22245>
- Schredl, M. et Bulkeley, K. (2020). Dreaming and the COVID-19 pandemic: A survey in a U.S. sample. *Dreaming*, 30(3), 189-198. <https://doi.org/10.1037/drm0000146>
- Schredl, M. et Hofmann, F. (2003). Continuity between waking activities and dream activities. *Consciousness and Cognition*, 12(2), 298-308. [https://doi.org/10.1016/S1053-8100\(02\)00072-7](https://doi.org/10.1016/S1053-8100(02)00072-7)
- Schredl, M. et Jacob, S. (1998). Ratio of Male and Female Characters in a Dream Series. *Perceptual and Motor Skills*, 86(1), 198-200. <https://doi.org/10.2466/pms.1998.86.1.198>
- Schütz, L., Sixel-Döring, F. et Hermann, W. (2022). Management of Sleep Disturbances in Parkinson's Disease. *Journal of Parkinson's Disease, Preprint(Preprint)*, 1-30. <https://doi.org/10.3233/JPD-212749>
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage*. Hermann.
- Searle, J. R. (1982). *Sens et expression*. Éditions de Minuit.
- Serbanescu, S. A. (2005). *La cohérence thématique des constructions clivées*. IXe Congrès de Pragmatique, organisé par l'Association Internationale de Pragmatique (IPrA), Riva del Garda.
- Sharf, B., Moskovitz, C., Lupton, M. D. et Klawans, H. L. (1978). Dream phenomena induced by chronic levodopa therapy. *Journal of Neural Transmission*, 43(2), 143-151. <https://doi.org/10.1007/BF01579073>
- Shimizu, A. et Inoue, T. (1986). Dreamed speech and speech muscle activity. *Psychophysiology*, 23(2), 210-214. <https://doi.org/10.1111/j.1469-8986.1986.tb00620.x>
- Si, X., Guo, T., Wang, Z., Fang, Y., Gu, L., Cao, L., Yang, W., Gao, T., Song, Z., Tian, J., Yin, X., Guan, X., Zhou, C., Wu, J., Bai, X., Liu, X., Zhao, G., Zhang, M., Pu, J. et Zhang, B. (2022). Neuroimaging evidence of glymphatic system dysfunction in possible REM

- sleep behavior disorder and Parkinson's disease. *NPJ Parkinson's Disease*, 8(1), 54. <https://doi.org/10.1038/s41531-022-00316-9>
- Siclari, F., Baird, B., Perogamvros, L., Bernardi, G., LaRocque, J. J., Riedner, B., Boly, M., Postle, B. R. et Tononi, G. (2017). The neural correlates of dreaming. *Nature neuroscience*, 20(6), 872-878. <https://doi.org/10.1038/nn.4545>
- Siclari, F. et Tononi, G. (2017). Local aspects of sleep and wakefulness. *Current opinion in neurobiology*, 44, 222-227. <https://doi.org/10.1016/j.conb.2017.05.008>
- Siclari, F., Valli, K. et Arnulf, I. (2020). Dreams and nightmares in healthy adults and in patients with sleep and neurological disorders. *The Lancet Neurology*, 19(10), 849-859. [https://doi.org/10.1016/S1474-4422\(20\)30275-1](https://doi.org/10.1016/S1474-4422(20)30275-1)
- Simon, A. C. (1999). Une adaptation de l'approche modulaire au phénomène des ponctuations du discours, (30), 7-28.
- Sinclair, A. et Coulthard, R. M. (1975). *Towards an Analysis of Discourse* (Oxford University Press).
- Sixel-Döring, F., Trautmann, E., Mollenhauer, B. et Trenkwalder, C. (2014). Rapid eye movement sleep behavioral events: a new marker for neurodegeneration in early Parkinson disease? *Sleep*, 37(3), 431-438. <https://doi.org/10.5665/sleep.3468>
- Sixel-Döring, F. et Trenkwalder, C. (2019). REM Sleep Behavior Disorder Associated with Parkinson's Disease and Multiple System Atrophy. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 53-65). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_5
- Smadja, S. (2021a). *Pour une grammaire endophasique, vol. I*. Hermann.
- Smadja, S. (2021b). *Pour une grammaire endophasique, vol. II*. Hermann.
- Smith, C. et Peters, K. R. (2011). Sleep, memory, and molecular neurobiology. *Handbook of Clinical Neurology*, 98, 259-272. <https://doi.org/10.1016/B978-0-444-52006-7.00017-4>
- Sours, J. A., Frumkin, P. et Indermill, R. R. (1963). Somnambulism: its clinical significance and dynamic meaning in late adolescence and adulthood. *Archives of General Psychiatry*, 9, 400-413. <https://doi.org/10.1001/archpsyc.1963.01720160090012>
- Stallman, H. M. et Kohler, M. (2016). Prevalence of Sleepwalking: A Systematic Review and Meta-Analysis. *PloS One*, 11(11), e0164769. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0164769>

- Stallman, H. M., Kohler, M. et White, J. (2018). Medication induced sleepwalking: A systematic review. *Sleep Medicine Reviews*, 37, 105-113. <https://doi.org/10.1016/j.smr.2017.01.005>
- Stefani, A., Frauscher, B. et Högl, B. (2019). Diagnosis of REM Sleep Behavior Disorder. Dans Carlos H. Schenck, B. Högl et A. Videnovic (dir.), *Rapid-Eye-Movement Sleep Behavior Disorder* (p. 245-254). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90152-7_18
- Stephen, W. et Lockley, R. (2012). *Sleep: a Very Short Introduction*. OUP Oxford.
- Steriade, M. et McCarley, R. W. (1990). *Brainstem control of wakefulness and sleep*. Plenum Press.
- Stickgold, R. (2005). Sleep-dependent memory consolidation. *Nature*, 437(7063), 1272-1278. <https://doi.org/10.1038/nature04286>
- Strauch, I. et Meier, barbara. (1996). *In Search of Dreams*. NY: SUNY Press. <https://sunypress.edu/Books/I/In-Search-of-Dreams>
- Swart, M. L., van Schagen, A. M., Lancee, J. et van den Bout, J. (2013). Prevalence of nightmare disorder in psychiatric outpatients. *Psychotherapy and Psychosomatics*, 82(4), 267-268. <https://doi.org/10.1159/000343590>
- Świątkowska, M. (2006). L'interjection : entre deixis et anaphore. *Langages*, 161(1), 47-56. <https://doi.org/10.3917/lang.161.0047>
- Tamaki, M., Bang, J. W., Watanabe, T. et Sasaki, Y. (2016). Night watch in one brain hemisphere during sleep associated with the first-night effect in humans. *Current biology : CB*, 26(9), 1190-1194. <https://doi.org/10.1016/j.cub.2016.02.063>
- Tan, E. K., Lum, S. Y., Fook-Chong, S. M. C., Teoh, M. L., Yih, Y., Tan, L., Tan, A. et Wong, M. C. (2002). Evaluation of somnolence in Parkinson's disease: comparison with age- and sex-matched controls. *Neurology*, 58(3), 465-468. <https://doi.org/10.1212/wnl.58.3.465>
- Taylor, F. et Bryant, R. A. (2007). The tendency to suppress, inhibiting thoughts, and dream rebound. *Behaviour Research and Therapy*, 45(1), 163-168. <https://doi.org/10.1016/j.brat.2006.01.005>
- Taylor, S. J. et Bogdan, R. (1984). *Introduction to qualitative research methods, the search for meanings*. Wiley.
- Terzaghi, M., Sartori, I., Tassi, L., Didato, G., Rustioni, V., LoRusso, G., Manni, R. et Nobili, L. (2009). Evidence of dissociated arousal states during NREM parasomnia from an

- intracerebral neurophysiological study. *Sleep*, 32(3), 409-412.
<https://doi.org/10.1093/sleep/32.3.409>
- Terzaghi, M., Sartori, I., Tassi, L., Rustioni, V., Proserpio, P., Lorusso, G., Manni, R. et Nobili, L. (2012). Dissociated local arousal states underlying essential clinical features of non-rapid eye movement arousal parasomnia: an intracerebral stereo-electroencephalographic study. *Journal of Sleep Research*, 21(5), 502-506.
<https://doi.org/10.1111/j.1365-2869.2012.01003.x>
- Tholey, P. (1989). Consciousness and Abilities of Dream Characters Observed during Lucid Dreaming. *Perceptual and Motor Skills*, 68(2), 567-578.
<https://doi.org/10.2466/pms.1989.68.2.567>
- Thorpy, M. J. (2011). Chapter 1 - History of sleep medicine. Dans P. Montagna et S. Chokroverty (dir.), *Handbook of Clinical Neurology* (vol. 98, p. 3-25). Elsevier.
<https://doi.org/10.1016/B978-0-444-52006-7.00001-0>
- Tiriac, A. et Blumberg, M. S. (2016). Gating of reafference in the external cuneate nucleus during self-generated movements in wake but not sleep. *eLife*, 5, e18749.
<https://doi.org/10.7554/eLife.18749>
- Traverso, V. (2003). *Les genres de l'oral : le cas de la conversation*. Les genres de l'oral, Lyon.
<https://shs.hal.science/halshs-01001725>
- Traverso, V. (1998). *La conversation familière. Analyse pragmatique des interactions* (Presses Universitaire de Lyon).
- Traverso, V. (2001). Interactions ordinaires dans les petits commerces : éléments pour une comparaison interculturelle. *Langage et société*, 95(1), 5-31.
<https://doi.org/10.3917/lis.095.0005>
- Traverso, V. (2009). *L'analyse des conversations*. Armand Colin.
- Traverso, V. (2016). *Décrire le français parlé en interaction*. Ophrys.
- Trömner, E. (1911). über motorische schlafstörungen (Speziell Schlaftic, Somnambulismus, Enuresis Nocturna). <https://doi.org/10.1007/bf02866235>
- Tuominen, J., Olkonemi, H., Revonsuo, A. et Valli, K. (2021). « No Man is an Island »: Effects of social seclusion on social dream content and REM sleep. *British Journal of Psychology (London, England: 1953)*. <https://doi.org/10.1111/bjop.12515>
- Tuominen, J., Revonsuo, A. et Valli, K. (2019). Social simulation. Dans *Dreams : Understanding Biology, Psychology, and Culture* (vol. 1, p. 132-137).

- Tuominen, J., Stenberg, T., Revonsuo, A. et Valli, K. (2019). Social contents in dreams: An empirical test of the Social Simulation Theory. *Consciousness and Cognition*, 69, 133-145. <https://doi.org/10.1016/j.concog.2019.01.017>
- Uguccioni, G. (2015). *La somniloquie : un modèle pour l'étude de la consolidation mnésique verbale pendant le sommeil* [neurosciences]. Université Pierre et Marie Curie.
- Uguccioni, G., Golmard, J.-L., de Fontréaux, A. N., Leu-Semenescu, S., Brion, A. et Arnulf, I. (2013). Fight or flight? Dream content during sleepwalking/sleep terrors vs. rapid eye movement sleep behavior disorder. *Sleep Medicine*, 14(5), 391-398. <https://doi.org/10.1016/j.sleep.2013.01.014>
- Urso, D., Nigro, S., Tafuri, B., Gnoni, V., Filardi, M., De Blasi, R., Ray Chaudhuri, K. et Logroscino, G. (2022). Magnetic Resonance Parkinsonism Index Is Associated with REM Sleep Behavior Disorder in Parkinson's Disease. *Brain Sciences*, 12(2), 202. <https://doi.org/10.3390/brainsci12020202>
- Vachek, J. (1964). *A Prague school reader*. Indiana University Press.
- Vachek, J. (1966). *The Linguistic School of Prague*. Indiana University Press.
- Valli, K., Frauscher, B., Peltomaa, T., Gschliesser, V., Revonsuo, A. et Högl, B. (2015). Dreaming furiously? A sleep laboratory study on the dream content of people with Parkinson's disease and with or without rapid eye movement sleep behavior disorder. *Sleep Medicine*, 16(3), 419-427. <https://doi.org/10.1016/j.sleep.2014.10.014>
- Valli, K., Strandholm, T., Sillanmäki, L. et Revonsuo, A. (2008). Dreams are more negative than real life: Implications for the function of dreaming. *Cognition and Emotion*, 22(5), 833-861. <https://doi.org/10.1080/02699930701541591>
- Van der Helm, E., Yao, J., Dutt, S., Rao, V., Saletin, J. M. et Walker, M. P. (2011). REM sleep depotentiates amygdala activity to previous emotional experiences. *Current Biology: CB*, 21(23), 2029-2032. <https://doi.org/10.1016/j.cub.2011.10.052>
- Van Rijn, E., Eichenlaub, J.-B., Lewis, P. A., Walker, M. P., Gaskell, M. G., Malinowski, J. E. et Blagrove, M. (2015). The dream-lag effect: Selective processing of personally significant events during Rapid Eye Movement sleep, but not during Slow Wave Sleep. *Neurobiology of Learning and Memory*, 122, 98-109. <https://doi.org/10.1016/j.nlm.2015.01.009>
- Vásquez Molina, J. F. (2018). *Connecteurs, marqueurs, opérateurs...La notion d'opérateur discursif*. La recherche en études françaises : un éventail de possibilités, Seville (p. 683-692).
- Vecchierini, M. F. (2017). *Le guide du sommeil*. John Libbey Eurotext.

- Vincent, D. (1993). *Les ponctuations de la langue et autres mots du discours*. Nuit Blanche.
- Vincent, D., Laforest, M. et Turbide, O. (2008). Pour un modèle d'analyse fonctionnel du discours d'opposition : le cas de la trash radio. Dans *La violence verbale, t. I* (p. 81-108). L'Harmattan.
- Vion, R. (1992). *La communication verbale : analyse des interactions*. Hachette Supérieur.
- Vion, Robert. (1992). *La communication verbale*. Hachette.
- Vyazovskiy, V. V., Olcese, U., Hanlon, E. C., Nir, Y., Cirelli, C. et Tononi, G. (2011). Local sleep in awake rats. *Nature*, 472(7344), 443-447. <https://doi.org/10.1038/nature10009>
- Vyazovskiy, V. V. et Tobler, I. (2005). Theta activity in the waking EEG is a marker of sleep propensity in the rat. *Brain Research*, 1050(1), 64-71. <https://doi.org/10.1016/j.brainres.2005.05.022>
- Wang, J., Zemmelman, S. E., Hong, D., Feng, X. et Shen, H. (2021). Does COVID-19 impact the frequency of threatening events in dreams? An exploration of pandemic dreaming in light of contemporary dream theories. *Consciousness and Cognition*, 87, 103051. <https://doi.org/10.1016/j.concog.2020.103051>
- Waterman, D., Elton, M. et Kenemans, J. L. (1993). Methodological issues affecting the collection of dreams. *Journal of Sleep Research*, 2(1), 8-12. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2869.1993.tb00053.x>
- Wehr, T. A. (1996). A « clock for all seasons » in the human brain. Dans *Hypothalamic Integration of Circadian Rhythms*. Elsevier.
- Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Duculot.
- Windt, J. M. (2010). The immersive spatiotemporal hallucination model of dreaming. *Phenomenology and the Cognitive Sciences*, 9(2), 295-316. <https://doi.org/10.1007/s11097-010-9163-1>
- Xie, D., Shen, Q., Zhou, J. et Xu, Y. (2021). Non-motor symptoms are associated with REM sleep behavior disorder in Parkinson's disease: a systematic review and meta-analysis. *Neurological Sciences: Official Journal of the Italian Neurological Society and of the Italian Society of Clinical Neurophysiology*, 42(1), 47-60. <https://doi.org/10.1007/s10072-020-04769-9>
- Yi, T., Gao, P., Zhu, T., Yin, H. et Jin, S. (2022). Glymphatic System Dysfunction: A Novel Mediator of Sleep Disorders and Headaches. *Frontiers in Neurology*, 13, 885020. <https://doi.org/10.3389/fneur.2022.885020>

- Zadra, A., Desautels, A., Petit, D. et Montplaisir, J. (2013). Somnambulism: clinical aspects and pathophysiological hypotheses. *The Lancet Neurology*, 12(3), 285-294. [https://doi.org/10.1016/S1474-4422\(12\)70322-8](https://doi.org/10.1016/S1474-4422(12)70322-8)
- Zadra, A. et Pilon, M. (2012). Parasomnias II: Night terrors and somnambulism. Dans *In: Morin CM, Espie CA*. Oxford University Press.
- Zadra, A., Pilon, M., Joncas, S., Rompré, S. et Montplaisir, J. (2004). Analysis of postarousal EEG activity during somnambulist episodes. *Journal of Sleep Research*, 13(3), 279-284. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2869.2004.00404.x>
- Zadra, A., Pilon, M. et Montplaisir, J. (2008). Polysomnographic diagnosis of sleepwalking: effects of sleep deprivation. *Annals of Neurology*, 63(4), 513-519. <https://doi.org/10.1002/ana.21339>
- Zenone, A. (1981). Marqueur de consécution : le cas de donc, (44), 113-139.
- Zhang, J., Xu, C.-Y. et Liu, J. (2017). Meta-analysis on the prevalence of REM sleep behavior disorder symptoms in Parkinson's disease. *BMC Neurology*, 17(1), 23. <https://doi.org/10.1186/s12883-017-0795-4>
- Zhang, L. et Ferrari, S. (2014). Intensité et polarité : un modèle opératoire articulant plusieurs travaux linguistiques. *Langue française*, 184(4), 35-54. <https://doi.org/10.3917/lf.184.0035>
- Zoetmulder, M., Nikolic, M., Biernat, H., Korbo, L., Friberg, L. et Jennum, P. (2016). Increased Motor Activity During REM Sleep Is Linked with Dopamine Function in Idiopathic REM Sleep Behavior Disorder and Parkinson Disease. *Journal of Clinical Sleep Medicine : JCSM : Official Publication of the American Academy of Sleep Medicine*, 12(6), 895-903. <https://doi.org/10.5664/jcsm.5896>
- 9ème Rencontres Recherche et Création - Contes, mondes et récits - 12 juillet 2022 - matin. (2022, 12 juillet). <https://www.youtube.com/watch?v=DtfQC65xfcU>
- La condition contradictoire de l'homme* | BNF ESSENTIELS. (s. d.). <https://gallica.bnf.fr/essentiels/pascal/pensees/condition-contradictoire-homme>
- Le mystère de la matière noire*. (2011). Arte France, CNRS Images, CEA et Scientifilms.
- Violence verbale, fulgurances au quotidien*. (2012). Canopé - CRDP de Montpellier.